




MARCUS VAN VAERNEWYCK
TROUBLES EN FLANDRE
AU XVIe SIÈCLE.
1566
1568
VLAENDEREN
TOME I

MÉMOIRES DE MARC VAN VAERNEWYCK

SUR LES

TROUBLES RELIGIEUX DANS LES PAYS-BAS.

Cet ouvrage a été imprimé à 400 exemplaires, dont 15 sur papier de Hollande, tous numérotés.

EXEMPLAIRE N° 312

MÉMOIRES D'UN PATRICIEN GANTOIS DU XVI SIÈCLE.

TROUBLES RELIGIEUX
EN FLANDRE ET DANS LES PAYS-BAS
AU XVIe SIÈCLE.

JOURNAL AUTOGRAPHE DE

MARC VAN VAERNEWIJCK.

TRADUCTION FRANÇAISE PAR

HERMANN VAN DUYSE.

TOME PREMIER.



GAND,

MAISON D'ÉDITIONS D'ART, N. HEINS.

1905.



AU LECTEUR.

La traduction française des Mémoires de Marc van Vaernewyck sur les troubles des Pays-Bas au XVIe siècle que nous offrons aujourd'hui au public, fait partie du fonds des œuvres manuscrites d'Hermann van Duyse, acquis par l'État et déposé à la bibliothèque de l'université de Gand.

Cet ouvrage, auquel van Duyse a travaillé pendant plusieurs années, avait été tout d'abord destiné à être inséré dans une de nos publications périodiques, à la rédaction de laquelle il avait été attaché. Malheureusement, il lui fut impossible de donner suite au projet, et l'œuvre du savant écrivain resta jusqu'à sa mort enfouie dans les cartons sans qu'il lui eût été donné de revoir cette traduction. Lui même, dans une note jointe au manuscrit se déclarait prêt à sacrifier une année entière à la revision de l'ouvrage et à la rédaction de notes qui en faciliteraient la lecture, à la seule condition de trouver un éditeur qui voulût en prendre la publication à sa charge. Il ne fut jamais donné à van Duyse de voir son vœu exaucé. La mort le surprit brusquement en mars 1899, à la fleur de l'âge, et dans tout l'épanouissement de sa brillante intelligence.

Mû par un sentiment de respectueux souvenir pour la mémoire de l'ami aimable et érudit que fut pour nous Hermann van Duyse, nous nous demandâmes, en parcourant les manuscrits délaissés par lui, si le moment n'était point venu de permettre au public d'expression française de se rendre compte de l'intérêt que présentent pour l'histoire ces chroniques, les plus remarquables et les plus vivantes qui aient jamais été écrites en aucun pays sur cette sombre et terrible époque des guerres religieuses au XVIe siècle. Éditées en 1873, dans le rude dialecte de l'auteur, par les soins de la Société des bibliophiles flamands, à un petit nombre d'exemplaires, elles pouvaient avoir facilement passé inaperçues, non seulement des personnes s'occupant à l'étranger de sciences historiques, mais même de la plupart de nos compatriotes peu familiarisés avec l'étude de la langue flamande.

Notre première idée de revoir avec soin la traduction, sans plus, se transforma au fur et à mesure que nous avancions au cœur de l'ouvrage, et devant l'intérêt et le vécu de ses pages, en un désir d'élargir le cadre de cette édition en l'illustrant de ce que nos recherches nous auraient pu

faire trouver de gravures, de dessins, de tableaux se rapportant à l'époque où écrivait Vaernewyck. L'entreprise n'était pas facile, le XVIe siècle se prêtant moins bien que le siècle suivant à l'illustration telle que nous nous la proposions. Nous croyons cependant avoir réussi à traiter le sujet du mieux qu'il nous était possible, en bannissant tout d'abord des gravures du livre tout ce qui n'était pas document, en écartant ensuite scrupuleusement toute planche qui ne semblait pas présenter des garanties suffisantes d'authenticité.

Les reproductions sont presque toutes des similigravures, ce qui assure à celui qui consulte l'ouvrage la véracité, et la netteté dans tous leurs détails, des dessins du temps. Les grandes planches chromolithographiées, la plupart inédites, permettent à l'archéologue belge, et plus particulièrement à l'archéologue gantois, de se faire une idée complète de quelques-uns de nos joyaux architecturaux disparus. D'autre part, la reproduction exacte, dans l'état où ils se trouvaient au début de la Renaissance dans nos provinces, de certains édifices encore debout aujourd'hui, pourra utilement fournir des indications aux pouvoirs publics le jour où ceux-ci songeraient à tirer certains de ces monuments de l'état précaire où les ont mis les injures du temps et des hommes.

Le lecteur se rendra compte toutefois qu'il nous était impossible, pour l'illustration de ce livre, de nous limiter à la période restreinte (1566-1568) où se déroulent les pages de ces deux volumes: aussi avons-nous pris des documents à tous les auteurs du XVIe siècle, nous adressant de préférence aux dessinateurs et graveurs de la seconde moitié du siècle, aux nationaux comme les frères Wierix, Ph. Galle, Jean Stradan, Breughel le vieux, François Hogenberg, Martin de Vos, Van Heemskerk, etc., aussi bien qu'aux Allemands et autres étrangers, Aldegrever, Hans Burgkmair, Hans Schauffelein, Joost Amman, Cranach, Virgil Solis, etc., etc. Les quelques emprunts faits aux artistes du commencement du XVIIe siècle ne se rapportent le plus souvent qu'à des plans de villes ou de châteaux, dont il nous aurait été impossible sans cela d'évoquer le souvenir. Le lecteur nous pardonnera cette petite exception en se rappelant que nos villes étaient loin d'être atteintes, en ces temps déjà éloignés, de cette fièvre de bouleversements qui caractérise l'époque actuelle. Il suffit en effet de jeter les yeux sur les plans de nos cités au XVIe et au XVIIe siècle, et de les comparer à ceux du commencement du XIXe, pour s'apercevoir combien étaient insignifiants parfois les changements opérés dans leur topographie durant le cours de deux ou trois cents années.

Quoiqu'il en soit de ces légères infractions aux règles que nous nous sommes tracées, nous espérons avoir réussi à faire du présent ouvrage un livre intéressant, et avant tout instructif, sur ces troubles des Pays-Bas au temps de Philippe II, dont les conséquences devaient être si fatales pour l'avenir et la prospérité de nos provinces.

Le magistral avant propos qui précède la traduction de van Duyse met le lecteur, avec toute l'autorité que peut lui donner un savant historien, au courant de l'état de nos dix-sept provinces à l'origine des troubles, et par conséquent à l'époque de ces mémoires. En des pages d'une superbe envolée, van Duyse a su admirablement faire ressortir l'esprit qui anime le palpitant « diarium » de notre concitoyen. Nous avons cru seulement devoir, pour notre part, ajouter, lorsque c'était nécessaire, quelques notes supplémentaires de façon à éviter de fastidieuses recherches au lecteur, et à lui rendre l'étude de l'ouvrage plus facile. Pensant avec Taine qu'il convient surtout d'imprimer ce qui n'a pas été fait pour l'impression, nous nous sommes efforcé de maintenir l'intégralité du texte malgré les longueurs dont il pourrait de temps en temps paraître parsemé.

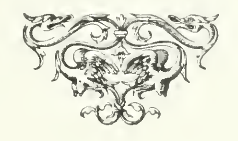
L'âme du siècle revit dans les considérations, les hésitations, les raisonnements dont notre chroniqueur charge et allonge quelquefois son récit. Le fatras et l'incohérence même de ses aperçus philosophiques et historiques donne une idée, souvent plus exacte que tous les commentaires, de l'idéal, et surtout des limites des connaissances de ce temps, où, suivant l'expression de Schiller, on vit enfin une vie nouvelle fleurir sur des ruines.

Il convient de remercier, en terminant, tous ceux qui ont travaillé avec nous à la bonne coordination de ces mémoires. Mr Paul Bergmans, le savant publiciste, a assumé la tâche ingrate de revoir la traduction de van Duyse au point de vue de l'impression de l'ouvrage; Mr Armand Heins, dont les qualités artistiques si connues se doublent de celles d'un archéologue des plus distingués, a bien voulu diriger la reproduction des planches coloriées absolument inédites; enfin Mr Jean Speltinckx, collectionneur aussi modeste qu'érudit, a mis très obligeamment à notre disposition sa magnifique série de gravures du XVIe siècle, ce qui nous a permis de reproduire un grand nombre de planches d'après les originaux.

Nous devons également l'expression de notre reconnaissance à Mr Ferdinand vander Haeghen, l'éminent bibliothécaire en chef de l'université de Gand, qui, avec sa bienveillance habituelle, a facilité nos recherches parmi les riches séries de documents anciens que renferme le dépôt confié à ses soins.

Maurice de Smet de Naeyer.

Gand, mai 1905.



T' gepeins es vrij en de tonghe quaed om binden.

M. van Vaernewijck.
L. I. Ch. V.

La pensée est libre et la langue difficile à brider.

INTRODUCTION.





Marc van Vaernewyck, l'auteur des mémoires que nous avons traduits en français, appartenait au patriciat gantois, d'après Philippe de l'Espinoy dont les *Recherches des antiquités et noblesse de Flandre* mentionnent fréquemment les Vaernewyck.

Elisabeth de Flandre, fille bâtarde ainée de Louis de Nevers, dame de Somerghem, Eecloo, Comines, etc., aurait épousé un baron, messire Simon de Mirabelle, gouverneur du comté de Flandre. Une fille, née de cette union, aurait épousé « un vaillant chevalier nommé messire Iwain de Vaernewyck, et eurent un » fils, aussi chevalier, nommé Iwain de Vaernewyck, comme le père, et d'eux » sont descendus ceux de Vaernewyck de Gand, famille très noble et noble- » ment alliée ».

Le dicton : « Cent ans bannière, cent ans civière », semble avoir été, comme de bien d'autres familles, l'horoscope de la maison Vaernewyck; mais les recherches généalogiques, qui pourraient sembler oiseuses à beaucoup de nos lecteurs, entrent médiocrement dans nos goûts personnels. Ce qu'il importe de constater c'est que Marc van Vaernewyck vivait plutôt en bourgeois qu'en seigneur, malgré le blason familial aux trois lions d'or, deux et un, issant, sur fond de sable, qui fait face à son portrait dans une réédition (datée de 1619

et publiée par Jean de Scheppere, neveu de l'auteur) de l'une de ses œuvres : *Vlaemsche Audvremdigheyt*, parue en 1560.

Dans ce travail, comme dans le récit des troubles aux Pays-Bas, objet de la présente publication, Vaernewyck a pris soin de consigner lui-même certaines particularités de sa vie. Fils de Marc van Vaernewyck et de Catherine Sleehaut, notre chroniqueur naquit à Gand, le 21 décembre 1518. Il fit, en 1550, un voyage en Tyrol et en Italie, se rendit en Brabant, en Zélande, Frise, Hollande et en Wesphalie en 1556. Il épousa, deux ans après, Liévine Hallyns ; à cette occasion, la chambre de rhétorique *Marien t'eeren* (en l'honneur de Marie) lui offrit un épithalame et joua en son honneur une pièce de théâtre. Successivement directeur de la Chambre des pauvres (1563) et échevin de la Keure (1564), nous le trouvons, à l'époque où il entreprend de rédiger ses mémoires, seigneur de l'Étape, c'est à dire préposé à la surveillance des blés entreposés. Il nous met, au cours de son récit, au fait desfonctions dont il fut ultérieurement revêtu. Elu vingtenier de la garde bourgeoise, il note avec quelque fierté sa participation aux rondes et veillées de guet organisées par les échevins et les nobles. Membre de la fabrique d'église de Saint-Jacques, il figure dans les processions, sert d'aumônier à la paroisse et accepte la charge de faire le relevé des dégâts infligés par les iconoclastes à cette église.

Chef-homme de sept corporations, il est, à l'époque où sévit le plus furieusement la répression de l'hérésie, désigné comme chef d'un des quartiers de la paroisse de Saint-Jacques, et, comme tel, chargé de rendre compte aux magistrats des opinions religieuses des habitants et des étrangers de passage. Elu échevin des Parchons, il mourut le 20 février 1568 (soit 1569 en nouveau style). Le manuscrit de ses mémoires est interrompu brusquement à la date du 18 novembre, précédant la mort de l'auteur.

Les emplois et les dignités dont fut successivement investi Marc van Vaernewyck, sont de sûrs garants de la parfaite orthodoxie de ses opinions, point important si l'on tient compte de la nature des faits dont il est appelé à témoigner, rapprochée de l'entière impartialité que respire son œuvre. Les fonctions dont il fut revêtu établissent, il faut le noter aussi, que le chroniqueur se trouva à même d'être constamment bien informé des événements qui préparèrent à Gand une explosion violente de la Réforme, et surtout des incidents qui remplirent la période dont il se constitua l'historien.

La majeure partie des particularités biographiques que nous venons de noter avait été consignée déjà dans une courte étude consacrée à la personnalité de M. van Vaernewyck par Mr Ferd. Vander Haeghen, dans la *Bibliotheca belgica*, précieux monument élevé par cet éminent bibliographe au génie littéraire des Pays-Bas. Nul n'avait, autant que Mr Vander Haeghen, qualité pour parler de M. van Vaernewyck, car mis en 1869, par un hasard providentiel, en possession du manuscrit jusque là demeuré inconnu du chroniqueur gantois, il s'empressa de le faire paraître, parmi les publications

de la société gantoise des Bibliophiles flamands, sous le titre : *Van die Beroerlicke Tijden in die Nederlanden en voornamelijk in Ghendt 1566-1568 door Marcus Van Vaernewyck* (Gand, Annoot-Braeckman, 1872-1881. Cinq volumes in-8°) (1).

Mr Ferd. Vander Haeghen, auquel l'histoire des Pays-Bas est, parmi tant de signalés services, redevable de la divulgation de ce *standard work* comme disent les Anglais, n'a point exagéré en considérant les *Beroerlicke Tijden* comme d'une importance capitale. Cette opinion, partagée par la savante société des Bibliophiles, a été ratifiée par le public flamand; nous avons la conviction que les lecteurs de langue française, mis en possession de notre traduction, n'infirmeront pas les appréciations si favorables émises sur le compte de cette œuvre par tous ceux qui ont été à même d'en pénétrer l'esprit.

Nous avons emprunté à Mr Ferd. Vander Haeghen les renseignements concernant la vie publique de Marc van Vaernewyck; nous renverrons à la *Bibliotheca belgica* les bibliophiles qui s'intéresseront à bon droit aux antécédents littéraires de cet auteur; ils trouveront dans cet utile compendium la liste des nombreuses œuvres de M. van Vaernewyck, tant publiées que demeurées inédites. Nous entrerons dans quelques détails seulement en ce qui concerne l'œuvre principale éditée du vivant de l'écrivain : *Den Spieghel der Nederlandscher Audtheyt* (Le Miroir de l'Antiquité Néerlandaise). Dans cette œuvre, l'auteur a entrepris de retracer l'histoire d'un royaume imaginaire qu'il appelle « Belgis ». Il y a amoncelé, avec fort peu d'ordre, une infinité de légendes et de récits empruntés à la bible, à la fable, au cycle de Charlemagne et à l'histoire du moyen âge. Les nations les plus diverses figurent dans cet enchaînement de racontars invraisemblables. Une faible partie de ce pondéreux et inextricable travail, qui fourmille de citations et d'allusions, est, par bonheur, consacrée à l'histoire de la Flandre, dont Vaernewyck s'occupe sans grand sens critique, et surtout à la description de Gand. Par un heureux illogisme, l'écrivain qui consacre à l'arrivée des Troyens en Flandre des pages exhilarantes, abonde en renseignements pittoresques, lorsqu'il cesse de s'inspirer d'auteurs grecs et latins et que, mettant son hippogriffe à l'écurie, il cesse de nous promener à travers les pays les plus extravagants. La ville de Gand revit dans les chapitres que Vaernewyck lui a consacrés, avec sa topographie, son organisation politique, ses monuments d'art, et le prosateur enfiévré des chapitres précédents, entassant hyperboles sur billevesées, devient scrupuleusement véridique et précis à plaisir.

Avouons toutefois que, sans les Mémoires concernant les troubles, Marc van Vaernewyck, grâce aux amplifications rhétoricales et aux stupéfiantes excogitations de la légende de *Belgis*, eût figuré avec justice parmi les

---

(1) Tiré à deux cent trente huit exemplaires seulement, ce livre, qui devrait figurer dans toutes les bibliothèques historiques, fut rapidement épuisé; il est dès nombre d'années introuvable. Ne serait-il pas à désirer que le texte original de M. van Vaernewyck fût, en Flandre, vulgarisé par une édition populaire?

« Grotesques » dont l'auteur des *Émaux et Camées* a buriné les grimaçants médaillons. Il paraît, fort heureusement, en meilleure posture devant la postérité.

Ses mémoires autobiographiques sont un diarium, une sorte de journal que l'auteur ne destinait pas à la publicité. Heureux de se maintenir, à force de prudence et de réserve, dans une neutralité stricte, au milieu de la bataille que les passions religieuses et politiques se livraient autour d'eux, beaucoup de bourgeois avaient, au XVIe siècle surtout, pris l'habitude de consigner leurs impressions, dans un *Memorieboek* ou livre mémorial. Ce mémorandum était plus ou moins étendu; dans quelques-uns de ces registres familiaux figuraient seulement des faits matériels dont le souvenir importait à chaque souche : naissances, mariages, décès, puis certains faits marquants : longs voyages, graves maladies, épisodes de guerre, incendies, successions, achats immobiliers, entreprises, etc., etc. A ce narré succinct des événements familiaux, se joignaient parfois des conseils légués par le père à ses enfants. La moralité se dégageant de la prospérité des uns, des revers atteignant les autres, était consignée et transmise par ces registres, de génération en génération, et chacun de la sorte pouvait embrasser par le souvenir le chemin parcouru par sa race. Un tel usage avait du bon. Quelques-uns de ces livres de mémoires ont eu une ambition plus haute. Ceux qui les écrivirent, y déposèrent, comme nous le disions plus haut, l'expression de sentiments qu'il eût été dangereux de ne pas garder pour soi; tel honnête bourgeois se rattrapait, la plume à la main, devant son écritoire, d'une dure contrainte subie et se promettait de léguer à ses descendants la vérité vraie, sur des faits que maintes gens avaient intérêt à travestir.

La nuit venue, le couvre-feu sonné, plus d'un habitant notable de nos vieilles cités, — après la causette vespérale faite sur le seuil de la porte avec les voisins en été, après la veillée au coin du feu l'hiver, — tirait, les volets bien clos, de quelque tiroir secret, un cahier au texte moins paterne que les livres mémoriaux consacrés aux noces, baptêmes et deuils. Obéissant à cette sorte d'instinct qui pousse l'homme à témoigner devant l'avenir de ses espérances et de ses douleurs, les *poorters* lettrés rédigeaient gravement la relation secrète des événements qui les avaient le plus impressionnés. C'était pour leur esprit, nous le croyons, un calmant, une revanche, une occasion aussi de réfléchir aux événements à mesure qu'ils les consignaient, peut-être aussi d'en évoquer plus aisément le souvenir précis, le jour où les leçons du passé permettaient d'utiles déductions et rappels.

Ainsi Machiavel raconte, que lorsqu'il a passé à la campagne la journée à suivre bûcherons et bouviers, mangé à l'auberge et âprement lutté « pour empêcher son cerveau de moisir, » il ôte, le soir venu, son habit de paysan et compose ses ouvrages, conversant avec les hommes de l'ancien temps, et de la sorte oubliant toute peine, narguant la misère et la mort. C'est, dit-il, la meilleure façon « d'acquérir de l'expérience aux dépens d'autrui ». (1)

(1) Lettre écrite de Sante Casciano à Francesco Vittorio, le 10 décembre 1513.

La recette devait sembler bonne à nos ancêtres, mis, par l'expérience d'autrui, à même de mesurer le péril de ne pas tenir étroitement sa langue en bride, à une époque où l'on était aisément compromis. Évoquer dans de solitaires méditations les questions brûlantes du jour, consigner, par écrit, des impressions auxquelles on n'eût osé donner libre cours, c'était un soulagement bien appréciable pour ceux qui vivaient la poitrine oppressée par une crainte permanente.

L'époque où vécut Vaernewyck était bien faite, assurément, pour alimenter les loisirs d'un chroniqueur. Le seizième siècle, dure étape pour l'humanité, vit surgir, pendant les années 1566, 1567, 1568, ses plus douloureuses tourmentes. Quelle heure plus dramatique pour la Flandre, pour Gand surtout, que la série d'événements se déroulant de 1539 à 1585, de l'entrée triomphale de Charles-Quint et de son grand prévôt, à la prise de Gand par Alexandre Farnèse ! Charles-Quint en 1566 est bien scellé dans son cercueil et les Gantois, auxquels leur terrible concitoyen avait ôté toute velléité de révolte, allaient apprendre à connaître un régime autrement implacable. Le duc d'Albe allait entrer en scène au moment où Vaernewyck entreprit ses Mémoires.

Il ne s'est peut-être écoulé d'heure plus dramatique.

L'anathème tonne désespérément du haut de la chaire de saint Pierre; l'artillerie gronde dans la plaine, en France, en Allemagne. La controverse heurte les dogmes, comme un bélier s'acharnant aux remparts d'une place forte. Les fléaux des paysans ont bossué les heaumes des hauts barons et les cuirasses des soldats. Luther souffle la Réforme, les anabaptistes de Munster attisent la jacquerie. L'hérésie que la main de fer de Charles-Quint a comprimée en Flandre renait de la cendre même des bûchers. D'audacieuses théories greffent des revendications matérielles sur les abstractions morales du calvinisme. La masse des mécontents, se pressant assidus aux prêches proscrits de l'église verte, ne concevait pas clairement la nature du système religieux nouveau qui lui était offert. Le luthéranisme et le calvinisme ne parvenaient pas toujours à planter leur drapeau sur le terrain d'où le catholicisme s'était trouvé refoulé.

Dans un temps où tous les esprits étaient tournés vers les spéculations religieuses, la témérité ou l'ignorance de certains disciples de l'école de Wittenberg, féconde en déductions violentes, de l'école de Genève, dogmatique et inflexible, engendrèrent des sectes redoutables. Les doctrines outrancières d'alors font, en vérité, penser aux écarts du collectivisme contemporain les plus exaltés. Les semences de désordre, on le conçoit, trouvaient des sillons tout préparés dans un pays que les édits de religion avaient appauvri; et, de toute part, se recrutaient des bandes de malandrins que grossissaient rapidement des proscrits, des ouvriers sans travail. Ces malfaiteurs ravageaient les campagnes. La West-Flandre surtout leur appartint, et Vaernewyck, mieux que personne, nous apprendra quel fut le sort des gens de la campagne, rançonnés et massacrés par ceux qui se prétendaient les champions de la liberté, pendant que les habitants

des villes étaient spoliés et décimés par ceux qui s'arrogeaient la mission de maintenir l'ordre. Une levée de boucliers si générale eut lieu aux Pays-Bas, en 1566, que l'on put croire au triomphe prochain du protestantisme. Des prédicateurs protestants avaient été, sous la direction de Théodore de Bèze, envoyés aux Pays-Bas; ils y trouvèrent, prête à les seconder, une armée de ministres, pour la plupart prêtres romains relaps, acharnés à la propagande calviniste; des prêches publics remplaçaient partout les conventicules jusque là timides, de temps en temps hasardés sur quelques points de la Flandre. La situation était d'autant plus grave pour ceux qui avaient entrepris de répondre de l'orthodoxie de notre pays, que beaucoup de magistrats et d'agents exécutifs du pouvoir étaient peu sûrs. Les violents faisaient entendre des menaces; bientôt ils jetèrent le gant au souverain et celui-ci, dans son aveugle colère, confondit et des sectaires coupables de délits de droit commun et l'immense majorité de ses sujets, dont les uns réclamaient une paix de religion, les autres étaient suspects de se montrer trop complaisamment débonnaires aux dissidents.

Les écrivains du temps, Vaernewyck comme les autres, témoignent de l'effet énorme des prédications calvinistes. Mais un autre agent de propagande s'était révélé, irrésistible ennemi pressenti par Charles-Quint. L'empereur, en effet, dès le 22 mars 1520, dans son premier édit, enjoignait de détruire les livres et écrits imprimés de toute nature provenant de source luthérienne. La lettre moulée a entrepris son universel et perpétuel apostolat, agissant sur les esprits bien plus profondément que le prédicateur dont l'éloquence ne frappait que sur un point et pour un instant. A peine née de la presse, la feuille imprimée prend son vol, défiant par son ubiquité la répression la plus rigoureuse, les plus ombrageuses défiances. La parole est aux grands démolisseurs, aux explorateurs de régions jusque là celées du domaine philosophique. Des mains hardies arrachent le voile du saint des saints, pendant que la discussion procédant du doute et de la négation riposte à la prédication, affirmation divinement axiomatique des temps anciens.

Il semblait, dit un contemporain, que les hommes eussent tout à coup acquis la faculté de raisonner.

Pour endiguer ce torrent, diriger cette force énorme, nul homme moins prédestiné que Philippe II. Etranger aux Pays-Bas par la langue et par la naissance, l'hôte sombre de l'Escurial, gouvernant ses états par procuration, crut pouvoir appliquer au pays des carillons, des chambres de rhétorique aux libres allures, des fêtes joyeuses et des plantureuses kermesses, le régime dont s'accommodait difficilement déjà le pays dont les autodafés et les corridas faisaient les cruelles délices. Des conspirations répondent aux édits, des déclarations de guerre aux mises en demeure royales. L'explosion a été préparée dès Philippe le Bon dont le premier édit contre les hérétiques date de 1429.

Spécimen d'une page du manuscrit original de Vaernewyck déposé a la Bibliothèque de l'Université de Gand.

Les Calvinistes du Hainaut s'écrient : *Par Roy, prince ni justice ne lairron aller aux prêches* (1).

La noblesse belge, les magistrats de la plupart des villes penchaient tout au moins vers la clémence, faisaient appel à une ère de pacification. Une dépêche de la gouvernante Marguerite de Parme se plaint de la pusillanimité des gouverneurs de province qui hésitent à livrer aux flammes cinquante à soixante mille personnes afin de réduire l'hérésie (2). L'orthodoxie, vaincue dans tout le nord de l'Europe, allait succomber dans nos régions, lorsque Philippe II prit un parti violent. Le duc d'Albe, Alexandre Farnèse, don Juan allaient successivement faire peser sur nous la logique rigoureuse d'un gouvernement despotique. La Flandre, Gand surtout, éprouvée par de si rudes revers depuis une longue succession de siècles, allaient parcourir, sans trêve, tous les cercles de la plus horrible tyrannie. Vaernewyck, âgé de quarante-huit ans en 1566, terrible date pour sa ville natale, décrira *de visu* les ravages des iconoclastes, la folie de prosélytisme des calvinistes, l'intransigeance de leurs adversaires, les exactions et les massacres que traîne à sa suite l'occupation étrangère; il comptera toutes les affres de cette agonie d'une ville sacrée jadis, grande par le courage et la liberté, maintenant énervée et exsangue.

La mort a malheureusement fermé le livre.

L'écrivain s'est éteint à l'heure où le Prince d'Orange tentait d'occuper en armes le Hainaut. Toutefois, le champ embrassé par les Mémoires de M. van Vaernewyck est fort étendu, on le voit, et la valeur documentaire de son travail est grande. Mais son texte est loin de pouvoir, au point de vue académique, subir la comparaison avec d'autres œuvres du même temps, notamment les productions de Marnix de Sainte-Aldegonde. La pureté du style et de la langue a peu préoccupé le chroniqueur, assez peu érudit de son propre aveu. Vaernewyck déclare ne pas connaitre le français, habituellement employé dans la correspondance diplomatique et dans beaucoup de pièces administratives de son temps. Les quelques citations françaises qui se rencontrent dans le texte des Mémoires sont fort incorrectes, et, parmi les pièces liminaires de l'édition de 1568 du *Spieghel der Nederlandscher Audtheyt*, figure une dédicace où l'auteur, s'exprimant en vers, répond aux critiques formulées contre son ouvrage : que l'on a tort d'envier un écrivain sans artifice et de faire un grief de ses erreurs à un pauvre homme qui, « sauf sa langue maternelle, n'en connait point d'autre ». Faisant allusion à la part large que la compilation a dans l'œuvre critiquée, l'auteur ajoute que ce n'est pas une tâche légère de réunir les textes de tant d'écrits et de « fourrer son nez dans des centaines de volumes ».

Quoiqu'ailleurs Vaernewyck assure n'avoir passé qu'un mois en tout

(1) Paillard, *Troubles de Valenciennes*, t. III, p. 34.

(2) Gachard, *Correspondance de Marguerite de Parme*, t. II, p. 515.

à l'école pour y apprendre à lire et à écrire, ses œuvres font preuve d'une faculté d'assimilation extrême et de lectures étendues, sinon fort bien coordonnées.

Il se hasarde, quoiqu'il en ait dit, en des citations d'une latinité assez correcte, et même ses Mémoires renferment une note latine, non sans quelque relent culinaire, il est vrai. Les citations, les souvenirs de « ces centaines de livres », où le digne homme a « fourré le nez » par pur dévouement pour ses semblables, jouent à notre auteur d'assez mauvais tours. Des citations d'un à-propos souvent discutable, des rapprochements historiques, dont la filiation n'apparaît pas toujours, émaillent les chapitres où, devisant de politique et de morale, il croit indispensable d'affirmer cette passion de l'antiquité qui fut la maladie du XVIe siècle. Soyons indulgents pour ce digne Gantois, en tenant compte des étranges égarements où l'étude renaissante des classiques avait jeté les savants les plus éminents de son temps.

Il n'était pas alors d'écrivain qui ne s'attachât à copier Virgile, Tacite, Tite Live : Garnier, dans son commentaire sur Ronsard, dit que des gens se retiraient à la campagne pendant des années, s'occupant « de translater Pindare, commenter Horace et pénétrer le sens de ces *vénérables Druides de l'antiquité profane* ». M. van Vaernewyck, — un autodidacte comme il y en eut beaucoup à une époque où, de simple gardeur de moutons, le Picard La Ramée devenait professeur à l'Université de Paris, — mérite, nous le répétons, quelqu'indulgence. Si Paquot s'étonne, à propos de son *Historie van Belgis,* que l'on ait été « assez bête pour l'admirer et l'assimiler aux meilleures œuvres de l'antiquité, » n'est-ce pas l'excuse de Vaernewyck qui n'a fait que sacrifier aux travers de son temps, et n'est-il pas permis de rappeler Montaigne, ce vaste et clair esprit, mettait, au dessus de l'antiquité elle-même, Ronsard qui, pour être un des pères de la poésie française moderne, n'en fut pas moins le parodiste des anciens, dans mainte œuvre incorrecte et sans goût?

Marc van Vaernewyck a gardé le style si souvent ampoulé de nos rhétoriciens, entremêlant, dans leurs élucubrations ingénues, la mythologie, la fable villageoise, l'histoire sacrée et les légendes du cycle chevaleresque. Il est du temps de cet avocat Féron qui consacra toute sa vie à pondre trois in-folios détaillant le blason de l'histoire universelle. Le premier livre nous révèle, agrémentées d'une devise d'Ovide, les armoiries d'Adam, premier père de roture et de noblesse, filles du même lit. Ainsi beaucoup d'honnêtes gens s'estimaient heureux lorsqu'ils étaient parvenus à échafauder quelque système bien obscur, avec des matériaux héréroclites empruntés aux littératures grecque, romaine ou hébraïque. On aurait lieu de s'étonner d'un tel travers chez Vaernewyck, alors qu'il s'agit de mémoires destinés, il prend soin de nous le dire, à ne point être livrés à l'impression. On n'étale pas une telle érudition dans un soliloque, mais ces longues gloses sont la preuve de la sincérité de l'historien. Les péripéties dont il est témoin se précipitent et font surgir tant d'incidents

inattendus que la tête lui en tourne littéralement. Il n'entend pas renoncer à son droit d'émettre des appréciations sur des faits qui le déroutent, ni de risquer des prévisions; il discute donc, en son for intérieur, *pro et contra*, selon son expression, tout ce qui se produit chaque jour dans le domaine de la politique, de la morale, des faits matériels. La sincérité et son bon sens se manifestent dans ces controverses singulières : sa foi en l'Eglise est profonde; son respect du principe d'autorité est inébranlable, mais son zèle est raisonnable. Il discute, accumulant les arguments que la tradition enseigne, ou ceux que suggère sa propre dialectique, en toute occurrence. Que l'on ne prenne pas le change sur ces digressions, souvent assez longues et aux allures d'homélie; que l'on se garde d'un mouvement d'impatience tout naturel et que l'on aille jusqu'au bout; la personnalité caractéristique de l'écrivain, le milieu où il vivait et où se débattait sa conscience, apparaitront nettement. Or ce n'est pas une étude à dédaigner, celle de cet excellent homme se chapitrant, pour ne rien accepter qui puisse avoir couleur d'hérésie. Combien ces dialogues véritables du moi et du non-moi, en disent long sur l'état d'âme, pour nous servir d'une expression aujourd'hui consacrée, des hommes qui vécurent cette fin du moyen-âge; combien plus instructifs que les livres couramment cités comme les plus aptes à faire la lumière sur les événements d'autrefois.

L'Histoire écrite par les philosophes avec les pièces d'état, les correspondances diplomatiques, les traités et les contrats, les lettres officielles des généraux, des ambassadeurs et des ministres, offre un puissant intérêt; mais l'homme de notre temps qui raisonne le plus doctement des choses de jadis, l'historien le plus fureteur et le plus pondéreusement documenté n'aura jamais la notion des sentiments de ces foules dès longtemps anéanties dans la mort. De là cette valeur toute particulière d'une histoire en apparence beaucoup moins scientifique, celle qui envisage le côté intime et moral des événements, recueille les impressions fugaces de la foule, les note d'un ton familier et donne du relief à des faits secondaires forcément inconnus des plumitifs de l'histoire officielle. C'est de la sorte que Vaernewyck a compris sa tâche.

Sa vie s'est passée à écouter, à regarder, à réfléchir.

Il dévore des yeux et des oreilles tout ce qui se passe à sa portée. Il s'attarde de préférence aux faits qui se produisent sous ses yeux. Lui qui, dans son *Historie van Belgis*, fait le tour du monde et parle si couramment des antipodes, il est l'historien de son quartier avant tout et des rues avoisinantes. Il va sans dire qu'il se tient au courant de la politique générale. Il lit toutes les pièces administratives qui lui tombent sous la main, consulte sur les faits d'hier et sur ceux de demain tout le monde, depuis le Grand Bailli et ses adjoints jusqu'aux bonnes gens de la campagne qui portent à la ville les denrées et les nouvelles du plat pays, et servent, pour ainsi dire, de vigies aux citadins en ce temps de subites prises d'armes, de camisades et de razzias.

La méthode d'information que nous venons d'exposer peut engendrer des

mécomptes et des interprétations erronées des péripéties historiques, mais qu'y faire? Notre chroniqueur se renseigne de son mieux et n'invente rien; il n'hésite pas à se reprendre si l'événement contredit une hypothèse hasardée par lui. Sincère donc, il possède en outre le don d'observer et de peindre, et, nous donnant l'illusion de la vie, il nous introduit dans le milieu même où s'écoule sa probe existence. Sans doute, il se méprend souvent sur le sens et sur la portée des choses dont il parle. D'autres témoins, spectateurs des mêmes événements, en eussent peut-être tracé un tableau bien différent, leur tempérament, leurs convictions ou leurs préjugés n'étant pas les siens; mais sans ses Mémoires que de détails précieux seraient perdus! Peut-être ces prédilections tiennent-elles à la faiblesse de nos organes visuels, mais nous croyons les observations terre à terre d'un bonhomme qui se trouvait sur place mieux faites pour donner à la généralité du public la sensation, la vision du drame historique, que les tableaux symétriquement disposés des écrivains les plus savants. Telles, les œuvres d'art plastiques sont les plus simplistes et les plus éloquents témoignages des transformations sociales. Assez volontiers l'on dirait aux historiens qui nous dévoilent les pensées de derrière la tête des politiciens les plus dissimulés et nous exposent les ressorts des actions les moins coordonnées des partis :

« Et d'où savez-vous tout cela? »

Rien d'aussi transcendantal chez Vaernewyck, qui s'est fort clairement expliqué dans le passage suivant, et sur les procédés d'information et sur le but qu'il s'est proposé. Ayant à constater que, dans une accusation lancée contre les Calvinistes, il y a eu maldonne, il se reprend :

« On sut bientôt que ces nouvelles étaient fausses; si je les rapporte, » comme j'ai fait de racontars analogues, en maint autre endroit de ces mémoires, » ce n'est pas que je leur aie jamais prêté créance, mais les " on dit ,, sont le » plus sûr moyen de faire connaitre les dispositions d'esprit où se trouvaient » ceux qui les ont mis en circulation. Je donne les bourdes pour ce qu'elles » valent. Aussi les versions diverses que je note ne sauraient-elles faire foi; » elles serviront seulement à garder mémoire des préoccupations de l'esprit » général au moment où naissait et se propageait tel ou tel récit. » Après avoir insisté sur les difficultés qu'il rencontre à se procurer des renseignements sûrs, il ajoute : « Comment m'y prendre pour écrire ce que j'ignore? N'est-ce pas » beaucoup déjà de sauver maints faits de l'oubli? Qui sait, peut-être aurai-je » relaté les événements plus exactement que maint greffier, car un greffier, » non plus que moi, ne pourrait tout savoir.

» D'ailleurs, on gaze et l'on est forcé de gazer bien des choses, d'où résulte » que la vérité est souvent méconnue et demeure sous le boisseau. Pour ma » part, toutefois, n'ayant nul désir de faire imprimer ni de rendre publics ces » mémoires, j'ai écrit sans guère me contraindre ».

Vaernewyck disait vrai : il a fidèlement relaté ce qu'il voyait, « une année où », dit-il, d'un air goguenard, « les mensonges n'étaient point chers »,

et toujours il a parlé sans contrainte. « La pensée est libre et la langue difficile à brider » dit-il quelque part; aussi ne dût-il pas être fort avancé dans son récit avant de comprendre que le métier d'annaliste avait besoin de mystère dans le voisinage de Maître Pierre Titelman ou de tel autre fonctionnaire, comptable au Roi Philippe II de l'orthodoxie littéraire de ses sujets de Flandre.

Un miroir est un réquisitoire, au milieu d'une société livrée à des convulsions semblables à celles qui agitaient alors les Pays-Bas, et la conscience indiscrète de notre chroniqueur l'eût exposé à de durs traitements : il dut laisser libre sa pensée, en bridant sa langue. Il y a quelque chose de pénible, dont le lecteur sera frappé, dans les efforts que Vaernewyck fait pour mettre d'accord le respect dû à de hauts personnages tels que le comte d'Egmont et le Prince d'Orange, avec la vénération qui s'attache au très gracieux et miséricordieux Roi qui les envoie à la mort ou met leur tête à prix..... Les revirements auxquels le chroniqueur assiste sont si brusques qu'à peine le digne homme sait-il ce qu'il est permis de penser tout bas.

Vaernewyck est bouleversé en voyant déroger aux traditions antiques maintenant en équilibre toute la hiérarchie nobiliaire ; si imprévues que lui aient semblé, au premier abord, les rigueurs royales, il n'a garde de se départir de sa foi en cette mansuétude et justice de Sa Majesté, fiction à laquelle sacrifiaient ces étranges rebelles qui, jusqu'au gibet inclusivement, prétendirent ne faire la guerre qu'au duc d'Albe et nullement à leur « Roy et droiturier seigneur », auquel ils déclaraient demeurer fidèles jusqu'à la besace. L'arrestation de si puissants personnages stupéfie Vaernewyck ; car, en vrai bourgeois, il est essentiellement respectueux. Il fait, en son neuvième livre, amende honorable de la bonne opinion qu'il a manifestée au sujet du prince d'Orange dans ses livres trois et quatre. Nous écartons l'idée d'une palinodie dictée par la peur, mais il est curieux, nous semble-t-il, de voir ainsi typé ce doctrinarisme inconscient, élément flottant intervenant, d'une façon décisive, pour imposer à toute société régulière des opinions moyennes, se faisant à tous les régimes et s'apitoyant sur les victimes de gouvernements mauvais sans toutefois songer à s'attaquer au principe même de ces gouvernements. Foncièrement religieux, Vaernewyck constate à charge du clergé de graves abus. Il ne masque pas les défaillances professionnelles ni les faiblesses morales des prêtres ; mais le respect qu'il porte à la religion n'est en rien amoindri par des constatations faites par des autorités peu suspectes (1), d'ailleurs, de connivences calvinistes. De même, à l'époque où les troupes du duc d'Albe pèsent le plus lourdement sur la population de Gand, le chroniqueur qui relate par le menu leurs crimes et

---

(1) Voir notamment la lettre adressée de Bruxelles au Conseil de Flandre le 14 sept. 1561 par Marguerite de Parme : Gaillard, *Archives du Conseil de Flandre*, p. 219.

leurs exactions, ne soinge-t-il pas un instant à incriminer le Roi qui envoie à ses sujets ces « étranges missionnaires » ; tout au plus se demande-t-il si c'est bien la récompense due à leur attachement et à leur loyalisme. Cette endurance est la marque du tempérament féodal survivant, chez le sujet, à tant de duretés et de trahisons. A Gavre au moment où le duc de Bourgogne, suivi de son fils, pique des deux pour assaillir une troupe de Gantois ralliés après la défaite, ces braves gens demeurent saisis en reconnaissant sous cette armure dorée *leur seigneur* dont, par serment, ils avaient juré de respecter *la vie et les membres*. L'instinct de conservation décide seul ces rudes hommes à se défendre. Cette foi dans l'autorité demeure inébranlable chez Vaernewyck ; il relate les faux bruits de voyage en Flandre que fait courir périodiquement Philippe II, et, chaque fois que ces fallacieuses assurances sont réitérées, il exprime l'espoir que, cette fois, le Roi viendra restituer en ses états la paix et la prospérité.

Les excès des iconoclastes allument, dans le cœur, naturellement bon, du pieux marguillier de Saint-Jacques, des colères ardentes, qu'il exhale en des prosopopées d'un pittoresque souvent excessif.

L'artiste est au moins aussi indigné chez Marc que le catholique. En tout cas, il déclare que telles gens méritent la mort. Il ajoute que c'est rendre service aux hérétiques de les brûler ou pendre sans retard, leur âme, en effet, devant être comptable de tout le scandale donné par eux aux simples personnes. On ne saurait, dans leur intérêt, les rayer trop vite du nombre des vivants. Aussi Vaernewyck ne blâme-t-il pas un capitaine de la ville qui, apostrophant grossièrement des femmes et des enfants se rendant au prêche calviniste, leur prédit à tous la hart à courte échéance ; tout au plus Marc trouve-t-il que ce soudard eût pu ne pas être aussi grossier. Il est à son avis demeuré dans la justice. Ici encore Vaernewyck accepte les idées générales de son temps. On n'a pas le droit de le blâmer de n'avoir point été un des précurseurs de la réforme pénale, venue tard, par laquelle tant d'iniquités légales ont disparu. La jurisprudence de son temps était prodigue de sévérités équivalentes à celles que Vaernewyck souhaitait aux hérétiques, pour des délits plus bénins que l'envahissement et le sac des églises ou la rébellion à main armée contre les édits du Roi. Mais que la répression suive l'offense, et voilà Vaernewyck oubliant d'être dévot pour être plus chrétien : il verse des larmes de pitié en voyant pendre un iconoclaste qu'il connaît, un ancien valet de son frère. Prévoyant que le temple bâti par les calvinistes de Gand, au faubourg de Bruges, sera bientôt démoli, il s'y rend, assiste au prêche et déclare qu'il eût été édifié « comme les autres jusqu'aux pleurs, » si leur religion était recommandable. Ainsi gardé à carreau, il ne deviendra pas de la paroisse, mais il souffre cruellement de tous les coups portés à sa ville natale par l'occupation espagnole. Il laisse subsister fort peu de chose de l'héroïsme de ces bandes du duc d'Albe, dont il décrit les tares avec une plume qui parfois fait penser à celle de Brantôme. Indigné des excès commis par des coupe-jarrets bardés de fer au

milieu d'une population désarmée, il s'écrie : « La ville de Gand est devenue un abattoir d'hommes ! » et les accents d'indignation que la pitié sainte fait jaillir de son cœur, éclairent de lueurs vengeresses le style habituellement paterne de notre chroniqueur. Celui-ci, cette fois, a rencontré la Satire Ménippée où Daubray pousse ce cri retentissant comme un coup de foudre à l'assemblée des Etats : « O Paris qui n'est plus Paris ! mais une spélonque de bêtes » farouches ; une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains, un asile de » voleurs, meurtriers et assassinateurs. Te voilà aux fers ! » Il y a sans doute plus d'art dans la Ménippée, mais le sentiment est le même et son explosion est identique.

La langue dans laquelle Vaernewyck s'exprime n'est guère académique; son orthographe est fort instable; l'emploi parasite des particules, l'usage abusif de synonymes redondants et d'équivalents, la maladresse avec laquelle se rattachent les membres de la phrase, sont des détails qui trahissent la lutte de l'écrivain contre les difficultés que le maniement de la langue suscite à son inexpérience. Souvent la forme est rocailleuse ; des termes vieillis déjà de son temps, des tournures patoises et des mots de terroir, tantôt empruntés au dialecte gantois, tantôt à l'idiome de la West-Flandre, se pressent sous sa plume.

Une traduction, dans ces conditions, n'est point aisée et nous n'osons espérer avoir réussi, à force de bonne volonté, à soustraire la nôtre à tout reproche. Nous avons eu parfois quelque scrupule d'être trop exact, car, sans songer à mal, l'auteur dit « tout à trac » des choses assez vertes. Contribution utile à l'étude des mœurs de nos ancêtres, dont les façons de parler peu farouches ont laissé plus d'une trace dans le franc parler des Flamands contemporains.

Avec ces défauts et ce peu de souci de tout raffinement, le langage de Vaernewyck a quelque chose de brave et de fort, et l'on peut dire de son livre ce que Chateaubriand a dit de Pierre de l'Estoile : « Il a écrit à la diable, pour l'immortalité. » Rien ne résume mieux le caractère de l'homme et de son œuvre que ces lignes de Vaernewyck lui-même, exposant la façon dont il entend le devoir de narrateur :

« L'on ne permettrait plus de nos jours de comprendre de façon malhonnête » la mission d'un écrivain, insistant longuement sur les fautes des uns, disssimu- » lant les tares des autres. En vérité nous avons tous erré, les uns, à dire vrai, » plus grossièrement que les autres, mais tous, en bien des matières, nous avons » agi à l'aveuglette.

» L'hérésie, à bien des égards, peut devenir utile, car elle mène à l'examen » de la vérité et à l'étude de la parole révélée (1). Me contenterai-je dans ce récit,

(1) Robertson n'a fait que développer cette idée dans son chapitre : La Réformation contribue à perfectionner dans l'Eglise la morale et les sciences. *Histoire de l'Empereur Charles V*, livre X, p. 231 (Édit. Buchon).

» de charger, noirs comme démons, les pauvres Gueux qui, plus tard, payeront,
» pour majeure partie, de leur vie et de leur fortune une folle témérité et demeu-
» rerai-je muet, quant aux reproches encourus par le clergé en ces événements ?
» Non point. Un historien honnête doit relater les antécédents des choses, de
» même qu'un bon chirurgien porte la sonde au fond de la plaie. Quoi de plus
» salutaire et de plus utile que la connaissance des causes et des circonstances.
» Si quelque maison devient la proie des flammes, vite on s'informe de la
» cause du sinistre. Quelqu'un est-il blessé ou tué, surgit-il quelque rixe, vite
» chacun de s'informer du motif de la querelle.

» Piètre historien en vérité que celui qui, narrant les batailles, ne soufflerait
» mot des origines de la guerre ! Les causes sont les pieds sur lesquels
» l'histoire s'avance calme et ferme. Sans elles on dit d'un historien : Il a
» les pages pour conseils (1), il prend parti, il a une opinion préconçue, il n'agit
» pas en droiture. C'est en raison de ces considérations que je souhaite voir
» prendre en bonne part ce que j'ai écrit en m'inspirant, Dieu le sait, de la
» vérité seule.

L'homme qui exprime, en de si nobles termes, la haute opinion qu'il avait de sa tâche, ne s'est pas, insistons sur ce point, contenté, comme tant d'autres auteurs de mémoires, de remémorer des faits déjà lointains et de noter, au cours incertain des souvenirs, les événements sur lesquels le temps a accumulé déjà sa poussière grise, si rapide à s'étendre.

Son butin s'est amassé jour par jour, les nouvelles se contrôlant les unes les autres, se démentant parfois; mais Vaernewyck demeure toujours sincère dans le sens moral le plus élevé et aussi dans le sens de l'art. C'est un reporter, à la façon de ces chroniqueurs gothiques apparentés aux peintres dont en Flandre Pierre Breughel fut le dernier ; nous le voyons au milieu des scènes les plus terribles, des plus larges tableaux, préoccupé de détails qu'il sait typiques, vétilleux comme un témoin qui s'est juré de ne rien celer, de ce qu'il sait de science personnelle, le jour du jugement. Combien de telles qualités sont rares et précieuses ! Nos lecteurs se rendront compte de toute l'importance de l'œuvre de Vaernewyck, en lisant la narration que celui-ci — attaché, semble-t-il, aux pas des Iconoclastes, — fait de toutes les œuvres d'art détruites, à Gand surtout, par ces énergumènes, et aussi des statues et tableaux que des gens avisés avaient pris soin de soustraire à leur fureur. Les détails que ce minutieux récit nous a transmis sur les œuvres de Jean de Heere, de Jean de Maubeuge, Hugues Van der Goes et nombre d'autres, forment une utile contribution à l'histoire toujours si peu connue des peintres gothiques flamands. Vraiment artiste de cœur, Vaernewyck trouve des accents attendris pour exprimer la joie qu'il éprouve de savoir, loin des atteintes des

---

(1) Il prend conseil des écervelés et des enfants.

iconoclastes *l'Adoration de l'Agneau* qu'il appelle : le tableau *d'Adam et Ève*. Sa description de l'admirable joyau, dont la coloriste Italie fut elle-même éblouie, est digne de l'œuvre que Goethe appelle : « le pivot de l'histoire de l'art. » C'est avec une chaleur communicative que le chroniqueur, navré de la perte de tant de chefs-d'œuvre, évoque les formes des œuvres d'art dont, avant les excès des briseurs d'images, les églises de Gand étaient encombrées. Sous sa plume, renaît l'aspect de chaque portail, de chaque nef, de chaque chapelle; on sent la sincérité de la douleur qu'il éprouve en se représentant la beauté à jamais évanouie des rétables de Maître D'Heere, qu'il appelle un autre Phidias. Du tas de décombres, jonchant, le lendemain du sac, le parvis des églises dont la piété de nos ancêtres et leur amour des arts avaient fait des musées, la piété de Vaernewyck fait à nos yeux renaître les chandeliers aux larges branches chargées d'éclatantes armoiries, les blanches théories de statuettes, les rétables finement ouvrés et polychromés où fourmille un peuple de figurines délicates. C'est que sorti, avec quelle joie ! de ses digressions politico-théologiques, le digne marguillier est frère de ces imagiers raffinés et naïfs, tailleurs pieux de ces rétables où éclate, sur le chêne ou la fine pierre d'Avesnes, un riche décor diapré d'or, de cinabre et d'azur. Comme eux, il croit, et leur art est apparenté au sien. Il excelle, comme eux, à faire, sur un fond de vieux remparts couronnés de hourdages compliqués et flanqués de tourelles, défiler de tendres figures de femmes et de vierges en pleurs, de durs hommes d'armes, de bourgeois cossus, d'implacables procureurs et de bourreaux. Comme pour Thierry Bouts, Albert van Ouwater, Quentin Metsys et tant de glorieux anonymes, la mort et les supplices, alors partout prodigués, ont pour lui un macabre attrait. Il a étudié minutieusement, et figé dans sa prose qui fait image, l'expression des visages que tord l'angoisse de l'estrapade ou que blémit, au pied de l'échafaud, l'approche de l'inéluctable.

Les derniers appels des noyés de cette affreuse tempête, le cri suprême du supplicié, son blasphème ou sa prière, tout cela se trouve noté. Pitoyable au mauvais comme au bon larron, Vaernewyck a jeté loin de lui l'intolérance que l'éducation a pu déposer dans son esprit, mais qui n'a point trouvé accès dans son cœur. Il frémit, en voyant la danse macabre déchainée par le duc d'Albe sur son pays, la potence marquer l'étiage égalitaire des conditions sociales, des âges et des sexes confondus fraternellement sous le glaive du bourreau. Il a frémi, en assistant à la longue série de supplices qui ensanglante le sol flamand. S'il se place au premier rang des spectateurs de ces drames,

---

(1) L'excellent homme est même superstitieux. Un poisson monstrueux dont la description, et surtout le dessin exécuté par Marc van Vaernewyck, fera reconnaître aux spécialistes un ommastrèphe, céphalopode assez connu, semble à l'auteur le présage de grands malheurs ; ainsi les jeux d'enfants simulant des batailles ou des processions, signifient de grandes perturbations politiques et religieuses. Et pourtant Vaernewyck explique les éclipses pour éviter que l'on n'interprète sottement ces phénomènes naturels.

ce n'est pas en désœuvré barbare ni en lâche curieux, mais il semble avoir pressenti la belle parole de Stendhal : « Pour savoir l'histoire, il faut oser la regarder en face ». Aussi n'a-t-il pas hésité à voir appliquer ces peines qu'il a, tout d'abord, déclaré bien méritées et prononcées en équité. Bientôt il a mêlé ses larmes à celles des suppliciés et, n'osant condamner ceux de ses contemporains qui assumaient la responsabilité de sentences si impitoyables, il a rendu témoignage des faits en honnête témoin, laissant à la postérité le soin de prononcer en appel. A travers les digressions dont il accompagne ces récits, toujours variés, de faits souvent identiques, il demeure vraiment peintre et sa plume note d'inimaginables détails. Citons-en un, entre mille : le sang des décapités jaillissant plus fluide, sous l'influence de la chaleur d'un beau jour d'été !

Cette précision donne à Vaernewyck un pouvoir évocateur singulier qui, malgré les défauts auxquels s'arrêteront peut-être les lecteurs qui traitent l'histoire comme une abstraction scientifique, met son œuvre puissamment en relief. Quand l'auteur discute, il nous permet, peut-être, d'apprécier plus que de raison, comme il le dit lui-même, les préoccupations générales suggérant des nouvelles erronées ou des sophismes juxtaposés à des vérités tenues alors pour des paradoxes ; mais, lorsqu'il narre *de visu*, l'homme apparaît, se mêlant aux choses, les animant et nous communiquant les vibrations de son émotion. La misérable humanité, dont les affres sont étalées devant nous, bat dans notre propre cœur, et cette analyse poussée au détail est faite de si bonne foi, qu'elle n'empéche pas une synthèse exacte de se former. Vaernewyck, quoiqu'il n'ait osé l'écrire nulle part, pensait que l'inutilité des persécutions est le meilleur argument en faveur de la tolérance. Si respectueux qu'il fût du principe d'autorité, il a senti que la colère et la haine conseillaient mal les grands de la terre aussi bien que les petits. L'idée de pacifier un pays en le dépeuplant, et de le calmer en le saignant aux veines, ne lui semble pas bien géniale, et il se demande si des envoyés du Ciel auraient ainsi le glaive au poing et se transformeraient en messagers de sang et de mort.

« *Ik heb*, dit-il, *wat vrijelijk gesproken* ». J'ai parlé un peu librement. Aussi a-t-il gardé et si bien caché le manuscrit de son œuvre que celle-ci a risqué d'être à jamais perdue. Nous l'avons dit, elle tomba, en 1869, par une chance heureuse entre les mains de l'homme qui méritait le mieux que cette bonne fortune lui advint, et qui a rendu un service signalé aux sciences historiques en publiant les *Beroerlicke tijden*. Nous serions heureux d'avoir, à notre tour, contribué, par cette traduction, à faire connaître une œuvre que nous plaçons au premier rang pour sa verdeur, sa liberté d'allure et sa franchise.

HERMANN VAN DUYSE.

Livre Vn.



Armoiries du Comté de Flandre,
d'après l'Armorial manuscrit de Liévin Vander Schelden.

CHAPITRE I.

Premiers prêches calvinistes en plein air, tenus aux abords de la célèbre cité de Gand, capitale de la Flandre. Comment la justice y eût volontiers mis obstacle.

La nouvelle courut vers ce temps-là que quelques individus prêchaient en plein champ la doctrine de Jean Calvin. Ils attiraient beaucoup de monde, le peuple étant avide de nouveautés et curieux de changement, penchant qui l'entraîne, comme le démontrera la suite de ce récit, en de grands désastres et de vifs regrets. Les prêches se tenaient, disait-on, près d'Anvers, célèbre et riche ville de grand trafic, et aussi dans le Hainaut, près de Valenciennes, en West-Flandre et en d'autres régions. Beaucoup d'honnêtes gens à Gand s'émurent à la pensée que les mêmes faits pouvaient aussi se produire chez eux, et leurs craintes ne devaient que trop tôt se réaliser.

En effet, vers le milieu de Juillet 1566, nous apprîmes qu'un prédicateur réunissait à ses prêches, à Mariakerke, soit à une petite lieue de Gand, un groupe de gens d'allures équivoques, pour la plupart compagnons de métier d'origine étrangère, venus en apprentissage en notre ville. Il y avait eu simultanément des prédications à Mont-Saint-Amand, où l'orateur avait pris pour chaire l'échelle d'un moulin. Les auditeurs de ces prêches invitaient les passants à se joindre à eux pour entendre la parole de Dieu. C'était leur mot.

Le bruit courut à Gand sur ces entrefaites que des bourgeois de Gand, habitant une petite maison de plaisance non loin de là, avaient caché chez eux le pasteur réformé qui craignait la prison. Le magistrat ayant fait une descente de justice en la dite maison, on l'avait fait évader par une porte de derrière et prendre la fuite en traversant le fossé d'enceinte.

Les magistrats, aussi bien des campagnes que des villes, commençaient à s'inquiéter des manigances et des roueries des sectaires. Nous pûmes nous en convaincre le dimanche dernier jour de Juillet.

A la prédite date un homme portant le costume séculier : casaque de menu vair et chapeau de feutre gris, prêcha près de la porte St-Liévin, non loin de la chapelle, du haut d'une colline entourée de bois taillis et de plantations. C'était un homme de petite taille, d'environ trente ans, et qui, d'après son accent, devait être des environs de Courtrai. Il parla tête nue et son maintien accusait sa modestie.

Il s'était assis sur les capes et manteaux que lui avaient prêtés ses



Vue de Gand, vers Mariakerke, d'après la grande vue panoramique de 1534.

auditeurs; devant lui se trouvait un livre où parfois il lisait quelque texte, et qu'il fermait ensuite, pour poursuivre son allocution.

Avant d'entamer son prêche, il s'agenouilla, joignit dévotement les mains, puis, afin de n'être capturé ni surpris, il pénétra, lui sixième, dans le parc voisin de façon que l'on ne pût, avant qu'il eût pris la parole, savoir lequel des six était le prédicateur. Il commenta l'Evangile du jour, admonesta les pècheurs, et fit prier pour le Roi et le Pape afin que Dieu les éclairât et que la parole de Dieu (c'est ainsi que les Réformés désignent leurs doctrines) pût sans entraves suivre son cours. Son prêche avait été annoncé pour trois heures, mais commença à deux.

Hommes, femmes et petites filles formaient trois groupes de trente personnes chacun environ, et disposés en rangs serrés sous la direction d'un instructeur. Parfois l'auditoire entonnait des psaumes, et les petits livres où ces psaumes étaient imprimés sous forme de chansons se vendaient un denier. Chaque auditeur en possédait un.

Ce spectacle tout à fait nouveau, surtout en Flandre, attroupait beaucoup de curieux.

Tous ces détails me furent rapportés par ma blanchisseuse, que je crus de mon devoir de prémunir contre le danger de ce qui se tramait ainsi, lui disant que, si l'on ne coupait court à de telles menées, il en résulterait de grands périls; mais cette bonne femme, comme beaucoup de gens de petit esprit, jugeait tout cela bien inoffensif et même édifiant.

Les magistrats gantois étaient loin, en revanche, de fermer les yeux sur ces événements qui menaçaient le repos de la ville et de ses habitants.

Messires les Echevins et les Membres du Conseil de Flandre — qui tiennent à Gand leur consistoire, — délibérèrent sur le parti à prendre.

Le Conseil opina qu'il fallait couper le mal dans la racine par une répression qui paralysât et effrayât les sectaires. Ceux-ci prêchaient, on le savait, avec mille appréhensions, et il était préférable d'enrayer le mal dès ses débuts plutôt que d'attendre qu'il eût atteint son paroxysme, ce qui rendrait la guérison impossible.

Conformément à ces résolutions du Conseil, Messire Pierre van Overbeke, écuyer, deuxième bailli de Gand, Maitre Jean de Bruyne, procureur général du Conseil de Flandre, Messire Liévin van Secleers, seigneur de Gothem, bailli du Vieux Bourg, montèrent à cheval vers quatre heures de l'après-midi, suivis de leurs lieutenants et sergents en même temps que des hommes de la prévôté de l'abbaye de Saint-Pierre, sise près de Gand, tous passablement équipés, portant arquebuses à mèche et autres armes analogues.

L'expédition se trouvait renforcée d'autres personnes encore, et une telle troupe de cavaliers et de fantassins ne pouvait sortir de la ville sans entrainer une foule de curieux que l'on peut bien évaluer à dix mille.

Les plus timorés prirent position sur les remparts, mais la généralité suivit les magistrats à l'endroit plus haut mentionné.

Messires du Magistrat et du Conseil, voyant cette quantité de curieux se presser en désordre, au point d'entraver la marche des chevaux, en augurèrent défavorablement pour le résultat de leur expédition. Toutefois, la majeure partie des assistants n'était suspecte d'aucune intention malveillante, étant uniquement attirée par l'attente des événements; d'autres couraient au prêche comme à un spectacle encore nouveau.

Tel riait, tel plaisantait, tel autre enfin prenait parti pour le prédicateur et ses fidèles. Dans l'occurrence, ces derniers, apercevant de loin un gros de cavaliers et de piétons armés, se doutèrent aisément que la chose les concernait. Certains d'entre eux prirent la fuite en toute hâte, non sans faire évader le prédicateur affublé d'un manteau qui le rendit plus méconnaissable. Les autres se groupèrent, étroitement serrés. Les femmes poussèrent des cris pitoyables en voyant, à la tête des cavaliers, la rapière au poing et criant : *A moi! à moi!* le bailli porte-verge de Gentbrugge, Corneille Croes, qui habitait à Gand le Putte, non loin de la grange d'Eglins.



Bon nombre des gens du prêche étaient jeunes; on remarquait parmi eux des apprentis d'assez mauvaise mine. Peu s'en fallut donc que l'affaire tournât mal, car ces gens se mirent à lancer des cailloux pris sur la grand' route, dans la direction du Bailli, pendant qu'ils criaient à l'unisson : *Frères, demeurez fermes! Ne reculez pas!* Les magistrats : le Bailli du Vieux Bourg, le Procureur Général et le Sous-Bailli de Gand engagèrent la foule à demeurer calme, à se disperser et dirent qu'ils ne venaient molester personne, mais seulement empêcher les rassemblements.

Malgré cela, le tapage ayant fait se cabrer quelques chevaux, des assistants furent foulés aux pieds. Un homme trébucha et roula sur le sol, à quatre pas, si bien que, tête baissée, il tomba dans un fossé, après avoir donné des pieds contre le poitrail d'un cheval. Celui-ci s'étant écarté, il n'y eut point d'autre accident. Il y eut, dans cette cohue de populaire, maint manteau, mainte cape, maint bonnet ou chapeau de perdus. Un vieillard à tête chauve s'en prit au Bailli du Vieux Bourg, lui reprochant, en termes amers, de venir ainsi, sans raison ni droit, troubler des gens paisibles. D'aigres propos furent échangés, si bien que le Bailli, se départant de son calme, s'écria : *Toi, tête chauve, on te pendra!*

La foule se retira après cet incident, chacun retournant chez soi. On eût dit, à voir l'affluence des gens, l'issue d'une procession.

Tels sont les premiers incidents, dignes d'être notés, qui marquèrent les prédications calvinistes près de notre ville. En dépit de l'attitude des autorités, marquant si bien à quel point les prêches leur semblaient blâmables, les Réformés n'attendirent pas longtemps pour contrevenir derechef à la loi. Le même jour, vers neuf heures du soir, ils prêchèrent hors la porte de la Colline, au lieu où se tient la procession de Notre-Dame. Leur conciliabule s'y prolongea jusqu'au matin; car, ainsi qu'on le sut plus tard, plusieurs prédicateurs parlèrent à tour de rôle.

CHAPITRE II.

Détails sur un des nouveaux prédicateurs : Nicaise Van der Schueren. Propos inconsidérés inspirés à certaines personnes par les prêches calvinistes.

Il est de notoriété que l'un des ministres réformés est jeune, de petite taille et de chétive apparence. Plusieurs catholiques qui le connaissent rendent témoignage de sa bonté, de la pureté de ses mœurs et de sa sobriété qui tolère à peine un petit verre de vin par repas. Il est né à Gand, s'appelle Nicaise Van der Schueren et épousa récemment une belle et riche personne nommée.... sBucx, fille de Liévin, laquelle défaillit de peur en apprenant que son mari se fourrait dans pareil guêpier. Lui-même possède certain avoir, car il est fils de feu Guillaume Van der Schueren, que l'on nommait d'habitude Guillemet ou Schuerkin, à cause de ses joyeusetés, étranges grimaces, et des tours facétieux auxquels il se complaisait. Schuerkin tenait un débit de vin rue longue de la Monnaie, à l'enseigne de la Paonne, et fut mis à l'amende pour avoir, en dépit des règlements, mêlé du vin de Rhin à du vin de Poitou.

Le fils abandonna le commerce paternel. Il passait pour assez instruit et avait fait à Louvain quelques études de médecine. S'étant rendu en France, il y mena la vie dissolue de beaucoup de jeunes gens; mais ayant eu, dans quelque pédagogie, l'occasion d'approfondir les choses de la religion, il se rangea. Rentré à Gand, il acquit de certains libraires des livres écrits par de saints docteurs, tels que saint Augustin et d'autres. On vit sa mère, telle une sotte, aller l'écouter, comme si elle obéissait à un mouvement de grande dévotion, lorsqu'il se mit à prêcher la doctrine de Calvin dont il était allé s'infecter en France, ou peut-être ailleurs.

Ce prédicateur frais émoulu se rendit près d'Audenarde pour édifier ses

frères et sœurs ; en revanche, un quidam d'Audenarde ou des environs vint prêcher la religion nouvelle aux Gantois. Ils cherchaient peut-être ainsi à se donner plus de prestige, nul n'étant prophète en son pays, à moins que leur mobile ne fût autre et caché pour nous. La propagande étant fort active à Audenarde, il y eut grand tumulte dans cette localité à l'occasion des prêches. Ceux-ci se tinrent d'abord nuitamment. Commencés à neuf ou dix heures du soir, à la lumière de chandelles, ils ne cessaient qu'au matin, et les prédicateurs alternaient leurs allocutions avec des lectures pieuses. On assurait que les Pays-Bas étaient, sur beaucoup d'autres points, le théâtre de pareils prêches. La Réforme flambait partout, rapidement répandue comme le feu qu'un vent d'orage pousse vivement çà et là dans la paille et le chaume.

Nicaise Van der Schueren prêcha à Stalendriesche (1) près Gand, le trois Juillet. A ce sermon, commencé vers neuf heures du soir, assistaient des gentilshommes à cheval parmi lesquels les gens du peuple crurent reconnaître le comte de Batenbourg (2).

Ces cavaliers firent escorte au prédicateur et furent à Audenarde prendre les autres ministres, en vue, disait-on, de les conduire dans leur pays. Madame la Régente devait en effet, d'après certains bruits, publier incessamment de sévères édits touchant ces prêches. Personne ne s'expliquait l'attitude de ces gentilshommes ; car, parmi les milliers de gens qui affluaient aux prêches, l'on ne voyait que personnes de basse extraction, n'ayant en définitive rien à perdre. Aussi entendait-on par les rues des propos malsonnants comme les malveillants en font courir dans la foule.

Tel se séparait, disait-on, de sa femme, parce que celle-ci ne voulait pas imiter son apostasie; tel autre apostrophait quelque demoiselle en lui disant : *Tu ne tarderas pas à savoir ce que veulent les pauvres gens!* D'autres, voyant passer des riches, disaient : *Je ne voudrais pas être aussi riche que celui-là.* Et quelqu'un ayant demandé : *Et pourquoi?* la réponse fut : *Parce que je ne serais pas fort aise d'être assommé !* (3)

D'aucuns prédisaient au frère Pierre De Backere et au frère Liévin Van den Bossche, dominicains qui dans leur sermons n'épargnaient pas les hérétiques et en étaient fort mal vus, qu'ils ne tarderaient pas à être passés au fil des lances. D'autres, si devant eux on traitait quelque prêtre de messire, disaient : *N'appelez pas ces papistes : Messires, appelez-les plutôt matous*, et justifiaient cette injurieuse appellation par des commentaires que je préfère passer sous silence. D'autres disaient : *Que l'on châtre les papistes, que l'on couvre leur tonsure de bouse de vache.*

---

(1) Lieu dit à Wondelgem.

(2) Il s'agit ici d'un des frères de Bronckhorst, seigneurs de Batenbourg, qui jouèrent un rôle important dans les troubles et furent décapités.

(3) A rapprocher des propos analogues que Froissart prête aux blancs chaperons au temps d'Yoens et d'Artevelde.

Jamais le mot *prêtre* ne sortait de la bouche de ces malveillants. Chacun parlait à sa fantaisie et sans contrainte, tant les excitations de ces prêcheurs de grand chemin avaient excité et aigri contre les ecclésiastiques les gens du populaire.

Remarquez que le langage des réformés s'emmiellait parfois : c'est ainsi qu'ils faisaient prier pour leurs persécuteurs, notamment pour Maître Pierre Titelman, doyen de Renaix (1). Chargé par le Roi d'indaguer du fait de religion, cet ecclésiastique se montrait fort diligent. Investi d'une grande autorité, il en usait pour poursuivre les hérétiques par toute la Flandre, si bien qu'ils étaient exécutés par le feu, la hart, le glaive et la noyade, en même temps que sévissaient contre eux le bannissement, la prison, les amendes, les confiscations et autres châtiments.

Force gens de mœurs dissolues, notamment nombre de femmes mariées dont l'inconduite avait fait scandale, et des hommes que leurs vices avaient fait chasser de leur famille, se jetèrent dans le parti nouveau. Mais je dois convenir que, dans la suite, on compta, parmi les zélateurs de la Réforme, beaucoup de personnes honnêtes, de bon renom, craignant Dieu et d'irréprochable vie. Il semblera incroyable à plus d'un, que les prêches aient pu trouver de l'écho dans un tel milieu.

Il est à noter que ceux-là surtout qui voulaient être appelés catholiques poursuivaient de leur haine et de leur colère ceux qui suivaient les prédications des dissidents. Parfois ils se répandaient contre eux en paroles sanguinaires, se disant trop heureux s'ils pouvaient payer la hart qui servirait à pendre le dernier réformé. D'autres menaces du même genre faisaient assez voir le fond de leur cœur altéré de vengeance et de sang.

De sorte que les deux partis ne se le cédaient en rien au point de vue de la haine. Or, parmi les plus outrés, se faisaient remarquer certains prêtres, colorant, d'un feint zèle religieux, leurs appétits sanguinaires, et montrant plutôt de la cruauté que de la piété. Les partisans des Gueux, de leur côté, se répandaient en propos malséants, laissant couler le venin qui leur inondait le cœur.

Ainsi, par la faute des deux partis, se préparait un immence et furieux carnage. Déjà planait sur les Pays-Bas un deuil affreux et sans remède.



(1) On trouvera dans Motley des détails sur cet inquisiteur. Les éloges accordés par Vaernewyck au zèle de Titelman sont parfaitement justifiés.



Portrait de Charles-Quint.

Reproduction d'une gravure du XVIe siècle.

CHAPITRE III.

Edit rendu contre les prédications nouvelles. Sentence criminelle exécutée à Gand. Prédication près de Gand. Examen des doctrines y enseignées.

Madame Marguerite, notre Régente (1), en son conseil, voyant l'imminence du péril créé par ces doctrines nouvelles, publia un édit. Celui-ci, promulgué d'abord par le Conseil de Flandre siégeant à Gand et confirmé par les Echevins de la Keure, comminait des peines discrétionnaires contre quiconque logerait des ministres hérétiques, les favoriserait, prendrait leur défense à main armée ou assisterait à leurs prêches.

Quiconque livrerait à la justice un de ces ministres, prélèverait sur son avoir six carolus d'or; si le ministre capturé ne possédait rien ou ne présentait pas surface suffisante, la prime serait payée sur la caisse du Roi (2), notre redouté maître, résidant en Espagne que Dieu garde de mal.

Cet édit mitigeait les dispositions d'ordonnances précédemment rendues, en vue sans doute d'empêcher les séditions.

Le même mois, le Conseil fit monter à l'échafaud un riche Hollandais nommé Arthus. On lui trancha le poing, puis la tête. C'était un homme dans la force de l'âge, vigoureusement découplé, portant une longue barbe en éventail. Il était courageux et déterminé; aussi, pour le mener au supplice, lui avait-on étroitement garrotté les mains. Après avoir fait mainte campagne pour compte du Roi, il avait encouru la reclusion au Château des Comtes, et y demeura longtemps, faisant bonne chère d'ailleurs, car il recevait parfois beaucoup d'argent.

Il se trouvait enfermé au Château de Rupelmonde à l'époque où les prisonniers y mirent le feu (3). Comme ils incendièrent la porte afin de s'ouvrir la seule issue possible vers le dehors, le pont, à l'aide duquel ils espéraient se

---

(1) Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint et d'une jeune ouvrière d'Audenarde, Marguerite Van der Gheynst, née en 1522. Elevée par sa tante Marie, reine de Hongrie, Marguerite épousa d'abord Alexandre de Médicis, puis, à la mort de ce dernier, Octave Farnèse, duc de Parme, neveu du pape Paul III. Elle eut de son second mariage deux fils, dont l'un, Alexandre, devait devenir plus tard gouverneur général de nos provinces. Marguerite fut nommée régente des Pays-Bas par Philippe, à son départ pour l'Espagne en 1559, et conserva ces fonctions jusqu'à l'arrivée du duc d'Albe en 1567.

(2) Philippe II, roi d'Espagne, né à Valladolid en 1527, succéda à son père, l'empereur Charles-Quint, comme souverain des Pays-Bas en 1555, après l'abdication de ce dernier. Il mourut à l'Escurial en 1598.

(3) La sédition dont il est question ici avait éclaté pendant l'été de 1564. Le chef des révoltés était un prêtre arrêté comme suspect d'hérésie. Il fut décapité avec neuf prisonniers protestants, ses complices (Strada, liv. IV, 224).

sauver, fut brûlé tout d'abord. Il paraît que cet Arthus empêcha le feu de gagner le réduit secret où l'on conservait d'importantes archives du pays de Flandre. Cette utile intervention lui assura la vie sauve. Transféré au Steen de Gand, comme il est dit plus haut, cet homme, souvent pris de boisson, se laissait aller, en état d'ivresse, à des propos inconsidérés.

Le geôlier, Olivier de Vettere, fils bâtard de Liévin et mon filleul, dut l'engager à être plus circonspect s'il ne voulait être plus étroitement gardé et perdre la liberté relative dont il jouissait.

Olivier, fort jeune, lui parlait sans ambages, et Arthus, plus âgé et se croyant important, prit mal la chose, froissé qu'il était de se voir menacé d'être mis au collier, comme un enfant, par un homme de condition infime, et dont il était l'aîné de beaucoup.

La veille du jour prédit, Arthus ayant bu, lui quatrième, neuf pots de vin du Rhin, se prit de nouveau de querelle avec le geôlier. Saisissant un couteau, il le lui planta droit au cœur.

La victime s'affaissa et rendit le dernier soupir, tandis que le sang jaillit sur les linteaux de la porte.

Ce geôlier était un garçon bien découplé qui, lui aussi, s'était rendu aux prêches. Il se trouva que, le jour même de ce crime, on avait, pour l'exécution d'un autre criminel, dressé les tréteaux sur lesquels habituellement est établi le plancher de l'échafaud. Arthus, suivant des yeux ce travail, avait dit à l'aide qui plaçait les bois de justice : *Je vois que ce sera tantôt le tour de quelqu'un. Ce n'est guère bien fait*, ou quelque chose d'analogue. Or l'événement dont Arthus fut le principal acteur modifia les intentions des juges, et le condamné désigné tout d'abord fit place à Arthus, qui fut exécuté le lendemain du jour de son attentat.

Voyant alors, en sortant de prison, le même homme, Arthus lui dit qu'il ne se doutait pas que ces tréteaux, qu'il lui avait vu préparer la veille, auraient servi à sa propre exécution. Il reconnut que sa peine était juste, et exprima ses regrets de la mort du geôlier, que, sans nul motif, il avait frappé dans un accès furieux d'ivresse.

Revenons aux prêches en plein air : le dimanche 7 juillet, on prêcha de nouveau en plein midi à Stalendriesche, au mépris des admonestations de l'autorité. Des milliers d'auditeurs étaient accourus de la ville et de la campagne, et parmi ceux-ci beaucoup de gens de basse extraction qui, jusqu'à ce jour, n'avaient guère frayé avec les Évangélistes ni les Pères de l'Église. Pour ceux-là, il semblait que la vérité se révélât pour la première fois, et que l'on prêchât pour la première fois le véritable Evangile. Disons que, sans relâche, les prédicateurs réformés mettaient habilement et vaillamment en avant les textes de l'Écriture. Ils en plaçaient la lettre sous les yeux de l'auditoire, marquant ainsi combien ils citaient scrupuleusement le Nouveau Testament. Dieu, disaient-ils, ordonne de révéler sa parole à tous et nullement de répandre les inventions et imaginations des hommes, comme font les papistes; sous cette appellation ils entendent

les catholiques. *Ceux-ci*, disaient-ils, *tiennent la parole de Dieu sous le boisseau, la pliant audacieusement aux desseins et aux intentions humaines. Il est bien plus juste*, ajoutaient-ils, *que les lois cèdent à la sacro-sainte parole de Dieu, car, seule, cette dernière prévaudra au jour du jugement, et non les petits rosaires, pèlerinages et voyages ou autres pratiques superstitieuses du même genre. Selon la parole de l'apôtre, il faut faire plus de cas de la volonté de Dieu que des injonctions de l'autorité temporelle, dût notre vie être en jeu. Le Seigneur, en effet, ordonne de ne pas redouter ceux qui pourraient emprisonner le corps, mais de craindre uniquement celui qui a le pouvoir de précipiter le corps et l'âme dans les flammes éternelles de l'enfer. Or, Jésus-Christ refusera de reconnaître comme siens, devant son Père et devant les bienheureux anges, les hommes qui auront rougi de confesser sa Foi ici-bas. Le Christ, dont la bouche ne saurait mentir, a prédit la persécution, aussi longtemps que durera le monde, à ceux qui prêchent comme à ceux qui écoutent la parole divine dans sa nudité et dans sa simplicité.*



De tels discours impressionnaient d'emblée les cœurs de bonnes et ignorantes personnes qui se déclaraient prêtes à sacrifier leurs biens et même leur vie pour confesser la doctrine évangélique et le nom de Jésus-Christ. Par malheur, ces sentiments étaient inspirés plutôt par un zèle aveugle que par une conviction éclairée; car les Réformés, s'ils eussent pesé et mûrement examiné les arguments qui prévalent contre ces doctrines nouvelles, eussent adopté des conclusions diamétralement contraires. Tout ce qui est vendu pour parole divine n'émane pas en effet de Dieu : il faut pénétrer mieux le sens renfermé sous la lettre de l'Evangile. Ce n'est pas sans motif que saint Paul a dit : *La lettre tue, mais l'esprit vivifie.* Le démon allégua les saintes Ecritures au Christ lorsqu'il le tenta dans le désert. Ainsi firent hypocritement et erronément les ennemis de la Foi dès le début de leurs erreurs, car loin d'éclairer l'Evangile par les autres livres saints, ils l'ont déchiqueté et corrompu.

Ils n'ont point su ou voulu emboîter l'une dans l'autre ces deux roues du songe d'Ezéchiel, représentant respectivement l'Ancien et le Nouveau Testament. Comment admettre que la prétention téméraire des hérétiques à posséder la pure doctrine chrétienne soit fondée? Ils professent des milliers d'opinions divergentes, comme s'en peuvent assurer ceux qui parcourent les chroniques pour se rendre compte des événements écoulés. Ces divergences ne sauraient être envisagées comme le signe de l'Esprit Saint, indivisiblement un, qui

n'engendre pas la discorde mais la paix. Un Esprit de vérité abondera-t-il en contradictions infinies? Un Esprit dénué de vérité ne doit-il pas être tenu pour un abîme de mensonge, et telle pensée ne doit-elle pas être écartée par la pensée de tous? Les hérétiques, fussent-ils, en réalité, persécutés, ne le seraient pas pour avoir confessé et enseigné la parole de Dieu, mais pour avoir faussé celle-ci et transgressé les décrets de l'autorité temporelle émanée de Dieu même. Certes, celui-là mérite châtiment qui place les lois humaines au-dessus des préceptes divins ; mais ce n'est pas une raison de rejeter les lois temporelles lorsque celles-ci, ainsi que l'enseigne Paul, cadrent avec la parole de Dieu, et sont imposées au peuple, non comme des dogmes, mais selon leur valeur et portée d'ordre humain. Au demeurant, il est exact de dire que la parole de Dieu attire la persécution, car quiconque embrasse étroitement l'Evangile sera haï, poursuivi, raillé et méconnu du monde.

Sieben Köpffe Martini Luthers
Vom Hochwirdigen Sacrament des Altars / Durch
Doctor Jo. Cocleus.



Les sept têtes de Luther,
caricature de l'époque de la Réforme.

Je reviendrai plus tard sur ce sujet.

CHAPITRE IV.

Attentat commis à Armentières. Insubordination des Anversois et des Tournaisiens.

Une démonstration écrite de la corruption et du danger des doctrines nouvelles est bien superflue d'ailleurs. On peut juger l'arbre par les fruits. Il y parut assez par ce qui advint le 7 du prédit mois de Juillet à Armentières, ville française qui appartient au prince de Gavre, comte d'Egmont, gouverneur de la Flandre. Une troupe de près de six mille personnes, hommes, femmes et enfants, pénétra dans la prédite ville entre quatre et cinq heures de relevée. Les hommes, équipés en guerre et les armes à la main, étaient massés sur cinq rangs de profondeur. Les premiers portaient la hallebarde; puis venaient les arquebusiers, ensuite des hommes armés de fourches; le dernier rang portait de longues lances, et une bande de femmes et d'enfants, garçons et filles, fermait la marche. On eût dit vraiment une invasion des Tectosages, comme ils descendirent de Gaule au temps jadis.



Des chefs de cette troupe s'en furent réclamer de l'autorité les clefs de la prison, afin

de relaxer certain partisan de la secte nouvelle qui se trouvait détenu.

Les magistrats refusèrent de se dessaisir de leur prisonnier, sectaire avéré et de bon droit emprisonné. Aussitôt rebelles de déclarer : *Puisque vous nous refusez les clefs, nous trouverons bien moyen d'ouvrir vos cachots sans elles,* et, courant chez un charpentier, ils s'emparèrent de longs madriers à l'aide desquels ils enfoncèrent la porte de la prison. Ayant découvert la geôle où se trouvait l'homme qu'ils réclamaient, ils l'élargirent. Un anabaptiste, qui se trouvait dans un cachot contigu, comprit au tapage ce qui se passa et pria les insurgés de le délivrer à son tour. Tout d'abord ils n'en firent rien, cet hérétique n'étant pas leur coreligionnaire; mais, vaincus par ses supplications, ils le délivrèrent.

Ceci fait, ils formèrent, à la grand'place, un cercle ou colimaçon selon les us de la tactique (1). Les filles entonnèrent un cantique de louanges à Dieu, et tous se départirent de la ville. C'est en cette forme que leur exploit nous fut narré par des gens revenus des environs d'Armentières.

Le même jour, comme si ces coïncidences fussent dans le vœu de la Providence, il se produisit également de grands désordres à Anvers.

Un édit sévère de la Gouvernante concernant les prêches avait été publié à Anvers, et des officiers et fonctionnaires, à ce dûment commissionnés, avaient été placés aux portes de la ville avec mission d'inscrire les noms de tous ceux qui, contrevenant aux édits, se rendraient aux prêches dans le faubourg; mais le peuple se rendit à ces prédications en telle foule qu'il ne fut pas possible de le contenir. L'affluence des Réformés déjoua toutes les précautions prises; ils donnaient tous à la fois, sans attendre qu'on les interrogeât, tel nombre de noms et prénoms aux écrivains chargés de tenir note, que ceux-ci ne purent s'acquitter de leur office. Tous criaient à la fois : *inscris-moi! inscris-moi!* comme s'ils avaient hâte de remplir la formalité prescrite afin d'entendre la prédication. Ils n'en résulta qu'une burlesque confusion, si bien que les secrétaires de l'autorité, voyant l'inutilité de leurs efforts, rengainèrent leur écritoire et jetèrent leurs listes au vent.

Dix à douze mille auditeurs se pressèrent donc au préche que tinrent trois prédicateurs éloquents et avisés. L'un prêcha en français pour les Wallons qui se trouvaient là, les deux autres en flamand.

On craignait qu'en exécution des ordres du duc Henri de Brunswick (2), agissant au nom de la Régente, les gendarmes et hommes de pied formant la garnison

---

(1) Mouvement de roulement familier aux troupes armées d'armes à feu, surtout aux pistoliers et mousquetaires.

(2) Le duc Henri de Brunswick-Luxembourg, né en 1528, mort à Padoue en 1568, était entré comme général au service de Charles V d'abord, de Philippe II ensuite. Elevé dans la religion protestante, il s'était fait plus tard catholique, fait rare à cette époque. Il se montra toujours très tolérant en matière de religion pour les sujets de son duché.

de Lierre ne vinssent interrompre le prêche. Il n'en fut rien; mais, sur ces entrefaites, le comte de Brederode (1) entra dans Anvers comme protecteur de la cité.

Les choses prirent alors une étrange tournure. Devant chaque maison on allumait des lanternes la nuit, et les chaînes étaient tendues dans les rues, afin de prévenir les charges de cavalerie et les coups de main.

Le bruit courut d'un attentat contre la vie du comte de Brederode. Deux individus auraient voulu l'arquebuser en lui remettant des placets, mais leur armes avaient raté. On ajoutait que ces assassins étaient des émissaires du clergé qui voyait dans Brederode un allié des Gueux ; mais, rien n'étant venu confirmer cette nouvelle, on peut la tenir pour suspecte.

Un édit, publié à son de trompe en même temps, ou peu de jours avant, à Tournai, comminait la peine de mort, contre quiconque se rendrait aux prêches ; mais, dès le lendemain, narguant l'autorité de la Gouvernante et du Magistrat, dix mille réformés se pressaient aux prêches du faubourg. Aussitôt les magistrats firent mander les confréries de la ville exercées au jeu de l'arquebuse et de l'arbalète, leur représentant qu'en raison de leurs antiques serments elles étaient tenues de prêter main-forte à la loi et de protéger la ville contre ses ennemis. Les confrères reconnurent que telles étaient bien les traditions de leurs gildes. En conséquence, les magistrats leur signifièrent que l'on comptait sur eux désormais pour veiller à la sécurité de la ville, ce qu'ils promirent de faire.

Mais lorsque les échevins leur commandèrent de prendre les armes contre les Réformés qui se trouvaient réunis au prêche lez la ville, les confrères changèrent d'attitude. Ils déclarèrent net qu'ils ne tenaient nullement les Calvinistes pour ennemis publics, et qu'ils n'étaient pas le moins du monde disposés à les combattre ni à les troubler, les auditeurs du prêche étant pour bonne part leurs amis et parents : pères, mères, frères, sœurs, oncles, beaux-frères, cousins, nièces et enfants ou autres personnes qui leur étaient alliées, et qui, d'ailleurs, loin de porter rancune à la ville de Tournai, étaient de tout cœur vouées à sa prospérité.

Le plan des magistrats devint dès lors inexécutable. Beaucoup s'en félicitèrent, mais certains prenaient la chose tout différemment.



(1) Né en 1532, le comte de Brederode descendait en ligne directe des anciens comtes de Hollande. Il joua un grand rôle lors du compromis des nobles et des troubles qui précédèrent dans nos provinces l'arrivée du duc d'Albe. Réfugié ensuite en Allemagne, il mourut en 1568 au château d'Hardenberg.

CHAPITRE V.

Prêches en plein air. Nouvel édit: commentaires qui l'accueillirent à Gand. Sur divers points des Pays-Bas les Réformés s'arment pour assister aux prêches.

Les prédications en plein air ne s'arrêtèrent pas davantage à Gand, je veux dire aux abords de la ville. En effet, le 10 juillet, jour de Sainte Amalberge, on prêcha derechef à Stalendriesche, soit à une lieue de Gand. Huit à dix mille personnes y furent, et leur retour, qui s'effectua vers six heures du soir, semblait une procession.

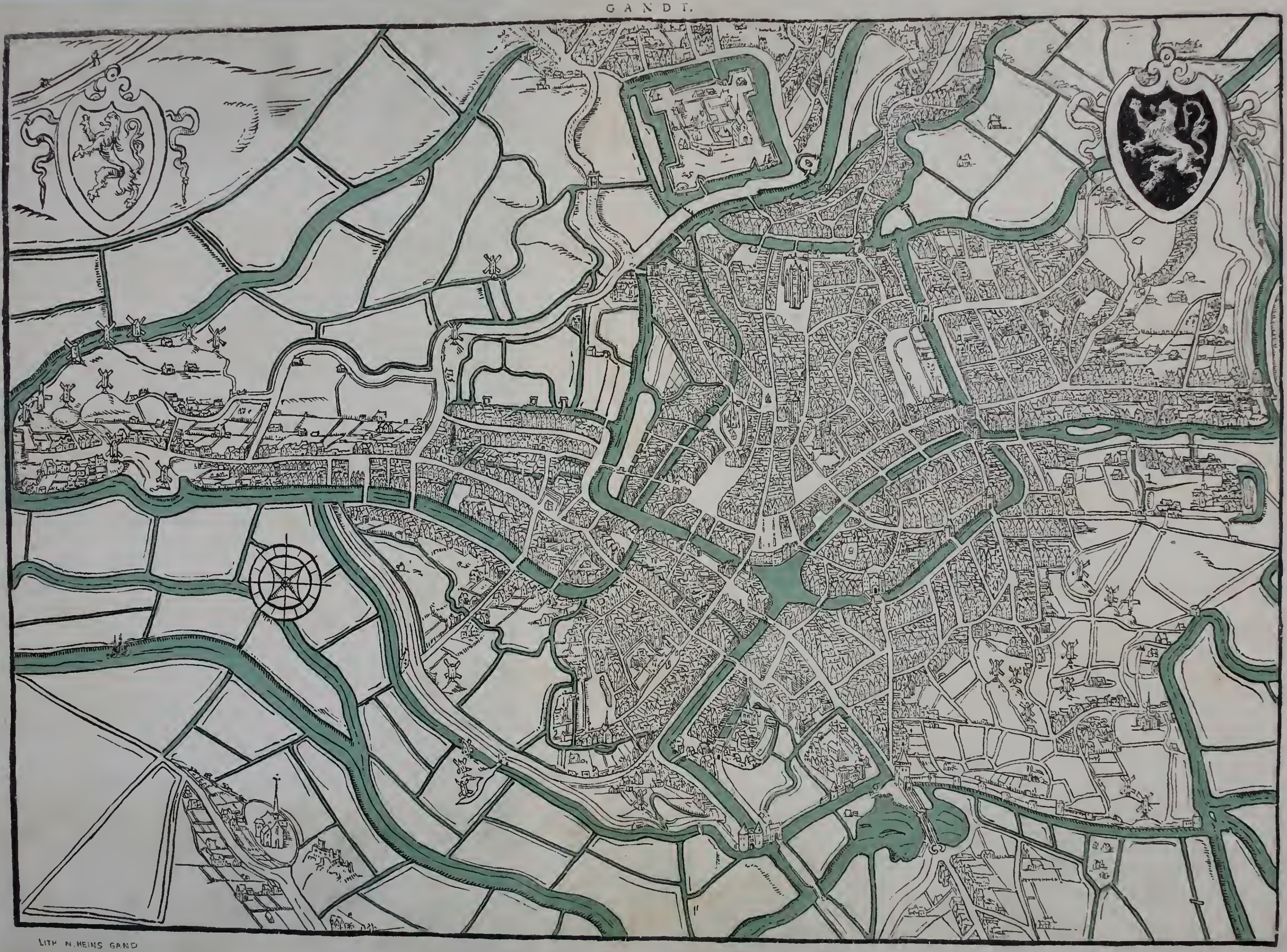
Le lendemain même, un édit, publié à son de trompe aux endroits de publication, notifia que quiconque s'enhardirait à suivre les prêches encourrait les peines comminées par l'édit émané de la Cour. Il fut ajouté que les gentilshommes de qui émanait la supplique adressée à Madame la Régente pour obtenir l'éloignement de l'inquisition espagnole, n'éprouvaient nullement le désir de voir retirer les interdictions visant les prêches.

On espérait de la sorte dissuader le public de la couviction où il était que les nouveaux prédicateurs étaient instigués et soutenus par certains grands personnages de l'entourage royal. Le bruit s'etait, en effet, accrédité qu'une mésintelligence profonde divisait la Cour, et que les ministres expédiés sur tous les points des Pays-Bas étaient chargés de préparer et d'initier le peuple à la religion nouvelle.

La pensée est libre et la langue difficile à brider; or, le temps laissant la voie des controverses ouverte à chacun, tous discutaient les événements à leur fantaisie et d'après leur jugeotte. D'aucuns disaient que, si ces prédicateurs devenaient gênants, il était aisé de s'en défaire : jetés en prison, ils n'organiseraient plus de conciliabules, car, le pasteur captif, les brebis vagueraient et fuiraient dispersées. Uu tel expédient était jugé odieux par d'autres qui le considéraient comme une provocation à l'émeute; mais les partisans de la violence disaient que les rebelles trouveraient à qui parler.

Les prêtres gantois — certains d'entre eux du moins, — ajoutaient à leurs sermons, sans en être priés par personne, des commentaires irritants. Ils excitaient tour à tour le magistrat et le populaire à en découdre et à se jeter dans la mêlée. *Ceux de Gand,* s'écriaient-ils, *ont été naguère de vaillants hommes d'armes; que sont devenus et leur courage et la virilité de leur cœur?* De tels propos, fréquemment renouvelés, choquaient vivement les gens d'honneur et de sens qui

GANDT.



Panorama de Gand au XVIe siècle, vue prise de l'Ouest a l'Est; a l'avant-plan le Waldam et la porte de Bruges. Reproduction d'une gravure contemporaine.

redoutaient que ces provocations ne déchainassent les excès des malveillants ou Réformés, chaque jour plus nombreux dans toute l'étendue des Pays-Bas.

Le beau royaume de France venait de montrer le triste spectable de ces désastreuses séditions qui ravagent les pays, mettant aux mains des compatriotes. Quelle pitié c'eût été de blesser et de tuer même misérablement de braves et simples personnes, hommes, femmes et enfants de tout âge, qui suivaient les prêches par dévotion, émus au point de verser des larmes ! Dans une telle conjoncture, l'ami frapperait l'ami ; plus d'un atteindrait de ses coups une mère une sœur, de proches parents ou d'intimes amis. Certains, s'il faut tout dire, s'exprimaient ainsi : *Bon ! que les papistes et les moines se débrouillent en endossant le harnois. C'est leur guerre à eux ! C'est affaire à eux. C'est à leurs fourberies, à leur avarice que s'en prennent les prêcheurs en plein vent. Mais ces prêcheurs eux-mêmes ne sont-ils pas des moines et religieux défroqués ? Ce sont donc gens de clergé qui nous baillent les troubles et erreurs sur lesquels se lamentent les prêtres. Aux prêtres donc de tenir en bride et de battre ceux qui jettent le pauvre monde en perturbation ; nul n'est plus idoine à cela, mais ils préfèrent exciter les autres, et s'asseoir au frais pendant la bataille, attendant à loisir le récit de ce qui se sera passé !*

On répondait à ces propos que le métier des personnes ecclésiastiques n'est pas de prendre les armes ; comme de vrai : il siérait mal à un prêtre de ceindre l'épée. Si le clergé suivait pareils conseils, il serait plus durement et plus cruellement injurié qu'il ne l'est déjà : *Voyez*, dirait-on, *comme ces prêtres ont soif de sang ! Les voilà qui mettent eux-mêmes flamberge au vent !* C'est à quoi le concile de Poitiers a prudemment pourvu par la décrétale : *de vita et honestate clericorum*, chapitre : *clerici si qui* (1), d'où résulte que les oints qui portent les armes, laissent croître leurs cheveux ou pratiquent l'usure sont anathèmes. Mais les incrédules ripostaient que l'état et office du prêtre n'est pas non plus d'exciter les autres au carnage en vue d'étendre ou de conserver ses propres privilèges : *Si les choses de la religion sont en jeu,* — ajoutaient-ils, — *qu'on les défende avec les armes de l'esprit, avec le glaive de la parole du Dieu, et non avec des armes matérielles, car celles-ci s'émousseront vite en combattant les adversaires de la foi. Ceux-ci, frappés du glaive temporel, se glorifieront et s'exalteront disant : Voyez, les soldats de Rome et de l'Antechrist n'ont que la violence et la tyrannie à nous opposer. Semblables à des loups, ours, lions ou tigres furieux, ils se jettent sur les honnêtes gens sans employer ni raison ni intelligence. Ce sont de vrais Turcs et Mameluks, délirant comme chiens et monstres enragés, armés de flammes et de fer. Ce sont des Turcs et des tyrans d'autant plus exécrables qu'ils prétendent au titre de chrétiens, alors que le Seigneur défend à ces derniers de verser le sang. Il ne voulut pas, en effet, que ses apôtres usassent du pouvoir de faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains rebelles et factieux. Tout cela n'est-il pas de toute évidence, aussi longtemps que les dissidents demeurent paisibles et s'abstiennent de tout désordre ?*

---

(1) Cap. II : Clerici arma portantes. Cap. III : Si quis comam relaxaverit anathematisatur (*Antiquae collectiones decretalium*, Ilerdae, 1576, p. 38).

C'était vraiment merveille d'ouïr ces raisonnements et argumentations qui, dans la bouche de certaines gens, prenaient quelque couleur de vérité. Mais laissons cela, de crainte de trop nous attarder, et empressons-nous de narrer les événements qui se succédèrent à cette époque si furieusement agitée.

On put alors se rendre compte du peu de respect que les jeunes gens du commun, dépourvus d'expérience et d'esprit, témoignaient à la personne des magistrats comme aussi à leurs ordonnances et injonctions. La nouvelle ordonnance concernant les prêches et certaines autres étaient à peine publiées que les enfants et polissons se mirent à huer et à tourner la chose en dérision. Cette façon d'agir scandalisa fort mainte personne honnête et bien née, mainte discrète et prude femme, maint digne et dévot ecclésiastique, car les cris de ces drôles présageaient de tristes événements. Que faire? La licence et la malveillance débordaient, le flot succédant au flot. Laissez, en effet, quelque liberté à la populace, et, perdant toute mesure, elle portera toujours plus loin ses excès. Des commères disaient publiquement que le ban royal ordonnait d'aller aux prêches du faubourg : *Les Jacobins et les Frères Mineurs*, disaient-elles, *égarent le peuple, en lui enseignant à adorer le bois et la pierre. Dieu, pourtant, n'est bois ni pierre; mais quiconque joue le jeu des moines a sportule de leur pot.*

Ainsi mentaient effrontément ces vieilles, affirmant qu'elles avaient appris tout cela de la bouche des hérauts.

La même contagion s'était rapidement étendue à Lille. Ceux de là-bas s'étaient accoutumés déjà aux prêches, et, conformément à leurs rites, les calvinistes baptisèrent des enfants et célébrèrent des mariages.

On ne tarda pas non plus à se rendre en armes aux prêches des environs de Gand. Les Réformés de cette région alléguaient qu'on les avait — comme je l'ai consigné plus haut, et comme ils se plaisaient à le rappeler, — effrayés par une démonstration en armes, lors du prêche au faubourg St-Liévin. Sur d'autres points du pays, les dissidents s'armaient, se prétendant mûs, non par aucune pensée d'hostilité envers personne, mais par prévision, au cas où l'on voudrait nuire à eux, à leurs amis ou à leurs femmes et enfants qui se tenaient sans défense aux prêches, paisibles et doux comme agneaux. N'était-il pas tout naturel qu'ils ne laissassent pas impunément verser le sang de ces innocentes créatures? Après le prologue auquel ils avaient assisté, n'avaient-ils pas de sévices plus graves à craindre? *Une épée*, disaient-ils, *en fait tenir une autre au fourreau,* passant sous silence que leurs précautions eussent été bien inutiles s'ils s'étaient inclinés devant justice, et tenus au logis. Malheureusement, la parole de Dieu, comme ils disaient, passait avant tout.

Derechef ils tinrent grande assemblée, le 14 juillet 1566, en un lieu dit : Landuut (1), entre Gand et Audenarde. Tous étaient amplement pourvus d'armes

---

(1) Landuyt, hameau de la commune de Eeke. Comme le rapporte Vaernewyck, ce prêche réunit de très nombreux auditeurs; outre les gens venus d'Audenarde, de Renaix, de Sottegem, de Deinze, etc., on y comptait, d'après De Jonghe, de 5 à 6000 Gantois.

offensives telles que rapières, dagues, épées, masses, piques, fourches, pistolets et arquebuses. Les villageois qui n'avaient pas d'armes de hast avaient fixé leurs coutelas à de longues gaules, en guise de piques et pertuisanes, afin d'atteindre plus loin. Quelques-uns aussi avaient lié à des bâtons les coutres de leurs charrues, ou s'étaient armés de leur faux.

Ce prêche coïncidant avec un concours de tir à la butte, il y eut foule, d'autant plus que notre ville est très peuplée et se trouvait à deux lieues à peine de l'endroit de la réunion. Il était venu beaucoup de monde d'Audenarde et des environs de cette localité, distante de trois lieues, comme aussi d'Eecloo et de tous les points du plat pays environnant. Ceux qui habitaient des maisons de plaisance voisines, aussi bien que les fermiers, d'alentour, s'effrayèrent d'un tel concours ce gens, s'attendant à être assaillis ou à subir quelque grave offense ; mais, malgré le nombre très grand de pauvres et de nécessiteux qui se trouvaient mêlés à ce rassemblement, on n'a point appris qu'il y ait eu le moindre dommage pour personne.

CHAPITRE VI.

Exécution capitale à Gand. Nouveaux détails sur les prêches réformés à la campagne. Quels en sont promoteurs et meneurs. Les prêches se multiplient et se répandent graduellement.

Le lundi 15 juillet, on décapita sur l'échafaud dressé devant le Château des comtes un campagnon de 20 ans environ, valet de Messire Pierre Van Hedynghen, seigneur de Hasselt ter Vrijen (1). Le supplicié nommé Paul Bate, fils de Barthélemy, avait été condamné pour avoir, d'un bâton coupé dans un taillis, blessé aux bras et aux jambes le curé de Hasselt qu'il avait laissé gisant par terre et criant : miséricorde ! Il avait fait son coup, de grand matin, dans un champ de blé, où le prêtre passait lisant son bréviaire. Le malfaiteur s'était affublé des vêtements d'un autre gars, nommé Gilles, et s'était masqué le visage. Quoique fort maltraité, le prêtre ne courut aucun danger de mort, comme l'attestaient, d'accord avec les chirurgiens qui s'occupaient de lui, Maîtres Silvestre Moenins et Josse van Steertem, que les magistrats dépêchèrent de Gand. Toutefois l'opinion de tous était que le curé eût été assommé si un chariot n'était venu à passer. On disait que le jeune homme nourrissait dès longtemps le projet de se venger du prêtre parce que, à cause de ce dernier, son père avait

(1) C'était une des seigneuries importantes du pays de Grammont. Hasselt, dont il est ici question, est probablement Ophasselt.

à Alost subi la torture à deux ou trois reprises pour avoir donné asile à deux ministres anabaptistes. Le père s'était rendu à Gand, ne pouvant pardonner à ceux d'Alost le dur traitement qu'ils lui avaient infligé — ils lui avaient rompu les membres —, d'autant plus que, loin de prendre jamais fait et cause pour les anabaptistes, il avait, par des discours et des écrits, réfuté leurs erreurs. C'était du reste un savant homme, sachant grec et latin, aimant l'étude et la vertu, comme en font foi les ouvrages délaissée par lui (1), car il n'était plus déjà lorsque son fils fut arrêté. Le jeune condamné avait pu aussi épouser les rancunes de son maître, le seigneur de Hasselt, qui voyait le curé de mauvais œil. L'épouse de Messire van Hedynghen était la marraine du jeune Bate et lui avait promis un bon legs. Voici maintenant comment le coupable fut pris. Le sire de Hasselt était mal vu de ceux de sa résidence et comme on savait quels démêlés il avait eus avec le curé, la rumeur publique l'accusa de n'être pas étranger au crime dont celui-ci avait été victime. Messires de Gand mandèrent ses deux serviteurs lesquels, ayant comparu, furent appréhendés incontinent. Le sire de Hasselt, étant venu réclamer ses gens, fut emprisonné à son tour. L'un des deux valets, Gilles, sur lequel planaient les soupçons, subit la question et chargea son camarade, lequel, par peur de la torture, reconnut le crime alors qu'il était, aux yeux des juges, le moins compromis, son allure plaidant en sa faveur. Il était maigre et avait le nez fort. Comme on le menait au supplice, une jeune fille se présenta devant le Conseil, s'offrant à épouser le condamné pour lui sauver la vie; mais elle fut éconduite. Sur l'échafaud, Bate déclara son maître et seigneur indemne de tout crime, et demanda qu'on ne l'inquiétât plus. Il s'agenouilla ensuite; puis bientôt, se relevant, il dit entre autres qu'il expiait bien cher son dévouement à son maître et périssait innocent; il invoqua ensuite à voix haute Dieu tout puissant, et aussitôt sa tête fut détachée du tronc.

Les deux propos que je viens de relater sont en apparence contradictoires. Beaucoup de gens, d'autre part, trouvaient bien rigoureuse cette sentence, et déraisonnable la sévérité de l'arrêt frappant Bate, attendu que la victime n'avait été ni mortellement atteinte ni estropiée, mais cette exécution capitale pouvait avoir été dictée, en partie, par la nécessité d'intimider la populace très excitée contre le clergé par les prêches calvinistes. On espérait qu'à l'avenir les ecclésiastiques se trouveraient mieux préservés de pareils attentats.

Cette exécution terminée, une foule innombrable se pressa, près de la Mauvaise Taverne, hors la porte de Bruxelles, pour assister à un prêche. Le matin une fille fut mariée; un enfant, dont les parents habitaient Saint-Pierre, fut baptisé l'après-midi, le tout d'après les rites et façons des Réformés.

Parfois ceux-ci, dans leurs prêches, blâmaient notre façon de baptiser, disant que nos prêtres jonglent avec les poupons, leur fourrant les doigts dans

(1) Barthélemy Baten ou Battus, né à Alost vers 1515, embrassa, quoi qu'en dise Vaernewyck, la religion réformée; il dut quitter Gand, où il avait vécu dix ans, et émigra à Rostock, dans le Mecklembourg, où il mourut le 24 janvier 1559. Il est surtout connu par un traité de morale sur les devoirs réciproques des parents et des enfants.

les oreilles, bavant et crachant sur eux avec force croix et simagrées, onctions, salaisons et frictions, adjurant le démon de s'en départir, comme si la mère avait pendant neuf mois porté dans son sein un esprit immonde, le tout non sans force cérémonies et superstitions inconnues des saints apôtres.

Il était trop facile, en vérité, de faire justice de telles moqueries, car le cérémonial du baptême a été institué de temps immémorial par les Pères de l'Église; or, celle-ci a toute l'autorité nécessaire pour régler le rituel baptismal en vertu d'un symbolisme dont l'utilité serait trop longue à développer ici. L'Eglise possède en effet le pouvoir de lier et de délier, et beaucoup d'autres grâces encore. Elle ne conjure pas l'enfant baptisé comme s'il avait besoin d'être exorcisé; mais, de par la faute originelle, le démon a pouvoir sur le nouveau-né. On chasse le malin esprit, rien de plus. Mais brisons là-dessus, quitte à y revenir en temps et lieu.

Des gens d'Audenarde, d'Eecloo, de Renaix, et d'ailleurs encore, assistaient à la prédication dont il a été question plus haut, armés de bâtons, arquebuses et glaives. On remarquait aussi des cavaliers, l'arquebuse à mèche sur la hanche, l'œil au guet et faisant sentinelle aux issues ou rues par où les Réformés eussent pu être assaillis. Un étranger se distinguait parmi eux, qui semblait être revêtu d'une sorte de commandement. On le voyait galopant sans relâche, de ci, de là, et disant parfois à la foule : *Chers frères, soyez fermes et de bon propos; je ne vous abandonnerai pas jusqu'à mon dernier soupir*. On eût pu prendre aussi, pour un de leurs chefs, maître Gilles Boone, teinturier d'écarlate, homme de bonne mine, habitant Gand, mais natif d'ailleurs. Il était redevable aux Gantois de tous ses biens et prospérités, car, venu maigre parmi eux, il se trouvait maintenant riche et largement renté. Leur chef suprême était Liévin Onghena, homme d'âge moyen, ferme et hardi de propos. Il était Gantois de naissance, et peaussier ou corroyeur de son état; mais il avait longtemps servi parmi les reîtres noirs en Allemagne et par delà. Il lui était resté de ses campagnes une grande arrogance et témérité. Il était toujours pourvu d'armes à feu et d'autres engins de défense.

Il avait pour lieutenant son frère, maître Jean Onghena, auquel demeurait l'appellation de maître, parce qu'il avait quelque temps dirigé une école. Il se mêlait surtout de rhétorique et vraiment ne s'y entendait pas mal. Il chantait agréablement; au surplus, bon compagnon et excellait dans les grimaces, farces et chansons dont lui-même était l'auteur, petits talents qui le faisaient aimer des grands et des petits, et lui assuraient le rôle de boute en train dans toutes les sociétés où il se trouvait. Il servait de bouffon aux confrères de l'arc se rendant aux grands tirs, et remplissait l'office de messager près de certaines gildes. Jeune et beau gars maintenant, crâne sous l'habit, il devait un jour, les larmes aux yeux, déplorer



d'avoir été dupe de son frère qui lui avait fait comprendre, mais en lui recommandant bien le secret, qu'il n'avait, en se mêlant des choses de la secte, rien

à craindre, ayant devers lui assez de messages et d'ordres de grands personnages lui dictant la conduite qu'il tenait.

A l'occasion de ce prêche, on avait tendu des pavillons de toile. Ainsi toutes choses croissent sans pour cela toujours devenir meilleures. On entendit deux prédicateurs, que ces sortes de bâches préservaient du soleil ou de la pluie. On leur avait façonné des siéges d'osier où ils pouvaient s'asseoir de temps à autre; des galeries placées devant eux leur permettaient de s'appuyer facilement lorsqu'il leur convenait se tenir debout.

Tous les soirs on chantait des psaumes au prêche. On y menait force tonnes de bières et un plein chariot d'ustensiles de cuisine. On eût dit, vraiment, une armée en campagne plutôt qu'une prédication religieuse.

Les réformés avaient aussi pris l'habitude de lâcher des salves de toutes leurs arquebuses lorsque le prêche était terminé, ce qui faisait grand tapage; certains catholiques disaient alors : *Ecoutez sonner les cloches des Gueux.*

Les prédicateurs eux-mêmes réprimandaient parfois leurs ouailles, les priant de laisser là ce bruit de mousqueterie qui faisait peur aux femmes et aux petites filles qui suivaient les sermons et s'effarouchaient aisément. Elles n'étaient pas seules à s'émouvoir, car nombre de compagnons et d'hommes faits, dès qu'ils entendaient du bruit, s'imaginaient que ceux de Gand les venaient massacrer. Parfois, prenant faussement l'alerte, ils se bousculaient se jetant par tas dans les fossés, comme font gens que chevauche une aveugle panique. L'habitude toutefois finit par les aguerrir.

Ils arrivèrent à Saint-Pierre, l'après-midi, leurs prêches terminés, les uns à pied, les autres à cheval, lez le cimetière de Notre-Dame. On remarquait un groupe de savetiers chantant des psaumes en marchant. Cette sortie des calvinistes coïncida avec la foire aux pots, tenue dans le quartier Saint-Pierre la veille du jour de Sainte Madeleine. Deux prédicateurs se firent entendre de nouveau dans le faubourg. Cette fois ils prêchèrent près de la porte de la Colline, au bord de l'Escaut, où feu Jean van Pottelsberghe, feu Liévin de Muntere et quelques autres bourgeois de la ville ont construit leurs maisons de campagne. Un carrefour qui se trouve là leur parut un lieu de réunion parfait. On put juger du succès de ce prêche par la foule de gens, qui, lorsqu'il fut terminé, revinrent en ville. Ils étaient si nombreux que le défilé eût lassé maint curieux. Quoique s'effectuant par deux portes, celle de la Colline et celle de Bruxelles, ce défilé dura de trois à quatre heures. De jeunes garçons de la populace fournissaient le contingent le plus large. A peine, sur trois cents de ces zélateurs des prêches, remarquait-on quelques personnes de crédit; mais il faut reconnaître aussi que l'on trouve cent personnes et plus de condition modeste ou même infime contre un seul riche bourgeois ou gros marchand. Ce n'est pas que, dans le nombre, on ne vît, d'ailleurs, quelques personnes considérables, voire certains jurisconsultes appartenant au Conseil de Flandre. Je citerai entre autres les fils de Baudin Massaert, qui avait, de son vivant, occupé

une place brillante au barreau. En dépit des édits sévères et de grosses amendes, les Massaert n'abandonnèrent pas les prêches, et furent, de ce chef, cités devant Messires du Conseil, en même temps que Christophe Delabeque, petit homme encore jeune, natif de Douai, bien établi et riche. Celui-ci fut de la salle d'audience mené au rez de chaussée et mis sous clef. Ce qui plus est, le fils de Messire le Président, jeune homme des plus instruits et qui avait fait ses études en France, inclinait aussi au calvinisme, dont son père, que pareils penchants indignaient, ne réussit pas à le détourner.

CHAPITRE VII.

Premières rondes de nuit organisées à Gand. Elargissement de certains sectaires. Les prédicateurs qui se sont fait entendre à Gand, se rendent à Deynze. Affliction et appréhensions de beaucoup de gens des deux partis. Naissance du sobriquet de Gueux.

La nuit suivante, 23 juillet 1566, les arquebusiers, bouchers, poissonniers et autres hommes des métiers tenus, de temps immémorial, de prêter hommage et au besoin main-forte à Messires les échevins firent le guet, au nombre de cinq cents, à la requête de l'autorité. Ils rompirent les rangs vers cinq heures du matin et, descendant de garde, ils déchargèrent ensemble leurs mousquets, ce qui fit grand bruit. Si bien que nombre d'habitants se jetèrent à bas du lit, parurent aux fenêtres ou se précipitèrent dans la rue à demi vêtus, s'interrogeant sur la cause de ce vacarme. Les femmes et les enfants s'effrayèrent fort croyant à quelqu'émeute, car peu de gens se doutaient de l'institution de ces rondes et l'on n'avait pas l'habitude de mousquetades à pareille heure.

Certains échevins de la Keure ou des Parchons, des pensionnaires et greffiers, des sergents et messagers, furent, à tour de rôle, de piquet à l'hôtel de ville.

Tel fut l'origine du guet institué pour remédier aux désordres qui se produisaient à cette époque. Beaucoup de braves gens inoffensifs ne s'attendaient à rien moins qu'à perdre la vie ou tout au moins leur fortune, tant les éventualités prochaines leur apparaissaient redoutables.

Le lendemain, 24 juillet 1566, on élargit à Gand, par ordre de Messires du Conseil, un Réformé depuis longtemps emprisonné. Il avait, en qualité de

ministre, rebaptisé les gens, leur enseignant de fausses doctrines. Eclopé et boiteux d'entendement, il boitait aussi d'une jambe. Il était originaire de Somerghem, et l'on assurait, sans trop y regarder de près, qu'il sortait de prison converti.



D'autres prisonniers réformés furent relaxés en même temps et s'en allèrent indemnes. Les prisons de l'abbaye de Saint-Pierre s'ouvrirent également pour une femme du parti sectaire. Elle avait été prisonnière longtemps, et pourtant refusa de s'en aller, disant : *On a fait mourir mon cher mari, parce qu'il avait écouté la voix de Dieu, on a confisqué tous mes biens, où irai-je désormais, misérable femme que je suis!* On la consola le mieux que l'on pût, et elle partit sans autre formalité, d'autant plus qu'il ne lui restait rien pour payer l'amende.

Il est plus facile de se livrer à des suppositions, quant aux mobiles qui inspirèrent ces relaxations à trois magistratures différentes, que de connaître la vérité vraie. On peut admettre que ces actes de clémence avaient pour but de prévenir des émotions populaires. La populace s'étant livré carrière sans nul souci de la répression, croyant d'ailleurs sa cause juste et bonne à raison des instigations des pasteurs réformés, pouvait d'aventure forcer une prison au chant des cantiques et enlever les prisonniers du fait de religion, comme cela s'est vu à Armentières. Réunis sous quelque prétexte, les Réformés pouvaient commettre de nouveaux excès. Dans une telle occurrence, la conduite de l'autorité, loin d'être à blâmer, était dictée par la prudence. Un médecin, en effet, adoucit ou accentue la force de ses cordiaux, électuaires, potions, suppositoires ou médicaments quelconques d'après la nature du mal, la gravité des blessures ou l'intensité des douleurs du patient. Ainsi la justice, praticienne éclairée, opère ses cures et traite le corps social d'après les dispositions où elle le voit, et qu'elle juge plus ou moins favorables. S'il convient parfois de trancher dans le vif, il est des circonstances où la douceur et la miséricorde s'imposent.

Le mal que j'ai décrit s'étendait à Gand, semblable à une gangrène rongeant toujours plus avant et plus profondément. Les choses en étaient arrivées au point qu'un crieur du nom de Liévin annonça par les rues que, pour se rendre au prêche de Deynze, on pouvait prendre la barge aux heures et endroits qu'il spécifiait. De la sorte beaucoup de curieux, faisant bon marché de leurs aises,

s'embarquèrent le soir et passèrent la nuit en bâteau pour se trouver le lendemain matin à Deynze. Comme bien vous pensez, c'étaient des amateurs de prêches. Ceux d'Audenarde et des environs, ayant, par écrit ou en quelque sorte, été avertis de la cérémonie préparée pour ce jour là, songeaient à les rejoindre, mais les magistrats d'Audenarde firent fermer les portes de leur ville. Ceux de Renaix, qui comptaient bien traverser Audenarde ou passer l'Escaut près de cette ville, eurent également le chemin coupé; car les magistrats avaient fait échouer toutes les barques sur la rive opposée, défendant que l'on facilitât le passage à n'importe qui. Ceux de Gand, néanmoins, arrivèrent au nombre de dix mille. Maître Gilles Coorne et les frères Onghena, avec lesquels nous avons déjà fait connaissance, montèrent à cheval et enseignèrent aux hommes venus armés à se ranger en cercle et à faire le colimaçon.

Après le prêche, beaucoup rentrèrent à Gand, par la porte de Bruges, en chantant et criant : *Vive les Gueux*. Or le jour de St-Jacques, qui tomba le 25 juillet (1566), on prêcha derechef aux abords de la ville, au grand regret des honnêtes gens laïcs ou clercs doués de quelque prudence. Sachant combien étaient abusives ces prédications et administrations irrégulières des sacrements, ils suppliaient le Ciel, jour et nuit, d'éloigner au moins de leur ville de telles erreurs et schismes. Ils attribuaient à la colère divine le fléau qui menaçait de se déchainer sur la population laïque et ecclésiastique des Pays-Bas. Tout l'Ouest, en effet, était infecté de ces prédications. Anvers, surtout, souffrait de ce mal dans toute son intensité. Il en était de même du Brabant et de la Hollande, de la Zélande et du Hainaut. On peut dire que si l'ordre n'était pas complètement détruit dans ces régions, il s'y trouvait fort compromis tout au moins. Les Gueux semblaient être venus en foule, on ne sait trop comment, dans ces quartiers, tandis que les prédicateurs faisaient prier pour que leurs doctrines — la vraie parole de Dieu, selon leur dire, — pût dans le reste du pays atteindre également sa complète expansion et pousser ses racines dans le cœur du peuple.

Bon nombre de ces Réformés, que l'on appelle les alliés des Gueux, suppliaient le Seigneur, à grand renfort de larmes et de soupirs, d'émouvoir et d'amener à meilleur vouloir les puissants et grands de la terre.

Telle était l'intensité de cette lutte des esprits que, dans les deux partis, beaucoup de gens demeuraient indécis et languissaient comme s'ils eussent été privés de leur aliment habituel. Certains gueux, néanmoins, prenaient allègrement les événements du jour. Croyant que tout s'arrangerait sans difficulté, ils se montraient de joyeuse humeur, plaisantaient et devisaient en formant de petits groupes.



Comme je viens de me servir et me suis

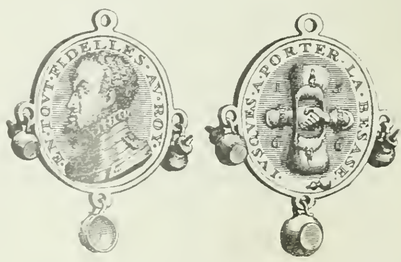
déjà servi du mot Gueux, il ne sera pas hors de propos d'en faire connaître l'origine.

A ce que l'on prétend, certains gentilshommes, affiliés à la nouvelle secte ou penchant vers elle, adressèrent naguère à la gouvernante certaines requêtes secrètes tendant à obtenir la liberté religieuse ou l'adoucissement du régime de l'Inquisition, alors croissant et qui depuis s'est fort accru en sévérité. Mais lorsque cette requête fut lue, comme on demandait quelle ou quelles personnes l'avaient formulée, les promoteurs se gardèrent bien de se faire connaître. Ils jugèrent, en effet, prudent de ne pas s'exposer à la prison ou à d'autres peines afflictives. D'où il résulta que lorsque, dans la suite, des requêtes de ce genre ou s'en approchant furent reçues par eux, Messires du Conseil les firent jeter au vent ou les déchirèrent en disant : *De telles requêtes émanent de gueux ou de ribauds, sectaires qui rêvent un régime selon leur sotte et capricieuse cervelle.* Gueux signifie autant que vagabond ou ribaud.



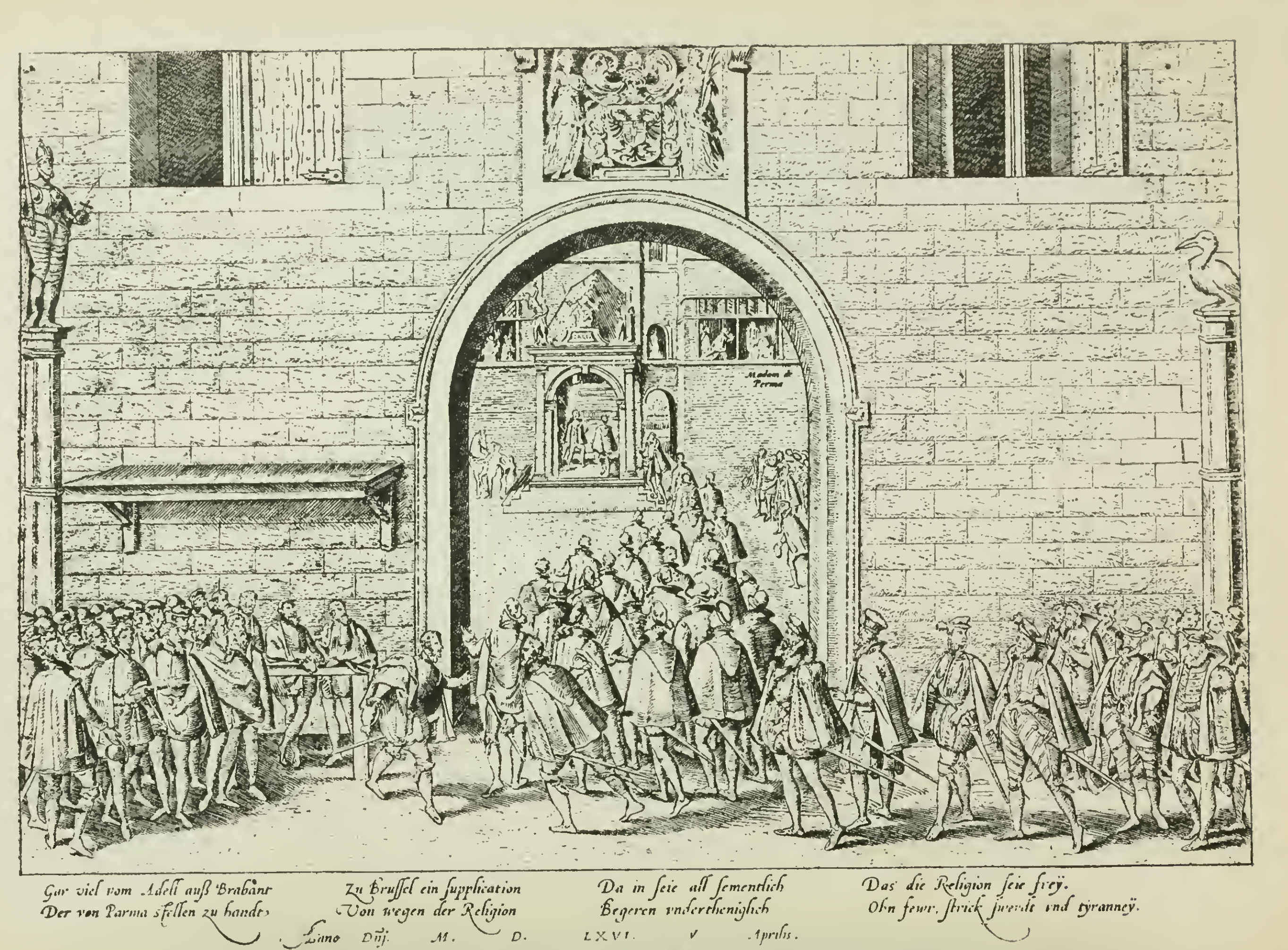
Écuelles des Gueux, d'après VAN LOON
(*Beschrijving der nederlandsche historipenningen*).

Il advint plus tard qu'une requête fut adressée à la Régente de la part d'un groupe important de nobles de grand crédit et de haute naissance, qui eux du moins osèrent se montrer. Or, la Gouvernante ayant demandé de qui émanait ce placet, ils entrèrent tous à grand bruit disant : *Nous tous! Nous tous!* comme pour dire : *Voyez quels sont les vagabonds ou ribauds que l'on a si injurieusement traités*. Depuis lors, quelques jeunes nobles se prirent à porter à leur collier de petites écuelles tournées avec des grelots (on les appelle écuelles de Gueux), et aussi de petites médailles.



Médaille des Gueux d'après VAN LOON.

De même, les chrétiens primitifs, auxquels à Antioche de sots et ignares philosophes idolâtres et persécuteurs rasèrent le haut du crâne, prirent coutume d'en user ainsi et imposèrent la tonsure aux prêtres, en commémoration humble et publique des souffrances endurées par la première Eglise pour le nom de Jésus-Christ; de même ces gentilshommes voulurent affirmer le cou-



LES CONFÉDÉRÉS SE RENDENT AU PALAIS DE MARGUERITE DE PARME (5 AVRIL 1566).
Reproduction d'une des planches du recueil historique du graveur Fr. Hogenberg, de Malines.

rage et le dévouement qu'ils mettraient en œuvre pour réaliser leurs projets.

Quelques-uns, donc, se firent confectionner des enseignes d'argent, de vermeil ou d'or, sur lesquelles deux mains enlacées se trouvaient figurées. Ils voulaient représenter par là l'alliance et aide réciproques qu'ils s'étaient engagés à se prêter entre eux, afin d'éviter les dangers qu'engendre la mésintelligence.

Je noterai que beaucoup de marchands — la généralité de ceux-ci étaient, tout au moins de cœur, dévoués à la religion nouvelle, — étant exposés à d'étranges rencontres en voyage, firent, à l'exemple des nobles, confectionner des écuelles d'argent ou d'autres matières, s'en servant pour porter des santés, lorsqu'ils se réunissaient ou traitaient leurs amis. C'est surtout dans l'opulente et puissante ville d'Anvers, laquelle n'a point de pareille en Europe, que cette coutume s'introduisit.

CHAPITRE VIII.

Messires de Gand, vivement inquiets, font mander les nobles et les notables de la ville, ainsi que les Chef-hommes et jurés des confréries; discours qu'ils leur tiennent, résolutions adoptées. Importance médiocre que les gens du peuple attachent à ces délibérations du magistrat.

Les dépositaires de l'autorité étaient, au milieu de ces événements, en proie à de grandes craintes et à de constantes préoccupations. Tel était surtout le cas des Echevins de Gand, grande et notable ville, capitale du bon et fertile pays de Flandre, où l'on trouve autant de belles et riches cités qu'en nul pays qui soit en chrétienté, et une population considérable, peu éprouvée par les vicissitudes durement ressenties ailleurs. Nos magistrats suivant leur prudhommie et sagesse souhaitaient ménager la prospérité de leurs administrés, et, responsables devant le Roi de l'administration de leur illustre cité, exemple des autres villes, villages et seigneuries de Flandre, ils voulaient en détourner toute offense. Gand, en effet, était pour toute la Flandre la cité modèle. Se défiant de leurs propres lumières en un temps aussi calamiteux, où l'on était embarrassé de connaître le parti à prendre et les décisions à éviter, les magistrats convoquèrent les notables et certains bourgeois de la ville pour le 26 juillet 1566 à neuf heures du matin.

Vers onze heures s'ouvrit l'audience, où se trouvaient Messire le Grand-Bailli et Messires de la Keure siégeant en lit de justice avec Messires les Echevins des

Parchons. Maître Josse Borluut, premier pensionnaire, exposa solennellement à quel point, ce que nul ne pouvait ignorer, l'heure présente était grosse de périls et de troubles. Il recommanda à chacun de bien veiller sur sa famille, femme et enfants, avertissant que chacun eût à se tenir prêt, lorsque l'ordonnerait la nécessité, et pour le plus grand bien de la ville, à prêter fidèle assistance au Roi et à la loi.



D'APRÈS A. DURER.

On lui demanda, au nom de la Régence, s'il ne serait pas expédient de prier Messire le Gouverneur de la Flandre, le comte d'Egmont de prendre la ville de Gand sous sa protection et sauvegarde. On agita aussi la possibilité de trouver quelqu'expédient pour éloigner des prêches en plein air les habitants de Gand, soumis à la juridiction du Conseil.

Prenant chacun par le côté le plus sensible, on eût pu, au sens de cette délibération, obtenir l'abstention des uns par la douceur, celle des autres par la menace. Enfin on s'enquit de la possibilité de créer aux portes de la ville des corps de garde, de force à empêcher ceux de la ville à se rendre aux prêches. Il fut donné, en outre, lecture d'une lettre en français de la Duchesse de Parme et de Plaisance, Gouvernante des Pays-Bas traitant à peu près le même objet. Le Comte d'Egmont, dans une lettre également adressée au Conseil, se plaignait d'avoir été diffamé.

Le bruit avait couru qu'il était partisan des Gueux et prêtait son appui aux zélateurs des doctrines nouvelles. Un tel soupçon l'indignait, et il priait que le Conseil l'en disculpât et donnât à son démenti la plus large publicité possible, afin que son nom fût, par toute la Flandre, lavé d'une si abominable injure.

Après quoi, les notables se retirèrent en comité secret, avec charge de rapporter des avis et conclusions.

Les notables entrèrent dans la chambre secrète après avoir suivant l'usage salué les magistrats. Sans longues discussions, ni grand bruit (car chacun d'eux paraissait confus et perplexe), ils arrêtèrent qu'il convenait, conformément à l'avis des Echevins, de solliciter la présence du Comte. Un avis favorable fut émis en tout ce qui concerne les autres points traités par le Grand Pensionnaire. Ces résolutions furent notifiées au Conseil par Messire Liévin de Secleers, bailli du Vieux-Bourg, seigneur de Gothem. Après notification, les notables se retirèrent après avoir reçu les remercîments des Echevins, de la bouche de Maître Josse Borluut.

A la suite de cette audience, le Conseil, à diverses dates, invita un certain nombre de gentilshommes et de personnes considérables à lui faire connaître

leur avis afin de s'éclairer sur le meilleur parti à prendre. J'assistai à la première audience, et j'appris que les autres notables ne suggérèrent aucun expédient nouveau.

Les gens des métiers furent convoqués le lendemain, savoir les chef-hommes et jurés de chaque corporation. On leur représenta qu'ils eussent à prêter, le cas échéant, loyalement et fidèlement main-forte à leur légitime seigneur et prince le Roi catholique, ainsi qu'au Magistrat et à la loi. Ils reçurent la mission de détourner, désormais, des prêches à la campagne et autres pratiques de la religion nouvelle, les suppôts, serviteurs et apprentis de leurs confréries respectives. On les engagea à recourir à toutes voies de contrainte avouables afin que le scandale prît terme, et pour éviter que le Roi ne prît texte des désordres pour user de rigueur envers eux. Ils devaient remémorer, en même temps, aux confrères les disgrâces encourues par eux pour certains méchefs l'an 1540 (1).

Après en avoir délibéré en chambre de réunion, les confrères rapportèrent aux Echevins leur réponse. Si quelques-uns semblaient différer d'opinion, ou vouloir tergiverser, la plupart, prenant un parti honnête et sensé, offraient leurs bras et leurs biens pour la sauvegarde du Roi et du Magistrat. Ils promirent d'admonester leurs suppôts et leurs inférieurs, et, dans la limite du possible, de les éloigner des prédications calvinistes. Un petit nombre de doyens et jurés, toutefois, déclara que, prêts à s'aventurer corps et biens pour le service du Roi et de la loi, il n'entendaient pas, bien entendu, rien entreprendre pour la cause des papistes envers lesquels ils ne se connaissaient aucune obligation. Si les prêtres voulaient être protégés ou craignaient quelque péril, ils avaient à se tirer seuls d'affaire : ils ne manquaient, pour cela, ni de biens, ni d'adhérents; ils pouvaient se payer des gardes de corps.

D'autres alléguaient qu'ils ne possédaient plus de maisons communes sièges de leurs gildes, où il leur fût possible de se rallier et de se constituer en force; l'empereur Charles-Quint, de bienheureuse mémoire, leur ayant, l'an 1540, comme il a été rappelé plus haut, enlevé par voie de confiscation leurs maisons de métier et beaucoup d'autres choses, notamment leur matériel de guerre.

Malgré les mesures préventives de l'autorité, les partisans des Réformés coururent derechef, le dimanche 28 juillet, à un prêche hors la porte de la Colline. Ils étaient en bien plus grand nombre qu'ils ne l'avaient jamais été, si bien que certains points de la ville, notamment la rue longue de la

---

(1) L'année des extrêmes rigueurs déployées par l'empereur Charles-Quint contre les métiers compromis dans la révolte des Cressers.

Monnaie, le marché du Vendredi et le fossé des Corroyeurs, semblaient désertés de tous leurs habitants, en généralité gens de négoce.



DAME FLAMANDE,
d'après une gravure du temps.

Il en fut de même le 1er août 1566, jour de saint Pierre ès-liens.

Les prédicateurs, ce jour-là, s'installèrent à deux endroits près de la porte de la Colline, au carrefour dont j'ai déjà fait mention plus haut.

Les places où ils se tinrent avaient été décorées de tapisseries et de carpettes. De nombreux bancs avaient été disposés pour les hommes. Les femmes, dont quelques-unes portaient au cou des chaines d'or à deux ou trois tours, se groupèrent isolément. Les yeux rencontraient partout des trophées d'armes comme pour une troupe en campagne.

Ainsi montait sans cesse cette marée funeste, car le mal alors était encore dans sa période ascendante.

CHAPITRE IX.

Des capitaines et des ministres gueux font une démarche près du président du Conseil. Les échevins mandent certains personnages et délibèrent touchant les nouveaux prêches.

Tels étaient les ravages exercés par cette fièvre maligne dans notre ville que le même jour, cinq Gueux, comme frappés de démence, s'enhardirent à pénétrer dès six heures du matin chez Messire le Président Jacques Martins, homme des plus honnête. Ils demandèrent audience, sachant bien qu'à cette heure ce magistrat ne pouvait encore s'être rendu au Conseil ou Château (1). A deux prédicateurs, dont l'un avait jadis exercé la profession d'imprimeur, s'étaient joints les frères Liévin et Jean Onghena, plus un des fils du Comte de Batenbourg.

Le Président, ignorant le but de cette visite, reçut les cinq réformés dans

(1) Le château des Comtes, siège du Conseil de Flandre. Jacques Martins ou Martens fut appelé plus tard par le duc d'Albe à faire partie du conseil des Troubles.

la salle basse servant de parloir. Ils l'interpellèrent sans autre préambule, réclamant de lui une église pour la célébration de leurs rites habituels, prétendant qu'il n'était pas bien seant que le public pendant l'hiver, assez proche déjà, dût se morfondre sous le givre, la neige et la grêle pour entendre la parole de Dieu. Le Président, que l'effronterie d'une telle démarche démonta, ne se trouva guère rassuré, craignant bien de ne pas sortir sain et sauf d'une telle entrevue. Toutefois, avec l'aide de Dieu, il fit bonne contenance, leur demandant au nom de qui cette requête était formulée par eux et ajouta qu'il n'était point en sa discrétion de leur accorder de telles faveurs. La tolérance qu'ils sollicitaient ne pouvait, leur fit-il observer, dans une ville soumise au Roi, être obtenue par des particuliers sans mandat. Il convenait donc qu'ils régularisassent leur situation de ce côté.

Aussitôt les ministres lui demandèrent de quel droit on les avait, ainsi que d'autres personnes, mis à l'amende. — *Nous sommes*, dirent-ils, *devant vous, et vous sommons de faire sortir de prison Maître Christophe Delabecque et de lever l'amende de trois mille florins prononcée par vous contre ceux des avocats ou praticiens exerçant près de votre consistoire, qui se rendaient aux prêches des faubourgs, aussi bien que l'amende de cinq mille florins dont vous avez taxés ceux qui, cités devant votre Conseil, n'ont pas comparu devant vous.*

Le Président leur répondit qu'il n'avait agi que par ordre supérieur; s'ils désiraient quelque grâce ou bien le rappel de telle ou telle mesure, ce n'était pas à lui, simple substitut et fondé de pouvoir de la Cour, mais à celle-ci même, au Conseil privé de Sa Majesté qu'ils avaient à s'adresser.

Sur ce, ils les congédia poliment. Médiocrement satisfaits de cet accueil, ils se retirèrent et, aussitôt à la rue, ils furent entourés immédiatement et escortés d'une masse de gens qui faisaient le guet aux abords du pont de la Décollation, de la ruelle de la Bride et en d'autres coins et tournants de rues, pour le cas où quelqu'un eût tenté de molester leurs cinq ambassadeurs. Bientôt après ils se dispersèrent et chacun se départit de son côté.

Beaucoup de nouvelles — et pour majeure partie, elles se trouvaient controuvées — circulaient chaque jour. Elles devaient leur origine tantôt aux catholiques (que les Gueux appellent : papistes), tantôt aux Gueux, grands hâbleurs et fanfarons qui, croyant avoir déjà cause gagnée, faisaient sonner haut les puissants appuis sur lesquels ils pouvaient compter. Le peuple ignorant de leurs desseins ne connaissait pas davantage ceux qui les protégeaient. Il etait évident qu'ils ne pouvaient escompter l'appui de la Cour. Leurs partisans n'y étaient guère d'accord, quoique Madame la Gouvernante et ses conseillers fussent quelque temps avant de pénétrer le fond des choses.

Le bruit courut que les Gueux avaient, entre Malines et Anvers, arrêté un prêtre. Ils lui avaient demandé s'il avait prêché la parole de Dieu, et sur sa réponse affirmative : *Tu mens*, lui auraient-ils répondu, *et voilà ta récompense!* Ils l'auraient alors criblé de blessures dont il serait mort. Cette histoire toutefois ne se confirmait pas, mais les vauriens s'en allaient disant : *Vous le verrez*,

on pendra les papistes par leur virilité, et ajoutaient d'autres vilaines et ordres paroles.

Le dimanche 4 août 1566, on emporta de Gand, pour service de provende aux gens du prêche, quatre tonnes de bière et deux paniers de pain. Faute de pouvoir me renseigner exactement, je passe sous silence le nombre de mariages et de baptêmes célébrés dans ces assemblées, car ces prétendus ministres s'emparaient du ministère sacerdotal et de l'administration des sacrements, sans en être aucunément investis, comme il eût été de rigueur.

Ils n'y avaient d'autre titre que de s'être emparés du pouvoir comme le roi Azarias, qui fut, pour ce motif, frappé de la lèpre, et obligé de vivre seul, à l'écart de tout le monde. Ils sont arrivés par leur seul bon plaisir, non par la vraie porte et non par ordre, comme le veut Paul, mais par la fenêtre et de nuit, à la manière des malfaiteurs.

Messires les Echevins eurent grande peine au cœur de voir qu'ils ne pouvaient empêcher leurs subordonnés d'aller écouter les prêches ; sans négliger aucun moyen pour y arriver, ils tentèrent encore un essai : vers ce temps donc, ils firent mander quelques gens de considération de la ville, qui avaient jadis siégé comme échevins, et qui maintenant se rendaient aux prêches. Il n'était pas difficile de les connaître, car ils le faisaient si ouvertement que chacun le savait. Ce fut, entre autres, Liévin Heyndericx, marchand de draps de soie établi rue longue de la Monnaie, à la Pomme de Grenade, homme riche, honnête et craignant Dieu, et qui avait été échevin (1). On essaya de le détourner de l'affaire, non sans discussion, mais il ne voulut pas renoncer aux prêches, auxquels il avait pris goût, et il s'en fit un point d'honneur. Un autre marchand de soie de la rue longue de la Monnaie, Georges Van den Bogaerde, fils de Baudouin, fut convoqué pour le même motif; aux remontrances qu'on lui adressait, il répondit : *je ne puis qu'y perdre la tête*. Tant certains étaient attirés, séduits et perdus par les prédications. Echevin des Parchons en 1555, il était encore jeune, et l'on peut attribuer en partie ces paroles à sa jeunesse. On fit venir aussi Jean de Grave, brasseur à l'enseigne de « la petite Clef », au pont dit « Schabrugghe » (2). C'était un homme fortuné qui promit de s'amender, ce qu'il fit en effet. Il y en eut ainsi qui vinrent à résipiscence, et quelques gens, du parti des gueux, les appelaient *Pierre*, quoi qu'ils eussent d'autres noms, en souvenir de l'apôtre Pierre qui renia le Seigneur. Comme Pierre, disaient-ils, ils abandonnaient la vérité par crainte.

On fit de longues recherches pour arrêter Liévin le crieur qui, lors du prêche de Deynze, en avait fait publiquement l'advertance. Cet homme se tint longtemps caché, mais il finit par être appréhendé. On lui imputa d'avoir crié : *Quiconque désire entendre la parole de Dieu à Deynze, vienne à tel endroit* (qu'il désignait) *prendre le bâteau*.

Toutefois, faute de preuves suffisantes, Liévin fut relâché après admonestation.

---

(1) Liévin Heyndericx fut échevin de la Keure en 1558.

(2) Schabrugghe, Schaepbrugge sur le plan de la ville de Gand d'Horenbault; en français « pont des petites clefs », à cause de la brasserie voisine qui existe encore aujourd'hui et dont c'était l'enseigne.

CHAPITRE X.

Les sermons contre les Gueux et les Calvinistes se poursuivent à Gand, au milieu d'un immense concours d'auditeurs. Exposé de quelques unes des causes de développement de l'hérésie.

Frère Jean van der Haeghen, homme docte en grec et latin, prêchait tous les jours en l'église des Dominicains, et, quoique le vaisseau de cette église soit très étendu, l'affluence des fidèles obligeait beaucoup de gens à se tenir à la rue. L'église, en effet, était comble parfois deux heures avant le sermon.

Un jeune Augustin prêchait de même tous les jours à l'église Saint-Jacques. Même les jours ouvrables, dès le matin, une foule de gens du peuple et d'artisans venaient écouter le sermon qui ne commençait qu'à sept heures. Ils voulaient s'armer pour les luttes périlleuses qui se préparaient sur le terrain de la Foi, et prêtaient attentivement l'oreille à des enseignements qu'ils n'eussent guère recherchés, ou qu'ils eussent traités plus à la légère, en des temps moins troublés.

Au fait, jusqu'alors on n'avait guère songé à mêler le vulgaire à de telles controverses. Jusqu'à l'époque où des séditions se déclarèrent, on se contentait d'enseigner au peuple ce qui pouvait l'édifier et l'induire à mener une vie pieuse, édifiante et honnête; mais nul ne prenait souci de lui soumettre des points de religion, difficiles à trancher et sur lesquels on préférait glisser, tout n'étant pas de la compétence de la généralité des fidèles.

Pour dire le vrai, il faut bien reconnaître aussi que beaucoup de prêtres n'étaient pas assez instruits pour exposer à fond les dogmes et donner pleine satisfaction dans la discussion à des hérétiques zélés (1).

En vérité, mieux vaut l'ignorance qu'une demie instruction. De sorte que

---

(1) Un des agents secrets les plus actifs de Philippe II, Fray Lorenço de Villavicencio, de l'ordre de St-Augustin, dont Gachard a dépouillé partiellement la correspondance, s'exprime en ces termes :

« Une des causes pour lesquelles la religion et la république ont reçu de si grands dommages dans les « Pays Bas de sa Majesté a été que les curés des villes et des villages sont des mercenaires très ignorants, « jusqu'au point qu'ils ignorent quelle doctrine est catholique et quelle est hérétique, et qu'ils ne peuvent « ainsi enseigner la bonne et finir la mauvaise ».

Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. II, p. 87 et suiv. Avertissement de Fray Lorenço sur ce qui touche à la nomination des bons curés de Flandre (Mai 1569).

Des accusations d'insuffisance du même genre sont également formulées par Marguerite de Parme.



LE SERMON A L'ÉGLISE,
fac-similé d'une gravure de Breughel le Vieux.

le parti adverse prend toujours le dessus, et notre religion, qui est bien assez forte d'elle-même lorsqu'elle est démontrée à suffisance, est raillée, méprisée et foulée aux pieds par les hérétiques, au grand dam de nos saintes croyances. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, si l'on n'est bien exercé, initié et instruit en de telles matières, il convient de n'y toucher, ni dans la discussion ni surtout par écrit (1). Ainsi le roi Alexandre n'entendit se laisser pourtraire par personne si ce n'est par Apelle, le plus habile peintre qui fut au monde. Ce n'étaient pas gens de petit esprit qui combattirent la secte d'Arius. Ce furent en premier lieu Athanase et Hilaire, célèbres par leur sagesse et vertu. Ce ne fut pas non plus un chétif écrivain qui réfuta les Donatistes et les Pélagiens, ce fut le saint et illustre Augustin; de même, ce fut le laborieux Jérôme qui confondit Jovinien et Vigilancius; ainsi de l'erreur de Nepos, vaincue et anéantie en Arsinoé, où elle comptait de solides adhérents. N'est-ce pas le sage Denis, évêque d'Alexandrie en Egypte, qui fit rentrer en lui-même le vaillant hérésiarque Berilbus, évêque de Bostrena, ville d'Arabie?.. Alors que beaucoup d'autres évêques avaient, après de longues controverses, échoué dans cette entreprise, le très savant Origène ne réussit-il pas à maîtriser et éteindre complètement l'hérésie?

Je pourrais alléguer bien d'autres faits à l'appui de ce que j'avance, mais ces quelques lignes suffiront. Nous n'ignorons pas que de très illustres savants ont écrit contre les hérétiques de notre temps, mais je leur reprocherai de n'avoir pas assez fait; quelques-uns en effet, comme écrivant de trop haute autorité, se sont montrés partiaux, ce qui ne peut produire aucun bien.

Ils n'ont point pris dans leur giron ni pansé les agneaux de Dieu blessés. Ils ont voulu éveiller l'enfant avec le bâton d'Elisée et non avec la douceur salutaire de l'apôtre. La nature de l'homme est d'une royale noblesse, plus aisée à émouvoir par douceur et sympathie que par rudesse, sévérité et hostilité. Or nos prêtres ont pris dans l'Ecriture des bâtons pour frapper ceux qu'ils appellent hérétiques plutôt que du baume pour guérir leurs plaies. Ce n'est point là le véritable esprit de Christ, qui vint pour relever le pécheur, non pour l'anéantir, ni celui de Paul qui, pour mieux ramener les âmes vers Dieu, se montra faible avec les débiles. Il en est, d'un autre côté, dont les écrits contre les hérétiques sont puérils, et n'ont fait que prêter occasion à des répliques quatre fois plus incisives. Leurs petits bouquins ont été mis en cendre ou jetés parmi les carrés de tourbe, et l'on s'est de plus belle moqué de notre sainte religion.

L'origine du mal est l'opinion beaucoup trop désavantageuse que nombre d'écclésiastiques concevaient de l'intelligence des gens du peuple. Ceux-ci, crainte de châtiment, mesuraient leurs paroles aux sentiments présumés de leurs interlocuteurs. Les moins pieux d'entre eux n'avaient garde de découvrir

(1) Le bon Vaernewyck se laisse souvent entraîner en des digressions théologiques ou historiques, qui pourront paraître fastidieuses au lecteur. Nous avons cru devoir les maintenir dans cette édition, afin de laisser à ses mémoires toute leur saveur.

le fond de leur pensée en public, mais entre eux ils s'amusaient aux dépens du clergé, appelant les prêtres : *chaudrons aveugles,* et ne se gênaient pas pour produire, devant des personnes sûres, des arguments qu'ils n'eussent ouvertement osé opposer aux prêtres. C'est par ces moyens que l'hérésie se créa des prosélytes, et que l'on fit du clergé un objet de mépris et de risée.

Si quelque docteur publiait contre les hérétiques un savant écrit, voire un chef-d'œuvre qui pût leur clore la bouche et leur briser la plume, ces travaux, rédigés en latin, ne pénétraient pas dans le peuple. Tout au plus étaient-ils appréciés par un nombre de personnes infime si on le compare à l'innombrable quantité de gens du commun. Ainsi peut-on dire qu'ils offraient bien inutilement un banquet à ceux dont la faim était la moins considérable, puisqu'ils trouvaient un ample aliment à leur appétit spirituel dans les œuvres apologétiques grecques et latines.

En revanche, on servait au pauvre homme illettré d'insipides ragoûts, à beaucoup près trop peu consistants pour apaiser sa faim de vérité.

Ainsi se vérifiait une fois de plus la parole divine : *la moisson est abondante, mais combien petit le nombre de travailleurs.*

Comment, dès lors, les hérétiques ne se fussent-ils pas sentis encouragés et n'eussent-ils pas vu leur nombre se multiplier outre mesure?

Comme nous le voyons par l'exemple de nos premiers parents, l'homme est toujours plus enclin à ce qui lui est défendu, qu'attiré par ce qui lui est licite. Le pain des hérésiarques se trouva donc beaucoup plus au goût du peuple, que le pain de l'Église qui lui semblait mal cuit et trop parcimonieusement dispensé, quoiqu'il fût fait, comme je l'ai dit, du froment le plus pur et le meilleur.

Quelques prêtres se sont trop attardés, d'un autre côté, à faire bonne chère, ou bien se sont complus en oisiveté, ou encore ont préféré les profits et gains temporels au rachat des âmes qui leur était imposé, et dont Jésus-Christ les eût payés de retour.

Les réformateurs sèment par les rues, sans se les faire payer, leurs libelles; ils écrivent et impriment au péril de leurs jours, du soir au matin et du matin au soir, tandis qu'il semble au-dessus de nos forces de leur répondre par quelque petit livre, qui nous serait peut-être payé et pour lequel l'autorité nous offrirait bon salaire et force reconnaissance. Comment, en pareil cas, se soutiendraient ceux du commun état? Il ne serait pas juste de faire toutefois remonter toute responsabilité au clergé, comme si ses efforts devaient nécessairement produire le résultat espéré; Paul et Apollon peuvent faire pleuvoir, mais la moisson vient de Dieu (1).

On remarquera que maint laïc pieux et savant manque à ses devoirs de

(1) Idiotisme qui signifie à peu près : Il ne serait pas juste de demander à la faible humanité d'accomplir les merveilles qu'il n'est permis d'attendre que de la Providence.

chrétien en abandonnant au seul clergé la défense du dogme, qui cependant lui incombe, attendu que nul travailleur n'est dispensé de travailler à la vigne du Seigneur. Mais il est plus facile de s'en prendre au clergé des progrès du mal que de s'occuper de l'enrayer. Il convient d'ajouter que nul remède n'agit sur certains hérétiques. Vérité déjà reconnue du temps de Tertullien et de ceux de son temps, car il est plus facile de les vaincre que de les convertir. C'est de ceux-ci que Paul dit : *Fuyez l'impie obstiné qui, deux fois averti, se roidit sous l'aiguillon, sachant qu'il vit dans l'erreur. Il a prononcé sa propre condamnation.* L'apôtre a voulu entendre par là les hérétiques conscients, se complaisant dans le mal et y persévérant quoi qu'on leur dise ou démontre ; en vérité, ceux-là courent d'eux-mêmes à leur perte. Notez toutefois que beaucoup sont susceptibles d'être gagnés et convertis, ayant péché plutôt par ignorance que par perversité intentionnelle. Il était possible, comme je l'ai fait voir, de relever ceux-ci, de les remettre dans les voies du Seigneur et de préserver de rechute ceux qui courent en constant péril, en leur prodiguant de saints, honnêtes et persuasifs enseignements. De la sorte, les fidèles eussent loué et honoré leurs pasteurs et obtenu la palme éternelle.

Que le lecteur m'excuse de m'être laissé, comme sous l'influence d'un esprit étranger, entraîner loin de mon sujet; je m'empresse de le ressaisir.

Je viens de faire voir que le peuple, préoccupé de son salut, avait soif d'une bonne instruction pieuse, qui détournât de lui les traits empoisonnés dont il se sentait de toute part menacé. L'empressement aux sermons croissait encore en raison du chômage général entraîné par la misère des temps. On ne voyait plus en effet ni travail ni trafic, attendu que tous les comptoirs d'Anvers étaient dès longtemps fermés. Point d'argent en circulation; les ressources du public avaient, pour bonne moitié, passé des Pays-Bas dans les pays de par deça, par suite de la cherté des grains qui commença au mois d'août 1565, alors que la plus grande abondance semblait régner. Ceux qui avaient conservé de l'argent le gardaient devers eux, craignant que les troubles de l'heure présente, dont tous les honnêtes gens étaient si vivement émus déjà, n'aboutissent à quelque guerre ou famine générale.



CHAPITRE XI.

Comment les calvinistes prirent la peine d'aller prêcher jusqu'en vue de Bruges, et ce qu'ils firent en passant par Eecloo.

Si les récits précédents n'en étaient la démonstration suffisante, je trouverais aisément, dans le chapitre que j'entame, la preuve que je n'avançais pas à tort que ceux de la religion nouvelle mettent beaucoup plus de zèle et d'activité à répandre leurs doctrines que les catholiques n'en mettent à la diffusion des leurs. J'ai fait voir comment ils bravaient la chaleur et le froid, la pluie et le vent, exposant même leur vie pour tenir leurs prêches ou les suivre en des prairies et lieux malsains; comment de frêles et faibles femmes,

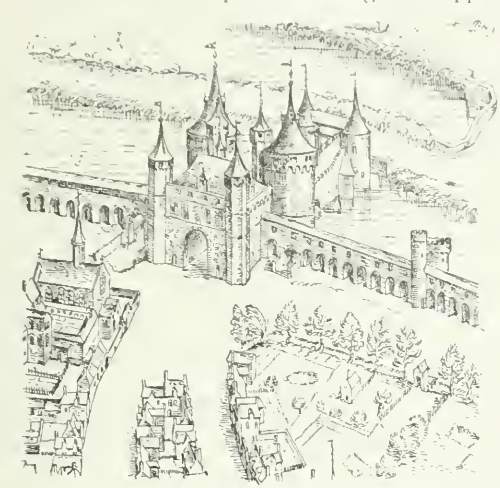


Costumes de femmes de la seconde moitié du XVIe siècle, d'après J. Amman.

sacrifiant leur journée entière, s'y rendaient de très loin. Les hommes et les femmes apportaient leur nourriture ou l'achetaient parfois à grands frais aux alentours, faisant, ce qui plus est, deux ou trois lieues, comme lors des prêches à Landuut, à Deynze ou ailleurs.

Le 10 août 1566 venu, ils se transportèrent beaucoup plus loin encore, se rendant environ à huit lieues de là, près de la belle et bonne ville de

Bruges. Ce qui les favorisa, c'est la coïncidence d'un jour ferié, à savoir la Saint-Laurent. Les prédicateurs gueux appellent de tels jours, non jours de dévotion mais de chômage (1), prétendant que l'on fait trop d'honneur aux saints en comparaison du culte que l'on rend à Dieu, auquel pourtant est dû le souverain hommage. De tels jours sont, disaient-ils, au demeurant consacrés généralement à des œuvres inutiles, stériles et perverses.



La porte de Gand, à Bruges, d'après Marc Gheeraerts.

Deux chaires à prêcher avaient été dressées en plein champ, près des murs de Bruges. La fête de St-Laurent tombant un samedi, ils prêchèrent deux jours de suite, soit aussi le dimanche. Il y avait là force Gantois armés et équipés, ainsi que beaucoup de Tournaisiens et des gens accourus d'autres villes, accompagnés de leurs femmes. Quelques-uns étaient armés, d'autres point. Dès avant la cérémonie, ceux de Bruges avaient fermé leurs portes, et les magistrats étaient montés aux remparts avec nombre d'hommes des confréries de la gilde portant l'arquebuse et l'arbalète. A ce que l'on rapporte, il y eut aussi un sermon en français. Les Wallons, fort nombreux à la réunion, avaient également dressé une chaire.

Messire d'Egmont, qui s'était rendu à Gand, se trouvait en ce moment à Bruges.

A diverses reprises, des averses inondèrent les auditeurs des prêches. L'avant-veille, comme ils se rendaient à Bruges, les Gantois furent, en traversant Eecloo, surpris par une ondée qui les fit se réfugier dans l'église, et ils y prêchèrent. Le curé d'Eecloo, furieux, vint prendre, à Gand, l'avis de Messire le Président : il ne voulait plus célébrer la messe dans son église avant que celle-ci eût été purifiée d'une pareille souillure. Les gens d'Eecloo, par contre, ne prenaient pas tous l'événement aussi au tragique; beaucoup n'eussent pas demandé mieux que d'être débarrassés de la messe. Ils avaient

---

(1) Il y a ici un jeu de mots intraduisible : « die de ghuesche predicanten liever *ledighe* dan *helighe* daghen noumen... ».

prié à déjeuner et à diner leurs frères et sœurs de Gand, ou d'autres villes, qui faisaient escorte au prédicant calviniste. Certains avaient jusques à dix-huit et vingt convives, et, quoique ce fût vendredi, ils leur présentèrent du jambon et du rôti, faisant dégénérer en libertinage charnel le libertinage de leur christianisme, au mépris des paroles de l'apôtre Paul, qui flétrit pareille licence et condamne toute atteinte aux lois ecclésiastiques. Ceux qui firent aux Gueux un si libéral accueil n'étaient pas tous riches, tant s'en faut, mais ils se trouvaient bien assez à l'aise pour abuser de mets défendus, un jour de jeûne, et scandaliser, d'autant, beaucoup de gens pieux.

Leurs prêches sous Bruges terminés, les calvinistes gantois rentrèrent chez eux par Eecloo accompagnés de nombre de gens de cette localité. Pris d'un accès de dévotion, non loin de Gand, ils prêchèrent en un endroit, la seigneurie de Vaernewyck (1). Une grosse ondée se mit à tomber, qui trempa ces gens jusqu'aux os. On se prit à dire qu'en cas de pluie à Gand, le prêche se ferait dans le bâtiment du « Repentir » (2), ou bien à l'église Saint-Martin; on parla même de la cathédrale Saint-Jean (3).

Tel était l'esprit du temps que, si l'on consultait deux personnes, on recueillait deux avis contradictoires ; mais la généralité était mal disposée à l'égard du clergé.

CHAPITRE XII.

Comment Messires les Échevins de Gand désirèrent renforcer leur garde, et comment ils n'en virent point le moyen après avoir recueilli, par les rapports des vingteniers, avis sur les dispositions de leurs administrés.

Les échevins de Gand, auxquels ce jeu ne plaisait que tout juste, se prirent à renforcer le guet. A cet effet, ils firent venir à l'hôtel de ville les bourgeois et gentilshommes, avec certains marchands et gens de métier, lesquels montaient la garde à tour de rôle, armés et équipés chacun à sa guise, d'après la façon dont il entendait se défendre. Ils avaient constitué

(1) La seigneurie de Vaernewyck s'étendait de Mariakerke à la paroisse Saint-Martin, sur le territoire de Gand; elle comprenait donc une partie de ce que l'on appelle de nos jours le faubourg de Bruges.

(2) Ce bâtiment, *In 't Berauw*, se trouvait dans la rue du Repentir, à laquelle il a donné son nom, dans le quartier populaire du Meerhem.

(3) Vaernewyck conserve ici à la cathédrale son ancienne dénomination; on sait, en effet, que, depuis 1540, l'église Saint-Jean avait pris le nom de Saint-Bavon, qu'elle porte aujourd'hui.

aussi un guet ou patrouille qui pût intervenir le cas échéant. Quelques capitaines avaient été désignés; notamment pour la paroisse Saint-Jacques les chevaliers Adrien Borluut et Antoine Uutenhove; et, sous leurs ordres, marchaient six vingteniers, commandant une escouade de vingt hommes ou plus. Je fus élu parmi ces vingteniers et l'on nous déféra le serment en la forme qui suit : *Seront chargés, par Messires le Grand Bailli et Échevins de la Keure de Gand, les superintendants de cette ville de recevoir de leurs vingteniers le serment de servir fidèlement et loyalement Sa Majesté et la loi, lui prêtant assistance contre tous malveillants qui tenteraient de faire quelque violence ou oppression à ceux de Gand, et les vingteniers recevront même serment des dix-neuf hommes placés sous leurs ordres.* Fait en collège le 7 août 1566; signé : le secrétaire, Prysbier.

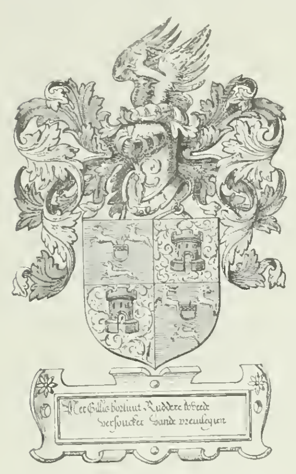


Armoiries de la famille Uutenhove.

Je prêtai serment avec d'autres vingteniers entre les mains d'Adrien Borluut, et fis prêter serment à près de quarante de mes subordonnés, les persuadant ou les influençant d'autre façon, car beaucoup montraient peu de zèle comme l'expérimentèrent aussi les autres vingteniers. Nous avions reçu mission d'incorporer chacun au moins dix-neuf hommes, en choisissant, bien entendu, des gens aptes au service. Seulement lorsque, sur l'ordre des échevins, on demanda aux bourgeois s'ils se tiendraient prêts à marcher à l'appel, et lorsqu'il s'agit surtout d'inscrire leurs noms, ils se dérobèrent en masse, disant qu'ils n'entendaient pas faire le guet pour les papistes, ni aventurer pour eux leur vie et leurs biens, dont ils feraient d'ailleurs volontiers le sacrifice pour le roi et pour le magistrat. Personne, disaient-ils, ne leur était garant que pendant qu'ils se porteraient vers quelque point de la ville pour repousser l'ennemi, quelqu'autre ne viendrait pas piller ou incendier leurs demeures. On avait beau leur dire et leur répéter à satiété qu'il n'était pas question de protéger les prêtres mais d'intervenir chacun pour soi-même, pour sa femme, ses enfants et sa famille. Ils ne l'entendaient pas ainsi, et reprenaient : *On nous la baille belle, mais au fond tout se bornera à protéger les papistes. Qu'ils se gardent eux-mêmes; ils nous ont assez longtemps traqués et poursuivis! Nous faudra-t-il encore garder cette racaille?*

En somme, s'ils n'avaient redouté d'en recevoir les éclaboussures, ils eussent bien voulu voir assommer et dépouiller le clergé; ils en auraient fait les gorges chaudes. Quelques-uns, sans se contraindre, disaient que s'ils avaient vu montés sur le toit des Dominicains autant de soudards que l'on y voit de tuiles, ils n'eussent eu garde d'en jeter bas un seul; mais les eussent laisser faire et assouvir leur mauvais gré. Dans ces conditions, les vingteniers n'auraient pu, sans péril, tenter une sortie à la tête de gens auxquels l'on n'eût osé se fier; d'autant plus que le bruit courait de l'arrivée en West-Flandre d'une

forte troupe de gens d'armes, qui parcouraient tout le pays et descendraient bientôt sur Gand pour châtier les papistes, et en finir avec l'idolâtrie. Ceux qui tenaient pour les gueux n'auraient guère servi au cas où il eût fallu résister à cette incursion; il était à craindre qu'ils eussent eu plus envie d'assommer leur vingtenier ou celui qui marchait devant eux que de leur prêter main forte pour combattre ceux qu'ils considéraient non comme ennemis mais comme alliés naturels. Quoiqu'ils évitassent de le dire crûment, plus ils avaient le loisir de se consulter, moins ils étaient d'humeur de s'associer, et de se prêter à ce que l'on attendait d'eux. Des groupes se formaient dans les voisinages de façon que l'on ne put obtenir l'adhésion de gens auxquels il fût possible de se fier. *Mon équipement*, disait le premier, *a été confisqué en l'an quarante* (1), *et je n'ai pas de quoi m'équiper à neuf. Mon négoce et mes affaires,* disait le second, *m'éloignent souvent de la ville, de sorte qu'il est fort rare que je sois au logis. — Je n'éprouve aucune envie de me battre,* ajoutait à son tour le troisième, *je ne suis point colère, et ne connais ni d'Adam ni d'Eve ces ennemis qui voudraient nous nuire. Si les papistes ont gâté l'affaire, qu'ils s'arrangent avec ceux qui veulent les attaquer.* Enfin un quatrième ajoutait: *Qui nourrira ma femme et mes enfants pendant que je monterai la garde? Je ne possède ni revenus ni rentes pour vivre; ergo qui nous donnera à manger et nous habillera?*



Armoiries de la famille Borluut d'après l'armorial manuscrit de Liévin Vander Schelden.

D'autres ne répondaient mot, si bien que, sur quarante, à peine eût-on osé se fier à quatre. De tels rapports ayant été transmis par beaucoup de vingteniers aux échevins, ceux-ci virent bien à quel point leurs ressources étaient débiles, et devinrent fort perplexes, ne sachant à quel saint se vouer. La ville était ouverte, par plus d'une brêche. L'artillerie avait été enlevée en la prédite année 1540, de sorte que l'arsenal se trouvait vide. De plus, les portes de certains faubourgs ayant été démolies, la ville se trouvait fort affaiblie. La population s'était déshabituée de porter les armes, et le pis c'est que les hommes valides étaient mal pourvus d'armes et de plus mauvaise volonté encore. En vain leur répétait-on qu'il ne s'agissait pas de se ranger sous les drapeaux pour défendre le clergé; leur opinion était faite : *S'il en est ainsi*, répondaient-ils, *il suffit bien que chacun veille en son quartier sous le connétable de sa section, comme le prescrivent les ordonnances du Roi, et garde sa maison, au lieu de s'en aller vaguer ailleurs, laissant en péril biens et famille. Nous ne savons pas où les Echevins veulent en venir, ni ce qu'ils attendent de nous. Ne préméditent-ils*

(1) En 1540, à la suite de la répression de la révolte des Gantois contre Charles-Quint.

pas, de nous fourrer dans quelque guêpier où nous laisserions la peau. Et tout cela pour les papistes qui, tour à tour, soufflent le chaud et le froid; comme si tout ce grabuge n'était pas le résultat de leur vie dissolue, de leur sordide avarice, de leur orgueil, enfin de la tyrannie dont ils écrasent les simples et les innocents. Ils sont vraiment habiles à se soustraire aux charges publiques et à chercher un refuge par l'étroit sentier dont parle Jésus-Christ. Ces propos, et autres du même genre, circulaient dans le peuple d'autant plus que celui-ci trouvait sans précédent, illégitime et fort dur, ce que réclamaient les magistrats.

CHAPITRE XIII.

Des conditions où se faisait l'Ommeganck de Notre Dame et comment il n'eut pas lieu cette année : comment aussi, pendant les jours de Pâques, l'an 1566, la fierte de St. Antoine ne fut point promenée et ce que l'on avait coutume de faire à la procession de ce saint.

De temps immémorial, on organisait une belle procession dite *ommeganck* le dimanche qui suivait la fête de Notre-Dame, à la mi-août. Ce fut cette année le 18 du mois prédit, et l'on promena dès la nuit une fierte de Notre-Dame, provenant de l'église Notre-Dame à St-Pierre, escortée de maint fidèle en chemise (1), tête, pieds et jambes nus, en grande dévotion, comme David s'humilia devant l'arche sainte. D'habitude un prêtre célèbre vers minuit une messe dans l'église prénommée; puis, suivi de beaucoup de personnes dévotes et précédé d'un sonneur agitant deux clochettes, il accompagne la procession dans et hors des murs, soit pendant près de deux lieues. Le jour venu, on porte la fierte au son des chalumeaux en grande procession suivie des confrères ou députés de la paroisse rangés sur deux lignes ; on y remarque un grand nombre de personnes en chemise. A cette occasion il est fait montre de beaucoup de dévotion, et des histoires tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament sont représentées en forme rhétoricale, sur des chars. On y voit l'enfer et


MUSICIENS, D'APRÈS A. DURER.

(1) Cet usage prévalut jusqu'au XIIIe siècle. A l'heure actuelle, les dévots suivent encore pieds nus la procession de Furnes.

des danses de diables très artificieusement et horrifiquement représentés. Chaque année amène quelque contingent nouveau et quelque amélioration, si bien que les rues étaient barrées de poteaux et de cordes, en même temps que l'on dressait des tréteaux plats, semblables à des ponts, afin que l'on pût mieux voir le spectacle. A cela contribuaient largement certains compagnons étrangers, venus d'Audenarde et de Courtrai, et qui, s'étant établis à Gand, se prirent à introduire la mode de leur pays où se font les plus beaux *ommegancks* des Flandres. Avant eux, l'*ommeganck* n'était qu'une procession d'enfants sans apprêts ni ordre. On pouvait aussi, pour ces fêtes, compter sur le concours d'un homme du Crommenhesche, très habile et expérimenté en fait de diablerie et qui excellait à représenter les diables. Les acteurs de ces représentations ne sortaient pas des murs de la ville avec les autres gens de la procession. Tous les fidèles, d'ailleurs, ne traversaient pas la Lys au lieu dit *Wittenaert*, mais ceux-là seulement qui le voulaient bien, ou les porteurs de la fierte, et cela plutôt par dévotion que pour quelqu'autre raison.

Pendant neuf jours le peuple suivait le parcours de l'*ommeganck*, déposant des offrandes en diverses églises et chapelles et faisant l'aumône à ceux qui imploraient la charité. On pouvait gagner à l'*ommeganck* des indulgences et pardons pendant toute la neuvaine. Plusieurs confesseurs, la verge blanche à la main, attendaient les pénitents à l'église Notre-Dame pour entendre la confession et faire rémission à ceux qui venaient faire des offrandes. Bon nombre néanmoins suivaient l'*ommeganck* par libertinage, remontant le cours de la procession pour voir les jolies filles et damoiselles qui ne manquaient pas de se mêler aux dévôts, beaucoup plus préoccupées de se faire voir que de prier. Il y en avait aussi qui, portés sur leur bouche, passaient dans le faubourg pour manger quelque oie ou jeune pigeon, et boire du vin. Or le curé de la paroisse qui, à l'instar de quelques-uns de ses acolytes, eût voulu, en dépit de la perturbation des temps, faire l'*ommeganck*, vint trouver les échevins de la Keure pour solliciter l'autorisation de se conformer à l'usage; mais Messires ne jugèrent pas expédient de s'exposer à quelque équipée ou méchef. On pouvait, en effet, s'attendre à des événements fâcheux; peu de temps avant, l'autel de la Vierge, sans que l'on sut pour quelle cause, prit feu et fut détruit avec la fierte que l'on se préparait à exposer à la piété des fidèles. Naguère des savants augurèrent que l'incendie qui détruisit le grand pont de Mayence,



signifiait un nouveau démembrement des deux puissants empires de France et d'Allemagne que Charlemagne avait réunis, et l'événement ne tarda pas à confirmer ce pronostic. Quoique l'on ne puisse pas aventurer de conclusion rigoureuse de tels faits, ils ne peuvent être perdus de vue : Dieu se révèle souvent par de pareils signes avant de manifester sa puissance par quelque bouleversement ou de déchaîner quelque fléau. Rien d'étonnant à ce que la procession fut suspendue, de même que l'*ommeganck* de Saint Antoine, qui avait été également remis à des temps meilleurs. La statue de ce saint, amenée à Gand de Bailleul en West-Flandre, et promenée dans d'autres quartiers de la Flandre, rapportait toujours gros au clergé. Cette fête se tenait le second jour de Pâques. Les échevins des deux bancs, accompagnés des baillis de Gand et de la seigneurie de Saint-Pierre, en costume d'apparat, ainsi que les prévôt, prieur et moines de l'abbaye de Saint-Pierre en riche appareil allaient en grande pompe et solennité recevoir la fierte au bas de Saint-Pierre. Les fidèles, rangés dans les rues sur deux haies, assistaient à la procession en grande révérence; quelques femmes simples et autres personnes se jetaient à genoux, rendant grand hommage à cette image, surtout en raison de la noble et imposante compagnie dont elle était escortée. A vrai dire, ce n'était qu'un bloc de bois dans lequel était sculpté le buste d'un homme barbu pour représenter le saint ermite Antoine; la sculpture, bien peinte et étoffée, était surmontée d'un petit dais carré, garni de clochettes, et un porte-sonnette allait devant. Je le répète, on ne portait pas de reliques du saint, mais seulement un morceau de bois peint. Une fois les portes de la ville dépassées, les porteurs le renfermaient dans un sac de cuir ou layette, et le jetaient par dessus les fossés ou le serraient dans le caisson d'un chariot aussi bien que la civière dont les bras à charnières se repliaient. Les échevins avaient, de vieille date, prêté la main à ces pratiques; aussi le premier échevin, les baillis et les pensionnaires recevaient-ils chacun du clergé une paire de bourses. Les confrères de l'*ommeganck* s'en retournaient après cinq ou six jours, recevant conduite des échevins et autres notables de la ville. Il est à noter que les choses, au temps jadis, se passaient d'une toute autre façon; car, à part les honneurs décrits plus haut rendus à la statue de saint Antoine, on avait coutume d'en faire un objet de moquerie et mascarade aussitôt qu'au sortir des portes elle arrivait sur le territoire de Mont-Saint-Amand. Dans la ville de Saint-Bavon, ainsi nommée du cloître Saint-Bavon qui occupait la place où s'élève le nouveau château (1), l'on comptait beaucoup de jeunes gars et vauriens qui, tous les ans, livraient bataille aux gens de la Muide, c'est-à-dire aux querelleurs de ce quartier, afin de s'emparer de cette fierte et profiter de l'occasion pour courir les environs et lever du beurre, des œufs, du boudin, de la viande, du chanvre, etc. qu'ils obtenaient en quantité. A cette occasion, on mettait flamberge au vent,

(1) Le Château des Espagnols, bâti sur l'ordre de Charles-Quint à la suite de la révolte de 1540.

échangeant maint horion, tirant et secouant la figure du saint, comme un chat fait d'une souris. Les champions tombaient et dégringolaient du haut en bas sur la pente de la colline, entraînant dans leur mêlée la statue qui roulait, je ne sais où, dans le sable. Les plus enragés, les plus hardis et les plus robustes finissaient par s'emparer de la proie et gagnaient le large, et telle était l'issue de cette bacchanale païenne. Mais le peuple était si prévenu qu'il croyait que l'on avait le droit de faire tout cela.

Or, c'est ainsi que l'on honorait un saint, par des actes qui inspiraient plutôt le dégoût et l'horreur que la vénération, tandis que personne ne songeait à lui rendre le meilleur hommage qui soit possible en imitant sa vie exemplaire. Ainsi, le diable, sous couleur de dévotion, sème son ivraie, couvre d'une taie les yeux de notre intellect, nous séduit et nous ensorcelle. Si grossière et si évidente que fût la trame du Malin, le peuple était à ce point forcené qu'il n'abandonnait pas ces damnables pratiques. On n'entendait pas, d'ailleurs, les prédicateurs prendre ces pèlerinages à partie; et, de la sorte, l'aveuglement des uns contribuait à la perdition des autres. Le peuple courait à ce spectacle avec une telle frénésie, — quelques-uns, il est vrai, s'y portant par sincère dévotion — que l'an 1497, la statue étant à l'église Saint-Sauveur, naguère proche de la citadelle, la foule se rua sur le pont de bois (1) dans une telle presse que celui-ci s'effondra; vingt-sept personnes, hommes, femmes et enfants, périrent dans l'Escaut qui, à cet endroit, mêle ses eaux à celles de la Lys. La mère du jeune Corneille Praet, étant grosse, tomba aussi à l'eau et subit une telle frayeur en y barbottant, que son fils prédit, qu'elle mit au monde plus tard, en est resté fou le reste de sa vie.

Ces bagarres durèrent longtemps, jusque de notre temps même; mais les grands honneurs que la statue recevait des personnes les plus notables de la ville ne cessèrent qu'à partir de Pâques 1566, comme il est dit plus haut. Dès ce moment, on commença à s'apercevoir des tristes éventualités qui se préparaient au grand dam de tous.



(1) Ce pont de bois se trouvait à l'extrémité du bras de l'Escaut dit Reep, à la Pêcherie.

Dit was een deel vander Abdye vã S baefs daer die
Spaengaerden huer kerke hilden daer in dat stont de tombe
van S Macharyus eñ noch ander sepultueren gheruineert
1580

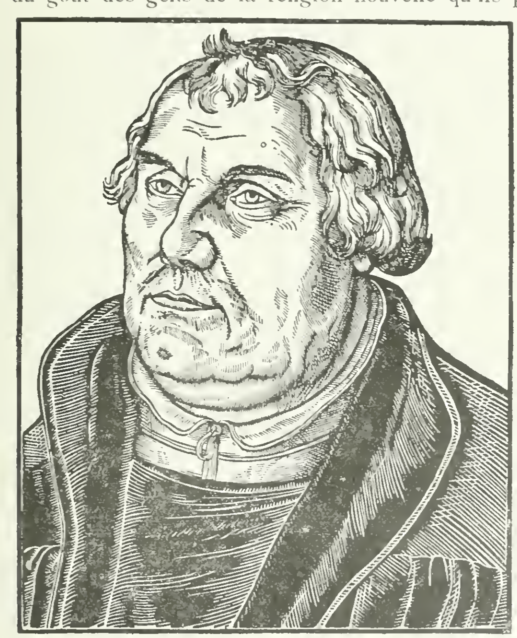


Restes de l'église Saint-Sauveur, dans l'ancienne abbaye de Saint-Bavon; elle servit d'église à
la garnison du chateau des Espagnols.

CHAPITRE XIV.

Nouveaux détails sur les prêches en plein air; comment le peuple se complaisait à chanter des psaumes; de certaines caricatures, de grandes discussions et choses analogues.

Le jour de l'Assomption à la mi-août, il y eut de nouveau foule à un prêche au Leerdriesch. Il y eut des sermons le matin et l'après-midi, alternés de psaumes. Ce qui plus est, les psaumes se trouvaient si bien du goût des gens de la religion nouvelle qu'ils parcouraient le soir les rues de la ville en chantant par groupes de deux et trois cents.



Martin Luther (1483-1546),
d'après Lucas Cranach le Vieux.

Tous les soirs ils psalmodiaient au Wynaert (1), devant l'hôtel de ville, au pont des Frères-Mineurs et des Dominicains, ainsi que sur d'autres ponts de Gand, des cantiques de Luther. Hommes et femmes s'en allaient bras dessous, bras dessus, chantant ces psaumes de diverses manières; ainsi faisaient les enfants par quelque belle journée.

Dans les réunions particulières, dans les ateliers et semblables lieux, on s'exerçait à chanter les psaumes à diverses parties, si bien que les catholiques goguenardaient, disant : *Le saumon ne sera pas cher au prochain carême, puisqu'il court les rues* (2), faisant allusion à certain poisson à chair

(1) Wynaert (marché au vin), anciennement Wiedenaert (large marché). Il s'agit de la place derrière le chevet de l'église Saint-Bavon; c'était le quai où les vins étaient débarqués et vendus.

(2) Jeu de mots sur *psalm*, psaume, et *salm* (*zalm*), saumon.

rouge que l'on pêche à l'embouchure du Rhin et de la Meuse. Les ministres leur enseignaient à chanter à l'unisson, et quand leurs ouailles détonnaient et chantaient faux, quelques-uns disaient : *Vous grognez, ce me semble, comme font les papistes en leurs églises.* Et pourtant, ne leur en déplaise, le chant grégorien, en vigueur dès les temps anciens, est beaucoup plus convenable, plus imposant et plus conforme à l'Écriture sainte, lorsqu'il est bien compris, que la façon nouvelle de chanter introduite par ces novateurs.

Il est beaucoup plus décent de s'en reposer sur les prêtres de l'accomplissement du service divin avec les chants du rituel qui laissent le commun peuple à ses prières, que de charger tout le monde de chanter et crier à l'unisson. C'est de cette dernière façon que l'on agit en Allemagne et en Orient; mais c'est parce que l'on n'y a pas gardé de prêtres ni de chantres. Érasme de Rotterdam exprime le même avis dans son petit traité de l'entente amiable des Églises (1).

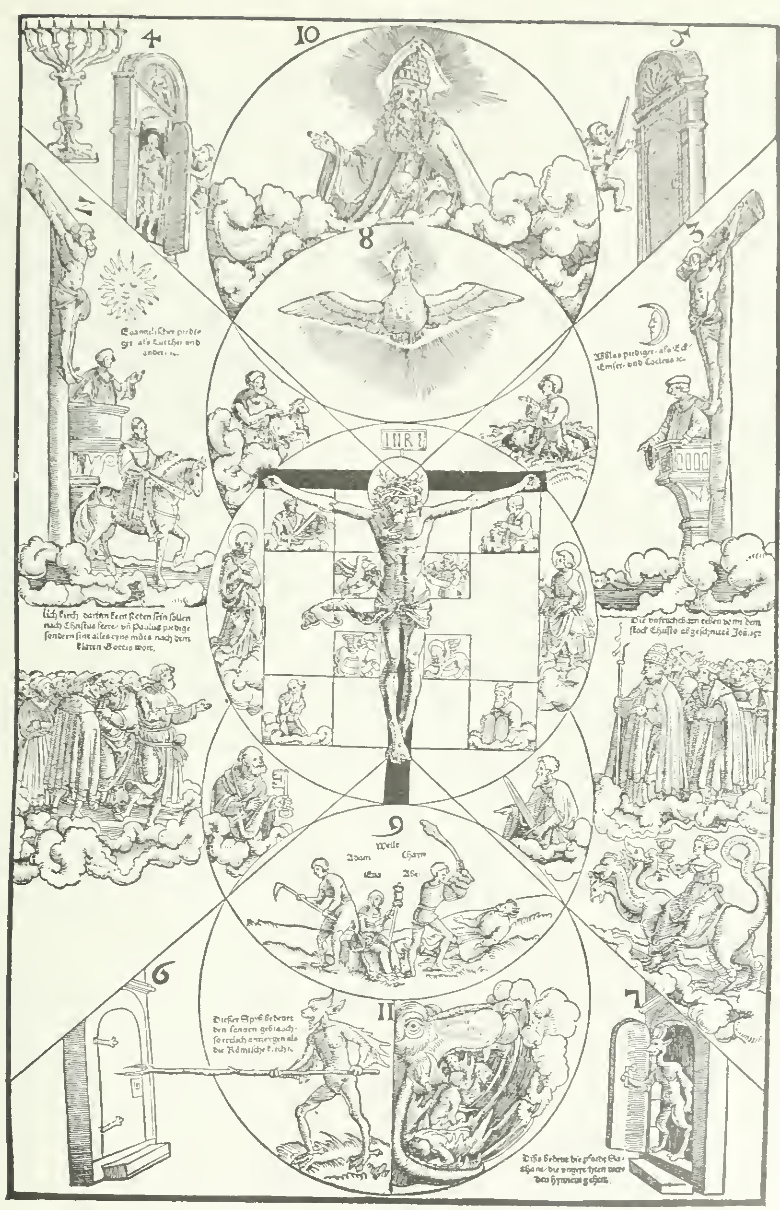
Il est à remarquer que la synagogue introduisit les cantiques dans la célébration du culte, car le saint roi David, homme vraiment selon le cœur de Dieu, institua de nombreux chantres et ordonna que le commun peuple gardât le plus révérencieux silence dans le temple de l'Éternel. Toutefois il n'est pas raison de blâmer, et je trouve même louable, que les gens, en leurs demeures ou ailleurs, chantent les louanges de Dieu, ou d'autres refrains spirituels, au lieu et place des ordes chansons profanes. Les cantiques édifient l'âme et domptent l'aiguillon de la chair, tandis que les refrains mondains scandalisent l'âme et font prendre à la chair le mors aux dents comme une cavale furieuse, et la lancent dans la licence, le libertinage et le péché (2).

J'ajouterai qu'ils ne se bornaient pas à ces cantiques dont tout le jour ils avaient la bouche pleine, et s'occupaient à prier même dans leur lit; de sorte que la parole de Dieu prononcée par Isaïe s'appliquait à plusieurs : *Ce peuple m'honore par la bouche, mais son cœur est éloigné de moi.* Des baladins chantaient au marché des chansons généralement peu édifiantes, tournant en ridicule les personnes ecclésiastiques, et le refrain était généralement : *Vivent les gueux!* comme si les gueux avaient déjà remporté la victoire. Il parut aussi des caricatures accompagnées de certains textes. Je citerai une église prête à crouler et qui penchait fort car elle était ébranlée par trois personnes tandis que de nombreux prêtres l'étayaient et voulaient de leurs mains la tenir debout. Près des trois démolisseurs on lisait : *Les luthériens en Allemagne, les huguenots en France et les gueux aux Pays-Bas, jetteront par terre l'église de Rome.* Près du groupe de prêtres on lisait : *Si tous trois continuent à l'ébranler, adieu l'église de Rome et sa boutique!* Le peuple s'amusait fort de ces images sans songer à la

---

(1) *Van de Eendrachticheyt der Kercken ende gheloovige Ghemeynschap te verkrijgen : Ende van Tweedrachticheyt der Opinien neder te leggen....* M.D.L.XVII. In 4°, 40 pages.

(2) Du temps de Vaernewyck, la chanson grivoise et licencieuse était fort à la mode. Certains chansonniers manuscrits en donnent des exemples caractéristiques.



Allégorie sur l'Église ancienne et l'Église nouvelle.
Œuvre d'un maître inconnu du XVI[e] siècle.

triste fin qui couronnerait ces pasquinades. A Anvers on vendait une image où se voyait un papegai dans une cage : un singe mettait la cage en pièces à coups d'ongles et de dents; puis venait un veau foulant la cage avec tant de force qu'elle en était toute rompue, et que le papegai devait s'envoler et s'en départir. Par le papegai ils entendaient les papistes, par la cage leur puissance, ou leur prospérité et crédit, bien ébranlés par Martin Luther (représenté par le singe qui a pour sobriquet Martin) qui a mis à nu les faussetés et fourberies du clergé. Enfin Calvin (que figurait le veau) (1) devait anéantir complètement la cage, emblême de la souveraineté spirituelle. Par ainsi, les papistes devraient bientôt abandonner les Pays-Bas, car, d'après les Gueux, il n'était remède que d'expulser ces monstres : il ne pouvait être question de trêve avant l'extirpation complète de l'ivraie romaine. Ils prétendaient avoir expérimenté que, comme il est dit des Chananéens, les prêtres sont comme un clou dans l'œil. Pourtant, disaient-ils, le peuple les entretient, les nourrit, leur cède tout son avoir, les meilleurs emplois; de superbes édifices sont construits pour eux; il n'est honneurs, ni courtoisie qui ne leur soient faits. En retour, ils nous rendent persécution, trahison, haine préconçue, supplices et confiscations, ce qui dure depuis plus de quarante ans et menace de croître, si bien qu'à peine ceux des Pays-Bas, citadins ou villageois, peuvent espérer garder quelque reste de leur avoir ou même la vie! Que de femmes sont veuves par l'œuvre des prêtres, que d'enfants ils ont rendus orphelins de père et de mère, les privant du même coup de toute famille et de tout patrimoine! Ces pauvres êtres tombaient à commune charge, ce dont ne se relevait plus le patrimoine des indigents en même temps que disparaissaient tout travail et tout trafic. Le dernier supplice ou l'exil étaient, en effet, trop souvent devenus le lot de riches marchands ou de patrons de métier qui occupaient et nourrissaient quarante ou cinquante personnes. Les chefs d'atelier écartés, on voyait aussitôt, faute de salaire et de pain, disparaître ces familles laborieuses. Les enfants, de la sorte, étaient voués à la faim et au dénuement, au cœur de l'hiver; un grand nombre d'entre eux tombaient fatalement en ribaudie et vagabondage; les filles tournaient à mauvaise vie, et bien d'autres maux analogues s'en suivaient. Et tout cela sous prétexte de religion! De tout quoi Dieu jugera.

Il est établi, par cinquante ans d'expériences faites chez tous les peuples chrétiens, que les persécutions ne convertissent personne. Les Réformés disaient : *A quoi cela a-t-il servi?* L'église romaine a été désertée par la majeure partie de l'Allemagne et les pays de l'Est ; par l'Alsace, le Danemarck, le Mecklembourg, la Poméranie, la Livonie, la Suède, la Gothie, la Norwège, la Finlande et autres pays plus au Nord, qui, fatigués de la tyrannie de Rome, se sont détachés d'elle complètement. De même ont fait les royaumes d'Angleterre et d'Ecosse; de même la Frise, la Gueldre, le pays de Clèves, la

(1) Calvin, *kalf* (veau): jeu de mots par à peu près.

Westphalie, le comte de Bentheim et l'Oldenbourg. Le dégoût du catholicisme leur est venu dès longtemps. La Bohême fit défection déjà au temps de Jean Huss. Ceux de la catholique Pologne, naguère attentifs à ne manger œufs ni laitage le vendredi, sont devenus schismatiques, quoiqu'ils se soient fait représenter au concile de Trente par Stanislas Hosius, évêque de Varna, qui fut élu président de cette illustre assemblée. Oui! les Français très-chrétiens sont pour bonne part devenus huguenots et calvinistes. On n'a rien gagné à les faire flamber, comme harengs sur le gril. Ceux de la Confédération ou Suisses, qui forment une alliance comprenant quinze cantons, ne suivent-ils pas généralement les doctrines de Ulric Zwingle, de Bullinger et d'Ecolampade? Seul un petit coin de la Suisse, où se trouvent Zug, Uri, Schwitz, Unterwald et Lucerne, semble encore tenir avec ceux de Rome.



Portrait d'Ulric Zwingle, par Hans Asper, *d'après une chronique zurichoise de* 1548.

Ainsi surgissaient parmi le peuple mille controverses, et les catholiques de répondre : *Rien de tout cela ne vaut. Les protestants ont des croyances diverses. Ils sont luthériens, calvinistes ou anabaptistes.* Encore l'anabaptisme comprend-il des subdivisions. D'ailleurs, le temple fût-il déserté de tous, comme au temps de Jéroboam, alors que tout le monde se jetait prosterné devant le Veau d'or, les fidèles ne cesseront pas d'aller comme Tobie vénérer l'autel, et ce n'est pas pour quelques abus, où elle peut être tombée, qu'ils abandonneront Notre Mère la Sainte Église.

Il n'est que trop vrai que Dieu punit parfois les fautes du peuple en confiant l'autorité aux mains de chefs spirituels ou temporels peu recommandables. Si cela est, que l'on prie pour eux, que chacun fasse pénitence, et Dieu ordonnera tout pour le mieux. Au temps où le Christ était ici-bas, il ne manquait pas de mauvais prêtres, hypocrites, pleins de superstitions, dévoués aux abus, tyranniques, orgueilleux et avares. Pourtant, le Seigneur ne fit rien pour détourner le peuple des rites de la religion ni du temple. *Suivez*, disait-il au contraire, *leurs préceptes et fuyez leurs œuvres perverses, car ils enseignent et ne pratiquent pas.* Or, l'état ecclésiastique n'est pas le seul qui engendre des abus. Ces abus contaminent tel état qui soit au monde, car Léviathan a répandu sa bave partout. Il y a, du reste, infiniment de prêtres vertueux, qu'il serait injuste de faire pâtir des fautes des autres. La parole de saint Bernard est demeurée vraie de notre temps, que nulle part il ne se trouve plus honnêtes gens que parmi les communautés religieuses quand elles veulent le bien, ni de pires lorsqu'elles se tournent vers le mal. Cette vérité est représentée dans la parabole des deux paniers de figues que Jérémie trouva dans le Temple. Les unes étaient excellentes, les autres détestables. Si nous nous occupons sans relâche de nous mordre,

dévorer et entrenasarder, nous périrons tous ensemble, comme le dit saint Paul, en nous écartant de la loi de charité sans laquelle nul ne verra Dieu. Ne perdons pas de vue les obligations que nous avons aux prêtres pour maint précepte, pour maint sermon édifiant qui leur a coûté grand labeur et longues veilles. Songeons qu'ils prient pour nous quotidiennement et nous assistent à l'heure de la mort. Ne récriminons donc pas les uns contre les autres. Les prêtres portent une lourde charge, car ils répondent à Dieu du salut de nos âmes, et n'ont donc pas mission d'épargner les hérétiques, ni tort d'invoquer contre eux le pouvoir temporel. Nul de nous n'est parfait. Mais prenons qu'ils agissent au mieux en vue d'arrêter le mal, d'extirper la révolte, et qu'ils n'obéissent qu'au zèle que leur dicte notre sainte religion. Supprimer l'état ecclésiastique équivaudrait à supprimer les bergers et à donner aux loups libre accès dans l'étable. Les prêtres sont la force du corps social : sans eux la notion du bien périclitérait. Ils sont le sel de la terre, enlevant la corruption et conservant le bien. Selon les paroles du prophète Malachie, les lèvres du prêtre recèlent la science et révèlent la justice.

CHAPITRE XV.

De la destruction et ruine violente des images en diverses églises et monastères de la West-Flandre, et comment beaucoup d'ornements furent perdus.

Beaucoup de choses, comme nous venons de le rapporter, étaient dites *pro et contra*, et dans la discussion on produisait, de part et d'autre, des arguments qui paraissaient de poids. Les Gueux disaient : *Le prêtre est un nègre que l'on ne saurait blanchir, un léopard qui ne pourrait effacer les bigarrures de sa peau, un diamant que rien ne serait apte à mollir; car, à l'instar des Phariséens, il convoite la suprématie et ne veut ni reconnaître ni s'entendre reprocher ses torts.* A quoi les autres répondaient : *Cela n'est point, car eux-mêmes, dans leurs sermons, proclament leurs erreurs, beaucoup se repentent et se départent de leur avarice. — Faites-nous donc voir ces merles blancs!* ripostaient les hérétiques. Ainsi se poursuivait l'irréconciliable débat, et tel fut l'effet de ces querelles sur le parti gueux qu'il publia de nouvelles figures satiriques en mépris des personnes ecclésiastiques. Les catholiques, à leur tour, répandaient des caricatures et satires contre les Gueux, les appelant vauriens, vagabonds et ribauds, à quoi les hérétiques répliquaient en appelant les prêtres baladins, escamoteurs ou saltimbanques, disant (chose abominable à entendre) qu'à l'autel ils jonglent comme un escamoteur faisant sauter la muscade, les vitupérant à force, en telle façon que je ne redirai pas.



La Vierge et l'enfant Jésus,
Panneau central d'un triptyque de Jean Van Eyck,
anciennement à l'église Saint-Martin à Ypres.

Or, déjà ils avaient entamé leur vilain jeu, si l'on peut se servir de ce mot, dans la West-Flandre, et du 11 août environ jusque vers le 17 du même mois, il y eut de leur part un tel débordement de haine et de fureur que tous les cœurs en furent émus. Il se forma, en effet, une bande de trois mille Flamands et Wallons ayant l'aspect de pionniers ou de goujats. Ils étaient accompagnés d'une vingtaine de cavaliers qui semblaient gens de naissance. Ils envahirent, par bandes de dix-huit à vingt, les églises, brisant les images peintes ou sculptées, lacérant en longues lanières les dais, tuniques, chasubles qui souvent étaient en brocard, ce qui fait qu'il n'en demeurait rien pour personne.

Dans certaines villes, ils brisèrent les orgues et les verrières peintes, ils cassèrent et réduisirent en lingots les vases et ciboires, qu'ils pesèrent et livrèrent, inventoriés, aux autorités laïques de chaque paroisse ou section.

A l'époque prédite, ce fâcheux dommage se produisit à Ypres, une des trois villes capitales de Flandre, à Aire, Béthune et Calais, en plus de cent églises. Les iconoclastes étant arrivés devant Ypres, ceux de la ville parlementèrent, venant sur les remparts avec leurs magistrats, promettant d'enlever eux-mêmes les images ornant les églises; mais lorsqu'ils s'y rendirent, pour exécuter leur promesse, le bas peuple se jeta dans l'église Saint-Martin et la dépouilla de fond en comble. J'ignore si dans ce pillage a été endommagé le tableau peint par maître Jean Van Eyck, mais non complètement terminé par lui, représentant la Virginité de Marie, c'est à dire Notre Dame, et devant elle, au centre, un abbé en oraison, œuvre dont l'art dépasse en beauté toutes les autres peintures (1).

En tout cas, la riche et puissante abbaye des Dunes fut fort maltraitée. Comme les Gueux y trouvèrent quelque résistance, ils démolirent un tabernacle en marbre, pierre de touche et albâtre, construit sous le précédent abbé, et

(1) Ce tableau fut plus tard enlevé de l'église Saint-Martin, entre les années 1757 et 1760, et transporté à l'Evêché. Après la prise de la ville par les Français, il fut vendu à vil prix à un boucher; ignorant la valeur du tableau, cet homme en fit une porte pour une armoire à viandes. Il le céda à Mr Walwein, d'Ypres, qui le revendit à Mr Amand Bogaert, de Bruges, qui le fit lithographier afin de le signaler à l'attention des amateurs et en augmenter la valeur. Il le fit aussi restaurer, malheureusement pour l'œuvre. La ville d'Ypres, d'après une note de l'archiviste Diegerick, désira en devenir acquéreur : on demandait trente mille francs, trop pour une copie, trop peu pour un original. Le doute empêcha de conclure un accord. Plus tard son neveu, Alphonse Bogaert, le vendit à Mr Vander Schrieck, de Louvain pour 6000 francs. Lors de la dispersion du cabinet de cet amateur, le tableau fut poussé à 17000 fr. mais retenu par la famille. Il appartient aujourd'hui à Mr G. Helleputte, membre de la Chambre des représentants. Eugène Landoy raconta jadis à Hermann van Duyse un détail curieux au sujet du tableau de l'église Saint-Martin. Il y a une cinquantaine d'années, le spirituel journaliste habitait Bruges et rédigeait pour Mr Bogaert un journal qui n'avait qu'un fort mince casuel. Un jour vint où l'éditeur laissa s'accumuler les trimestres dûs à son rédacteur. Les choses en vinrent au point que Landoy se trouva créancier pour une somme de quinze cents francs environ, et que Mr Bogaert lui offrit de prendre en payement le Van Eyck, qu'il avait en vain cherché à négocier. Telle était la difficulté que l'on éprouvait à cette époque pour se défaire d'une œuvre d'art, que Landoy, très artiste et voyant fort clair, amateur du reste de tableaux et d'œuvres d'art, n'osa pas conclure un tel arrangement. Le tableau a figuré en 1902 à l'exposition des primitifs flamands à Bruges. Mr J. Weale lui a consacré une étude dans la *Revue de l'art chrétien*, 1902, pp. 1-6.



Vue de la ville d'Ypres, d'après Guicciardini.

qui avait bien coûté quatorze cents livres de gros. Ils mirent aussi le feu à la bibliothèque du couvent, qui renfermait de précieux manuscrits anciens que l'on ne saurait récupérer malheureusement. Puis ils laissèrent l'abbaye en proie aux flammes. On dit qu'ailleurs ils brisèrent les tabernacles, détruisant non seulement les rétables, aussi précieux par le travail que par la matière, mais encore les autels eux-mêmes jusqu'à ras du sol. A grand'peine put-on sauver à Bailleul l'image de saint Antoine dont il a été question plus haut.

Les sevices des iconoclastes s'étendirent à l'abbaye de femmes de Messines, au couvent de Wevelghem près Courtrai, à l'église paroissiale de Beveren, où Notre-Dame était honorée surtout par les Zélandais et par les marins, au grand profit du clergé. S'étant alliés aux Wallons, les gueux de la West-Flandre tombèrent inopinément sur l'église de Beveren, la dépouillèrent de ses images qu'ils appelaient des idoles, et brisèrent stalles et portails. Ils mirent ensuite le feu aux boiseries et aux images amoncelées en plein air. Les flammes s'élevaient à la hauteur d'une tour, et à plus de dix lieues on en put apercevoir les reflets. Il s'emparèrent ensuite de la fierte ou châsse de Notre-Dame conservée dans la dite église, la portèrent trois fois autour du bûcher où flambaient les images, et, après force cris et momeries, la lancèrent en plein brasier où ils la laissèrent se réduire en cendres. Nombre de gens assistaient à cette scène et laissèrent agir les pillards. Ceux de Deynze, je parle bien entendu de quelques furieux adhérents de la gueuserie, menacèrent de piller eux-mêmes leur couvent et d'en égorger les religieux. Quand le curé s'apprêtait à chanter la grand'messe, ces furieux chantaient des psaumes à tue-tête, si bien que l'officiant devait lâcher la partie, et ils se répandaient par les rues par bandes, en chantant. Pour le coup, les prêtres, que rien n'avait pu, jusque là, émouvoir et qui comptaient toujours avoir le dernier mot, prirent peur.

Le peuple faisait défection partout; les catholiques eux-mêmes n'avaient garde de se compromettre pour soutenir la cause du clergé. Pour ne pas entamer de controverses dont ils prévoyaient ne pas aisément se tirer à leur avantage, les catholiques se résignaient en silence. Comme il n'était fait mention d'aucune mesure prise par l'autorité pour réprimer cette insurrection, chacun s'imagina que les gueux étaient à jamais vainqueurs et que les gens d'ordre seraient écrasés sans coup férir, les principaux personnages de la Cour prêtant la main aux réformés, ou les soutenant tout au moins en secret.

Il y avait grande apparence que tout cela se faisait avec l'assentiment de l'autorité supérieure, car les gueux de la West-Flandre livraient aux autorités locales les ornements précieux, or, argent, et pierreries, dûment pesés et inventoriés, disant : *Gardez bien ces lingots d'or et d'argent jusqu'au moment où l'on vous les réclamera*. On ne formulait contre eux aucune accusation de vol dans les églises, mais ils y détruisaient tous les ornements, renversant aussi les fonts baptismaux et les bénitiers, ne laissant rien debout, au point qu'ils ne pouvaient rencontrer un châssis ou une porte sans les mettre aussitôt en échardes.

Qui eût pu deviner le dessous de semblables événements et s'imaginer qu'ils eussent, de leur propre chef, commis d'aussi audacieuses tentatives?

On disait partout : *Ce sont les Wallons qui ravagent la West-Flandre, et les Flamands les regardent faire ; mais, aussitôt après, les Flamands iront détruire les églises de la Wallonie, et ce sera au tour des Wallons d'être simples spectateurs.*

On assurait aussi qu'une puissante armée de renfort suivait ces iconoclastes d'avant-garde et qui n'étaient qu'une troupe perdue, et foulerait furieusement ceux qui auraient cherché à les entraver. Dans de telles conditions, le mieux n'était-il pas de se tenir coi et de laisser les choses suivre leur cours?

Les Gueux affirmaient qu'ils savaient bien ce qu'il convenait de faire et pour compte de qui ils agissaient. Le gros d'armée qui les suivait avait des éperons pointus et châtierait si exemplairement ceux qui auraient opposé de la résistance, que ceux-ci regretteraient d'avoir vécu jusque là! Or ceux des Pays-Bas, n'étant pas au fait des guerres civiles, ignoraient les feintes et fausses rumeurs qui en de tels cas prennent cours.

Ils ajoutèrent ainsi beaucoup trop aisément créance à ces fausses nouvelles, d'autant plus que la campagne était plus témérairement menée. A peine se trouva-t-il quelqu'un pour soupçonner que ces briseurs d'images n'étaient pas, comme ils le disaient, formidablement appuyés.

Au fait la Cour n'intervenait pas, ne sachant pas elle-même, comme il apparut dans la suite, ce qu'elle devait faire. Il est bien regrettable que de tels abus aient été commis. C'était vraiment, comme on l'entendra bientôt, la colère de Dieu dont le poids commençait seulement à s'appesantir sur ces pays.

CHAPITRE XVI.

Les Gueux, voulant détruire un couvent wallon, sont tués et mis en fuite. Excitations des ministres réformés, leurs vantardises. Comment le peuple recevait leurs enseignements. Quelques objections contre ces prédications

Les abbés de certains monastères craignaient fort pour leur avoir, car les mouvements du populaire sont imprévus, et les Gueux, n'ayant chefs ni capitaines, solde ni provende, et ne pouvant vivre de l'air du temps, n'eussent pu tenir campagne sans pillages. En prévision du péril, les abbés firent des ouvertures aux commandants de certaines garnisons de la frontière, sollicitant un contingent de soldats bien équipés que chaque couvent payerait, et en tel nombre qu'il jugerait utile à sa sécurité.



Sac d'une église par les iconoclastes, d'après Hogenberg.

Comme il ne s'agissait pas de guerroyer contre la France, capitaines et soldats accueillirent avec joie des propositions si avantageuses pour eux. Les commandants envoyèrent donc aux abbés autant d'hommes qu'il leur était possible de divertir de leurs effectifs. Ces troupes bien armées furent secrètement introduites dans de riches abbayes situées loin des villes. Or, les Gueux, sans défiance, s'en furent attaquer, comptant bien la mettre à sac, une riche abbaye située entre Douai et Orchies, à deux lieues de chacune de ces deux localités. Les soudards occupant le couvent les reçurent à tel renfort d'arquebusades et d'estocades qu'il en resta cent et six sur le carreau. Il se trouva que c'était pour majeure partie de la racaille de Tournai, grosse ville wallonne située à six lieues de là.

Il demeura sur place force blessés et, après une telle aubade, les moins entamés se retirèrent piteusement. Cette mésaventure n'abattit pas toutefois le courage des Gueux : se levant en masse, ils se livraient partout à leurs frasques. Ils en voulaient au clergé seulement. C'était bien là le résultat des prêches calvinistes où, pour frayer la voie aux doctrines nouvelles, les vices et les défauts des personnes ecclésiastiques étaient exposés crûment devant la foule. De la sorte, l'animadversion s'attachant aux prêtres, les fidèles fuyant les enseignements et les cérémonies de culte, plus rien ne contrebalançait l'effet des funestes doctrines calvinistes.

Le dimanche 18 août, trois ministres prêchèrent près de Gand, en flamand, en wallon et en un certain dialecte bas allemand. Il y eut à ces sermons une telle foule que l'on ne pouvait s'imaginer d'où elle était venue. Ces prêches eurent lieu non loin du couvent des Chartreux (1).

On assure que les prédicants invitaient leurs auditeurs à ne plus chanter par les rues et carrefours, et cette injonction suffit pour que l'on n'entendit plus les chanteurs de psaumes, les ministres obtenant de la sorte un résultat vainement poursuivi par les magistrats.

A Deynze aussi, un de ces ministres s'était à deux ou trois reprises prosterné devant ses ouailles, les suppliant de ne plus toucher aux saintes images.

Ce n'étaient pas toujours les mêmes prédicateurs qui se faisaient entendre ; souvent il en survenait de nouveaux. La plupart étaient fort jeunes. L'un d'eux, savant helléniste, latiniste et hébraïsant, aurait dit : *Que les papistes me dépêchent leur prédicateur le plus savant pour me confondre. S'il me bat, par la force de la vérité, je consens à être enchaîné au pilori et brûlé vif. S'il est au contraire établi que je l'emporte et le couvre de confusion, je ne veux pas que l'on touche à un seul de ses cheveux ni qu'aucun dommage lui advienne.*

Ces propos et autres analogues agissaient fortement sur l'esprit de nombre de personnes. Beaucoup d'honnêtes gens des deux sexes, ayant entendu prêcher

---

(1) La chartreuse de Roygem, située hors la porte de Bruges, près de l'emplacement de la guinguette bien connue du *Motje*. On la voit sur la planche reproduite plus haut, p. 22.

la doctrine nouvelle, demeuraient interdits, comme frappés de la foudre, et disaient qu'ils n'avaient jamais cru trouver dans des prêches protestants la chaleur et l'esprit, dont étaient dépourvus les sermons auxquels ils étaient accoutumés.

Leurs cœurs exultaient à ce commentaire sans artifices des livres saints; les fibres les plus intimes de leurs âmes se trouvaient remuées; une dévotion spontanée, un zèle divin faisaient jaillir les larmes de leurs yeux, oui, de leurs cœurs même.

Un tel sermon, disaient-ils, *édifie plus que vingt autres.* Les prêches des catholiques étaient à ceux des protestants ce que le clinquant est à l'argent, et le laiton à l'or.

Les ministres avaient pour toute arme l'Ecriture Sainte; les prêtres, au contraire, s'armaient de toutes les doctrines et institutions humaines outre le droit canon, bagage apostolique dans lequel ils se trouvaient parfois si empêtrés qu'ils demeuraient bouche bée, excogitant quelqu'expédient oratoire qui les empêchât de s'enferrer en se contredisant.

Les prédicateurs calvinistes, ne produisant pas de doctrines nouvelles, mais la leçon naïve des apôtres, sans alliage ni couverture de gloses humaines, poursuivaient leur chemin sans ambages et ne s'arrêtaient pas pour songer à ce qu'ils avaient à dire. Les paroles leur venaient comme coulent les ondes vives d'une source, ce qui, disaient leurs partisans, prouvait bien que la vérité était de leur côté, le vrai n'ayant que faire de circonlocutions ni d'oripeaux. La vérité nue se produit sans honte; ainsi l'Écriture Sainte, qu'ils révélaient à tous sans feintise, portait témoignage de leur sincérité.

Pour beaucoup de personnes il était inexplicable qu'il suffit de quelques prêches pour retourner les gens qui, pendant trente ou quarante ans, ou plus, avaient hanté les sermons catholiques. Quatre à cinq prêches avaient raison de leurs croyances anciennes et transformaient complètement leurs convictions et leur manière de voir. Si on expliquait devant eux ce revirement si prompt par l'intervention du Malin qui séduit l'homme et le trompe, ils demandaient aussitôt si le démon est plus fort que Dieu, et si la parole du mensonge l'emporte sur le divin verbe. Ils alléguaient de la sorte que les calvinistes prêchaient la doctrine de Dieu tandis que moines et papistes, c'est leur mot, confessaient la parole de Satan.

Le populaire mettait une telle avidité à se porter à ces prêches en plein air qu'il en perdait le boire et le manger, et y risquait son existence.

Tels qui avaient dit : *Le démon s'empare de ceux qui courent aux prêches,* et avaient traité avec le plus de sévérité les calvinistes, se rendaient par curiosité ou séduits par quelque protestant à ces réunions. Ayant entendu ces sermons, ils s'assimilaient les idées nouvelles au point qu'en rentrant ils proclamaient publiquement qu'il fallait être possédé de l'esprit de perversité pour ne pas se rendre aux prêches réformés.

Afin de ne pas, par le présent écrit, contribuer à amoindrir le domaine de la Foi, je noterai que nul ne peut prononcer en connaissance de cause dans un débat dont il ignore le fond. Comment celui qui ne sait rien de la géométrie pourra-t-il émettre un avis fondé en ce qui regarde les mesures, lignes, tracés et dessins ?

N'en est-il pas de même de tous les arts et sciences, voire des métiers serviles ? Trois jurés différents jugent la toile : un foulon, un tisserand et un tondeur. La coutume veut que nul ne puisse exercer librement certaines industries s'il n'a subi l'examen des maîtres du métier. Les syndics sont commissionnés à cet effet sous la foi du serment. Or, si de telles précautions sont mises en usage pour la généralité des professions manuelles, pourquoi se permettrait-on d'agir différemment lorsqu'il s'agit de l'interprétation des Saintes Écritures que beaucoup appellent : *l'œuvre par excellence.* Comment le premier venu trancherait-il ces matières qui réclament le jugement de savants expérimentés? Beaucoup de sages, après avoir défié les subtilités de l'esprit de ténèbres, ont été séduits par le Démon de midi (1). Combien ce dernier trompe plus aisément de pauvres gens sans science et de débile entendement !

Tanchelin, un ord hérétique, s'empara si bien de l'esprit du peuple, l'an 1124, que ses sectateurs buvaient l'eau dans laquelle il s'était débarbouillé les mains, la tenant pour sanctifiée. Il abusait des filles devant leurs parents, des fiancées devant leurs futurs époux, sans que nul y trouvât à redire. Les Donatistes se suicidèrent en grand nombre, tant ils étaient sûrs de l'excellence des erreurs détestables qu'ils professaient. Telle fut l'erreur des Albigeois, qu'ils polluaient la sainte Bible, et tel était l'ascendant exercé sur eux par leurs hérésiarques, qu'ils mouraient plutôt que de renoncer à la rage forcenée de leurs doctrines.

Un pêcheur n'a aucune chance de faire une pêche abondante s'il ne met un appât à son hameçon : de même, le démon ne répand pas son venin sans le dissimuler sous de beaux textes évangéliques. Il n'est pas étonnant que de telles amorces séduisent nombre d'hommes : Jéroboam n'enchaina-t-il pas la majeure partie des Juifs au culte du veau d'or?

Si les anabaptistes, les mennonites, ou simplement les martinistes ou les libertins étaient venus exercer ici leur propagande, ils eussent incontestablement rallié autant de partisans que les calvinistes. On a pu s'en convaincre à Anvers, où les esprits se divisèrent, prenant parti qui pour Calvin, qui pour Luther.

Si l'éloquence des prédicateurs réformés excitait quelqu'étonnement, ne suffira-t-il pas de rappeler le souvenir des doctrines manichéennes considérées par leurs sectateurs comme d'essence divine?

---

(1) Le démon revêtu de la figure humaine, différent par conséquent des apparitions sataniques qui, classiquement, coïncident avec les heures de ténèbres.

Il est assez naturel que le peuple se laisse gagner par quelques principes honnêtes et purs, mêlés aux faussetés et à la corruption de leurs enseignements. En admettant, d'ailleurs, que les prédicateurs catholiques ne parlassent point avec une onction aussi communicative et aussi primesautière, et n'atteignissent point une forme aussi évangélique, il en résultait seulement que leurs sermons plus tièdes avaient moins de saveur. Or une doctrine ne pénètre et ne convainc que lorsqu'elle jaillit du cœur et de l'âme. A ce point de vue, un hérétique obtiendra autant d'avantages qu'un orthodoxe; je dirai même qu'il peut l'emporter, puisque des personnes, de vieille date assidues aux prédications catholiques, se sont presque subitement converties aux doctrines de Calvin.



Jean Calvin (1509-1564),
reproduction d'une gravure du début du XVIIe siècle.

Quelle honte pour ces tranfuges d'étaler ainsi leur versatilité et de faire voir que, pour avoir beaucoup écouté, ils avaient peu compris et moins encore retenu!

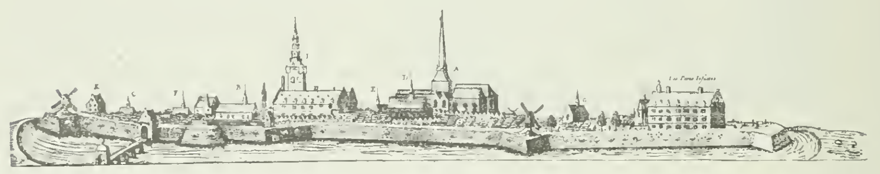
Il est à noter encore que beaucoup de ces renégats sont revenus à leurs croyances premières, abjurant leurs erreurs et leurs fautes. J'ajouterai que tels, chez lesquels on n'aurait pas espéré grande fidélité, montrèrent une fermeté virile et défièrent tous les assauts de la Réforme. Pour ce qui est du cartel plus haut rapporté, je n'en fais guère état, car un tel duel devait demeurer sans issue. Chacun s'en fût tenu à son opinion, l'un tenant pour le texte de l'Ecriture sainte, l'autre pour ce texte complété par les doctrines des Saints Pères investis du trésor des traditions apostoliques. Personne ne se fût considéré comme battu, et ces fanfarons auraient aisément nargué le bûcher. Je reviendrai à l'occasion sur cet ordre de réflexions, et j'exposerai alors quelles furent les origines de la secte sacramentiste ou calviniste.



CHAPITRE XVII.

Nouvel attentat à Armentières. Les prêtres prennent peur partout. Ceux de Gand surtout cherchent à se cacher et à celer leurs trésors. Comment les Dominicains et autres réguliers gantois prient et prêchent pour détourner le péril.

La fureur toujours croissante des destructeurs d'images et profanateurs d'ornements religieux, venait de se déchaîner à Armentières, ville wallonne soumise au gouvernement du comte d'Egmont. Les protestants de la localité, le pillage terminé, dégagèrent l'église des décombres et la rendirent nette, comme s'ils voulaient la restituer purifiée au culte. Mais telle n'était pas le moins du monde leur intention : ils avaient uniquement en vue l'arrivée d'un desservant de leur acabit, et l'emploi de l'église pour la célébration de leurs rites.



Vue panoramique d'Armentières, d'après Blaeu.

Or le bailli d'Armentières et de cinq ou six paroisses voisines, ayant eu vent de ces dispositions, y voulut couper court et ordonna à chacun d'évacuer l'église afin que celle-ci pût être fermée. Ceux qui avaient pris possession des lieux, refusèrent de se retirer et déclarèrent qu'ils attendaient un prédicateur étranger pour y prêcher. Entendant cela, le bailli devint très perplexe; mais il multiplia vainement les plus pressantes représentations. Enfin, il se rendit, accompagné du Magistrat, dans une auberge où le prédicateur, un Wallon de petite taille, déjeunait avec quelques coreligionnaires. Les représentants de l'autorité prièrent le ministre réformé de ne pas prêcher dans l'église, mais de se retirer au contraire pour éviter de déchaîner des troubles, le mieux étant, au cas où il n'en voulût pas démordre, de tenir son prêche hors des murs, comme d'usage. Le calviniste répondit qu'il prêcherait en l'église, et non ailleurs. Après de longs pourparlers, où il ne cessa de ricaner et de se moquer de ses interlocuteurs, quelques-uns de ses adhérents coururent au haut de la tour et sonnèrent toutes les cloches à la fois. Le bailli, les magistrats, les sergents se portèrent préci-

pitamment à l'église; mais la populace, en l'honneur du prédicateur, arrivait armée, en telle affluence que le cimetière fut envahi en un clin d'œil. Telle était la cohue que les calvinistes semblaient avoir poussé de terre. Entré dans l'église, le ministre déclara à ses suppôts qu'il comptait sur leur zèle pour le garder de tout affront, et prêcha de trois à six heures de l'après-midi. Le bailli, sur ces entrefaites, monta à cheval et s'en fut à la cour, où, s'adressant notamment au prince de Gavre, comte d'Egmont, il rapporta ce qui venait de se passer. Quelques échevins, frappés de leur impuissance à maintenir la loi outragée, demandèrent à être relevés de leur serment. Quant aux prêtres, beaucoup d'entre eux, qui, avaient tenu un très fier langage, déclarant qu'ils n'entendaient point veiller à leur protection, ni se reconnaître justiciables d'aucune autorité temporelle, comme il est réel, se mirent à parler tout autrement.

Comme on cherche un abri devant les menaces d'une ondée, le clergé, à Gand et ailleurs, s'efforçait de prendre des précautions en vue de l'événement. Le 19 août 1566, on se mit en mesure de cacher beaucoup d'objets appartenant aux églises et aux couvents; les religieux du couvent de Sainte-Agnès et d'autres confièrent secrètement leurs biens à certaines familles bourgeoises. Les chanoines et les prêtres de l'église Saint-Jean, aujourd'hui Saint-Bavon, avaient fait disparaître quantité d'objets précieux, entre autres les châsses d'or de saint Liévin, saint Macaire, saint Bavon et d'autres, ainsi que les crosses d'argent, fort lourdes, sur lesquelles les chanoines ont coutume de s'appuyer lorsqu'ils suivent quelque cortège ou procession, en souvenir, dit-on, de leurs devanciers, les premiers moines, que les jeûnes et l'abstinence exténuaient au point de les contraindre à soutenir d'un bâton leurs pas chancelants. Aujourd'hui on reproche aux chanoines, Dieu pardonne, d'appuyer sur leurs lourdes crosses d'argent le faix de leurs corps souvent plus alourdis par l'orgie que par l'abstinence! Ainsi les hommes qui portaient naguère des dizains, les femmes des chapelets pour la récitation du Saint-Rosaire, portent aujourd'hui des bijoux d'or, d'argent, de perles, de corail et autres extravagances qui font matière à vanité d'un objet de dévotion. Il est à noter que cette répétition sempiternelle de fades Pater et Ave Maria est plutôt une fureur idolâtrique qu'une coutume chrétienne.

Ces précieux ornements et joyaux et d'autres encore, tels que ceux de l'abbaye de Saint-Pierre, furent mis en sécurité au nouveau château. Le couvent de Tronchiennes et maints autres avaient pris les devants. Les mêmes précautions furent adoptées dans toutes les paroisses et communautés de la ville. Le magnifique rétable où sont, en l'église Saint-Jean, figurés Adam et Eve, fut prudemment démonté et caché dans la tour. Les confrères du Saint nom de Jésus et ceux de l'autel de Saint-Jacques se rendirent à l'église Saint-Jacques pour enlever et mettre en lieu sûr les rétables des chapelles. Les confrères celèrent également la fierte Sainte-Barbe, laquelle est en argent. De même on enleva la châsse en argent de sainte Anne, en l'église Saint-Nicolas. Les statues d'argent

de Saint-Jean, les deux bras reliquaires, les bassins, calices, croix, notamment la précieuse croix de l'abbaye de Saint-Pierre, ouvrée d'or, perles et pierreries, aussi bien que la croix de Saint-Michel, tout cela dut être caché, je ne sais où. Le plus précieux ciboire de l'église Saint-Jacques fut enfoui, ainsi que beaucoup d'autres joyaux et orfèvreries.

Même les bourgeois et les gens riches commencèrent à songer, de leur côté, à mettre hors d'atteinte leur pécune, leurs hanaps d'argent, coupes d'or, chaînes, anneaux et autres objets précieux. Ils les enfouirent ou les mirent en quelque endroit où ils les jugeaient bien gardés.

Frère Jean Vander Haeghen, néanmoins, tenait bon, et prêchait sans désemparer dans l'église des Dominicains. Après le sermon, on y célébrait aussi une messe très solennelle, et le Saint-Sacrement était porté processionnellement, escorté de fillettes et de porte-flambeaux, et les assistants étaient invités à prendre part au cortège.

Les Dominicains pourtant étaient particulièrement mal vus des Réformés. Ceux-ci déchargeaient le soir leurs mousquets sur les murs du couvent, et criaient force injures aux moines qu'ils traitaient de fauteurs d'hérésie, inquisiteurs, tyrans, persécuteurs, qui, comme les cannibales, voudraient se repaître de chair humaine rôtie. Ils entendaient par là que les Dominicains avaient excité les princes contre ceux qui aimaient la parole divine et se conformaient à ses enseignements, leur faisant expier cette obéissance à Dieu en les poussant au bûcher qui les dévorait misérablement. Les Gueux ne craignaient pas d'exagérer en y mettant du leur : rien de moins étonnant, car on ne peut parler avec justice de ceux que l'on envie. Or telle était la haine vouée par les Gueux à ces religieux, que les voisins de ceux-ci eussent volontiers transféré ailleurs leur logis, tant ils craignaient d'être victimes de l'incendie dont le couvent était menacé ! Ils prétendaient que le frère Jean Van der Haeghen aurait déclaré en chaire que *la broche avait eu maintenant le temps de s'habituer au chaud parmi les cendres*.

Des ecclésiastiques facétieux disaient qu'ils n'étaient plus que cloches sans battant, et qu'il leur devenait impossible de défendre leur avoir contre ces maudits gueux. Il n'y avait d'un peu rassurés que ces prêtres qui possédaient un patrimoine personnel qu'ils espéraient pouvoir sauver de la catastrophe où la communauté périrait. Mais la généralité des ecclésiastiques avait la mine allongée, car ils redoutaient la répétition de ce qui s'était récemment passé en France et déjà antérieurement en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne et ailleurs. Des édits sévères, frappant le clergé de ces pays, l'avaient réduit à de grandes souffrances, misères et même à d'épouvantables supplices.

Frère Vander Haeghen suspendit lui-même ses sermons le 20 août, ce qui émut vivement son auditoire habituel. Le bruit se répandit qu'il était malade et crachait du sang ; d'autres dirent qu'il écoutait à son tour les conseils de la prudence. Pourtant il avait déclaré qu'il n'interromprait point son ministère, les

gueux en voulussent-ils à sa vie. Souvent il répétait dans ses sermons : *Dussent tous les Gueux en crever de dépit, ce n'est pas ce qui m'empêchera de dire et ceci et cela....*

Ces paroles et d'autres de ce genre étaient prises de fort mauvaise part par les gens qui voyaient chez le frère Vander Haeghen une partialité excessive. *La vérité*, disaient ces personnes, *n'inspire point une telle animosité. Celle-ci est engendrée par une fureur personnelle et le dépit. Aristote a bien raison de dire que le querelleur ne peut arguer avec sincérité et perd toutes ses causes.* D'autres interprétaient tout au mieux, et attribuaient de tels discours à un zèle ardent pour le triomphe de la Foi, à la vaillance d'un cœur qui ne pourrait composer avec ses ennemis ou plutôt avec les ennemis de la religion. Le frère risquait sa vie en bon berger, sans autre préoccupation que Dieu et la vérité.

Quoique les sermons du frère Vander Haeghen fussent, de même que ceux d'un frère Carme qui prêchait en l'église Saint-Bavon, tenus en haute estime par beaucoup de gens, il venait aussi pour l'écouter des contradicteurs qui l'entreprenaient sur plus d'un point, et le tournaient en ridicule, prétendant que ses sermons étaient bourrés de choses insoutenables, mensongères, folles, et que la vérité sortait fort malmenée de ses homélies. C'était sans doute parce qu'il ne prêchait pas suivant leur goût ou caprice, ce qui leur chatouillait les oreilles. Mais certains catholiques instruits s'inscrivaient aussi en faux contre quelques assertions du frère Vander Haeghen. Toutefois, pour décider si leurs critiques étaient fondées, il faudrait peser, trier et discuter à loisir. Il est en effet humain de se tromper et méprendre; mais si l'on est porté, et personne n'y échappe, à beaucoup d'indulgence envers ceux que l'on voit d'un bon œil, on est trop enclin à aggraver les torts et à interpréter défavorablement les paroles de ceux que l'on juge à leur désavantage.

CHAPITRE XVIII.

Murmures du peuple gantois touchant la cherté des grains. Certaines images sont enlevées des églises. Charivari et émeute de femmes contre les accapareurs de blé au marché de Gand.

Tels étaient les pronostics de ces temps calamiteux qui semblaient devoir devenir de plus en plus misérables. Telle une maison lézardée et menaçant ruine se met à craquer, puis laisse choir des pierres du toit et des murs.

A Gand surtout, le langage du peuple trahissait tantôt des projets téméraires, tantôt le désespoir.

De jeunes compagnons, pauvrement vêtus, se prenaient à dire qu'ils chercheraient de l'ouvrage mais en priant Dieu de n'en pas trouver. Les autres blâmaient ces propos mais en riant. Ils disaient aussi : *La cherté des grains nous met à la torture* (1); *il n'y aura pas d'autre parti à adopter que de prendre les armes* (2). Certaines femmes, disaient-ils, manquaient de pain. Faute d'argent, elles n'avaient d'autre perspective pour elles et leurs enfants que de mourir de faim. Ces propos circulaient pendant qu'en diverses églises on enlevait certaines images d'albâtre et autres matières.



Le 19 août, maître Jean de Heere, à la requête de maître Jacques Hesselyns, conseiller près le conseil de Flandre à Gand, mari de la nièce du président Viglius, conseiller à la cour, s'occupa à démolir, avec le moins possible de dommage, le précieux rétable de marbre et d'albâtre ornant la chapelle des boulangers en l'église Saint-Jean. Cela faisait peine à voir. Il y avait là, en effet, des statues de marbre blanc et des colonnes de marbre de couleur. Le reste était en albâtre et pierre de touche. Les volets étaient artistement peints par maître François Floris d'Anvers, et il y avait peu de temps que le prédit maître Jean avait terminé et mis en place les statues.

Les œuvres de l'homme sont à ce point instables que rien sous le soleil n'offre des garanties de durée. On tenta en même temps d'enlever les statuettes en albâtre fixées à la cloison de la chapelle de Notre-Dame, mais elles tenaient si bien qu'elles se brisèrent. Les précieux cénotaphes de Bets et de maître Jean de Mey furent enlevés le mieux qu'il se pût faire. A Saint-Pierre, le couvent était étroitement clos. Ainsi de mainte autre église ou couvent, car il apparaissait trop que le sac des églises était proche, et l'on ne pouvait prévoir la tournure que prendraient les événements. On redoutait cette prétendue armée de l'Est qui, disait-on, détruisait tout là-bas.

---

(1) *Brilt ons.* Le *Bril* est la lunette de bois où l'on enfermait le col ou les membres des prisonniers, comme le montre la gravure ci-dessus.

(2) *Een loopkin loopen :* littéralement *se mettre en course*, à la façon des corsaires.

Les échevins de Gand par prévision, écrivirent pour obtenir l'avis de la cour sur le parti qu'il leur fallait prendre. Mais ils ne purent obtenir réponse, quoique l'on eût pour intermédiaire le premier pensionnaire de la ville, Messire Josse Borluut et que, peu de temps avant, on eût pu, pour cette affaire et certaines autres, recourir à l'intermédiaire du pensionnaire de Bruges.



François de Vriendt, ou Frans Floris (1517-1570), *réduction de la gravure de J. Wierix.*

La panique régnait dans tous les rangs de la société, et la peur ne fit que s'accroître par une émotion populaire que suscita la cherté des grains. Le bas peuple (fort nombreux à Gand) commençait à murmurer et à décrier les marchands de céréales, les accusant de chercher de nouveau à spéculer sur la disette, comme ils avaient fait l'année précédente, de façon à affamer le pays et consommer la misère des pauvres gens qui, à cause des troubles, trouvaient peu ou pas de salaire. La misère les poignait cruellement ; les preuves en étaient manifestes. Ce qui les rendit plus indociles, c'est que, la moisson étant splendide par la grâce de Dieu en ce mois d'août, le blé haussa de deux escalins par sac en deux jours de marché, soit de 12 gros par jour. Les acquéreurs de blé n'évitaient, d'ailleurs, pas assez les paroles outrageuses et imprudentes.

Les progrès sensibles de la nouvelle religion, le discrédit où tombait l'autorité, dont les injonctions en matière de prêches avaient été si complètement méconnues, tout cela enhardissait les mutins.

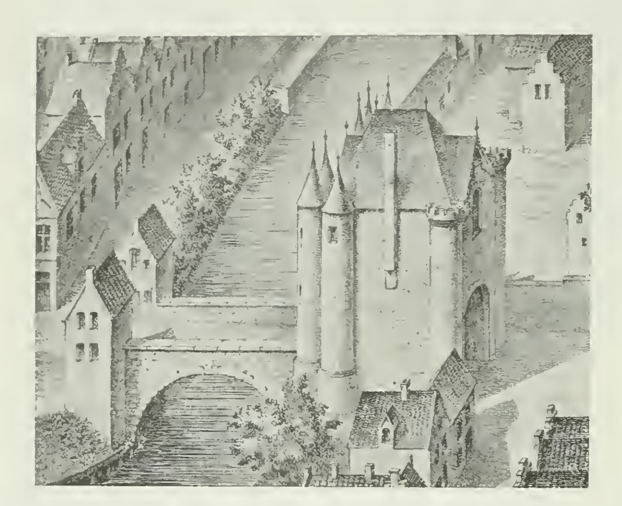
Ces circonstances contribuèrent à susciter une émeute qui éclata le 21 août, soit un mercredi, jour du marché aux grains. Beaucoup de gens, et surtout des femmes de mauvaises mœurs, répandirent le bruit que Jean Doens, du quai au Blé, venait avec ses fils de faire rebrousser chemin à certains chariots amenant à la ville pour son compte des grains qu'il avait achetés aux paysans. Il aurait agi de la sorte parce que le marché lui semblait peu favorable et aurait en route déposé les sacs dans une maison. Or, quand vers onze heures le frère du Riche Hopital vint de la maison de la Visière (1),

---

(1) Het *Clephuis*, maison qui portait, il y a quelques années encore, pour enseigne *de Nieuwe Clep*, la nouvelle visière, à l'angle du marché aux Grains et de la rue de l'Etoile, menant au *Corenaert*.

armé de sa cuiller, prélever sur chaque sac déposé par terre une cuillerée qui pouvait équivaloir à une demi-mesure, les femmes, enfants et autres se prirent à le huer et, le bousculant, l'empêchèrent de prélever la cueillette. Le bailli, ses sergents et d'autres serviteurs ayant tenté d'intervenir, furent hués à leurs tour. On s'en prenait fort aussi au prédit Jean Doens, qui toujours avait été détesté. Toutefois il y avait beau temps qu'il n'exerçait plus le commerce de grains; mais il avait le dos large, et on le chargeait en conséquence.

Des femmes se mirent à la recherche de Doens. Comme il descendait la colline Saint-Pierre, il vit de loin un groupe de gens du peuple; leur allure menaçante ne lui présageant rien de bon, il se sauva dans une maison lui appartenant, dite la Cloche, et située à l'intérieur de la Waelpoorte (1), en descendant de Saint-Pierre. Quelques sergents, voulant par leur intervention donner un semblant de satisfaction à la populace exaspérée, coururent à la maison prédite où la rumeur publique renseignait que s'était réfugié Doens — en quoi il fut avisé car ces mégères l'eussent mis en pièces.



Vue de la Walpoort (Pont Madou actuel), *d'après la vue panoramique de Gand en* 1534.

L'ayant trouvé, suant la peur, blotti dans les gîtages de la toiture, ils le descendirent de là avec des cordes et leurs hallebardes, et le menèrent au Châtelet (2). Mais en route les femmes et les enfants le poursuivirent de leurs imprécations et l'assaillirent de pierres qui lui mirent la tête en sang. Ces maudites femmes provoquèrent un nouveau tumulte lorsque la garde fut parvenue au marché où se trouve le Châtelet, où l'on voulait enfermer le

(1) Waelpoort ou Walpoort, porte du rivage ou porte Wallonne; elle s'élevait à l'endroit actuellement appelé Pont Madou.

(2) Prison située au marché aux Grains, sur l'emplacement de laquelle s'éleva plus tard le Pakhuis, démoli de nos jours pour faire place au nouvel hôtel des Postes.

prisonnier. Quelques gens paisibles ayant crié à la foule : *Laissez cet homme, il est aux mains de la loi*, les émeutiers eurent vite fait de les réduire au silence. Ils eussent poignardé Doens et l'eussent foulé aux pieds avec son escorte si l'un des sergents, qui était en armure (1), ne fût tombé par dessus le prisonnier et n'eût reçu quelques coups de dague destinés à ce dernier. Une femme, toutefois, trouva, dit-on, le temps de porter à Doens un coup de poinçon dans la cuisse.



DÉCHARGEMENT D'UN BATEAU DE GRAINS.

Ainsi maltraité, il fut incarcéré avec un de ses fils, qui, pourtant, n'était pas parmi ceux que cherchaient ces furieux. Ils en voulaient à certain Casele, fils de Liévin, qui avait épousé la fille du marchand de grains, et qu'ils tenaient pour accapareur, sans que toutefois ils eussent aucune preuve avérée du trafic criminel dont ils l'accusaient. Il en était de même du prénommé Doens, car ils eurent plus tard la preuve qu'aucun des méfaits mis à sa charge n'était réel.

On voit par là combien il est dangereux d'être mal vu dans une commune, surtout en temps de sédition.

Barbara s'Croocx, une marchande en plein vent (2), présentant comme d'habitude son grain au marché, fut également l'objet de sévices; elle fut renversée, son fichu lui fut arraché, si bien qu'elle dut se réfugier chez elle. Liévin de Coninc, son mari, n'eut garde de se montrer, mais attendit que les esprits eussent eu le temps de se calmer. Le bailli et les échevins se rendirent sur les lieux pour arranger la chose. Ils haranguèrent amicalement la foule, promettant que les choses iraient mieux au prochain jour de marché, un édit de la cour se préparant par lequel les ventes de céréales au plat pays seraient interdites.

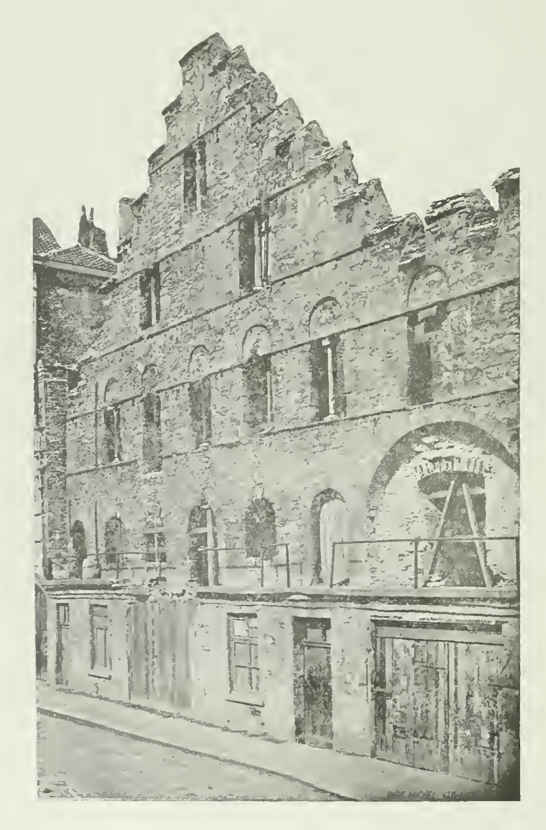
Beaucoup d'acquéreurs s'enfuirent, ce jour-là, sans songer à enlever leurs achats de blé ; des fripons déménagèrent force sacs sans bourse délier. D'aucuns marchands, sans autre souci que de se mettre en sûreté, laissèrent à l'abandon sacs et marchandise.

Parmi les accapareurs, la voix publique désignait surtout Jean Van der Luere, Josse van Deele, Liévin De Croock, Thomas Van der Crayen, Jacques De Deckere, Michel et Liévin Brakelman, frères, dont le premier était greffier des marchands. L'autre greffier des grainiers, Jacques Lobberjoos, était également fort compromis. Tous trouvèrent prudent de se tenir longtemps à l'écart.

(1) Le texte dit : *die hart was*, littéralement : qui était dur.

(2) *Beerijlechsterigge*, de *beeri*, civière, échoppe; littéralement : celle qui étale sur une civière, étalagiste.

La rumeur publique accusait de même un autre marchand de blé, l'amman Jean Van Loo qui, à l'heure où éclata l'émeute, se trouvait rue Haut-Port, à l'Arbre, chez Pierre De Cruul, et dînait en compagnie des échevins des



LA MAISON DE L'ETAPE, QUAI AU BLÉ,
avant sa restauration.

Parchons (1). Entendant les menaces de la foule qui s'était mise à sa recherche, il sentit tout le péril de la situation et devint blanc comme un linge. Quant aux échevins, ils l'eussent voulu loin de leur compagnie. Van Loo tint conseil

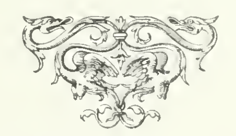
(1) On sait que le corps des échevins, ou *Loi* de Gand, se divisait en deux groupes ou *bancs* : les échevins de la Keure, qui avaient la haute administration de la cité, et les échevins des Parchons (*Ghedeelen*), qui réglaient les successions et partages, et veillaient sur les enfants mineurs.

avec quelques-uns des assistants, dans cette extrêmité, et on décida de le descendre au fond de la citerne de la maison, en se tenant à la chaine, jusqu'à ce que le péril se trouvât passé. Ainsi fut fait, et le pauvre homme demeura, plus mort que vif, jusqu'au soir, dans cette pénible attitude. Ce n'est qu'à neuf heures que Van Loo put, affublé d'un costume de femme et d'un chaperon, gagner quelque retraite sûre. Cette émeute inquiéta beaucoup de gens. Les portes et contrevents de mainte maison furent barricadés à diverses reprises.



Un banquet au XVIe siècle, *d'après l'Arithmétique de V. Mennher.*

Etant, à cette époque, seigneur de l'étape (1) avec Adrien de Wintere et un autre Jean Van Loo, fils de Josse, qui demeurait rue de la Vallée, je ne me trouvais, non plus que mes compagnons, très rassuré, malgré que nous nous sentions complètement innocents des faits qui excitaient tout ce tumulte. Nous mettions en effet tous nos soins à administrer l'étape, dans la limite des droits acquis à la ville, et Dieu sait si la tâche est aisée! Nous étions d'autant moins à l'aise que les cris de la foule menaçant Jean Van Loo, amman de la ville et marchand de grains, semblaient s'adresser à son homonyme, un de nos collègues de l'étape. Il n'était que trop à craindre que certaines gens, égarés par cette similitude de nom, s'en prissent à Jean Van Loo et à ses collègues, les autres seigneurs de l'étape. Une foule furieuse, en effet, marche à l'aveugle comme un monstre sans tête.



(1) *L'étape* des grains était un privilège en vertu duquel les Gantois pouvaient retenir une partie de la cargaison des bateaux chargés de grains et l'exposer en vente chez eux. L'antique maison de l'étape dresse encore sa façade romane sur le quai aux Herbes. On remarque, à côté d'elle, une minuscule construction, qui était le bureau des maîtres de l'étape.

Livre deux.



Vue panoramique de Gand, d'après Hondius.

CHAPITRE I.

Démarche que Liévin Onghena, fait, lui troisième, près du Grand-Bailli de Gand, pour réclamer la destruction des statues et images. Raisons qui peuvent excuser le Grand-Bailli et les Échevins de ne pas l'avoir éconduit.

Une émeute plus redoutable encore, telle que jamais on n'en vit de pareille à Gand, se déchaîna le jeudi 22 août, comme si la volonté de Dieu eût été de nous accabler sous un de ces fléaux auxquels rien ne peut résister. N'en est-il pas ainsi, chaque fois que sa volonté se manifeste d'atteindre un peuple rebelle à ses décrets? Il est en effet écrit, dans l'Ancien Testament : *Fût-ce que Samuel etc. se trouvassent devant moi, ils intercèderaient en vain pour le peuple.* Et ailleurs : *Leur crime est gravé dans l'airain avec un diamant, etc.*

Le jour prédit avait été désigné par les Gueux pour détruire — comme il n'apparut que trop — toutes les statues, rétables et autres ornements des églises et couvents de Gand, et leur funeste projet ne devait que trop réussir!

Liévin Onghena, un homme aux conceptions aventureuses, s'attela on ne sait trop comment à l'affaire, et attacha, comme on dit, le grelot au chat. Peu après midi, il prit la direction de l'hôtel de Messire le Grand-Bailli, et rencontrant en route deux Allemands ou *ostrelins*, il les pria de l'accompagner pour entretenir le Grand-Bailli du dessein qu'il leur exposa chemin faisant. Apparemment ces deux hommes étaient des camarades de régiment d'Onghena, qui avait fait plusieurs campagnes avec les reitres noirs. Ils se rendirent, hautains comme s'ils avaient été investis d'un mandat, à la demeure du prédit magistrat et réclamèrent audience. Le Grand-Bailli, supposant qu'il s'agissait de quelque communication concernant l'émeute de la veille, dont il était en ce moment saisi et fort préoccupé; supposant peut-être aussi que ces visiteurs réclamaient son ministère pour une des nombreuses affaires de son ressort, les

fit introduire. Ayant pénétré dans le cabinet du magistrat, les trois conjurés lui déclarèrent qu'ils étaient les champions et les médiateurs de la nouvelle religion. Ils affirmèrent que, préoccupés d'empêcher tout méchef ou trouble, ils se trouvaient dans l'impossibilité de résister plus longtemps à l'exécution des projets de leurs coreligionnaires touchant la destruction des images. Jusqu'à ce jour, inspirés par le désir du bien public, ils étaient, à force de diligences et de peines, parvenus à éviter toute violence; mais leur crédit se trouvait épuisé, toute représentation devenait inutile : ils le sentaient en présence de l'exaspération croissante de leurs amis. Ces propos et d'autres analogues terrifièrent le Grand-Bailli qui les supplia de surseoir quelque temps encore à toute violence, et leur demanda aussi de quelle autorité ils tenaient leur mandat. Ils repartirent : *Messire, nous avons valable commission, croyez-le bien, et vous le ferons voir si tel est votre désir; toutefois nous n'en sommes pas nantis en ce moment, et il s'agit de ne pas perdre de temps, de peur que pis advienne.*

Pour dire le vrai, Messire eût pu retenir prisonniers ces effrontés jusqu'à ce qu'ils exhibassent leurs pouvoirs. Mais il craignait sans doute qu'une émeute nouvelle se déchainât sur sa demeure, et il pensa que ces gens-là n'étaient pas sans avoir arrêté leur plan, comme le jour où ils s'étaient rendus chez le Président.

Il demeurait dans les esprits une vive émotion à la suite de l'émeute de la veille, que l'on avait eu peine à apaiser et dont un souffle eût ranimé sans doute les brandons. Peut-être aussi le magistrat vit-il passer devant son esprit les événements qui, deux jours plus tôt, s'étaient produits à Anvers. Toutes les œuvres d'art de Notre-Dame et des couvents de cette ville avaient été détruites, et tout le monde était encore sous le coup de ce sac, exécuté par les Gueux le jour même où l'émeute avait éclaté à Gand au marché aux Grains. On avait reçu également de fâcheuses nouvelles des excès commis à Middelbourg, capitale de la Zélande, à Tournai, à Valenciennes et ailleurs. D'après une rumeur généralement accréditée, une bande venue de l'Est s'était, par petits groupes, dispersée aux environs de Gand et introduite dans la ville. Cette armée de déprédateurs devait, l'après-midi même, se mettre à l'œuvre. Il est étonnant que les échevins, accoutumés à expédier au loin leurs messagers ou valets pour les moindres affaires, négligèrent d'envoyer deux ou trois hommes aux écoutes afin de s'assurer de la force réelle de cette armée de l'Est. Il y avait plusieurs jours, en effet, que courait la nouvelle des excès commis par les briseurs d'images. L'inaction des autorités faisait dire à beaucoup de gens qu'on laisserait les calvinistes faire leur œuvre sans leur opposer de résistance puisqu'aussi bien ils ne faisaient aucun mal aux personnes, se contentant de détruire les effigies de saints qu'ils traitaient d'idoles, alléguant que de telles représentations sont odieuses à la divinité. Ce qui explique l'attitude des échevins, c'est sans doute l'attente dans laquelle Messires se trouvaient des ordres de la Cour, où Messire Borluut s'était rendu et faisait les diligences nécessaires pour obtenir des instructions. Malheureusement, celles-ci ne par-

vinrent à Gand que le soir même du jour, où, dès l'après-midi, s'était déchaînée la fureur des iconoclastes, dont les actes de mauvais gré se poursuivirent pendant toute la nuit et plus longtemps encore, comme on verra bientôt.

On affirme que Messire Borluut, ne trouvant pas de chevaux sellés, remit à un laquais les dépêches de la Cour, avec charge de les confier au premier cavalier qu'il rencontrerait en route pour Gand. Ces ordres furent exécutés, mais lorsque les instructions parvinrent à Gand en cette forme, il était trop tard, et, comme le dit un vieux dicton, *le veau était noyé* (1). Ceux de Bruges, à ce que l'on assure, avaient reçu l'avis vingt-quatre heures avant que le magistrat gantois fût mis en garde. Toutefois, ce n'est pas un message qui pouvait sauver la ville de Gand en de telles extrémités. Ses portes et murailles, renversées depuis l'an 1540, la laissaient ouverte, et nul travail de défense ne remédiait à ces brèches; il n'eût pu, d'ailleurs, sans valables autorisation, être effectué par les échevins. Ceux-ci se trouvaient désarmés, car, en l'année prédite, tous les engins et toute l'artillerie de leur arsenal avaient été enlevés et emmenés, sans compter que beaucoup de bourgeois avaient vu confisquer leurs armes.



Messagers du XVIe siècle, *d'après V. Mennher.*

La ville, dans ces conditions, ne pouvait se défendre; mais elle eut dû obtenir protection de l'autorité centrale dont les armes lui eussent servi de remparts. Cet exposé de la situation faite aux échevins, les lave des reproches que l'on pourrait leur faire de ne s'être pas spontanément armés pour la résistance en l'absence des ordres vainement attendus de la Cour, alors que les magistrats des deux bancs, commissionnés par le roi, curateurs, protecteurs et défenseurs de la ville et de ses habitants, semblaient devoir agir sans hésitation dans un cas de cette urgence. Le démantèlement des fortifications, le manque de munitions, le long délai subi par la réponse à l'avis sollicité, tout cela put à une époque aussi calamiteuse contribuer à désorienter Messire le Grand-Bailli et Messires de la Keure. Enfin je dois ajouter une considération générale : Lorsque Dieu, qui sonde les cœurs et les pensées, et les guide à son vouloir, veut infliger quelque fléau à un pays, ville, village ou famille, il aveugle les chefs sages et expérimentés, et les fait tâtonner en plein midi comme dans les ténèbres.

Selon la parole de David : *en vain veilleront les guerriers, si Dieu ne défend la ville*, et comme dit Salomon : *Le cœur humain abonde en pensées, mais le conseil de Dieu passe avant tout.* C'est ainsi que Dieu punit les fautes du peuple. Afin d'atteindre les sujets de David qui l'avaient offensé, le Seigneur le frappa d'un orgueil insensé. Quelquefois aussi, il châtie de la même manière les

(1) Dicton flamand, encore en vigueur et ainsi conçu : Le veau noyé, on ferme le puits.



Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme (1522-1586),
Gouvernante générale des Pays-Bas de 1559 à 1567.

crimes des chefs de la nation : c'est ainsi qu'une peste décima le commun peuple d'Israël, parce que les fils de Saül avaient tyranniquement opprimé les Gabaonites. Pour arrêter le fléau, sept de ces princes durent être crucifiés. Enfin, il arrive aussi que les princes et leurs sujets, étant coupables au même chef, sont atteints en même temps de châtiments rigoureux. On les voit prisonniers, vaincus, atteints de fléaux de toute nature, comme il est facile de le constater par de nombreux exemples historiques. Gardons-nous de pénétrer les desseins de Dieu ou, selon la parole de Job, de vouloir substituer nos vues aux siennes. Ce que j'en dis ici n'a d'autre but que de calmer les esprits inquiets et mettre les âmes en repos. Le poète recommande avec raison de tenir plutôt compte de l'intention qui préside à un acte, que de l'acte accompli, et le Seigneur dit : *Si ton œil est sain, ton corps sera dispos.* Or il est évident que Madame la Régente, Messire le Grand-Bailli ni Messires les échevins de Gand n'ont rien fait ni tenté si ce n'est en vue du bien général, et afin d'amener la pacification des esprits. Mais en ces temps troublés il ne serait pas possible de satisfaire tout le monde, chacun mesurant à son aune les discours et les actions. Quel mortel pourrait mener toutes choses à bonne fin, parmi tant de difficultés?

CHAPITRE II.

Les briseurs d'images dévastent la ville de Gand. La populace croit qu'il n'y a là rien de répréhensible, et que chacun peut, s'il lui plaît, y concourir.

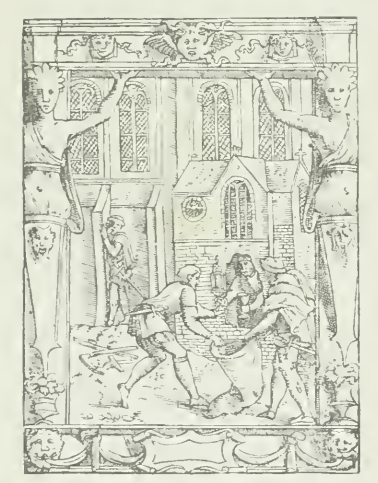
En d'aussi périlleuses conjonctures, en l'absence de précautions qui semblaient s'imposer, Messire le Grand-Bailli demeurait fort perplexe. Comment terminer l'affaire des émeutes du marché aux Grains, qui à bon droit était considérée comme révélant une situation grosse de périls immédiats. La faim est, en effet, un dur aiguillon, et il était à craindre que la pénurie de vivres ne fournît un prétexte aux agitateurs. On n'ignorait pas en haut lieu les reproches que la populace faisait entendre. Les émeutiers étaient allés frapper à la porte de Jean Heyndericx, près de la maison de la Cloche où Jean Doens (1) s'était réfugié, et on les avait entendus crier : *Où est celui qui prétend qu'il faut contraindre et mater le peuple?* Doens se serait exprimé de la

(1) Sur Jean Doens, voir *Memorieboek der stad Ghent*, t. II, p. 371.



sorte, une dizaine d'années avant ces événements. C'était, au demeurant, un brave et honnête bourgeois, pacifique, de mœurs recommandables et à diverses reprises revêtu de fonctions publiques.

Ayant appris que déjà des rassemblements se formaient près de l'enclos des Templiers, le bailli se rendit sur les lieux et recommanda à ceux qu'il y trouva de ne point outrager les images et de les enlever avec le plus d'égards possible. Ceux auxquels s'adressaient ces recommandations pressantes répondirent que, sur leur foi, ils feraient tout pour suivre à la lettre les instructions de l'autorité. Pour plus de sûreté, le Bailli dépécha quelques valets avec ordre de veiller à réprimer le désordre et avec d'autres instructions. Par malheur, il semble que les intentions du Bailli ont été assez peu suivies. Maitre Arthur Boessins (1) se trouva un des principaux serviteurs envoyés par le Bailli. Josse de Baudt et quelques autres serviteurs des échevins s'étaient mêlés aux valets du Bailli. Or ce groupe accompagna à l'enclos des Templiers Liévin Onghena et ses suppôts, et enjoignit au sacristain d'ouvrir la clôture du cimetière en même temps que la porte de l'église; ce qui fut fait. Une foule composée d'environ quatre cents individus, étrangers indigents pour la plupart, grossit rapidement jusqu'au nombre de cinq à six cents. On remarquait beaucoup d'apprentis de cloutiers, forgerons, tisseurs de futaine et tisserands de petit coutil. Les troubles rendaient le travail rare et beaucoup de ces gens applaudissaient au désordre, espérant bien pêcher en eau trouble. Bientôt, l'église et le cimetière furent pleins de monde. Le prédit Arthur — qui, dans la suite, devint un des quatre capitaines de Gand, et défendit le magistrat et la loi, ainsi que les hommes de bien, — fit ranger la foule autour de lui et prononça une brève allocution.



VOL D'OBJETS SACRÉS,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere (*Anvers*, 1569).

Il dit qu'avec d'autres personnes présentes il avait reçu, du Grand-Bailli, mission de veiller à ce que nul ne s'enhardît, s'il n'y était dûment autorisé, à briser aucune image. Il ajouta que tout larcin commis dans la destruction des idoles ou images des églises, couvents ou hospices serait, sans délai ni répit, puni de la hart. On devait seulement enlever ou renverser les dites images ou idoles.

(1) Arthur Boessins ou Bousse fut exécuté le 11 août 1569 devant le château des Comtes; son corps fut enterré au béguinage de Sainte-Elisabeth. (*Mémorieboek*, t. II, p. 371).

Aussitôt après, des forcenés s'attaquèrent à un Christ en croix qui se trouvait devant l'église. Ils le jetèrent bas et le mirent en pièces. Les assistants aussitôt s'écrièrent : *Voilà qui est clair! En renversant et en brisant les idoles de la sorte, on exécute les ordres du Grand-Bailli. Nous venons de l'entendre proclamer, mais il est défendu de piller.* Et chacun de dire à son voisin : *Je cours au logis chercher un outil pour aider à démolir.*

Il est à noter, qu'à peine parmi ces malveillants on eût compté vingt-cinq Gantois; le reste, je l'ai dit, était un ramassis d'apprentis étrangers, quelques-uns arrivés en villes armés de bâtons et d'épieux. D'après ce que certaines personnes assurent, les délégués du Grand-Bailli, voyant le peuple en grande force et en tel appétit de tout détruire, perdirent la notion de leurs devoirs, et, en vue de complaire à cette foule irritée, amplifièrent un peu les ordres de leur maitre. Les assistants tirèrent de leurs paroles des conclusions beaucoup plus larges encore qu'elles n'en comportaient; passant de bouche en bouche, les instructions du Bailli furent interprétées de telle sorte qu'il semblât que la volonté formelle de l'autorité fût que l'on brisât sans retard les images, et qu'une telle action dût entrainer grand mérite et récompense. Les choses en vinrent au point que sur cent personnes, à peine s'en trouvait-il une seule qui ne s'imaginât que le sac des églises était réglé et arrêté par les magistrats. Cette erreur ne contribua pas seulement à encourager les briseurs d'images; elle fut partagée par les catholiques, consternés d'assister à de tels excès; avec cette différence toutefois, c'est que les catholiques n'avaient garde de mettre la main à l'œuvre, ni d'engager personne à y participer, tandis que les partisans de la Réforme, surtout ceux de basse extraction, s'attelèrent avec ardeur à cette tâche, s'y acharnant au prix de grandes fatigues et sueurs. Ils devaient être mal récompensés de leurs peines, comme on le verra par la suite de ce récit. Ainsi se vérifia une fois de plus le vieil adage : *Trop peu de réflexion engendre grand souci.*



CHAPITRE III.

Après avoir saccagé la maison des Templiers, les Gueux s'en prennent aux couvents des Augustins et des Carmes, puis à l'église Sainte-Pharaïlde et à l'hospice contigu, ainsi qu'aux églises Saint-Nicolas et Saint-Michel. Ils préludent par des plaisanteries sacrilèges au sac de l'église Saint-Jacques.

Les Augustins, dont le couvent se trouve situé vis à vis de la maison des Templiers, devinèrent qu'ils ne tarderaient pas à essuyer les outrages des Gueux; ils fermèrent leur église et leur cloître et se préparèrent à la résistance. Ils n'abandonnèrent ce parti que sur les instances des fondés de pouvoir du Grand-Bailli, jointes aux injonctions des frères Onghena intervenant comme capitaines, en même temps que les autres assistants les sommaient d'ouvrir leurs portes. Les mêmes faits se représentaient pour toutes les autres églises et couvents; car on voulait éviter, à tout prix, qu'il y eût sur aucun point attaque de vive force et bataille rangée. Ayant quitté la maison des Templiers, les Gueux se jetèrent sur le temple des Augustins, brisant tout ce qui s'y trouvait, à part certains rétables ou tableaux que, par une sage précaution, les religieux avaient mis en lieu sûr.

La foule des déprédateurs croissant toujours, ceux-ci finirent par se diviser en divers groupes. Un de ceux-ci, courut avec instruments de destruction et armes, au couvent des Carmes que l'on appelle frères de Notre-Dame, situé à proximité, et y occasionna de grands dégâts, détruisant les statues et les ornements de l'église et du cloître. Cette première bande s'étant retirée en disant : *C'est assez, ce sont de braves gens, allons chez les Dominicains,* une seconde escouade survint, que le sac de l'église des Augustins avait jusque là tenus en besogne, et l'on entendit le cri : *Or ça! descendons cet orgue!* Liévin et Jean Onghena, leurs capitaines, interposèrent vainement leur autorité. Les grandes orgues furent lancées du haut du jubé et mises en pièces. Un petit positif (1) qu'ils trouvèrent au jubé fut traité de même. *Ils ne doivent pas être plus indemnes que les autres,* s'écriaient ces furieux. Si Dieu ne les eût épargnés plus qu'ils ne se gardaient eux-mêmes, plus d'un eût été écrasé par la chute des grandes orgues.

---

(1) Petit orgue portatif.

Les Carmes avaient pris, eux aussi, des mesures pour enlever à temps et cacher dans leur cloître, certains rétables d'un beau et précieux travail, mais Gilbert Cools (1), le plombier du couvent, qui se trouvait parmi les assaillants, connaissait à fond la maison conventuelle où il jouissait de beaucoup de crédit. Les frères se méprenaient par malheur sur les sentiments de cet homme, dont un des frères avait fait profession chez les Carmes, mais avait dès longtemps déserté l'ordre pour devenir prédicateur réformé. Ce Cools, donc, dit à la foule : *Ils ont bien d'autres tableaux peints et sculptés, suivez-moi et je vous les ferai voir* Connaissant tous les recoins du couvent, il mena les émeutiers à la cachette où tous les tableaux se trouvaient placés pêle-mêle. Les Gueux donc se remirent de plus belle à cogner et à fendre, si bien que tout fut détruit ou gâté. Les peintures murales, ni les verrières elles-mêmes, ne furent sauvées. Les briseurs d'images grattaient les yeux et les visages des peintures et lançaient des pierres aux vitraux.

Dans cette église, comme dans toutes celles de la ville, clôtures, panneaux, sièges des femmes, portails et jubés furent mis en pièces. Simultanément, d'autres bandes ravageaient ailleurs églises et couvents. Un grand nombre d'iconoclastes s'introduisirent dans la chanoinie de Sainte-Pharaïlde (2). Ils y firent maison nette, détruisant tout. Ils n'épargnèrent pas davantage l'hôpital situé place Sainte-Pharaïlde (3), ni l'église Saint-Nicolas où rien n'échappa à leur fureur. Dans cette dernière église se trouvait un rétable où Notre Dame était représentée en couches, presque de grandeur naturelle, sculptée et peinte. Cette statue était parée par les dévotes et les sacristains de joyaux, couronnes de roses, voiles de soie et lin fin. Derrière la couchette, se voyait l'enfant Jésus, la face poupine et réjouie. Joseph se trouvait au pied de lit de la Vierge, se tenant la tête dans les mains. Les polissons se mirent à crier : *Descends Mariette, tu es depuis assez longtemps en couches; voilà assez de temps que tu avales des chaudeaux, il faut que tu décampes!* Sur ce, la statue fut précipitée sur le sol, et avec elle les ex-votos de cire : bébés, bras et jambes, qui s'y trouvaient suspendus. Elle était l'objet d'une grande vénération, et beaucoup de fidèles lui apportaient des offrandes, afin d'obtenir la guérison de diverses infirmités. Les rétables furent ouvertement traînés par les rues, quelques-uns peut-être par des gens bien avisés qui les voulaient préserver.

Ni l'église Saint-Michel, ni celle de Saint-Jacques ne furent mieux traitées. Dès la veille, les polissons et mauvais garçons s'y étaient donnés carrière, arrachant la palme virginale qui y était exposée, la frappant à l'aide des longues gaules dont on se sert pour éteindre les cierges. On eût dit de jeunes chats jouant avec un peloton de fil.

---

(1) D'après le *Memorieboeck*, Gilbert Cools paya cher sa trahison; il fut pendu le 7 septembre (t. II, p. 342).
(2) Le chapitre des chanoines de Sainte-Pharaïlde fut plus tard transféré en l'église Saint-Nicolas.
(3) L'hôpital Wenemaer, dont la façade subsiste encore actuellement, à côté du marché aux Poissons.

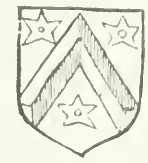
Ils escaladèrent la chaire à prêcher, qu'ils déplacèrent, et arrachèrent tableaux et images. On ne garda aucune mesure dans cette église, car nul homme de bien n'y pénétra, ou, s'il s'en trouvait un, il se retirait scandalisé des excès et des clameurs de cette canaille.



L'hospice Wenemaer (1564), place Sainte-Pharailde.

Le révérend Guillaume Doens, vieux prêtre fort riche, qui, d'habitude, tenait en respect les polissons à l'intérieur de l'église, voulut intervenir, mû qu'il était par son ardente piété. Vains efforts, les vauriens se moquèrent si bien du pauvre prêtre qu'il manqua attraper une attaque d'apoplexie. Il s'en fut s'asseoir hors de l'église, et semblait un homme privé de sens, ne reconnaissant plus guère personne.

Un gentilhomme gantois, François van Wychuus, qui avait fait mainte campagne et devint plus tard un des quatres capitaines de la ville, s'adressa en ces termes au Sous-Bailli : *Messire Bailli, prêtez-moi cinq ou six de vos hallebardiers, et je m'engage à nettoyer cette église et la purger de cette racaille.* Mais le Sous-Bailli, prudent et craignant quelque mésaventure, opposa à cette demande un refus poli, et les choses suivirent leur cours.



Armoiries de la famille Wychuus.

Nulle personne respectable ne se hasarda en ce moment à se rendre en une église ou couvent, car on n'y voyait qu'un ramassis confus de ribauds et de prostituées.

La chute des rétables soulevait une telle poussière et ordure, qu'à peine y pouvait-on voir. On risquait fort, en outre, de recevoir sur la tête ou sur l'échine les boiseries et les statues lancées dans toutes les directions. Les gens d'honneur ne savaient voir pareils débordements, dont le récit seul les remplissait de douleur. Telle était leur affliction qu'ils allaient par les rues comme s'ils étaient muets, sourds et aveugles. Rencontraient-ils des amis, ils ne les saluaient plus et ne leur adressaient la parole, ce qui montrait bien l'angoisse de leurs cœurs. Je laisse à juger aux personnes bien nées quelles durent être les craintes et les anxiétés des ecclésiastiques. Ceux-ci se fussent bien volontiers tapis en quelque trou de souris, ou eussent voulu, comme des oiseaux, fuir à tire d'aile loin des furieux qui saccageaient si horriblement leurs couvents. Les plus durement éprouvées furent les pauvres femmes, nonnettes, petites-sœurs, béguines et autres religieuses.

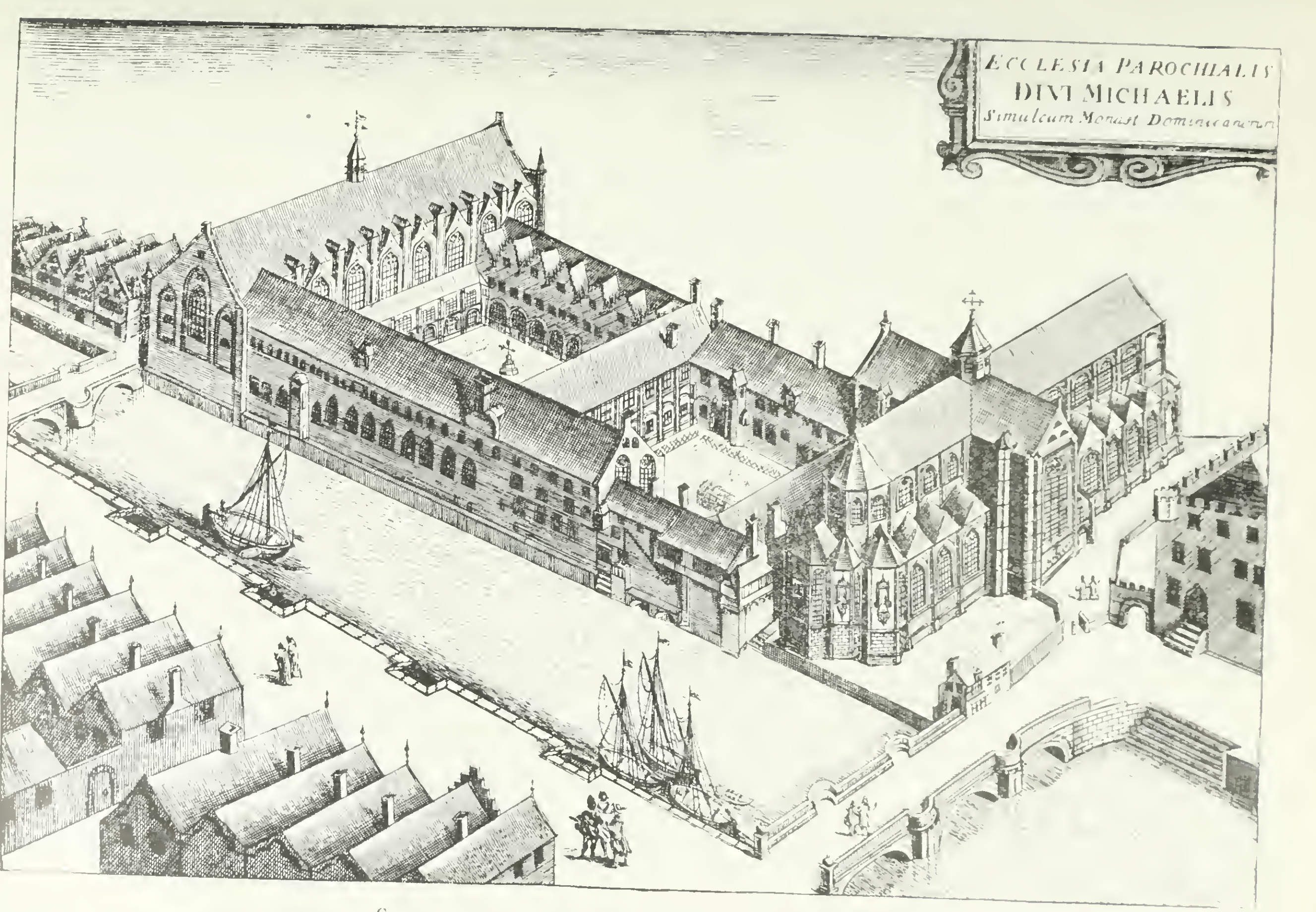
CHAPITRE IV.

Rage avec laquelle les Gueux assaillent le couvent des Dominicains. Ils y gâtent quantité de livres, brisent et anéantissent à peu près tout, gaspillent les vivres et les boissons. Propos qui circulent à l'occasion de la destruction des livres et du bris des images.

Cette bande forcenée courut ensuite au couvent des Dominicains, se ruant avec une rage croissante, détruisant de fond en comble tout ce qui se trouvait dans ce couvent. Les sièges pour femmes établis dans la nef furent saccagés comme le reste.

Ils lacérèrent et gâtèrent tant de livres que la rue entière fut bientôt couverte de papiers imprimés. Il en fut de même des pelouses, des deux

cloîtres du couvent. Triste spectacle! Une telle quantité de papiers provenant de livres détruits tombait dans la Lys que l'on eût dit ces énormes flocons de neige qu'Alexandre vit s'abattre, larges comme peaux d'agneaux, lorsqu'ayant franchi les colonnes d'Hercule il pénétra dans l'Inde. Tels encore les cousins, par une tiède journée de pluie, voltigent pêle-mêle, et se croisent en un essaim, tels les papiers traversaient l'air sur l'aile du vent. Les livres étaient jetés à la rivière, tantôt déchirés à demi, tantôt complètement lacérés, tantôt encore intacts et les fermoirs serrés; car, en vérité, les pillards ne pouvaient suffire à leur tâche. On voyait tomber parmi les livres des coussins de fauteuil et d'autres objets mobiliers, si bien que la Lys semblait comblée de livres et de manuscrits qui jadis avaient coûté des sommes incroyable. La bibliothèque de ce couvent, en effet, était une des plus riches que l'on pût citer. Les enfants, valets et bourgeois repêchaient çà et là les livres, que l'on emportait dans des sacs ou avec des brouettes; mais quelques gens survinrent qui dirent : *On retrouvera ceux qui repêchent et enlèvent ces livres, car il est défendu de rien voler.* Aussitôt, pris de peur, chacun rejeta les bouquins à la rivière. On en vida des sacs entiers au fil de l'eau, ce qui fut grand dommage. La populace, ivre de colère, parcourait les cellules et les greniers du couvent, brisant les vases de grès, canettes, fioles, verres, chaises, escabeaux et huches. Les cierges furent foulés aux pieds; pas une vitre ne demeura. Ainsi disparut la verrière superbe et artistement peinte, ornant un des cloîtres, et représentant l'histoire des Trois Rois. L'église fut mise dans un état qu'il faut renoncer à dépeindre. Rien ne fut sauvé, tout fut mis en pièces : stalles, bancs, jubé, cloison du chœur! Si tout ne fut pas renversé, le dommage fut général, plus étendu que l'on ne pourrait dire : rideaux, lingerie, maints autres objets mobiliers semblaient dans ce désastre une litière sous les pieds de la foule. Quelques matelas furent éventrés, ce qui déplut à certains gueux; d'où force querelles et rixes entre les pillards. Tous les cœurs ne sont pas également endurcis, et c'est ainsi que quelques-uns tentaient de sauver, même au péril de leur vie, certains objets de la destruction, alors que de mauvaises têtes et de jeunes fous entendaient ne rien épargner. On rapporte que certains assistants prirent sur eux de ne point permettre au pillage de s'étendre, et de ne rien laisser dérober; ils étaient cinq ou six à faire bonne garde à cet effet. En revanche, il s'en trouva possédés d'un tel délire de destruction qu'ils s'attaquèrent aux meneaux des fenêtres, en même temps qu'aux verrières encastrées dans ces chassis de pierre. On brisait tout ce qui pouvait être brisé, car il se trouvait toujours un pillard pour anéantir ce qu'un autre avait laissé debout. Le réfectoire et le cellier à bière, qui se trouvaient dans l'intérieur du cloitre, étaient livrés à une populace qui, pour vider les fûts, se servait d'ampoules, de plats, bassins, cruches ou tous autres récipients qui se présentèrent, voire du pied retourné des chandeliers, de métal, car ils n'avaient pas apporté de chez eux de vases à boire, si bien qu'il leur arrivait de recourir à leurs chapeaux et



Couvent des Dominicains et église Saint-Michel a Gand.
d'après une gravure de la Flandria illustrata de Sanderus.

bonnets. Le cloître était inondé de bière et de boissons renversées dans la cohue, au milieu des bousculades et des remous de la foule, quoique, sauf la racaille de peu d'importance, il n'y eut pas un sur cent des assistants qui bût ou tentât de boire. Mais ce fut surtout dans le cellier que l'on répandit tout, car il y faisait fort noir, et on ne prenait guère la peine de mettre les tonneaux en perce. Quand un broc ou quelqu'autre récipient débordait, une coupe ou quelque vase lui succédait rapidement, et de la sorte on laissait les tonnes s'épandre à torrents. Au milieu d'un tel gaspillage, les allants et venants avaient du vin ou de la bière jusqu'à la cheville. Des gredins, vrai gibier de potence, collaient d'un jet des mottes de beurre au mur. Ils avaient répandu sur le sol quantité de poivre : on le pouvait sentir par tout le couvent. On foulait aux pieds le sucre de canne, le safran et d'autres épices. Les religieux, qui ne se livrent à aucun travail corporel, avaient toujours grande provision de poivre, afin de faciliter la digestion du poisson dont ils font une consommation considérable. Ceux d'entre eux qui se trouvaient souffrants ou atteints de malaise y avaient également recours.

Ce qui navra surtout les gens studieux et fut le plus irréparable dommage, ce fut la destruction de la bibliothèque. Frère Antoine Edouard, qui demeura lui second au couvent pendant ce pillage, caché sous une pile de bois à brûler, déclara avoir, pour sa part,. perdu pour quatre-vingts florins de livres au moins; encore disait-il être un des moins pourvus de rares et précieux ouvrages.

Liévin Vanden Bossche et d'autres perdirent pour cinquante à soixante livres de gros et plus, de livres ainsi détruits. Certains relieurs avaient dit au frère Edouard que les ouvrages trouvés dans les cellules des moines valaient mille livres et au delà, tandis que la bibliothèque commune des frères représentait quinze cents livres de gros, somme que des libraires eussent comptée de grand cœur. Amer sujet de regrets! Le démon soufflait de tels excès à ses suppôts dans l'espoir d'obscurcir les saines doctrines des anciens docteurs et de semer plus sûrement son ivraie.

Il se trouva toutefois des gens qui, lorsque l'on se plaignait de ces dégâts, répondaient que le malheur advenu aux moines était un juste retour de la façon peu régulière dont nombre de ces livres leur étaient venus. *Si l'on emprisonne quelqu'un du fait d'hérésie,* disaient-ils, *les livres saisis chez lui sont tous tranférés en l'un ou l'autre couvent pour être soumis à la censure, et, dans le nombre, il s'en trouve de fort louables et munis du privilège. Que les prisonniers, leur peine subie, et rendus à la liberté, réclament la restitution de ceux de leurs livres auxquels nul reproche n'incombe, ce sera bien vainement. Si les condamnés subissent la peine capitale, les revendications de leurs amis demeureront tout aussi inopérantes.* Il ne faut pas ajouter trop de créance à ces dires émanés d'individus suspects de pencher vers la gueuserie. J'ai, pour ma part, de nos honnêtes magistrats et braves religieux une opinion bien différente, et suis convaincu que jamais ils n'ont de pareils procédés. Les médisants ajoutaient que les inquisiteurs allaient en certaines maisons saisir des tableaux obscènes

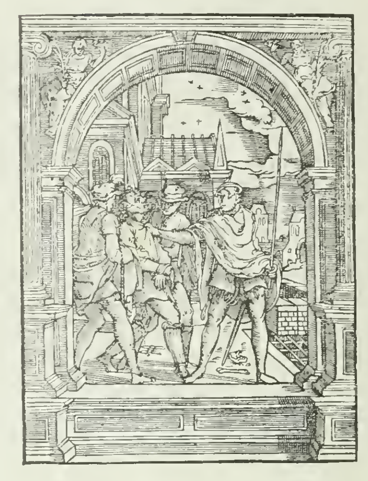
et scandaleux sous couleur de les anéantir, tandis qu'il avait été constaté plus tard qu'ils en ornaient eux-mêmes leurs habitations. Si le fait est réel, je ne puis l'approuver, mais il est sage de se méfier de ces racontars et de nombre d'autres calomnies répandues par les hérétiques, qui nourrissent à l'égard des religieux les plus mauvais sentiments. Ils savaient, je vous l'assure, river son clou à chacun, et empenner habilement leurs flèches. Jamais ils n'étaient à court d'arguments en faveur des iconoclastes.

Briser ces images, en somme idolâtriques, disaient-ils, *est une bien mince affaire et une bien médiocre revanche: le clergé nous a fait autrement de mal, car il nous a infligé d'irréparables pertes en détruisant, par ses persécutions, les images créées de la main de Dieu, et rachetées de son précieux sang. Leurs attentats ne nous ont-ils pas enlevé en effet nos amis les plus chers, nos pères, nos mères, nos frères et sœurs et tant d'autres êtres aimés?*

Que si on leur objectait : *Ainsi en ordonnent les décrets de l'Empereur*, ils ripostaient : *Eh vraiment! Ne sont-ce pas les papistes qui ont provoqué ces décrets? N'ont-ils pas armé du glaive le bras séculier, espionné et vendu ceux que ce glaive atteint? Ainsi les Pharisiens qui refusaient d'entrer au prétoire de Pilate parce que l'on y rendait des sentences capitales, mais qui ne redoutèrent pas, souillure mille fois plus abominable, de livrer à Pilate le fils de Dieu, pur de tout crime, et de réclamer sa mort en criant : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants! Une telle conduite ne saurait trouver d'excuse: car, si ceux que l'on mène au supplice vivaient dans l'erreur et suivaient une voie mauvaise, la mort leur enlève toute possibilité de venir à résipiscence et d'opérer leur salut éternel : elle les jette, en effet, prématurément dans le gouffre de la damnation éternelle. Si l'on eût exécuté saint Augustin à l'époque où il était Manichéen, comment eût-il pu se convertir? Et pourtant, grâce à sa conversion, ce saint accomplit autant de bien que nul homme qui fût né parmi des milliers de ses semblables! N'eût-on pas perdu les précieuses épîtres de saint Paul, si celui-ci avait été tué alors qu'il s'acharnait à poursuivre les chrétiens? Si au contraire les condamnés du fait de religion ne sont pas aussi éloignés de l'orthodoxie qu'on se plaît à le prétendre, mais sont aimés de Dieu, c'est grand crime de frapper de mort pareilles personnes et de verser le sang des martyrs, car, ainsi que le dit Esaïe, il y a du jugement de Dieu aux sentences des hommes aussi loin que du Ciel à la terre.*

De tels raisonnements et allégations abondaient de la part de certaines personnes, et le vulgaire peu intelligent, pour peu qu'il eût du penchant vers la Réforme, jugeait ces dires sans réplique. En revanche, les hommes instruits et réfléchis prenaient moins aisément le change et répliquaient sans difficulté. Si l'on tenait pour une bagatelle la destruction des ornements et images des églises, Dieu considère un tel fait comme un attentat des plus graves, et les lois ecclésiastiques aussi bien que séculières sont d'accord pour les réprimer sévèrement. Comment envisager la conduite de celui qui, pénétrant chez autrui, détruit et dérobe tout ce qui lui tombe sous la main? Sans doute il en irait de sa tête. Combien encourent-ils plus justement pareil châtiment, ceux qui

dans les temples s'en prennent à des objets offerts et consacrés à Dieu. C'est contre les profanateurs de la maison de son père que le Seigneur, pendant son passage terrestre, s'abandonna à la plus vive colère. Il expulsa violemment du temple les trafiquants qui s'y trouvaient. Les iconoclastes prennent sur le clergé une vengeance bien misérable. Les statues et ornements ne leur avaient fait aucun mal. Les ecclésiastiques ont mission de surveiller et de garder. Leur office et vocation les astreint à résister aux loups lorsqu'ils les voient venir, et à les écarter. Les hérétiques sont dangereux lorsqu'on les laisse en vie, et mieux eût valu une mort prématurée pour Arius, Nestorius, Sabellius, Cherintus, et tant d'autres professeurs d'hérésie. Leurs souffrances, au sein de la damnation éternelle, s'en trouveraient allégées d'autant car ils n'eussent pas entraîné tant de gens à leur perte. La mort, qui leur eût permis de faire leur salut, n'aurait-elle pas été, pour tant de victimes de l'hérésie, préférable à l'irrévocable et irrémédiable condamnation? Certes, les blasphèmes horribles que vomissent les hérétiques méritent la mort, puisque la peine capitale attend quiconque calomnie un prince. Pourquoi, dès lors, serait-il indemne celui qui offense Dieu et outrage ce qui est consacré à son culte? Pour me servir des paroles de l'apôtre, je dirai que les hérétiques calomnient ce qu'ils ne comprennent pas, à l'instar des animaux déraisonnables. Les hérétiques portent d'ailleurs la peine de leur rébellion, car ils provoquent le désordre dans le domaine dont la sauvegarde appartient à Dieu et à sa sainte Eglise. Si l'impunité lui était assurée, l'hérésie jetterait la même perturbation dans le domaine temporel, et, dût-il en coûter des flots de sang et d'or, elle voudrait tout régler au gré de ses fantaisies maudites. On l'a vu avec les Ariens, les Donatistes, les Hussites de Bohême, la guerre des paysans en Allemagne, les soulèvements de Munster et d'Amsterdam, enfin la campagne des Huguenots en France et nombre d'autres encore! En ce qui regarde l'incertitude relativement à la culpabilité ou non-culpabilité des hérétiques mis à mort, les hommes compétents nous répondent que les actes et les doctrines permettent aisément de distinguer les innocents des coupables. Laisser à ces derniers tout loisir de venir à résipiscence serait plutôt dangereux, car une longue existence leur permettrait de séduire un nombre plus grand de personnes. Mieux vaut la perte d'un homme que celle d'une multitude de simples. Que l'on se garde de comparer les impies au fils



Arrestation d'un profanateur d'église, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere (Anvers,* 1569).

de Dieu, ou leur châtiment à la passion de Notre Sauveur! L'agonie de Jésus-Christ et des saints martyrs a été fertile en grâces, tandis que la mort des hérétiques est très orde et puante. Il y a donc ici une grande différence : les saints ont été persécutés en raison de leurs bienfaits et vertus, tandis que les vils hérétiques expient leurs blasphèmes pervers, rébellions et corruptions infiniment dangereuses.

CHAPITRE V.

De trois vices pour lesquels les religieux sont en butte à l'animadversion populaire. Douze arguments qu'il convient d'opposer à ces attaques.

Il s'était amassé presqu'autant de haine et de jalousie contre les Frères mineurs ou Franciscains que contre les Dominicains. Quoique leur ordre ne soit pas à proprement parler institué, comme celui de Saint-Dominique, pour combattre les hérétiques, on les considérait comme mêlés à la persécution et y prêtant la main. Cette opinion était née de certains sermons passionnés et partiaux de quelques frères qui, en chaire, se prenaient à damner et à brûler, soufflant la flamme par de furieux discours, tantôt attribués à leur débordant amour de la vérité, mais d'autres fois interprétés comme l'indice de leur prévention et de leur haine. Leurs adversaires disaient alors : *Nous réchauffons, dans notre sein, cette nichée de serpents, leur prodiguant dons et aumônes : or ils voudraient nous percer le cœur à nous et à nos enfants, et nous faire mourir.* On se gardait, bien entendu, de mettre en parallèle les bienfaits redevables à la prédication de l'Evangile et aux admonitions contre les périls spirituels et embûches du Malin, où, sans la bonne parole, tomberaient, par ignorance, tant de laïques. Oubliant l'aide et assistance que les moines prêtent au plus grand nombre pour l'accomplissement du salut éternel, on n'avait d'yeux que pour certaines fautes provenant de l'humaine faiblesse, sans avoir le moindre égard aux décuples bienfaits redevables aux Frères mineurs. Comme le dit saint Paul : *Si vous jugez avoir grand mérite en dispensant vos biens temporels en aumônes, considérez que les prédicateurs vous donnent bien davantage : ils vous livrent les biens spirituels qui profitent aux âmes et les acheminent vers le salut éternel.*

Les accusateurs des ordres religieux représentaient les sévices et les injures dont ceux-ci sont l'objet comme de légitimes représailles. Ils les désignaient comme de sanguinaires hypocrites, harcelant non des coupe-jarrets, assassins et autres malfaiteurs, mais de braves gens, pacifiques comme des agneaux et s'efforçant d'être aussi agréables à Dieu que le permet la nature humaine. Si

quelqu'un, en cherchant le royaume de Dieu et la voie éternelle, commet un faux pas, ne lui est-il pas permis d'espérer la miséricorde divine, en retour du souverain respect et de l'amour que témoigne des décrets de la Providence celui qui met la volonté divine au dessus de toute considération terrestre, et se jette au devant de la mort pour sceller de son sang sa foi chrétienne? Des fautes nées de l'excès même de l'amour de Dieu ne sont-elles pas amnistiées et effacées? Comment d'aussi zélés serviteurs offenseraient-ils sans recours possible notre Père céleste, fontaine de tout bien, source de miséricorde infinie et qui récompensera les moindres actions accomplies pour l'amour de lui?

S'il fallait s'en rapporter à ces discoureurs oisifs, les inquisiteurs ou prêtres, de quelque qualité qu'ils se targuent, ne devraient pas scruter les croyances d'autrui, ni s'immiscer dans le for des consciences. Ils devraient se borner à combattre les hérétiques par la parole divine, seule arme efficace et licite, car le glaive temporel, l'eau et le feu, mis au service de la religion, engendrent plus de dommage que de profit. Il est dès longtemps avéré que, pour des causes trop longues à émumérer, ces moyens de propagande violents ne servent qu'à faire croître et multiplier les hérétiques.

La haine du populaire contre les inquisiteurs et la généralité des religieux se colorait aussi de l'animadversion soulevée par les reproches d'insatiable avarice et d'orgueil qui leur étaient souvent jetés à la face par ceux qui s'indignaient de voir beaucoup de couvents et d'abbés accaparer le plus clair et le meilleur des biens de la chrétienté, à l'abri des dîmes, prélevant au contraire celles-ci sur l'héritage d'autrui, rançonnant pauvres et riches sans nulle charge. Les prêtres étaient aux yeux de beaucoup de gens des thésauriseurs nantis de richesses indues, ne justifiant pas, par leurs services, les dîmes et prestations prélevées par eux. Ces détracteurs alléguaient qu'en détournant ainsi une part de la prospérité publique, ils empêchaient les propriétaires légitimes de ces biens de mieux les employer. J'aurai l'occasion de revenir sur ces imputations lorsque, dans le cours de ce récit, je rapporterai les critiques formulées sur le même sujet par les prédicateurs.

On avait découvert, dans certaines mortuaires, des billets et écrits, établissant que les défunts (c'étaient surtout des veuves et des femmes simples) avaient sottement donné leur avoir aux couvents, dépouillant leurs hoirs et amis, léguant, pour obtenir le quart d'une messe basse ou grand'messe ou quelqu'autre cérémonie à célébrer pour le repos de leur âme, d'énormes et déraisonnables sommes d'argent, telles que dix, vingt ou vingt-quatre livres de gros; imposant en outre à perpétuité leurs maisons, champs et terres patrimoniales de telles charges que leurs descendants ne pouvaient plus espérer s'en exonérer jamais.

Il est juste de rapprocher de ces accusations l'humilité des débuts de la généralité des communautés religieuses. Longtemps la pauvreté fut leur règle et leur discipline; mais, accablées d'une abondance excessive, elles finirent par perdre la sainteté de leurs coutumes. Ainsi en est-il de toute institution humaine.



Costumes religieux du XVIe siècle, d'après les dessins originaux de Luc d'Heere.

Mais, à cause de ces faits et d'autres analogues, beaucoup de gens étaient furieux et s'exaspéraient, tandis que les prédicateurs calvinistes, comme on fait croître un brasier enflammé en y jetant du bois et de nouveaux combustibles, attisaient ces détestables sentiments.

Dans la conviction populaire, les moines avaient en outre le tort de s'enfler d'orgueil au point de se croire les arbitres du monde. Il serait oiseux et peut-être peu convenable de m'arrêter ici à de tels reproches. Fussent-ils fondés, ce qui est loin d'être démontré, il y aurait bien des choses à objecter.

D'abord, il y a maint ecclésiastique honorable, observant rigoureusement et fermement ses devoirs, et s'efforçant, au prix d'un dur labeur, de gagner le royaume de Jésus-Christ que, suivant la parole sainte, il faut acquérir de force.

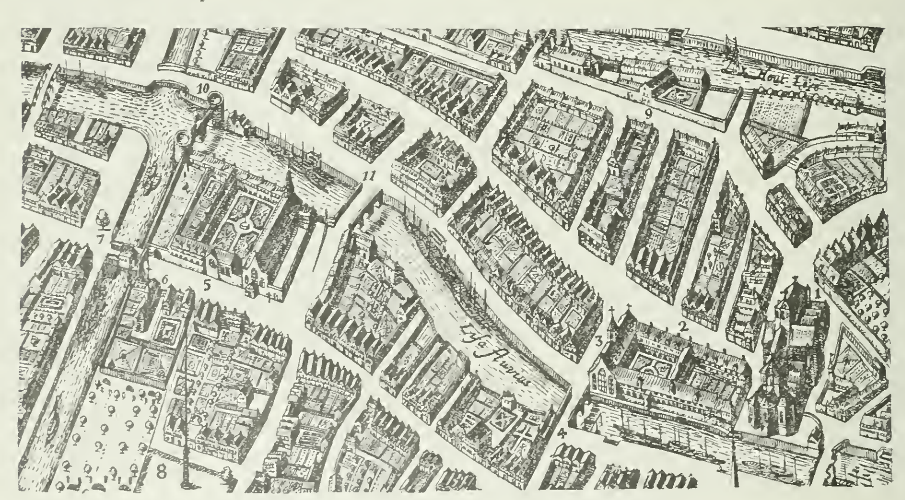
Notez ensuite que l'on accuse les prêtres avec partialité, procédé inadmissible. Chacun ferait bien mieux de purger d'ivraie son propre champ; car nous aurons, non à justifier les autres, mais à produire notre propre justification. Troisièmement, il faut reconnaître que les prêtres sont des hommes comme nous, également sujets par conséquent à mainte tentation et péché. Quatrièmement, nous-mêmes, bien souvent, par nos écarts, nous nous montrons indignes de meilleurs guides spirituels. Cinquièmement, ce n'est pas pour accomplir la volonté divine, mais pour nous décharger d'autant et grossir la part d'héritage de certains de nos enfants que nous enfermons fils et filles au couvent comme en une geôle, alors qu'ils n'ont pas encore l'âge requis. Sixièmement, nous imitons souvent Caïn faisant holocauste à Dieu de ce qu'il avait de pire; car avons-nous des enfants bossus, boiteux, borgnes ou estropiés de l'entendement, ils dansent droit au couvent en dépit de leurs supplications. Septièmement, les laïcs gâtent fréquemment les ecclésiastiques par leurs conversations, commerce et propos malséants. Huitièmement, s'il se trouve quelque riche prébende présentant honneurs et profits, quelqu'évêché, canonicat ou situation équivalente, les gens influents s'en emparent et y fourrent, de gré ou de force, leurs amis ou leurs enfants, sans s'enquérir s'ils ont ou n'ont pas la vocation nécessaire, et ceux-ci sont bien forcés d'accepter la lourde tâche de rendre compte des brebis de Jésus-Christ. Neuvièmement, il ne nous est pas licite de critiquer ou de blâmer nos supérieurs, car il est écrit : *Tu ne maudiras pas les premiers du peuple*. Dixièmement, si leur vie est mauvaise, à nous de prier pour eux. Onzièmement, il est notoire que le Malin s'acharne à tenter ceux qui s'efforcent de vivre dévotement, plutôt que ceux auxquels leur salut est indifférent; il a moins à s'occuper, en effet, de l'oiseau en cage que de celui qui veut s'envoler et échapper aux rets de l'oiseleur. Douzièmement, si nous étions de parfaits chrétiens, purs comme l'or éprouvé, l'esprit de charité se développerait en nos cœurs, et, loin de toute haine et malveillance pour les hommes, nous ne détesterions que le péché et lui jurerions éternelle guerre.

CHAPITRE VI.

Sévices commis par les iconoclastes chez les Frères mineurs. Sens fâcheux qu'ils prêtaient à tout ce qui touchait aux religieux; comment ils se moquèrent de ceux-ci et des images saintes.

Les Frères mineurs ne furent pas plus épargnés que les autres.

Les iconoclastes se jetèrent sur leur couvent, pendant que l'on saccageait, ainsi que je l'ai rapporté, l'intérieur du couvent des Dominicains devant lequel une quinzaine de jeunes gens, pauvrement vêtus et qui paraissaient étrangers à la ville, se tenaient en sentinelle, armés d'épées rouillées et d'épieux.



Couvent des Frères mineurs ou Récollets et Couvent des Dominicains, a Gand,
d'après le plan panoramique de Henri Hondius.

1. *Eglise Saint-Michel.* — 2. *Couvent des Dominicains.* — 3. *Oratoire des Dominicains.* — 4. *Pont des Dominicains.* — 5. *Couvent des Frères mineurs ou Récollets.* — 6. *Chapelle des Bateliers.* — 7. *Pont des Chaudronniers.* — 8. *Tir à l'arc de Saint-Sébastien (place d'Armes).* 9. *Couvent d'Oost-Eecloo.* — 10. *Pont du Cuypgat.* — 11. *Pont des Récollets.*

Les coussins de soie et de damas qui servent à l'autel, d'autres encore, furent jetés par les fenêtres à la rue, dans la rivière et sur le sol des préaux, à la merci de chacun, et des écervelés s'en servaient pour jouer à la balle.

Tous leurs livres furent également lacérés et jetés à l'eau, et les gueux disaient : *Que de sermons mensongers ils nous ont servis, tirés de ces bouquins!* Mêlés aux ouvrages dérobés à la bibliothèque des Dominicains, les livres des Frères mineurs flottaient sur les eaux de la Lys. Beaucoup de personnes, les ayant acquis et remis en état, les restituèrent plus tard à leurs légitimes propriétaires sans nulle compensation, quoiqu'ils les eussent, à petit prix il est vrai, acquis des gens qui les avaient repêchés. Les images furent toutes renversées et précipitées par terre. Le nouveau jubé, l'ancienne et la nouvelle clôture du chœur furent mis en pièces. Longtemps après, on put voir, lez le chœur, vers l'entrée du cloître, fragments de rétables et revêtements d'autels gisant par tas. Les moines tinrent leur église fermée et ne la restaurèrent pas de longtemps. Cet état d'abandon fut reproché par quelques-uns aux moines, prétendant, sans nulle preuve d'ailleurs, qu'ils n'agissaient ainsi que par esprit de vengeance, temporisant jusqu'à l'arrivée du roi d'Espagne, afin de le rendre témoin du grand dégât et dommage dont ils étaient victimes. Or, on annonçait en maint endroit l'arrivée du Roi : il devait sans nulle remise, ni doute, se rendre aux Pays-Bas. Mais, en dépit de la rapidité avec laquelle se répandit cette nouvelle, en dépit des détails que l'on multipliait touchant la prochaine venue de Sa Majesté, c'étaient là de simples racontars. Si ces derniers émanaient de la cour, cette origine les justifiait suffisamment. Ils avaient, dès lors, pour but de tenir la populace en respect par l'appréhension des châtiments que l'arrivée du Prince attirerait aux méchants. Mais on attribuait aussi, et non sans fondement, paraît-il, ces bruits aux religieux; ils avaient pour but de détourner les attentats qui mettaient en jeu la vie et la fortune des ecclésiastiques.

Les moines, les Frères mineurs et les Dominicains surtout, étaient exécrés au point que l'inimitié éclatait contre eux en manifestations publiques.

A ce que l'on raconte, on vit, lors du sac des Dominicains, les iconoclastes, comme tigres enragés, déchirer à belles dents les livres du couvent ; d'autres les lacéraient à coups de dague, sans respect des livres les plus précieux, manuscrits calligraphiés avec art, ni de certaines bibles flamandes de haute valeur.

On remarqua aux Dominicains qu'un homme, s'étant emparé d'une taie de traversin pour s'en faire une chemise, d'autres la lui voulurent enlever. Poursuivi jusqu'au quai au Blé, il jeta la taie par terre et de sa hache la tailla en deux ou trois lambeaux afin qu'elle ne pût servir à personne. Ainsi naguère les Cimbres, ayant battu les Romains, leurs témoignèrent une haine telle qu'ils coupèrent les jarrets de tous leur chevaux, pendirent leurs prisonniers et lancèrent à l'eau leurs armes et armures.

Les enfants même jouaient avec les statues; ils les plaçaient au milieu de la rue et disaient : *Criez vive le Gueux, ou nous vous décapiterons!* Puis, ils leur abattaient la tête, ou les fendaient en morceaux.

Maître Lambert, vénérable père dominicain et bon prédicateur, voulant pénétrer au couvent en dépit de l'émeute, fut attaqué par une bande qui



Portrait de Philippe II. d'après une estampe de la Bibliothèque Royale a Bruxelles.

prétendit le forcer à crier : *Vive le Gueux;* mais il refusa, dût-on l'assommer.

Chose étonnante, grâce à l'intervention de quelques-uns d'entre eux, ils respectèrent au couvent des Dominicains les riches et belles orgues, et, au couvent des Frères mineurs, les nouvelles stalles du chœur.

Partout les saintes images furent l'objet de sottes moqueries. Une jeune fille arriva au pont du Comte poussant une brouette sur laquelle se trouvait, cachée dans un sac, une grande statue, enlevée de quelque couvent dans l'intention de la sauver. Des vauriens s'en étant aperçus, les briseurs d'images tirèrent du sac avec force moqueries la statue, qui se trouva armée de toutes pièces, ainsi que l'on a coutume de représenter saint Maurice ou d'autres saints armés. Ils précipitèrent du pont dans la rivière cette figure de grandeur naturelle, et crièrent : *Voyez, voyez, voici un miracle! quoique armé de toutes pièces, ce saint sait encore nager!* Il n'y avait là rien d'étonnant puisque la statue était de bois.

Ainsi cherchaient-ils à tourner ces statues en ridicule alors qu'elles sont faites à bonne intention et ordonnées par..... (1).

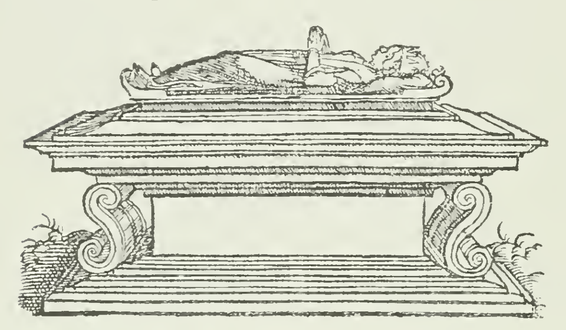
CHAPITRE VII.

Révoltants dégâts occasionnés au couvent et abbaye de Saint-Pierre; argument des images et signification qu'il faut y attribuer.

Le soir approcha avant que cette œuvre de scandale fût accomplie. Les iconoclastes se précipitèrent alors sur la colline de Saint-Pierre et attaquèrent l'église Notre-Dame. Devant l'église, se trouve un joli jardinet, où Jésus-Christ et trois apôtres sont représentés par des statues de grandeur naturelle. Ils détruisirent tout cela, ainsi que le précieux portail construit en pierre de taille bien ouvrée, jetant bas les statues et rétables qui en ornaient l'extérieur et l'intérieur. Ils dépouillèrent, d'ailleurs, complètement l'intérieur de l'église. A la nuit tombante, ils envahirent l'abbaye de Saint-Pierre, y détruisant, excès à jamais déplorable, quantité d'œuvres précieuses et d'objets rares. Du nombre se trouva le rétable de Saint-André, placé à gauche du transept. C'était un travail, récemment terminé par maître Jean d'Heere, habile sculpteur et architecte, et tout en bel albâtre, pierre de touche et

(1) Quelques mots manquent à ce passage, le bas du feuillet du manuscrit ayant été coupé à cet endroit.

marbre (1). On assure que l'abbé François Helfhaut (2) offrit cent livres de gros pour obtenir de faire démonter le mieux possible et enlever cette œuvre d'art; mais cela fut impossible. De l'autre côté du transept, se trouvait aussi un beau rétable en bois, fait par feu Matthieu de Kien; il subit le même sort. Mais hélas! quels dégâts dans le grand chœur : ce superbe et précieux rétable surmontant le maître autel, fait également d'albâtre, de marbre et pierre de touche, décoré richement de dorures et de peintures et muni de beaux volets artistement peints, fut mis en miettes. Il en fut de même d'un ensevelissement de Notre Seigneur également façonné en matières précieuses. A droite du chœur (en partant de l'entrée), trois magnifiques stalles furent complètement abîmées. Seul, le beau cénotaphe de la reine de Danemarck, sœur de l'empereur Charles-Quint (3), fut sauvé par l'intercession de quelques hommes du peuple. Toutes ces œuvres étaient de la main du prédit maître Jean d'Heere, grand artiste et émule de Praxitèle. On renversa aussi et mit en morceaux le riche tabernacle construit, comme les trois stalles précitées, en albâtre et pierre de touche. Ainsi encore de huit ou dix rétables où l'albâtre, le marbre et la pierre de touche se trouvaient prodigués, et qui ornaient les nefs latérales et le fond de la nef. Ces œuvres d'art avaient été ouvrées à grande peine et grands frais par maître François van de Velde, sculpteur, architecte et géographe.



TOMBEAU D'ISABELLE D'AUTRICHE, FEMME DE CHRISTIAN II, ROI DE DANEMARCK,
d'après la Geschiedenisse van Carolus de vijfste, de VAERNEWIJCK.

L'abbé, dit-on, offrit quatre cents livres de gros pour obtenir que quatre pièces fussent épargnés; car ces travaux avaient coûté des sommes énormes, et ceux qui leur causèrent le plus grand dommage étaient des vauriens, presque des va-nu-pieds.

Des compagnons bateliers escaladèrent le tabernacle et le rétable de Saint-

(1) C'est en 1556 qu'avait été placé ce rétable (VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre*, t. II. p. LXXI).

(2) Né à Wivezele en 1509, l'abbé Helfaut mourut le 8 décembre 1567. Van Lokeren a retracé sa vie dans l'ouvrage cité dans la note précédente (t. II, pp. LXX-LXXII).

(3) Isabelle d'Autriche, née à Bruxelles en 1501, épousa à l'âge de quatorze ans Christian II, le Cruel, roi de Danemarck. Obligé de fuir de son royaume révolté contre lui, Christian se réfugia avec sa femme en Allemagne d'abord, à Lierre ensuite, pour s'installer finalement au château abbatial de Zwijnaerde lez-Gand, que l'abbé de Saint-Pierre, Gérard Cuelsbroeck, avait mis à la disposition du couple fugitif. C'est en cet endroit qu'Isabelle d'Autriche rendit le dernier soupir, le 19 janvier 1526.

André; ils s'efforcèrent également de rompre les colonnes de métal de certaines clôtures, mais sans y réussir jusqu'au moment où survinrent un ou deux forgerons et quelques chaudronniers qui eurent vite trouvé les joints. Aux cris



Portrait de Christian II, roi de Danemarck.

de : *Hop! Hop! c'en est fait!* ils jetèrent tout à bas. Les châsses des saints furent elles-mêmes profanées. Des insensés les ouvrirent et lancèrent au vent, à travers les verrières, reliques et ossements. Ces derniers ressemblaient à des

ossements quelconques et sentaient fort mauvais, disaient-ils; mais ils savent seuls s'ils mentaient ou s'ils disaient la vérité.

L'abbé et ses moines se tinrent cois et n'osèrent contrecarrer ces ribauds. On dit qu'un d'entre eux mit un pistolet sur la poitrine de l'abbé, et lui demanda s'il comptait s'opposer à ce que l'on faisait dans son couvent; l'abbé répondit qu'il s'en garderait bien. On affirme pourtant que l'on brisa dans ce monastère pour plus de 11.000 livres de gros, de marbres, albâtres, pierre de touche et autres matières précieuses; que l'on gâcha au cellier du couvent, le soir et la nuit du prédit 22 août, jour du pillage, pour neuf cents florins de vin. Bonne note ayant été gardée du coût des marbres sculptés, le compte des dégâts fut facile à établir, et l'on savait également ce que les caves renfermaient de vin. En marchant dans les celliers, on avait de la bière et du vin jusqu'au dessus des chaussures à certains endroits, ce qui était grand dommage. Le dommage fut plus grand ici qu'aux Dominicains, car les gueux eurent d'autant moins de vergogne à gaspiller les provisions du couvent qu'ils étaient ivres pour majeure partie et laissaient couler le vin et la bière, puisant à même de temps à autre seulement.

On eût dit que Bacchus se trouvât là entouré de ses satyres brutaux, ou que l'on eût affaire aux Centaures forcenés qui, par leur intempérance, détruisirent tout lors des noces de Pirithoüs. N'ayant pas de terre glaise sous la main, pour fixer des chandelles au mur, ils prenaient des mottes de beurre, les lançaient à la volée et les collaient aux murs pour planter des cierges. Les chambres de monseigneur l'abbé, du prévôt et du prieur ne furent pas exemptes de dommage. A la prévôté et ailleurs, ils brisèrent force ornements et accablèrent le prévôt d'injures grossières et scandaleuses; ils le traitèrent de buveur de sang, etc., cela parce qu'il tenait parfois en sa chartre certains hérétiques (qu'ils préfèrent traiter de gens de l'Evangile), destinés à être exécutés aux confins de l'abbaye. Ils appelaient les moines des fainéant, des porcs à l'engrais, bourrés d'argent jusqu'à la gueule. Pourtant ces saintes personnes, assujetties jour et nuit pendant l'année entière à de durs offices, étaient sous le présent abbé beaucoup plus sévèrement tenues que jadis sous l'abbé Cuelsbrouck (1).

La nuit et le vin enhardissent singulièrement les méchants; aussi ces vauriens devinrent-ils indisciplinables. Les frères Liévin et Jean Onghena, capitaines des gueux, eussent empêché volontiers certains outrages, notamment en ce qui regarde le gaspillage des celliers; mais la populace les déborda, ne tenant compte de leurs injonctions. Le vin lui troublait le sens et la rendait sourde. Ayant ainsi longuement agité la baratte, ils passèrent le reste de la nuit à vaguer par divers quartiers de la ville, munis de cierges et de boisseaux, de torches et chandelles dérobées aux églises et oratoires, battant le pavé par

---

(1) Gérard Cuelsbrouck, élu abbé de Saint-Pierre en 1517, mourut le 15 août 1555.



Ancienne église paroissiale de Notre-Dame Saint-Pierre, en 1584,

bandes, comme s'ils eussent été à la recherche de Proserpine. De sorte qu'il n'y eut église ni chapelle, couvent ni hospice, si petit ou si pauvre fût-il, qui demeurât sauf. Voire il y eut des furieux qui, pendant cette même nuit, coururent hors Gand, notamment à Sainte-Claire et ailleurs où ils exercèrent également leurs déprédations. On ne pourrait dépeindre le terreur et la stupéfaction des religieux et des nonnettes. Parfois, tombant à genoux les mains jointes, ils suppliaient qu'on leur laissât la vie sauve, croyant leur dernier jour venu. Certains cherchaient à calmer les envahisseurs en leur offrant à boire et à manger, mais rien ne désarmait ces furieux. *Les idoles muettes, la prostituée de Baal,* disaient-ils, *devaient payer. Car l'église catholique était un scandale odieux à l'Éternel qui toujours a rudement châtié les idolâtres.* Les livres saints, lus attentivement, démontrent combien les défenses de Dieu sont expresses à cet égard et interdisent de contrefaire ce qui est sur la terre aussi bien que ce qui est au ciel.

Or, il est indubitable que les Pères de l'Église ont avant nous connu ces écrits, manifestement écourtés et condensés en plus d'un passage, ainsi que cela se fait encore de nos jours. Il est écrit : *Vous ne les adorerez ni honorerez.* Mais qui songera à confondre le culte rendu par les païens à leurs idoles avec les pratiques des fidèles catholiques? Ainsi que l'enseigne saint Damascène, livre IV, chapitre 12 : *l'hommage rendu aux images s'adresse à celui que les images représentent, à l'être réel.* Or, ces images édifient les hommes plus que les paroles et les livres ne le peuvent en bien des cas; notamment lorsqu'on représente la passion de Jésus-Christ ou le martyre des saints si compassieusement peints ou sculptés que certains en sont émus jusqu'aux larmes, comme il est fréquemment arrivé même chez les païens. Ainsi le prince Énée entrant à Carthage vit dans le temple de Junon Achille perçant Hector de sa lance, si artistement pourtrait par le peintre Ardices qu'il versa des pleurs d'émotion. Erasme de Rotterdam ne conteste pas que les images ne soient un puissant stimulant pour les âmes pieuses. On objecte, il est vrai, que celles-ci étant stimulées à excès, la multitude peut prendre le change. On demande également si, au sens propre, les images ne se valent pas toutes, et si toutes sont également saintes ou toutes profanes au même degré, comment il se peut faire que telle image reçoive, à l'exclusion des autres, des honneurs infinis. On cite à ce propos les statues de la Vierge à Aardenbourg, à Lede et dans une foule d'autres localités en Flandre et ailleurs. Ces images attirent un concours énorme de public et font affluer les offrandes. A ce propos, on reproche aux prêtres de simuler des miracles en vue de grossir leurs revenus, ou simplement sous l'impulsion du malin esprit. Celui-ci dévoile son pouvoir par de telles manœuvres, dans son ardeur à enchaîner toujours plus étroitement les pauvres humains enlacés dans les rets de l'erreur. Il en advint souvent de la sorte chez les païens. C'est ainsi que le tombeau de Jérémie fut, d'après saint Jérôme, à ce point en honneur chez les Egyptiens idolâtres, que des miracles s'y accomplirent par le pouvoir du diable. Celui-ci, disent les hérétiques, tire parti de tout



DES ERASMVS ROTERODAMVS.
Quis Eraſme bonos ſtudiorum mille labores
Detrahat? atque tuos quis neget eſſe ſales?
Ætas at noſtros tua ſi contingeret annos,
Scripſiſſes multa & rectius & breuius. B 3

Portrait d'Erasme, d'après Philippe Galle (1572).

et prend à tâche de tromper les hommes plus aisément par un faux semblant de piété. Sous cette funeste influence, les Égyptiens rendirent au tombeau de Jérémie un culte abusif. Ainsi firent les Hébreux adorateurs du serpent d'airain, si bien que le roi Ézéchias fit détruire ce serpent, fait cependant sur l'ordre de l'Éternel et non par quelque suggestion humaine. Par ce serpent d'airain advinrent de notables faveurs du ciel alors que le peuple d'Israël, voyageant seul dans le désert, se trouvait en vue du pays d'Edom. Or la bible témoigne qu'Ézéchias demeura droit devant le Seigneur et fut approuvé par l'Éternel.

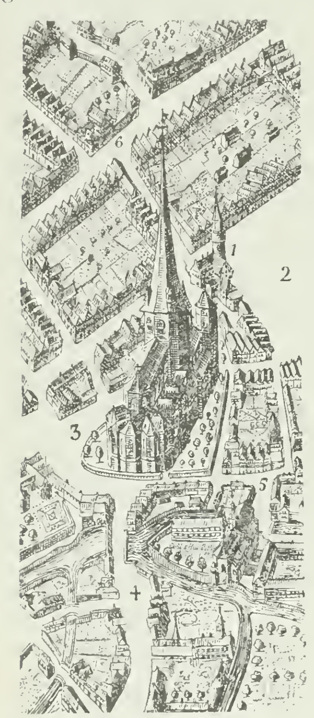
J'accorde bien volontiers qu'il faut fuir toute apparence d'idolâtrie, et l'on peut ajouter que réprimande ou châtiment est dû à ceux qui tombent en telles erreurs par avarice, simplesse d'esprit ou séduction. Quant à l'hommage rendu de préférence à certaines images, si l'on observe les règles que trace Jean Damascène, il me semble qu'il n'y a nul abus mais œuvre pie, aussi longtemps que la juste mesure n'est pas dépassée. Les conciles ont condamné les hérétiques contempteurs des images chrétiennes, notamment le deuxième concile de Nicée, le concile de Constantinople sous Irénée, les trois conciles de Latran sous Grégoire II et III et Étienne II, enfin le concile de Francfort. On peut ajouter que Charlemagne a écrit quatre volumes contre eux. Des historiens rapportent qu'un évêque de Chypre argumenta en un concile pour obtenir que les saintes images fussent honorées de la même façon que la Sainte Trinité. Si un concile tout entier a réellement admis semblable opinion, c'est une cruelle dérision; car la mesure en tout doit être notre norme, et le sel de la discrétion est un assaisonnement réclamé par tout aliment. Sachons donc employer et honorer chaque chose selon sa valeur et dignité; nous sommes sans cela de vraies têtes de bouffon ornées d'oreilles d'âne. Que Dieu nous en préserve!

CHAPITRE VIII.

Excès commis la nuit à l'occasion de la destruction des images. Brigandages dans l'église Saint-Jacques, le couvent de Tronchiennes et chez les Chartreux.

Retournons à notre sujet. Les iconoclastes, persuadés que leur œuvre était pie et croyant ne rien faire qui ne fût parfaitement licite, n'épargnaient nulle peine pour activer leur travail. Des bandes formées de trente ou quarante de ces misérables coururent toute la nuit de l'une à l'autre église et de l'un à l'autre oratoire, avec une sequelle de femmes et d'enfants

braillant des psaumes. Je vis passer devant chez moi (1), de deux à quatre heures du matin, plus de deux cents forcenés, sans compter ceux qui se répandirent en d'autres quartiers de la ville. Je les entendis s'interroger à grands cris : *N'êtes-vous pas allés ici ou là? N'avez-vous pas détruit telle ou telle statue qui se trouve au coin de telle rue ou ailleurs?* C'était un étrange spectacle que les allées et venues de ces bandes pendant la nuit. A peine l'une d'elles s'était-elle éloignée qu'une autre survenait. Toutes portaient force luminaires et outils propres à forcer et rompre. Vers deux heures, nous entendîmes un grand vacarme occasionné par le sac de l'hôpital Saint-Jean, mais le pillage de l'église Saint-Jacques se prolongea plus tard encore. L'église était fort éclairée, et, par intervalle, on entendait un grand fracas de statues ou de blocs, ou bien les chassis des rétables s'abattant sous les coups. Nulle église de Gand ne souffrit autant que Saint-Jacques des excès des gueux, exaspérés, disait-on, contre le doyen, principal desservant de cette paroisse. Ils détruisirent à ras du sol un magnifique tabernacle moderne (2), et occasionnèrent d'autres dégâts sur lesquels je m'appesantirai plus tard. Ni fonts baptismaux ni bénitiers n'échappèrent à leur fureur. Ils rompirent chandeliers et lampes de métal, aussi bien que les piliers de bronze joignant l'autel. En mainte église les orgues volèrent en éclats sous leurs coups redoublés, si bien que le lendemain les enfants couraient les rues, soufflant dans de petits tuyaux volés et les vendaient de deux à quatre mites (3) pièce. A la cathédrale Saint-Jean, à Saint-Jacques et en beaucoup d'autre églises et couvents, les orgues avaient été complètement démolis et jetés sur le sol. Ce ne fut qu'en mai 1567 que l'on commença à réparer l'orgue de Saint-Martin à Akkerghem (4).



ÉGLISE SAINT-JACQUES, A GAND,
d'après Henri Hondius.

1. Toreken (Local de la corporation des Tanneurs). — 2. Marché du Vendredi. — 3. Église Saint-Jacques. — 4. Rue Saint-Georges. — 5. Abbaye de Baudeloo. — 6. Steen de Ryhove.

---

(1) Vaernewyck à cette époque habitait rue neuve Saint-Jacques.

(2) Vaernewyck entend par « moderne » le style Renaissance qui était alors en plein épanouissement en Flandre, et avait banni les formes anciennes d'art.

(3) Maille ou mitte : 1/3 d'un denier.

(4) Ce passage semble montrer que Vaernewyck a rédigé ses mémoires un peu après les événements qu'il raconte, probablement d'après des notes prises au jour le jour.



Église Saint-Martin d'Akkergem a Gand, au XVIe siècle, d'après un dessin colorié d'A. van Wynendale.

Mais aucune église, je te répète, ne fut éprouvée à l'égal de celle de Saint-Jacques.

Un beau petit jardin, proche de l'église Saint-Martin, fut ravagé de fond en comble. A l'abbaye de Tronchiennes, à un quart de mille de Gand, furent aussi détruits beaucoup de beaux ouvrages. Leur expédition en ce couvent terminée, les bandes venues de la ville se retirèrent; mais aussitôt survinrent les gens du village et du plat pays environnant, qui parachevèrent le dégât. Certains qui connaissaient le monastère et lui étaient redevables de maint bienfait pénétrèrent dans l'oratoire, où se trouvaient les lettres et archives du couvent mises à l'abri par des portes de quatre pouces d'épaisseur, solidement ferrées. Ils les enfoncèrent, déchirèrent et gâchèrent correspondance et papiers, livres et registres, si bien que l'on marchait jusqu'à mi-jambe parmi les débris de lettres et de livres. Ce n'étaient point là cependant de ces statues qu'ils prétendaient impies! Ils causèrent de la sorte un énorme dommage et un irréparable méchef.

Les gueux ne furent pas plus honnêtes aux Chartreux; lorsqu'ils eurent brisé les statues et rétables, on leur offrit à boire et à manger dans l'espoir d'en être quittes de la sorte; mais bientôt une nouvelle bande survint, et envahit le petit cloître, où elle brisa les verrières en vitraux cristallins tout ornés de figures. Les iconoclastes que régalaient les moines, lorsqu'on vint implorer leur intervention, répondirent la bouche pleine que c'était là précisément ce qu'il fallait détruire et qu'ils n'auraient garde de l'empêcher.

Les mêmes attentats, réglés de même sorte, se commirent partout. Ce qu'épargnait une bande était détruit par l'autre, et s'il demeurait n'importe quoi d'intact, c'était affaire à une troisième escouade, voire une quatrième, cinquième, sixième, etc.

Tels des maraudeurs affamés se jetant sur un vignoble, où les derniers arrivants picorent jusqu'aux moindres grains de raisin. C'était vraiment le sac d'un verger!



CHAPITRE IX.

Description des principales œuvres de sculpture détruites ou épargnées par les gueux en l'église Saint Jean, aujourd'hui Saint-Bavon. Du très précieux et artistique rétable d'Adam et Eve.

Il serait à peu près impossible d'énumérer tous les ouvrages de sculpture, ornements, statues et autres détruits par les gueux, et tout aussi difficile de faire le compte de ce qui put être soustrait à leur fureur. Je me contenterai d'énumérer rapidement les objets dont je me rappelle, et je commencerai par l'église Saint-Jean (aujourd'hui appelée Saint-Bavon), puisqu'elle est la cathédrale. Les gueux n'y trouvèrent pas de quoi assouvir longuement leur rage, la nef étant récente et encore peu garnie de rétables et de statues. On admirait toutefois un beau rétable dans la chapelle dite de la mense des pauvres, laquelle est meublée d'un beau banc neuf et d'une belle table, auxquels on ne toucha pas. En revanche, le prédit rétable, fait de matériaux précieux tels qu'albâtre, marbre et bois, sans compter la peinture et l'étoffage, fut profané et gâté. Seule sa carcasse demeura debout, comme on la peut voir encore penchée fortement en avant.

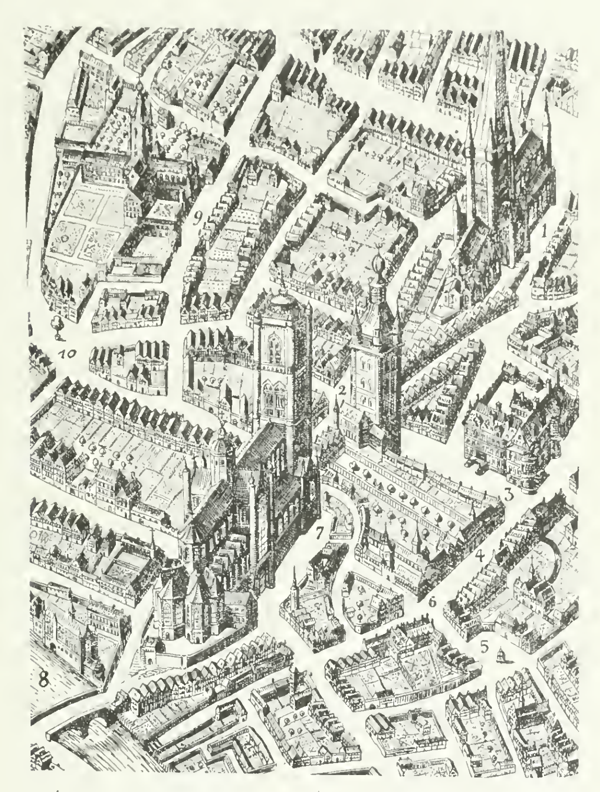


Armoiries de la famille Triest, *d'après l'armorial de* L. Vander Schelden.

Quatre ou cinq beaux mausolées de marbre, albâtre et pierre de touche, ou bien encore de pierre d'Avesnes, richement peints et décorés, furent, les uns brisés, les autres enlevés par mesure de précaution par ceux à qui cela incombait, avant le déchaînement de l'émeute.

Un des plus précieux de ces monuments était celui de la famille Bette; l'autre celui de Messire Jean de Mey, doyen du chapitre; un troisième des Triest; un quatrième des de Bavière, et un cinquième de Laurent Maes. Les deux premiers cénotaphes que je viens de mentionner étaient d'albâtre, marbre et pierre de touche, les autres de pierre d'Avesnes, mais richement décorés. Dans le chœur, à côté du maître autel, se dressaient six

piliers de métal, trois de chaque côté, surmontés d'anges de bronze portant les insignes de la Passion de notre Seigneur. Vers le milieu, ces piliers étaient ornés de colonnettes en faisceau et surmontés de bagues de métal, auxquelles se rattachaient des tentures de soie les jours de grande fête, et habituellement

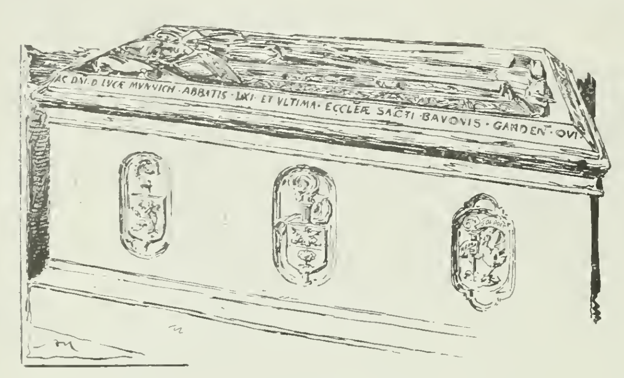


Église Saint-Bavon, Beffroi et Église Saint-Nicolas, a Gand,
d'après le plan panoramique de Henri Hondius.

1. *Eglise Saint-Nicolas.* — 2. *Beffroi et Halle.* — 3. *Hôtel de ville.* — 4. *Cour Saint-Georges.* — 5. *Sablon.* — 6. *Sikkel.* — 7. *Cathédrale Saint-Bavon.* — 8. *Couvent des Hiéronymites (ancien steen de Gérard le Diable).* — 9. *Couvent des Jésuites.* — 10. *Place de la Calandre.*

des rideaux de futaine. Ces piliers étaient un don de la famille de Baenstinghen, comme en faisaient foi les armes et devises figurées à la partie supérieure, savoir une main pleine de rais de soleil. Il ne demeura de tout cela, après le sac, que les assises de granit et des ferrures épaisses comme le bras, renforçant l'intérieur des piliers. On voyait ces ferrures à nu, tordues et gauchies

par places La base du premier pilier, à côté du tabernacle, était fendue au joint et l'assise de dessus, ayant cédé avec l'armature en fer, penchait vers l'autel. Trois stalles en pierre d'Avesnes, qui étaient modernes, avaient perdu leur dais. Le tabernacle se trouvait démoli jusqu'à moitié de sa hauteur; le rétable du maître autel avait été dégradé; car de jeunes vauriens et écervelés, montant sur les autels, cognaient et grattaient les figures des statues, ou, comme les bourreaux font des criminels, faisaient choir leurs têtes. Aucun de ces malfaiteurs ne se hasarda à toucher à la potence qui supporte les lions et les insignes de la Toison d'or, et par ainsi, ils témoignèrent de leur respect bien plus grand pour les emblêmes des princes temporels que pour les insignes et représentations des esprits célestes et de Dieu lui-même.



Tombeau de Luc Munich, dernier abbé de Saint-Bavon, *actuellement dans la crypte de la cathédrale Saint-Bavon.*

Il ne resta rien des orgues. Les débris des panneaux gisaient seuls dans les combles, tout fendus, n'ayant plus de tuyaux ni forme d'instrument. Le cénotaphe en marbre de messire Luc Munich, dernier abbé de Saint-Bavon, qui se trouvait entre la chapelle de Notre Dame et celle des Boulangers, fut saccagé. C'était une belle dalle de marbre dressée comme une tombe, ornée en outre de colonnettes et statuettes d'un travail précieux et artistique. Une Vierge d'albâtre, aussi grande que nature, ornait naguère la chapelle de Notre Dame. Elle était abritée sous un dais, et portait sur son bras l'Enfant Jésus avec une croix dorée sur l'épaule; elle disparut aussi. Cette chapelle était clôturée par une forte cloison de pierre à panneaux de bois, où se trouvaient fixées de nombreuses colonnettes de métal. Celles-ci, enlevées à temps, furent rétablies dans la suite comme on les peut voir. Les



Médaille de Luc Munich.

deux grands anges devant le jubé, qui semblaient prendre leur essor, des guirlandes de fleurs à la main, furent hachés et complètement perdus. Ils ne remontaient guère, — non plus que le jubé lui-même (que l'on tenait pour un simulacre de jubé à cause de la hâte qui avait présidé à sa création, et pourtant était-il d'une grande magnificence), qu'à l'époque où notre roi Philippe célébra en l'église Saint-Bavon la fête de la Toison d'or, soit l'an 1559 à la fin d'août. Jugez de l'émotion qui eût envahi le cœur de ce saint roi s'il avait pu prévoir que, sept ans après, cette église deviendrait le théâtre de pareils forfaits! Les retables ornant le pourtour du chœur aux deux côtés étaient pour partie ou brisés ou disparus. Par un indicible bonheur, on avait soustrait au fatal incendie qui faisait rage dans les cervelles des gredins à bon droit qualifiés de gueux, le tableau hors ligne et préexcellent que l'on nomme d'Adam et d'Ève, parce que nos premiers parents sont représentés à la partie supérieure des volets du côté intérieur. Sur les mêmes volets, d'une part on voit des anges chantant au lutrin, d'autre part des anges jouant de l'orgue, et au milieu le Père, le Fils et le Saint Esprit couronnant la Vierge mère du Sauveur d'un diadème, dont les perles semblent projeter un éclat lumineux. On croit de même saisir le rayonnement des galons et broderies ornant les vêtements de ces personnages. Quant à Adam et Ève, c'est merveille à dire, mais personne ne pourrait décider sans hésitation si un des pieds d'Adam sort ou non en relief du panneau plat où il se trouve figuré. La lumière se joue entre son corps, son bras et sa main droite posée sur sa poitrine. Le corps, lui, a l'aspect réel de la chair; car non seulement les veines sont pourtraites de vif, mais on voit les moindres poils croissant sur l'épiderme. Ève porte une figue fraîche, en quoi l'artiste montre grand entendement, car l'Écriture dit qu'elle mordit un fruit, mais non une pomme; or, attendu que peu de temps après, elle couvrit sa honte d'une feuille de figuier, saint Augustin et beaucoup d'autres conjecturent que ce fut une figue. Le panneau inférieur est ainsi : Au centre l'Agneau divin, debout sur une arche, surmonte une fontaine d'où jaillit une eau si limpide qu'au fond de la vasque on aperçoit de petits cailloux. On pourrait compter les herbes de la pelouse et les brins de gazon et les fleurs diaprées. On croirait possible aussi de détailler le nombre des fruits et des feuilles que comptent les arbres. Les vierges et une longue théorie de saints viennent de toute part, mais sans désordre, adorer l'Agneau. Tout cela si artistement pourtrait que je ne saurais dire. Par delà les collines et les bosquets se dresse une superbe cité. Tout cela vraiment est une chose céleste à voir. Sur un volet, à main droite, s'avancent des cavaliers en armure arborant bannières et fanions, merveilleusement accoutrés, les chevaux richement caparaçonnés, le tout d'un art effrayant. Maître Van Eyck s'est représenté, chevauchant à gauche de son frère Hubert qui commença cette œuvre. C'était un beau jeune homme, conseiller du vieux duc Philippe. Hubert, par contre, était âgé déjà et corpulent. L'autre volet représente les ermites et vierges sortis de leurs grottes solitaires ou de leurs ermitages. On y voit des branches







Panneaux supérieurs du polyptyque des frères Van Eyck,
à la Cathédrale Saint-Bavon, à Gand.

de corail, naissant parmi les pierres moussues, et aussi des pins, des dattiers et autres arbres analogues. En somme, dans toute la chrétienté on chercherait vainement un chef-d'œuvre comparable à celui-ci. A l'extérieur et au dessous sont représentées, respectivement agenouillées devant leur patron, les personnes qui firent peindre ce tableau. Ce sont un homme et une femme se faisant face, laides personnes et vêtues à l'antique mode, mais qui eurent bon et louable goût puisqu'elles ne ménagèrent pas leur argent et le consacrèrent à l'exécution



PANNEAU CENTRAL DU POLYPTYQUE DES FRÈRES VAN EYCK,
à la Cathédrale Saint-Bavon, à Gand.

de l'œuvre d'un maître dont le parangon, aussi excellent et raffiné en son art, ne se rencontrerait pas une seule fois en mille ans. Pourtant ce peintre était d'un pays peu civilisé, de la petite ville de Maeseyck sise sur Meuse, en Campine, et né en un temps misérable, alors que l'art de la peinture était honni et méprisé, ce qui rehausse d'autant le mérite de l'artiste. Georges Vasari d'Arezzo, écrivain italien, le loue fort, rapportant entre autres que l'Italie garde de lui trois œuvres hors pair, savoir à Naples, Florence et Urbino. Son frère Hubert et sa sœur Marguerite déployèrent également un merveilleux talent mais demeurèrent bien en dessous de Jean. Vous trouverez à ce sujet des détails circonstanciés au vingtième livre de ma *Philosophie des laïcs* (1).

(1) *In mijn leeken philosophie.* Œuvre de Vaernewyck demeurée malheureusement inédite. Le grand sens artistique que Van Vaernewyck atteste dans les lignes par lui consacrées au chef-d'œuvre des Van Eyck, doit faire amèrement regretter la perte de ce document fertile sans doute en détails biographiques, en minutieuses descriptions et en typiques anecdotes. On a fait d'infructueuses recherches pour retrouver la *Leeken philosophie*; mais il est à espérer que ce document, relégué peut-être, grâce à son titre, parmi les rêveurs mystiques du XVIe siècle, se retrouvera dans quelque bibliothèque.

Dans les panneaux extérieurs du rétable se voient d'autres peintures. Par certaine fenêtrer notamment, on aperçoit les rues d'une ville : non seulement on voit l'aube se lever, mais la clarté du soleil apparaît à travers les voiles du matin. Les peintres savent bien ce que je veux dire. Cet admirable et divin tableau, près duquel, de même que toutes autres pierreries sont éclipsées par une turquoise, d'autres œuvres de maître paraissent bâtardes et sans charme, fut par sage prévision démonté et hissé, panneau par panneau, en la tour, le 19 août, deux jours avant le sac. Ceci advint par un dessein de la Providence, car l'œuvre magistrale des Van Eyck eût été sans aucun doute mis en péril. C'eût été un deuil intolérable de voir les pattes de ces sales cochons polluer une œuvre qui n'avait à redouter le parallèle ni des peintures d'Apelles, de Zeuxis ni de celles de Parrhasius : Protogenes, contemporain d'Hérode, semblait y avoir mis la main.

Hélas! tout ne put être sauvé ainsi : en la même église, la crypte renfermait en un coin obscur et retiré que l'on appelait Jérusalem, un beau travail de maitre Guillaume Hughe figurant, en statues de grandeur naturelle, l'ensevelissement de Notre Seigneur, travail que l'on eût cru sculpté par Euphanor dont parle Fabius Quintilien. Tel était le savoir de maitre Hughe que des personnes versées dans les arts, voire d'habiles sculpteurs et peintres venaient chez lui de cent lieues et plus. Et nous avons été assez fous pour laisser briser et profaner de telles merveilles par des rufiens et ribauds qui à peine avaient chausses aux jambes, par des va-nu-pieds aussi méprisables par leurs mœurs que par leur impiété.

CHAPITRE X.

Combien les gueux ont détruit de sculptures et d'ornements en l'église Saint-Jacques. Œuvres d'art laissées intactes par le caprice des iconoclastes ou l'intervention diligente des catholiques.

A l'église Saint-Jacques, on détruisit à moitié les quatre piliers en métal décorés d'anges portant les instruments de la Passion de Jésus-Christ, dressés à côté et devant le maitre-autel. Ils avaient été donnés par maitre Josse Van Caloen, bourgeois auquel l'église devait force embellissements, notamment les nouvelles stalles dans le chœur. Ainsi du tabernacle, beau travail exécuté comme je l'ai déjà dit, et orné de peintures. Ce monument, qui s'élevait jusqu'à la voûte, avait été renversé à ras du pavement, comme un chêne abattu par un bûcheron. De bonnes femmes y allaient faire encore leurs

dévotions. Chose étonnante, la clôture de métal entourant le tabernacle, en dehors du chœur, était demeurée intacte; mais la lampe avait disparu et la tringle servant à la suspendre était tordue. Les statuettes ornant le côté du tabernacle étaient décapitées. Le lendemain matin, 23 août, des malveillants détruisirent les trois stalles canonicales faisant face au tabernacle. Or elles étaient faites de granit et de pierre d'Avesnes, avec des dossiers décorés de beaux tableaux à figures. Commandées par le curé Guillaume Doens, qui les avait bien payées quarante livres de gros, elles n'étaient pas là depuis un an. Les sculptures étaient dues au ciseau de maître Henri Van Ballaert (1), et les peintures à Jean Van der Riviere (2). Le prédit curé Guillaume les fit honorablement restaurer dans leur état primitif, sauf en ce qui concerne le tableau ornant le dossier comme il est dit ci-dessus. On peut encore en voir les traits sur les pierres. Le travail avait été fort onéreux pour le peintre, car il avait accepté ce travail en entreprise, et les pierres lui burent de l'huile étonnamment.

Les gueux avaient brisé le nez aux visages des statues de l'ancien bailli Messire François Van der Gracht et de ses deux épouses, représentés sur le mausolée placé devant le maître autel, et formé d'une énorme pierre de touche supportée par quatre piliers. Un cénotaphe du vieux Bavier, en son vivant lieutenant du Bailliage, placé dans le chœur, à proximité des stalles, avait pu être sauvé complètement; on ne voyait que le mur, sans qu'il fût rien demeuré des matériaux précieux, albâtre et autres, dont ce monument était composé. De la même façon avait disparu, par les soins des amis du défunt, le tombeau taillé en pierre d'Avesnes, et richement peint et doré, de Maitre Jean Vander Varent, un honorable procureur près le conseil de Flandre, comme en fait foi son épitaphe.


Armoiries des Vander Gracht.

Certains gueux attaquèrent cette église avec une telle rage qu'ils ne laissèrent pas même sans atteintes les miséricordes en fer, servant de sièges aux prêtres les plus âgés lorsque ceux-ci sont las de chanter au lutrin dans le chœur. Les bras en fer étaient arrachés; les coussins, les uns dérobés, les autres éventrés. La tête du lutrin avait été enlevée, mais elle put être rétablie. Il en fut de même des deux pupitres des nouvelles stalles, dont les têtes avaient été abattues mais furent rétablies. Ces stalles fort belles, en bois de sapin, avaient été entamées de plusieurs coups de hache lorsque certains assistants, s'avisant d'une feinte, dirent aux gueux qu'il serait fâcheux

(1) Sculpteur et tailleur de pierres gantois de la seconde moitié du XVIe siècle, Henri van Ballaert tailla, en 1573, trois statues en marbre blanc pour la chapelle du conseil de Flandre, au château des Comtes. Il travailla aussi pour l'église de Notre-Dame de Sion à Audenarde. Voir *Biographie nationale*, t. I, col. 673.

(2) Fils de Georges, Jean vander Riviere fut inscrit comme maître dans la corporation des peintres gantois en 1540, et mourut en 1569. Voir Edm. de Busscher, *Recherches sur les peintres et sculpteurs à Gand*, XVIe siècle, pp. 290-291.

de détruire des sièges qui deviendraient fort utiles lorsque les prédicateurs gueux officieraient dans l'église. *C'est trop juste,* repartirent les iconoclastes, *ne les détruisons pas.* C'est grâce à un sage conseil, glissé poliment sous quelque beau semblant, que certaines œuvres furent préservées. Le beau mausolée de la reine de Danemarck fut grâce à ce subterfuge préservé à l'abbaye de Saint-Pierre — ainsi que je l'ai déjà marqué —, un des assistants ayant dit : *N'y touchez pas, c'est le monument d'une reine, belle-sœur de notre Roi; arrêtez si vous ne voulez encourir la colère du prince!* J'ai touché un mot de cet incident, au chapitre VII.

Triste spectacle que celui de l'église après une telle nuit! Partout gisaient des décombres et des images. Un Saint-Christophe, deux fois grand comme un homme, occupant l'abside, avait été précipité sur les dalles. On avait traité de même la croix du jubé ornée d'un Christ, outre les statues de la Vierge et de saint Jean, placées au pied du crucifix. Les apôtres avec le Seigneur, placés au devant du jubé, lui-même percé de brêches, avaient été lancés à terre. L'orgue était brisé et abîmé. Les gueux avaient arraché les chapiteaux et les ornements de la clôture neuve des petites sœurs de Saint-Jacques, élevée à l'extrémité de l'église. En résumé, dans toute l'étendue de l'église, devant comme au fond, il ne restait rétable ni statue qui eût échappé au désastre, exception faite de ce que l'on avait prudemment célé. Parmi les objets soustraits à la fureur des sectaires, je citerai le rétable que l'on avait enlevé en le démontant, et qui était consacré a saint Jacques par les confrères du pèlerinage de Saint-Jacques en Galice. Ce rétable est le mieux ouvré de toute l'église et montre à la partie inférieure, ou bahut, le combat de saint Jacques, peint et doré ; sur les volets est représenté Jean Portier, fondateur de la prédite confrérie, ainsi que Christophe Van Beveren, très bien pourtraiturés d'après nature, lequel Portier fut décapité pour s'être fort avant mêlé en la rébellion de l'an 1540 (1). En face l'autel Saint-Sébastien, consacré à la jeune gilde des archers, se trouvait pendu à l'un des piliers un petit tableau commémoratif de la dévotion de certain Walter Ghautier défunt. On y voyait la Vierge assise, en une prairie, tenant l'enfant Jésus; à ses côtés deux jeunes saintes, sainte Barbe, d'une part, et sainte Catherine de l'autre. Dehors, un cadavre étendu, puis un ange et autres figurations. Le messager de la confrérie décrocha et mit en lieu sûr, avant le sac, cette peinture, la plus remarquable que renfermât l'église. Elle était due au pinceau du très habile maître Hugues Van der Goes, dénommé ainsi de la localité de Zélande où il avait longtemps résidé, mais natif de Leyde en Hollande (2). Dans le pourtour du chœur, du côté du marché au Bétail, existe

---

(1) Sur Jean Portier, ou Poortierkin, voir la *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint*, publiée par Gachard, p. 473 et suivantes.

(2) Quoi qu'en dise Vaernewyck, Hugues vander Goes paraît bien être Gantois, comme l'a dit le poète Jean Lemaire dans sa *Couronne margaritique :*

Hugues de Gand, qui tant eut les traits nets.

Un document contemporain, d'une authenticité incontestable, le compte communal de Louvain de 1479-1480 mentionne en effet Vander Goes comme natif de Gand, « *die gheboren es van der stadt van Ghendt* ». Vander Goes fut juré de la corporation des peintres gantois en 1468-1469, et doyen en 1473-1475.

une chapelle privée appartenant à certaines familles notamment aux Meeringhers. Je ne sais par quelle insanité cette chapelle avait été laissée ouverte, et l'on y pouvait voir, en plein jour, un vaurien de quatorze à quinze ans, armé d'un tronçon de ferraille, gratter et mutiler les visages et mains des statuettes d'albâtre ornant le rétable de cette chapelle. Notez qu'il ne se trouvait personne pour mettre à la raison de tels blancs-becs. Une véritable stupéfaction régnait; on feignait de croire que ces excès étaient issus de la volonté de hauts et puissants personnages. Tout le monde vraiment avait perdu la tête. Les verrières, artistement peintes, entourant le pourtour supérieur du chœur ne reçurent — Dieu soit loué! — aucune atteinte; mais celles de la nef, se trouvant à portée des mains de la racaille qui prenait plaisir à les détruire, furent par places si maltraitées que leurs réseaux de plomb semblaient filets de pêcheur. Parmi les fenêtres les plus maltraitées se trouvait celle qui surmonte les stalles des sœurs de l'hôpital Saint-Jean — elle fut promptement rétablie, — et la verrière des savetiers, une des plus savamment exécutées de la ville, où se trouvait peinte la figure de Notre Seigneur, descendu de la croix, enveloppé d'un suaire, entouré de sa mère et de ses disciples dans l'attitude d'une grande douleur. Saint Crépin et saint Crépinien, tous deux patrons des savetiers, se tenaient sur les côtés, et à l'arrière plan se voyait l'intérieur d'une église, d'une jolie perspective, le tout peint conformément à l'art de l'optique et de la perspective.

CHAPITRE XI.

Sac des églises de Saint-Nicolas, Sainte-Michel, Saint-Pharaïlde et Notre-Dame Saint-Pierre par les gueux, et encore de l'abbaye Saint Pierre, etc.

Comme il a été dit plus haut, les gueux avaient aussi célébré leurs matines en l'église Saint-Nicolas, causant force dommages au chœur supérieur. Ils n'avaient rien laissé du rétable du maître-autel ni du tabernacle commandé et offert à la paroisse par André Seys, riche marchand de toiles demeurant en face du couvent des Frères mineurs. Parmi les rétables les plus précieux de l'église Saint-Nicolas, il y avait d'abord le rétable de la chapelle des merciers. La sculpture très fine était de maître Hughe, fort honnête homme et habile artiste. Le tableau exécuté sur toile était de maitre Jean Schoore, chanoine d'Utrecht (1). Sans doute la toile avait été préférée au

(1) Le peintre Jean Schoorl, ou Schooreel, né à Schoorl, village de la Hollande septentrionale, près d'Alkmaar, en 1495, mourut en 1562 à Utrecht, après avoir mené une vie aventureuse et vagabonde, qui le conduisit tour à tour en Allemagne, en Italie, et jusqu'en Palestine. Ce fut Schoorl qui implanta dans les Pays-Bas l'art italien.

panneau afin d'éviter des difficultés de transport. Il faut citer ensuite le rétable du Saint Nom de Jésus entretenus par la dévotion des débardeurs ou portefaix; les sculptures en étaient louables et le tableau était peint par Liévin de Stoevere. Suivaient les rétables des saints Pierre et Paul, entretenus par les Romains, c'est à dire ceux qui avaient été à Rome, et exécutés par Mathieu de Kien, et celui des Rois Mages; enfin d'autres rétables tous détruits, sauf ceux qui avaient été enlevés au préalable. J'ai parlé en ce second livre, au chapitre trois. d'un autre rétable de mode antique représentant les couches de la Sainte Vierge. On avait l'habitude de couvrir la Vierge d'un riche manteau; mais celui-ci avait été dérobé peu de temps avant le sac, et l'on avait fait grande diligence pour trouver le voleur. A ce propos, un plaisant s'offrit à renseigner la justice; quand on lui demanda de désigner le coupable, il dit que l'on n'avait qu'à faire parler la garde-couches de la Vierge. L'affaire de la sorte tourna en bouffonnerie. Il faut dire que la rapacité qui exploitait cette image, à laquelle on consacrait le premier fil de la quenouille des fillettes et autres offrandes analogues, commençait à répugner au peuple et lui inspirait force lazzi.

Les fabriciens de l'église Saint-Michel, assistés des bonnes gens, avaient pris leurs mesures en vue des événements. Ils avaient fait enlever, la belle grisaille représentant les chœurs de saints chantant les louanges du Saint Nom, avec, au centre, saint Michel planant au dessus de l'enfer. Ils avaient fait ôter de même un précieux rétable dont les volets représentent à l'extérieur saint Pierre et saint Paul, et à l'intérieur des sujets édifiants. La première de ces œuvres est due à l'habile main de Maître Gaspar; mais j'ignore de qui était la seconde. D'autres tableaux purent être cachés à temps. De ce nombre, le Serpent d'airain au désert, pendu sous l'orgue en face du prédit autel du Saint Nom de Jésus, et dû au jeune et habile maître Lucas de Heere, habitant de notre ville et fils de Maître Jean, le sculpteur déjà cité. L'orgue, d'un travail excellent, fut sauvé grâce à l'intervention d'un homme qui, entendant les iconoclastes se plaindre de la soif, leur dit : *Compagnons, laissez-là cet orgue, et venez avec moi: je vous ferai boire de la bière tout votre soûl.* Ils le suivirent, et, après avoir refermé dernière lui la porte de l'église, il leur paya dix-huit ou vingt pots de bière. C'est ainsi que l'église fut épargnée de même que les orgues et les belles verrières; ces orgues étaient d'un très beau travail et avaient un jeu de trois mille flûtes.

C'était une fâcheuse manie de traiter de la sorte nos églises, et on a souvent à bon droit appelé Juifs les gueux auteurs de ces déprédations. J'ignore comment il a plu à Dieu de laisser profaner les temples dédiés à son culte, non par des mains chaldéennes mais par des mains qui semblaient appartenir à des chrétiens Nous savons cependant que Dieu se montra toujours jaloux de l'honneur du sanctuaire, chassant les vendeurs du temple avec une colère qu'il ne laissa paraître aussi grande en aucune autre occasion, comme le font justement observer saint Jérôme et d'autres Pères de l'Église. Le

prêtre Osé fut frappé de mort par le Seigneur pour avoir touché l'arche qu'il voulait empêcher de choir. Quand la même arche sortit de la terre des Philistins, les Betsamites pour l'avoir vue et s'en être réjouis, furent frappés de mort, savoir soixante-dix notables et cinquante mille gens du peuple; et pourtant il est rapporté qu'ils avaient fait des offrandes à l'arche. On verra dans le même livre les dégâts et deuils advenus au pays des Philistins. C'est pourquoi je m'afflige du peu de révérence que des insensés témoignent aux objets consacrés à Dieu. Puisse celui-ci leur pardonner leur stupide aveuglement !

Pour continuer mon récit, il semblait que le précieux rétable sculpté offert par Messire Nicolas Triest, seigneur d'Auweghem, eût été enlevé. Maître Jean de Heere l'avait taillé dans l'albâtre, le marbre et la pierre de touche. Seules des entailles et des cassures, provoquées à coup de pioche pour desceller les marbres, marquaient la place de ce monument dans les murs. On avait brisé et enlevé les figurines d'un petit rétable d'albâtre exécuté également par maître Lucas de Heere, digne émule de Phidias, pour maître Charles Claysone, et dont le haut représente le Jugement dernier. La statue de saint Jacques, que maître Jacques Hesselins, conseiller, avait fait placer au dessus de la chaire de vérité, était décapitée mais on a restauré la tête depuis.



Le peintre Jérôme Bosch (1450-1518),
d'après Philippe Galle.

Item beaucoup de choses encore se trouvaient partiellement détruites ou partiellement mises en sûreté.

Je ne suis pas en mesure de spécifier les ravages exercés à Sainte-Pharaïlde. On y voyait Notre Seigneur portant la croix, travail du maitre peintre Jérôme Bosch, que l'on appelait le faiseur de diables (1), parce qu'il n'eut pas de rival dans l'art de représenter les démons. Le tableau qu'il avait à Sainte-Pharaïlde était un des meilleurs morceaux que renfermât cet oratoire; les autres tableaux étaient de médiocre estime.

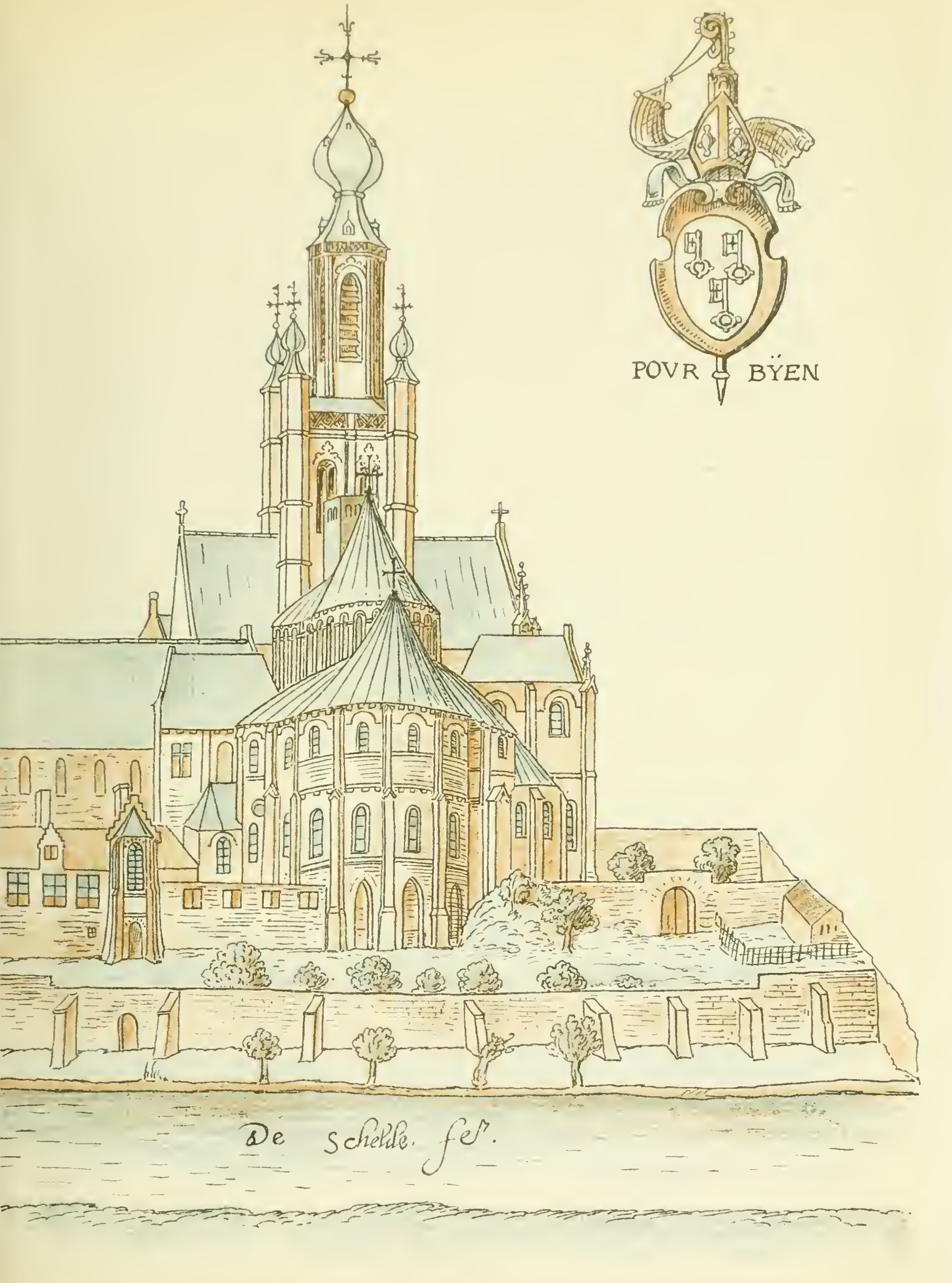
A l'église Notre Dame Saint-Pierre, se voyait, devant l'entrée, un joli jardinet que les gueux avaient détruit. J'ai parlé déjà du somptueux portail

(1) Jérôme Van Aken, dit Bosch du nom de la ville de Bois-le-Duc ('s *Hertogen Bosch*), où il naquit vers 1450, fut le créateur des diableries. Philippe II appréciait tout particulièrement ses tableaux, véritables cauchemars peints.

orné des douze apôtres entourant le Christ, exécutés de grandeur naturelle en pierre d'Avesnes. Les statues occupaient encore leurs niches, mais toutes étaient décapitées, Notre Seigneur non excepté. A l'intérieur du portail, une trentaine de caissons vides laissaient au fond paraître quelques traces anciennes de peinture. Or, ces compartiments avaient abrité de beaux et fins bas-reliefs de pierre d'Avesnes, décorés de peintures, les quatre sujets aux coins du portail étant plus petits que les autres. Ces images, presque de grandeur nature et cependant ouvrées trois ou quatre dans le même bloc, avaient été jetées sur le parvis, et leurs décombres formèrent longtemps, à main gauche en entrant au portail, un monceau où l'on distinguait nombre de têtes que l'on eût dit tranchées de la main du bourreau.

Les deux rétables occupant le portail avaient également disparu; une voussure en bois était rompue, sous le choc sans doute de ces lourdes statues ou niches. La nef était veuve de tous ses rétables, les uns sauvés à temps, les autres brisés; et l'on en comptait jusqu'à dix-sept, bien qu'il n'y ait pas de chapelles latérales, sauf deux demies chapelles et celle des fonts baptismaux dont le jubé et la clôture portent encore des traces du pillage. Mais ces rétables surmontaient les autels adossés aux piliers et aux colonnes. Dans le transept à droite en entrant, se trouve une chapelle entourée d'une superbe clôture; mais les dégradations subies par celle-ci font peine à voir. Les pinacles en bois de la partie supérieure étaient détruits, et on avait anéanti également les statues figurant les Sibylles tenant les deux Testaments. Au nombre de seize, ces prophétesses païennes portaient divers attributs conformément aux prédictions de Jésus-Christ et de la Vierge. De la chaire de vérité, des sièges de femmes, des stalles, des orgues, rien ne demeurait intact. Le jubé du chœur supérieur était percé à jour, sur la moitié de son étendue. La table d'un autel, adossé au pilier le plus proche du chœur, dans la nef, à droite, était démolie; ainsi avait-on également réduit en décombres le rétable de sainte Barbe, devant lequel les Barbistes, une des quatre chambres de rhétorique de la ville, assistaient habituellement aux offices, ainsi que les accessoires, couronnes peintes et canettes de concours, et la grande tour de sainte Barbe. Les gueux avaient par contre épargné les stalles du chœur supérieur, œuvre d'après quelques-uns de maître Guillaume Hugue, dont j'ai plus haut fait mention. Peut-être le chœur était-il demeuré fermé; peut-être aussi avaient-ils dédaigné ces stalles d'aspect antique et enfumé, ou bien encore avaient-ils considéré les étranges fantaisies et contrefaictures qu'y avait semé le burin du maître plutôt comme suggérant des idées morales et spirituelles que des pensées dévotieuses. Enfin qui sait, peut-être la dureté de cette essence de bois les avait-elle découragés.

Pour ce qui est du cloître de l'abbaye de Saint-Pierre, contigu comme je l'ai dit à l'église Notre-Dame, on parvint à sauver peu ou prou de sculptures, sauf un rétable dû au noble ciseau de maître Hugue, et ornant la chapelle au fond du chœur. La même chapelle, bâtie en arcades, était éclairée par dix



Chevet de l'ancienne église abbatiale de Saint Pierre à Gand, vue prise des prairies des Moines.

petites verrières. Or celles-ci, autrefois, représentaient des sujets de l'ancien Testament en concordance avec l'Évangile, peints par feu Jacob Gheeroff d'après des dessins exécutés à Bruxelles. On n'y voyait plus un carreau, mais le ciel ouvert. Ces fenêtres furent depuis garnies de simples verres blancs, où étaient peintes seulement les armes de l'abbé. Au dessus du portail, derrière le couvent, est placée une statue de saint Pierre de grandeur naturelle, ample et bien modelée en pierre dure.

La résistance que leur opposa la matière empêcha les gueux de jeter bas la statue, mais ils firent tomber la triple couronne couvrant la tête du roi des apôtres; j'ai vu deux de ces couronnes accrochées chacune à une épaule. Quelques-uns prétendaient avoir vu à Calicut le démon sous figure d'un diablotin d'or fin ceint également de trois couronnes. Ainsi cherchaient-ils à ridiculiser la tiare pontificale. Ils n'épargnèrent pas une croix de fer dressée au cimetière, entre l'église de Notre-Dame et le cloître: ils la brisèrent par le milieu parce qu'elle était peinte. Vraiment, il semblait qu'ils fussent dans leurs recherches poussés par l'esprit de Josias ou par le Malin que foule aux pieds sainte Marguerite. Ils s'étaient même attaqués à une autre croix dressée sur un socle de pierre, et l'avaient à demi renversée, quoique que les intempéries de l'air et le temps n'y eussent laissé nul vestige de peinture.

Leurs excès ont été moins considérables à Akkerghem; on n'y voit d'autre dégât que celui du jardin dont j'ai parlé plus haut. A Saint-Sauveur également, ils ont rempli leur tâche modérément.

CHAPITRE XII.

Dégâts occasionnés par les iconoclastes aux Augustins, aux Carmes, aux Dominicains et aux Frères mineurs.

Parlons un peu maintenant des dégâts subis par certains couvents, et tout d'abord des Augustins.

Les orgues placées à l'extrémité de la nef, au dessus de la chaire de vérité, avaient été presque complètement jetées bas. Les panneaux du jubé, formés de chassis tendus de toile, peints de figures d'hommes et d'animaux, gisaient en un coin sur le dallage. Les décombres obstruaient la chapelle réservée devant le chœur; le rétable de l'autel y fut jeté à terre ainsi qu'un tableau devant la chapelle. Pendant la bagarre, les religieux avaient réussi à sauver les panneaux peints ornant deux autels placés sous le jubé, à l'intérieur de la clôture.

Des rampes du jubé, il restait les ais du chassis seulement, à telle enseigne que l'on eût dit une simple main-courante. Les panneaux des portes ouvrant sous le jubé avaient été défoncés de même. Les frères durent les remplacer, sans compter qu'il fallut remédier aux dégradations subies par certaines parties de la clôture faisant face au jubé. Le tabernacle du chœur avait été détruit complètement ainsi que le rétable du maître-autel. Quant à la verrière qui domine ce dernier, elle se trouvait littéralement mise en pièces. Rien ne demeurait ni des rétables, ni des ornements décorant jadis les autels des deux chapelles placées aux côtés du chœur. A la place du Calvaire qui se trouvait jadis contre le mur du cimetière, il ne restait que des pierres dénudées et des plâtras, avec, devant, une rampe en fer et un arbre dénudé. La niche au dessus de la porte du dit cimetière était vide; on n'y apercevait plus que le socle de la statue qui s'y trouvait jadis, si habilement décorée par Jean De Smet que longtemps on put douter si elle était sculptée ou peinte.

Les frères de Notre-Dame, ou Carmes, avaient réussi à céler les cinq rétables placés à droite en entrant, ainsi qu'un tableau occupant la gauche, décoré, par maître Hugues Van der Goes, de compartiments habilement étoffés. Le demeurant de ces rétables était sculpté par maître Guillaume Hughe. Au dessous on remarquait un second tableau du même maitre, mais d'un art moins raffiné, quoique produisant plus d'effet et de dimensions plus étendues. Le sujet était la légende de sainte Catherine. Ce rétable était le moins précieux des cinq. Parmi ceux-ci s'en trouvait un orné de figures tirées de l'Ancien Testament et se rapportant à la Vierge Marie, mère de Jésus-Christ. Les frères le tenaient d'une damoiselle Van Eedtvelde, qui leur était d'un grand secours, car elle était véritablement la vache à lait de la communauté, lui donnant tout son avoir, tant elle était mise habilement à contribution par les frères, au grand dam de ses proches, si tout ce qu'on raconte est véridique.

Ces rétables et d'autres encore avaient été remisés au réfectoire; mais ils furent signalés par Gilbert Cools, et mis en pièces, comme je l'ai déjà rapporté, ce qui est grand dommage. Ils attaquèrent aussi une statue de la Vierge, de grandeur naturelle, ornant une niche contigüe au chœur et lui faisant face. Ils la décapitèrent et lui arrachèrent l'enfant Jésus. De chaque côté se trouvait encore une niche, ou tabernacle, pratiquée dans le mur pour abriter deux grandes statues sculptées et peintes avec recherche à l'instar de la Vierge prédite. Ils enlevèrent l'une et brisèrent l'autre. A main gauche, à côté de l'orgue, touchant le mur du chœur, se dressait un mausolée d'albâtre et autres matériaux précieux, orné de figures et ornementé richement, à la mémoire de l'ancien président Vroylandt. Les gueux le mirent en pièces. Ils démolirent un tabernacle neuf dans le chœur, et fracassèrent à moitié trois stalles canonicales en pierre d'Avesnes, soigneusement peintes et marbrées, données récemment aux frères par maître Gérard Rym, membre du conseil de Flandre.

Le jubé était couronné d'un Christ en croix ayant à ses pieds la Vierge et saint Jean; ces statues avaient eu de riches piédestaux et des diadèmes,

mais on les avait précipitées sur le parvis. J'ai déjà dit que les orgues et le petit positif avaient eu le même sort. On avait traité de même, et outragé, comme des immondices et des impuretés de Baal, le jubé latéral de la nef, à peine à moitié terminé et étoffé de sujets ou de bas-reliefs habilement traités. Les gueux n'épargnèrent pas les statuettes encadrées dans l'ornementation des petits caissons; mais sans doute ils n'aperçurent pas les sujets historiant les retombées des pendentifs, car ils les laissèrent intacts, comme on peut encore les voir. C'était un précieux et curieux monument, si richement et si parfaitement combiné par le maître qui s'en chargea qu'il y perdit de l'argent. La longue durée de son entreprise le constitua en perte; il dût l'abandonner encore incomplet et, disait-on, ruiné par ce travail. Les deux rétables, que surplombe le jubé, furent détruits et hachés avec le reste. Les gueux enfoncèrent les portes du jubé, richement sculptées par le maître prédit, afin d'enlever certaines figures ornant les panneaux. Leur dessein était de démolir le jubé de fond en comble, mais la dureté du bois de chêne et sa résistance les obligèrent à se contenter de pratiquer des trous dans la rampe sur les deux faces. J'ignore quel sort échut aux belles inscriptions en vers et dédicaces rimées par Antoine de Roovere, fleur de nos rhétoriciens (1), et ce que devinrent d'autres devises ornant les parois des cinq chapelles ou bien encore appendues ailleurs. Les gueux poussèrent leur délire à tel point, — quoiqu'ils eussent dit que les frères étaient de braves gens, — qu'ils grattèrent les peintures mêlées de quelque sculpture ornant les murailles. Ils s'acharnèrent surtout aux visages. Ils brisèrent à coups de gaules à éteignoir, et avec d'autres perches qui se trouvaient assez longues, toutes les verrières. On put voir un petit boiteux attaquer les peintures murales appuyé sur une de ses béquilles et s'escrimant de l'autre, si bien qu'il manqua tomber à la renverse. Les stalles des femmes, elles aussi, furent notablement endommagées. Si ce cloître fut moins durement traité que celui des Dominicains et celui des Frères mineurs, il ne fut pas sans subir de grands dommages. J'opinerais toutefois que les choses allèrent ainsi plutôt par un fâcheux hasard que par les desseins des hommes. Les iconoclastes, en effet, se proposaient de nuire le moins possible à la communauté des Carmes; mais, par les prévisions de Dieu et de la divine volonté, le couvent en question fut un des premiers que la destinée offrit aux sévices des gueux. Ailleurs où ils se proposaient de déchaîner toute leur rage, le

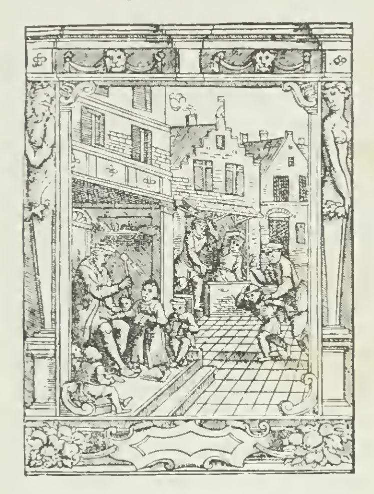


Armoiries de la famille Rym.

(1) Né à Bruges, dans la première moitié du XV[e] siècle, Antoine de Roovere était un simple ouvrier maçon, qui occupait ses loisirs à cultiver la poésie. Il fut membre de la chambre de rhétorique du Saint-Esprit, à Bruges, et mourut le 16 mai 1482. Son œuvre principale est un dialogue de la paix et de la guerre : *Van pays en oorloghe*.

temps leur manqua pour exécuter leurs projets, et leur tâche excéda les forces humaines, si bien qu'ils se trouvèrent rompus au point d'interrompre, rendus et trempés de sueur comme noyés. Ce n'est pas la mauvaise volonté qui leur manqua, mais la force ou peut-être l'appétit, comme il arrive aux gloutons.

Qui sait aussi, quelqu'arrière-pensée leur vint peut-être, ou quelque mouvement de pitié, de même qu'un père ou une mère peuvent battre un enfant bien fort pour le corriger, non sans être accessibles à un sentiment de commisération lorsqu'ils l'ont trop battu. Or, Platon et Architas de Tarente ont savamment démontré en leurs écrits que le châtiment infligé par la colère excède souvent la raison et la nécessité. Le ciel me garde de considérer que les religieux méritaient d'être châtiés ainsi ; mais les briseurs d'images croyaient faire acte de justiciers, au point de ne pas songer un seul instant que les objets détruits par eux appartenaient pour majeure partie à des laïcs, ou avaient été offerts par la dévotion de gens du monde, parents et aïeux parfois de certains de ces destructeurs. Notez que le sac des églises occasionna aux personnes laïques force dépenses nouvelles, car elles eurent à restaurer ce qui se trouva détruit, principalement dans les églises paroissiales, chapelles et oratoires; car le clergé s'inquiète de ceux-ci lorsqu'ils sont bien installés, quitte à en laisser peser la charge sur le dos du commun des fidèles lorsque ces édifices sont détruits ou ravagés, alléguant que c'est affaire à la communauté.



Droit de correction paternelle, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (*Anvers*, 1570).

Nous avons vu au chapitre IV quels dégâts subit le cloître des Dominicains; mais, grâce à l'intervention de quelque personne bien avisée, il n'y eut aucune dégradation aux orgues.

Par contre, toutes les autres œuvres d'art, rétables et tableaux, mausolées et ornements, tout fut attaqué et détruit y compris les tableaux dont les gueux firent force gorges-chaudes. Il existait notamment une représentation du Christ découvrant la racine d'un arbre à l'aide d'une bêche, pendant que la Vierge l'arrosait. Les branches étaient chargées à l'extrémité d'une infinité de saints et vénérables dominicains en habit (1). Les gueux disaient que c'étaient corbeaux perchés, cela parce que le costume de l'ordre est noir au dessus et

(1) Cette coutume d'arranger ainsi l'arbre de Jessé fut familière aux ordres religieux.



Saint Dominique,
Gravure de Jérôme Wierix, d'après Philippe Galle.

blanc dessous. Mettons ces moqueries sur le compte de l'envie, qui ne saurait laisser passer sans brocards ce qui n'a pas l'heur de lui plaire. Ces vauriens s'amusèrent fort aussi d'un tableau récemment exécuté pour le maître autel, dans le chœur, par maitre Liévin Winne qui, derrière le dos, s'en moquait lui-même prodigieusement (1). Entre autres sujets, on voyait représenté sur ce tableau saint Dominique, patron de l'ordre, ravi au ciel assis dans un fauteuil hissé sur les degrés de deux ou trois échelles. Or il est admissible que par quelque vision céleste quelqu'un ait eu connaissance de ce miracle. Jacob vit, de la sorte, les anges monter au ciel et en descendre; Ezechiel vit les roues et les bêtes; Zacharie la cruche dans laquelle se trouvait enfermée la femme qui reçut dans la bouche le lingot de plomb. Tous ces phénomènes sont mentionnés dans l'Écriture Sainte et sont à coup sûr aussi étranges, plus étranges même que le miracle de saint Dominique. Mais le peuple est devenu si prétentieux qu'il traite tout cela d'imaginations ou de rêves ornés et amplifiés à plaisir. On se moquait dès longtemps aussi d'un tableau occupant la chapelle où fut plus tard élevé le mausolée en albâtre du chevalier Charles de Gruutere, seigneur d'Exaerde. Le monument en question dissimule le tableau dont les moines eux-mêmes finirent par rougir.

De telles représentations avaient pour but la glorification de l'ordre, mais me semblent plutôt une sottise et une petitesse d'esprit. Les Frères mineurs n'avaient pas été plus avisés en faisant imprimer et répandre le grand ouvrage intitulé *la Vigne de saint François* (2). On lit notamment dans ce recueil qu'un Franciscain, ravi en esprit jusqu'au ciel comme le fut saint Paul, vit un nombre infini d'anges et de bienheureux, mais se trouva fort surpris de n'apercevoir nulle part saint François, son père spirituel. Il pria ardemment Notre Seigneur de lui révéler où se trouvait ce dernier et fut exaucé, si bien qu'il vit saint François prendre son vol, saillant de la blessure que porte au flanc Notre Seigneur Jésus-Christ.

En dépit des vanteries que cette histoire suggère aux moines, d'aucuns la traiteront de fort vilaine hérésie. Or, quand les moines surent quelles gorges-chaudes on faisait de leur livre, ils rachetèrent tous les exemplaires déjà parus, ce qui leur coûta fort cher.

Pour revenir au tableau de la chapelle, il représentait un parc traversé

---

(1) Liévin Winne ou de Winne figure au livre de la corporation des peintres gantois, période de 1500 à 1539. Il naquit à Gand en 1514. En 1538, il reçoit dix livres de gros pour avoir dessiné les patrons d'un travail de ferronnerie que Pierre Heuvic exécute pour la Vierschare scabinale. Coïncidence à noter, ce nom de Liévin de Winne a été porté de nos jours par le plus habile portraitiste que Gand ait produit.

(2) *Den wijngaert van Sinte Franciscus vol schoonre historien, legenden en duechdelijcke leeringhen, allen menschen seer profijtelijk*. Anvers, H. Eckert van Homberch, 1518; in-folio. C'est, dit Charles Tuinman dans son *Fakkel der Nederlandsche Tale*, « une vigne qui ne renferme que des raisins infects ». La première partie du livre, la légende de saint François est écrite par saint Bonaventure. Le reste comporte diverses légendes et une statistique des Frères de Saint-François. Plus tard, les Franciscains firent tout au monde en vue de détruire l'ouvrage, et ils rachetèrent les exemplaires partout où ils purent les rencontrer, afin de les brûler (Bleijswijck, *Beschrijving van Delft*, p. 339). De là, l'extrême rareté du livre.

par un cours d'eau sur lequel flottaient deux ou trois bateaux en forme de chalands, remplis de gentes damoiselles. Des Dominicains en froc, attelés comme chevaux de halage, tiraient les barques, étendus à plat sur l'eau. Or, si c'était là un miracle, il pouvait passer pour fort inutile, puisque, non loin de là, l'on apercevait un pont dont les moines eussent pu faire usage. En vérité, pourquoi réclamer des miracles lorsque les moyens les plus aisés vous peuvent tirer d'affaire. Il n'était pas bien édifiant, il faut en convenir aussi, de représenter les pères en société de ces femmes en cette farce qu'ils se plaisaient à étaler. Le tableau et le mausolée avaient été jetés bas, en même temps qu'une belle grisaille où l'on voyait les moines jouant aux cartes, autre sujet à plaisanteries.



Saint François de Paule,
gravure de Jérôme Wierix.

Il y avait également un rétable sculpté par maître Guillaume Hughe, et certaines statues dues à son ciseau, notamment une Annonciation de la Vierge.

Les verrières étaient fortement dévastées comme l'était également un tableau, le Portement de la croix, fixé au mur du couvent au pied du pont des Dominicains. Vrais continuateurs des Juifs qui, pendant la nuit précédant la Passion, infligèrent à la sainte Face de si cruels outrages, les gueux, longtemps avant le sac, avaient noirci la figure de ce Christ avec quelque torche ou charbon. Cette fois, le tableau avait été fendu du haut en bas, et arraché; mais les gueux repoussaient le rapprochement entre eux et les Juifs, disant qu'ils entendaient seulement empêcher un culte idolâtrique par respect de la divinité.

Deux rétables neufs, dressés dans le chœur supérieur de l'église des Frères mineurs, se trouvèrent détruits. Tous les ornements du nouveau jubé, dont les panneaux avaient été défoncés, se trouvèrent détruits de même. Les stalles près de la clôture précédant le jubé présentaient mainte brèche; les dossiers avaient été brisés. Les statuettes surmontant les confessionnaux ou en décorant les trumeaux (œuvre du prédit maître François van den Velde) avaient disparu; leurs consoles restaient seules. Toutes les autres statues et rétables avaient été

saccagés. Les verrières étaient trouées, surtout celle derrière le réfectoire, le long de la Lys. Les caissons peints de l'entrée du corridor, figurant, pour l'édification des fidèles, la Passion de Jésus-Christ, avaient été grattés. Le même outrage avait été infligé à un Christ en croix sculpté, entouré d'autres figures, avec la ville de Jérusalem au fond, le tout formant un groupe décorant une niche en maçonnerie placée à l'entrée de la nef presqu'en face du portail. Toutes ces sculptures avaient disparu, et la peinture des visages avait été grattée par ces mécréants.

CHAPITRE XIII.

Pesons et apprécions en droiture tout événement, et ne taxons personne au-delà de sa dette. Excès des gueux au Riche Hôpital. Leurs méfaits en d'autres couvents et oratoires; revue sommaire des événements, pour être bref.

En dépit des railleries auxquelles prêtaient pour beaucoup de gens les prédits tableaux des Dominicains et le livre publié par les Frères mineurs, il ne naîtrait pas d'interprétations si défavorables si l'on n'était prévenu contre ces religieux, car il est juste de dire que ces tableaux avaient été commandés tels quels par certains religieux ou par d'autres personnes. Or, à cheval donné on ne regarde pas la bride. Les religieux étaient donc hors d'atteinte, et jadis nul ne les eût incriminés; mais notre siècle semble s'écarquiller les yeux pour y voir, ce qui fait que le peuple a le scandale facile, et attaque — excité surtout par la haine, bête féroce dont parle Jacob, — des images inspirées non par des desseins blâmables mais par le désir de propager la vertu. On ne s'avisait pas ainsi naguère de chercher poux en têtes chauves. Que de lois et ordonnances décrétées par le magistrat temporel, ont été reconnues plus tard scandaleuses et mauvaises et pour ce motif abrogées et remplacées par d'autres. Nos pères se piquaient d'être bons constructeurs ; pourtant leurs édifices sont critiqués en maint point, et les veut-on améliorer. Ils bâtissaient à leur guise, selon leurs convenances et jugement, mais leurs successeurs en font à leur tête et, souvent, — il faut bien le reconnaître — ils pensent améliorer beaucoup de choses qu'ils empirent, comme plus d'un travail en porte témoignage.

Je ne me serais pas proposé pareille dissertation, n'eût été que le temps présent et la nature de mon sujet ne l'exigeassent ; on ne permettrait plus aujourd'hui de comprendre le rôle de l'écrivain de façon malhonnête, insistant longuement sur les fautes des uns et dissimulant les coulpes des autres. Or,

en vérité, nous avons tous erré, quoique plus grossièrement les uns que les autres. Tous, en bien des choses, nous avons agi à l'aveuglette. L'hérésie, à certains égards, peut devenir utile car elle mène à l'examen de la vérité et à l'étude de la parole révélée. Me contenterai-je dans ce récit de charger, noirs comme le démon, les pauvres gueux qui plus tard devaient payer, pour majeure partie, leur témérité de la vie et de la fortune, et serai-je muet quant aux reproches que le clergé encourt dans ces événement? Non, un historien honnête doit relater les antécédents des choses comme un bon chirurgien porte la sonde au fond d'une plaie. Quoi de meilleur et de plus utile que la connaissance des causes et circonstances! Si quelque maison devient la proie des flammes, vite on s'informe de la cause du sinistre. Quelqu'un est-il blessé ou tué, surgit-il quelque vulgaire rixe, aussitôt chacun de s'informer de la cause. Piètre historien que celui qui, narrant les batailles, ne soufflerait mot des causes de la guerre! Les causes sont les pieds sur lesquels l'histoire marche, calme et sereine. Sans elles on dit d'un historien : *quel écervelé! il prend parti, il a son opinion faite, il n'agit pas en droiture.* C'est pour ces raisons que je désire que l'on prenne en bonne part ce que j'écris en loyauté, m'inspirant de la vérité seule, Dieu le sait. A tous je souhaite charité et bonheur; je hais le péché, les abus et le vice, et alors même que je me sens faillir à l'occasion, je ne cesse point pour cela d'aimer ce qui est droit et bon. Je sais bien que beaucoup d'événements doivent être plutôt cachés au vulgaire; mais dès lors qu'ils sont de notoriété publique, tous les ambages employés ne serviraient qu'à ridiculiser les relations écrites sur les événements de notre temps. L'histoire, en rapportant les arguments soulevés de part et d'autre en nos controverses, peut servir à rectifier les exagérations de quantité de personnes surexcitées par les prêches des ministres réformés et aussi par d'autres. L'apaisement des discordes, la réconciliation des partis aux prises, ne peuvent s'obtenir qu'en faisant toucher du doigt aux belligérants leurs torts respectifs.

La pire dissension était entre l'élément ecclésiastique et l'élément laïc, excités comme des coqs de combat, de sorte que la plupart foulaient la charité aux pieds. La paix ne saurait renaître si l'on approuve de parti pris les uns, et condamne de même les autres. Des jugements rendus avec aussi peu de pondération ne sauraient faire honneur à l'intégrité et à la raison du juge. Que chacun donc mette de l'eau dans son vin; quiconque pisse au lit prenne garde à son nez; laissez à chaque clou sa charge et tout ira bien. N'essayons pas de laver autrui avant nous-mêmes les mains sales. Ayez l'œil net comme le conseille l'Evangile, avant de chercher l'écharde qui blesse l'œil d'autrui. Certes, l'état ecclésiastique est excellent, lorsqu'il est exercé en toute probité, comme son nom le marque assez. Mais combien n'ont du prêtre que l'habit, et font aux yeux du monde l'effet d'un peloton de bourre sur un drap bien foulé. D'autres se piquent de religion et cela de bonne foi, alors que Dieu fait le compte de la distance qui les sépare de la Foi chrétienne, voit en eux la charité morte et leur constante préoccupation de dissimuler leur indignité.

Mais brisons là. Je n'ai pas mission de trancher de telles questions et m'aperçois que je me suis avancé déjà hors de mes domaines. Quel état, convenons-en, est exempt de défauts? Certes ils reviendraient à bon escient, Démocrite d'Abdère, pour rire de nous, Diogène d'Athènes pour nous railler, Héraclite d'Ephèse pour pleurer nos vices. Mais trêve sur tout cela et retournons à notre récit.

J'ignore ce que les gueux brisèrent ou épargnèrent d'objets précieux en divers autres couvents. Il serait triste d'ailleurs de raconter tout cela. Le fait est qu'ils se livrèrent à de graves excès au Riche Hôpital, hospice qui doit ce nom à de grandes richesses et notables fondations créées pour l'entretien des malheureux lépreux atteints d'un mal qui fait fuir tout le monde. La lèpre pèse surtout sur les indigents qui, frappés de ce mal, souffrent en outre de la faim, de la soif et du froid, et ne rencontrent, à l'instar de Lazare, que peu de soins. Or, dès longtemps et en tous lieux, les gens de l'hôpital sont accusés de s'acquitter fort mal de leurs devoirs. On amène, à ce que l'on assure, en leur maison des gens qui ne sont point atteints de lèpre et qui permettent aux gardiens de la léproserie de dormir sur les deux oreilles; car, un de leurs hôtes veut-il prendre la clef des champs, cela n'a plus la moindre conséquence. Aussi les religieux, riches et largement rentés, coulent-ils fort doucement l'existence et savent par dons et largesses s'assurer des connivences (1). Quel crime plus abominable cependant que de retenir les revenus des nécessiteux! N'est-ce pas voler les pauvres, empocher et détourner de leur cours les deniers que les âmes charitables entendent partager équitablement? Une telle pratique est d'autant plus condamnable lorsqu'elle est le fait de gens riches et bien lotis. Le mauvais riche fut damné pour avoir refusé aux pauvres de ce qui lui appartenait. Quel sera le sort de ceux qui s'emparent des ressources appartenant aux indigents? Je ne dis pas que la communauté dont j'ai parlé mérite une telle sentence; peut-être s'est-elle souvenue plus étroitement de ses devoirs, car elle fait largesse aux nécessiteux. Toutefois, il est nombre de riches couvents et abbayes qui négligent l'accomplissement des prescriptions évangéliques.

Que de tels hospitaliers tremblent à la pensée du jugement de Dieu qui a promis de venger le pauvre et de prendre en main sa cause outragée, car il est par trop redoutable de tomber entre les mains de l'Eternel. Ceci concerne tous les aumôniers prévaricateurs, hélas trop nombreux ici-bas. Venons au fait.

---

(1) La lèpre, qui semble, d'après les écrivains les plus compétents, avoir frayé la voie à la syphilis, céda aux mesures énergiques qui furent prises dans toute l'Europe pour remédier à ce mal, né, dit-on, de la promiscuité engendrée par les expéditions des croisés.

Mathieu Paris, qui écrivait au milieu du XIII[e] siècle, dit qu'il y avait plus de dix-neuf mille léproseries en Europe. Deux siècles après, les léproseries étaient presque partout en ruines et abandonnées faute de malades. Elles furent donc aisément accaparées par des parasites. C'est cet état de choses que signalent les mauvais propos tenus par les gueux, et que Vaernewyck rapporte en les confirmant dans certaines limites. De son temps, la lèpre avait beaucoup perdu de son intensité.



La Charité, gravure de Pierre Breughel le Vieux (1559).

Les gueux, vrai fléau renouvelé d'Attila, pénétrèrent au Riche Hospice la nuit même du grand sac. Ils renversèrent tout ce qui leur tomba sous la main, notamment un rétable d'albâtre placé sur le maître autel, et sculpté naguère par feu Georges Van Secleers, dit le Grand Georges en dérision de sa taille exiguë, mais qui était avantageux, beau et grand par l'intelligence, possédant un esprit rhétorical et un caractère primesautier en ces temps encore arriérés. Les débris de ce rétable furent plus tard restaurés par maître Henri Van Ballare habitant rue des Champs, proche la maison des deux cuves. Les pillards, voyant une statuette aux mains d'un pauvre enfant lépreux, la lui prirent, et, comme il se mettait à pleurer, ils lui demandèrent où se trouvaient les autres statues, et de la sorte découvrirent la cachette où celles-ci se trouvaient celées. Ils s'y ruèrent, brisant dans leur rage aveugle toutes les statues qu'ils rencontrèrent. Ils sévirent surtout au réfectoire où les nonnettes, effarées, s'étaient assises sur certaines statues, peut-être pour les sauver comme Rachel fit des idoles de son père Laban, alléguant qu'elle était indisposée selon la coutume des femmes, ce qui trompa son père, lequel ne la força point de se lever. Telle était l'ardeur de ces pourchasseurs d'images qu'ils ouvrirent un coffre de fer, ou du moins y pratiquèrent un trou, pour voir si par ce vasistas ils n'apercevraient pas d'images, savoir des effigies sur espèces monnayées d'or et d'argent. Ils en trouvèrent la caisse abondamment fournie, et quelques-uns en prirent par poignées, et s'en donnèrent tout leur content. Ne vous imaginez pas qu'ils cherchassent à détruire ces images, loin de là. Ils les fourraient en lieu sûr, et en doublaient soigneusement leurs manches et leurs chausses. Des témoins de ce larcin leur dirent : *Voire, vous faites mal* ; *il siérait mieux porter cet argent à Messire le Grand-Bailli*. L'argent fut donc porté à la demeure de Messire, et, tout compte fait, on trouva à peu de chose près 2300 florins. Interrogés sur la façon dont le coffre s'était trouvé percé, quelques-uns dirent : *Il était caché sous des boiseries et rempli de chiffons pour détourner tout soupçon. N'ayant pas la clef, il a bien fallu le sonder*; *or, ayant vu qu'il renfermait de l'argent, nous l'avons porté chez Messire*. Lorsqu'on leur demanda ensuite s'ils n'avaient rien dérobé, ils répondirent : *On a pris une ou deux poignées de cet argent pour solder les gens qui veillent à ce que l'on ne dérobe rien et respecte les personnes*. Ceux de l'hospice en revanche, frères et nonnes, affirmaient que leur caisse renfermait un boisseau d'or, insinuant par là que les gueux avaient fait main basse sur une forte somme. Toutefois, ils ne pouvaient dire à combien le total s'élevait. En effet, s'ils comptaient tout l'argent qu'ils prenaient dans la caisse pour travaux, prestations à la chambre des pauvres ou pour telle autre dépense, tout en ayant soin de déposer dans la caisse une notice de chaque rentrée, ils ignoraient le montant de leur réserve parce que, détail médiocrement à leur honneur, l'afflux (comme il fut établi) dépassait le reflux de beaucoup.

Les calvinistes envahirent, la même nuit, le couvent voisin dit de Galilée; ils y nettoyèrent tout avec le même soin. Au-dessus de la porte du cloître se

Groenen briele clooster was.



De abdye vanden groenen briele ghecônterfeyt naer de recht forme ende ghelyckenesse ghesticht by Symon voorseit noch in wesen Ano 1580.

ABBAYE DU GROENEN BRIEL A GAND, FONDÉE PAR SIMON DE MIRABELLE; ELLE ÉTAIT SITUÉE A L'ANGLE DE LA PLACE DES FABRIQUES ACTUELLE.
Dessin colorié d'A. van Wynendale, XVIe siècle.

trouvait une belle statue de la Vierge à l'Enfant, exécutée à l'échelle humaine; ils martyrisèrent cette œuvre de feu maitre Guillaume Hughe. Les autres couvents et hospices ne furent pas moins maltraités sans en excepter les Frères cellites, habitant sur le Rempart (1) et les Frères du Meerhem. Or, les uns ensevelissent les morts et secourent les pestiférés, gardent les fous et les condamnés conduits au supplice; les autres gardent seulement les fous et furieux.

Ils sévirent également aux Filles-Dieu (2), qui prêtent asile aux pécheresses repenties. La supérieure ou mère abbesse, qui depuis trente-six ans dirigeait cette maison et l'avait habitée préalablement déjà, en sortit et porta le costume civil de par les rues, voyant que le temps se prêtait à la liberté, ou bien parce qu'elle avait d'autres idées que celles qu'on lui supposait; mais plus tard elle reprit la vie religieuse.

Le couvent des Hiéronymites, où les écoliers apprennent le latin, ne demeura pas soustrait aux ravages de ce fatal esprit nouveau. Certain frère Adam abandonna à son tour la communauté. Il était relieur de profession (3), passait pour pieux et était profès depuis longtemps. Les frères le virent à regret s'éloigner et lui promirent de le recevoir bien volontiers si jamais le repentir lui venait; mais je n'ai point entendu qu'il ait réintégré le couvent.

Les gueux ont saccagé de fond en comble le couvent de femmes dit *ten Groenen Briele*, aussi bien que l'abbaye de femmes de la Byloke, établissement riche et puissant où l'on soigne les malades et les garde généreusement. Ils s'attaquèrent de même aux deux couvents de dames dits de Sainte-Agnès et de Sire Georges Vranckx, où l'on enseigne aux fillettes la lecture, l'écriture, la couture, etc., suivant l'usage de beaucoup de couvents et béguinages. A ce propos, je dirai que le béguinage de Sainte-Elisabeth et celui de la Prairie (4), eurent leur tour à leur grand dam. Ainsi des Sœurs grises et Sœurs noires, rue de la Vallée. Ces dernières secourent les malades, mais non à titre gratuit comme font les autres.

La maison des Sœurs de Saint-Jean et de Saint-Jacques, où l'on instruit également les petites filles, fut éprouvée comme les autres. Tel fut également le sort de la maison de Saint-Jacques, du Poortacker, de l'hospice Saint-Georges, de l'hospice Sainte-Catherine, de la chapelle des Foulons et de celle des Tisserands, et de beaucoup d'autres. Il y avait à la boucherie une chapelle ornée de statues, où l'on célébrait parfois la messe; les bouchers, partisans de la Réforme, la saccagèrent eux-mêmes à ce que l'on affirme. On outragea brutalement la belle statue de la Vierge, de grandeur naturelle, placée à la façade

---

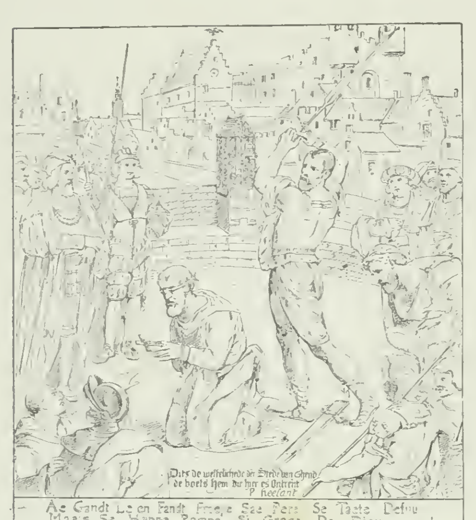
(1) Les Alexiens, établis au rempart de ce nom.

(2) L'hospice des sœurs de Madeleine, ou Madelonnettes, dites Filles-Dieu, avait été fondé au XIV[e] siècle.

(3) On sait que les Hiéronymites s'occupaient d'enseignement, de calligraphie et de reliure; parmi les ornements dont ils se servaient pour décorer les livres, se trouve une plaque représentant saint Jérôme priant dans un paysage au fond duquel se voient les tours de Gand.

(4) *In d'Hoye*, ou *Ter Hoye*, béguinage situé dans le quartier dit d'Overschelde ou de Brabant, enclave ajoutée à la ville en 1254. C'est le Petit Béguinage, qui existe encore actuellement.

de la boucherie, près du pont du Comte, et qui tient un enfant Jésus muni d'une écritoire et d'une plume, groupe statuaire que les voyageurs ont l'habitude d'aller voir et citent pour prouver qu'ils ont visité la ville.



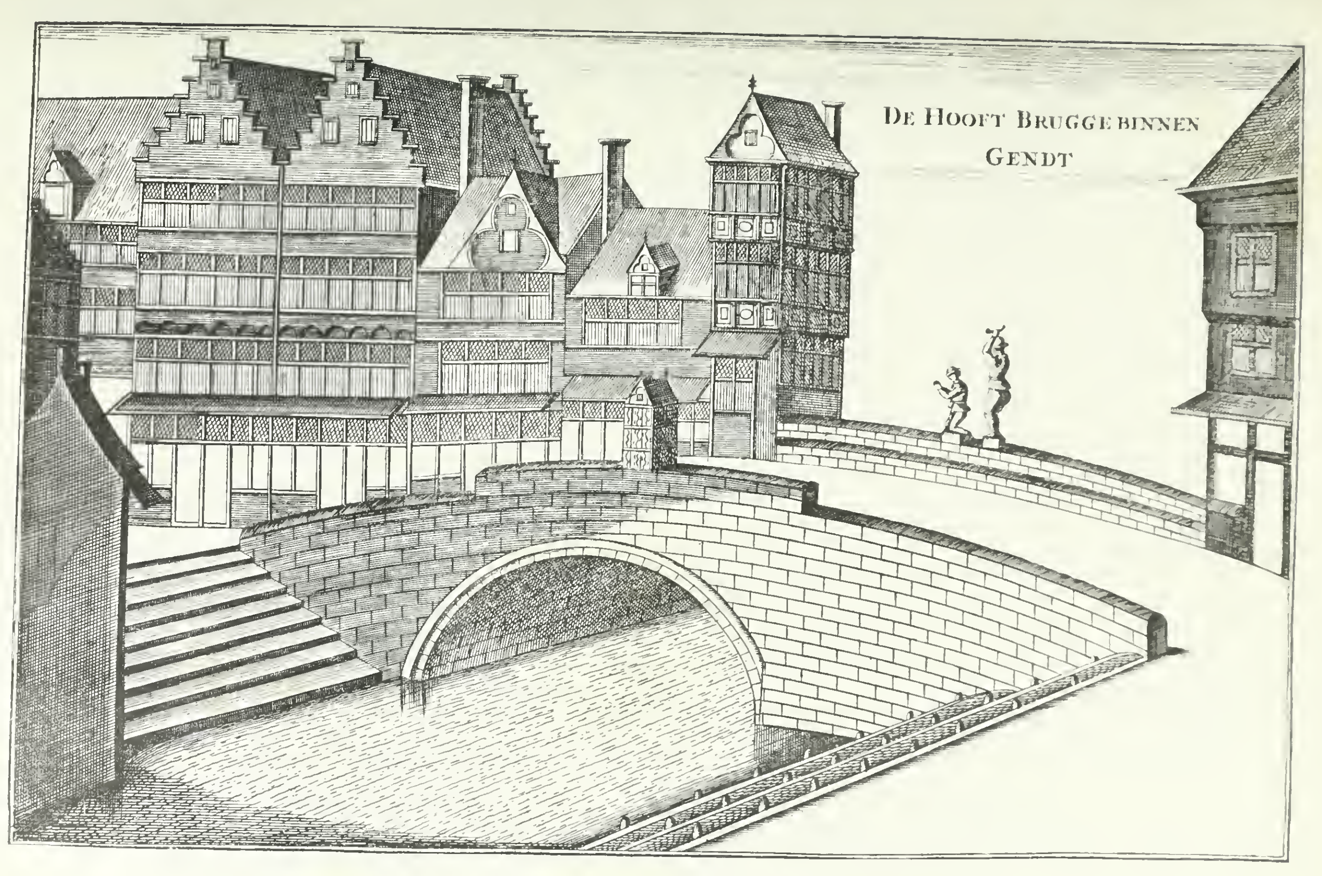
LE FILS BOURREAU DE SON PÈRE,
tableau de Pierre Pieters (1609-1610).

Les iconoclastes s'efforcèrent vainement de briser la Vierge de bronze placée dans une petite chapelle de fer forgé au pont de la Décollation, mais parvinrent toutefois à décapiter l'enfant Jésus (1).

Les deux statues de Notre-Dame, de grandeur naturelle, taillées en pierre et décorées, placées au dessus des deux arcs-boutants de la crypte Saint-Jean, vers la rue, furent décapitées, et la statuette de l'enfant Jésus subit le même affront. Les anges couchés sur le portail de la cour Saint-Bavon, rue du Bas-Escaut, furent détruits. Les gueux étaient à ce point avides, ou, pour mieux dire, enragés et déraisonnables dans cette chasse exaspérée aux images, qu'ils mutilèrent et outragèrent les statues surmontant la maison où siègent les experts du débit de hareng. Or, c'étaient des satyres et autres figures mythologiques qui jadis décoraient la porte de la Tour, et qui, récemment, à l'occasion de la démolition de cet édifice, avaient été utilisés de la sorte. Je le répète, ils mettaient une telle rage à démolir les statues, qu'ils répandirent le bruit qu'ils iraient même chez les particuliers briser les images. Ils étaient surtout poussés en cela par l'esprit de Mamon, afin que les images empreintes sur les monnaies leurs tombassent entre les griffes. Les gens riches, de vie paisible, tremblaient chaque jour pour leurs biens, mais les religieux surtout avaient peur.



(1) L'aspect de cette chapelle nous a été conservé par le curieux tableau reproduit ci-dessus et représentant : *le Fils bourreau de son père.* Longtemps conservé à l'Hôtel de ville, il appartient aujourd'hui au musée archéologique de la ville de Gand. Il a été peint en 1609-1610 par Pierre Pieters. On trouvera à la page suivante une vue complète du pont de la Décollation.



Le Pont de la Décollation, a Gand,
d'après la Flandria illustrata de Sanderus.

CHAPITRE XIV.

Ce que les gueux disaient du chrisma qu'ils trouvaient en brisant les autels : avec quelle irrévérence certains parlaient de la messe. Comment les gueux calomniaient les religieux. et comment ceux-ci leur rendaient la pareille, colportant les uns et les autres des inventions mensongères.

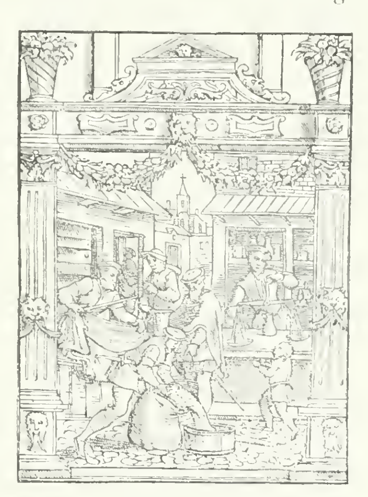
Les gens du commun et les femmes racontaient d'étranges histoires à propos des autels. Ces gens ignorants ne comprenaient rien à ce que l'on trouvait en les brisant. Ils rapportaient que, devant chaque autel, on trouvait, sous la pierre sacrée, un coffret maçonné et scellé à l'aide d'un carreau de pierre, où se découvraient des petits vases de plomb ou d'étain, ronds comme petites salières ou écuelles, et qui contenaient des manuscrits sur fin vélin, parfois du parchemin d'agneau mort-né, vrai grimoire pour ceux qui le mettaient au jour. Ailleurs on trouvait certaines racines, ossements, ou une poudre blanche agglomérée en petits grumeaux ; ailleurs, trois raisins secs ; ailleurs, une, deux ou trois épingles; ailleurs encore, un dé à coudre et quantité d'objets singuliers emmaillotés dans des chiffons. Ces trouvailles faisaient murmurer vivement le peuple croyant reconnaître l'appareil de la sorcellerie, et expliquant ainsi les nombreux signes de croix que le prêtre trace sur l'autel, comme si le démon se trouvait à proximité et n'aurait pas été intimidé par un seul signe (1).

CUSTODE A RELIQUES, XVe-XVIe SIÈCLE, (*Musée archéologique de Gand*).

Dans leurs dialogues à ce sujet, la messe devenait une monstruosité. Ainsi, par les artifices du démon, ce qu'il y a de meilleur se transforme en scandale. Je frémis d'avoir à rapporter certaines allégations qu'ils faisaient circuler, notamment que la messe est une incantation magique par laquelle les papistes, pour employer leur mot, croient faire descendre Dieu du Ciel en leurs mains et, craignant que le diable les emporte pour telle perversité, ils font force signes de croix. Et pourtant, o mon

(1) Des détails circonstanciés sur ces objets se trouvent dans l'ouvrage intitulé : *De cautelen.... met het canon ende ceremonien van der misse... eerst gemaeckt int François door Petrum Viretum.* Londres, H. Bynneman, 1568; in 8°.

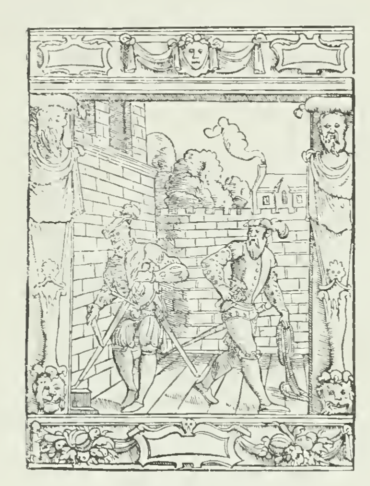
Dieu, quel empire conserve l'esprit malin pour peu qu'on laisse la puissance divine agir sur le cœur des hommes! Mais rien n'est si parfait que ceux-ci ne le transforment en mal. S'il est une chose claire et bien établie, c'est la louable consécration du saint sacrifice de la messe, dès les temps de la primitive église jusqu'à nos jours. Nous en possédons maints témoignages véridiques trop longs à citer ici, non seulement empruntés aux traditions des églises grecque et latine, mais à toutes les églises du monde, en vigueur parmi les grandes nations au delà des mers et ailleurs, comme sont les Jacobites, Maronites, Arméniens, Géorgiens, Nestoriens et autres encore, qu'il serait trop long d'énumérer. Ceci a été bien démontré ailleurs par moi, et, si Dieu me laisse vie, j'espère le démontrer plus nettement encore. C'est donc chose stupéfiante d'entendre le populaire récriminer de la sorte. Il faut, par malheur, s'en prendre du tout aux calvinistes et surtout aux instigations des prédicateurs en plein air. Plaise à Dieu d'y porter prompt et sûr remède, selon sa volonté et providence! Cette engeance perverse n'a point compris que le chrisma (1) servant à la consécration des autels était renfermé en ceux-ci. Si toutefois il est réel que l'on ait trouvé des épingles et autres fétiches, j'en laisse la responsabilité devant Dieu à ceux qui les ont consacrés. D'aucuns maintiennent sans en démordre qu'à Saint-Pierre on trouva scellée, dans un autel du cloître, une salière d'étain circulaire renfermant une dent, un dé à coudre, des racines, de petits ossements, une petite broche jaune, des épingles, des chiffons de soie et un ou deux noyaux de cerises. Quelques-uns s'en sont étonnés; d'autres en ont ri; d'autres s'en offensèrent, disant que les papistes nous mènent et trompent comme gent moutonnière. Il y en eut pour accuser le clergé de diablerie et sorcellerie, et cette opinion absurde s'accrédita et s'enracina dans leurs cervelles. Il faut toutefois reconnaître qu'il n'est point de profession où ne se mêlent abus et perversion. Parmi les douze apôtres, il y eut un Judas; parmi un grand nombre d'ecclésiastiques, il s'en trouvera de corrompus et de pervers. Ainsi trouverez-vous des trompeurs parmi les marchands, des tricheurs parmi les artisans, des fourbes dans le nombre des procureurs



MARCHANDS TROMPEURS,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere (*Anvers*, 1570).

(1) C'est le nom donné au monogramme formé des lettres grecques X et P, initiales du nom du Christ; il représente à la fois le nom du Christ et la figure de la croix.

et avocats, beaucoup d'orgueilleux et avaricieux parmi les riches, des impatients et envieux parmi les pauvres; parmi les campagnards, des êtres brutaux et avaricieux; parmi les soldats, des querelleurs et homicides, ainsi de suite. A chaque profession ses défauts. Que chaque personne porte ses vices en elle. Chacun aurait affaire de se promener en son propre jardinet, sarclant ses mauvaises herbes, avant de s'occuper d'autrui; mais, à cette époque, on ne se conformait guère à cette règle. Chacun bavardait à sa guise. On était fort clairvoyant pour les autres, aveugle pour soi.



Bourreau du xvi[e] siècle, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (*Anvers*, 1570).

Les mensonges aussi allaient leur train, accueillis comme faits avérés par certaines personnes; mais ces bruits s'éteignant bientôt et se dissipant comme fumée, on pouvait tenir le tout pour fausseté. C'est ainsi que certains malveillants, incités par la haine et l'envie, affirmaient que maître Hans le bourreau déclarait qu'en certaines semaines il était appelé chez les Dominicains de Gand, et décapitait parfois en secret sept ou huit religieux, ou autres personnes qui y étaient amenées. On aurait trouvé dans ce couvent trois ou quatre bancs de torture; un frère était muré entre deux parois de pierre, les pieds dans l'eau. On l'avait entendu crier lamentablement mais on le cherchait en vain. Je le crois sans peine, attendu qu'il n'existait pas. D'autres ajoutaient méchamment que l'on avait trouvé un piège à rats amorcé d'hosties ou pains à chanter.

On eût à juste titre châtié sévèrement ceux qui répandaient ces histoires, lesquelles furent toutes reconnues mensongères ou amplifiées. Ne disait-on pas aussi que l'on avait, aux Frères mineurs, retiré d'un cachot, où il gémissait prétendûment depuis trente-six ans, un moine que beaucoup de gens prétendaient avoir vu. A la vérité, on avait trouvé chez les Dominicains, au chapitre, une provision de verges, peut-être destinées à châtier les jeunes garçons et autres. Les gueux parlent, à vrai dire, de deux longues et effroyables verges, dans lesquelles des épingles et petits crochets étaient recourbés de façon barbare; mais ce sont là, je pense, des ajoutes fabuleuses. En revanche, on donnait pour certain que les cachots de ces moines étaient très secrets et rigoureux, épais de murailles, contigus à la Lys; les murs étant à l'intérieur revêtus de planches de chêne, un cachot chevauchant l'autre et n'ayant d'autre accès que des boyaux étroits et des échelles roides. On y avait trouvé de petits grabats ou lits, et ceux-ci étaient garnis de flocons et d'autre matière moins bonne encore; bref c'étaient de vrais chenils. Au fait,

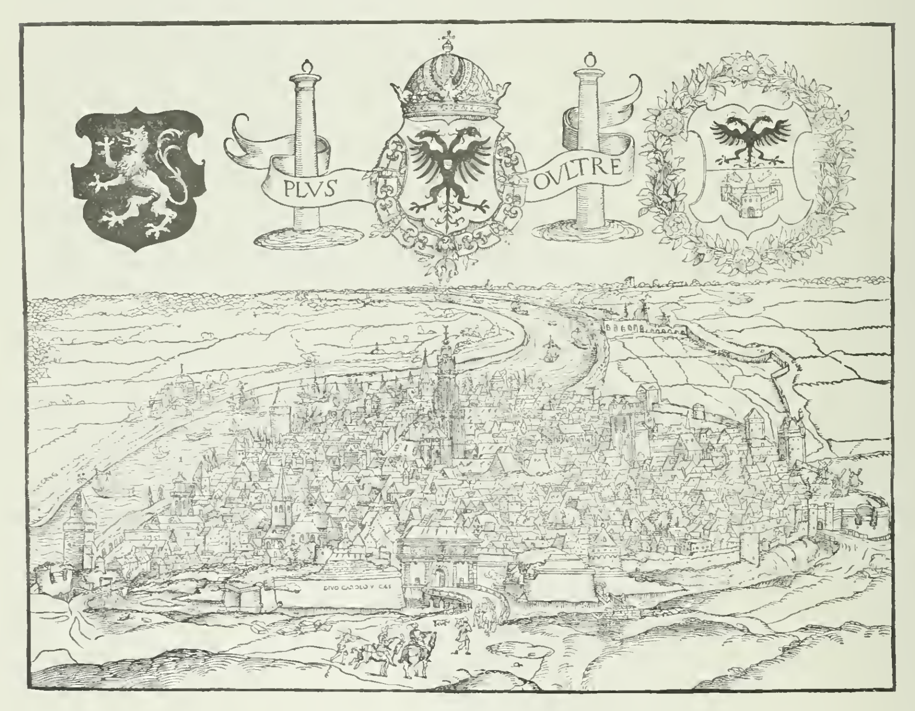
chacun sait que l'on ne décore pas un cachot; on peut s'en convaincre en visitant le puits du Châtelet, la prison de l'abbaye de Saint-Pierre, celle de Saint-Bavon et nombre d'autres parmi lesquelles plusieurs sont humides et noires comme l'Enfer. Mais le populaire ne se taisait pas pour cela. Il prétendait que les moines enfermaient, dans ces geôles, de saintes personnes qui eussent voulu révéler la parole de Dieu, sans réticence; comme si, afin de garder leur misérable sportule, les moines eussent été gens à mettre leur âme en péril, persécutant de braves et vertueuses personnes pour demeurer en bonne situation et fortune. Quelle situation est-ce, cependant, mesurée à l'aune du monde, d'être moine en un couvent soumis à une rigoureuse observance? N'y est-on pas astreint à de continuels jeûnes, veilles, oraisons, prédications, cantiques et lectures? Il ne faut pas y chercher ses aises, loin de là. Les moines doivent plier leur volonté à celle d'autrui, abandonner biens et relations, aller vêtus d'un froc grossier, observer leur vœu de chasteté et, en outre, essuyer les railleries et mépris du monde. Sont-ils malades, ou mal à l'aise, ils reçoivent peu de soins, leurs souffrances n'ayant pour terme que la mort et le repos d'une tombe solitaire. Est-il quelqu'un prêt à s'assurer la possession d'un tel état, en incarcérant son prochain, en lui infligeant mort et passion? Ne sera-ce pas plutôt pour éviter qu'il n'advienne au royaume de Dieu scandale et dommage, que l'on aura recours à ces moyens de rigueur? Si parfois les couvents sont témoins du débordement des passions humaines et de certaines jalousies, c'est grand malheur et le châtiment doit être plus sévère qu'ailleurs, sans quoi les bornes de la justice se trouveront abolies. Il faut reconnaître qu'en revanche de ces calomnies et autres analogues, s'acharnant aux religieux, les Réformés étaient accusés faussement et dénoncés par certains ecclésiastiques et catholiques. Il y en eut (Dieu leur pardonne!), qui marquèrent, en paroles et par leurs actes, qu'on ne pouvait assez rigoureusement châtier les gueux. Ils avaient pour ces derniers un cœur de pierre. Ils racontaient que les gueux s'étaient gavés de toute espèce de nourriture en certains couvents, puis s'étaient, quelques-uns du moins, soulagés dans les plats de viande. Ils auraient aussi profané le Saint-Sacrement, certains prêtres ayant laissé dans le tabernacle des espèces non consacrées afin de voir ce que les gueux en feraient. On ne saurait approuver cette conduite; car il n'est pas permis de prêter à quelqu'un l'occasion de mal faire. D'autre part, si la profanation a réellement eu lieu, le fait est des plus graves, et la responsabilité indicible; mais, rien ne prouve que ces faits existent, comme on les a allégués, et j'aime autant ne rien ajouter sur pareil sujet.



CHAPITRE XV.

En combien de grandes et remarquables villes des Pays-Bas, on brisa les images et embellissements des églises en la semaine commencée le 20 août 1566.

Cette façon cynique de saccager et profaner les temples du Tout-Puissant et des saints partait, si l'on voulait en croire les prétextes et couleurs qu'ils alléguaient, du désir de rendre un service insigne à Dieu et à ses saints, Ce n'est pas à Gand seul que l'on prit le change là



Vue de la ville d'Anvers en 1543,
prise en avant de la porte de Malines.

dessus, comme je l'ai narré ; mais il en fut ainsi aux plus grandes et plus importantes villes des Pays-Bas, sans compter beaucoup de villes secondaires, villages et hameaux. Valenciennes, je crois, donna le branle, ceux d'Anvers ensuite furent pris de cette rage sacrilège, avec une intensité d'autant plus furieuse que cette ville est le rendez-vous de beaucoup de gens de lointains pays, souvent malaisés à tenir en respect. Ceux-ci se mirent à l'œuvre trois jours avant ceux de Gand, savoir le 20 août; c'était un mardi, vers quatre heures du soir. Les polissons commencèrent à railler certaines statues que renfermait l'église Notre-Dame. S'adressant à une image de Marie, la mère de Dieu, ils disaient : *Salue, Mariette des charpentiers*, ou bien, *des imagiers, salue, tu ne tarderas guère à être jetée bas.* Survint un maître sot, un vaurien, qui monta prêcher à la chaire de vérité; en ayant été arraché, il l'escalada de nouveau et fut expulsé derechef ; mais ceux qui le chassaient furent roués à coups de crosse de mousquets que certains gueux portaient sous leurs capes. La foule accourut et l'église, une des plus riches qui soient en Europe, fut si brutalement dépouillée de tout qu'il ne resta que des débris informes, même des objets de métal façonnés pour les chapelles et autels. Il n'y eut aucun moyen d'y porter remède. Dans cette église et dans toutes les autres églises d'Anvers, dans les chapelles et hospices, le même dégât et gaspillage sévit avec une intensité pareille. Ils s'en furent, le mercredi 21 août, briser les images à Middelbourg, capitale du pays de Walcheren ou de Zélande. J'ignore s'ils endommagèrent le grand et précieux rétable à doubles battants, si lourds que l'on ne peut les ouvrir sans les étayer. Il se trouve dans l'abbaye et est l'œuvre des mains habiles de feu maître Jean de Maubeuge, que certains appellent Jannyn de Mabuse, ou Mabuse tout court (1). Toutes les églises de l'île de Walcheren eurent la même destinée. Ceci advint le mercredi de la prédite semaine, et les iconoclastes sévirent à Gand le lendemain. Simultanément, ils exercèrent leurs ravages en d'autres localités de Walcheren, à Veere, Aarnemuiden, Flessingue, comme aussi à Anvers et autres lieux. Le vendredi 23, cette gangrène gagna Amsterdam, où l'on saccagea la vieille église et les couvents, mais non l'église neuve. Leyde, la belle ville hollandaise, essuya de dures épreuves à son tour. De même Alkmaar, Haerlem et d'autres villes, sans en excepter Utrecht, ancienne capitale de la Hollande.

Le samedi 24 août, la paisible ville de Malines, siège du souverain conseil, fut bien prise en défaut, car huit individus de mince état se mirent, comme ils disaient, à rompre les idoles des couvents, et, lorsqu'on demanda leurs commissions et pouvoirs, ils répliquèrent qu'ils avaient pouvoirs à suffisance et devaient les exécuter sans répit ni rémission. Les gens de la ville

---

(1) Jean Gossart dit Mabuse, né à Maubeuge vers 1470, mort vers 1540. Le rétable de Middelbourg qui était très grand et représentait la *Descente* de la *Croix*, passait pour être une des merveilles de l'Europe. L'ambassadeur de Pologne l'avait évalué à quatre-vingt mille ducats, et Albert Dürer se rendit expressément en Zélande pour le voir. Il périt dans l'incendie causé par la foudre en 1568.



IOANNI MABVSIO, PICTORI.

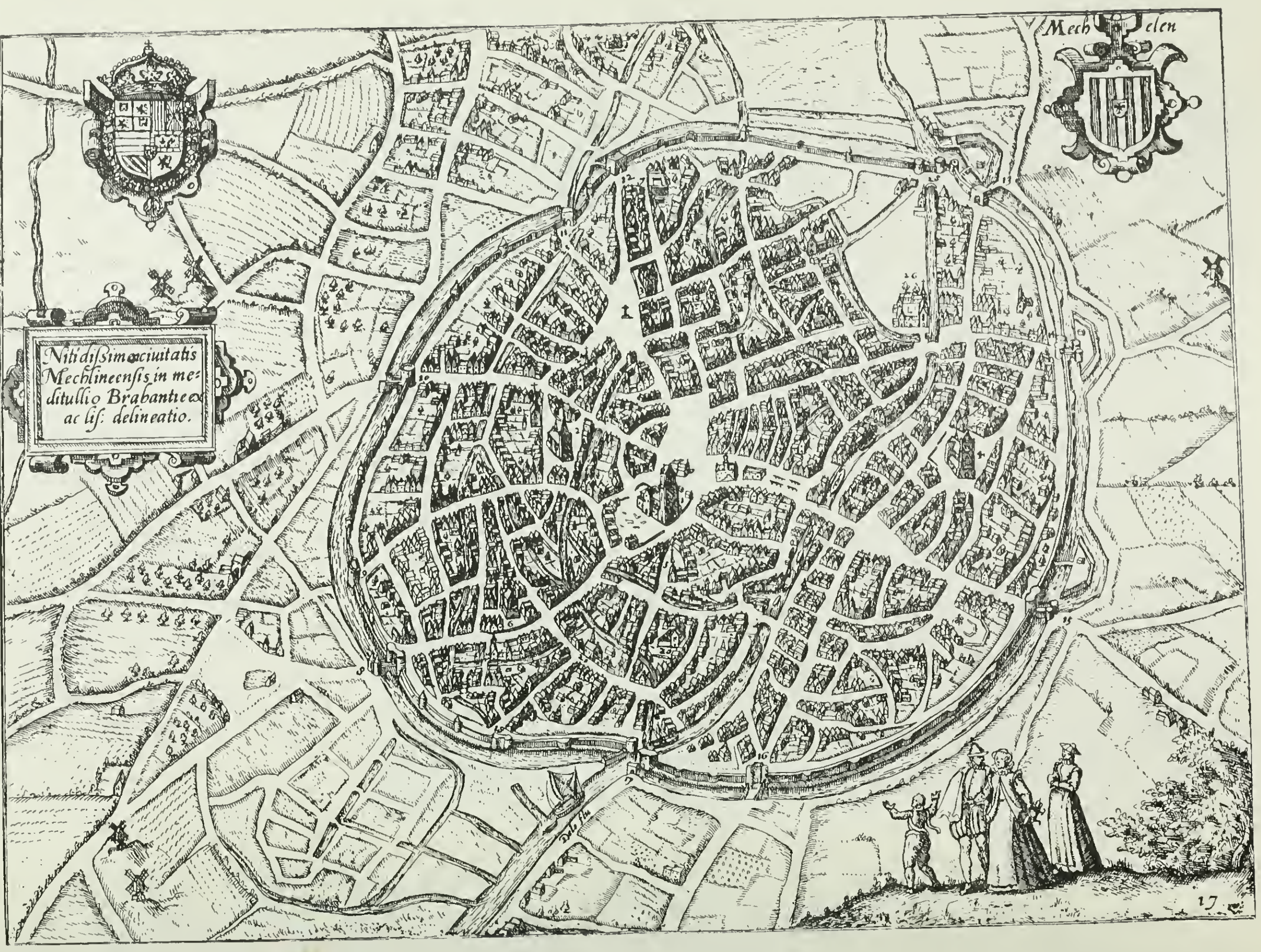
Tuque adeò nostris seclum dicère, Mabusi,
Versibus ad graphicen erudijsse tuum.
Nam quis ad aspectum pigmenta politiùs alter
Florida Apelleis illineret tabulis?
Arte alijs, esto, tua tempora cede secutis·
Peniculi ductor par tibi, rarus erit.

Portrait de Jean Gossart, dit Mabuse (1470-1540),
d'après Philippe Galle (1572).

leur prêtèrent de suite main forte, de sorte que leur troupe crût rapidement en nombre ; mais leurs desseins eussent été bien entravés si ceux de Malines avaient voulu agir. Ayant, en effet, été averti de ce qui se tramait, le magistrat tint prêts vingt-cinq hommes d'armes, occupant, ce jour même, la place du marché, dès le lever du soleil, soit deux heures avant que débutât l'émeute. Malines étant le quartier général de l'artillerie pour tous les Pays-Bas, et la résidence des principaux maitres fondeurs de canons, il y a toujours en cette ville abondance de tels engins. Notez que ceux du suprême conseil étaient frappés d'un tel aveuglement, qu'ils défendirent d'opposer aucune résistance aux iconoclastes ou de les entraver en rien. Toutefois, l'église Saint-Rombaut fut sauvegardée et préservée par certaines pièces d'artillerie mises en batterie devant le portail. Les soldats et autres bonnes gens de la ville durent assister au sac du couvent des Dominicains, Frères mineurs et autres, successivement dépouillés de tous leurs ornements, statues et travaux d'art. Le cloître des Moines blancs, au faubourg, où l'on honore beaucoup une image appelée Notre Dame d'Hanswyck, fut saccagé de fond en comble. Un prédicateur orthodoxe, savant et de sainte vie, ayant examiné la proposition si toutes les images faites de bois, pierre et autres matières ne sont pas saintes à titre égal, démontra qu'il en était ainsi, toutes ayant même pouvoir. Par ainsi comparait-il l'image de Notre Dame d'Hanswyck aux statues les plus vulgaires, disant qu'au point de vue du dogme, elle ne valait pas davantage, mais que les fidèles étaient mus par sa beauté et performance à lui témoigner plus ample dévotion et venaient de lointains pays lui consacrer des offrandes et dons précieux.

Un sculpteur malinois (il y en a beaucoup en la dite ville ainsi que des peintres, car on y fait quantité de Jésus bien décorés, qui se vendent en maint pays. On dit que l'on compte, au dit Malines, cent cinquante peintres et plus tenant boutique et autant de compagnons) accourut, l'épée au côté, et voulut arrêter les iconoclastes; mais ceux-ci l'eurent bien vite maîtrisé et lui ordonnèrent de se tenir coi. Les gueux le comparèrent à Démétrius d'Éphèse qui entoura Diane d'une châsse d'or, et suscita une émeute contre saint Paul. Voilà comment on accommode tout au gré des préventions ; car, au fond, ce sculpteur avait intérêt à la destruction des images, celle-ci nécessitant la confection de statues nouvelles et le métier d'imagier gagnant d'autant. Toutefois, pour prendre parti à ce point de vue, eût-il fallu connaître d'avance l'issue des événements ; or il semblait que les gueux fussent à jamais vainqueurs. Mais, grâces en soient rendues à Dieu, l'affaire devait prendre une autre tournure.

Seule, une église de faubourg fut défendue par la présence d'esprit d'un brave sacristain, qui en avait fermé les portes. Quatre iconoclastes vinrent lui dire : *or ça, ouvrez-nous.* Il les requit aussitôt de lui faire voir leur commission. *Nos compagnons l'ont,* répondirent-ils; *or çà, ne barguignez pas, ouvrez vite.* Le sacristain leur dit : *Braves gens, attendez que j'aie demandé au Magistrat ce que je dois faire.* Ils y consentirent. Il s'en fut donc devers les magistrats malinois et fit si bien qu'un échevin l'accompagna. Revenus près des pillards, ils les



MALINES AU XVI[e] SIÈCLE, D'APRÈS GUICCIARDINI.

invitèrent à exhiber le brevet en vertu duquel ils prétendaient avoir le droit de saccager les églises, les avertissant que s'ils n'étaient en mesure de le faire voir, ils feraient bien de vider les lieux et de déguerpir; en cas de refus, on ferait venir aussitôt une centaine de gendarmes qui les mettraient bien à la raison. Quand ils entendirent cela, les gueux s'éclipsèrent et se gardèrent bien de revenir à la charge. Ce sacristain et cet échevin montrèrent, dans le cas précité, plus de jugement que tous les conseillers et magistrats de Malines, qui ajoutèrent foi à ce que disaient les gueux, lorsque ceux-ci se prétendaient investis de pleins mandats, et soutenaient que nul ne pouvait leur résister. De grands personnages, ajoutaient-ils, leur prêtaient sous main leur appui et ne tarderaient pas à se faire connaître. Il suffirait pour cela que l'événement produisît tous ses effets, et ceux qui auraient cherché à enrayer le mouvement seraient alors couverts de confusion.

Un tel bandeau couvrait les yeux de l'entendement de tous, que de très fervents catholiques ne savaient ce qu'il fallait croire. Les gueux, en effet, poursuivaient sans relâche leurs exploits sans rencontrer aucune résistance.

Aujourd'hui, ceux de Malines déplorent amèrement le malentendu qui les a égarés, admettant que ceux de Gand, en comparaison, sont complètement excusables : *Nous*, disaient-ils, *nous pouvions compter sur une enceinte forte et fermée de tous côtés, ceux de Gand n'avaient que des remparts démantelés.* Ils possédaient de l'artillerie, ceux de Gand point. Ils disposaient de quinze cents hommes d'armes alors que Gand n'avait aucune force organisée. Enfin les Malinois n'avaient pas d'ennemis à proximité de leur ville, tandis que tout l'ouest de Gand en était occupé.

De là vinrent de fâcheuses nouvelles : les gueux auraient uriné dans les bénitiers des églises et fait pis encore dans les fonts baptismaux. Mais c'étaient là des exagérations; le vrai, c'est qu'ils démolissaient les autels à ras du sol et brisaient orgues et tabernacles.

Tel est le narré sommaire des excès dont les iconoclastes remplirent comme je l'ai déjà dit, l'espace d'une semaine, peu après la mi-août.

Ces changements, si considérables et si soudains, effrayèrent beaucoup de personnes, au point qu'elles s'écriaient : *Et l'air ne change pas!* trouvant inadmissible que Dieu n'y fit point apparaître les signes de sa colère. Mais notre Dieu n'est pas une idole qui s'assoupit comme le Baal anathémisé par le prophète Élie : l'Éternel voit toutes choses : le mal comme le bien. D'autres personnes en devinrent malades; des hommes et des femmes passaient les nuits à soupirer et à pleurer, et tenaient les mains jointes.





Moulin a vent au XVIe siècle,
Fac-similé d'une gravure de Ph. Galle d'après Stradanus.

CHAPITRE XVI.

Menaces d'émeute au marché aux Grains à Gand, le 23 août; la sagesse des Échevins prévient les troubles.

J'ai eu l'occasion de parler, au dix-huitième et dernier chapitre de mon premier livre, de l'émeute éclatée à Gand, marché aux Grains, par suite du prix élevé des céréales; la disette tout au moins servit de prétexte à ce soulèvement. Mais beaucoup de brouillons avaient autre chose en vue, quoique l'indignation du plus grand nombre fut provoquée par le trafic de certains accapareurs, d'accord, assurait-on, pour faire hausser les blés à plaisir. La majorité du peuple, on en eut la preuve dans la suite, n'eut songé à soulever aucun tumulte si l'on avait pu acquérir du blé à un prix raisonnable, même élevé ; mais, en deux jours de marché, la hausse avait été de deux escalins par sac. Le blé, cependant, avait été coté fort haut depuis le mois d'août de l'année précédente, et cet enchérissement gêne encore aujourd'hui beaucoup de gens, au point de les obliger à laisser vendre leurs hardes engagées au Lombard.

Des accusations scandaleuses avaient, pendant tout le cours de l'année précédente, poursuivi les trafiquants en céréales. Mettons que la calomnie entrât pour bonne part dans ces propos. *Les marchands*, disait-on, *gardaient à l'ancre en mer des navires chargés de grain, afin de créer une hausse qui réduisait le peuple à la famine. Le blé pourrissait à fond de cale, au point qu'il fallait le lancer à la mer.* A ces accusations venaient s'en mêler une foule d'autres qui ne méritent pas d'être répétées. Le souvenir de cette agitation et émotion demeurait en l'esprit des gens. Ils s'enhardissaient, en raison du bris des images, dont quelques-uns, notamment des enfants et jeunes gars, s'occupaient encore, frappant et taillant encore les grandes statues, rétables et niches qui, en diverses églises, gisaient épars sur les dalles. Messires les échevins de la Keure de Gand en étaient fort préoccupés. Ils redoutaient que, dans la fureur d'un nouveau soulèvement, on ne se contentât plus de s'attaquer à des figures de bois ou de pierre, mais que l'on portât la main sur des êtres vivants, probablement innocents et dont le sang serait misérablement répandu. Car la foule est aveugle et ne sait ce qu'elle fait. Tandis que tout ce que fait justice est bien fait : tout est examiné en son point; le coupable est puni, l'innocent absous. C'est pourquoi, le vendredi 23 août, jour de marché, Messires savoir les échevins et leurs suppôts, occupèrent le marché aux Grains en force, afin d'empêcher et arrê-

ter toute violence, le cas échéant. Quelques mégères s'étaient promis de ne point faire cesse, qu'il n'y eût cinq ou six accapareurs de pendus, menaçant de faire encore pire vacarme que le mercredi précédent. Maints pauvres compagnons avaient dit : *Les femmes ont garni la quenouille, les hommes la fileront !* On répandit le bruit, le matin, que certains malveillants se proposaient de se répartir en diverses rues, d'assaillir les maisons des marchands de grains et boutiquiers, et de s'emparer de leur avoir, sinon de leurs personnes, car beaucoup avaient fui, comme il est dit au premier livre, au chapitre cité, afin de laisser dissiper la colère des gens du peuple. L'événement, en effet, s'annonçait sous de si fâcheux auspices, que, sans ces mesures de prudence, beaucoup l'eussent payé cher.

D'autres perturbateurs — il y a beaucoup de peuple à Gand — auraient formé le projet d'organiser simultanément une émeute de femmes au marché au Lait, les pauvres gens réclamant un abaissement du prix du lait battu, exagéré à leur avis. De tels bruits circulaient sous le manteau ; peut-être étaient-ils pour bonne part sujets à caution ou fort exagérés, pires enfin que ne l'eussent été les faits ; mais, grâce à Dieu, ces menaces de sédition ne se réalisèrent pas. Le marché se tint paisiblement, sans nulle apparence de sédition. Nous, seigneurs de l'Étape, fîmes savoir aux échevins qu'en vue de pacifier les esprits, nous avions fait saisir et exposer en vente le chargement d'un bateau amarré quai au Blé, et consistant en environ quarante muids de seigle nouveau. Mandés à deux reprises auprès des échevins, nous reçumes une mercuriale fixant pour chaque espèce de grain une valeur inférieure au prix de revient, la ville accordant aux propriétaires une compensation rémunératrice qui permît au commun peuple d'acquérir sa provision de blé à un prix favorable, de façon à ramener le calme dans les esprits. Or, le seigle nouveau coûtait au marchand vingt-et-un sous, moins un sixième, le boisseau ; d'après le tarif de la ville, on le vendit trois escalins de gros ; le blé de Douai, vingt sous, le blé d'Orient, seize, le blé de Revel quatorze. Ce seul jour de marché coûta plus de cent couronnes à la ville par suite des indemnités payées aux marchands, y compris la solde des porteurs et mesureurs au nombre de quarante; car aucun boutiquier, homme ni femme, ne voulut consentir à monter son échoppe au marché, ce jour-là, craignant de courir les mêmes risques que lors des troubles précédents comme il a été dit. Or, ces mesures, prises par la ville dans la bonne et louable pensée de soulager les pauvres gens et d'apaiser la sédition, devinrent une occasion nouvelle de trouble. Le magistrat, en effet, n'étant pas à même de réitérer les mêmes largesses chaque jour de marché (il y en avait trois par semaine), étant déjà obéré de charges au dessus de son pouvoir, il fallut bien, au marché qui suivit, soit le lundi 26 août, laisser les marchands revenir au taux habituel. C'est pourquoi la populace, ignorant que la ville y eût mis du sien, murmurait, disant : *Voyez comme la hausse sévit à nouveau ! Voyez comme nous sommes pressurés derechef ! Nous avons obtenu la baisse un jour de marché, parce que nos femmes ont montré les dents, mais voilà les*

magistrats armés et en force, comme pour favoriser les marchands et boutiquiers. Les choses reprennent le train de jadis et peut-être la cherté ne fera-t-elle que croître! Que veut-on que le peuple devienne? Et, de la sorte, la louable intervention des magistrats, tourna à mal par l'ignorance de la populace.

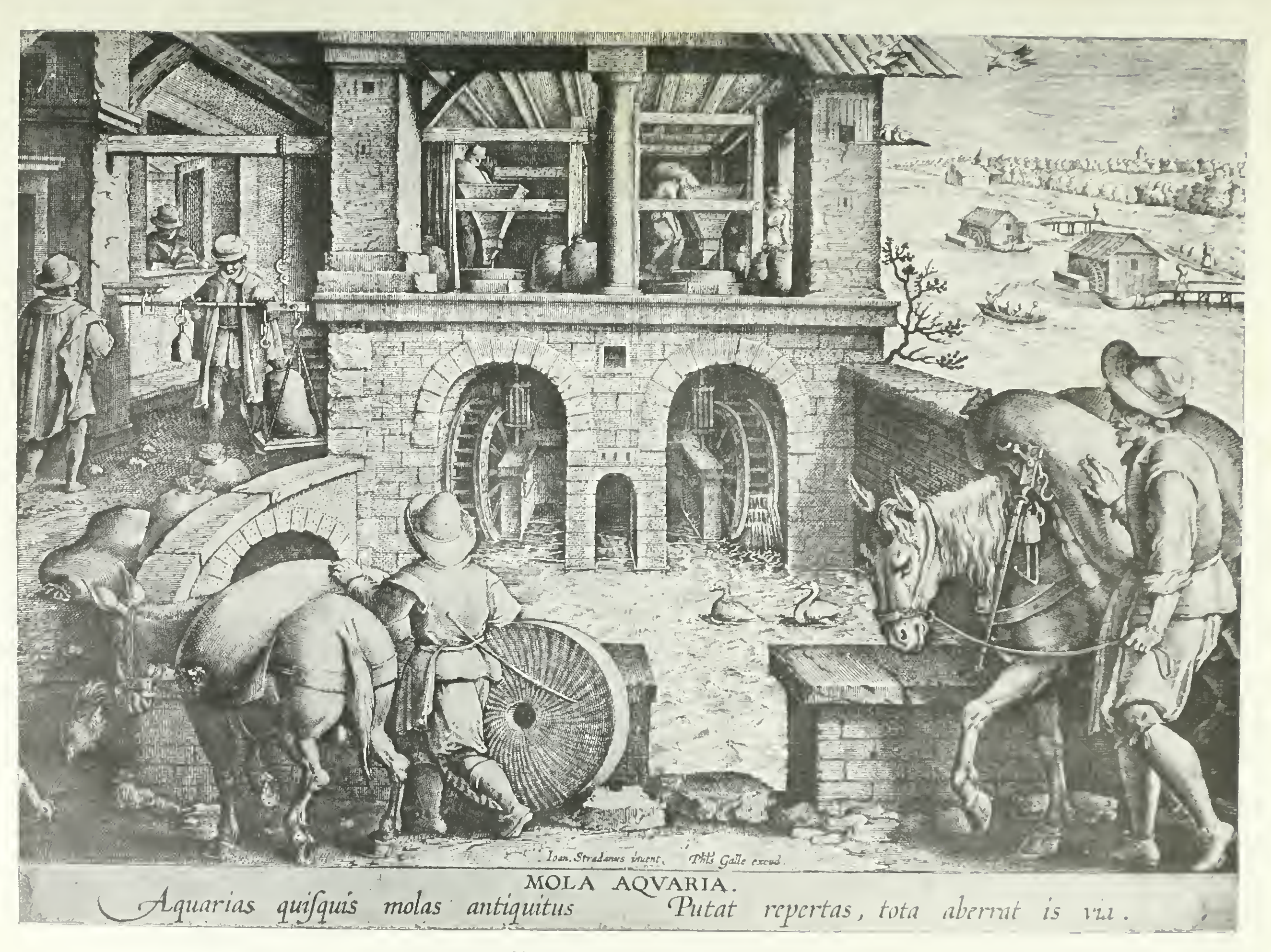
Nous avions, en qualité de seigneurs de l'Étape, établi une mercuriale raisonnable pour le jour de marché et l'avions présentée aux échevins. S'ils l'avaient maintenue, les choses eussent pris meilleure tournure; mais les échevins, par bonté d'âme, abaissèrent encore ce prix et constituèrent d'autant la ville en perte, afin que le commun peuple eût les grains à bon compte. Tout alla bien ce jour-là, mais non les autres jours de marché, quand le prix haussa brusquement de trois sols le boisseau, retour de choses inévitable, les ressources de la ville étant forcément limitées comme il est dit. Si l'on n'avait baissé si fort le prix, la hausse n'eût pas été d'un coup si exorbitante, et le populaire n'eût pas été aussi excité, car lorsqu'une marchandise renchérit soudain, on s'en émeut bien plus que lorsque le prix croît graduellement, surtout lorsqu'il s'agit du blé, aliment indispensable à tous. Loin de moi, de faire le moindre reproche à ce propos à Messires les échevins : la chose est tout à leur éloge, car il appert que leur générosité surpassait encore leur discrétion. Si grands étaient leurs embarras, perturbation et tracas qu'à peine savaient-ils à quel parti s'arrêter, désireux seulement d'agir au mieux de tous les intérêts. Personne n'oserait incriminer des actions inspirées par de si louables sentiments. Le marché prédit fut assez largement fourni, les greniers ayant donné certain contingent, grâce à l'initiative de Messires les échevins et des seigneurs de l'Étape. Quoique l'office de ces derniers ne fût pas précisément de pourvoir le marché à suffisance, mais de maintenir en bon point l'étape communale, nous prîmes sur nous, ce jour-là et beaucoup d'autres, aussi bien de notre propre mouvement qu'à la requête des échevins, souvent renouvelée, de faire mettre en vente le blé nécessaire, autant que notre initiative y pouvait suffire. Nous nous préoccupâmes de ce soin avec plus d'ardeur, que s'il s'était agi de notre propre fortune : oui, nous abandonnions nos affaires personnelles et les laissions péricliter afin d'assister et secourir les indigents, afin de nous acquitter loyalement de notre serment et de ne prêter le flanc à aucune critique. Nous étions en cela d'autant plus diligents que le service de l'étape avait, en d'autres temps, été irrégulièrement et négligemment tenu, ce dont la renommée était fort publique et rendait odieux le dit office. Le marché fut, au jour en question, d'autant plus abondamment pourvu que beaucoup de chariots chargés de céréales y arrivèrent. Des mesures rigoureuses avaient été, d'ailleurs, prises par Messires en vue de maintenir l'ordre, car le Grand-bailli et le bailli en second, avec leurs hallebardiers qui se trouvaient fort nombreux, renforcés d'ailleurs de valets et d'aides, joints aux échevins, se trouvaient sur place et veillaient, prêts à tout événement; car les esprits étaient fort brouillés, à cause des prédications réformées et parce que ce même jour on brisa les images, conformément au précédent récit.

Messires laissèrent sagement les iconoclastes sortir de la ville et gagner le plat pays où ils brisèrent les statues d'un furieux assaut et coururent jusqu'à Courtrai. Cela valait mieux, au sens des magistrats, que de leur laisser organiser quelqu'émeute à Gand, ce jour ou quelque jour suivant. De même, on jette un tonneau ou autre récipient à la baleine ou aux physétères (1) du Nord pour les empêcher de se faire, en leurs lubies, un jouet des navires qu'ils rencontrent. Les iconoclastes étaient encore armés des outils qui leur servaient à démolir, tels que hallebardes, broches à rôtir porcs, glaives, bâtons, maillets et autres instruments de toute nature.

Le peuple était d'ailleurs très éprouvé ; car, par ces temps troublés, de pauvres compagnons erraient en foule, sans ouvrage. Il était réel, je dois l'ajouter, que les marchands de grains et revendeurs avaient si rigoureusement tenu leurs prix qu'ils avaient montré bien peu de commisération pour les nécessiteux. On affirmait, au surplus, qu'ils avaient accaparé les blés, tout autour de la ville, ce dont la foule était fort irritée ; car certains paysans auraient dit au marché, comme en courait du moins le bruit, peut-être sujet à caution : *Il n'est pas nécessaire que j'apporte mon grain ici, j'ai assez occasion de le vendre chez moi.* On ajoutait que les boulangers faisaient acheter du blé à force par des intermédiaires. Si quelqu'un marchandait du blé, il survenait parfois un quidam disant : *C'est vendu*, et l'on fermait le sac. D'après d'autres bruits encore, les revendeurs seraient allés à Axel, Hulst, et sur d'autres marchés, raflant tout le blé mis en vente. Si bien que les vendeurs, à quiconque voulait acheter, disaient : *Tout est vendu*, et fermaient leurs sacs, comme je l'ai dit. A peine savait-on à quelles nouvelles se fier, car mensonges étaient partout servis par pannerées ; mais, pour faire droit à chacune de ces accusations, les échevins avaient fait afficher de petits placards, notamment au coin du *Cerf bigarré*, marché aux Grains, rue Haut-Port, marché au Poisson et autres lieux analogues, annonçant que, si quelqu'un connaissait de science certaine quelque fait à charge de Jean Doens, de son fils, de quelqu'autre marchand ou revendeur, ils eussent à en informer les échevins pour que bonne justice en fût faite; mais personne ne se présenta. Ceci prouvait à suffisance que toutes les accusations proférées par la foule étaient sans fondement. Mais on eût cru que Jean Doens avait trop vécu déjà. Lui et ses pareils devaient à tour de rôle être pendus; seulement si l'on allait au fond des choses, ils n'encourraient nul reproche. On voit par là à quels écarts cède une population surexcitée et quelle créance méritent les accusations lancées par elle.

---

(1) C'est le cétacé monstrueux, sorte de prédécesseur du serpent de mer, dont Rabelais parle au quatrième livre de son Pantagruel, chapitre XXXIII : *Comment, par Pantagruel, fut un monstrueux physétère aperçeu près l'ile Farouche*, et chapitre XXXIV : *Comment par Pantagruel fut défaict le monstrueux physétère.*



Moulin a eau au XVIe siècle,
Fac-similé d'une gravure de Ph. Galle d'après Stradanus.

Livre trois.



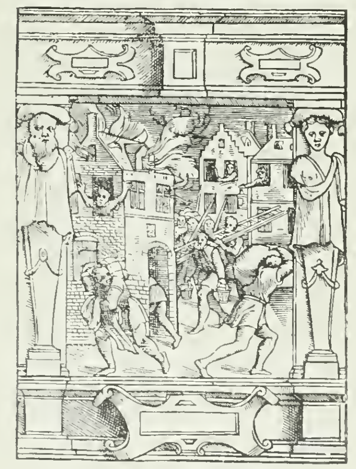

Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas, d'après une médaille du xvi[e] siècle.

CHAPITRE I.

Les magistrats reçoivent la visite de deux personnes qui leur demandent un temple en ville pour les prêches de la religion nouvelle. Préparatifs dans ce sens et prédications contre l'édit. D'une ordonnance. Érection de deux gibets. Les hallebardiers enrôlés par les échevins tournés en dérision. D'une autre ordonnance.

Si Messires du Magistrat faisaient toute diligence pour maintenir les affaires en bon point, les gueux, de leur côté, n'avaient point de cesse qu'ils n'eussent réalisé leurs desseins et propagé leurs doctrines et leur manière d'agir. Sur ces entrefaites, les échevins de la Keure reçurent la visite d'un nommé Jacques Van Meyghem, accompagné d'un prédicateur réformé. Ce Jacques était un homme de chétive apparence, ce qui ne l'avait pas empêché de faire à deux reprises le voyage des Nouvelles Indes et d'avoir visité la grande ville de Temixtitan (?) et beaucoup d'autres lieux. Il était natif de Gand et parlait l'espagnol comme le flamand. Se trouvant en présence des échevins, ces deux personnes demandèrent qu'il plût à Messires d'autoriser les prêches à la mode réformée en quelqu'église de la ville. La réponse des échevins, formulée par le Grand-pensionnaire, fut qu'ils eussent à se bien garder de prêcher en ville et que les perturbateurs seraient exemplairement châtiés. Les deux porte-paroles des Réformés répondirent que, sur ce dernier point, ils abondaient dans le sens du Magistrat, quantité de pillards et rufians se mettant à la remorque des Réformés avec l'intention de susciter des pillages et des désordres. Van Meyghem et son acolyte supplièrent les échevins

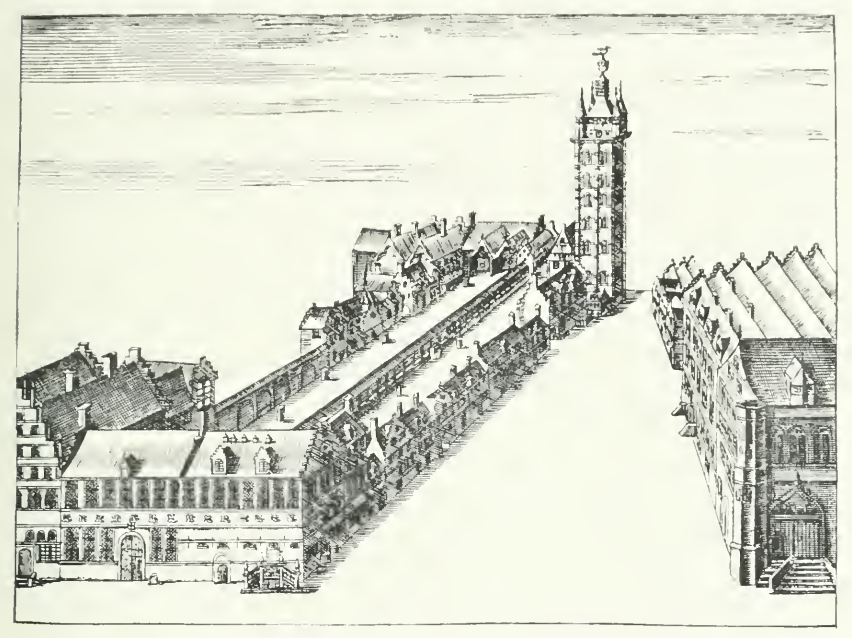
de les débarrasser de cette canaille. Ils s'engagèrent à faire de leur mieux pour mettre les magistrats en mesure de capturer ces malandrins; mais ils ne comprenaient pas, ou feignaient de ne pas comprendre qu'on les tînt pour complices des malfaiteurs, eux qui, pour exercer leur funeste propagande, réclamaient un temple pour y prêcher au désaveu des prohibitions de Messires et de Madame la Régente, qui s'efforçaient de couper court à leurs manœuvres. Obstinés comme des enfants rebelles à leurs parents et à leurs maîtres, les calvinistes se rendirent à l'église Notre-Dame Saint-Pierre, en désencombrèrent et approprièrent la nef afin d'y prêcher. Je ne pense pas que cette manière d'agir fût une conséquence de la démarche faite auprès des échevins et dont je viens de parler; mais cela se fit apparemment sous l'impulsion de quelques zélés, et surtout de la populace difficile à maintenir en respect. Les gueux rejetèrent les décombres à l'intérieur du chœur qui s'en trouva comblé, car les ruines étaient partout amoncelées par amas confus. Ils continuèrent à déblayer et à nettoyer la nef, disposant des bancs pour les hommes, et plaçant certaines stalles de boiserie destinées aux femmes. Ces préparatifs terminés, ils se rendirent en la dite église pour y prêcher, le jour de la Saint-Barthélemy, soit le 24 août; mais, pendant ces préparatifs, les prédicateurs réformés se prirent de querelle. Tels voulaient obéir aux magistrats et respecter la défense de tenir aucun prêche en ville; d'autres recherchaient le suffrage et approbation du commun peuple qui les poussait à passer outre, disant que lorsqu'il s'agit de répandre la parole de Dieu, il faut obéir à la loi divine plutôt qu'aux hommes. Sur ces entrefaites, messires les échevins envoyèrent en l'église Saint-Pierre leurs sergents et valets, et réitérèrent formellement leur défense, de sorte que la prédication demeura en suspens, tandis que les échevins s'irritaient de plus en plus de cette rébellion et des désordres semés par les iconoclastes. Ils concevaient d'autant plus de motifs d'impatience que d'autres iniquités se commettaient à la faveur des troubles.



VOLEURS A LA FAVEUR D'UN INCENDIE, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (*Anvers*, 1570).

Ainsi l'on voit parfois, pendant l'incendie de quelques maisons, des malfaiteurs cyniques tenter de dérober, à la faveur de la cohue, l'avoir des victimes, ajoutant une peine et un dommage nouveaux à la peine et au dommage si extrêmes déjà subis par des gens qui jugent tous leurs biens près de devenir la proie des flammes. On n'agirait pas plus criminellement en portant de nouvelles blessures à un adversaire terrassé. La situation présente offrait

avec ces excès plus d'une ressemblance; car, à part le dégât considérable leur infligé par les briseurs d'images, les religieux étaient en outre dépouillés de ce qui leur appartenait, ou de ce qui, dans les églises et couvents, était consacré au Seigneur. Défense fut faite, à son de trompe, au prédit jour de Saint-Barthélemy, de dérober ce qui appartenait aux églises, couvents et hospices. Il y allait de la hart pour quiconque serait pris s'emparant ou recélant quelqu'objet sous forme de larcin. En vue de l'exécution de cette ordonnance, on construisit, en même temps, aux halles, deux potences doubles.



COUR SAINT-GEORGES, BEFFROI ET HALLE AUX DRAPS, A GAND,
d'après la Flandria illustrata de SANDERUS.

L'une fut dressée le prédit jour de Saint-Barthélemy, soit un samedi, vers neuf heures du soir, par un beau clair de lune. Le vieux menuisier Nicolas Hertschaep fut chargé de ce travail, et se plaignit que personne, des gens qui le regardaient faire, ne consentît à lui prêter aide ou assistance (1), tandis qu'en

(1) Cette horreur de la peine de mort manifestée par la foule à une époque où la justice appliquait la peine capitale souvent pour des peccadilles et où l'on courait aux supplices comme au spectacle, est un détail qui mérite d'être noté. On en trouve la trace en plusieurs passages des travaux de jurisprudence criminelle de l'époque, notamment dans le curieux ouvrage de Philippe Wielant publié par Josse de Damhoudere, la *Pratique criminelle*. Nous renvoyons à ce livre où l'on trouvera une apologie du bourreau réellement digne d'être notée. Nous transcrivons un passage qui concerne les mesures à prendre pour

revanche, il avait à subir force brocards. C'est pourquoi il me disait qu'un ordre du Magistrat devait être exécuté, le travail en résultant fût-il répugnant. L'autre potence fut dressée au marché aux Grains le lendemain, quoique ce fût un dimanche.

La même jour, à six heures du matin, un Wallon eut la témérité de faire un prêche aux réformés, à Gand même, au cloître Saint-Pierre; mais par ordre de la ville, il leur fut signifié de ne point poursuivre, s'ils ne voulaient avoir maille à partir avec l'autorité. Ils s'empressèrent d'obtempérer à cet ordre, craignant de trouver à qui parler. C'était, en vérité, une étrange hardiesse de recommencer une propagande qui leur avait été rigoureusement interdite la veille même. Il est vraisemblable que la populace se prit à redouter l'autorité, parce qu'on avait constitué une nouvelle force de police, ou parce que les gibets se trouvaient dressés : en tous cas, les prêches n'attiraient plus que le quart de leur auditoire habituel. Or, on s'empressa de racoler des hallebardiers, prenant tous ceux qui se présentaient et se trouvaient, à peu près, dans les conditions physiques voulues. Beaucoup avaient honte de prendre service et ne voulaient pas, alors qu'ils eussent fort bien trouvé l'emploi de la solde, encourir les reproches du public et de leurs amis. On voit que les affaires étaient loin de se raffermir. On enrôla donc quatre cents soldats ou hallebardiers, et l'on choisit pour les commander quatre capitaines, centeniers ou centurions rompus au métier militaire. On leur donna des glaives, hallebardes, piques liégeoises, pertuisanes et autres armes. Les jeunes gars et polissons en faisaient grande risée. L'un interpellait les gardes : *Êtes-vous bien colère?* L'autre disait : *Vous avez un mauvais côté.* Ils parlaient du côté où l'homme portait l'épée et épaulait la hallebarde, et ils ajoutaient : *Je n'aurais garde de t'attaquer du côté où tu portes ton arsenal.*

Des vauriens frottaient les hallebardes des recrues de choses malpropres, voire d'excréments, dès qu'ils en trouvaient l'occasion. Bref, on se moquait d'eux et on les raillait à qui mieux. Ils étaient traités de traîtres, fourbes ou renégats du parti gueux; des brouetteurs et autre racaille de cette espèce les montraient du doigt, n'étant pas habitués à les voir et beaucoup d'entre eux augurant mal de cette innovation. Il faut dire aussi que l'équipement qu'ils avaient reçu au début était misérable et digne de risée. On avait grand'peine à trouver en ville des armes de hast. Celles qui étaient chez les fourbisseurs étaient vieilles; ils en demandaient fort cher, et ne pouvaient fournir, d'ailleurs, que la dixième part de ce qui était nécessaire. La ville, en effet, je le répète, n'é-

---

vaincre les répugnances que le concours, le plus indirect même, aux exécutions inspirait fréquemment au public : *Pour ce, il faut noter qu'un juge, n'ayant de bourreau, peut, à l'exécution de justice, prendre quelque brigand de vile condition et le contraindre pour exécuter la justice, aussi arrester les chariots, chevaux et chartiers des paysans et villageois, pour charier les malfaicteurs, bois, roues, arbres et autres semblables matières au lieu de la justice. Item en cas que le juge n'ait nul lieu ou place pour faire justice, il peut contraindre une personne, affin de lui raisonnablement vendre telle terre ou partie qu'il requiert et est nécessaire pour l'exécution de la justice.*

tait en mesure pour la guerre : ses arsenaux avaient été en l'an 1540 (et non sans motifs) vidés par la confiscation. On ne s'attendait pas, du reste, à Gand à voir rompre la paix, la ville étant située fort avant dans le pays, et protégée d'ailleurs par une citadelle, destinée en même temps à maintenir les malveillants en respect. Les Gantois, jadis faits au métier des armes, s'en étaient déjà déshabitués. La ville ne fournissait pas beaucoup de ressources non plus aux recruteurs, car le souverain prend en considération l'état et situation de ses pays et villes : il ne choisit pas ses soldats dans les contrées et localités prospères. Les habitants de celles-ci, en effet, rendent de plus grands services par leurs trafics et métiers, et le prince se garderait de ruiner ses riches villes et réduire à néant leur négoce. Ajoutez que, pour trouver un bon soldat, il ne faut pas le prendre dans des milieux où règne l'aisance; car, ainsi que le rapporte Tite Live, Annibal, ayant fait de l'opulente Capoue le quartier d'hiver de ses soldats endurcis aux fatigues de la guerre, les gâta, les désaccoutumant du métier des armes; c'est une des fautes les plus graves que l'on reproche à ce vaillant capitaine. Un souverain, en revanche, demande volontiers ses troupes à un pays pauvre et aride, où l'on fait peu ou prou de commerce. Les gens venus de tels pays sont faits à la misère. Dormir sur de la paille est pour eux un luxe; la pluie ne fait guère de mal à ceux qui sont mouillés d'avance. Par ainsi, le prince ne porte aucune atteinte à la prospérité de ses états; même, si faire la guerre peut s'appeler acquérir du bien, il leur procure quelqu'avantage, en permettant aux indigents de gagner une solde. Mais nous nous écartons par ces digressions de notre récit, auquel nous avons hâte de retourner.

La situation des affaires politiques étant telle à Gand, les échevins réfléchirent que les désordres des iconoclastes avaient été surtout fomentés par les nombreux compagnons étrangers occupés en ville par diverses professions. Or, la ville étant fort vaste et se ramifiant à de grandes distances, comme à Saint-Pierre, à la Mude, au Zant, Akkerghem et autres quartiers, il n'est pas difficile de s'y soustraire à toute police. Au centre de la ville, d'ailleurs, se trouvaient beaucoup de gens logeant deux ou trois, voire davantage, pensionnaires ou locataires qui, pendant le jour, travaillaient en divers ateliers. Parmi ces derniers, il y avait nombre de sectaires, qui ne se contentaient pas d'être eux-mêmes infectés des erreurs de la secte, mais gâtaient et corrompaient les autres compagnons employés aux mêmes ateliers, leur communiquant chansons, discours, libelles ou autres écrits. Ils pervertissaient de même les jeunes filles ou autres personnes vivant dans les mêmes ateliers.

Les échevins pour porter remède à cet état de choses, firent publier à son de trompe, le dimanche 25 août prédit (on voit qu'ils n'avaient garde de perdre le temps qu'ils pouvaient mettre à profit), que nul compagnon étranger ne demeurât en la ville, ou n'y retournât endéans les six mois, sous peine de fustigation et de bannissement; que l'on n'allât dans les rues le soir, après dix heures, sans lumière, sous peine de prison; que les hôteliers ou

cabaretiers ne logeassent nul étranger sans transmettre aux échevins ses nom et prénom. La populace semblait ne plus rien redouter. Jour et nuit, et de toute part, on entendait décharger des armes à feu. Les métiers et confréries, voire les échevins et les nobles faisaient le guet chaque nuit à tour de rôle et en force suffisante.

CHAPITRE II.

Nouvelle ordonnance des échevins; certains commentaires la détournent de sa signification véritable. Alarmes du clergé; les fidèles sont forcés de porter leurs enfants à baptiser en la demeure des prêtres. Édit. L'église Saint-Jean rouvre ses portes. Plusieurs Réformés arrêtés dans leur lit: un grand nombre de gueux prennent la fuite.

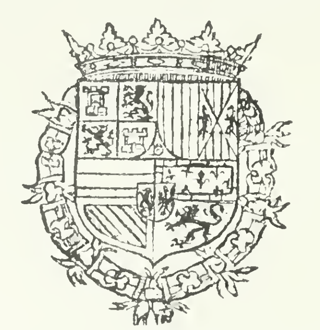
Or, comme les Réformés allaient aux prêches en armes, les échevins firent publier à son de trompe que nul n'irait armé aux prédications; on pouvait s'y rendre sans armes en attendant d'autres instructions. Il était aussi prescrit que nul ne s'enhardît à prêcher en aucunes églises, couvents ou autres lieux de la ville, et que l'on réparât les églises et y rétablit le culte, un édit étant à ce sujet venu de la cour. Cette ordonnance ayant été publiée, les gars et polissons se mirent à huer. Les Réformés tirèrent parti de ces ordonnances pour prétendre qu'il était ordonné de piller et saccager de plus belle églises et couvents, et qu'il était licite à chacun de se rendre aux prêches autant et en telle façon qu'il lui plairait.

Les prêtres et moines, aussi bien que les religieuses, se tenaient encore cachés. On en voyait peu ou prou dans les rues, non plus que dans les églises et couvents. Ils semblaient avoir disparu. On en apercevait quelques-uns, très gros, dans les rues. Le jour de l'émeute au marché aux Grains, comme on ne savait quelle issue aurait cette émotion, chacun prit peur et d'aucuns fermèrent précipitamment et avec force leurs contrevents, si bien que les passants s'en effrayaient, croyant qu'il y eût prise d'armes générale par toute la ville. Les prêtres, dont je parle plus haut, éprouvèrent surtout une terreur panique; ils se hâtèrent le plus qu'ils purent de fuir, ce que leur obésité leur rendait fort difficile. Certains réformés s'en moquèrent fort, du pas de leur porte : *Ce n'est pas moi*, disaient-ils, *qui les abriterais ou les cacherais dans ma maison, s'ils ne crient d'abord : Vivent les gueux!*

On ne célébrait pas d'offices dans les églises, principalement à cause de l'état de malpropreté et de délabrement où se trouvait le mobilier, en majeure partie rompu. Il en était de même dans les couvents. Ceux qui avaient des

ORDINANTIE SCOninghs ons gheduchts Heeren, daerby eenen yeghelijcken verboden, ende gheinterdiceert werdt, eenighe clooſteren, kercken, oft andere godshuyſen te berooven, plunderen, pillieren, bederuen oft verbranden, &ce. Ende insghelijcs elck die van alſulcken ouerlaſt zal weten te ſpreken, &ce werdt ghehouden ter hulpe ende weere te loopene &ce. Is ooc daerby elcken verboden in eenighe vergaderinghen met inuaſible wapenen te commen op peyne &ce.

Midſgaders ooc zekere nieuwe confirmatie hier by ghevought, vanden brieuen van Placcaten ſConinghs ons gheduchts Heeren, van daten des xv Septembris, xv^c. LXV. nopende den coorne ende granen van den walſe van herwertſouere, &ce.



Te Ghendt,
By Ian vanden Steene d'aude wonende op ſinte Pharahilden plaetſe. Anno 1566.

Cum gratia & Privilegio.

Copie,

By den Coningh.

ONZEN lieuen ende ghetrouwen, die President ende luyden van onſen Rade in Vlandren ſaluyt ende dilectie.

Alſoo eenighe oproerighe, ende ſeditieuſe menſchen wederſpannighe, ende ſectariſen, mit groote ſtoutichent, ende verwaentheit, hẽ alreede vervoordert hebben vele eñ verſcheyden kercken, clooſteren, ende godſhuyſen in onſen landen van herwertſouere, mitgaders de bouecken aldaer ſijnde te verbernen, bederuen, berooven, ende plunderen: ende dat argher is, het hoochweerdich, heylich ſacramẽt des autaers ſeer onweerdichlijcken te handelen ende tracteren, ooc de beelden, ende repreſentatien vanden heilighen cruice, ſanten, ſantinnen, ende andere ghewijdde, ende gheſacreerde dinghen, af te breken, ſcheuren, ende vernielen, tot groote verſmadeniſſe, ende offenſie van onſen heere God, ende ooc tot ghe heele confuſie, ende generale bederffeniſſe vã den ghemeynen ſtaet van herwertſouere, zo verre daerinne, by alle gheueuchlijcke middelen in tijts niet verſien en worde.

Fac-similé du titre et de la première page de l'ordonnance publiée a Gand le 28 aout 1566.

enfants à baptiser ou des funérailles à célébrer, ne savaient comment se tirer d'affaire. On porta donc les enfants à baptiser en la maison des prêtres, ce dont les réformés se moquaient fort. Ils demandaient s'ils allaient encore chez les papistes et s'ils reprendraient encore le dessus. C'est pourquoi les sage-femmes consentaient difficilement à porter leurs poupons par la ville, et les femmes qui les accompagnaient se glissaient derrière elles, mais de fort loin.

Le 28 août, un édit de la cour fut lu à la bretèque de la maison communale, défendant à chacun de sortir armé, sauf au cas où il serait commis à l'aide et assistance du magistrat; l'édit ajoutait que chacun eût, à première réquisition, à prêter, en toute occasion, main forte à l'autorité, soit en général soit en particulier; que nul ne s'enhardît à attenter en aucune façon aux églises ou couvents; que l'on pouvait assommer ceux qui transgresseraient cette défense et que l'on serait récompensé pour les avoir punis. La vente de blé de seconde main était sévèrement visée aussi par les termes du placard.

Le jeudi 29 août, jour de la Décollation de saint Jean, on rouvrit l'église Saint-Jean, maintenant appelée Saint-Bavon, fermée depuis qu'elle avait été saccagée, à l'instar de toutes les autres églises et chapelles, et l'on y célébra une messe chantée sous le jubé et une messe basse dans une autre partie de l'édifice. Beaucoup d'âmes dévotes s'y rendirent et contemplèrent en gémissant la destruction des ornements de l'église, quoique celle-ci, qui était la cathédrale, eût le moins souffert; mais on ne trouva pas le moindre cierge pour la célébration de ces deux messes. Et l'on vit entrer à l'église et se ranger devant, près des portes latérales, — le portail principal demeurant clos, — deux capitaines avec leurs soldats armés de piques, arquebuses, glaives et hallebardes. Les commandants s'appelaient : François Van Wychuus et François Pascharis (1). De la sorte le saint lieu, naguère embaumé par les parfums de l'encens, respira l'odeur de la poudre (2); au lieu des sons mélodieux de l'orgue, on entendait, de temps en temps, le choc d'un mousquet. Mais il n'y avait pas lieu de s'en affliger; c'était fort heureux au contraire : les malveillants étaient de la sorte empêchés d'attenter au culte, et, dans l'occurrence, il était bien nécessaire de prendre de telles précautions.

Dans la nuit qui précéda le jour prédit, je fus de garde, en la chambre des échevins, avec les nobles. Dans la grande salle se tenaient de garde deux métiers : les tapissiers et tisserands de coutil. La pluie tombait, mêlée d'éclairs; néanmoins, on alla arrêter dans leur lit six hommes, à savoir : maître Gilles Coorne, teinturier en écarlate, homme bien découplé et habile, demeurant en la petite place derrière le marché du Vendredi; maître Guillaume Rutsemeelis (3), procureur près le conseil échevinal, demeurant en face de l'hôtel de ville,

---

(1) Le *Memorieboek der stad Ghendt* l'appelle Paesschiers (t. II, p. 341).

(2) C'est à l'odeur des mèches de mousquet que l'auteur fait allusion. Les arquebusiers au port d'arme tenaient entre les doigts leurs mèches allumées; celles-ci étaient de chanvre et imprégnées de pulvérin qui fusait lentement, ou de résines mêlées de quelqu'essence.

(3) Le *Memorieboek* dit Guillaume Utsemelis (t. II, p. 341).

tous deux notables personnes, principalement le second; Gilbert Cools, plombier, rue des Grainiers; Georges de Ghusseme, brouetteur, habitant la place de l'Écluse; Georges Van Westhuyse, forgeron, habitant dans le Vieux-Bourg; Pierre Andries, savonnier, habitant également le Vieux-Bourg. Tous les six étaient fort compromis par les prêches et par le bris des images ou autrement; en telles occasions avait été commise mainte volerie. C'est ainsi que pour la seule église de Saint-Jacques, une des moins importantes de la ville, trois troncs, celui de l'église, celui des pauvres et celui du nom de Jésus, avaient été trouvés éventrés. En outre, les serrures fermant le sanctuaire et d'autres avaient été trouvées forcées; ainsi des panneaux des coffres, stalles et bahuts de l'église. L'état où ces meubles se trouvaient, parlait éloquemment et donnait assez à connaître le genre d'images que pourchassaient les gueux. On a pu, pendant de longs mois, vérifier les faits que je rapporte. Ils faisaient assez voir leur modération en ne respectant ni l'avoir des indigents, sous la forme des troncs des pauvres, ni celui des pauvres églises et hospices, sous celle de leurs troncs et de leurs chétives épargnes. Il est toutefois juste de noter que ces vols furent le fait d'un petit nombre d'aigrefins et de malandrins. Or, il n'est si braves gens, en ville qui soit ou pays, parmi lesquels ne se cachent des chenapans. Ainsi, dit-on, il n'y a pas de blé sans balle. Ces mauvais éléments apparaissent surtout, lorsque les événements y prêtent occasion; oui, certaines occurrences font surgir la pensée de mauvaises actions, auxquelles nul n'eût songé en d'autres temps.

On jugera par ce qui s'est passé dans une église de Gand, de ce qui dut advenir en tant d'autres édifices, voués au culte, en notre ville, et par tous ces Pays-Bas, réserve faite de certaines provinces telles que l'Artois, le Boulonnais, le Namurois, le pays de Liége et d'autres, qui peuvent rendre grâce à Dieu de n'avoir pas subi cette tempête ravageant tant d'autres régions dont la population était loin cependant d'être, tout entière, vouée à la Réforme. A peine, en effet, la sixième partie de leurs habitants se trouvaient-elle gangrénée par le calvinisme; mais l'animadversion contre le clergé était générale. On peut en avoir aisément la preuve en parcourant les pays d'Alost, de Termonde, de Rode et d'autres encore, peu ou prou visités par les prédicateurs de la doctrine de Calvin. Certes, si les prêches réformés avaient étendu leur propagande à ces localités, ne croyez pas que les choses y fussent allées mieux, au contraire. C'est pourquoi il ne faut reprocher sa malchance à personne; celui qui reste debout est empêché de choir par la grâce de Dieu, mais qu'il prenne bien garde de ne pas tomber. David était un homme de vertu exemplaire, et pourtant il fit une triste chute. Ainsi fit aussi Salomon, son fils, dont la sagesse dépassa celle de tous les autres hommes. On citerait de tels exemples par milliers.

A la nouvelle des arrestations, beaucoup de gens s'enfuirent, le cœur navré et rempli de crainte, faisant d'amères doléances aux gens du faubourg, de ce qu'il leur fallait se mettre en route ayant parfois à peine de quoi boire une chopine de bière. La généralité d'entre eux se croyaient indemnes de tout

délit, pensant n'avoir rien fait que de licite, accusant ce coin du pays d'être bien versatile puisqu'on les inquiétait alors que tant de hauts personnages approuvaient ce qui s'était fait.



COSTUMES DE NOBLES BELGES AU XVIe SIÈCLE, D'APRÈS UNE GRAVURE DU TEMPS.

Lorsque, la nuit prédite, on s'en fut arrêter Jacques de Pruet dans son lit, il se glissa par la porte de service de sa maison, ouvrant derrière la maison de la Paonne, rue Basse; il s'enfuit sur les toits jusqu'au marché du Vendredi et, de cette façon, se tira d'affaire. On dit qu'à lui seul (mais il avait l'assistance de son fils qui fut arrêté de ce chef), il avait à Saint-Jacques fait du dégât pour six. C'était un homme vigoureux et forgeron de profession. Il se serait attaqué à la dite église Saint-Jacques parce qu'il en voulait au curé, Messire Jean Bave, doyen de chrétienté. Les six prisonniers furent incarcérés au nouveau Château, où deux bancs de torture avaient été introduits au préalable. Ce qui, joint à l'érection des gibets dressés, comme je l'ai dit, sur deux marchés de la ville, inspira une vive crainte au populaire.

Qu'avaient-ils, je vous le demande, ces gens-là, à se mêler de briser les images, en admettant que de bonne foi ils aient cru la chose permise? Que ne demeuraient-ils cois chez eux, ou à leur besogne? Mais non! Il parut suffisamment par là combien ils penchaient vers les hérétiques. Dieu veuille améliorer tout cela et pardonner! Mais leurs fautes furent bien plus lourdes qu'ils ne se l'imaginaient eux-mêmes.

CHAPITRE III.

De nouvelles étranges mises en circulation parmi le peuple, sous grande couleur de vraisemblance, et du grand mal qui s'y trouvait mêlé.

Le bruit courait les rues, et avait antérieurement déjà couru, que les Pays-Bas recevraient une toute nouvelle direction et forme de gouvernement, sur le pied de l'Allemagne, de la France, et autres pays; mais c'étaient là billevesées. On disait aussi qu'à Gand on destituerait bientôt le conseil de Flandre et que l'on mettrait un terme aux longs délais et procédures qui ruinent les gens, pour y substituer une bonne et courte justice. Ainsi ferait-on, en ce qui regarde les échevins et autres juridictions subalternes. Ceux de la religion réformée feraient choix de gens sages, devant lesquels les procès seraient cités et qui s'efforceraient de réconcilier les parties et, au cas où cela ne se pourrait faire, s'empresseraient de faire la part de chacun en équité. D'autres avaient la conviction que désormais il n'y aurait plus ni plaids ni chicanes du tout; on s'entendrait à l'amiable pour toute affaire, comme frères et sœurs, et l'on n'aurait de cesse que lorsqu'il y aurait apaisement et satisfaction pour tous. De la sorte, pensaient-ils, on se conformerait à l'Évangile. N'est-ce pas grande honte et pitié, disaient-ils, que la société tout entière souffre dommage et ruine, pour tenir en joie une bande de procureurs, truchements ou avocats qui parlent d'or, c'est à dire à raison d'une pistole d'or par parole, comme on peut dire. Le pauvre laboureur boit de l'eau claire; eux boivent du frais vin de Rhin. Quand ils sont de noce ou de fête, on croirait voir des festins de roi. Ne vous étonnez pas de voir servir à la fois dix lièvres à la même table. Les viandes rouges, le sanglier, la volaille et autre provende foisonnent dans leurs caves. Le tout en l'honneur de Messire le Procureur,



Action en justice au xvie siècle, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (Anvers, 1570).

qui reçoit tant de présents qu'il n'a que faire de rien acheter. Or, pendant qu'ils regorgent de biens, le pauvre manant, dont le procureur attire et épuise les faibles épargnes, grignote un crouton de pain bis et se noie l'estomac d'une maigre soupe largement trempée. Ce n'est pas assez que ces mets coûteux soient amplement et avec recherche montés et cuits en pâtés, il faut encore

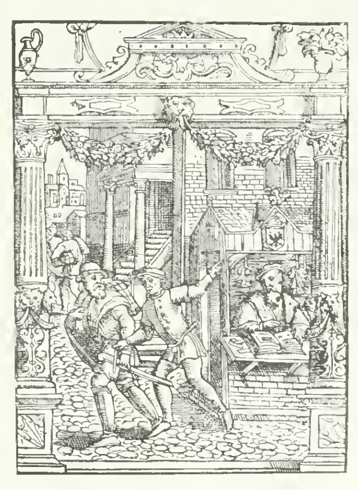


Banquet au xvie siècle, d'après une estampe de Hans Burgkmair.

qu'ils soient ornés comme tableaux, avec têtes emplumées et cols d'oiseaux, armoiries et banderoles, de façon que l'on peut dire avec le prophète : *Ils font du pain sujet d'hilarité, et de leur repas un spectacle qui semble une parade. On croirait voir la montre d'Assuerus ou le festin de Balthasar.* Mieux vaut rogner les gains de telles gens que laisser la société entière aller à sa ruine. Les procès engendrent discordes et inimitiés, même entre amis, oui entre frères et sœurs, parents et enfants. Combien y perdent leur avoir et sont tondus, jusqu'au dernier poil, par les frais insupportables des procès, les longs délais et atermoiements des procureurs et porte-paroles qui embrouillent plus d'affaires qu'ils n'en aplanissent, et en obscurcissent plus qu'ils n'en éclairent. Ajoutez que les longs délais permettent aux débiteurs de tout dépenser et de s'expatrier, de sorte que l'on perd, outre son dû, les frais du procès, tout en ayant gain de cause. Si le jugement était rendu à temps, le plaideur pourrait trouver recours; mais venant trop tard, les plats sont nets et torchés. Ces arguments et discours semblaient fort justes, comme ils le sont, mais on y peut opposer d'autres raisons bonnes

et efficientes : savoir, que plus d'un ne comprend pas sa cause et sait encore moins l'exposer ou démontrer; il a donc besoin d'aide et de conseil pour obtenir son dû, lequel sans cela serait en grand péril d'être perdu. Ceci demeure vrai, quoique maint procès tourne en eau de boudin par les mauvais plaids et par la fourberie des praticiens prédits (1).

Nous aurions à démontrer ici que les jurisconsultes sont nécessaires, et étaient tenus pour tels, dès l'antiquité, par les Romains et Grecs : Cicéron, Caton, Phocion et Démosthène ont sagement plaidé en droit et servi la cause publique. Mais je ne pourrais m'étendre trop sans abuser de la patience du lecteur, car j'ai d'autres points à toucher et je dois éviter de devenir prolixe ou filandreux. On pourrait dire, d'ailleurs : *Une fois les abus et excès supprimés ou rendus impossible, l'institution ne sera pas mauvaise en elle-même*. Que l'on détruise donc ce qui est abusif. Mais anéantir les travaux des légistes et juristes, c'est supprimer les clartés de la raison, dont le Seigneur a favorisé certains esprits élevés, lesquels nous ont transmis ces lumières par leurs écrits. Ce n'est pas sans raison que l'empereur Justinien a pris un soin si attentif de rassembler et publier les maximes du droit. Ce n'est pas sans valables mobiles que les jurisconsultes ont édité tant et de si importants ouvrages. Ceux-ci perdus, nous ressemblerions à une horde d'Éthiopiens brutaux ou de féroces Écossais, voire à un troupeau de bêtes déraisonnables. Le droit est, en effet, souvent subtil et difficile à discerner; afin que personne ne confonde le juste et l'injuste, il convient d'être fort circonspect, principalement en des affaires de vie ou de mort, ou en autres matières de grand poids. Aussi est-il manifeste que de telles réformes ne sont pas de la compétence d'une multitude agitée par les passions et ne voyant pas plus loin que le bout de son nez. Elles doivent être le fait de rois, princes, seigneurs et nobles en grande prudence et après mûre délibération. La foule est autant apte à tel travail qu'une truie à filer ou un savetier à peindre un tableau.



RECEVEUR D'IMPOTS,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere (*Anvers*, 1570).

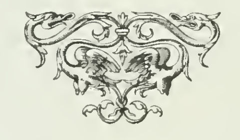
Le bruit se répandit, sur ces entrefaites, que quelques-uns complotaient de défenestrer le consistoire de messires du conseil qui siége au château des Comtes, d'en faire autant du collège des échevins, de démolir aussi le magasin

(1) Les accusations dont Vaernewyck se fait l'écho ont plus d'un point de contact avec les récriminations qui se faisaient jour dès le commencement du XVIe siècle, même dans les assemblées publiques constituées par autorité royale. Voyez notamment les commentaires de Le Laboureur sur les mémoires de Michel de Castelnau.

aux blés. Si on leur eût laissé le champ libre, les accises eussent également été supprimées; on se fût acquitté de tout l'arriéré dû au Roi, ou on lui eût, à son bon plaisir, payé ce qu'il eût voulu, jusqu'à concurrence de fortes sommes. De la sorte les villes se fussent trouvées libérées; les congrégations, si riches, eussent largement gardé de quoi vivre, et les religieux n'en eussent que mieux observé la règle et servi Dieu. Voyez comme tous ces projets sont bien sonnants et en quel bel aspect se présente ce qui eut de si tristes suites. Les titres de rente n'avaient pas non plus l'heur de plaire aux Réformés; on s'en exonèrerait en payant l'intérêt. Il fallait règlementer les marchands de grains et boutiquiers ou les massacrer. Bref, ils comptaient mesurer toute chose à leur aune (1) et sans mandat, pouvoir ou commission, se poser en réformateurs et magistrats.

Ces faits et autres analogues étaient mis à charge des prisonniers prédits. Dieu sait ce que cette accusation avait de fondé.

D'aucuns tiraient présage de ce que la semaine précédant la Saint-Gilles, ils avaient vu un héron percher sur le couvent des Filles-Dieu à Gand, fait inusité, ces oiseaux ayant l'habitude d'émigrer au delà des mers, longtemps avant pareille date. Mais quelques-uns disaient que ce héron voulait avoir plus amples nouvelles de ses homonymes, car on a coutume d'appeler le héron petit gueux (2), pour les transmettre en d'autres pays. Mais la plupart agissaient, non en gueux, mais en juifs (3), foulant aux pieds notre sainte religion, de nombreuses manières.



(1) *Zij zouden de tuyn schare in alle dynghen aldus ghezocht hebben.* Littéralement : Ils eussent cherché à employer en toute chose le ciseau de jardin. Il s'agit des cisailles qui servent à tailler les ifs et les haies.

(2) Vaernewyck rapporte un calembourg intraduisible jouant sur la similitude lointaine entre *gueijkin*, surnom flamand du héron, et *guesekin*, diminutif de *gues*, gueux.

(3) Nouveau calembourg par à peu près : *ghuen* et *juen*.

CHAPITRE IV.

Craintes des gueux et appréhensions des magistrats. Ceux-ci vont trouver au lit deux prédicateurs réformés. Cinq arrestations de calvinistes ont lieu, aussi au saut du lit. Le clergé se reprend à célébrer la messe et à faire sonner les cloches. Construction de la porte des Gueux. Événements advenus en d'autres villes et provinces. Frère Jean Vander Haeghen et Messire Léon Beernaert remontent en chaire.

Comme le démontrera ce chapitre, deux sujets de crainte dominaient visiblement la classe supérieure, aussi bien que le peuple, en cette ville de Gand, car les gueux ou calvinistes commencèrent à s'inquiéter beaucoup plus des défenses des magistrats. On le constata lors de leur prêche à Saint-Pierre, lequel ne rallia pas le quart des adhérents habituels de semblables cérémonies, et ceux qui y vinrent n'eurent garde de se montrer armés. Tels sont les effets d'une bonne police. Il en fut ainsi parce que six à huit hommes avaient été arrêtés pendant la nuit précédant le prêche. Je crois bien que c'est alors que fut pris un vannier, Gilles Van Hauweghem, lequel fut incarcéré au Châtelet. Ces prisonniers semblaient ne pas s'alarmer fort au premier abord, sachant bien toutefois qu'ils encouraient la peine capitale; mais ils s'imaginaient que leur mort serait un holocauste à Dieu et, dans leur horrible prison, ils chantaient de beaux psaumes à leur mode.

Les magistrats, sacrifiant leur repos nocturne à la sécurité publique, et afin de défendre les honnêtes gens contre les manœuvres d'esprits inquiets et rebelles, firent dans la nuit du 30 août, cinq nouvelles captures, notamment dans le quartier de la Mude; mais beaucoup de réformés prirent la fuite. La nuit précédente, les magistrats étaient allés trouver dans leur lit, où ils reposaient à côté de leurs femmes, deux prédicants, savoir : un Frison du nom de Herman (1), et un certain Pierre Carpentier (2), de Messines, localité située à l'ouest de Gand. Ils logeaient à *l'Hermitage*, rue Haut-Port, et offrirent aux

---

(1) Il s'agit du célèbre théologien protestant Herman Moded, né à Zwolle vers 1520, et mort à Emden, vers 1605. C'est lui qui, d'après ses propres déclarations, avait ouvert, le 14 juin 1566, aux portes d'Audenarde, l'ère des prédications en plein champ.

(2) Carpentier se réfugia plus tard en Angleterre, et devint recteur de l'école latine de Norwich; il passa de là à Rotterdam, où il remplit les mêmes fonctions.

magistrats de les suivre, mais la réponse fut que c'était inutile et que l'on cherchait l'hôte de l'Hermitage, Antoine Van der Meulen, d'Audenarde, lequel avait épousé la veuve du précédent maître de céans; or, cet homme avait pris la fuite. C'était, pour plusieurs, grand sujet d'étonnement que l'on n'arrêtât pas les ministres réformés, origine de tout le mal, instigateurs de tous désordres et séducteurs du peuple. On attribua cette tolérance des magistrats à de hautes influences protégeant ces prédicateurs; peut-être aussi au désir d'éviter des soulèvements. Cette dernière considération, toutefois, ne paraît guère plausible, car on arrêtait sans aucun inconvénient d'autres personnes de la secte Si l'on eût appréhendé les bergers, les ouailles ne se fussent guère groupées en troupeau, et par un bien petit mal on eût préservé nombre de gens de dures représailles, comme vous ne tarderez pas à l'entendre. Cette longanimité des échevins paraîtra surtout étrange, si l'on se souvient que Madame la Régente, ainsi que je l'ai rapporté au 2e et au 3e chapitre de mon premier livre, avait dès longtemps mis à prix la tête des prédicateurs réformés. J'ignore quelle magique influence ou sortilège infernal vint ainsi contrecarrer ses projets. Je ne veux plus m'en préoccuper, d'ailleurs.



Armoiries de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme et régente des Pays-Bas.

Au prédit 30 août, on célébra de nouveau la messe en l'église Saint-Michel. La solennité fut annoncée par les sonneries d'une petite cloche; car, depuis le 22 août, on n'avait plus entendu aucune autre cloche que la sonnerie du beffroi et la cloche du travail sonnant aux heures accoutumées, comme si ç'avait été le mercredi de la semaine sainte.

En la maison des Sœurs grises de Saint-Jacques, établie en un coin derrière l'église Saint-Jacques, on célébra des messes pendant deux jours, le 29 et le 30 août, jusqu'au nombre de huit ou neuf, à l'intention de ceux qui pendant les troubles n'avaient pu assister au saint sacrifice. Le nécessaire fut également fait aux autres églises. Le doyen de chrétienté et d'autres prêtres se hasardaient maintenant à se montrer, peu à peu, sous le costume ecclésiastique que, jusque là, ils avaient caché, portant des chapeaux de feutre et des manteaux, comme les personnes laïques. Certains prêtres et chantres qui, dénués de patrimoine, ne savaient à quel saint se vouer, ni où trouver un gagne-pain, reprirent peu à peu espoir et courage, voyant la justice s'emparer des gaillards qui leur avaient fait si grand'peur.

Cinq arrestations nouvelles furent faites la nuit du 31 août, et beaucoup de gens furent le jour appréhendés dans les rues.

En même temps, aux derniers jours d'août, on s'occupa de construire une porte sur la grande digue proche le petit pont du côté du Château, et on creusa le fossé. Cette porte, qui reçut un corps de garde du côté du Ham, avec une cave et une fenêtre à linteaux en forme de croix, outre une autre fenêtre donnant sur le Ham, fut construite avec des revêtements de granit reliés par des pierres de grès très dures du nom de.... (1)

Au prédit dernier jour d'août, les cloches de Saint-Jean, aujourd'hui Saint-Bavon, la cathédrale de Gand, se firent entendre. On sonna le salut le samedi, veille de la Saint-Gilles, et il y avait neuf jours que les cloches étaient muettes.

Du côté de l'ouest, les prédicateurs reprenaient leurs excursions, s'arrêtant en beaucoup de villes dans les églises même, ainsi à Messines où est une abbaye de femmes, à Comines, à Wervicq, à Menin et ailleurs. A Ypres tout avait été brisé, mais les habitants de Courtrai avaient démonté soigneusement et mis en sûreté les sculptures et rétables; ils avaient aussi institué une garde dont les chanoines du chapitre et la ville supportaient les frais par moitié. Ils fermèrent les portes et ne laissèrent entrer que des gens désarmés. Tout ce qui entrait en ville était examiné. Les villes de Lille et Bruges, ayant des remparts et portes, furent également bien gardées. Dans ce quartier de l'ouest, beaucoup d'hommes en armure et bien équipés exécutaient des rondes. Mais comme le dit le proverbe : *C'est quand le veau est noyé que l'on comble le puits.*

A Gand, six cents hommes, bien armés, faisaient le guet au marché aux Grains et au marché du Vendredi, sans compter la garde de l'hôtel de ville, où deux métiers veillaient chaque nuit en la grande salle, non compris certains échevins et gentilshommes, de garde à l'intérieur.

Le dimanche 1er septembre, frère Jean Vander Haeghen reprit en l'église Saint-Michel ses sermons interrompus depuis le 20 août, en commentant la parabole du Samaritain; il portait une barrette carrée et ses cheveux tondus, de sorte qu'on ne pouvait voir qu'il était tonsuré. Chaque fois qu'il prononçait le nom de Dieu, il ôtait son bonnet en grande révérence. Il avait pour confrère le fils d'Antoine Buridan, premier secrétaire de la Keure en son vivant. Ce Buridan portait une cape de drap noir et un chapeau, et, sous un pourpoint laïc, une chemise fermant au col par des lacets apparents. Il y avait au sermon une telle assistance que l'on pouvait difficilement se mouvoir dans l'église. Les hommes se tenaient assis ou debout, presque tous tête découverte. Le sermon dura le matin de six à sept heures; le prédicateur annonça qu'il traiterait du saint sacrement des autels (matière qu'il avait entamée avant les troubles), aussitôt que l'ordre serait rétabli, ajoutant qu'il comptait prêcher le jour de la nativité de la Vierge, lequel était proche. Après le sermon, il y eut deux messes : l'une fut célébrée à l'autel du Saint nom de Jésus, mais

---

(1) Vaernewyck a laissé le nom en blanc. — La *Ghuepoort* (*Geuzepoort*) ou *Dampoort*, dont il est ici question, fut nommée plus tard porte d'Anvers.

REGNI EIUS NON ERIT FINIS

CORTRACVM, vulgo CORTRYCK,
Gallice COVRTRAY

1. de Canoniecadye van onse L. Vrouwe
2. 't Collegie van de Infanten
3. 't Clooster van Sion.
4. 't Hospitaal van onse L. Vrouwe.
5. 't Grauwe susters huys.
6. 't Bagynhof.
7. 't Gasthuys van St Jores.
8. 't Gasthuys van St Eloy
9. 't Gasthuys van St Nicolaes
10. 't Clooster en Abdye van Groeningen
11. Refugie clooster van Wevelghem
12. Verlaghe Gheest Schole.
13. Schole van de arme meyskens.
14. de Bergh van Barmhertigheyt.
15. Schutters hof van de Cruysbooghe
16. Schutters hof van de Busse
17. 't Hof van de Schermers.
18. Nieuwe Caye

Vue de Courtrai au xvi[e] siècle, d'après Guicciardini.

sans sonneries, les deux cloches attachées naguère à l'autel ayant été enlevées (elles ont été depuis rétablies); l'autre messe fut célébrée à l'autre autel de l'abside.

Un prêtre séculier, messire Léon Beernaert, natif de Thielt, homme docte en latin et grec, prêcha le même jour en l'église Saint-Jean. Il prit pour texte la parabole du sourd que Notre Seigneur guérit en lui mettant le doigt dans l'oreille, symbolisant par là les cérémonies du baptême, dans lesquelles le prêtre introduit le doigt dans l'oreille de l'enfant afin d'éloigner le démon, si tant est que les approches de celui-ci n'aient cessé. Que l'on ne tire pas de là que le démon est porté pendant neuf mois dans le corps de la mère avec l'enfant, comme si celui-ci était possédé. Cette proposition, que les Réformés prêtent par dérision aux catholiques, a si fort impressionné certaines femmes enceintes qu'elles en devinrent malades, étant plus impressionnables que d'autres. Or, il faut entendre par ces cérémonies que, par suite du péché originel duquel tout enfant est contaminé, le démon s'enhardit et se hausse à telles entreprises dont le baptême, par le mérite du sang du Christ, le détourne et empêche.

CHAPITRE V.

Réorganisation à Gand de la compagnie du guet. Liévin Onghena manque d'être arrêté. Les gueux essuient une sanglante défaite près de Grammont. Ordonnances diverses. Attentat commis à Eecloo.

La loi reprenait chaque jour un nouvel ascendant. Les gardes, dont on avait tout d'abord fait des gorges chaudes, étaient maintenant estimés, respectés et craints, car ce qui paraissait nouveauté devint bientôt habitude. Aussi ces hommes étaient-ils déjà mieux pourvus de harnois et équipements; ils étaient commandés par quatre capitaines : François van Wychuus, François Pascharis, Antoine de Stoppeleere et maître Arthur Boessens.

Tous les soirs, cent hommes défilaient place du Marais pour messires les échevins. On allumait quatre pots à feu ou torches; on tirait plusieurs salves de mousqueterie; sur ce, le Grand-Bailli sortait à pied ou à cheval, escorté de huit à dix longues torches. En cet équipage, ils se rendaient en bon ordre au marché du Vendredi, où ils formaient le colimaçon. Le Grand-Bailli regagnant sa demeure avec sa suite, les soldats, répartis par escouades, montaient la garde pendant le reste de la nuit, une moitié gardant toutes les rues et issues du prédit marché du Vendredi, et l'autre occupant de même le marché aux Grains.

Le Grand-Bailli commandait en mainte occasion lui-même la garde, et en cette occurrence il se rendait à l'hôtel de ville pour veiller, de concert avec les échevins. Ces troupes avaient des fifres et tambours, mais on n'avait pas encore eu le loisir de leur donner des drapeaux. Chaque nuit, deux régiments veillaient, commandés par leurs capitaines. Il arriva, en ce temps-là, qu'un page du capitaine Pascharis déchargea involontairement son mousquet à mêche à deux pas du Grand-Bailli. La charge frappa un jeune soldat aux abords de l'aisselle. Le blessé fut longtemps alité, mais fut si bien traité que la blessure rendit beaucoup de pulvérin et de puanteur, si bien qu'il guérit par la grâce de Dieu.

J'ai dit plus haut qu'un grand nombre d'individus, se sentant la conscience chargée de quelque méfait, avaient pris la fuite. Un des plus compromis de ceux-ci était Liévin Onghena, et aussi maître Jean, son frère. Ledit Liévin avait à Gand pour profession d'élever de beaux chiens et de les dresser pour la chasse au gibier d'eau ou autrement; il les menait en France et ailleurs, et revenait avec une bourse bien garnie de pièces d'or, quoique ce soit là un piètre métier; mais plus tard cet éleveur de chiens devint un des chefs des gueux. S'étant réfugié chez une sœur qu'il avait à Dickelvenne, il fut dénoncé, et peu s'en fallut qu'il ne fût appréhendé par le bailli, le lundi 1er septembre, en la demeure de cette sœur; mais il gagna les champs par une petite porte de derrière, si bien qu'il put traverser l'eau à la nage, laissant sur place son manteau et son argent, environ quatre livres de gros.

Le 2 septembre, nous reçûmes à Gand la nouvelle d'une grande défaite que les gueux venaient de subir près de Grammont. Une troupe d'iconoclastes, en partie à cheval et armés, étaient venus, accompagnés d'un ramassis de gens d'Audenarde et d'ailleurs, afin de briser les images des églises et de commettre d'autres violences; mais ils trouvèrent à qui parler et, ayant été assaillis à l'improviste, un certain nombre mordirent la poussière, tandis que la majeure partie des survivants se noyèrent, un pont-levis ayant été relevé. Quelques-uns aussi furent pris et livrés à Messire de Backerzeele, chambellan du comte d'Egmont qui les fit pendre tous, au nombre dit-on de vingt-et-un. On les pendit, hélas! à une poutre mise en travers de deux arbres.

D'aucuns recontaient, mais l'histoire est peu vraisemblable, qu'un père survint dont les trois fils étaient parmi les prisonniers menés au supplice. On juge de ses doléances. Il se plaignit avec amertume de perdre ainsi en un même jour ses trois enfants, et, en conclusion, supplia qu'il lui fut permis d'en emmener un seul. Cette requête ayant été exaucée, il se trouva cruellement embarrassé, et ne savait comment faire un choix, les aimant tous trois d'égal amour. Alors les trois frères condamnés prirent ensemble la parole. Les deux aînés déclarèrent qu'ils mourraient de concert, y étant le mieux disposés, et délivrèrent de la sorte leur cadet. Si les choses s'étaient passées ainsi, ce serait fort pénible; mais tous ces détails sont-ils véridiques? Le bourreau de Gand, mandé à cet effet, ayant pendu tous les captifs, les cordes furent

tranchées; les corps tombèrent dans une fosse creusée sous le gibet et furent recouverts de terre. Seuls, une trentaine d'autres prisonniers furent battus de verges et expulsés du pays. On s'étonna fort de voir de Backerzeele présider à ces exécutions, car les gueux gantois et d'autres encore avaient placé en lui toute leur confiance, à ce qu'on disait (1).

On débitait à Anvers force caricatures visant le clergé. Parmi celles-ci, il en était où des prêtres étaient représentés célébrant la messe. Un hibou sonne l'office et un démon a revêtu la chasuble. Ce n'était guère édifiant.

Le 4 septembre, étant un mercredi et jour ouvrable, deux prédicateurs réformés réunirent de nouveau leur public. L'un, déjà âgé, prêcha près l'enclos des Chartreux et eut beaucoup d'auditeurs; mais l'autre dans un pré, proche le rempart, derrière la tour *t'Ender Weere* (2), réunit autour de lui deux fois moins de fidèles. Je les vis, pour bonne part, s'agenouiller et entonner des psaumes, que j'entendais du haut du rempart, ce qui attira beaucoup de curieux; et l'on disait qu'ils baptisaient un enfant. Or certains d'entre eux passèrent l'eau, en trois ou quatre nacelles, au pied de la prédite tour. Je n'avais jamais pu observer un prêche de si près.



Application de la torture, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (1570).

Le même jour, également avant midi, le Grand-Bailli à cheval se rendit au Château Neuf. Les échevins de la Keure, les greffiers et l'exécuteur des hautes œuvres s'y rendirent également, mais isolément afin de moins éveiller l'attention; mais le public fut bientôt au courant et vint s'informer de ce qui se passait, car on supposait qu'on allait appliquer la question à certains prisonniers, notamment à quelques-uns des six réformés qui, ainsi que je l'ai rapporté, se trouvaient écroués au château.

Vers la même époque le bruit courut — il se vérifia dans la suite, — que le comte d'Egmont, prince de Gavre, défendait l'accès de cette principauté à tous prédicateurs réformés et iconoclastes.

En même temps, on commença à établir les voûtes de la porte prédite au Dam et l'on travailla, à Saint-Pierre, au rempart entre la porte du

(1) Jean Casembroot, seigneur de Backerzeele, devait, en effet, être suspect d'avoir embrassé la religion nouvelle, ou du moins de favoriser les protestants; car il fut arrêté, le 9 septembre 1567, avec les comtes d'Egmont et de Hornes. Mis à la torture, il fut décapité peu après.

(2) *T'Ender weere* : *ten einde van der weere*, au bout du rempart.

Persil (1) et la porte de la Colline. On publia aussi diverses ordonnances : il y en eut une, notamment, à Anvers, émanant du prince d'Orange, une à Tournai par le comte de Hornes, une à Audenarde par Backerzeele, chambellan du comte d'Egmont. Le placard publié à Anvers, le 3 septembre, défendait aux dissidents de se railler réciproquement du chef de leurs croyances, et était inspiré par une pensée de prudence.

Le 5 septembre, un prédicateur réformé vit, en traversant Eecloo, un christ en croix ornant le cimetière. *Quel fol est-ce là?* demanda-t-il à ceux qui le suivaient : *Jetez-le bas!* Ce que ses compagnons firent de suite, aussi bien que pour les autres crucifix plantés au cimetière; car ces gens ne peuvent voir non plus de croix, que s'ils participaient de la nature du démon. Peut-être, à mon avis, ressemblent-ils aux *Ete Faruz*, lesquels forment une secte du peuple Abyssin sous le prêtre Jean et proviennent d'une race d'ermites. Ceux-ci ne veulent pas honorer la croix à l'instar des chrétiens abyssins, prétendant qu'un tel bois ne peut recéler aucune puissance sacrée. Les religieux de ce pays portent des croix en main; les laïques en mettent à leur col et les honorent particulièrement. Mais ces Abyssins, en général, ne prétendent pas que l'on puisse représenter le Christ en croix ni figurer sa Passion, alléguant que les hommes sont indignes de voir l'amer et scandaleux supplice de Notre Seigneur, qu'il suffit d'y croire et de l'en remercier du fond du cœur. Voyez à ce sujet les livres publiés par François Alvarez, et où il est question de ces chrétiens des Indes (2).

Quelque réserve que l'on ait le droit de formuler en cette matière, il n'est pas admissible que de telles images puissent être détruites par gens sans mandat ou pouvoir; en effet, un tel attentat offense l'autorité, scandalise la société, engendre force troubles et violences, écarte enfin des objets qui évoquent la pensée de Dieu et de ses saints, alors que l'Église approuve cette façon d'exciter la piété des fidèles.

---

(1) Plus tard, porte de Courtrai.

(2) *Là (à Malve)... on vient à trouver un monastère, qui se nomme Abbamata, habité de religieus de Notre Dame... et faut entendre qu'en tout le pays de Prête-Jean il n'y a qu'un seul ordre de religieus à savoir de Saint Antonie l'hermite, duquel en est procédé un autre, nommé Este farruz : tenant plus tôt du Judaïsme que du Christianisme : et dit-on qu'on brûle souventefois de ceus qui vivent sous iceluy pour ensuyvre plusieurs hérésies : comme, entre les autres choses, ils ne veulent aucunement adorer la Croix, qu'ils font eux-mêmes et que tous les Prêtres et religieus portent en main et les gens lais au col; par cette raison qu'ils soutiennent que autre que celle en laquelle Jesuchrist soufrit pour nous... ne doit être addorée. Car on ne doit porter telle révérence aux autres (ainsi comme ils disent) d'autant qu'elles sont faites de main d'homme. — Historiale description de l'Ethiopie contenant vraye relation des terres et pais du grand-Roy et Empereur Prête-Jean par* François Alvarez (Anvers, Plantin, 1558), p. 113.

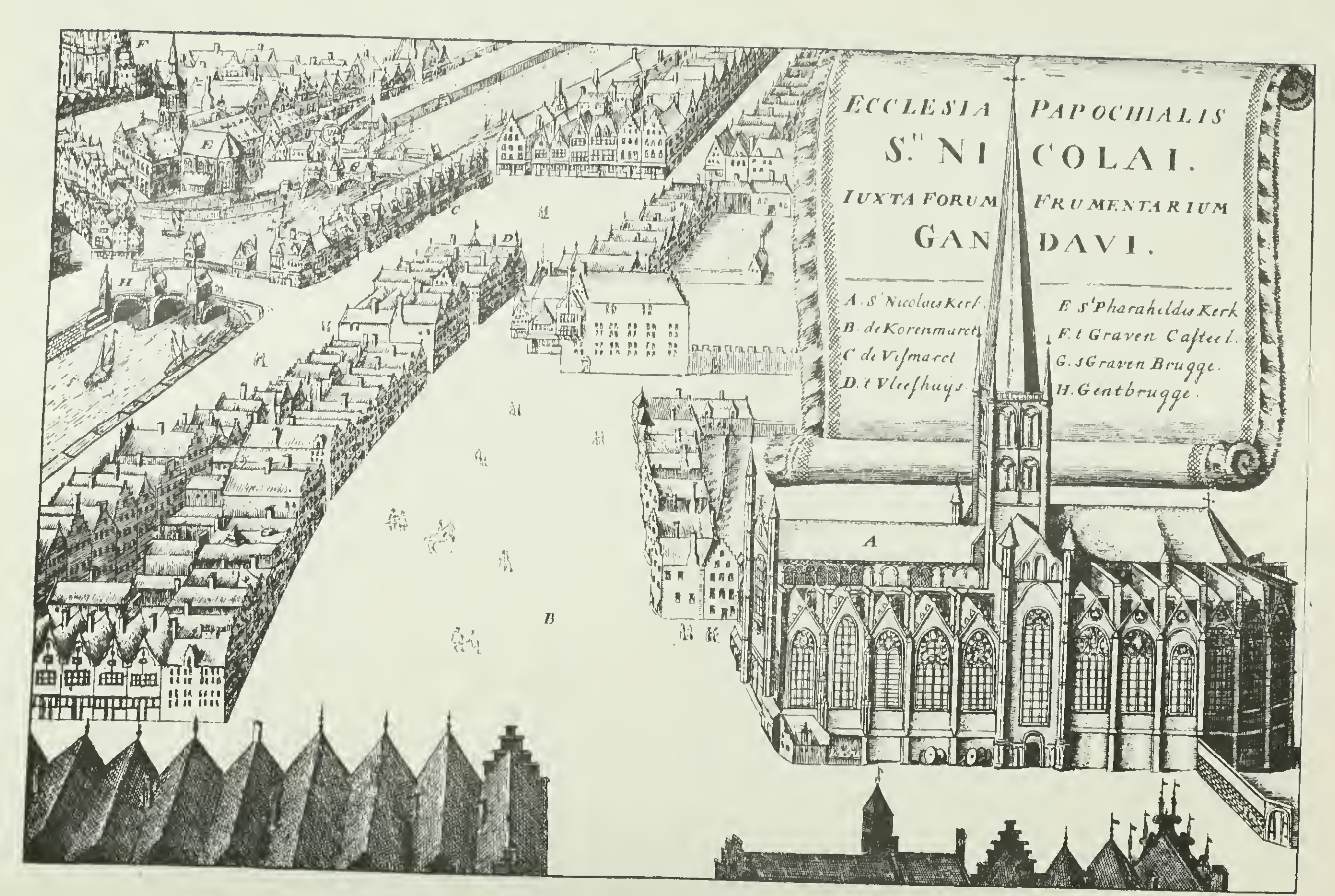
Nous avons entendu reprocher souvent à Vaernewyck son manque d'esprit critique et la simplicité avec laquelle il accueille les racontars semés à pleines mains de son temps dans le domaine historique, philosophique, scientifique, etc. On voit par ce passage qu'il consultait consciencieusement les sources où se puisait la science de son temps.

CHAPITRE VI.

Trois iconoclastes pendus à Gand. Leurs dernières paroles. Causes de leur condamnation.

Les échevins et conseillers de la ville de Gand, au courant de ces violences et autres semblables, ont affilé leur glaive, afin d'amputer certains membres gangrenés de la commune, de crainte que l'impunité laissée à ceux-ci ne prêtât occasion à plus grands maux et désordres.

Le 7 septembre, à dix heures du matin environ, maitre Arthur Boessens vint, à la tête de son régiment, occuper le marché aux Grains et forma le colimaçon. Le régiment du capitaine Pascharis exécuta le même mouvement le long de l'église Saint-Nicolas, aussi au marché aux Grains. Le capitaine Stoppelaere arriva également le long de l'église Saint-Nicolas, sur le prédit marché, où ses soldats prirent position à leur tour. Beaucoup d'hommes portaient des lances neuves; quelques-uns avaient des armures fourbies au clair; les autres étaient munis d'arquebuses, de vouges, et de demi-piques, tous parfaitement équipés. Onze heures sonnant, le quatrième régiment, sous les ordres de François Van Wychuus, déboucha par le marché au Poisson, et vint se poster marché aux Grains, ainsi que le Grand-Bailli à cheval en armure au clair, accompagné d'une forte escouade de lansquenets blancs, de la garnison du Château Neuf, et d'autres troupes en bon ordre et bien armées. Peu après, survinrent messires les magistrats qui entrèrent à *l'Éléphant*, situé au dit marché. Or trois patients avaient été condamnés par les échevins, et les hallebardiers et valets les menèrent à la prison du Châtelet, à côté du prédit Éléphant. Le premier était un petit homme trapu, Wallon d'origine et couvreur d'ardoises de son état, et était accoutumé de vendre de l'eau de vie dans la ruelle dite *Pisstege*, longeant l'hôtel de ville; il pouvait avoir cinquante ans. On le citait comme ouvrier émérite et brave homme, au demeurant, parlant trois ou quatres langues. L'autre était un plombier de la ruelle des Grainiers, Gilbert Cools, célibataire de bonne mine, âgé de trente-six ans environ; il dit en traversant les rues qu'il allait mourir sans avoir rien à se reprocher. Le troisième était le nommé Jean Cooman, jardinier et aide maçon, homme de haute taille, portant la barbe longue, âgé de quarante ans environ. Comme le précédent, il déclara mourir innocent. C'était un homme sans reproche, habile en son métier et savant à orner les jardins de statuettes qu'il modelait



Marché aux Grains et église Saint-Nicolas, a Gand,
*d'après la Flandria illustrata d'*A. Sanderus.

en terre et peignait ensuite. On disait que Liévin Onghena, le capitaine gueux, avait fait parvenir à cet homme une couronne d'or, qu'il employa à boire pour être plus décidé et plus alerte à briser les images.

Quelques instants après être entrés au Châtelet, les prisonniers en furent extraits. D'abord parut le Wallon prédit, et fut pendu avant onze heures et demie. Il prononça quelques brèves paroles. Le plombier, amené à son tour,



UNE EXÉCUTION PAR LA CORDE AU XVIe SIÈCLE,
d'après une gravure de HOGENBERG.

s'agenouilla sur la place et déclara qu'il était innocent comme l'enfant qui vient de naître, ajoutant qu'il faudrait bien exécuter la moitié de Gand si l'on faisait mourir tous ceux qui avaient prêté la main à ce qu'il avait aidé à faire. Les Frères l'invitèrent à rompre là-dessus et à songer à son âme. Il poursuivit, disant qu'on était venu la nuit le faire lever pour aider à briser les statues, et qu'il l'avait fait sans songer à mal. Il se plaignit amèrement de mourir innocent, affirmant qu'il y en avait beaucoup dans la foule de plus coupables que lui, et

invitant ceux qui le considéraient comme auteur de quelque méchef à faire leur propre examen de conscience; puis il en cita quelques-uns qu'il voyait là, comme ses dénonciateurs; enfin, après avoir invoqué le nom du Seigneur, il fut pendu. La réputation de Cools ne valait pas celle de ses deux compagnons d'infortune, à cause de sa mauvaise conduite habituelle, étant infidèle à sa compagne et commettant d'autres fautes, que le ciel lui pardonne. Peu de minutes après onze heures et demie, on amena du Châtelet le jardinier, qui invoquait pitoyablement la miséricorde de Dieu pour ses péchés, et demeura longtemps en prières, à genoux sur le marché, au pied de la double potence. Se levant, il déclara mourir innocent, n'ayant pas dérobé gros comme la tête d'une épingle, plaignit ses enfants, supplia que l'on ne leur fît pas reproche de sa mort; en somme, il invoqua la bonté divine d'un tel cœur que je fondis en larmes, ainsi que bien des gens, car je l'avais connu d'enfance. Il avait été l'apprenti de mon frère, et je l'avais toujours considéré comme un excellent compagnon. Priant qu'on lui octroyât sépulture chrétienne, il quitta ce monde sans doute pour entrer dans le sein de Notre Père Céleste. Il pendait sur le cadavre du Wallon supplicié avant lui, et à côté du plombier. Quand le bourreau le lança dans le vide, il fit une effroyable grimace comme quelqu'un auquel on présente une potion amère. Il mourut vêtu de son tablier de travail.

Cette exécution terminée, messire le Grand-Bailli s'en fut, escorté de ses gardes et des soldats récemment arrivés de l'Artois, et qui avaient été en secret introduits au Château Neuf. Ils étaient coiffés d'armets, et couverts de cuirasses, brassards et cuissards. Puis vinrent les magistrats; les quatre régiments qui avaient occupé le marché aux Grains, tenant un grand espace libre au centre, défilèrent ensuite.

On disait que les prédits patients avaient été exécutés parce qu'ils s'étaient posés en capitaines des iconoclastes, avaient fait de la propagande pour les prêches et aussi pour le bris des images et ornements religieux, donnant ordre aux personnes ecclésiastiques ou autres d'ouvrir les serrures et secrets des églises et couvents.

On dit que le Grand-Bailli, passant peu de temps avant devant la boutique du plombier, lui aurait dit qu'il eût à modifier ses allures, à quoi le plombier aurait répondu qu'il y aviserait et verrait ce qu'il avait de mieux à faire; et, laissant passer le bailli furieux, il alla se poster sur le pas de sa porte, l'heure étant matinale. D'aucuns disent que le plombier avait été cité parce qu'il s'était vanté d'aller en qualité de capitaine dans les églises et couvents, forçant et pillant portes, trésors et garde-robes ; les autres auraient été poursuivis pour avoir provoqué des attroupements et avoir pareillement, comme il est dit ci-dessus, forcé portes, trésors et coffres en couvents et hospices.

CHAPITRE VII.

Comment les dévastations exercées dans les églises inspiraient à certains fidèles une sorte d'horreur. Des prêches contradictoires qui avaient lieu dans la ville et à l'extérieur. Comment Herman invita tous les prêtres catholiques à la discussion et tint des prêches séditieux, et d'autres sujets encore.

Les ravages exercés dans les églises, couvents et hospices affligeaient maint cœur sensible, si bien que certains, pour ne pas accroitre leur grand deuil et tristesse, par la vue de telles ruines, s'éloignèrent pour quelque temps de ces lieux. Ainsi quelqu'un évite de visiter un blessé, par excès même de compassion et de pitié.

L'intérieur de l'église Saint-Jacques surtout offrait un lamentable spectacle : or, le dimanche 8 septembre on y célébra la grand'messe dans la nef, devant l'autel du nom de Jésus occupant le transept. Le doyen de chrétienté prêcha pendant une demi-heure au cours de l'office, ainsi que cela se pratique à la campagne, à cause de l'état de malpropreté et de ruine où se trouvait le chœur.

L'après-midi du même jour, vers cinq heures, le comte d'Egmont, prince de Gavre et gouverneur de Flandre, entra à Gand où il était dès longtemps prié et attendu.

Au jour prédit, étant la Nativité de la Vierge, les prédicateurs s'installèrent derechef aux abords des Chartreux, entourés d'une foule incroyable d'auditeurs. Frère Jean Van der Haeghen prêcha en l'église Saint-Michel, pleine de monde; un frère de Notre-Dame ou Carme prêcha en l'église Saint-Jean à quatre heures de l'après-dîner. En ce moment régnait une extrême division et diversité dans les esprits, de façon que la plupart ne savaient ce qui était permis ou illicite. Les prédicateurs qui se faisaient entendre à l'intérieur de la ville traitaient ceux qui prêchaient au faubourg de fourbes et de séducteurs, et disaient que leurs auditeurs méritaient la damnation; qu'ils falsifiaient l'Écriture, dénaturant les mots et le sens ou esprit. Les prédicateurs en plein air, en revanche, accusaient leurs rivaux de corrompre le peuple et de le tromper par esprit de lucre, disant qu'eux n'avaient garde de fausser la parole divine mais suivaient étroitement la version de Théophylacte (1), admise par les saints docteurs, adoptée depuis longtemps par la sainte Église et les saints

(1) THEOPHYLACTI BULGAR. ARCHIEP. *Enarrationes in quatuor evangelia* (Rome, 1542).

canons, quoique Jean Chrysostome ait suivi une autre traduction en ses commentaires. Un des ministres réformés, notamment, du nom de Herman (1), invita ses adversaires à un débat public. Il comparaîtrait sans armes et sans livres; la partie adverse pourrait se munir de tous les écrits qu'elle jugerait pouvoir utilement lui opposer. Il s'engageait à les confondre avec leurs propres livres et, comme David fit de Goliath, à les frapper et terrasser des coups de leur propre glaive. Certains catholiques répondaient à ce cartel qu'il pouvait triompher des abus des prêtres, mais non de la véritable doctrine dont ils étaient dépositaires, et se déclaraient prêts à accepter la lutte sur l'un et l'autre terrain. Mais d'autres refusaient, disant qu'ils avaient — savoir les catholiques, — dix pères de l'Église en leur faveur contre un ou deux que l'on pouvait invoquer en faveur des doctrines hétérodoxes. Herman avait aussi prêché que l'église romaine, qu'il appelait la prostituée de Babylone, devait succomber aux Pays-Bas, dût-il en coûter la vie à cent mille hommes. Et lorsque, prêchant au faubourg, il entendit les cloches sonner pour la première fois depuis le sac des églises, il dit à son entourage : *Écoutez, la prostituée de Babylone reprend son refrain! Elle ressemble à une limace qui, foulée aux pieds, se ramasse peu à peu et montre de nouveau les cornes; mais si elle était écrasée dans sa coquille, il n'y aurait plus de remède : c'en serait fait d'elle.* Il signifiait par là, présuma-t-on, que, si en brisant les statues on avait détruit simultanément les églises, couvents et chapelles, qui sont les coquilles où s'abritent comme limaces les partisans de l'église de Rome, la foi romaine et son influence eussent été détruites sans retour. Discours bien dignes d'un agitateur séditieux qui semblait vouloir renouveler les exploits de Thomas Muntser (2). Il s'est rendu comme s'il était dépêché en parlementaire, près de messires les échevins de la Keure, le 9 septembre, étant accompagné d'un autre ministre et d'un avocat près le conseil, Vander Haeghen, de maître Jean Pyls et d'autres encore; on les y vit, du moins les ministres réformés, venir en riant, des billets à la main, et j'y vis le dit Herman qui me fut indiqué alors.

Le bruit circulait que l'on avait trouvé dans la Flandre occidentale, entre Lille et Ypres, le cadavre d'un prêtre, les mains clouées à la tonsure. Cette nouvelle fut apporté par Vincent Yman, l'ancien greffier d'Eecloo, lequel venait de Lille; mais les auteurs de ce crime demeuraient inconnus. Si la nouvelle est vraie, tant de scélératesse peut se comparer à celle des hérétiques de Bohême, sectateurs des doctrines de Jean Huss. On peut consulter, à ce sujet, Albert Crants, l'excellent historien des Wendes ou Vandales. Il rapporte quels supplices ils infligèrent, à titre de représailles, aux prêtres romains (3).

Le 10 septembre, de grand matin, avant que sonnât la cloche du travail,

---

(1) Herman Moded. Voir plus haut, page 187, note 1.

(2) Thomas Münzer (Stolberg, 1489-1525), un des fondateurs de la secte des anabaptistes, et le promoteur du soulèvement des paysans allemands contre la féodalité.

(3) Albert Krantz, *Vandaliae seu de Vandalorum vera origine* (Cologne 1519). — *Hystoria von den alten Hussen zu Behemen in Keiser Sigismunds zeiten* (Strasbourg, 1523).

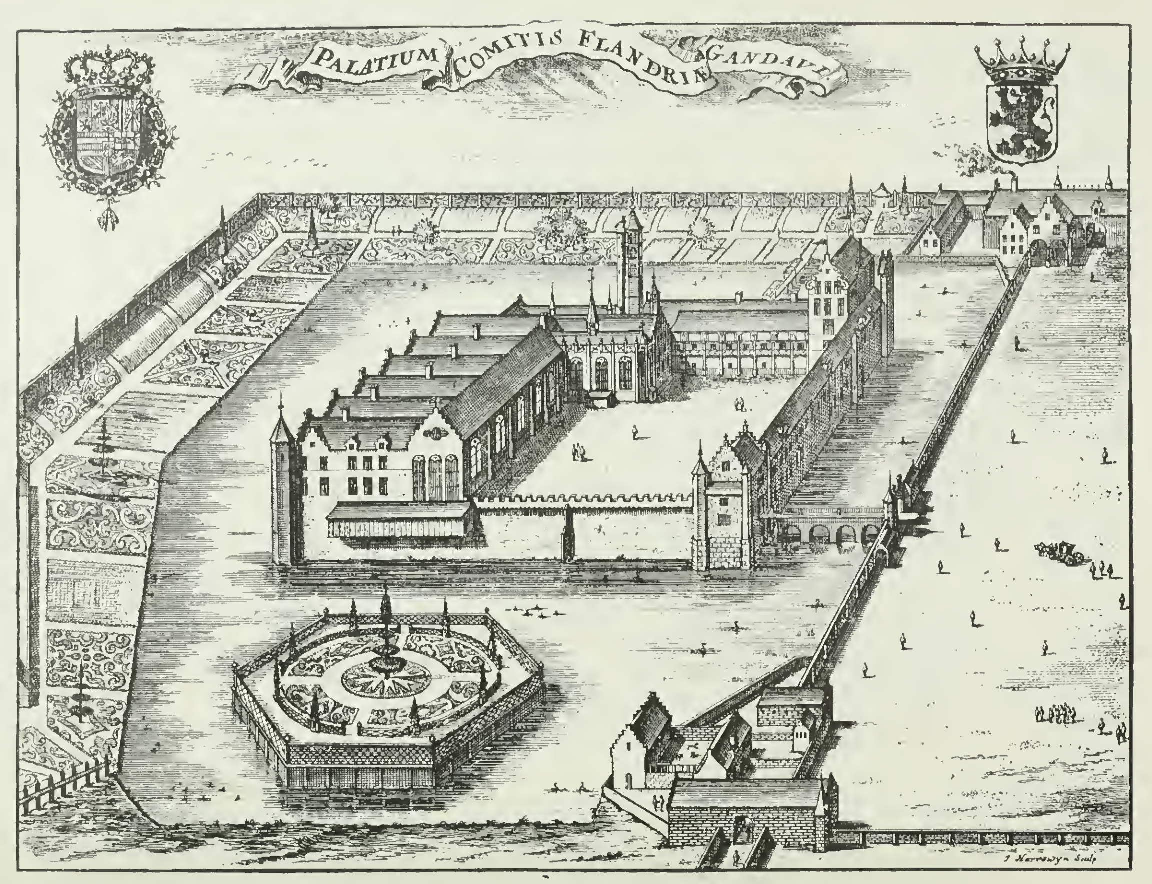
les six prisonniers dont il a été fait mention précédemment furent transférés du Château Neuf au château des Comtes. C'étaient maître Gilles Coorne, maître Guillaume Rutsemeelis, et les quatre autres nommés plus haut.



Philips van Egmont Prince van Gavere, Grave van Egmont Gecorde Comyssaris om Vermaken vande Wet

Armoiries de Philippe d'Egmont, fils de Lamoral, *d'après l'Armorial manuscrit de* L. Vander Schelden.

Le comte d'Egmont se rendit à la messe de onze heures en l'église Saint-Michel, devant l'autel du nom de Jésus, et je le vis s'agenouiller devant, coiffé de son bonnet, à la fin de l'office. Il induisit de la sorte en erreur les deux partis : les gueux parce qu'il allait à la messe, les catholiques parce qu'il s'agenouillait le bonnet sur la tête.



La Cour du Prince, a Gand,
d'après la Flandria illustrata d'A. Sanderus.

Il se rendit ensuite à côté, aux Dominicains, voir dans quel état les iconoclastes avaient mis le couvent; et, voyant que tout était sens dessus dessous, brisé et dégradé, il demanda combien de temps ils avaient mis à cela. Entendant qu'ils n'avaient pris qu'une couple d'heures, ou à peu près, il dit que c'était bien et assidûment besogné. On rapporte que ses gentilshommes et pages tirèrent la sonnette du couvent avec tant de précipitation et de force qu'ils semblaient vouloir la briser, pour aller voir plus vite le travail exécuté par les gueux. Il semblait qu'ils ne rougissaient guère de leurs alliés.

Le même jour, dans la matinée, il y eut un grand rassemblement à la Cour du Prince. On prétendait que le comte avait été informé que les prêches n'étaient suivis que par des gens de basse extraction et de pauvres hères. C'est pourquoi, sur invitation des prédicateurs, les réformés se réunirent à l'endroit précité, chacun revêtu de ses meilleurs vêtements, afin de prouver que les sermons en plein air étaient suivis aussi par des gens du meilleur rang.

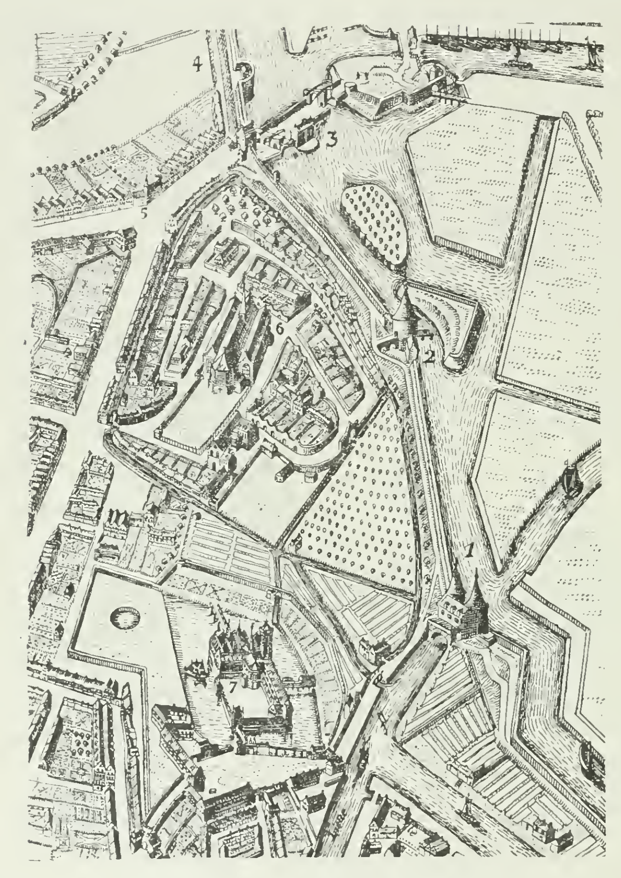
A deux ou trois reprises, le Grand-Bailli passa à cheval entrant à la Cour du Prince, et à la cour d'Egmont près du comte, où comparurent également les prédits prédicateurs réformés, avec maitres Pierre De Rycke, Vander Haeghen, sire de Gotthem, et d'autres qui étaient en faveur des prédicants.

CHAPITRE VIII.

Comment le comte d'Egmont conclut à Gand certain accord avec les gueux: comment ceux-ci obtinrent un terrain pour y charpenter un temple. Des fâcheux propos qui avaient cours sur le compte d'Herman; d'un édit de la Régente. Les calvinistes déchirent leur contrat. Mauvaise réputation du capitaine Wychuus. Argumentation persuasive des prédicateurs en plein vent.

Le jour prédit, c'était le 10 septembre, un traité ou accord fut à Gand consenti par le comte d'Egmont, par lequel les auditeurs des prédicateurs réformés seraient libres d'aller et venir à leur guise s'ils demeuraient fidèles à leur prince et seigneur et obéissaient aux lois. Ceux de l'une et l'autre religion n'avaient pas à se molester entre eux. Chacun des partisans du nouveau culte répondrait de ses propres actes, et, s'il se trouvait parmi eux quelques malveillants, les autres seraient tenus de les livrer au magistrat. Ils pourraient, si tel était leur désir, construire une ou deux églises, prenant pour cela des maisons ou charpentant des granges hors les murs, le tout à leurs frais, jusqu'à ce que le roi y eût pourvu plus amplement. En conséquence, les Réformés sollicitèrent, peu de temps après, un terrain qu'il leur fût

permis d'acquérir pour y élever une église ou temple. Le choix tomba, du consentement des échevins, sur un terrain hors la porte de Bruges, à côté de la porte et du rempart, lieu aussi convenable qu'il avait été possible de trouver



LE QUARTIER DE LA PORTE DE BRUGES, A GAND,
d'après le plan panoramique de HENRI HONDIUS.

1. Le Rabot. — 2. La tour des Béguines. — 3. Waldam. — 4. Remparts vers Akkergem. — 5. Hôpital Saint Jean et Paul, dit de la Leugemeete. — 6. Béguinage Sainte-Elisabeth. — 7. Cour du Prince.

autour de la ville pour permettre la fréquentation du prêche à tous ceux qui, du centre de la ville, voudraient s'y rendre, de façon à ce que beaucoup de monde pût y venir. Il en fut ainsi, lorsque l'église fut construite, et même précédemment, au prédit endroit. Celui-ci était très agréable, droit derrière les maisons du faubourg, ayant trois entrées, dont l'une contiguë à l'auberge portant

l'enseigne de Saint-Jacques. Mais en attendant, ils prêchèrent ce mercredi après-midi à l'endroit accoutumé, soit lez l'enclos des Chartreux où se trouvaient dressées deux ou trois chaires à prêcher, selon l'usage des églises de la campagne, et l'on y baptisa trois enfants mâles qui tous trois reçurent le prénom de Jean. Il y avait une foule innombrable. Les ministres ou baptistes disaient : *Cette eau vaut celle des fonts baptismaux, bénite par les papistes, car elle a reçu la bénédiction de Dieu.* Et autres raisonnements analogues, qu'ils exposaient au peuple.

Les catholiques répandaient des rumeurs scandaleuses sur le compte du ministre Herman, disant que c'était un frère défroqué, un apostat qui reniait ses vœux; marqué par la justice de deux ou trois empreintes sur les épaules, pour certains méfaits, il avait aussi la petite vérole, possédait, disait-on, trois femmes, et ses sermons séditieux l'avaient fait bannir de Zutphen. Le doyen de chrétienté, prêchant que les ministres réformés étaient des démons, avait fait siennes quelques-unes des accusations qui précèdent.

Le concierge de la Cour du Prince, Martin Van Wettere, fut mandé le même jour chez le comte. Celui-ci lui demanda sévèrement comment il avait eu la hardiesse de donner accès dans le palais du Roi, dont la garde lui incombait, à une pareille assemblée. Après d'autres propos, il lui ordonna d'attendre, ajoutant qu'il lui en dirait plus long tout à l'heure. Le comte s'étant retiré dans une autre salle, cet homme, qui se sentait fort compromis, courut au plus vite chez le Grand-Bailli, le suppliant d'intercéder en sa faveur, ce que ce magistrat daigna faire à ce que l'on assure. Et pourtant, le dit concierge fut recherché par toute la ville, et, enfin, appréhendé et enfermé au Châtelet. Tout cela à cause de l'assemblée des Gueux dont il est question dans le précédent chapitre !

Le 12 du même mois, le comte quitta la ville de Gand vers huit heures du matin pour se rendre à Audenarde et en quelques autres villes, de façon à se trouver à Bruges le 20 du mois, pour présider à l'élection de nouveaux magistrats.

L'après-midi du même jour, on travailla à poser la corniche, au dessus de la baie de la porte du long Dam, laquelle porte reçut dès lors le nom de porte des Gueux, parce que la crainte du parti gueux l'avait fait construire. On la surmonta d'un cartel sculpté en épais granit, orné de la pucelle de Gand et du lion; cette sculpture provenait de la porte de l'Hôpital, qui, à peine reconstruite, avait été démolie en 1540.

Le 13 du même mois, on colporta à Gand de petits imprimés renfermant l'édit du roi (1) contre les rassemblements et pétitions non autorisées par la cour,

---

(1) *Ordinantie... waer by verboden ende gheinterdiceert werdt... krijgsvolck... in te scriven, aenemen, bestellen, ofte in besoldijnghe oplichten... op pene van ghehouden ende gheacht te werden voor seditieuse menschen, ende over sulck ghestraft te worden metter galghen.* Gand, Jean vande Steene, 1566. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. I, p. 187.

sous peine de la hart, et ladite défense datant du 3 septembre avait été publiée par le conseil de Flandre. La nuit précédente, j'avais été de garde à l'hôtel de ville, de concert avec le premier échevin Paul van den Velde, le premier greffier des Parchons, Sébastien Dhane, et Corneille van Pottelsberghe, gentilhomme, ainsi qu'avec les aides et sergents. On nous apporta, de toutes les hôtelleries et auberges, les noms des personnes de passage, et nous reçûmes en dépôt les clefs de toutes les portes que les portiers vinrent reprendre à l'aube, car nous fûmes de service jusqu'à cinq heures du matin. Dans la grand'salle, trois corporations montaient la garde : c'étaient les épiciers, les marchands de fromage et les ciriers. On fit l'appel, le soir, avec défilé devant la bretêque de l'hôtel de ville, et le réappel le matin pour constater si l'effectif était demeuré complet. Je fus de garde, par ainsi, jusqu'au 13 mars 1566 (1), de même que beaucoup d'autres, mon tour revenant chaque mois, sur réquisition des échevins. Je fus appelé le premier coup le 18 août, comme il est dit ci-dessus.

La nuit du dimanche 15 septembre, cinq ou six individus de Saint-Pierre furent arrêtés dans leur lit. Le dit dimanche, il y eut foule au prêche près des Chartreux; on y déchira certain parchemin ou pétition portant les signatures d'environ quatre-vingts personnes honorables et même au delà; elles s'étaient réunies pour cela au carrefour près l'Escaut, hors la porte de la Colline, proche la campagne de feu Jean Van Pottelsberghe. C'était du comte d'Egmont ou de son chambellan Backerzeele qu'était venue, disait-on, l'idée de cette pétition. Les Réformés avaient sollicité du dit comte l'autorisation de baptiser, marier et ensevelir en toute liberté d'après leurs rites ; mais on assure qu'ils essuyèrent un refus.



MARIAGE PROTESTANT AU XVIe SIÈCLE,
d'après HANS BURGKMAIR.

Beaucoup de harnois de guerre arrivèrent à Gand le 17 septembre par charroi, et force lances et autres armes, ainsi qu'un grand nombre de barils de poudre, furent mis en l'arsenal de l'hôtel de ville. Les échevins faisaient ces achats pour leur sécurité.

Beaucoup de gens de la ville voyaient d'un mauvais œil un des quatre capitaines, François Van Wychuus. On lui reprochait d'avoir, le jour du

(1) C'est à dire 1567 : Vaernewyck compte ici d'après l'ancien style.

prêche tenu par delà la rivière près du couvent des Chartreux au lieu dit t'Ender Weere, crié, se trouvant sur le rempart d'Akkerghem : *Hue! Hue! jetez-moi à l'eau ces chiens et ces chats.* Il avait réclamé un tambour disant qu'il était prêt à le payer une couronne, pour faire danser les gens là où on prêchait, de manière à troubler le prêche. Pour se railler des réformés, il avait aussi demandé un joueur de cornemuse. Certains lui en gardaient telle rancune qu'ils s'étaient engagés à le poignarder. On rapporte que les gueux introduisirent près des échevins trois requêtes contre lui, le 19 septembre; l'une de celles-ci concernait les menaces faites par lui à ses voisins de mettre le feu à leurs demeures parce qu'ils se rendaient aux prêches réformés.



Il y avait près d'Audenarde un endroit où les prédicateurs ambulants avaient réussi à convaincre leurs auditeurs qu'ils leur assureraient certains avantages, leur disant de ne plus à l'avenir acquitter la dîme, si ce n'est à la trente-troisième gerbe au lieu de la onzième comme c'est l'usage; car, disaient-ils, trois fois onze font trente-trois. Ils ajoutaient que, d'après les préceptes divins les mieux établis, personne ne devait davantage, et qu'il fallait se garder de sacrifier même cette trente-troisième gerbe aux papistes fainéants, moines ou nonnes, riches et puissants plus qu'ils ne le méritaient, gaspillant sans vergogne l'argent prélevé sur le labeur de pauvres paysans nourris de lait battu et de pain. N'étaient-ce pas d'ailleurs des chiens muets, ne prêchant ni ne révélant le verbe divin, et ne valait-il pas mieux payer la dîme aux ministres vigilants et prêchant la vérité, proclamant la parole de Dieu? Ils semblaient prêcher pour leur propre chapelle. S'il était demeuré quelque chose après le prélèvement d'un casuel convenable, ils consentaient à ce que l'on en fît don aux pauvres et nécessiteux. En vain objecterait-on, d'après eux, que l'Ancien Testament accorde le droit de dîme aux prêtres, cette concession n'étant faite que parce qu'ils ne possédaient alors aucun patrimoine ou propriété. Si nos prêtres veulent faire abandon de tous leurs biens et domaines, comme firent les lévites, d'après l'Ancien Testament, les réformés leur laisseraient volontiers la dîme en la mesure tracée en leurs prêches, consacrant le surplus de la dîme à l'exercice de la charité, comme il est prédit. Les campagnards, convaincus par ces discours, se refusèrent à payer plus longtemps la dîme.

Deux seigneurs des Pays-Bas (1), le marquis de Berghes et messire de

(1) A la suite du fameux *Compromis des nobles*, Marguerite de Parme chargea Jean de Glymes, marquis de Berghes, et Florent de Montmorency, baron de Montigny, d'aller soumettre à Philippe II les griefs des confédérés. On sait que ces deux infortunés payèrent de leur vie la mission qu'ils avaient acceptée

Montigny, avaient été députés près le roi d'Espagne. Maintes gens s'étonnaient de ne point en recevoir de nouvelles ou de ne pas les voir revenir. Leur attitude et leur absence étaient commentées de diverses façons.



Philippe II, roi d'Espagne,
d'après une médaille frappée en 1555.

Depuis l'émeute éclatée à Gand au marché aux Grains, et dont il est traité au livre I, chapitre XVIII, les religieux du Riche Hôpital avaient cessé d'appliquer le droit de cueillette en vertu duquel ils prélevaient une cuillerée de blé sur chaque sac exposé au marché. Ce privilège, les enrichissant fort, avait soulevé à diverses reprises les récriminations de ceux qui auraient préféré voir la cueillette profiter aux indigents, non à ces moines qui n'entretenaient pas même les lépreux, mission imposée à leur ordre, et qui s'étaient enrichis par tant de riches fondations. Cette réclamation, souvent réitirée, avait fini par être reconnue fondée; or, les religieux n'avaient pas encore perdu le souvenir des excès des iconoclastes à leur égard, ni du pillage partiel subi par leur couvent. Quelques gueux en effet étaient montés aux chambres des frères, avaient précipité par les fenêtres leurs literies, traversins et oreillers, fouillant les paillasses et mettant au jour certaines bourses d'argent cachées, appartenant aux frères, mais dont ceux-ci oncques n'eurent de nouvelles. Les religieux gardaient en outre le fâcheux souvenir de l'émeute au marché.

CHAPITRE IX.

Comment les anabaptistes entreprirent à leur tour de prêcher aux environs de Gand. Comment eux et les calvinistes se blâmaient réciproquement; de leurs fréquentes querelles, et comment la vérité n'est point vaincue parce que les champions succombent.

De même que l'on dit souvent qu'un malheur ne vient jamais seul, mais qu'il s'y mêle toujours quelque mal nouveau, il ne suffisait pas que les calvinistes nous infectassent de leurs erreurs, les anabaptistes ou réformateurs du baptême commencèrent à montrer à leur tour le bout de l'oreille. Eux, qui n'auraient osé jadis se hasarder à faire du prosélytisme à

Gand, arrivèrent en foule espérant bénéficier d'une liberté qu'ils y jugeaient acquise à toutes les sectes. Un conciliabule de ces gens fut tenu le 19 septembre hors la porte du Persil, lez la Mauvaise taverne; les anabaptistes se rendirent en un bois, à main gauche du prédit lieu, et s'enhardirent à prêcher en plein jour. Il y avait environ trois cents auditeurs, mais il est douteux que tous partageassent les idées de la secte; beaucoup d'assistants étaient venus attirés par l'attrait de la nouveauté. Un plus grand nombre encore de personnes s'était trouvé réuni précédemment au même endroit. Les anabaptistes prétendaient que les prédicateurs calvinistes ou autres étaient des brouillons avides de discorde, etc. Ces anabaptistes venaient souvent assister dans la foule aux sermons des calvinistes, et, à l'issue, attaquaient les prédicateurs, argumentant avec véhémence, n'épargnant aucun des adhérents de la doctrine de Calvin. Mais ceux-ci disaient que les anabaptistes n'avaient guère le dessus, et force était bien à ces derniers d'en convenir, tout en alléguant que leurs chefs n'étaient pas là, mais eussent eu certes le dernier mot s'ils avaient pu prendre part au débat. L'événement, à dire vrai, confirma ces assertions. Un gentilhomme mit aux prises, chez lui, un prédicateur calviniste et un jeune anabaptiste de vingt ans environ. Ce dernier étant beaucoup plus habile dialecticien et plus versé dans les Écritures, son adversaire, ne sachant plus à quel saint se vouer, allégua divers prétextes pour se retirer, disant qu'il était attendu en tel ou tel endroit. Ce qui fit dire à l'anabaptiste : *D'où vient, mon ami, que tu sois mandé ailleurs? tu ne parlais pas de cela tout à l'heure! Ne serait-ce point parce que tu ne sais trop que riposter?* Et par tels propos le couvrit-il de confusion devant l'assistance.

Ce n'est point à dire pour cela que la vérité fût vaincue, si tant est que la doctrine des calvinistes fût authentique, loin de là. La vérité est forte et invincible par sa propre essence, comme le marque le livre d'Esdras. Si les champions de la vérité sont parfois battus, et cela par imposteurs et pervers hérétiques, cela vient de ce que certains hommes prennent parti pour la vérité sans la posséder et sans avoir pénétré ses doctrines, sans avoir, aussi, prévu les ruses et détours subtils auxquels recourent certains hérétiques. Plus d'un catholique, même versé en théologie, même prédicateur, n'a jamais songé à l'éventualité de telles recontres, alors que les hérétiques se présentent bien armés et pourvus de tout ce qui touche à leur sujet. Ils ont quelquefois étudié leurs arguments pendant dix ou vingt ans, et prévu les objections qui leur seront faites, se préparant à soutenir de pied ferme un assaut, et à assaillir si une parade appelle la riposte. Un catholique, par contre, peut se prévaloir de la vérité, mais non d'une doctrine et méthode telle qu'il siérait en l'occurrence. De même, quelqu'un combattrait un incendie avec un glaive au lieu d'eau, ou entrant en champ clos serait accablé par les flèches empoisonnées ou magiques de son adversaire, armes dont il ne saurait détourner les coups. Est-ce miracle s'il est vaincu ou blessé? Croyant se mesurer à armes égales, il trouve son adversaire la lance en arrêt, et son glaive ne le peut atteindre. Il est fatalement

battu et mord la poussière. S'apprêtant à combattre un loup, il lui faut lutter contre un lion, tigre, éléphant ou contre quelque monstre effroyable; ou bien encore, il se heurte aux énigmes du sphinx qu'aucune arme matérielle ne saurait combattre. C'est pour tels motifs que les livres et écrits des hérétiques, dangereux pour le vulgaire, doivent être lus et examinés par les érudits et sages docteurs, qui, bien mis en garde par cette lecture, prendront les armes les plus propres à vaincre les hérétiques et à les couvrir de confusion. Or, soit que l'on écrive, prêche ou discute, on plaide souvent à côté de la question, comme un procureur plaidant en une cause qu'il ne connaît, n'ayant vu ni lu la citation qui l'amène devant les juges; ou bien encore, on met en avant des témoignages et arguments que les hérétiques eux-mêmes emploient et tournent à leur avantage, de façon à enfermer les catholiques dans leurs propres syllogismes. Et quelle honte d'être écrasé avec ses propres armes! Ce n'est pas que tous les passages de l'Écriture sainte ne soient bons à invoquer; mais que l'on prenne bien garde à quel propos on les cite et emploie, et que l'on ne s'écarte jamais de l'esprit et conseil de Dieu, défini par la sainte Eglise à laquelle le Seigneur a dit : *Je ne t'abandonnerai pas, mais demeurerai avec toi jusqu'à la consommation des temps.*



ACTION EN JUSTICE,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere (Anvers, 1570).

Ainsi, disons-nous, importe-t-il de posséder à fond les propositions et arguments des hérétiques, afin de n'encourir leurs railleries en s'écartant du débat ouvert par eux, et afin de parvenir à extirper leurs erreurs. On ne saurait, en effet, trouver remède à une plaie que l'on ne voit pas et dont on ignore le siège. Mais assez là-dessus; venons à d'autres propos.



CHAPITRE X.

Nombre des gueux incarcérés à Gand, sans compter ceux de la seigneurie de Saint-Pierre. Réflexions des catholiques à leur sujet. Allures suspectes de certains gardes : controverse des deux religions sur divers points pour et contre.

Le Châtelet avait, vers cette époque, reçu environ vingt-cinq prisonniers, parmi lesquels on comptait un certain nombre de femmes. Au château des Comtes on comptait également quatre ou cinq détenus, défalcation faite des trois condamnés exécutés, en la forme précédemment rapportée. Il faut y ajouter encore les prisonniers de la seigneurie de Saint-Pierre.

On assurait que ces réformateurs, ribauds et iconoclastes, ou du moins quelques-uns d'entre eux avaient comploté de piller les maisons de personnes riches. Ils avaient surtout en vue le chevalier Josse Triest, seigneur de Lovendeghem, commis aux impôts et capitaine de Saftinghe, Jean d'Hertoghe, receveur de la Flandre Orientale, et François Van Havere, honoré du titre de Monseigneur général parce qu'il a la recette de toute la Flandre. D'après beaucoup de malveillants, l'intervention de ces personnages aurait surtout empêché les calvinistes de pousser plus loin le bris des images et autres violences, de fouiller à fond les coffres-forts, et par ainsi les avait obligés à se tenir pour satisfaits de peu et à ne prendre qu'une bouchée de la repue. Une arme à présent maintenait l'autre au fourreau, car la force publique avait pris le dessus après de si tristes défaillances. On faisait bonne garde jour et nuit en ville ; dans les faubourgs circulaient des rondes de jour ; en outre, on arrêtait et pendait ferme. Les gueux prirent peur de tout cela. Mais les magistrats n'étaient guère rassurés non plus à Gand, ni en maintes villes, villages et bourgades des Pays-Bas, envisagés dans une large étendue : les gueux, en effet, semblaient sortir du sol.

Les riches et honnêtes personnes, en beaucoup de villes, étaient fort effrayées ; d'autant plus que certains agents, chargés du maintien de l'ordre, ne se gênaient pas pour déclarer que, si l'on en venait aux mains, ils n'auraient garde de défendre les papistes, mais planteraient plutôt leurs lances en terre que de tourner leurs armes contre les gueux. Oui, ils se disaient prêts à prêter main-forte aux gueux pour en finir avec les papistes et leur séquelle. Si l'on eût eu preuve suffisante de tels discours, ils eussent mené à la potence ceux qui les tenaient, comme traîtres reniant leurs serments et engagements. Ce

qui pis est, certains partisans des gueux et racaille perverse disaient que, lorsqu'on assommerait les papistes, les bourgeois aussi seraient de la fête, parce qu'ils tenaient aveuglement le parti des papistes, n'ayant d'oreilles que pour ces lollards et frères gonflés de mensonge, fausseté et avarice, et qui ne daignaient pas venir entendre les ministres de la vérité, forcés de prêcher en rase campagne, comme bêtes déraisonnables, à la confusion et grand amoindrissement de la parole de Dieu. Les sobriquets de coqs de bruyère et de prêcheurs de grand chemin, que leur lançaient les papistes, ne devaient pas les faire rougir, mais se tournaient contre les railleurs qui eussent pu leur permettre de prêcher en ville, en temples et chapelles, mais les en empêchaient de force. Dieu ne pouvait laisser semblable mépris de sa parole impuni. Il était juste que les prêtres nourrissent les bourgeois de billevesées, puisque ceux-ci, circonvenus et volontairement trompés, foulaient aux pieds et repoussaient la parole divine qui pourtant s'offrait à eux aux portes de leur ville. Ils ressemblaient à ceux qui, voyant la lumière du soleil, ferment leurs volets et portes, disant comme le rapporte l'Écriture : *Éloigne-toi, nous ne te voulons pas voir ; va-t-en loin de nous; car nous fuyons tes voies, elles sont déplaisantes et mal commodes.* Ces ministres calvinistes, ajoutaient leurs adhérents, n'obéissaient pas à des mobiles d'intérêt, mais révélaient la parole de Dieu à leurs compatriotes par amour de leur patrie, alors qu'ils pouvaient trouver ailleurs aisance et bien-être. Laissant maisons et terres, ils s'exposaient dans le seul espoir de contribuer à la diffusion des lumières du vrai dans le cœur des hommes. Parfois quelqu'un s'aventurait à reprocher aux prédicateurs de n'être, au demeurant, pour majeure partie que des moines, prêtres ou frères défroqués, ayant renié vœux et vocation pour prendre femme et devenir de faux docteurs blâmant le clergé, le méprisant et le critiquant en toute manière. Ils ne pouvaient, en effet, parler sans malveillance de l'état ecclésiastique, de peur qu'on ne leur repartit en plein visage : *Si cet état est saint et louable, vous devez être un mauvais drôle pour n'y être point demeuré.* Mais les gueux ripostaient, afin de se faire passer pour fins et bien avisés : *Nous reconnaissons, et nos ministres reconnaîtront comme nous, que la Réforme a pour apôtres des moines libérés ; mais s'ils ont jeté le froc aux orties, c'est parce que celui-ci abrite une indicible perversité. Ils ont fui l'impure Babylone pour n'être plus contaminés par son insatiable avarice, orgueil insensé et impureté sodomique, pour ne plus participer à cette haine et envie dignes de l'enfer, par lesquelles les moines, se boudant des années entières en leurs couvents, voudraient s'entre-dévorer le cœur.* Beaucoup de religieux, disaient-ils, n'avaient de religieux que le nom et l'habit. Les prédicateurs calvinistes, que l'on traitait de renégats, parlaient savamment de leur état passé et l'on pouvait s'en rapporter à leur témoignage. Ce n'étaient pas en effet des étrangers ni des mameluks, mais des compatriotes qui s'étaient imposé pour mission d'extirper les scandales abrités par les congrégations ecclésiastiques. L'argument dont on voulait écraser les dits prédicateurs tournait en leur honneur et louange. On osait leur reprocher d'avoir eu le courage d'abandonner une société aussi suspecte et un tel drapeau. C'était une honte

intolérable pour le clergé que ses propres adhérents l'abandonnassent; mais, c'était plutôt un honneur qu'un opprobre pour eux, de prêcher en plein champ. En agissant ainsi, ils se soumettaient, comme gens pacifiques et humbles, aux décrets de l'autorité, se gardant de toute rébellion à l'exemple du Christ, de saint Jean-Baptiste et des apôtres, souvent forcés de prêcher sous la voûte azurée du ciel, dans les déserts arides et sauvages, où le Seigneur notamment nourrit par deux fois ses auditeurs de pain et de poisson. Voire, parfois les premiers révélateurs de l'Évangile durent prendre leurs barques pour chaires de vérité, afin d'éviter la cohue de leurs prosélytes.



Portrait d'Ulric Zwingle,
d'après une gravure allemande du XVIe siècle.

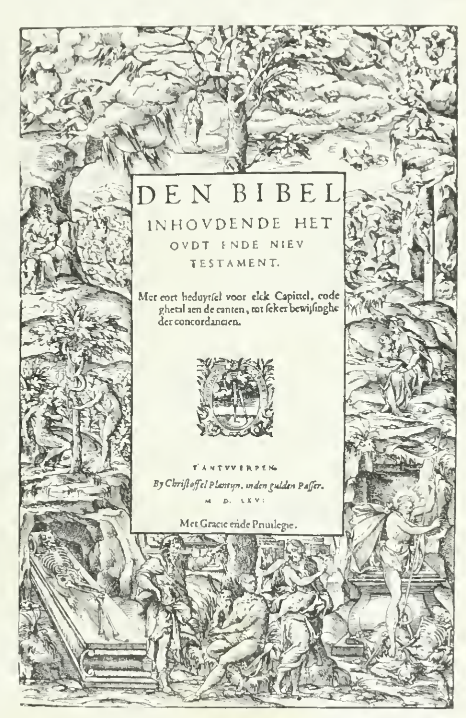
Vous voyez, ami lecteur, qu'à tout pot on peut faire un couvercle. Mais ce qui renverse toutes ces arguties, c'est que leur doctrine ne peut être tenue pour bonne et sincère; c'est pourquoi tout ce qui en découle est détestable. On ne pourrait en effet citer à l'appui l'opinion d'aucun des Saints Pères grecs ou latins : tous l'ont ouvertement combattue. La secte des sacramentistes a, de même, rencontré très peu d'adhérents, sauf au temps de Bérengaire, archidiacre d'Angers; ou plutôt, si l'on veut remonter complètement au début de cette perversion, le premier schisme fut suscité par Bertram et Scot, qui, l'an 800 de Notre Seigneur révoquèrent en doute la présence réelle de Jésus Christ dans le pain des autels. Il en résulta de grandes polémiques. L'an 1020, le prédit Bérengaire prit à tâche de ressusciter l'hérésie de Bertram, et, sa doctrine s'étant accréditée parmi le vulgaire, les conciles la déclarèrent anathème. Bérengaire fit amende honorable à Rome en 1058; mais bientôt, à ce que l'on assure, il retourna à ses condamnables erreurs (Vide de Consecrat.,



THÉODORE DE BÈZE (VEZELAY, 1519-1605),
d'après Le miroir des portraits des premiers reformateurs des églises protestantes (Leide, sans date).

dist. II, *ego Berengari*). La même erreur fut répandue par Jean Wiclef en Angleterre, l'an 1394. Ce cancer s'étendit à la Bohême et chez les Vaudois, l'an 1170.

De notre temps, hélas, cette peste exerça ses ravages, de nouveau stimulée par André Carolostadius, Ulric Zwingle, pasteur à Zurich en Suisse, Jean Ecolampade, Jean Calvin, Théodore de Bèze et d'autres, qui ont pris à tâche de ranimer ces mêmes erreurs au mépris des condamnations autorisées prononcées par les Saints Pères, indubitablement éclairés par l'Esprit Saint. Il suffit, si l'on conserve quelque doute, de lire : Chrysostome, *Homelia ad populum Antioch.;* Théophylacte, sur cet écrit : *calix cui benedicimus nonne communicatio sanguinis Christi est;* Irenée, livre IV, chapitre 34; Ignace, disciple de saint Jean l'Évangéliste, *in epist. ad Romanos*; Denys, disciple de saint Paul, chapitre IV *de eccl. hierarch.;* la lettre du pape Clément à l'apôtre saint Jacques, frère du Christ; Ambroise, livre IV *de Sacramentis,* chapitre IV, V et *Sermo XXVIII super Lucam;* Chrysostome, *Sermo de Eucharistia, theo. Johannis,* VI; Damascène, livre IV, chapitre 14; Cyprien, *de cena Domini;* les actes du concile de Latran, sous Innocent III, au chapitre *firmiter* au sujet de la sainte Trinité et de la foi catholique; ceux du concile de Constance, chapitre : *cum Matthæ de celebra. missarum; de consecratione dist. II, cap. quia corpus et aliis multis cap. ibidem.* Le concile d'Éphèse a conclu dans le même sens. Voyez aussi Chrysostome, *hom. 2, in epistolam 2am ad Tymotheum;* Cyprien, lib. 2, epist. 3; Jérôme, *contra Jovinianum lib. I,* cap. IV, cap. 44; Augustin, dans *liber de salutaribus documentis,* chapitre 24; Grégoire, hom. 14; Cyrille, *super illo Lucæ : hoc est corpus meum*; Irénée, lib. IV, cap. 34, et d'autres auteurs trop longs à citer. Si quelqu'un ne parvient pas à s'aider d'autorités d'un tel poids ou des textes de l'Écriture sainte, qui tranchent si explicitement ces questions, je ne sais vraiment pas ce qui pourrait lui être secourable.



Réduction du frontispice de la Bible catholique imprimée a Anvers, en 1566, par Christophe Plantin, *gravure de Gérard Janssen de Kampen.*

En ce qui regarde les abus contaminant les ordres religieux et leurs mauvaises mœurs, il y a du bon et du mauvais, comme c'est le cas dans toutes les professions. Si beaucoup s'acquittent mal des devoirs de leur état, ainsi en est-il des gens mariés ou veufs. Mais, aveugles sur nos propres défauts, nous avons des yeux de lynx pour ceux d'autrui. Une réforme néanmoins ne serait pas superflue, mais il serait absurde d'attendre celle-ci de l'intervention du vulgaire. Au demeurant, ce n'est pas à nous que l'on demandera compte des erreurs du clergé; nous n'aurons pas à en porter le fardeau. Nous montrerons la sincérité de notre foi chrétienne, non en raillant les serviteurs de Jésus-Christ, mais en priant pour eux et en rendant notre propre vie édifiante.

CHAPITRE XI.

Causes de la haine mortelle vouée par certains gueux à la bourgeoisie. Fausses nouvelles touchant l'arrivée du Roi. Violences d'un prêtre anversois contre les Martinistes. En quelle forme les Martinistes et Calvinistes tenaient leurs prêches à Anvers.

Le monstre populaire exhalait encore d'autres menaces : *Il ne servirait de rien*, disaient les sectaires, *d'assommer les papistes si on ne se défaisait en même temps de la bourgeoisie qui, par intérêt personnel, maintiendra toujours le régime clérical. En effet, les couvents sont les galères où les riches et les bourgeois dépêchent leurs enfants pour s'en débarrasser et enrichir un, deux ou trois de leurs descendants, qu'ils destinent à jouer du damoiseau et de la damoiselle. Souvent, ces enfants, traités en déshérités, sont mis au couvent fort jeunes, avec force menaces et à leur corps défendant, si bien que, parvenus à l'âge de raison, ils couvrent de malédictions père, mère, parents, bref tous ceux qui les ont forcés à abdiquer, pour toujours, la liberté. Que, d'aventure, les couvents viennent à disparaître, ces enfants, que l'on veut cloîtrer à jamais, retomberont à charge de leur famille; ils réclameront leur part légitime à leurs frères, sœurs ou autres parents qui se sont partagés en entier la fortune patrimoniale, ont eu de nombreux enfants à leur tour, et se sont arrangé un train de maison d'après l'importance de leur héritage. Il leur faudrait restituer une partie de leur bien, éventualité à laquelle ils ne sauraient se résigner sans de vives répugnances. Comment trancher de pareilles difficultés, si ce n'est en assignant à chaque religieux une sportule suffisante, sa vie durant, prise sur les biens ecclésiastiques, et en laissant la population des couvents s'éteindre de la sorte. Il est toutefois certain qu'en bien des cas, les religieux se mariant et acquérant des enfants, leur pension alimentaire se trouverait insuffisante.*



PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE, EN COSTUME DE GRAND'MAITRE DE LA TOISON D'OR,
d'après un croquis colorié d'A. van Winendale.

Mais parmi les gueux il s'en trouvait de plus pervers, regrettant que, pendant le sac des églises et couvents, on n'eût pas massacré par la même occurrence les prêtres et les moines.

L'esprit public était excité, en ce même temps, par des nouvelles en sens divers. Le bruit avait longtemps couru que le Roi ne tarderait pas à venir d'Espagne châtier les rebelles. Cette rumeur reprenait crédit à chaque instant, ravivée par certaines informations venues de la cour, et dont beaucoup de dignitaires se faisaient les échos. Des milliers de personnes attendaient avec confiance la venue du Roi, annoncée par des dépêches et avis; mais ces renseignements, il y a tout lieu de le supposer, étaient répandus par l'entourage de la Régente, dans l'espoir de maintenir l'ordre et d'intimider quiconque pouvait se proposer de nouvelles violences. Cet expédient, qui ressemble aux menaces que l'on fait aux enfants pleurards et difficiles, de les livrer au loup-garou, était peut-être répandu par les prêtres; mais, dans ce cas, on peut les excuser d'avoir agi dans l'intérêt de leur sécurité fort menacée en ce moment. Les commentaires, amplifications, voire les paris (1) allaient leur train. Les mensonges ne manquaient guère non plus, car chacun parlait d'après ses préférences; or, comme dit le proverbe : *Chaque oiseau chante d'après la forme de son bec.*



ARMOIRIES DE PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE,
d'après une gravure de Pierre Vander Bosch (1602).

On apprit à Gand, de source certaine, que, le 16 du même mois, un curé de la paroisse Saint-Georges à Anvers, ne pouvant se résigner à voir les luthériens administrer d'après les rites de la confession d'Augsbourg le baptême, le mariage, et prêcher ou se livrer à d'autres cérémonies encore, renversa et foula aux pieds le vase dans lequel ils baptisent les enfants, jetant bas leur longue table et se livrant à d'autres violences. Il en résulta une émotion extrême à Anvers (2);

(1) Le pari qui fut en usage de tout temps, et qui n'a pas disparu de nos jours, sévissait particulièrement au XVIe siècle, et s'étendait à tous les domaines, à la politique comme à la vie privée. Une ordonnance anversoise de 1510, renouvelée en 1521, confirmée en 1571, défend, sous des peines sévères, d'engager des paris concernant l'issue heureuse ou malheureuse de certains événements, tels la prise ou la conquête de pays ou de villes, de proposer des gageures au sujet du résultat de rencontres probables, combats possibles ou négociations problématiques. Voir, sur ce point, une curieuse notice de Mr F. Donnet dans le *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1903, p. 217.

(2) Vaernewyck a mis, en marge de son manuscrit, cette note rectificative : *Falsi hi rumores, nam in Andwerpianis de his nihil. De Rvthovio puto haec intelligenda sed perperam omnia referentur.*

chacun prit les armes, de sorte que le prince d'Orange eut fort à faire pour



Portrait de Guillaume de Nassau, prince d'Orange,
d'après une gravure du temps.

calmer les esprits. Le prédit prêtre s'étant enfui et n'ayant pas été arrêté par le magistrat, on voulut s'en prendre au couvent des Frères mineurs, fortement muré et situé à l'écart (1); mais, comme il était défendu de porter des armes, ces mauvais desseins avortèrent. Le prince d'Orange confia la garde du couvent à une enseigne de troupes, conseillant toutefois aux frères de quitter Anvers, le rétablissement du calme étant au prix de leur départ. La communauté luthérienne ainsi que les Calvinistes demandèrent que l'irascible prêtre fût puni conformément à l'édit comminant la pendaison contre celui qui commettrait quelqu'agression envers ceux du parti adverse. Ils exigeaient que la loi fût appliquée à ce curé, comme elle l'eût été à un délinquant qui ne fût

(1) *Beheimt*, qui peut signifier aussi : dont le secret est assuré; qui est bien gardé.

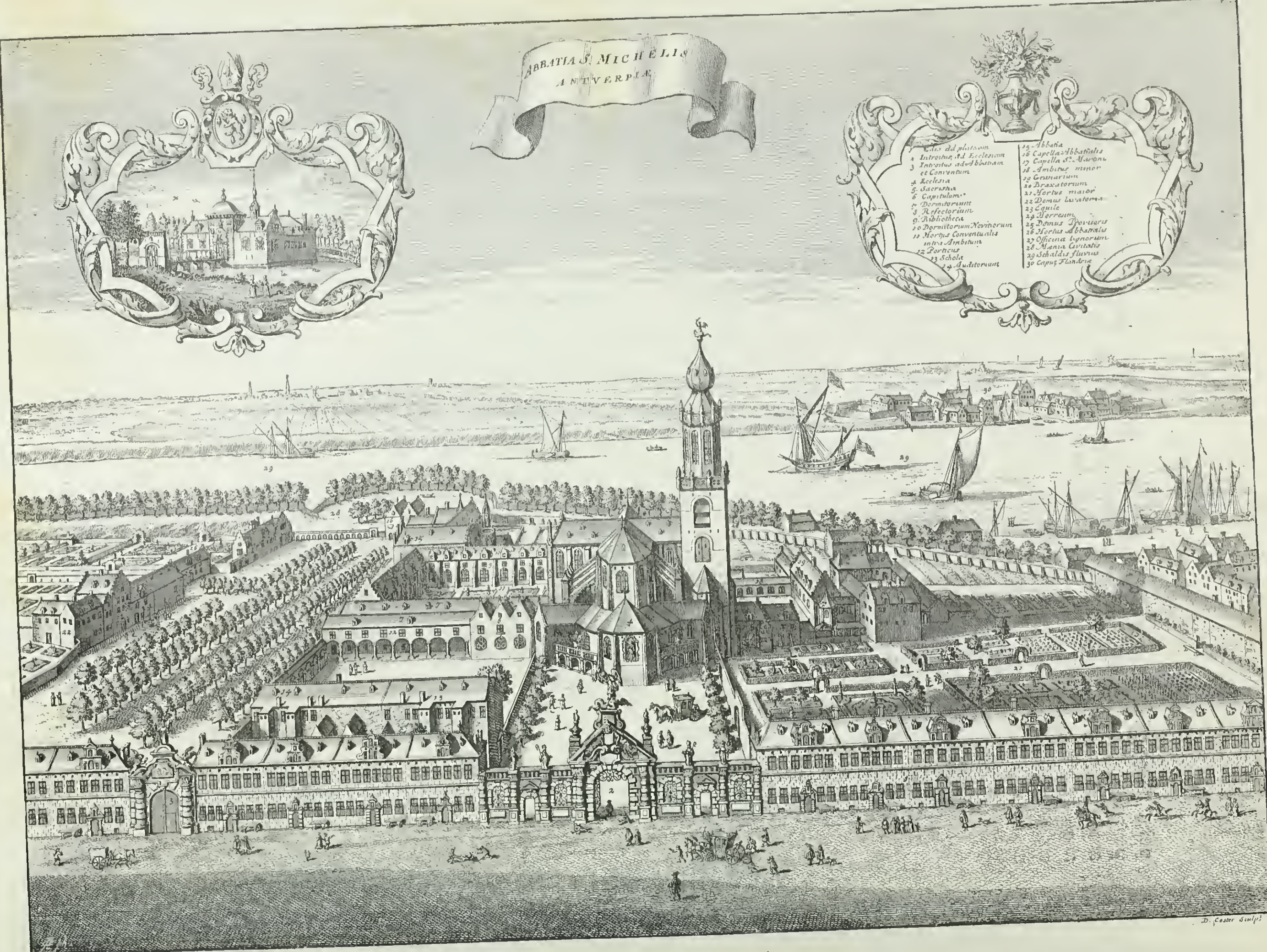
point de clergie. Ce prêtre-ci, à vrai dire, avait été dès longtemps révoqué pour certains abus, et avait cessé d'être prébendier. Or, les luthériens avaient été autorisés à célébrer paisiblement dans cette même église Saint-Georges, son ancienne paroisse, les cérémonies qu'il était venu troubler et arrêter, non comme Jésus expulsa les vendeurs du temple, mais inspiré par un sentiment de déraisonnable jalousie. L'affaire n'eut d'ailleurs point d'autres suites; on ne sait trop si l'autorité facilita la fuite du coupable, ou si celui-ci fut



LES PROVINCES BELGES OPPRIMÉES PAR L'INQUISITION ESPAGNOLE,
Frontispice de l'ouvrage de P. Bor : Oorspronck der nederlantscher oorlogen (Utrecht, 1595).

assez habile pour échapper à toute recherche.

Non seulement ceux de la confession d'Augsbourg disposaient de la prédite église mais un grand logis, contigu au couvent Saint-Michel, leur avait été cédé, pour leurs cérémonies et prêches. En outre, trois prédicateurs



Couvent et église Saint-Michel, a Anvers,
d'après la Chorographia sacra Brabantiæ d'A. Sanderus.

calvinistes prêchaient en ville, mais en plein air. Deux s'exprimaient en flamand, l'autre en français. Une foule innombrable de gens de toute condition, de tout âge, les uns instruits, les autres illettrés, s'empressait en divers endroits à leurs prêches, sans préjudice de l'affluence que provoquaient les ministres prêchant en l'église Saint-Michel et au logis contigu, qui leur avaient été concédés. On assure, d'autre part, qu'ils ont acquis un terrain pour y charpenter un temple, moyennant une rente de 16 florins l'an; mais il y a évidemment exagération quant au prix, quoique les terrains soient fort chers à Anvers.

Les luthériens ouvraient et terminaient leurs prêches et autres cérémonies religieuses par des psaumes qu'ils chantaient si pieusement, congrûment et honnêtement, à ce que l'on assure, qu'ils tiraient des larmes à beaucoup de gens. Que le lecteur veuille observer combien il est difficile qu'un royaume divisé ne succombe pas. En ce temps-là, trois doctrines diverses avaient cours : on comptait les Calvinistes, Martinistes (1) et Anabaptistes. Chacun en tire bonne conclusion. N'est-ce pas une nouvelle tour de Babel, où Dieu jeta la confusion des langues et ruina ainsi le mauvais travail? Ainsi, les artisans de Babel ne purent-ils plus se comprendre entre eux, comme il en adviendra indubitablement des sectaires d'aujourd'hui. Chacun de ceux-ci produit une doctrine nouvelle. L'hérésie est un monstre à cent têtes aux prises avec l'Église qui est une. Mais si tous ces sectaires ont des opinions inconciliables, ils sont — et ce point leur est commun avec toutes les hérésies encore à naître, — d'accord sur la nécessité de détruire l'Église. Si on le leur reproche, ils se fortifient en disant que, par là, se décèle assez la corruption et perversité de l'Église de Rome, puisqu'elle est abandonnée de tous et que tant de gens préfèrent la mort la plus horrible et la plus méprisée à la soumission à pareille monstruosité. Quel blasphème, n'est-ce pas, de blâmer en telle manière la fiancée du Christ! Si sa robe est très fripée, l'Église demeure noble et pure : la fiancée est chaste et immaculée de corps. Dieu fasse que sa robe cesse d'être froissée par des propos incongrus, comme elle l'est actuellement! Il fera par ainsi disparaître une pierre d'achoppement à laquelle plus d'un s'est cruellement meurtri.



(1) Les Luthériens, ainsi nommés de Martin, prénom de Luther.

CHAPITRE XII.

Comment à Gand les enfants pronostiquaient l'avenir; d'une ordonnance à leur sujet et touchant d'autres affaires. Comment le comte d'Egmont rentra à Gand fort tard, et fut précédé d'une centaine de mousquetaires à cheval; comment les femmes des détenus pour cause de bris d'images attendirent longuement le comte pour l'implorer. Quelques opinions concernant les images.

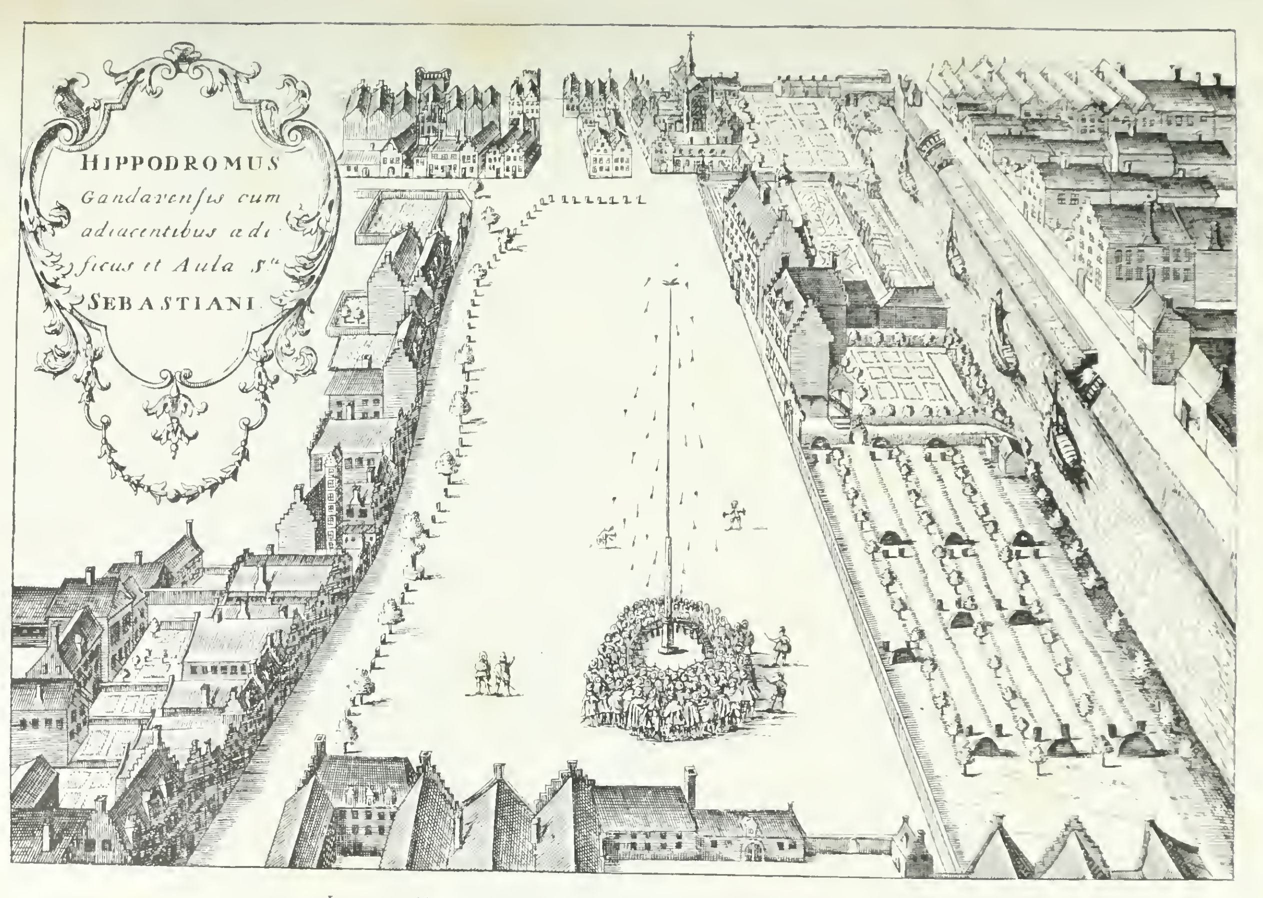
On dit communément que Dieu a coutume d'annoncer les grands événements ou catastrophes par certains signes se manifestant au firmament ou sur la terre. Parfois même, il choisit pour manifester ces présages d'innocentes créatures, notamment des enfants. C'est ainsi que lorsque la peste va éclater, on voit peu auparavant les enfants faire des processions et aller en chantant par les rues, comme lorsqu'on porte des cadavres en terre; de même lorsqu'une guerre est imminente, on les voit simuler des combats entre eux et ainsi de suite. J'ignore à quelle influence obéissaient mes enfants, garçons et filles, très jeunes encore, lorsque, plus d'une demi-année avant les événements que je rapporte, ils prirent l'habitude de simuler la messe, prenant papiers ou images, les collant au mur avec leur salive, s'agenouillant devant, se frappant la poitrine, ouvrant les bras, chantant comme s'ils lisaient l'antiphonaire, en un mot contrefaisant de leur mieux la célébration de la messe et le culte des images, deux choses qui furent peu après attaquées avec telle fureur que les oreilles en eussent tinté à un sourd. Or, depuis, ce jeu fut complètement abandonné comme si les enfants se conformaient aux fluctuations du temps.

Le dimanche 22 septembre, les enfants de la ville se réunirent à la place d'Armes et livrèrent bataille, divisés en deux camps, et non sans péril car la lutte fut acharnée; entre autres engins, ils avaient des simulacres de mousquets faits d'os de bœuf liés sur pièces de bois, qu'ils déchargeaient avec grand tapage comme autres mousquets. Ils avaient depuis quelque temps déjà introduit ce jeu par toute la ville, comme s'ils avaient dû présager que ces temps troublés ne pouvaient manquer d'aboutir à quelque guerre ou combat, ainsi qu'on le verra d'ailleurs.

On pouvait dire aussi que les enfants simulaient de leur mieux la parade de garde, laquelle était accompagnée de salves de mousqueterie; car enfants, comme vrais singes, contrefont tout ce qu'ils voient. Prenons que le fait de ces enfants tînt de l'une et de l'autre cause. Pour empêcher que ces polissons ne se blessassent les uns les autres et ne perdissent les yeux à ces mousquetades, une ordonnance, publiée à son de trompe le 24 septembre, interdit telles



Les jeux d'enfants, d'après P. Breughel.

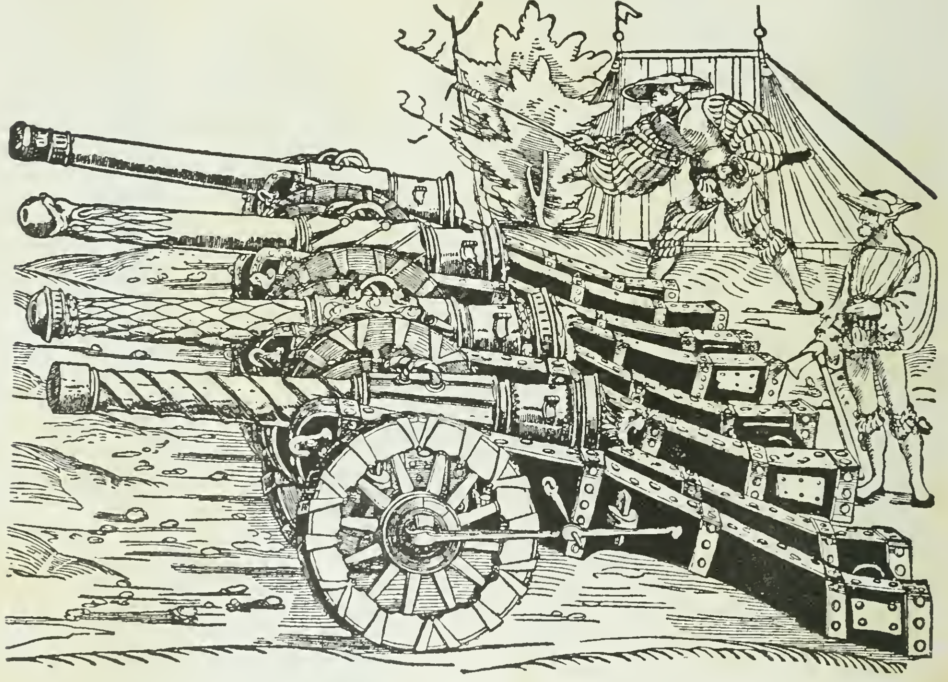


LA PLACE D'ARMES ET LE LOCAL DE LA GILDE DE SAINT-SÉBASTIEN, A GAND,
d'après une gravure de la Flandria illustrata de SANDERUS.

batailles d'enfants, rixes ou décharges d'armes à feu. En même temps, il fut interdit de pénétrer en ville de nuit ou mal à propos, par eau ou par terre autrement que par voies frayées, sous peine de châtiments corporels. Simultanément on interdit de recevoir en logement aucun étranger.

Le 26 septembre, à sept heures du soir environ, le comte d'Egmont entra à Gand, à cheval, par la porte de Bruges. Il venait de Bruges où il avait installé de nouveaux magistrats.

Une troupe nombreuse de femmes, très affligées de voir leur maris depuis si longtemps retenus en prison, se proposaient de se jeter aux pieds du comte pour lui demander merci, mais elles désespérèrent de le voir arriver ce jour, d'autant plus que le Grand-Bailli, parti à cheval à sa rencontre, revint seul. Quelques-unes de ces femmes, voyant retourner le Grand-Bailli, le prirent pour le comte qu'elles connaissaient mal et se jetèrent devant lui, présentant leurs placets; mais d'autres ne s'y trompèrent pas et néanmoins lui adressèrent d'humbles supplications.



Artillerie du xvie siècle, d'après une gravure allemande de l'époque.

Le même jour, au soir, une centaine de cavaliers en tabart entrèrent par la porte de Bruges. Ils entrèrent par petits groupes et non tous à la fois. Montés sur des chevaux de petite taille, ils menaient des engins d'artillerie

de toute espèce, et furent cantonnés à Saint-Bavon, lez et derrière le Château Neuf. Leurs exactions soulevèrent de vives doléances des gens du quartier.

Le lendemain 28 septembre, trente-six ou plus des femmes dont il est question plus haut, revinrent s'asseoir et se poster devant les maisons habitées par maître Jacques Hesselins, conseiller, non loin de la cour d'Egmont, attendant la sortie du gouverneur pour se jeter à ses pieds. Elles se tinrent là, toute la matinée, l'air contrit et navré, poussant douloureux soupirs comme si elles eussent été capturées par les Turcs. Sachant que ces femmes l'attendaient, le comte sortit de son hôtel, l'après-midi vers deux heures, par une issue latérale. Ces pauvres femmes l'apercevant coururent à lui, mais obtinrent pour toute réponse et réconfort : *qu'il avait exprimé sa volonté au Grand-Bailli et qu'elles en auraient bientôt des nouvelles*, réponse que l'on pouvait interpréter comme une consolation ou une menace.

Je dois dire que le temps était si enfiévré et les esprits des gens si frénétiques, que soixante mille personnes à Gand, et infiniment plus au dehors, ne pouvaient s'imaginer qu'il pût en coûter la vie à quelqu'un pour avoir brisé les images. Ce qui plus est, une si longue détention pour tels faits leur semblait contraire à la raison et à l'équité, comme si la punition excédait de loin la gravité du méfait. Quelques-uns, goguenards, demandaient s'il était admissible que l'on châtiât quelqu'un pour ces misérables statues de bois ou de pierre, qui ne sont que poupées et jouets. Ils demandaient lesquels étaient les plus fous ou pervers, des enfants qui s'amusent de poupées ou colifichets, ou de personnes parvenues à l'âge de raison et se croyant sages, que l'on trouve prosternées devant ces hochets, et leur offrant cierges et présents. *C'est là*, disaient-ils, *une mode payenne fort sotte, une sorte d'idolâtrie que Dieu répudie et qui l'offense plus que toute autre désobéissance, comme il a bien paru, lorsque le Seigneur, irrité par le culte idolâtrique que les Israélites rendaient au veau d'or, menaça de les rendre comptables d'un tel forfait, lorsque viendrait le jour des vengeances* (1).

Pourtant Moïse avait fait tuer par la main des fils de Lévi près de vingt-trois mille hommes, en partie du même sang qu'eux, et les docteurs prétendent, s'appuyant sur la Bible, que nul fléau ni calamité n'advint dans la suite au peuple d'Israël qui ne fût un reflet de la colère divine excitée par le culte idolâtrique du veau d'or. Les coups que leur porta le Seigneur furent d'autant plus rigoureux. Souvent il évoque, par les paroles de ses prophètes, le souvenir de ce méfait. Tel, un prince outré de fureur ne peut assez reprocher au peuple comblé de ses bienfaits d'avoir poussé l'ingratitude jusqu'à se tourner vers ceux qui le perdront ou ne pourront servir sa cause. Que si l'on invoquait l'opinion commune qu'il n'est idolâtrie plus grossière que de transformer un veau en divinité, les gueux répondent que les Hébreux avaient

(1) Toutes les digressions qui suivent marquent bien l'esprit et les connaissances du temps où vivait Vaernewyck. Malgré ce qu'elles peuvent offrir de fastidieux au lecteur, nous avons cru de notre devoir de les maintenir, afin, comme nous l'avons déjà dit, de ne rien retrancher au manuscrit original.

pour excuse les merveilles dont ils avaient été, pendant leur séjour d'Égypte, témoins en ce qui concerne le taureau ou veau que les Égyptiens appellent Sérapis ou Apis. C'est ainsi qu'en présence de milliers de personnes un taureau sortit des ondes impétueuses du Nil, portant sur l'épaule gauche un croissant du plus vif éclat. Or, la foule courant à lui, au son des cantiques et des instruments, il fut enlevé dans les airs, avec la foule des assistants, et ce même jour ce taureau disparut, ainsi écrit l'historien Pline.

Les habitants de Memphis célèbrent annuellement la naissance du bœuf Apis et à cette occasion lancent un bassin d'or dans le Nil, croyant l'offrir en telle manière au Dieu caché dans les ondes du fleuve. Or, pendant cette semaine, les prêtres desservants du temple d'Apis faisaient commerce avec les horribles dragons des eaux, nommés crocodiles, qui pullulent au bord du Nil. Par l'artifice du démon, ces crocodiles n'attaquaient pas ceux qui, pendant ces sept jours, venaient se baigner dans la rivière; mais, les cérémonies terminées, ils recouvraient leur férocité native. Quelques-uns affirment que ce taureau sortait tous les ans du Nil, pour prendre part à la fête de Sérapis. D'autres disent qu'il ne se révéla qu'au temps du bon prêtre Héliopole, et non au temps des mauvais prêtres. Ainsi se marquait bien le caractère de sa divinité, ajoutaient-ils, puisque sa présence permettait de connaître la sainteté des hiérophantes. Les hérétiques voulaient établir ainsi que les Israélites avaient plus sujet d'adorer ce bœuf ou ce veau, que nous n'en pouvons avoir d'honorer les statues de bois ou de pierre qui n'ont jamais effectué aucun miracle, et auxquelles Dieu n'a jamais ordonné de rendre aucun culte.

Les Égyptiens citaient les raisons qui déterminent la divinité à revêtir la forme d'un bœuf, disant que le bœuf symbolisait le progrès de l'agriculture et les moissons abondantes, le bœuf servant en Égypte et autres pays à remuer et à labourer les champs. De même nous dirions que l'Esprit Saint s'est montré sous forme de colombe ou de langues de feu. Dieu, disent les hérétiques, peut se montrer en la forme qui lui plaît. L'apparition miraculeuse du bœuf Apis sorti du Nil, pouvait d'autant mieux présager une bonne et large récolte que les flots du Nil sont toute la richesse de l'Egypte. Quand les inondations couvrent au loin de pays, ce qui se présente tous les ans au mois d'août, mais non toujours au même degré, le tiers de l'Égypte, seule partie fertile du pays, devient un vrai paradis, tant il offre de riches moissons, pourvoyant abondamment, non seulement aux besoins de ses habitants, mais fournissant des fruits magnifiques et de toute nature à d'autres empires. Vous voyez par cela, et par mille autres raisons, disent nos adversaires, que les Israélites étaient moins déraisonnables en adorant ce bœuf ou ce veau, que nous en adorant de stupides images qui ne firent et ne pourront jamais rien faire pour nous.

Nous répondrons que nous sommes les premiers à honnir et maudire un tel culte. Nous avons grand'peur que si quelqu'un accorde aux statues un autre pouvoir que celui qu'il est permis d'accorder au bois ou à la pierre, il

en résulte quelque malheur, tant le démon est subtil. Cela étant, il faut prémunir contre tout danger ceux qui honorent les images en leur faisant comprendre que leur culte s'adresse aux saints, non à leur simulacre. L'église n'a jamais autorisé la figuration des saints que dans ces limites. Ce qui prouve assez que nous n'en faisons pas des idoles, c'est que nous les brisons et mettons en pièces lorsqu'elles se font vieilles et sont pourries, en faisant du feu, et convertissant en bancs ou en bornes les images de pierre, en livrant d'autres en jouet aux enfants, preuves surabondantes que nous ne les considérons que comme des signes destinés à évoquer devant notre esprit la pensée de Dieu et des saints.

Sans prétendre qu'en cette matière il n'existe d'abus nulle part, il est certain que nous sommes à tort raillés et calomniés de ce chef. Que l'abus disparaisse, et la chose devient bonne et louable. L'influence d'une représentation honorable de la Passion de Notre Seigneur, de ses saints bien aimés, ou de sa bienheureuse mère, bien peinte ou sculptée, est si salutaire que tel pécheur hanté par quelque pensée criminelle, se prend, à les voir, de honte et se détourne de ses coupables desseins. Encore moins une créature raisonnable voudrait-elle commettre adultère ou quelqu'autre action malhonnête en présence de ces images édifiantes.

D'autres représentations, dont le sujet est emprunté au Jugement dernier, à l'Enfer ou au Purgatoire, engendrent une souveraine appréhension des éventualités de la vie future.

C'est pour cela que l'on figure d'habitude le Jugement dans les salles où se rend la justice, afin d'arrêter les prévaricateurs par la crainte du souverain juge, lequel sonde les cœurs et les reins, et prononcera sur chacun de nous en pesant les paroles, pensées et actions bonnes ou mauvaises.

Ces considérations font voir combien les iconoclastes ont été coupables en s'élevant contre le gré et la volonté de l'autorité spirituelle et temporelle, mutilant, non seulement les images mais beaucoup d'autres objets, pillant et dépouillant comme voleurs sacrilèges, lesquels la justice punit d'habitude plus sévèrement, parce qu'ils dérobent et volent non seulement ce qui appartient aux hommes, mais les choses consacrées à Dieu. Ce qui plus est, les gueux ont déshonoré et méchamment outragé au gré de leur malveillance, comme si c'étaient scélérats et traîtres, ceux-là même qui leur avaient le plus rendu service. On a pu en juger par leur conduite envers le Révérend Abbé de Saint-Pierre, l'Abbé de Tronchiennes, aux Dominicains, Frères-Carmes et au Riche-hôpital de Gand, et envers tant d'autres religieux que nous pourrions citer, s'il était besoin, sans compter ce qui s'est fait en d'autres villes et villages.

CHAPITRE XIII.

Maître Pierre Datenus, prédicateur réformé. Les prédications du Frère Jean Vander Haeghen sont troublées à deux reprises le même jour. Arrestation d'un des perturbateurs.

Le prédit 28 septembre, le comte reçut, avant de sortir de la ville, un prédicateur calviniste, natif de Cassel en West-Flandre, nommé Pierre Datenus; il était prédicateur du comte palatin qui est de la religion de Calvin, ainsi que tout ses sujets. Cet homme de bonne mine, d'une quarantaine d'années, à barbe rouge, était suivi d'un petit valet. Prêchant près des Chartreux il avait attiré un grand concours de monde. On disait qu'il était muni de lettres du comte palatin le recommandant comme un homme loyal, honorable et de bonne vie. Touchant son instruction, on disait qu'il possédait le flamand, le français, l'allemand, le latin, le grec et l'hébreu. Il était, en outre, modeste et avait un doux langage, éloquent et abondant en textes de l'Écriture, ce qui lui attirait la considération générale. Il adhérait complètement à la doctrine de Calvin.

Frère Jean Vander Haeghen prêcha le dimanche 29 septembre, avant midi, en l'église Saint-Jacques. L'église était bondée. Il y eut quelques bousculades à l'issue du sermon, le sacristain n'ayant pas complètement ouvert, ainsi qu'il lui est ordonné les jours de presse, le portail principal. Les gens se pressaient d'autant plus, surtout les femmes désireuses de montrer qu'elles surpassent les hommes en dévotion, que l'on jugeait utile de protéger le prédicateurs contre les gueux et hérétiques, lesquels lui en voulaient fort, en dépit d'une escorte de soldats qui l'accompagnait, répondant de sa sécurité. A certain moment, la cohue devint telle que des enfants, et même quelques femmes, tombèrent pêle-mêle, et que l'on entendit une ou deux mères réclamant leurs enfants en criant : *Attention! Attention!* Il en résulta une telle alarme, parmi les femmes qui, se trouvant près du chœur, ignoraient ce qui se passait dans l'église, qu'elles prirent leur élan comme un vol de pies et coururent au sanctuaire. Les prêtres n'obtenaient pas de réponse lorsqu'ils s'informaient de la cause de leur panique ; mais chacune demandait qu'on lui sauvât la vie, croyant toutes que l'on assommait dans la nef le prédicateur et ses ouailles. Un prêtre, qui avait entamé une messe à l'autel dit du Nom de Jésus, fut pris d'une telle frayeur qu'il se préparait à déserter l'autel; mais



Frédéric III le Pieux, comte palatin du Rhin (1515-1576),
et ses deux femmes, d'après une gravure du XVIe siècle.

lorsque l'on se rendit compte de ce qui s'était réellement passé, on vit que cette alarme n'avait aucun semblant de motif. Il n'en est pas moins vrai que certaines femmes, se trouvant enceintes, eussent pu recevoir de cette algarade un fâcheux contre-coup.

Si l'église fut mise en émoi le matin par cet incident, ce fut bien pis l'après-midi. Le même prédicateur, étant en chaire, dit, entre autres, qu'il voyait bien quelles gens abandonnaient le culte et s'en départaient chaque jour, après être demeurés fidèles à leur foi, cette foi qui est établie depuis plus de quinze cents ans; ajoutant que l'on était fixé désormais sur le compte de ceux que l'on aurait le moins osé soupçonner naguère. Quelques-uns crurent entendre qu'il désirait connaître les noms des transfuges afin de les dénoncer et mener à la potence plus tard, si l'occasion s'en présentait; mais on prête souvent à la légère de mauvaises intentions à ceux que l'on exècre.

Or, parmi les assistants se trouvait un barbier de la Mude. Perdant son sang-froid, il éclata (de même, au livre de Job, Elihu dit que son ventre est comme le vin qui n'a point d'air et brise les vaisseaux neufs), et, s'adressant à son voisin, il lui dit que le frère en avait menti, que le clergé le premier avait fait défection en tournant le dos à la doctrine des apôtres. L'autre repartit : *Pourquoi me dites-vous cela? adressez-vous donc au prédicateur.* Ils se disputèrent quelques instants, et, comme le sermon tirait à sa fin, l'interrupteur s'en fut prendre à partie le moine lui-même, de façon qu'il en résulta grande rumeur et violent émoi parmi l'assistance.

Les prêtres s'enfuirent de l'église, pâles comme linceuls ; les femmes de même. Garçons et filles se sauvaient par poussées de l'église, y rentrant bientôt, pour se jeter dehors aussitôt après. Cette manœuvre exécutée à huit ou dix reprises faisait penser, soit dit sans irrévérence pour le temple ou qui que ce soit, à une potée de verjus, qui, posée près du foyer, bout et déborde puis retombe sur elle-même.

Maître Marc Steercke, aumônier de l'église Saint-Jean, bel homme et chanoine de Saint-Bavon, empoigna le quidam par la poitrine et le maintint en l'église jusqu'à ce qu'il fut saisi et mené en prison par quelques soldats. Ce maître gueux reçut en route un soufflet de quelqu'un, à ce que l'on assure ; il aurait avoué avoir été excité par des gens du marché du Vendredi à interpeller le prédicateur.

Les femmes surtout étaient outrées et peinées jusqu'aux larmes de ne pouvoir plus entendre en paix la parole divine. Elles étaient inconsolables surtout de n'avoir pas savouré jusqu'à la péroraison le précieux sermon de Frère Jean. L'une en oublia sa chaise, l'autre ses pantoufles. Une paire de longues savates, ainsi abandonnées, demeura longtemps exposée sur l'autel Saint-Jacques dans le transept. Personne ne les réclamait, mais on les gardait toujours.

Des bourgeois conseillèrent au prédicateur de fuir s'il ne voulait se faire assommer. Écoutant ces conseils, il se réfugia dans la sacristie, puis se glissa

hors l'église, escorté de trois ou quatre jeunes gens armés de rapières; et, par la porte latérale faisant face au marché au Bétail, il fut reconduit rue Saint-Georges.

Tant de récits faux étaient alors mis en circulation que je me rendis sur place aux informations, quoique ma demeure soit située à quelques pas seulement de l'église. Un prêtre que je rencontrai sur le seuil de ma maison me dit qu'un réformé avait infligé un démenti au Frère Vander Haeghen, et avait crié aux fidèles qu'ils seraient tous assommés bientôt. Je pus m'assurer que la seconde moitié de cette histoire était toute d'imagination ; mais je pus constater aussi que, de leur côté, les Calvinistes ne demeuraient pas en reste d'inventions fabuleuses. Cette année-là les mensonges ne furent pas chers.

CHAPITRE XIV.

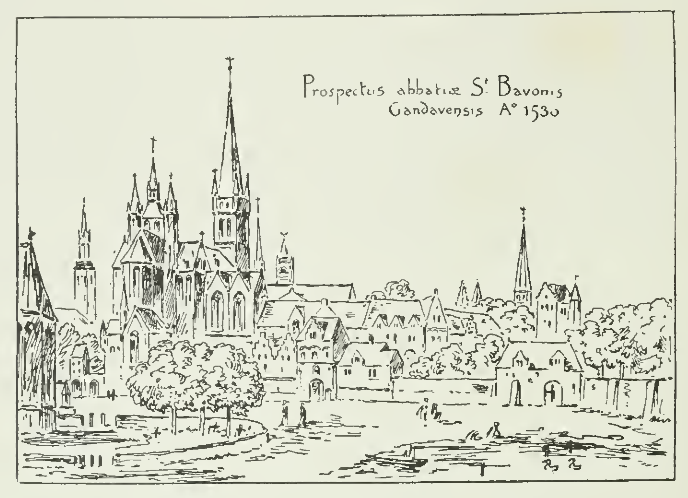
En quelle manière les cavaliers étrangers maltraitaient les habitants du quartier Saint-Bavon où ils se trouvaient logés; des vexations que les soldats du Château faisaient subir aux campagnards. Comment un prédicateur calviniste s'enhardit à prêcher au cimetière Saint-Jacques; des injustices commises à Gand par les soldats de la ville. Nouveaux excès des iconoclastes en Hollande. Les prêtres cessent de se raser.

Le mardi 1er octobre, jour de Saint-Bavon, le frère Jean Vander Haeghen prêcha derechef en l'église Saint-Jacques, le matin et l'après-dîner; mais il y eut beaucoup moins de monde que le dimanche précédent : les femmes surtout n'osaient venir, car on redoutait le renouvellement de la scène récemment survenue, et, d'ailleurs, ce n'était pas jour de grande fête.

A cette date fut achevée complètement la nouvelle porte construite longue rue Saint-Georges, lez le Château Neuf, et on la ferma à l'aide de lourds vantaux.

De grandes plaintes s'élevèrent, vers le commencement d'octobre, au sujet de la conduite des soldats de la garnison, et surtout des cavaliers que l'on appelait la Bande rouge parce qu'ils portaient des hoquetons ou surcots écarlates, avec des nœuds diaprés d'autres nuances, notamment de bleu. Ces cavaliers étaient arrivés à Gand le soir du jour où le comte d'Egmont revint de Bruges, fort avant dans la soirée comme je l'ai rapporté plus haut, au chapitre XII. C'étaient tous mousquetaires montés, car leurs chevaux étaient trop petits

pour porter la lance (1). Ces hommes étaient cantonnés en deçà et sur le côté du Château Neuf, au lieu dit : Saint-Bavon, fort peuplé par gens tenant vaches



VUE GÉNÉRALE DE L'ABBAYE DE SAINT-BAVON A GAND EN 1530,
d'après un dessin colorié conservé à la Bibliothèque de Gand.

en étable, et pratiquant divers genres de culture. Ces pauvres gens avaient fort à souffrir de leurs voisins. Les soldats tiraient la viande de leurs cheminées ou de leurs saloirs, s'emparaient de la provision de fourrage destinée aux vaches et autre bétail pour la saison d'hiver. C'était une quasi ruine. Quelques pauvres femmes durent vider leurs étables et vendre leurs vaches pour faire place aux chevaux, ce qui ne se fit pas sans maintes larmes que le Seigneur aura comptées!

Ils faisaient aussi des expéditions de rapine en dehors du territoire de Gand, s'emparant de chemises, toiles et autres objets de tout genre. Tout faisait butin. C'étaient tous gens de langue wallonne. Peu de temps avant, la garnison de la citadelle de Gand avait fait diverses incursions dans le pays d'Alost et ailleurs, s'en prenant surtout aux domaines des couvents et grandes fermes. Ils arrivaient dix, douze, seize ou dix-huit à la fois, faisant bonne chère de tout, n'épargnant rien de ce qu'ils trouvaient au logis, passaient la nuit céans; puis, le matin, faisaient encore collation et emportaient bonne

---

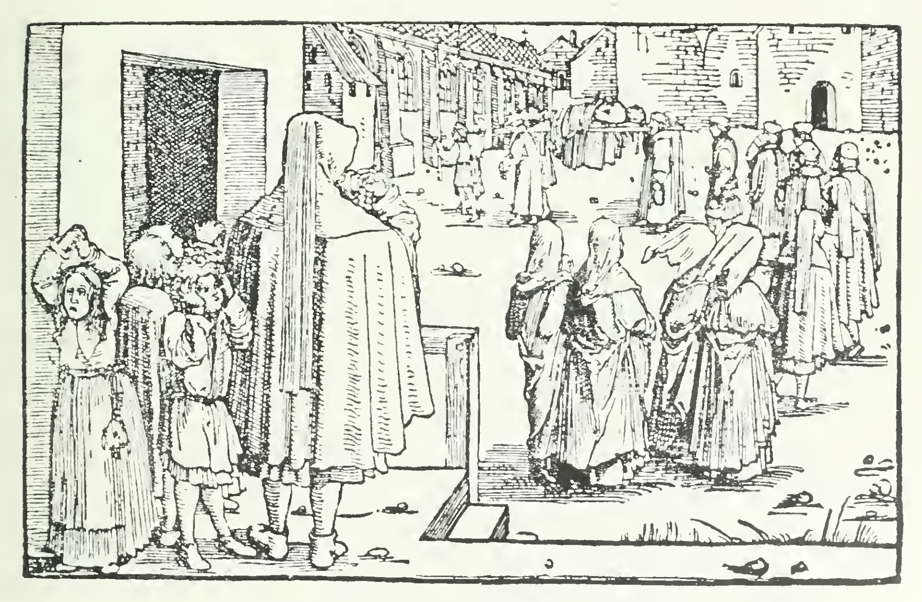
(1) A l'époque de Vaernewyck, les inconvénients de l'armure de pied en cap avaient frappé les stratégistes; la cavalerie légère, les mousquetaires montés, correspondant aux dragons d'aujourd'hui, avaient été introduits dans toutes les armées européennes : ils portaient la demi-armure, avec le casque à la légère et la casaque de buffle qui demeura en vigueur jusque sous Louis XV. Les troupes de grosse cavalerie, armées de la lance et montées sur de lourds chevaux, conservaient seules l'armure complète. Vaernewyck fait allusion à cette révolution qui s'effectuait sous ses yeux dans l'équipement des armées.

provende. Ce jeu ne plaisait que médiocrement aux fermiers, lesquels disaient que, pour cultiver les terres d'un couvent riche et puissant, ceux qui tenaient ces terres à bail n'étaient pas nécessairement riches et devaient, en dépit des pertes qui leur survenaient par telles malencontres, payer leurs fermages sans rémission. Ergo, c'étaient eux censiers que les soldats grugeaient, non les moines.

Quand les hommes de cette bande rouge courent le plat pays, ils arrivent dans les demeures et exploitations à deux, trois ou quatre; si on leur montre les dents, ils donnent un coup de sifflet et aussitôt surviennent dix-huit, vingt ou vingt-quatre hommes de renfort qui paralysent toute résistance. Ils allèguent que, mal payés, ils doivent vivre et promettent à ceux qui les hébergent de les bien payer; mais ils s'en tiennent là. Pensez que s'ils soldent quelqu'un c'est en monnaie de cavalier (1).

L'homme qui avait troublé le sermon à l'église Saint-Jacques, fit amende honorable le samedi 5 octobre, s'agenouillant en grande repentance devant messires les magistrats.

Le nommé Sacen, dont la femme était originaire de Hasselt ter Vrijen (2), étant décédé en une maison de Pierre Van Pollaere, au bout de la rue



L'Enterrement, d'après une gravure de Hans Burgkmair.

(1) A coups de plat de sabre.
(2) Voir plus haut la note de la page 39,

Baudeloo au Vieux rempart, son corps fut, l'après-midi du jour prédit, porté par les Frères cellites au cimetière Saint-Jacques. Il fut enseveli en un petit préau oblong séparé du cimetière par un sentier, lez les maisons qui séparent la cour d'Herzeele du pont du Laitage, à l'endroit où le cimetière Saint-Jacques est ombragé d'un tilleul. Il n'y eut à cet enterrement ni prêtre ni bedeau. La cérémonie fut menée par un de ces prêcheurs en plein air, que l'on appelle curés de l'église verte. Celui qui officiait avait, disait-on, porté le froc des Carmes. Il se prit à entretenir les assistants, une heure durant, de la fragilité des choses d'ici-bas, s'interrompant de temps à autre pour emprunter quelque texte à certain petit bouquin. Il eut bientôt foule d'auditeurs. Le cours du marché du Vendredi touchant à sa fin, la foule accourut. Des prêtres prétendirent que ce ministre s'était engagé à tenir ce prêche, et que l'enjeu de sa gageure était un demi bœuf. Je ne sais s'il le gagna; mais le certain, c'est que des hallebardiers vinrent prier le prêcheur, de la part des magistrats, de les accompagner chez le Grand-Bailli. Il s'empressa de terminer son homélie, et les auditeurs s'en furent sans être inquiétés. J'ignore ce que sa comparution devant le Grand-Bailli réservait à leur pasteur.

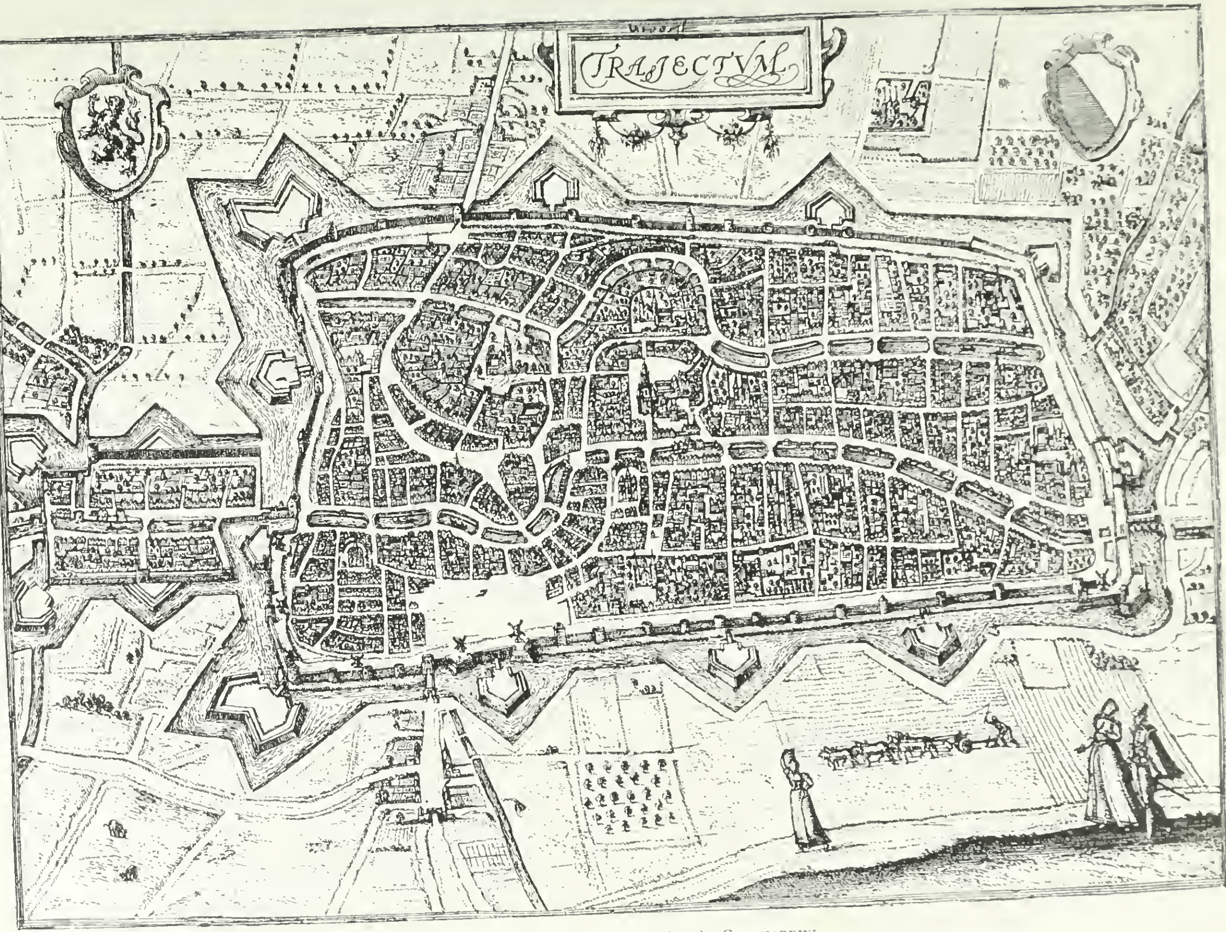
Celui dont les funérailles furent célébrées en cette forme appartenait à la secte réformée et suivait assidûment les prêches. Il avait, la veille de sa mort, reçu la visite du ministre.

Les soldats étrangers n'étaient pas seuls à molester les habitants. Les gardes enrôlés par les magistrats s'avisèrent de s'en mêler à leur tour. Lorsqu'ils se trouvaient de garde aux portes de la ville, le jour, ils chauffaient leurs corps de garde, le froid étant venu, aux dépens des voies de bois emmenées en ville par les charretiers, enlevant tantôt une bûche ou deux, tantôt une falourde. D'après certains dires, ils demandaient le bois avant de le prendre; mais le dommage, en tout cas, était réel pour le ménager ou pour le fournisseur. On ajoutait que ces soldats tiraient de la bière aux tonnes qui étaient envoyées de Gand aux hôtelleries ou aux tavernes pour les noces des villageois des environs. C'était là un dommage appréciable pour les brasseurs et un ennui pour leurs valets, que l'on pouvait suspecter d'infidélité ou de commerce; sans compter qu'un fût de bière en vidange ou mal bondé est bien près d'être perdu.

En dépit des efforts mis en œuvre pour en arrêter les ravages, la contagion calviniste semblait un mal presque sans remède. Des nouvelles venues de Hollande renseignaient une levée de boucliers récente des iconoclastes. Ils avaient sévi à Utrecht, ancienne ville capitale siége d'un évêché, résidence de nombreux ecclésiastiques et aussi de force jolies filles de mœurs légères (1). Cette ville compte en ses murs cinq chapitres et une abbaye, sans compter une abbaye située hors les portes.

---

(1) Nous laissons au chroniqueur la responsabilité de cette constatation d'un parallélisme si peu attendu. Vaernewyck dit expressivement de la ville épiscopale d'Utrecht ce que d'autres écrivains de son temps ont dit de l'Avignon des papes.



Vue de la ville d'Utrecht, d'après Guicciardini.

Les prêtres de Gand laissaient presque tous pousser leur barbe et ne faisaient plus raser leur tonsure. Cette mesure avait été prise par certains Frères mineurs et Carmes, et même par des prélats et abbés, notamment l'abbé de Saint-Pierre. Bien plus, certains Carmes se promenaient en costume laïque. Quelques Jacobins et Augustins, ainsi que des Frères mineurs quittèrent leur couvent et restèrent dans le monde. La plupart alléguaient, pour en agir ainsi, la probabilité d'un retour offensif des Calvinistes; quelques-uns trouvaient l'habit laïque plus agréable. Or, peu de temps avant qu'il fût question des prêches en plein air, le doyen de chrétienté, d'après les instructions de l'évêque de Tournai, défendit que quiconque célébrait le service divin, prêtre ou chantre, portât la barbe. Ce fut le point de départ d'assez grosses difficultés, car déjà les maîtres de chapelle se plaignaient de trouver malaisément un nombre suffisant de chantres. Peu de gens éprouvaient le désir d'embrasser cette carrière, et les chantres s'en allaient les uns après les autres. Si bien que les maîtres de chapelle demeuraient seuls à s'égosiller jusqu'à se rompre la voix ; et, parfois, il leur fallait entonner un motet en deux ou trois tons différents. Si l'on voulait contraindre les chantres à se couper la barbe, l'effectif déjà trop restreint des jubés diminuerait encore, et l'on ne chanterait bientôt plus à l'église.

On en eut la preuve par le parti auquel s'arrêta Guillaume De Moor, qui depuis longtemps chantait à Saint-Jacques, d'une bonne voix et ferme au lutrin. Celui-ci abandonna son emploi et quitta la chapelle plutôt que de se résigner à laisser couper une petite barbiche noire qui, loin d'être inculte ou malséante à voir, lui allait à merveille. Il était d'ailleurs dans une position aisée, ayant épousé une femme ayant quelqu'avoir, et tenait une boutique de mercerie. Il ne prétendit plus revenir chanter à l'église depuis.

Cette interdiction du doyen préta ample matière à quolibets. On demanda pourquoi l'évêque de Tournai et son conseil accordaient droit de priorité à telles affaires, lorsque tant de graves et indispensables décisions étaient sollicitées de leur sagesse. L'onction d'Aaron tomba, dit l'Écriture, de son front sur sa barbe. Or, il était grand-prêtre. Les Nazaréens ne pouvaient toucher d'un fer, ni leurs cheveux, ni leur barbe, et c'était là, d'après l'Ancien Testament, une marque essentielle de sainteté. Sous le régime du Nouveau Testament, les Papes, chefs de l'église, ont de temps immémorial pris l'habitude, à laquelle ils se conforment encore, de porter la barbe longue. Les Frères mineurs d'Italie, et en d'autres pays chrétiens plus rapprochés que nous de Rome, portent barbe. Ainsi se comportent beaucoup de prêtres, ermites, moines et autres personnes ecclésiastiques. En Grèce, les prêtres de rite chrétien portent la barbe entière, comme étant un ornement particulièrement accordé par le Créateur au sexe masculin. Mais ceux qui objectaient ces exemples aux adversaires de la barbe recevaient pour réponse que ce qui est de mode ailleurs ne l'est pas chez nous. Ils n'avaient point de plus forte riposte.



Costumes ecclésiastiques du XVIe siècle, d'après les dessins originaux de Luc d'Heere.

Quel admirable raisonnement, repartaient certaines gens; *voyez quels théologiens, quels inquisiteurs et scrutateurs nous dirigent! Ils n'entendent plus laisser barbe au menton des chantres qui ne sont point prêtres, car ce n'étaient pas jadis des prêtres qui le faisaient.*

Marco Polo nous rapporte (livre II, chap. 41) qu'au pays d'Archadam hommes et femmes se couvrent les gencives de plaques d'argent : ils les disposent de façon que les dents semblent implantées dans ces plaques. D'après le même voyageur, les habitants de Maabar des deux sexes se noircissent la peau par artifice, et sont très fiers d'être d'un noir parfait. Ils frottent leurs enfants d'huile de Sésame, trois fois la semaine, ce qui les fait devenir d'un noir d'ébène. Or, chez eux, on est d'autant plus beau qu'on est plus noir (livre III, chap. 28). Les idolâtres de ces pays peignent aussi en noir leurs dieux, et ils affirment que les dieux et tous les saints sont noirs; mais ils peignent les figures du démon en blanc, et ils disent que tous les diables sont blancs.

Aloïs Cada-Mosto écrit (livre II, chap. 49) que, près du grand môle de Sagres, habite une peuplade sauvage dont les femmes portent un anneau dans le nez; mais les princesses et dames de sang noble ont les lèvres percées, afin de pouvoir les traverser d'anneaux qu'elles peuvent enlever quand elles le veulent, ce qui est un signe d'une haute naissance. Avouez qu'ici on les prendrait pour pourceaux. Voilà cependant comment tous les goûts peuvent se justifier, et pourquoi l'on dit à bon droit que nul n'est blâmable en suivant les usages de son pays.

Le temps était alors fort lourd. On voyait bien qu'il allait se passer quelque chose, comme on présage la pluie lorsque le ciel est couvert. C'était en vérité choisir étrangement le moment d'introduire des innovations comme celle dont je viens de parler, et de s'attaquer à la barbe des chantres d'une façon aussi sotte, alors que le recrutement de ceux-ci, tout comme celui des ecclésiastiques devenait plus difficile chaque jour, et que comme ceux-ci ils semblaient fondre. Il mourait en effet dix prêtres pour un clerc faisant profession. Certains en concluaient que l'Église courait à sa perte, sans craindre de lui nuire par ces sottes prédictions, de même que Caïphe prophétisa la vérité sans en avoir la notion. Mais les personnes dont le cœur est foncièrement bon, ne l'entendront pas ainsi : elle mettent les choses au mieux et préfèrent suivre les autorités spirituelles aussi bien que temporelles, sachant que, souvent, les déterminations de celles-ci dépassent l'intelligence du vulgaire, qui approuverait de grand cœur ses chefs s'il connaissait les mobiles qui les dirigent. L'Église ou le magistrat, eussent-ils commis quelqu'erreur, il est juste de considérer que les choses humaines ne participent point de l'infaillibilité divine. Il convient de considérer la pureté d'intentions de ceux qui travaillent à instaurer le règne de Dieu ou à consolider l'ordre temporel, sans y chercher leur profit personnel.

CHAPITRE XV.

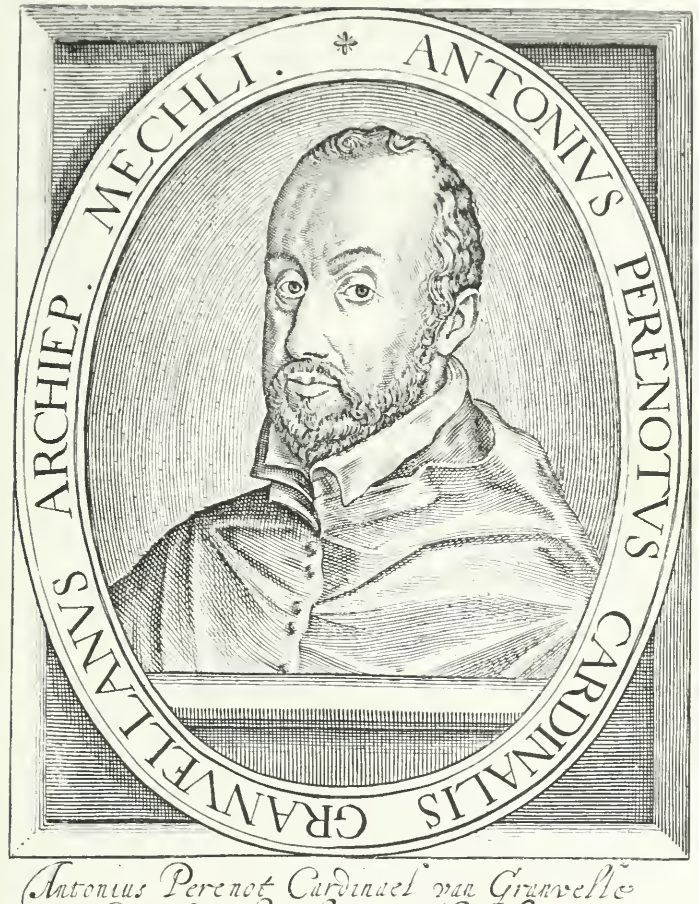
Chansons et ballades répandues par les gueux en dérision du clergé et de la religion. La populace en tire texte pour mépriser et bafouer la Foi.

Les Réformés qui tenaient leurs prêches près de Gand, non loin des Chartreux, comme ils en avaient pris l'habitude, répandirent certaines complaintes et ballades où l'état ecclésiastique et le Saint-Siège étaient fortement raillés et tournés en ridicule. Parmi ces pasquilles, se trouvait une lamentation ou doléance de maître Titelman (1), doyen de Renaix, lequel, en seize couplets chacun de treize vers flamands, exposait sa douleur d'être, après en avoir usé pendant vingt-quatre ans, privé maintenant d'un pouvoir tyrannique et sans bornes, qui lui avait permis de faire mourir plus de mille personnes, d'en avoir ruiné bien le double et d'en avoir forcé plus de cent mille à s'exiler et à errer désormais de pays en pays. L'auteur souhaitait à maître Titelman de rejoindre à Milan le cardinal Granvelle, prenant congé de messes, pèlerinages, services funèbres, matines, complies, sonneurs, carillonneurs, musiciens, enfants de chœur, baiseurs de mules et pantoufles, comme ils disent, *Salve regina et requiescant in pace.* Titelman exposait ensuite, dans cette chanson, comment, par ses œuvres, la Flandre était bien près d'être dépouillée de tous biens et trafic. Il disait adieu au Saint Père, aux cardinaux, évêques, friands abbés et grands prélats, vivant dans la luxure sous prétexte de vertu. Le poète disait comment Titelman entrait délibérément en la chambre du Roi sans se faire annoncer, au grand déplaisir du prince d'Orange, du comte

(1) Investi des fonctions de grand inquisiteur pour les Flandres, les districts de Douai et de Tournai, P. Titelman avait montré dans l'exercice de ces fonctions un zèle qui l'avait tout particulièrement désigné à la haine des Réformés. Mais les bourgmestre, échevins et conseillers de Bruxelles, tous catholiques, remontrèrent humblement à la duchesse Régente que maître Pierre Titelman exerçait chaque jour, sans aucune forme de droit, les violences les plus injustifiables envers les plus honnêtes gens. Les magistrats de Bruxelles, par conséquent, demandent que le dit inquisiteur soit forcé de procéder à une instruction préparatoire conjointement avec les échevins, de permettre aux témoins de faire leurs dépositions sans les intimider par ses menaces, et de conduire les poursuites ultérieures conformément aux formes de la loi, qu'il violait ouvertement en déclarant « *qu'il en userait comme il entendrait.* »

Les mêmes faits furent simultanément représentés au Roi par les quatre États de Flandre qui firent ressortir combien les agissements de Titelman étaient contraires aux chartes anciennes dont Philippe II avait juré le maintien. La princesse Régente eût volontiers opiné dans le sens des magistrats bruxellois et des États, mais Morillon dit d'elle : *Que je meure si elle n'a pas de Titelman une peur effroyable!* Soutenu par le Roi, Titelman vit donc s'accroître son influence, et se vengea de l'opposition qui lui avait été faite par un redoublement de rigueur.

d'Egmont et d'autres grands et puissants seigneurs. Il admonestait ensuite les



Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle (1517-1586),
d'après une gravure du XVIe siècle.

nonnes, béguines, abbesses, religieuses, les Carmélites, ces bonnes pièces, les orgueilleux Jacobins, ces moines luxurieux, les Augustins, Frères mineurs, Ermites, Cellites, les curés, chapelains, sacristains, etc., les avertissant qu'il était heure de geindre et de pleurer. Car la pieuse ville de Babylone, pleine de prostitution ce qui veut dire confusion, était presque ravagée, son argent

étant transformé en écume. Le fondateur de cette fausse doctrine est le troisième pape, le cardinal de Malines. Il crie adieu au sophiste romain et au second pape de Lorraine, au promoteur maître Nicolas Mil, son fils, à Pierre son clerc, aux chanoines, à ses substituts tyranniques, à frère Ruffelaert (1), habitant Gand, à frère Charles Wycke, à frère Corneille à Bruges (2) qui battait de verges les petites femmes, à frère Pierre de Backere (3), à Georget van Hol qui mit sa femme à mal, à maître Jean, le bourreau de Gand, à maître Malen de Bruges, à maître Georges d'Ypres, aux serviteurs du Roi, qui, pour mériter un infâme salaire, réduisèrent au désespoir les élus de Dieu, qu'il avait brûlés jusqu'aux os, enfermés en sacs et noyés. Les gueux sont cause de tout le mal dont se plaint maître Titelman, et, si Dieu ne lui fait rémission, l'enfer sera son purgatoire. On ne connaît ni l'auteur ni l'imprimeur de ce pamphlet.

Parmi leurs refrains satiriques, il en était un parlant à mots couverts et s'exprimant à double entente comme suit :

Qu'il est malaisé d'être fixé sur l'état de beaucoup de gens.
Déjà l'on commence à le murmurer tout bas.
L'hôte des Trois Couronnes (4) se trouve dans une bien mauvaise passe.
Ceux qu'il héberge refusent de lui servir de receleurs,
Et lui donnent tout à cru le nom de ruffian,
Et appellent sa maison, un bourdeau. Cela lui fera tort,
Considérablement, dans sa vente au denier trois.
Ils prétendent qu'il a mis trop de levure dans son pain (5),
Gâté le vin, auquel il a mêlé de la bière aigre.
Maintenant qu'ils ont dévoilé ses pratiques en tout lieu,
Les gens sont dégoûtés de sa cuisine et de son cellier.
Il peut sans tarder rengainer son enseigne,
Car le pauvre diable est furieusement mouillé au revers.
Il a fini de chanter son Credo et son Magnificat.
Il ne recevra plus d'encoches sur son bois à compter (6).
C'est bien vrai, et l'on peut le dire sans contrainte :
Mauvais renom fait déserter l'auberge.

* * *

---

(1) François Ruffelaert, Dominicain, né à Gand en 1518, y décédé le 28 octobre 1596.
(2) Corneille Adriaensen de Dordrecht, Frère mineur récollet, décédé à Bruges le 14 juillet 1581.
(3) Pierre de Backere, Dominicain, né à Gand en 1517, et y décédé le 18 février 1601.
(4) Ils appellent ainsi le pape, à cause de la tiare (Note de Vaernewyck).
(5) Ceci est en moquerie de ses pardons et indulgences, etc. (Id.).
(6) Allusion au bâton qui servait de registre aux illettrés, et que les boulangers conservaient encore au commencement du XIXe siècle dans les Flandres pour y marquer à coups de canif le compte de leurs clients.

Il ne lui reste plus goutte de sa bière anglaise (1).
Les vins d'Allemagne sont trop chers pour lui :
Voire les bières de Hambourg, Lippe et Brême.
Il reçoit encore par tolérance de la piquette d'Espagne,
Mais les vins de France sentent l'ail pour lui.
La bière de Tournai goûte la fumée;
Il laissera aigrir sans le débiter le *cuol* de Menin.
Tout est lie pour le pauvre fol !
Il ne lui reste que de la lavasse de ses barriques;
Ses ducats de jadis ne sont plus que mites (2).
Il faut toutefois qu'il fasse à mauvaise fortune bon cœur.
Car ceux qui naguère étaient ses dociles écoliers
L'entament par les bords comme grignottent souris.
Ils veulent rincer les douves avec ses petits vins rouges,
Et à leur fantaisie défoncer le bondon du tonneau.
Quand il arrive que les gens souffrent de leurs péchés,
Mauvais renom fait déserter l'auberge.

* * *

Ses oublies et ses fruits de carême (3)
Sont délibérément jetés par la fenêtre par ses hôtes;
Ils refusent de commander à boire et de trinquer chez lui.
Ils voient clair dans ses fourberies et bagatelles :
Plus ne sert de temporiser, crier ou se dérober.
Quand il offrirait ses pardons gratis,
Nul n'en veut plus, ni vendus ni donnés.
Adieu paniers, le poisson est pourri.
En bien meilleure estime est la fontaine pure
Qui découle abondamment de la vie éternelle,
Où tous peuvent étancher leur soif en commun.
Il marquait jadis trois croix pour une (4);
Mais il faut qu'il se résigne à vendre son eau à petit prix.
Il préfère le pain sec désormais,
Car son assaisonnement surit, et ne se peut garder.
Personne ne veut plus l'en croire sur parole :
Mauvais renom fait déserter l'auberge.

---

(1) Les Anglais et les Allemands, les Ostrelins aussi ont fait défection; reste l'Espagne, et la France branle dans le manche (Note de Vaernewyck).
(2) La plus petite monnaie d'argent qui fût en Flandre.
(3) Ils entendent par là que les jours de carême ou le jeûne n'obligent pas ; ce qui est faux (Note de Vaernewyck).
(4) Comme un cabaretier qui profite de la presse des clients.

Au Prince.
Si les gens disent vrai, c'en est fait de lui.
Qu'il dépose donc la clef sur le tombeau,
Car la truie veut se sauver avec le robinet.
Il pourra se nouer au bout du nez
Le bénéfice qu'il tirera de sa pâte grossière, levain et drêche;
Comme bien pensez, s'il ne peut vendre cette denrée,
Il vivra au dépens de ses propres entrailles.
Ceux qui jadis se jalousaient le plaisir de lui faire crédit
Crient aujourd'hui sang et feu à ses trousses.
Il ne reste plus de pain qu'un rogaton,
Et chacun réclame de lui sa mise.
Pour lui qui affichait si haut l'orgueil de Sa Sainteté,
Qui à peine condescendait à fouler la terre (1),
N'est-ce pas un sort bien rigoureux
De voir en tessons toute sa poterie?
Tout est à rien, quoiqu'il puisse de blanc faire noir :
Mauvais renom fait déserter l'auberge.

Un autre refrain courait, faisant le pape pire que Judas; un troisième offrait une courte profession de foi, en vers, avec force textes bibliques en marge; il y avait beaucoup d'autres écrits indignes de mention. Ces railleries et scandaleux propos excitaient fort les mauvais esprits de la populace, poussant à médire du clergé, à craindre médiocrement la justice, à occasionner maint blasphème, à nourrir la rébellion, dissension et discorde, détestables sentiments qui ne se livraient déjà que trop pleinement carrière.

Dans la matinée du prédit 6 octobre, un coup d'arquebuse fut tiré sur le lion de pierre qui orne la maison dite *Connincx Eedtveldens huus*, derrière chez moi. Il s'en détacha un morceau grand comme une tête d'enfant, lequel manqua tomber sur le chef de maître Philippe De Somere, arpenteur et charpentier en cette ville. Les enfants, qui avaient dès longtemps coutume de jouer à cet endroit, échappèrent à un grave danger.



(1) Parce qu'il se fait porter (Note de Vaernewyck).

CHAPITRE XVI.

Double émeute au cimetière Saint Jacques; avec quelle fureur le peuple courait aux prêches en plein vent: comment le nombre des réformés s'accrut et leur inspira de l'audace. Nouvelle émeute au prédit cimetière: en quels termes les gueux interpellèrent les échevins de la Keure, et d'un massacre de gueux à Furnes en West-Flandre.

Un gros rassemblement se forma derechef le 7 octobre, entre chien et loup, au cimetière Saint-Jacques. On croyait que les gueux, cette fois, y enterreraient la femme d'un de leurs corréligionnaires habitant la rue Saint-Georges. Des jeunes gens entonnèrent des psaumes. Trois capitaines de la garde de Gand, soutenus par quelques-uns de leurs hommes, voulurent les faire taire. Ce débat attira une foule croissante. Des soldats coururent la mèche allumée au groupe de Réformés qui chantaient les psaumes, comptant les disperser, mais ils crièrent d'une seule voix : *Frères, tenons ferme! tenons ferme!* Un soldat ayant couché un réformé en joue, un autre gueux manqua, dit-on, lui fendre la tête, d'un coup porté par derrière. Les capitaines allaient et venaient, essayant de disperser la foule ; mais leurs efforts furent vains. Quelques-uns se retirèrent en leurs logis, mais pour revenir munis d'armes et de mousquets dissimulés sous leurs capes et manteaux, disant : *Si ce pouilleux avait déchargé son arquebuse, on en eût vu de belles!* De guerre lasse, les capitaines s'en allèrent et la foule s'écoula lentement. Or, on disait plaisamment que la femme que l'on comptait enterrer était encore assise chez elle et filait. D'autres disaient qu'elle était de noces. Il n'en est pas moins vrai que Hermann, un de leurs ministres, était allé lui rendre visite.



Le lendemain soir, 8 octobre, un grand rassemblement se forma de nouveau au prédit cimetière, donnant fort à faire aux capitaines et à leurs soldats. Le peuple était en grand émoi. On dit qu'une troupe de femmes avaient bourré leurs cabas de pavés, afin de se trouver en mesure de soutenir leurs hommes, prêtes, si la corde se tendait, à lapider ceux qui voudraient molester les gueux. Les capitaines et leurs hommes dégagèrent le marché au Lin, agissant avec tant de rigueur que les habitants de cette place ne pouvaient envoyer leurs domestiques faire des courses et que, rentrant chez eux, ils ne pouvaient obtenir l'accès de leur demeure qu'en faisant un détour.

Les gardes de nuit répartirent leurs escouades au marché aux Grains et en beaucoup de rues et carrefours de la ville. Les allants et venants étaient forcés de décliner leurs noms et la destination à laquelle ils se rendaient, s'ils ne voulaient pas que lances, hallebardes et mousquets fussent braqués sur leur poitrine.

C'était la cinquième émotion qui, en quinze jours, avait pour théâtre l'église Saint-Jacques ou les abords de celle-ci. Le parti gueux se renforçait chaque jour, à la faveur des prêches. On vérifia que les gens, groupés pour entendre un prêche, debout ou assis, couvraient une superficie mesurant deux cent et soixante-dix pas de tour. Les catholiques, en revanche, perdaient proportionnellement des adhérents, car lorsqu'un gueux se déclarait, cela n'allait point sans contaminer deux personnes de son entourage.

Les Réformés montraient une telle ardeur qu'il semblait que nul péril ne les menaçât. Si l'on demandait à quelques-uns d'entre eux si ces troubles n'étaient pas près de cesser, ils répondaient : *Nos drapeaux ne forment pas encore un faisceau assez compact ; l'heure n'est pas venue. Il faut d'abord frapper ferme d'estoc et de taille.* Je ne sais à quels drapeaux ils faisaient allusion, si c'est aux enseignes non encore délivrées aux quatre régiments formés à Gand ou bien à des étendards que les gueux comptaient déployer.



Porte-enseigne du XVIe siècle, d'après Henri Aldegrever.

Une sixième émeute éclata au cimetière Saint-Jacques le 9 octobre.

Les prédicateurs Réformés, habitant courte rue Saint-Georges, après avoir logé rue Magelein, à *l'Hermitage*, rue Haut-Port, et au *Cygne* en face le

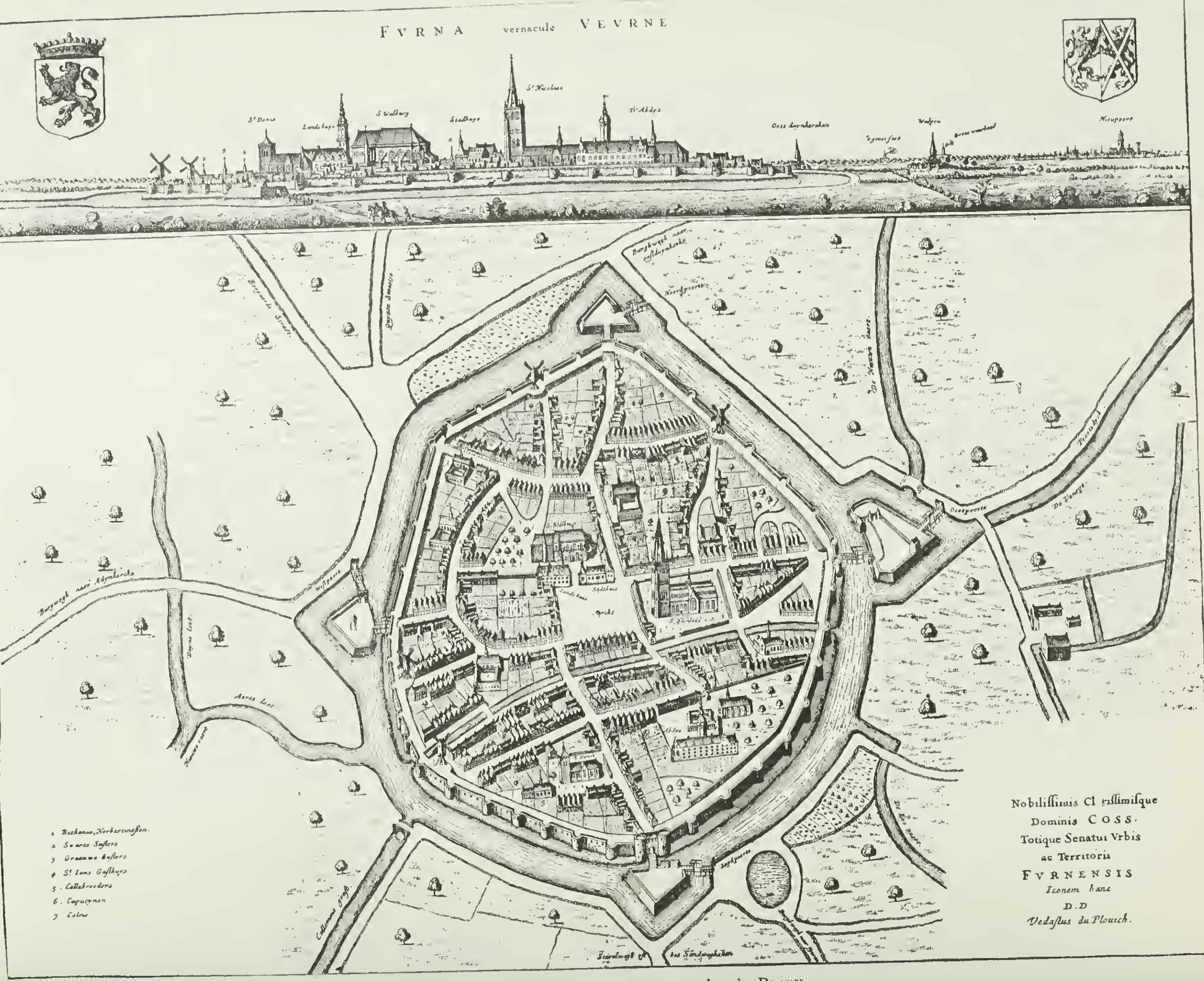
marché au Foin, étaient le soir reconduits chez eux par une escorte nombreuse de partisans de la Réforme. Il leur fallait traverser le cimetière Saint-Jacques, où se forma de nouveau un attroupement en raison d'un incident assez futile. Un soldat passant d'aventure, portant une arquebuse et la mèche allumée à la main, des enfants lui crièrent : *Tire! Tire!* Il mit le feu, mais l'arme rata, et aussitôt il fut accablé par les enfants et jeunes gars d'une telle nuée de cailloux qu'il dut prendre ses jambes à son cou et se sauver dans la direction du marché du Vendredi.

Vers ce temps-là, les gueux répandirent le bruit que des lettres du comte d'Egmont leur promettaient concession d'un endroit sis en la ville de Gand, où il leur serait permis de célébrer leurs offices et tenir leurs prédications. Ils espéraient même obtenir une ou deux églises. Or ils s'étaient rendus chez les échevins de la Keure, et avaient hardiment porté la parole, savoir : maître Pierre De Rycke, Vander Haeghen, seigneur de Gotthem, accompagnés de leurs consorts et des prédicateurs. Entre autres propos, ils dirent que l'on pouvait bien leur céder une église en ville, attendu que leurs titres valaient ceux de tous les autres habitants de Gand, et que leurs parents et eux-mêmes avaient contribué de leurs biens à construire et parfaire les églises de la ville. Ils ajoutaient que cette concession leur était bien due, attendu que leurs sermons à un moment donné avaient rallié plus de vingt-trois mille auditeurs.

On apprit à Gand, simultanément, que certains gueux de l'Est étaient allés, devant Furnes, réclamer des prisonniers de leur bord. Or, les habitants ayant refusé de les satisfaire, ils avaient donné l'assaut. Ceux de la ville, braquant leur artillerie, tuèrent deux ou trois des assaillants, hommes et femmes, et en blessèrent quelques-uns, si bien que les gueux lâchèrent pied,

Mais le 12 octobre, on reçut de nouveau l'avis que les gueux, au nombre de près de dix-huit mille hommes, assiégeaient Furnes. On leur avait persuadé qu'ils y obtiendraient la même liberté d'allures qu'à Gand, capitale de la Flandre; mais ils ne voulaient patiemment attendre, car les gens de la West-Flandre ont la tête près du bonnet, si bien qu'il n'y a guère de fêtes ni même de parties dansantes dans quelque maison particulière sans qu'il y ait rixe. Même lorsque le bailli s'avise d'interposer son autorité comme médiateur, on ne se gêne pas pour couper sa verge de justice près du poing. Je ne sais si ce qui s'est passé à Furnes est attribuable à un parti de malveillants occupant l'intérieur de la ville et qui voulaient en faire à leur tête, ou si les choses se passèrent autrement, mais il paraît que le magistrat aurait été attaqué et assommé.

La cour a dépêché de suite là-bas des soldats artésiens. Ceux-ci, grâce à leur connivence avec la garnison, pénétrèrent dans la place au nombre de trente-six, tandis que les autres attendaient dehors les événements. Attaqués à l'improviste, les gueux ne purent tirer que deux ou trois coups de mousquet et furent massacrés sans merci jusqu'au dernier. Ils n'opposaient aucune résistance, mais couraient et fuyaient, cherchant refuge à l'intérieur des maisons où ils étaient traqués et assommés à coups de mousquets et de pistolet, si bien que



PLAN ET VUE PANORAMIQUE DE FURNES, D'APRÈS BLAEU.

leur cervelle jaillissait, quoiqu'ils demandassent à genoux grâce et quartier.
Un pont-levis étant hissé, ils ne purent se jeter hors la ville comme ils le tentaient désespérément : Furnes devint leur tombeau. Dieu fasse miséricorde à leur âme à tous.



Soldats en marche, d'après Jost Amman.

Plusieurs soldats qui, après avoir pris part à ce massacre, furent envoyés en garnison à Gand, ne tarissaient pas en détails sur cette lamentable hécatombe.

CHAPITRE XVII.

D'une ordonnance publiée à Gand. Baptême de sept enfants à l'occasion d'un prêche: reproches que se lançaient catholiques et gueux touchant la doctrine de Calvin et pour autres motifs.

Le 12 octobre prédit, une ordonnance rendue à Gand à son de trompe interdit tout rassemblement dans les cimetières, lieux consacrés ou autre part, sous peine de châtiment corporel. Cette résolution fut prise parce que les échevins étaient complètement édifiés sur les six émeutes qui venaient, coup sur coup, de se produire à l'église et au cimetière Saint-Jacques.

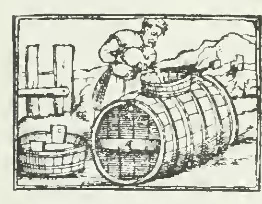
On avertissait, en même temps, ceux de la secte réformée, qu'ils se gardassent bien de baptiser, marier ou enterrer en ville ou de prêcher, sous les peines énoncées dans l'édit du mois d'août dernier; mais licence était octroyée de célébrer le culte réformé hors des murs.

A l'occasion d'un prêche très couru qui fut fait près des Chartreux, le 13

octobre, sept enfants reçurent le baptême. Cinq furent ondoyés le matin et deux l'après-midi. Du nombre se trouvèrent deux jumeaux qui, à ce que l'on assurait, étaient déjà grands et forts.

Parfois on faisait observer aux partisans des prêches calvinistes que leurs ministres n'accomplissaient pas de miracles. Or, alléguait-on, les miracles eussent été le sceau de leur doctrine. Mais ils n'y réussissaient pas, à cause de leur mépris d'antiques traditions et de leurs écarts de la leçon des Pères de l'Église grecs et latins. Gueux et ministres ripostaient que leur doctrine n'était pas nouvelle, mais était un retour aux plus anciennes doctrines apostoliques, suivies par les saints apôtres et leurs premiers continuateurs. C'est ce que voulait dire l'homme qui interrompit le prédicateur, à Saint-Jacques, comme il est dit plus haut, au chapitre XIII. De petits libelles imprimés, répandus par leur soins, revendiquaient, pour les textes et propositions allégués par les calvinistes, l'autorité des Pères grecs et latins, le tout avec force annotations et renvois, citant livres et chapitres. J'ignore toutefois si ces citations étaient scrupuleusement exactes. Les théologiens catholiques voulaient parfois les suivre sur ce terrain, et les convaincre de falsifier les textes, mais les Réformés rétorquaient cette accusation. De la sorte, le débat n'avait point de trêve, comme la lutte éternelle de l'éléphant et du dragon.

Les calvinistes affirmaient donc que les miracles ne leur eussent point été utiles parce qu'en dépit des dénégations des catholiques, leur doctrine remontait à la source du christianisme. Ne réalisaient-ils pas, d'ailleurs, par leurs prédications des miracles, les plus incroyables que les hommes puissent produire dans le domaine spirituel, et qui démontraient leur pouvoir, bien mieux que des miracles matériels? Par la force de la parole divine, qui selon le mot de l'apôtre est le marteau par lequel sont brisées les pierres — il entend les cœurs endurcis —, des ivrognes invétérés, que rien n'eût pu guérir de leur abjection, renonçaient spontanément à la dive bouteille, des débauchés abandonnaient leurs habitudes impudiques et adultères, comme convertis par une influence magique. Des gens déraisonnables et donnant scandale à leurs familles, habitués à battre et maltraiter leurs compagnes au point que celles-ci se jetaient à leurs genoux, ont reconnu leurs torts et se sont agenouillés à leur tour, priant leurs femmes, par la divine Passion de Jésus, d'oublier leurs injustices et leurs brutalités, pour que leur genre de vie passé ne s'élevât pas contre eux, irrémédiablement, lors du Jugement infaillible. Les prédications guérissaient, de la sorte, les gens de penchants et de fautes de toute nature. Des milliers de témoins l'eussent établi, mais on pouvait s'en référer déjà pour partie au produit de l'impôt sur les bières et vins. Les fermiers des droits d'accises s'apercevaient, à leur détriment, que le public ne courait plus aux tavernes avec autant d'assiduité. Certains accisiens perdaient une livre de gros par tête; or, en admettant



Marchand de vin,
d'après l'Arithmétique de V. Mennher.

que la rigueur des temps empêche commerce et trafic d'une façon générale, il est manifeste qu'un tel écart tient à d'autres causes. Beaucoup de gens étaient accoutumés à fréquenter tavernes, mauvais lieux et académies de jeu, dussent-ils affamer pour cela femmes et enfants; voire fallut-il porter au lombard leur vaisselle d'étain et leurs habits. Notez que ce qui est dit des conversions opérées parmi les hommes est également vrai de personnes de l'autre sexe plus déraisonnables. On vit des jeunes femmes de mœurs dissolues abandonner, du jour au lendemain, leur luxure, vaine recherche et fol orgueil. La sincérité, la pureté, la sainteté de leur doctrine se pouvait-elle mieux établir que par ces éloquentes conversions? N'est-ce pas ainsi qu'un électuaire ou remède précieux agit, tandis qu'un élixir impropre et falsifié ne saurait amener guérison? Or, comme le dit saint Paul, la parole de Dieu est vivante et agissante, et pénètre plus avant qu'un glaive à deux tranchants. Par elle, en effet, sont séparés et les âmes et les esprits, ainsi que toutes les particules de la moëlle; par elle sont pénétrés les pensées et les sentiments du cœur. De l'avis de tous les docteurs, il est plus aisé de faire entendre un sourd, de faire voir un aveugle, de faire marcher droit un boiteux, rendre net un lépreux, voire de ressusciter un mort, que de faire renoncer un ivrogne à la crapule, de dégager un impudique des rets de la luxure, de guérir un avare de sa manie de thésauriser, et ainsi de suite.

La partie adverse répondait que les prédicateurs catholiques en faisaient autant, par la grâce de Dieu. Si les conversions opérées par les prêtres de l'ancienne doctrine étaient moins retentissantes et moins nombreuses, en apparence, cela tenait à l'appât de nouveauté présenté par le calvinisme. Ce dernier était affaire de curiosité, et ce que l'on citait comme des conversions étaient des sottises et folies, au fond. N'a-t-on pas vu les sots Donatistes en Afrique se donner volontairement la mort tant ils étaient ardents et inébranlables en la confession de la vérité de leur doctrine, dont la fausseté a néanmoins été tenue depuis pour démontrée par tout l'univers? N'est-ce pas en la même manière que la vie des anabaptistes est sainte, tandis que leurs doctrines sont scandaleuses? On a trouvé naguère maints hérétiques dont les vertus étaient exemplaires, qui en outre distribuaient leurs biens en aumônes, pour l'amour de Dieu, et vivaient en grande abstinence et pénitence. Les Saducéens ne vivaient pas autrement : or ils ne croyaient ni à la résurrection, ni aux anges, ni à l'âme. Les payens eux-mêmes, en dépit de leurs superstitions, pratiquèrent souvent de sublimes vertus; mais celles-ci, d'après le témoignage de saint Paul, ne servent de rien sans la Foi et la Charité. Je pourrais multiplier de telles preuves, mais j'allongerais outre mesure mon récit.

Le même dimanche 13 octobre, le doyen de chrétienté, prêchant en l'église Saint-Jacques, accusa les gueux d'éprouver grand chagrin de ne point avoir, pendant qu'ils étaient à l'œuvre pour briser les images, massacré les images vivantes, notamment celles décorées de l'habit religieux, ou tout au moins de ne pas avoir chassé les prêtres. Ils allégua que leurs menaces le visaient tout

le premier, affirmant qu'il tenait la chose pour démontrée. Il ajouta que la généralité des prêcheurs calvinistes étaient religieux relaps, déserteurs de divers ordres tels que Carmes, Frères mineurs et autres semblables, voulant établir qu'ils n'étaient pas respectables, mais apostats et renégats.

Mais les calvinistes répliquaient : *Les ordres religieux sont de création humaine, et les ministres mis en cause ont, touchés par l'Esprit saint, abandonné leurs superstitions et institutions faillibles pour trouver la pure et complète vérité révélée par Jésus-Christ. S'ils n'avaient reconnu la fausseté et perversité des ordres monastiques, ils n'eussent eu garde de rompre leurs vœux, de prendre leurs anciens compagnons en horreur et de les renier publiquement, de même que saint Paul abjura le judaïsme, dont les abus et superstitions furent également reconnus par d'autres apôtres.*

A quoi ripostaient, à leur tour, les catholiques, disant : *une femme perverse ou prostituée couvre son inconduite en blâmant son mari. Nul ne fait l'éloge de ce qu'il abandonne de son plein gré, car ne serait-ce pas prononcer sa propre condamnation et proclamer sa honte?*

Le même dimanche après-midi, se signala un jeune prédicateur réformé, fils de Guillaume Rutsemeel, procureur près les échevins de la Keure. Il est en ce moment prisonnier au château des Comtes, ainsi que les iconoclastes accusés de participation à l'émeute et conspiration contre les images, ou arrêtés pour motifs analogues. Ce jeune homme, dis-je, se mit à prêcher au Landit, à ce que l'on rapportait; mais les hoquetons rouges, que l'on appelait la bande rouge, coururent au prédit endroit et chargèrent la foule, de sorte que les paysans se tirèrent chacun devers soi, et laissèrent place nette.

Le lundi 14 du même mois, on reçut à Gand la nouvelle que ceux de Bois-le-Duc avaient expulsé tous les religieux de leur ville, hommes et femmes.

CHAPITRE XVIII.

De huit récriminations que suggérait au peuple la taxe pour frais de garde: de huit raisons démontrant la nécessité de cet impôt, et de quelques autres arguments qui condamnaient les réclamations populaires.

Les échevins de la Keure de Gand, s'aperçurent que la ville n'était point, en raison de son arriéré considérable, en mesure de supporter les lourds dépens où l'entraînait l'entretien des soudards engagés pour la sécurité de tous, principalement pour préserver les gens riches d'attaque et de pillage de la part de la racaille, et, plus encore, pour protéger les prêtres, chanoines et autres personnes ecclésiastiques.



Vue de Bois-le-Duc au xvie siècle, d'après Guicciardini.

Les magistrats mandèrent donc à l'hôtel de ville, leurs administrés, bourgeois, marchands et artisans, dont la situation était sortable, afin de leur demander ce qui leur était indispensable pour payer la solde mensuelle de la garde à laquelle deux termes étaient dûs. Les échevins, de concert avec certains de leurs collègues des Parchons, avaient taxé les habitants selon leur bon plaisir et appréciation, s'étant concertés toutefois avec messires du Conseil, lesquels avaient pris un exécutoire en vue de permettre la saisie et vente des biens de ceux qui ne payeraient pas la taxe. Cette décision souleva des récriminations de beaucoup de gens pour plusieurs raisons :

Premièrement, l'objection surgissait qu'une décision pareille appartenait à la Collace; c'était à elle de décider quelles ressources il convenait d'affecter à la solde de cette prédite garde. La Collace, en effet, est compétente à siéger, même lorsqu'il s'agit d'un vœu du souverain, lequel crée évidemment de plus pressantes nécessités.

Secondement, les échevins n'avaient pas été invités par octroi de la cour à formuler leur proposition.

Troisièmement, taxer un petit bourgeois dix escalins par mois, c'était prendre un peu brutalement les gens par l'escarcelle.

Quatrièmement, l'arbitraire s'en mêlait, puisque certaines personnes ecclésiastiques ou laïques, les mieux à même de payer, étaient six fois moins taxées, en comparaison de leur état de fortune, que d'autres personnes visées par les échevins.

Cinquièmement, en raison de l'état de disette qui désolait commerce et travail, il était impossible d'obtenir fermages et rentes; ce qui était bien vrai, car les propriétaires osaient à peine réclamer leur dû.

Sixièmement, ce n'étaient pas les gens de la classe aisée qui s'étaient attiré et méritaient la taxe; ils n'avaient commis aucun acte condamnable et regrettaient, tous les premiers, les désordres.

Septièmement, les gueux disaient qu'ils n'avaient pas davantage provoqué la taxe, n'ayant jamais eu l'intention de nuire à personne, ni de prendre le bien d'autrui; ce qui plus est, ils se déclaraient prêts, le cas échéant, à prêter appui aux magistrats et à la bourgeoisie, au prix de leur sang. Ils ajoutaient que cette garde était bien inutile, sauf pour protéger et maintenir le clergé dont les abus et usurpations avaient engendré tous ces troubles. S'il fallait des gardes, aux prêtres de les payer.

Huitièmement, certains ecclésiastiques disaient qu'on les frappait d'une taxe inique, attendu que l'autorité n'avait su que fort mal préserver leurs églises et couvents puisqu'on avait laissé au début tout briser et saccager.

A quoi gueux et catholiques répondaient de concert, que ce n'était pas le bien des ecclésiastiques qui avait été détruit, quoique leur prétention fût telle, mais au contraire l'avoir des laïques, lesquels avaient entendu en faire don, non aux prêtres et moines, mais aux fabriques des églises et couvents afin de contribuer à l'ornement de ceux-ci comme on les y sollicitait. Il n'est personne

qui ne dût reconnaître le bien-fondé de cette allegation. Quand il s'agissait de mettre la main à la poche, personne ne se montrait de bonne volonté. Chacun cherchait à tirer son épingle du jeu.

Les échevins entre temps avaient investi et chargé de la recette l'honorable Jacques Feron, leur collègue et le septième échevin, installé à cet effet en la nouvelle salle de l'hôtel de ville. Les magistrats de la commune aussi bien que messires du conseil avaient excogité de nombreux et valables arguments qu'ils faisaient prévaloir contre les allégations énumérées plus haut, pour démontrer le caractère indispensable de cette garde.

Toute d'abord, je pense, ils faisaient observer que la même mesure avait été prise par toutes les bonnes villes de Flandre et des Pays-Bas où des désordres avaient éclaté ou menaçaient de se produire.

Secondement, la ville de Gand ayant subi en l'an 1540 graves pertes et grand discrédit pour certains actes de mauvais gré et insanités populaires, elle avait plus que toute autre à prendre ses précautions pour se mettre en règle vis à vis du souverain.

Troisièmement, messires du conseil, le Grand-Bailli et les échevins, tenus à grande sagesse et vaillance, et qui sont spécialement les protecteurs et tuteurs de la commune, encourraient graves reproches et lourde responsabilité si quelque sédition se déchaînait.

Quatrièmement — cet argument est sans réplique —, les gueux affirment qu'ils ne convoitent l'avoir de personne; mais, à coup sûr, si une émeute se déclare ayant pour but l'expulsion et massacre du clergé, cela n'irait pas sans pillage; or les propriétés ecclésiastiques fussent-elles, au début, menacées seules, ne serait-ce point le cas d'un incendie qui, lorsqu'on lui a laissé acquérir toute son intensité, ne saurait être si tôt réprimé que les étincelles n'aillent au loin incendier d'autres logis? Les pères de famille, tout le faisait craindre, n'eussent pas été saufs, ceux-là surtout étaient en péril qui s'étaient montrés contraires au parti gueux, ou étaient mal notés par lui. Tolèreraient-ils d'ailleurs que les prêtres fussent inhumainement massacrés, ceux qui n'eussent pas toléré que l'on assassinât les filles publiques et prostituées de la ville, ni même les chevaux et chiens, qui ne sont cependant pas créatures humaines? N'était-il pas fâcheux de voir les idées de quelques-uns s'irriter et devenir tyranniques, comme celles d'un buffle de Moscovie, ou d'un loup-garou de Livonie?

Cinquièmement, les lois divines et humaines défendent expressément de spolier quelqu'un, et surtout de frapper de mort en dehors de toute forme de justice. Contrevenir à cette règle crie vengeance et tombe sous l'application des justes lois.

Sixièmement, il faut ou prévenir le mal ou le couper dans sa racine. On eût prévenu bien des maux en arrêtant les prêches dès leur début; mais il semblait que, par quelque sortilège finlandais, le mal fût devenu sans remède. Les esprits se trouvèrent, en effet, aveuglés au point d'admettre que ces émeutiers se trouvassent d'accord avec la cour, et que l'on s'exposât, en leur

résistant, à des châtiments rigoureux. Une armée, les suivant de près, ne tarderait pas à châtier exemplairement, comme je l'ai dit plus haut, ceux qui entraveraient les entreprises de la gueuserie.

Septièmement, il va de soi que l'on ne peut bénéficier des avantages, profits et soulagements qu'assure la protection d'une bonne ville sans supporter à l'occasion — dans le cas de nécessité, notamment, où Gand se trouvait pour lors, — les charges et impôts nécessaires pour tirer de peine les magistrats et les citoyens.

Huitièmement, les revenus de la ville étaient notoirement insuffisants à couvrir les frais d'une garde dont la solde, chaque mois, s'élevait à six cents livres de gros. De lourdes rentes grevaient les charges municipales, épuisées d'ailleurs par les travaux qu'avait nécessité un nouveau canal appelé à rendre de grands services à tous les habitants (1). Ce dernier travail était, il est vrai, critiqué par quelques-uns et traité de superfluité,; mais l'intention de ses initiateurs avait été bonne, et, la chose étant presqu'à terme, il fallait bien aller jusqu'au bout, pour ne pas perdre tout l'argent déjà sacrifié à cette entreprise.

Pour réduire à néant les arguments précédents, en ce qui touche notamment le prétendu affront fait à la Collace, il y a lieu de croire que nos excellents messires avaient eu recours aux moyens les plus convenables. C'est mon opinion, en dépit des clabaudages de quelques brandons de discorde, comme il s'en trouve toujours, alléguant que les mesures proposées tourneraient au profit de quelques-uns, lesquels passeraient pour solder la taxe et seraient comme tels portés au contrôle, mais en réalité ne seraient point inquiétés par le receveur. De telles accusations sont injustifiables lorsqu'il s'agit d'hommes honorables et probes, comme l'étaient et le sont encore messires les magistrats.

D'autre part, touchant la ratification, il doit être permis aux échevins, en des temps aussi difficiles, de se passer d'octroi; d'ailleurs ils ont été, à ce que l'on assure, investis d'un octroi émané de la Régente. Ce dernier point, au demeurant, fût-il controuvé, le Roi a chargé les magistrats d'administrer la ville par les meilleurs moyens et de la tenir en paix. Ils ont à cet égard plein pouvoir.

Troisièmement, tenez pour certain que le possible a été fait pour s'enquérir de la situation de chacun, et fixer les taxes en conséquence. Si quelqu'erreur est commise, n'est-ce pas assez que l'on ait fait toute diligence pour ne léser personne? Comment, en cette affaire et autres analogues, n'être l'objet d'aucune critique? Quel résultat sérieux eût-on pu espérer, en invitant les administrés à payer par mois ce qui se trouvait à leur convenance. On ne demandera pas à un blessé quels baumes émollients ou drogues il désire ; mais on laissera le chirurgien, lequel s'y entend, le traiter à bon escient. Ainsi ne prendra-t-on pas en considération les opinions souvent contradictoires de la foule ; mais on

(1) Le canal du Sas dont le creusement avait été commencé en 1548.

s'efforcera d'appliquer au corps social les meilleurs remèdes possibles. Cet argument répondra suffisamment à la quatrième et cinquième objection.

En ce qui touche les sixième, septième et huitième, par lesquelles chacun rejetait sa part du fardeau en disant : *Je ne suis pas coupable et l'on me fait tort*, il convient de répondre que, lorsqu'il advient malencontre à toute la commune, les bons pâtissent à l'égal des méchants, et souvent même les bons et innocents sont les plus éprouvés, ainsi qu'il apparaît en guerres, sièges de villes déchaînés par Dieu, aussi bien que pestes et famines. Or ces épreuves matérielles ont divers résultats, tournant au profit ou à la damnation de l'âme; car, par ainsi, les bons reçoivent le couronnement de leurs vertus et les méchants leur juste châtiment.

CHAPITRE XIX.

Pourparlers entre le parti gueux et les magistrats de Gand. Attentat des gueux à Axel. Comment le prince d'Orange quitta honorablement la ville d'Anvers; ce qu'il attendait des Anversois, et comment certains de ces derniers se reprirent à briser les images; comment de ce chef plusieurs furent appréhendés et pendus. Des projets des gueux gantois, et de leur mauvaise justification.

Les gueux convoquèrent à la place d'Armes à Gand, le 16 octobre, une réunion où l'on remarquait les chefs et promoteurs du mouvement, nommément : Vander Haeghen, sire de Gotthem, maître Pierre De Rycke, Jean Van der Luere, etc. On y voyait aussi quantité de gens du commun, lesquels étaient là bayant aux corneilles et attendant les événements. D'autre part, vinrent à cette réunion messire le Grand-Bailli et quelques députés de la Keure, ainsi que le sire de Backerzeele, conseiller du comte d'Egmont, venus de concert pour s'entendre avec les Calvinistes, en la meilleure forme possible, comme il avait été ordonné de faire par toute la Flandre, et comme avait été fait en divers quartiers, de façon toutefois à faire aux gueux le moins possible de concessions. Les gueux en conclusion, voulaient obtenir à Gand une église ou lieu où ils fussent à même de prêcher, célébrer leurs rites, enterrer leurs morts, etc. D'après une autre version, ils réclamaient trois logis, savoir, aux Bogards ; dans la construction faite récemment par le capitaine Cauwenhove,

près la Porte au Sable (1) lez la rivière (2); enfin, en un troisième endroit. Ils n'obtinrent aucune concession de ce genre. A grand'peine furent-ils autorisés



Rassemblement d'hommes d'armes,
gravure de Jost Ammam d'après le « Livre de Guerre » de L. Fronsperger (1564).

à s'assurer, par voie d'achat ou de location, un terrain, proche la ville, où il leur serait licite d'élever telle construction de charpente qu'ils jugeraient à propos. Ce concordat intervint à la prédite place d'Armes, en la cour Saint-Sébastien. Une foule considérable couvrait la place.

On apprit à Gand le 19 octobre que deux nouveaux prédicants avaient pris la parole à Axel. Les gueux avaient, au mépris de justice, délivré de la prison de cette ville trois ou quatre Réformés, parmi lesquels un voleur marqué déjà pour la potence. Le bailli d'Axel s'empressa d'aller faire rapport à la cour de Bruxelles, et, au retour, il reçut, pour lui faire escorte, des cavaliers de la garnison de Gand, dits hoquetons rouges. Ceux-ci reçurent ordre de saisir les malfaiteurs morts ou vifs. Le bailli d'Axel, enhardi par ce renfort, fit mettre en pièces les chaires des prédicateurs réformés, sous lesquelles on trouva quan-

---

(1) La *Zandpoort* (porte au Sable) s'élevait à l'extrémité de la rue courte des Violettes. En 1605, elle fut convertie, avec les bâtiments adjacents, en hospice d'aliénées, d'où son nom de *Zottepoort* (porte aux Folles). Démolie en 1844, ses derniers vestiges disparurent en 1862.

(2) La Lys au bois, comblée en 1898.

Entrée du Prince d'Orange a Anvers, d'apres Hogenberg.



Sortie d'Anvers du Prince d'Orange, d'aprés Hogenberg.

tité de pavés; on en trouva foison aussi en la demeure d'un nommé Van Dees de Deynze, homme riche et considéré, ce qui amena grand tumulte. Ils prenaient probablement leurs précautions en vue d'une attaque possible. Les hoquetons rouges burent sans payer vingt-huit pots de vins en une seule auberge; encore l'hôtesse était-elle loin de se plaindre, puisque Axel et Hulst étaient débarrassés pour le coup de la propagande calviniste.

Les échevins de la Keure reçurent, la même journée, avis qu'un jour ou deux auparavant, le prince d'Orange, appelé par certaine affaire, avait quitté Anvers. Comme il était gouverneur de cette ville, à la grande satisfaction de ses magistrats, il les remercia, avant de les quitter, du calme qui avait régné sous sa tutelle, de l'obéissance que ses ordres avaient rencontrée, et exprima le désir que le même ordre continuât à régner en son absence, ce dont il reçut la promesse.

Mais aussitôt après son départ, quelques malveillants attaquèrent de nouveau l'église Notre-Dame, la plus belle et la plus précieuse d'Anvers, et se remirent à détruire tout ce qui, une première fois, avait échappé à leur fureur. Il semblait que leurs précédents attentats n'eussent pas assouvi leur rage.

Le jeudi 17 octobre, à sept heures du soir, le bruit s'étant répandu que la tour de l'église Notre-Dame renfermait de la poudre et des engins, une troupe d'enfants et garçons se forma sur la place Verte et courut sus à Notre-Dame. Aussitôt, une bande de malandrins et de suppôts de la gueuserie se prit de nouveau à détruire et briser tout ce qui leur tombait sous la main. Le Margrave et le sire d'Hoogstraeten en furent avertis; ils s'empressèrent d'accourir, à la tête de la force publique, et ordonnèrent aux hallebardiers de charger dans le tas. On fit une trentaine de prisonniers. Parmi ceux-ci, se trouvait un gentilhomme, ruiné après avoir possédé un revenu de près de deux mille florins, à ce que l'on disait, et qui n'était point âgé mais s'adonnait à la boisson. Se voyant pris, il dit aux magistrats : *En vérité, Messires, pourquoi m'arrêtez-vous? Me confondez-vous avec cette canaille?* Le croyant sur parole, Messires le firent relâcher et il put aller coucher en son logis. Or, il fut bientôt avéré qu'il était le promoteur du tout, et avait stipendié les autres. On s'en fut donc le tirer du lit, et, le lendemain matin, il fut pendu à une potence, dressée place du Marché, lui cinquième, étant vêtu somptueusement et la chaîne d'or au col. Pendant cette exécution, une femme se jeta éperdument dans la foule, pleurant et geignant lamentablement, parce qu'elle voyait son mari, l'un des six condamnés, monter l'échelle du gibet pour rejoindre ses compagnons. A cette vue, une émotion indicible s'empara de la foule, qui semblait ne savoir quel parti prendre. Si les soldats n'avaient pris de rigoureuses précautions, barrant les rues à l'aide de chaînes, et tenant leurs armes prêtes, les affaires eussent vraisemblablement pris fâcheuse tournure.

Si les gueux, disait-on à Gand, avaient réussi à Anvers dans cette nouvelle levée de boucliers, ils n'eussent pas hésité à tenter à Gand, un jour ou deux après, un coup de main du même genre, afin de s'assurer s'il leur était possible de prendre le dessus. Il était clair que cette reprise d'hostilités des iconoclastes



EGLISE NOTRE-DAME, A ANVERS,
d'après la Chorographia sacra Brabantiæ d' A. SANDERUS.

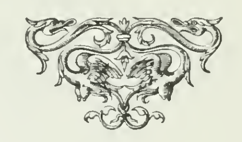
à Anvers avait pour but d'ameuter la populace pour courir sus ensuite aux riches comptoirs, en vrais frères en caisse et non en Christ (1). Le gentilhomme dont il a été question comptait s'enrichir du mal d'autrui, et récupérer, par le pillage, ce qu'il avait sottement dépensé.

Les Réformés, afin de se blanchir du fait, prétendirent qu'ils avaient donné avis de l'émeute qui se préparait, au sire d'Hoogstraeten et au Margrave d'Anvers, protestant d'avance, quoiqu'il advînt, de leur complète innocence. Des malfaiteurs et bandits auraient conçu cet exécrable dessein, et lui auraient donné un commencement d'exécution.

L'histoire a bien couleur de conte bleu, mais Dieu seul, qui sonde les cœurs, saura discerner le vrai.

Le bruit circula aussi qu'une émeute se préparait à Gand, à la faveur de laquelle la populace comptait saccager et piller les couvents et les maisons des riches, surtout de ceux que l'on avait pris en haine. Des menaces de mort directes avaient été lancées à la face de quelques personnes, en ces termes : *Vous avez dit que les gueux sont des chiens; c'est vous que l'on assommera comme tels et des premiers!* Ceux auxquels s'adressaient ces menaces en perdaient, de frayeur, santé et repos.

Des Allemands avaient, disait-on, dressé la liste de certaines maisons. C'était surtout aux prêtres et aux notables qu'ils en voulaient. Tels sont les heureux fruits des prêches réformés. Qu'en est-il sorti, sinon une tentative de troubler le pays? Cette faction mérite, autant que traîtres ou meurtriers qui soient au monde, d'être livrés au bourreau. Pour être sincère, il faut toutefois avouer que, parmi les Réformés, il y en avait beaucoup d'incapables de causer à autrui le moindre dommage. C'est ainsi que l'humaine créature est, en tous états et ordres, mêlée de bien et de mal.



(1) *Als broeders in kisto ende niet in Christo*, calembourg par à peu près, qu'il est impossible de rendre en français.

CHAPITRE XX.

La garde échevinale de Gand beaucoup accrue en respectabilité. Les gueux cessent de faire montre de grande générosité. Duplicité de certains aumôniers. Les gueux obtiennent la concession de deux emplacements. Amabilité de Backerzeele envers ces sectaires.

En ce temps-là, les mesures destinées à maintenir l'ordre étaient fort rigoureuses, car un corps de garde avait été, pour le jour, établi en la grande salle de l'hôtel de ville. Les soldats se montraient maintenant en bien meilleur équipage qu'au début de leur institution, car ils étaient alors presque nus et désarmés. Ayant, depuis, quelque peu amélioré leur état, ils s'étaient acheté des armes et harnais, quelques-uns à terme, chacun d'après ses ressources. La commune donnait aussi certaines armures, qu'elle s'était fait délivrer, en location aux gardes. Ceux qui étaient bien équipés avaient une plus haute paie mensuelle, ce qui fait que chacun d'eux faisait diligence pour posséder une armure.

Les notables furent mandés et invités à payer la solde des deux mois échus, et chacun dut se résigner, quoiqu'il en eût, à acquitter le montant de la taxe.



SPÉCIMENS DE MONNAIES DES PAYS-BAS, *sous le gouvernement de Philippe II.*

Le prédit 19 octobre, je portai ma cotisation pour les deux mois, savoir deux couronnes d'or équivalant à quatorze escalins de gros. Mais beaucoup de Gantois se rebiffèrent, en dépit des citations qui leur étaient adressées de la part des échevins; si bien que le quart seulement des personnes taxées se libérèrent. Beaucoup d'entre eux n'était pas en mesure, et d'autres, principalement des partisans des Calvinistes, jugeaient cette dépense pour la garde, inutile et nullement justifiée par un besoin réel.

Vers ce temps, la femme d'un marchand de grains bien établi, Pierre Van Hoorebeke, fit ses couches. Le mari voulut que son enfant fut porté hors ville, à l'église verte (ainsi appellent-ils le lieu où leurs rites se célèbrent en plein air), pour y recevoir le baptême des mains d'un ministre calviniste. En vain ordonna-t-il tour à tour à l'accoucheuse, à la garde-couche et à la chambrière de porter le poupon au faubourg. De guerre lasse, il le prit lui-même sous son manteau, et le fit, au lieu prédit, baptiser par les ministres étrangers, à la grande joie des gueux et à la grande douleur des catholiques, ces derniers lui en faisant honte autant que les autres lui en faisaient gloire.

Les collectes faites pendant les prêches n'étaient plus à beaucoup près aussi fructueuses : le zèle des calvinistes s'était rafraîchi plus vite encore que l'atmosphère, aux approches de la saison d'hiver. Au lieu de ducats d'or, on recevait à grand'peine des deniers d'argent, si bien que l'âge de cuivre commença à régner dans les régions de la gueuserie.

On avait cependant fait élection de douze aumôniers lesquels n'étaient guère surchargés de besogne. Ils étaient en apparence plus zélés que les apôtres qui se contentaient de sept diacres ou aumôniers, parmi lesquels le digne Étienne et Nicolas d'Antioche, qui fut la souche d'où sortit la secte des Nicolaïtes dont la damnation fut enregistrée au livre des jugements mystérieux de Dieu.

On affirmait que maître Pierre De Rycke, qui, ainsi que son nom l'indique (1), était puissamment pourvu de biens, avait dans un élan de ferveur fait don à ses frères et sœurs de quatre cents livres de gros environ. Pour ce faire, il aurait vendu la propriété patrimoniale de sa femme ; cette dernière avait hérité de grands biens du côté de sa mère laquelle était d'Alost, fille d'un Van de Losschaerts et avait épousé François Hueriblock, bourgeois de Gand.

Quelques aumôniers avaient de leur dignité par dessus la tête. On leur réclamait de l'argent sans trêve ni répit, et ils trouvaient trop onéreuse une fraternité qui s'exerçait à leurs dépens personnels.

On s'aperçut aussi que certains maîtres de la table du Saint-Esprit (2), zélés à suivre les prêches calvinistes, se servaient des aumônes que leur confiaient les âmes dévotes pour aider en secret les pauvres de la secte. Ce qui plus est, on leur reprochait d'avoir menacé du retrait de tout secours les pauvres qui n'avaient point encore sacrifié à l'erreur et demeuraient catholiques, à moins que ces malheureux ne se rendissent aux prêches gueux et ne s'enrôlassent dans leur confrérie ou communauté. Pour porter remède à cet abus, quelques-uns furent destitués sous prévention de manœuvres propres à

---

(1) *De Rycke* signifie en flamand : *le Riche*, soit dit pour nos lecteurs complètement étrangers aux langues du Nord. Le crayon généalogique tracé par Van Vaernewyck de ce réformé généreux possède un parfum de terroir sur lequel il est inutile d'insister. Dans son histoire de l'église réformée à Gand, Te Water a retracé la biographie de Pierre De Rycke (pp. 271-293).

(2) Aumôniers officiels des églises, correspondant aux maîtres des pauvres de notre temps.

corrompre complètement les pauvres gens. A ce propos, on réunit, le 19 octobre prédit, à l'hôtel de ville, tous les maitres des tables du Saint-Esprit de la ville.

On nous manda encore que sept cents hoquetons rouges venaient renforcer la garnison de Gand et seraient cantonnés au Zand, à la Mude et à Saint-Pierre. On les avait vus à Dickelvenne. Ils ne faisaient qu'un mille par jour, mettant à rançon les campagnards. D'après une autre source, les nouveaux arrivants n'eussent été qu'au nombre de quatre cents.

Les échevins accordèrent aux gueux, par décision du 23 octobre, deux endroits pour y tenir leurs prêches et cérémonies, mais tous deux hors les murs. L'une de ces places était le cabaret Saint-Jacques hors la porte de Bruges, à l'entrée du faubourg lez la porte, et l'autre, au même faubourg, l'enclos des enfants Van der Eecken, qui depuis longtemps exercent la profession de charretiers. Leurs maisons dévorées par un incendie ont été reconstruites et se trouvent un peu plus loin que le cabaret prédit.

Le 24 du même mois, étant un jeudi et jour ouvrable, le sire de Backerzeele vint l'après-midi, hors la porte de Bruges, au prêche. S'adressant familièrement aux assistants, il les invita à apposer leur signature sur le contrat intervenu entre eux. Il prêta serment la main levée, invoquant l'assistance de Dieu et ses Saints ; il déclara qu'il ne tromperait pas leur confiance, mais les soutiendrait et les aiderait au prix de tout son sang, si besoin était. C'était un homme jeune, auquel on aurait donné trente-quatre ans. Il fit aussi lever deux doigts aux assistants, leur garantissant que, bientôt, les dernières difficultés se trouveraient aplanies. Il mettrait tous ses efforts en œuvre pour obtenir que leurs amis emprisonnés à Gand fussent indemnes, ce dont ils le supplièrent, renouvelant les instances précédemment introduites par eux auprès de lui et auprès du comte d'Egmont. Ils le remercièrent chaleureusement du bon vouloir qu'il leur témoignait. De son côté, il les consola, leur prodiguant d'éloquents discours, se déclarant heureux de la bonne volonté et subordination de ceux de Gand, disant qu'ailleurs il avait obtenu, de même, accord et apaisement, et qu'il espérait bientôt réussir complètement en ce qui les regardait : les choses prenaient bonne tournure ; grâce à Dieu, il espérait une issue favorable ; elle était au prix d'un peu de patience encore de leur part. Bientôt la garnison devenue inutile se départirait de chez eux.

Ledit sire de Backerzeele revint le 25 du même mois, les entretenir de cette affaire et autres semblables, se concertant assidûment avec les gueux et collectant leurs serments et signatures.



CHAPITRE XXI.

Ordonnance publiée à Gand. Des cavaliers de la bande d'Hoogstraeten viennent loger à Gand. Les gueux tracent le plan de leur temple. Les ornements d'églises manquent pour la célébration des offices. Singuliers antécédents de certains prêcheurs de grand chemin. Pendaison à Alost d'un de ces derniers. Excès commis par certains soldats. Rixe et émeute à Bruges.

Le samedi 26 du même mois, les catholiques célébrant par le jeûne la veille de Saint-Simon et Saint-Jude, il fut ordonné, du haut de la bretêque de l'hôtel de ville, en présence d'une foule compacte, que gueux ou catholiques eussent à éviter de s'injurier ou de s'attaquer trop vivement en paroles, sous peine de la hart ; que personne ne s'enhardît à répandre de nouvelles concernant les agissements des deux partis, s'il ne pouvait nommer un auteur responsable, sous peine de correction arbitraire à fixer par les échevins selon la gravité du cas. Les mêmes avis furent publiés l'après-midi à son de trompe, à tous les endroits de la ville où l'on a l'habitude de faire lire les ordonnances, par un héraut à cheval, afin que nul n'en ignorât,

La même après-midi, arrivèrent à Gand quatre-vingt-dix-neuf cavaliers de la bande d'Hoogstraeten. C'étaient de très beaux cavaliers, tout de blanc vêtus, la lance au poing ; ils montaient tous des chevaux bien dressés. Ils se logèrent au centre de la ville en tavernes et hôtelleries. Ils devaient, assurait-on, quitter Gand pour Bruges, après un arrêt d'un jour ou deux. On remarquait, parmi ces cavaliers, nombre de gentilshommes suivis de pages. Ces seigneurs portaient sous la cuirasse des pans ou flanquarts de velours rouge ou orange, piqués et brodés parfois d'or ou autrement. Seules les parties du vêtement dépassant le corps de cuirasse étaient taillées en telles étoffes, pour la montre, à la façon des hommes d'armes, car le velours serait de suite perdu au contact du fer.

Le dimanche 27 octobre, une foule innombrable se pressa derechef au prêche calviniste qui fut tenu, non plus au lieu accoutumé, mais en une plaine ou terrain grand comme le marché du Vendredi, derrière la taverne Saint-Jacques prédite, hors la porte de Bruges. Les délégués de la communauté produisirent un projet du temple que l'on construirait à cet endroit, sur plan circulaire ou octogonal. La carcasse serait en charpente et les interstices seraient remplis à l'aide de joncs et planchettes revêtus ensuite de torchis et



Hérauts d'armes a cheval, d'après Hans Burgkmair.

d'argile ; les fenêtres seraient garnies de carreaux sans peinture. Tel fut le premier projet.



Panonceaux brodés de la corporation des savetiers de Gand (XVIe siècle), au Musée archéologique de Gand.

Ce jour-là, les calvinistes baptisèrent neuf enfants.

En ce temps vint la fête patronale ou kermesse de la paroisse Saint-Jacques ; mais le chœur ne fut point tapissé selon la coutume à l'aide de précieux poêles brodés d'or et d'argent sur velours de diverses nuances, appartenant aux corporations de la ville, lesquelles s'en servent pour les funérailles de leurs membres (1). La nef de l'église ne fut pas non plus décorée des belles tapisseries que, d'usage, prêtent les notables et bourgeois de la paroisse. On n'entendit pas non plus les chalumeaux et conques se marier comme d'habitude à la voix des chantres pendant la grand'messe. L'orgue demeura muet, ses flûtes ayant été traînées par les polissons en rues et carrefours, comme il est dit au chapitre VIII du livre II. On se contenta de jouer par intervalles d'un petit orgue portatif, hissé au jubé à moitié démoli. Le chœur était orné, il est vrai, mais on n'y voyait point de mai. Le Saint-Sacrement fut porté processionnellement en l'église, mais non dans le meilleur ostensoir, ni même dans celui qui suivait immédiatement le meilleur (peut-être tous deux étaient-ils encore celés hors l'église); on se servit d'un petit vase des plus modeste, orné d'une simple couronne de fleurs. Quelques-uns y attachèrent des touffes d'œillets, et les dévotes personnes me semblèrent n'avoir rien perdu de leur componction. Il y eut à peu près cinquante cierges ardents, de même que le dimanche précédent, lors de la procession du Saint-Sacrement, faite au dehors de l'église pour obtenir de Dieu que les affaires prissent une tournure plus favorable.

Quelques-uns des cierges étaient enguirlandés avec goût autant que le permettait la saison. On comprendra, par ce que je rapporte de cette paroisse, laquelle n'était ni la plus importante ni la dernière de la ville, en quelle façon la cérémonie fut célébrée dans les autres églises après une si dure épreuve ;

(1) Des fragments de ces poêles existent encore au Musée archéologique de Gand. Les blasons brodés provenant des savetiers, et dont nous donnons la reproduction ci-dessus, semblent remonter au XVIe siècle.

j'ai pris coutume de ne m'occuper que de ceux avec lesquels je suis habituellement en contact et de ce qui m'est le plus facile à connaître.

Le 30 octobre, le frère Jean Vander Haeghen dominicain reprit ses sermons quotidiens. Les gueux se fâchaient de le trouver chaque jour sur la brèche, alors qu'il leur était défendu de tenir leurs prédications les jours ouvrables, et ils appelaient le frère le *coq de la haie* (1).

Parmi les ministres réformés se trouvait un carme défroqué, frère de Gilbert Cools, le plombier récemment pendu. Il n'avait pas joui d'un fort bon renom au couvent, avait eu des enfants et bâtards qu'il laissait à charge d'autrui; il ne s'était pas bien conduit non plus envers sa mère, disait-on. Ce saint homme était, désormais, en possession de la vérité à ce qu'il paraissait, ou du moins le prétendait-il. Nicaise Van der Schuere, que l'on appelait Schuerkin, parce que c'était un personnage chétif et peu avantagé, était revenu tenir ses prédications près de Gand. Le pauvret en était encore à apprendre à prêcher, ânonnant fort souvent et restant à quia au milieu de son prêche. Il s'en tirait alors comme le faisaient d'autres encore lorsqu'ils perdaient pied : *Chantez un psaume, frères, et louez Dieu, pour que l'esprit divin revienne en moi, sans lequel je ne saurais prêcher congrûment*. C'est avec de tels dés pipés qu'ils gagnent la partie dont notre religion est l'enjeu! Tous les ministres étaient tenus pour bons, si impies, ignorants et dissolus qu'ils fussent, dès l'instant où ils s'entendaient à déverser le blâme, la calomnie et le ridicule sur le clergé, sur les saints sacrements, louables us et traditions de notre sainte église. Dieu aide et nous mette en la voie du salut!



Dés pipés,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere (*Anvers*, 1570).

Le 31ᵉ et dernier jour d'octobre, on apprit à Gand la capture à Alost d'un prédicateur réformé et de cinq autres individus. Le ministre, natif de Hondschoote, avait eu naguère à compter avec le doyen de Renaix (2), et ne s'en était tiré qu'en payant plus de cent livres de gros. Il fut mis en état d'arrestation parce qu'il avait, contrairement aux édits, prêché en lieu défendu sous peine de mort. Étant averti qu'il eut à tirer au large, il n'en voulut rien faire, disant qu'il bravait la loi. Ayant terminé son sermon, devant près de cinq cents auditeurs,

(1) Jeu de mots sur le prénom Jan ou Hanne (*Jean* ou *coq*) et le nom Van der Haeghen (*de la haie*) du moine.

(2) Titelman, le célèbre inquisiteur dont il a déjà été question plus haut.



Vue d'Alost au xvi[e] siècle, d'après Guicciardini.

en comptant hommes et femmes, jeunes et vieux, il est allé aux portes d'Alost, du côté où l'on va à Grammont, prendre son diner en société de quelques-uns de ses complices et amis. Le Bailli est survenu escorté de satellites en armes, et les a arrêtés, comme il est dit plus haut.



Illustration du Livre de Guerre de Lienhart Fronsperger (1555), par Jost Amman.

Telle était, du moins, la version accréditée parmi les catholiques et parmi ceux qui tenaient avec les prètres et étaient coupables de trop de partialité. Mais il semblait que les faits eussent été bien différents, lorsqu'on entendait s'exprimer sur cette affaire ceux qui s'en étaient trouvés témoins. Ces derniers prétendaient que ce prédicant, admonesté par justice, voulut se tirer de là, disant à ses auditeurs : *Chers frères, obéissons; respect est dû aux magistrats,* et s'écarta d'un jet d'arbalète; mais ils le ramenèrent, disant qu'à l'endroit d'abord choisi il ne prêcherait pas sur les terres du comté d'Alost, mais à Erembodeghem, paroisse limitrophe, qui se trouvait à dix pas du lieu prédit. Ils faisaient peut-être erreur; en tout cas, leur pasteur fut pris, et, le lendemain premier novembre, jour de la Toussaint, il fut pendu par le bourreau de Gand et enseveli en terre non bénite, hors d'Alost au lieu dit Oesselcauter, non loin de l'endroit ombragé de quatre tilleuls, où il avait tenu son prêche. On dit qu'il se plaignit amèrement de la désertion de ses auditeurs qui l'abandon-

naient après lui avoir promis assistance en tout péril : *Hélas,* soupirait-il, *qu'est devenue cette fidélité dont vous faisiez serment?* Tous lui tournaient le dos, en effet ; il ne rencontra l'appui de personne dans son malheur. J'espère qu'il sera retourné en la grâce de Dieu, qui n'abandonne aucun pécheur contrit et pénitent, pour peu qu'il ait renoncé à ses erreurs impies. L'Écriture, par maint passage, confirme cette espérance. La nouvelle se répandit qu'il n'avait point été condamné par sentence régulière et n'eût pas été exécuté, s'il n'eût été hors la loi.

Sous Philippe fecond, gouvernant le Duc d'Alve.

GAVERVS, COMES EGMONTANVS, FLAND. ARTHES. PREF. PHILIPPVS A MONTMORENCY, COMES HORN. etc. ARCHITALASS. MARIS GERM. INF. AMVRATHES PRINCEPS

Bruxellæ publicè decollati sunt 5° Junij A° 1568.

Portraits du comte d'Egmont et du comte de Hornes, d'après une gravure du XVI[e] siècle.

Le lendemain, jour des Morts, messire le Bailli, accompagné d'un ou deux échevins de la Keure, s'en fut à Gand visiter les maisons où se trouvaient des écuries, car on prenait les mesures nécessaires pour loger un nouveau gros de cavalerie commandé par le comte de Hornes. Le Bailli, fort goutteux, était suivi d'un cheval mené à la main. En réalité, ces démarches avaient pour but de loger ailleurs qu'en auberges et hôtelleries la bande d'Hoogstraten, qui, cantonnée comme elle l'avait été, coûtait trop cher à la ville.

Les commandants, d'autre part, préféraient masser leurs troupes aux abords du Château Neuf, afin d'être mieux en mesure à tout événement. Leur désir se réalisa peu de temps après. Les soldats en question vinrent occuper la paroisse Saint-Jacques et les rues voisines, proche le Château Neuf; mais ce fut pour les bourgeois plutôt dommage que profit, car ils durent prendre les soldats en subsistance ou pourvoir à leur entretien.

Le dimanche suivant, 3 novembre, on vit revenir les lansquenets de la garnison du Château Neuf, qui s'étaient rendus à Alost pour prêter main-forte à la justice à l'occasion de l'exécution du ministre réformé dont il est parlé plus haut. Rentrant au quartier, ces hommes furent salués, en signe de bienvenue et d'allégresse, de divers feux d'artillerie et de mousqueterie par leurs camarades de la citadelle.

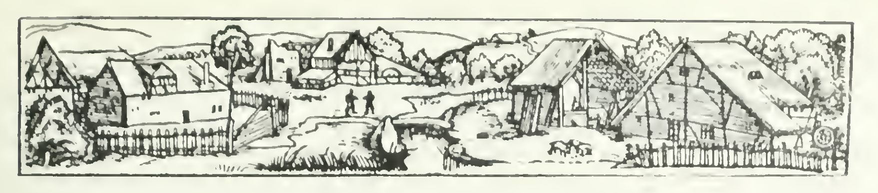
On apprit que, sur leur chemin, ces lansquenets avaient fort maltraité le couvent de Melle qui n'est guère riche. Les sœurs du couvent entre les ruisseaux, avaient aussi eu fort à se plaindre d'eux. Ils avaient, en outre, fortement pressuré le pauvre ménager, notamment à Quatrecht, où, sans bourse délier, ils avaient vidé la cave des aubergistes. Ils laissèrent à Wetteren une dette de cinquante florins à charge de la commune. Ils avaient, disait-on aussi, commis plusieurs larcins au détriment du curé d'Oordeghem, et auraient tué une femme du dit village, si elle n'avait réussi à se tirer de leurs mains. Deux moines gris de Gand, logés en la maison, sautèrent de peur par la fenêtre.

Le même jour, les gens de Bruges qui s'étaient rendus au prêche revinrent en ville vers leurs logis en chantant des psaumes. L'autorité voulut les faire taire. Il en résulta du grabuge, et les magistrats firent tirer dans le tas. Deux hommes demeurèrent sur le carreau, et il y eut de nombreux blessés dont deux ou trois succombèrent peu de temps après.

De tels événements, et de plus fâcheux encore, commençaient à se produire, comme vous le verrez mieux apparaître au cours de mon quatrième livre.



Livre Quatre.



Village au xvie siècle, d'après Henri Schaufflein.

CHAPITRE I.

Comment on autorisa les gueux, par tolérance, à construire une ou deux églises à la campagne, proche la ville de Gand; exposé sommaire des mobiles de l'autorité.

Il ne fut pas fait grand état de la défense, faite aux deux partis, de se railler ou insulter l'un l'autre, sous peine de la vie, ainsi qu'on a pu voir au commencement du dernier chapitre du livre III. Lors de la célébration des funérailles de maître Jean Pieters, avocat près les échevins des Parchons et homme de loi instruit, une femme, voyant porter le corps en cérémonie selon la coutume, dit à voix assez haute : *Voici revenir l'ancienne diablerie*, et autres propos de nature à scandaliser beaucoup de simples et honnêtes personnes. Le défunt n'avait fait que languir depuis le bris des images; dépérissant à vue d'œil, il semblait avoir perdu l'esprit; pourtant c'était un brave homme, de bon entendement. Dieu ait son âme!

Vers ce moment, les gueux obtinrent de Madame la Gouvernante Marguerite, — c'est du moins le bruit qui courut, — l'autorisation d'élever en charpente une ou deux églises à proximité de la ville, hors la porte qui conduit de Gand à Bruges. Depuis le début des prédications, ils s'étaient plaints de se trouver exposés aux intempéries de l'air pendant leurs offices. Les approches de l'hiver rendaient cette situation intolérable. La concession qui leur était faite semblait un acte de prudence, car on craignait qu'ils ne s'emparassent d'une ou de deux églises, et, s'ils s'en étaient avisés, comment les en faire sortir ? Comme je l'ai déjà noté au chapitre V de mon premier livre, on n'eût trouvé personne d'assez barbare pour se charger de frapper à l'aveuglette une foule où chacun risquait d'atteindre ses parents les plus proches, des femmes enceintes, des jeunes filles, des jeunes gens qui ne croyaient encourir aucun reproche en écoutant avec zèle et piété le verbe de Dieu, et qui, pensant au contraire faire œuvre pie, s'exaltaient à un incroyable degré de ferveur. Frapper de tels agneaux eût été d'une férocité sans nom. Comment justifier aux yeux du souverain juge

une telle barbarie, alors que lui-même préfère le repentir du pécheur à sa mort ? Si l'on eût voulu emprisonner les coupables, on n'aurait pas trouvé assez de gens de loi pour procéder à leur arrestation. En quels cachots enfermer d'ailleurs un tel nombre de rebelles? Comment les nourrir? Quel sort leur réserver (1)? Dieu nous soit en aide! On n'entrevoit aucune issue à pareille situation, et, de fait, il aurait fallu mettre en prison la moitié de la population. Il eût été moins pratique encore de massacrer un tel nombre de délinquants, car il n'aurait pas été possible d'absoudre une telle barbarie.

Avant d'adopter ce parti cruel, il aurait, d'ailleurs, fallu voir si les ouailles des prêcheurs calvinistes étaient disposés à se laisser faire bénévolement, et si leurs mains étaient attachées avec de la cire. Selon toute apparence, la répression violente leur eût été un prétexte à déchaîner sans merci le massacre et le pillage contre quiconque aurait paru faire obstacle à leurs projets. La nature humaine rampe si vous l'empêchez de marcher.

Combien n'eût-on pas ému, oui surexcité jusqu'au fond de l'âme, ceux qui auraient vu écarteler leurs mères, pères, enfants, sœurs, etc., qui les auraient vus la tête fendue, rendant le dernier soupir, le corps baigné de sang et ce sang couvrant le sol de larges mares? Alors on aurait bien vu que la voix de la nature ne perd point son éloquence. Il était à redouter que si l'on en fût venu à ces extrêmités, pas un ecclésiastique demeuré à portée des mains de ses ennemis ne fût demeuré vivant, pas un couvent n'eût échappé à la dévastation. Les catholiques laïcs auraient aussi couru grand risque, tout au moins d'être pillés. La ville aurait été transformée en un horrible coupe-gorge, monceau de cendres où l'on n'eût trouvé que flamme, fumée, sang, cadavres et pestilence comme si les Tartares y eussent promené la désolation! Mon Dieu, combien un si funeste dessein doit être éloigné de tous les esprits! Celui qui frappe, dit-on, doit se garder d'être frappé à son tour. L'Écriture sainte nous apprend que celui qui se sert du glaive périra par lui.

Ce qui est vrai de notre ville s'applique à toutes les autres villes et communes. Les magistrats ont jugé, dans leur sagesse, qu'il convenait de chercher dans une prudente conduite le remède au malaise général. Un pêcheur, tenant un poisson trop gros au bout de sa ligne, fatigue sa capture et trouve ensuite moyen de la tirer devers lui. Comment trompe-t-on les baleines ou grands squales des mers, dont le corps monstrueux coule bas les navires d'un heurt, qui les brisent d'un coup de queue ou les submergent du jet de leurs évents? Quand on les aperçoit, on leur lance du navire quelque barrique dont ils se font un jouet tandis que le pilote sauve son bâtiment et sa cargaison des atteintes de ces monstres.

---

(1) Les édits de Charles-Quint et de son successeur ne laissaient aucun doute sur la légalité d'une répression à outrance; mais les magistrats obéissaient aux mêmes scrupules que l'honnête Vaernewyck. La perspective dont s'épouvante le chroniqueur ne devait, on le sait, arrêter ni Philippe II, ni les exécuteurs de ses terribles ordonnances.



PÊCHE A LA BALEINE, *d'après la Cosmographie universelle de* THEVET (1574).

On peut admettre que les conseillers de la Régente ont plus de jugeotte que le vulgaire, ou bien que ces donneurs d'avis qui croient briser tous les obstacles par la violence. Les grands mesuraient désormais toute l'étendue d'un mal presqu'incurable. Ils jugèrent utile de faire diversion en cédant sur quelques points. Ce n'est pas que l'on tînt le but de la sédition pour louable, — tous les hommes sages avaient en horreur les tendances nouvelles et prévoyaient les funestes extrêmités auxquelles nous ne tardâmes pas à être réduits, comme je pourrai le faire ressortir bientôt, — mais on voulut éviter de pires violences et gagner du temps, afin de prendre, pour réprimer le mouvement réformé, des mesures négligées jusque là.

Un seul moyen s'offrait de couper court au mal : c'était d'appréhender et

de traiter selon leurs mérites les prêcheurs corrupteurs et factieux, dont la bouche vomissait l'infernale pestilence dont les âmes étaient en si grand nombre empoisonnées. Plus ces gens étaient habiles dans leur propagande, plus ils étaient dangereux par la séduction que leur parole exerçait sur le peuple ignorant et crédule.

J'ignore pourquoi l'on ne s'arrêta point à un parti d'une exécution aussi facile et d'un résultat infaillible, car, en supprimant les ministres, on eût fait, disparaître leur auditoire : le berger parti, les brebis se dispersent.

Peut-être prit-on alors le change sur le degré de crédit dont les rebelles disposaient à la cour. Il est possible, enfin, qu'il y eut parti-pris ou aveuglement de la part de nos gouvernants, car Dieu ravit la prudence aux princes et aux sages lorsqu'il veut châtier un pays, et c'est pourquoi les desseins des hommes ne sauraient prévaloir contre les jugements de Dieu. Il y a, dit Salomon, beaucoup de pensées dans le cœur humain, mais la volonté et la prudence de l'Éternel prévaudront toujours. Or, nous avions, certes, mérité par nos péchés ces fléaux, dont tous devaient souffrir à divers degrés.

On faisait circuler discrètement le bruit que l'on aurait vainement tenté l'arrestation des prédicateurs réformés, notamment de ceux qui exerçaient leur propagande dans nos régions sous le patronage de grands personnages et d'hérétiques influents. Mais il était facile de s'apercevoir que ces hautes protections ne les couvraient pas tous, à preuve la mésaventure du prêcheur pendu haut et court à Alost. Si l'on avait traité ce ministre calviniste avec si peu de façons, c'est apparemment parce qu'il n'avait guère de crédit.

Comme au temps de l'idolâtre Jéroboam et d'Achab, les plus pervers s'érigeaient en docteurs et en prêtres. Aux yeux de bien des gens, la construction de temples gueux, consentie en notre ville et à Anvers comme en d'autres lieux encore, était une tolérance légitime. On estimait que les Réformés occupés de ces constructions ne songeraient plus à molester personne. Mais les gueux triomphèrent de cette première victoire. Ils crurent leur cause définitivement gagnée, et élurent parmi leurs coréligionnaires des fabriciens et officiers chargés de l'administration des affaires de la secte. Ces élus eurent plus tard un compte à régler avec l'autorité pour s'être arrogé de telles fonctions d'une manière aussi anormale. Tous se trouvèrent, par le fait de leur élection, marqués du sceau de la mort. On les laissa quelque temps encore poursuivre leurs manigances à leur aise; mais ils ne formulèrent aucune nouvelle exigence, une fois leur temple en voie d'exécution. Comme un enfant plein de caprices et de fantaisies et qu'une pomme apaise, ils se prirent à cette amorce et se tinrent tranquilles.

CHAPITRE II.

La secte gueuse, dite Réformée, élève à Gand un temple en bois. Chefs et initiateurs de cette manifestation calviniste. Un homme voyageant sans escorte est attaqué. Autres nouvelles.

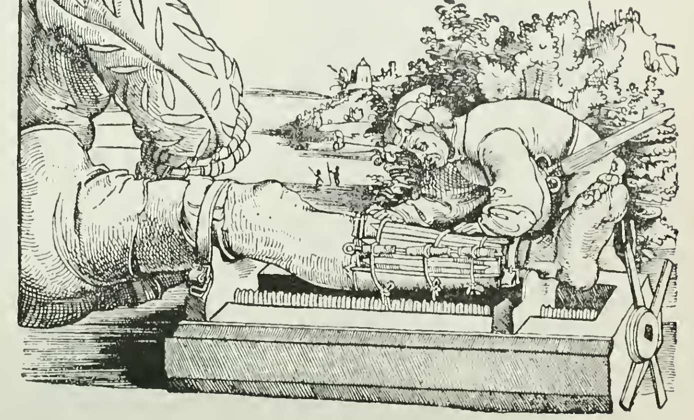
Les gueux, entretemps, prenaient leurs dispositions. Jamais ils n'avaient été aussi affairés, car ils chargèrent d'emblée douze receveurs de solliciter des fidèles les fonds nécessaires pour la construction de la nouvelle église. Toutes les diligences nécessaires furent faites par les notables dont les noms suivent. Les six premiers furent cités devant le Conseil de Flandre, sous peine de confiscation de tous leurs biens, en qualité de meneurs de la secte, et les vingt, dont les noms viennent après, furent, dans des conditions semblables, cités devant la ville ou les échevins de la Keure.

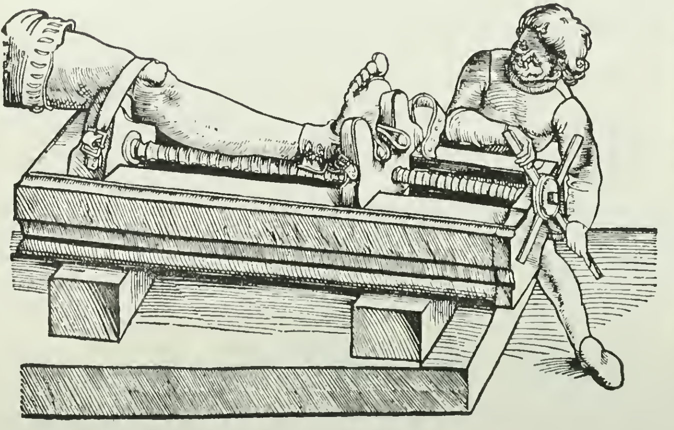


Armoiries de Jean Vander Lueren, d'après l'armorial manuscrit de L. Vander Schelden.

Venait en premier lieu maître Pierre De Rycke, homme de fortune et d'honneur, ayant encore grands biens à attendre. Sa femme portait le chaperon de velours et lui le bonnet de même; il était investi de charges qui lui rapportaient bien cinquante livres par an. Le second était maître Corneille Theymont ; le troisième, maître Christophe Delabeque; le quatrième, maître Jacques Tayaert ; le cinquième Jean De Coninc, et le sixième Jean Ruytynck. C'étaient tous gens entourés d'estime, en état de faire honneur à leurs affaires, et dont plusieurs avaient ample patrimoine.

Le premier des vingt dignitaires calvinistes traduits devant la Keure fut Jacques Vander Haghen, seigneur de Gottem, bourgeois et célibataire. Puis venaient : Jean Van der Luere, puissant marchand de grains et de vins ; Liévin Henricx, gros marchand de soieries ; Marc De Mil, riche négociant en toiles; Martin Volckaert, marchand de grains; Pierre Van Hoorebeque, faisant même commerce ; Jacques Lobberjoos, un des deux commis de l'Étape ; Regnier De Pestere, ancien greffier des Parchons, fils de maître Martin De Pestere, greffier de la Keure échevinale ;





Appareils de chirurgie au xvie siècle d'après le « Livre militaire de la chirurgie » (Strasbourg, J. Schott, 1528).

Abraham Dossaert; Jean De Vos, riche négociant du Vieux-Bourg; Martin Dierkens, fils de prêtre, rentier; Charles Oegheert; maître Jean Piels; Guillaume De Coninck; maître Corneille Rediable; maître Chrétien De Rycke; Nicaise Van der Schueren, de Gand, un des prédicateurs réformés; George Van den Boomghaerde, marchand de soieries; Liévin De Smet, marchand drapier; Jean Coucke, tous gens de considération (1).



Marchands du xvie siècle, *d'après V. Meunier.*

Venaient ensuite: François Hueriblock, bourgeois; Liévin Brakelman, marchand de grains, deux hommes fortunés; Pierre De Bellemakere; Josse Codde, fils de Josse; François de Cleerck; Jean Martins; Nicolas De Zalcere, apothicaire établi au marché au Poisson; Thierry Jooris; Liévin Dherde; Liévin Tock, négociant en vins, toutes personnes riches et honorables; l'orfèvre Jean Weijns; le brasseur du *Pot d'Étain*, celui du *Saumon*, et beaucoup d'autres encore, qu'il serait trop long de citer tous. Ce fut grand dommage que tant d'honnêtes et dignes citoyens fussent contraints de s'expatrier et d'errer loin de leur pays et cité natale. Ceux que je viens de désigner exposèrent en un champ, derrière l'auberge portant l'enseigne de Saint-Jacques, hors la porte de Bruges, le plan du temple qu'ils avaient entrepris de constuire. Ils voulaient de la sorte stimuler le zèle de tous, afin que chacun mît la main à la poche et fît quelqu'offrande, conformément à l'usage que l'on a de placer dans nos églises la figuration de l'édifice à construire ou à restaurer, l'accompagnant de quelques rimes implorant la générosité des fidèles en faveur de l'œuvre entreprise (2). Ce qui plus est, ils mirent la main à l'œuvre, le 7 novembre, et firent des préparatifs de construction. Le Grand-Bailli de Gand se rendit sur place, le cœur navré.

Le même jour, nous reçûmes à Gand la nouvelle que ceux de Tournai avaient fait telles démarches, que défense venait d'être intimée à leurs ministres de célébrer désormais aucune des cérémonies de leur culte ou d'administrer aucun sacrement.

Le 8 novembre, un Lillois, revenant de la *Eerdtbrugghe*, ayant colporté à Anvers six ou sept douzaines de bonnets dont il n'avait pu réussir à en vendre un seul, arriva aux portes de Gand, vers la tombée de la nuit, lui neuvième; ceux qui l'accompagnaient étant pour la plupart Lillois comme lui. C'était l'hiver. Trois cavaliers, la lance en arrêt, vinrent au devant d'eux et les chargèrent, soit qu'ils prissent ces neuf piétons pour des bandits, soit qu'eux-mêmes eussent de mauvais desseins. Les neuf voyageurs, se voyant

---

(1) La chronique gantoise connue sous le titre de *Memorieboek* orthographie différemment plusieurs de ces noms, sans doute inscrits à la volée, en majeure partie, par Vaernewyck : *L. Heyndricx; J. Laubejois. Abr. Rossaert: Ch. Ootgheer: J. Priels; Corn. Van Reable, G. Van den Bogaerde.* etc.

(2) Deux de ces maquettes, l'une représentant la tour de la cathédrale Saint-Bavon, l'autre la tour de l'église Saint-Michel, sont conservées au Musée archéologique de Gand.

ainsi menacés, prirent la fuite en toute hâte, tirant chacun devers soi, du mieux possible. Quelques-uns furent renversés, notamment cet homme de Lille qui se débo ta la hanche et souffrit à ce point qu'il poussait des cris lamentables. Il fut amené à Gand sur une charrette, et porté en la maison de la Visière, au marché aux Grains. Maitres Silvestre Moenens et Jean De Keghele, chirurgiens, besognèrent tout un jour pour lui remettre la jambe. Une fois l'opération terminée, le patient, qui avait pleuré de douleur, versa des larmes de joie. Or, pour réduire telles luxations, il faut une grande habileté, et le traitement de la jambe surtout offre de grandes difficultés.

Me rendant à l'église Notre-Dame Saint-Pierre le 9 novembre, pour me rendre compte de l'étendue des dégâts faits par les calvinistes, je fis rencontre, sur le seuil de l'église, d'un pauvre prêtre anglais, vêtu d'un maigre sarrau et les chausses trouées Il me montrait celles-ci, en implorant une aumône, me disant qu'il venait d'être expulsé de Bois-le-Duc, ce qui était, disait-il, la troisième expulsion subie par lui. Il avait été, en effet, banni d'Angleterre à deux reprises, une fois sous le roi Henri VIII, et une fois sous la reine actuellement régnante. J'appris de lui que les gueux avaient expulsé de Bois-le-Duc les Jacobins, Frères mineurs et tous moines, et avaient à moitié démoli les couvents et églises; pendant six jours entiers, ces énergumènes s'étaient acharnés à détruire une seule église. Le couvent des Chartreux, aussi, était ruiné et rasé, lez la ville. Les échevins s'étaient réfugiés à Bruxelles, et les Réformés avaient élu une régence nouvelle. Il ajouta que Herman, prêcheur fort connu à Gand ainsi qu'à Anvers (1), était en ce moment dépositaire d'une énorme somme d'argent, et que l'on entendrait



PORTRAIT D'HENRI VIII, ROI D'ANGLETERRE,
d'après Holbein.

(1) Herman Moded; voyez plus haut p. 187, note 1.



Allégorie de la société au xvie siècle, d'après M. Heemskerck.

dire bientôt qu'il s'était sauvé avec la caisse. Les prédicateurs, disait-il, étaient des apôtres de mensonges, s'attachant à corrompre les enseignements de la primitive église et des saints docteurs, dont mon interlocuteur citait les noms. Les sectaires professent, d'ailleurs, les dogmes les plus contradictoires, et c'est ainsi que, disait-il, les six mille anabaptistes qui se trouvaient à Anvers vivaient dans la plus complète mésintelligence. Ayant remis mon obole à ce pauvre homme et l'ayant exhorté à prendre patience, j'entrai, péniblement impressionné, en l'église Notre-Dame que je trouvai dans le lamentable état décrit en mon livre II, chapitre X. J'eus depuis l'occasion de rencontrer ce même prêtre, demandant l'aumône pour l'amour de Dieu comme le plus misérable mendiant.

Le même jour, soit un samedi, pendant qu'on célébrait la messe à Malines, un orfèvre, marié et établi en la ville, tourna publiquement en dérision l'officiant en disant : *Vous rouez vif et écartelez Notre Seigneur, et cela ne lui fait pas de mal!* Or, comme le prêtre portait le calice à ses lèvres, le même quidam s'écria : *Monsieur la Roij boor!* (1), comme on le crie le jour des Rois, lorsque le roi boit. Cet homme fut immédiatement appréhendé, et, sans désemparer, il fut pendu l'après-midi.

Le dimanche 10 novembre, le 11, jour de saint Martin, et le 12, jour de saint Liévin, on prêcha fort hors la porte de Bruges. Beaucoup de baptêmes et mariages furent célébrés. Les officiants, cependant, n'étaient autres que Schuerkin, dont j'ai parlé déjà, et certain carme défroqué, qui avait fait grand chagrin à ses parents et que certains gueux eux-mêmes avaient traité de coquin et de voleur. Seulement, lorsqu'ils l'entendirent, en son prêche, maltraiter fort le clergé et les sacrements, il devint à leurs yeux un excellent sujet, et ils tinrent son sermon pour fort édifiant.



(1) Vaernewyck déclare ne pas comprendre le français, et on peut l'en croire sur parole en voyant comment il orthographie cette langue.

CHAPITRE III.

Malins propos que les catholiques répandaient sur le compte du ministre réformé Herman, et accusations lancées par les gueux à frère Jean Van der Haghen; comment tous deux prêchaient avec zèle et obtinrent grand concours de public. De l'église des gueux.

On s'occupait beaucoup derechef du ministre réformé Herman. On disait de lui qu'il avait enlevé une femme mariée fort jolie, qu'il avait trois femmes à la fois et qu'il était atteint de la petite vérole (1). Cela se voyait bien, ajoutait-on, à sa calvitie. D'autres, à propos de celle-ci, prétendaient



Le Rapt, d'après Hans Burgkmair.

qu'il était magicien et que le diable avait voulu l'emporter comme tel, corps

(1) Ende dat hij de pocken hadde... ».

et poil; mais, s'y étant mal pris, il ne lui avait arraché qu'une mèche de cheveux.

Si les catholiques et prêtres accréditaient sur son compte beaucoup de bruits malséants, les gueux, en retour, maltraitaient fort le frère Jean Vander Haghen. Ils prétendaient qu'en des maisons honorables il entretenait commerce avec femmes mariées et béguines, sous prétexte de confession, et en recevait dons et présents ainsi que de fréquentes invitations à dîner. C'était, d'après eux, un libertin et ivrogne, faisant de son ventre son Dieu. Ces propos empruntaient quelque couleur de vraisemblance aux invitations que le moine recevait fréquemment de certaines personnes, et aussi à ce fait que, pendant les troubles suscités par les iconoclastes, alors qu'il avait adopté l'habit civil, une jeune dame lui avait fait porter la chemise de noces de son mari. La malice des gueux s'aiguisait d'autant, et ils disaient, calomnie qui fut colportée aussi en toute la ville d'Anvers, que frère Jean avait fait un enfant à la même jeune dame.

Mais rien n'égalait le zèle avec lequel ce moine répandait la parole de Dieu. Il venait de prêcher pendant quatre jours, matin et soir, en l'église Saint-Jean, au milieu d'un grand concours de monde. Il trouvait les auditeurs aussi assidus à l'entendre qu'il se montrait empressé à les édifier. Si bien que, pendant les mois d'hiver, où les jours sont le plus courts, les fidèles se trouvaient à l'église dès l'ouverture, pour l'entendre prêcher à sept heures. Parfois même avant l'ouvertures des portes, dès avant cinq heures, des gens s'installaient sur le seuil des maisons proches de l'église, pour pénétrer des premiers dans celle-ci, et y trouver une bonne place. Les habitants de Tronchiennes et d'autres localités voisines de la ville n'étaient pas moins assidus à suivre ses sermons. Son ardeur s'était accrue, et on pouvait le compter parmi les plus vaillants prédicateurs catholiques qui fussent à Gand. Il avait en même temps un fort bel organe et une grande science. Il était homme à faire trois sermons par jour sans se faire prier. Aussi la grâce de Dieu agissait-elle fort par son ministère. Quelques-uns des auditeurs des prêches calvinistes venaient aussi l'écouter.

Mais son zèle était égalé, dépassé même par celui des prédicants du faubourg. Ceux-ci ne s'épargnaient guère, et, s'ils en avaient eu la liberté, si surtout l'éloignement du lieu où ils prêchaient n'avait obligé leurs auditeurs à un chômage onéreux, ils eussent avec plaisir recommencé leurs allocutions deux ou trois fois par jour. Les prêches avaient été favorisés jusqu'ici par un temps superbe, sec, doux et agréable, ce qui passait aux yeux de beaucoup de gens pour une marque de la bienveillance insigne dont le Seigneur favorisait ses dignes apôtres et leurs auditeurs.

Nous reçûmes la nouvelle, sur ces entrefaites, que les habitants de Douai, afin d'éviter toute violence, avaient décemment et prudemment enlevé des églises toutes les images. Quelques bateliers nous apprirent qu'à Valenciennes toutes les images avaient été détruites. Ils ajoutaient qu'ils avaient vu vendre le seigle treize sous le boisseau, et le blé un florin, alors qu'à Gand et ailleurs on les payait à peu près le double. Il se trouva que le



Illustration du « Livre contre l'ivrognerie » (Ausgbourg, 1535).

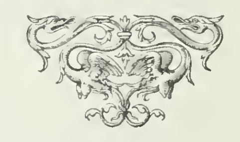
sac des églises de Valenciennes datait déjà de loin ; les gueux, en effet, se trouvèrent assez longtemps les plus forts, en la dite localité. Les calvinistes n'y prêchaient pas en plein air, mais dans les plus belles églises de la ville, telles que l'église Saint-Jean et l'église Saint-Géry.

De fort fâcheuses nouvelles nous arrivèrent d'Anvers, le 14 novembre. La plupart des maisons étaient fermées ; on assurait que des troupes se concentraient près de Lierre pour attaquer Anvers. Ceux d'Anvers avaient promis de défendre la ville aussi longtemps qu'il leur resterait un homme. On prêchait les dogmes de la secte nouvelle en sept endroits de la ville, et l'on y construisait en pierre deux ou trois temples gueux, de forme circulaire. comme un amphithéâtre.

La nouvelle parvint aussi à Gand des excès commis à Hulst par certains gueux au mépris de toute justice. Un prédicateur avait été, du chef de ces méfaits, arrêté, lui cinquième. Les hoquetons rouges et le bourreau, maître Jean van den Berghe, s'étaient, de Gand, portés là-bas.

Je reçus le 21 une lettre d'Hazebrouck, près d'Aire, dans l'Ouest, relatant que les affaires, après avoir pris une tournure menaçante, devenaient meilleures et que l'on commençait à sarcler le champ et à arracher l'ivraie.

J'allai pour la première fois, le 23 du même mois, voir à l'œuvre ceux de la secte, hors la porte de Bruges à Gand. J'y vis, à main gauche, une digue faite de pilotis et d'ais en bois, construite le long de la rivière. Tout près de la digue, une large entrée menait à un vaste chantier encombré de bois, et où beaucoup d'ouvriers et de curieux se pressaient. On dressait pareillement de l'autre côté, le long du fossé du rempart, des charpentes dont on préparait les madriers. L'enclos ou plaine était large en proportion de l'entrée et bien entouré de haies vives. Deux chaires se dressaient parmi la verdure. Ces installations présentaient un aspect fort riant. Le plan octogonal, sur lequel devait s'élever le temple, était délimité par des planches de chêne clouées sur des poutres fixées dans le sol, le tout dans les proportions voulues. La dimension du temple était de cent cinquante pieds en longueur sur cent trente de large. La toiture, à longue faîtière, ou, comme l'on dit, la carcasse, se dressait, aménuisée déjà, sur le terrain.





PRÊCHES PROTESTANTS AUX ENVIRONS D'ANVERS, D'APRÈS HOGENBERG.

CHAPITRE IV.

D'un poisson monstrueux dont les gueux tirèrent mainte conjecture. D'une émeute à Bruges. Comment ceux de Valenciennes faisaient grand cas des nouveaux prédicants et tenaient tête à la Cour. Des excès des gueux à Utrecht. Comment certains faisaient à Gand grande risée des bâtisseurs de temples gueux et de leurs prédicants. Comment certains gueux du consistoire commençaient à prendre peur.

J'entendis, le 26 novembre, me trouvant en société de marchands de céréales, donner lecture d'une lettre envoyée de Hollande par un marchand de grains. Il déclarait que, passant le 17 novembre près de Scheveningue, en Hollande, il avait fait rencontre d'un pêcheur lequel venait de capturer en mer un monstre de la taille d'un fort saumon, muni de huit lanières, longues d'un quart et demi chacunes, et de deux longues nageoires de près de cinq quarts, placées au milieu du corps et recouvertes de petits godets blancs semblables aux petites écuelles blanches que portent les gueux. On en compta plus de mille, petits et grands. Le monstre avait le bec comme un faucon, mais deux fois plus grand. La lettre racontait comment, l'ayant acheté sept sous au pêcheur, le marchand de grains l'avait, à Amsterdam, vendu deux florins à un aventurier qui, l'après-midi du même jour, gagna plus de treize florins à le montrer, et au soir le vendit huit florins à une personne qui s'en défit au prix de dix-huit florins. On gagna plus de cent florins à faire voir ce poisson qui, conduit à Utrecht, sera probablement de là exhibé à Anvers, car c'est merveille de voir pareil phénomène.

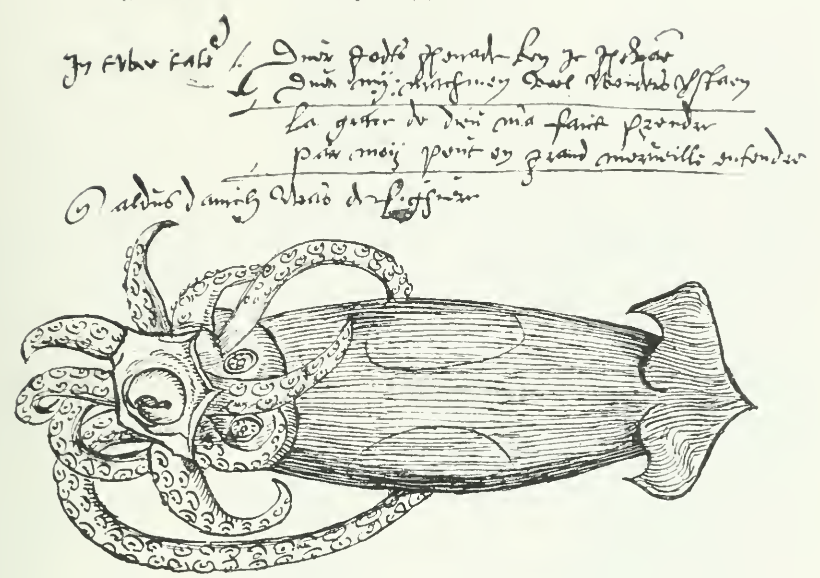
Que le Seigneur agisse au gré de sa volonté divine, mais qu'il détourne de nous sa colère, car de tels monstres sont d'habitude le pronostic d'étranges événements!

Sur un autre point de la Hollande fut pris un autre poisson du même genre, à ce que relatait ce marchand de grains, et il ajoutait que prochainement une image serait publiée reproduisant ce phénomène. Il en fut ainsi, et cette image portait l'inscription suivante :

Duer Godts ghenade ben ic ghevaen,
Duer mij mach men veel wonders verstaen.

La grâce de Dieu m'a faict prendre
Par moy peut-on grand'merveille entendre.

Et la figure était comme ci-après (1) :



Poisson monstrueux, dessin de Vaernewyck.

Les gueux épiloguèrent fort à ce propos, disant que le Seigneur manifestait sa volonté de venir à leur secours et de pousser leurs affaires, leur renfort dût-il surgir des vagues de l'océan. Et, en effet, non seulement la terre était, en ce pays, couverte de gueux, mais la mer en foisonnait. Ils étaient fort enflés de cela; mais, hélas, ils ne se doutaient pas que c'était plutôt le présage de leur défaite et misère, car, de même que ce poisson ou monstre avait été pris en eau hollandaise, de même furent bientôt capturés en la même mer la majeure partie des nobles alliés à la gueuserie. On le verra bien ci-après.

C'est ainsi que les Juifs interprétaient au gré de leurs désirs les présages qui leur advenaient. La porte orientale du temple de Jérusalem était faite de métal et si lourde que vingt hommes parvenaient à grand'peine à la mouvoir pour la fermer le soir; elle était assujettie par des barres de fer et de longs verrous pénétrant dans un linteau de granit d'une seule pièce. Or elle s'ouvrit

(1) Nous reproduisons le dessin intercalé par Vaernewyck dans son texte. Cette figure, très bien faite, représente un ommastrèphe, sorte de poulpe dont le corps atteint parfois trois mètres de longueur sur deux de circonférence et douze mètres de longueur en mesurant ses tentacules lesquels sont au nombre de dix. Ces céphalopodes se rencontrent surtout dans l'Atlantique; mais celui dont les dimensions émurent si fort Vaernewyck et ses contemporains a pu échouer sur notre littoral, poussé par quelque tempête.

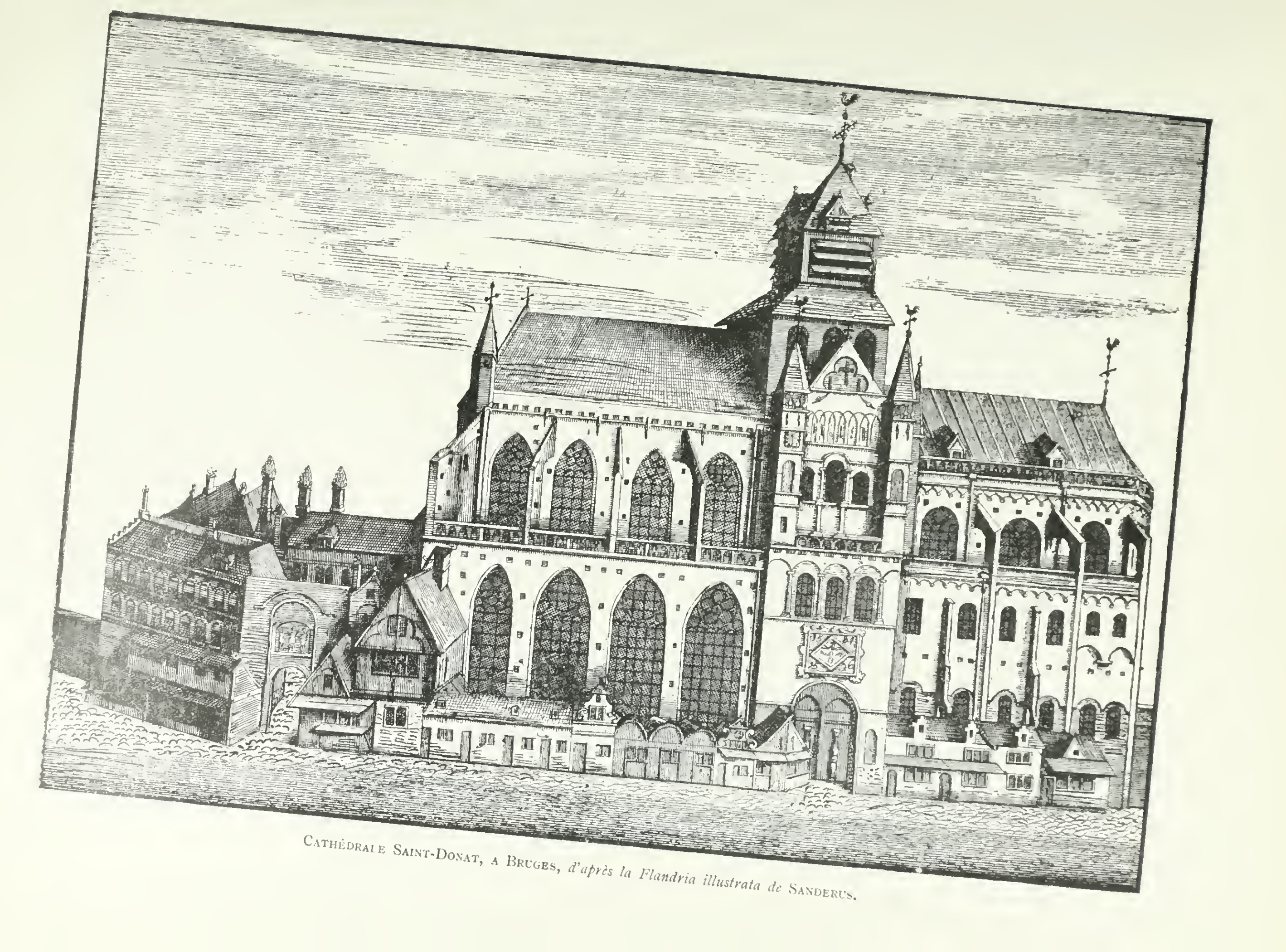
d'elle-même la sixième heure de la nuit. Les ignorants et les profanes se félicitèrent de l'événement, dans lequel ils voyaient le signe précurseur de nouvelles favorables. Mais les sages jugèrent que le temple serait désormais dépourvu de sauvegarde, la destinée prépondérante des ennemis ayant eu raison de la clôture sacrée. Ils se disaient qu'un tel présage annonçait la destruction et l'abandon. Or, c'est ce qui advint en réalité, car, bientôt après, Titus et Vespasien entrèrent à Jérusalem, détruisant sans rémission le temple et la nation, en châtiment de leurs crimes et perversité et surtout de leur attentat contre le sauveur du monde.



Saint André, d'après Hans Burgkmair.

Le 30 novembre, jour de saint André, les trompettes ne sonnèrent point, comme, de temps immémorial, ils avaient coutume de faire, du haut de la tour Saint-Jean, de grand matin, car saint André était leur patron; mais j'ignore pour quel motif ils ne se conformèrent pas cette année à la coutume.

Le même jour, qui fut un samedi, un prêtre séculier prêcha à Bruges, avant midi, en l'église Saint-Donat, siège d'un chapitre canonical et cathédrale de la ville. Il prêchait habituellement en la dite église. Cette fois, il fut interpellé par quelques individus qui lui demandèrent s'il n'en finirait pas et s'il comptait longtemps encore tromper et égarer le peuple. Ce qui amena devant l'église un attroupement de près de mille personnes.



Cathédrale Saint-Donat, a Bruges, *d'après la Flandria illustrata de* Sanderus.

Le 1er et le 2 décembre, nous reçûmes de Valenciennes, forte place frontière du Hainaut, la nouvelle que tous les prêtres en avaient été expulsés. En outre, les images pieuses avaient été brisées, comme idolâtriques, et l'on disait que les tours même des églises avaient été démolies. Une telle nouvelle sonne de façon étrange et scandaleuse car, en démolissant leurs tours en vue d'amoindrir le clergé, les gueux de Valenciennes entamaient aussi le prestige de leur cité. Mais j'ai idée qu'ils enlevèrent certaines flèches afin d'y jucher, le cas échéant, de l'artillerie, attendu que la Gouvernante les menaçait fort. S'il en était ainsi, c'était une bien fâcheuse inspiration, car personne ne devrait se révolter contre son prince, non plus qu'un enfant contre ses parents, ces derniers n'eussent-ils pas toujours raison. On disait que ceux de la Cour seraient assez volontiers entrés en pourparlers avec les gens de Valenciennes; mais ceux-ci n'entendaient pas se laisser passer le licou, c'est-à-dire accepter une forte garnison. Ils avaient, deux ou trois années auparavant, fait l'épreuve du péril que présentait pour eux pareille tolérance, car ils avaient été rudement étrillés, et ce pour fait de religion. *Si nous donnons accès aux soldats*, se disaient-ils, *nous serons écrasés; il nous faudra danser comme ils siffleront; ils entraveront notre nouvelle religion, défendront nos prêches, mettront complètement terme à notre propagande.* Cette perspective les épouvantait, car ils avaient parmi eux des ministres et prédicants venus de France, dont l'éloquence et le savoir avaient telle puissance sur eux que, même s'ils avaient été des pierres, ils auraient dû être attendris et laisser toucher leurs sens et leur cœur. De tels orateurs, en effet, sont les étincelles et brandons qui enflamment aisément et consument le chaume et le lin. Ce sont gens de peu de foi et bien changeants qui sont faciles à séduire comme des enfants. Salomon parle en ses proverbes de la sotte et criarde femme, par laquelle, d'après les savants, il faut entendre la propagande des fausses doctrines. On a vu de tels prédicants susciter la guerre des paysans qui fit plus de cent mille victimes au rapport d'Adrien Barlandus et aussi de l'hérétique Sébastien Franck; or on peut principalement imputer ces désastres à la parole de Thomas Munster et aux doctrines répandues en la ville de Munster.

Les gueux ayant pris également la haute main à Tournai, cette ville, à ce que l'on nous apprit, venait aussi de refuser une garnison.

A Utrecht, on avait défoncé les voûtes de quelques églises et couvents; beaucoup de rudes gaillards occupant la ville disaient que, si les papistes voulaient recommencer à demander une revanche du sac de leurs maisons, ils leur tiendraient tête, risquant pour cela corps et biens, et ne tolèreraient à aucun prix qu'il fût fait quelqu'offense aux excellents et nobles seigneurs qui avaient attaché le grelot pour compte des gueux et s'étaient ouvertement prononcés pour ces derniers. C'étaient là, toutefois, propos de gens du commun, parlant sans rime ni raison.

On travaillait ferme sur ces entrefaites au temple gueux près de Gand. Certain plaisant, du nom de Jacques Hughaert, s'en fut voir les travaux, et,

comme on enfonçait les piliers en terre, il se retourna au bruit, demandant si c'étaient là les cloches des gueux, et si ceux-ci sonnaient la messe au moyen de cloches de bois. Il offrit à la communauté trois présents : premièrement dix briques de savon pour décrasser les rabats des ministres, car il était voisin d'un marchand de savon ; secondement, toute l'eau qui leur serait nécessaire pour délayer leur mortier, car, comme il habitait le Vieux-Bourg, la Lys longeait sa maison ; troisièmement il s'engagea à travailler au temple pendant quinze jours sans rétribution. *Au moins le dernier présent est-il bon,* repartirent quelques réformés. — *Entendons-nous bien,* répliqua Hughaert, *je m'offre à travailler quinze jours, non pas pour construire mais pour démolir votre église.*

Or la sœur de cet homme était la mère de Nicaise Vander Schueren qui se mêlait de prêcher la Réforme, comme on l'a pu voir plus haut. Ayant rencontré son neveu, Jacques Hughaert l'apostropha en ces termes : *Vos disciples seront hélas! pendus, comme à Grammont, à Gand et ailleurs. Le tour des prédicants viendra après, comme il est advenu déjà pour l'un d'eux, à Alost. Il est vrai que celui-ci ne serait point mort n'était la faute de Luc. — A quel Luc faites-vous allusion?* demanda son interlocuteur. — *Au licou qui lui serra le col* (1), dit-il.

Le même se trouvant, à Anvers, attablé d'aventure avec son neveu et quelques calvinistes, fut entrepris par son parent sur ses habitudes d'ivrognerie, de jeu et de libertinage, et invité à se tourner d'un autre côté. Hughaert se leva, pirouetta deux ou trois fois sur les talons et demanda si c'était assez se tourner comme cela. Les témoins de ce colloque dirent : *On n'en viendra pas à bout; il portera une lourde responsabilité. — Qu'à cela ne tienne,* s'empressa-t-il de riposter, *si elle est trop lourde, je la laisserai là.*

Des fous de la trempe d'Hughaert approuveront de telles facéties, mais les gens sages en jugeront bien différemment.

On disait que la peur gagnait certains zélateurs de la gueuserie qui s'étaient mêlés de faire du prosélytisme, s'étaient posés en champions et avaient, sans l'aveu des échevins, quêté en faveur de la construction de leur temple. Redoutant les suites d'une telle façon d'agir, ils commençaient à prendre peur de la répression qui pouvait les atteindre : ils faisaient inscrire tous leurs biens, toutes leurs propriétés au nom de leurs enfants. Du nombre furent maître Pierre de Rycke, Liévin Henricx, Nicolas De Saleere, gens puissamment riches. On disait que Bavon De Rycke, frère de maître Pierre prédit, Liévin Henricx et Liévin Brakelman avaient fait amende honorable au Bailli, les deux derniers s'excusant principalement de leurs collectes illégales, déclarant sur leur honneur n'avoir point cru outrepasser leur droit; ils avaient cependant été cités devant les échevins de ce chef, car les magistrats hésitaient généralement à autoriser les collectes afin de ne pas ajouter un surcroît aux quêtes habituelles. Les autres étaient incriminés pour s'être mêlés trop avant de propagande calviniste.

(1) Il y a, dans ce passage, un jeu de mots intraduisible, bâti sur le nom *Lucas* ou *Luuck*, Luc, et le verbe *luken*, serrer.

CHAPITRE V.

Ceux de Valenciennes exécutent une sortie et reprennent leur butin aux assiégeants. Bruits divers répandus parmi le public. Valenciennes cerné. Ceux du consistoire réformé de Gand sont cités devant les magistrats: la construction de leur temple fait de rapides progrès. Attentat à Tournai et rixe à Gand.

Le 5 ou le 6 décembre, nous apprimes à Gand qu'une escarmouche avait eu lieu sous Valenciennes. Aux alentours de cette ville se trouvaient des troupes de garnison ; certains hommes d'armes, qui avaient dépouillé et pillé les campagnards, vinrent exhiber le fruit de leur butin, poussant devant eux autour de la ville le bétail volé. Or certains paysans avaient requis l'assistance de ceux de la ville. Ceux-ci, pour ne pas laisser ainsi dépouiller et maltraiter leurs compatriotes et voisins les plus proches, exécutèrent une sortie et tuèrent plusieurs hommes de l'armée d'occupation. Le butin repris fut restitué à qui de droit, et, du côté de ceux de Valenciennes, il ne resta qu'un seul homme sur le terrain.

Vers la même date, la porte de la Colline fut tenue fermée le jour ; de même plusieurs autres portes, telles que celle du Rabot près de la cour du Prince, qui fut longtemps tenue close. Les éventualités étaient si menaçantes que la ville, naguère confiante et habituée à laisser jour et nuit, hiver et été, toutes ses portes ouvertes, cherchait à assurer sa sécurité en fermant les portes les moins fréquentées, et en faisant garder les autres par des soldats, en raison du vieil adage que l'ennemi le plus à redouter est celui qui est dans la ville. Les choses en étaient au point que l'on ne savait à qui se fier. On redoutait une conspiration qui, par la complicité de ceux de la ville, eût pu introduire les ennemis du dehors. Sur vingt personnes, pas une n'était en état de prévoir comment tout cela finirait. L'un disait : *Les gueux l'emporteront*. L'autre répondait : *Vous verrez les papistes garder le dessus*.

C'est merveille de se rappeler comme les langues tournaient et viraient, et comme beaucoup de gens parlaient contre leur conscience lorsqu'ils se défiaient de la société qui les entourait.

On disait que des troupes étaient venues prendre leurs quartiers à Termonde, une des plus fortes places de la Flandre : elle peut, en effet, en cas de danger, être rapidement entourée d'un large cercle d'inondations. Le bruit courait aussi que, d'après des lettres venues d'Italie, beaucoup de villes

de ce pays, y compris Naples, se trouvaient soumises à taxe en vue du recrutement d'un grand nombre de soldats, à la tête desquels notre Roi



Le Rabot a Gand, *d'après un dessin d'*A. van Lokeren.

viendrait faire la guerre aux Pays-Bas. Cette nouvelle répandit la terreur parmi le peuple crédule; craignant un massacre général, il pria Dieu de mener tout à bonne fin.

Nous apprîmes, le 7 décembre, que Valenciennes était cerné. On isolait cette ville des localités et châteaux voisins, tels que Bouchain, Landrecis, Quesnoy-le-Comte, Saint-Amand entre Valenciennes et Tournai, ainsi que de Condé, de ce côté, de façon à lui couper les vivres. En même temps, les assiégeants pillaient la campagne. Ceux de Valenciennes étaient déterminés à accepter, par amour de la paix, certaines garnisons envoyées par la Cour, mais ils voulaient le prince d'Orange et les siens, le comte d'Egmont, le comte de Hornes, etc., et quelques autres encore. Ils se plaignaient d'avoir naguère été



Les sacrements suivant l'Église réformée,
d'après une gravure du XVIe siècle.

si mal partagés en fait de garnison qu'à peine pouvaient-ils garder leurs femmes et filles, et que nombre d'honorables citoyens avaient, pour ce fait,



COSTUMES DE MILITAIRES ESPAGNOLS DU XVIe SIÈCLE,
d'après une gravure du temps.

quitté la ville sans esprit de retour : sous prétexte que ceux de Valenciennes s'étaient rebiffés contre les prêtres, les soldats croyaient avoir chez eux ville gagnée. Or ceux de la ville se fussent volontiers opposés à l'exécution des sentences capitales rendues contre les réformés. A vrai dire, on affirmait que beaucoup de gens de bien et influents avaient conseillé la soumission, mais ils avaient été conspués et nullement écoutés du populaire.

Les échevins de la Keure siégèrent, le 9 décembre, jusqu'à sept heures du soir. Ils avaient fait mander les principaux chefs calvinistes pour leur mettre sous les yeux une dépêche de la Régente interdisant désormais les mariages, baptêmes et funérailles célébrés en plein air d'après les rites de la secte. Cette communication souleva de vives récriminations de la part du populaire et surtout des gueux. Quelques-uns, ne comprenant pas que son Altesse eût droit de veto comme représentant la personne du Roi, objectaient que la dépêche était signée de la Régente seulement, et non des seigneurs de la Cour.

Ayant donné lecture de la missive de la Gouvernante à ceux du consistoire calviniste, les échevins leur demandèrent si leur intention était de se soumettre à la volonté royale ou quelles objections ils étaient disposés à présenter. Ils

répondirent que, sans vouloir manquer de respect à la Régente ou à Messires les magistrats, ils croyaient bien difficile de se conformer aux ordres de Madame la Duchesse. La généralité de ceux que l'on empêchait de porter leurs enfants aux fonts baptismaux du faubourg ne les feraient pas ondoyer par les papistes, et de la sorte les enfants demeureraient sans baptême. Ce qui pis est, ces parents se laisseraient circonvenir par les anabaptistes, et de la sorte les enfants demeureraient frustrés du plus indispensable des sacrements. On n'obtiendrait pas non plus que les Réformés sollicitassent la bénédiction nuptiale des papistes ; un grand nombre par conséquent vivraient en concubinage au grand dam de leur salut éternel. D'autre part, les prêtres fermant les cimetières aux Réformés, force était bien à ces derniers de créer des champs de repos leur appartenant en propre. Personnellement, les représentants du consistoire ne demandaient qu'à être déchargés de leur office et eussent accepté de grand cœur leur démission, car ils répondaient corps et biens pour le parti gueux qu'ils appellent l'église réformée. Leur position se serait trouvée fort épineuse au cas où les affaires eussent pris vilaine tournure, et si, notamment, la suppression des offices religieux prédits faisait éclater quelque sédition. Ils supplièrent donc les magistrats de ne pas pousser à de pareilles extrêmités.

Sur ces entrefaites, vingt-deux maçons vinrent présenter leurs services pour la construction du temple gueux du faubourg. Tel offrait six jours de prestation volontaire, tel autre six, chacun d'après son zèle et sa générosité ; ils devaient en outre retourner prendre leurs repas chez eux. De même, beaucoup de charpentiers travaillaient sans salaire. Parmi les plus zélés se signalaient les frères Guillaume et Liévin De Somere. Des riches laissaient abattre sur leurs terres des arbres qu'ils offraient à la fabrique pour la construction du temple, et qui étaient transportés sur des bateaux que l'on voyait passer quai au Blé. D'autres matériaux, pierre, chaux, sable, etc., étaient offerts également par divers particuliers. Deux cheminées furent construites dans le retrait où l'on avait ménagé une ou deux chambrettes afin que les chefs de la communauté puissent y tenir conseil, et aussi pour qu'ils puissent se chauffer l'hiver, femmes et hommes.

Ils avaient pris la coutume de faire bonne garde la nuit, pour le cas où, d'aventure, on eût tenté d'incendier leurs charpentes. Par ainsi ressemblaient-ils aux Juifs qui bâtirent leur temple les armes à la main, après la captivité de Babylone, se tenant prêts à combattre les ennemis qui les entouraient ; mais tant s'en faut que la cause des gueux fût aussi légitime que celle d'Israël.

Le 12 décembre, la nouvelle de la concentration de douze mille hommes autour de Valenciennes fut connue à Gand. La voiture de charge de Douai, ayant voulu ravitailler les assiégés, avait été capturée par ceux de la garnison (1)

---

(1) Vaernewyck désigne par ce mot les troupes d'investissement, dont le noyau était formé de l'effectif de la garnison que refusaient de recevoir ceux de Valenciennes.



LA CONSTRUCTION DU TEMPLE DE JÉRUSALEM, *d'après* M. HEEMSKERCK.

qui confisquèrent le chariot, les chevaux et toute la charge. Le même jour parvint à Gand la triste nouvelle que la racaille et les gueux de Tournai, s'étant emparés des clefs de la prison de la ville, avaient élargi tous les prisonniers de leur bord. Ils avaient, en outre, mis leur artillerie en batterie sur la Grand'place. Il était à craindre qu'ils ne s'avisassent d'intercepter au passage le blé qui, du Haut-Escaut, prend d'habitude la route de la Flandre, du Brabant, de la Hollande, de la Zélande, etc.

Une rixe des plus chaudes s'était, la veille, entre chien et loup, engagée à Gand, place de l'Écluse, entre cinq à six soldats wallons et la garnison du Château Neuf. Un maître d'armes, également wallon, tenant une académie en la ville, s'interposa mais, en rompant, il chut à cause du verglas et fut criblé de blessures par les prédits Wallons qui lui tranchèrent les talons à coups d'épée, si bien qu'il fut ramené chez lui agonisant. Sa ménagère, les yeux baignés de larmes, vint laver son pourpoint, son habit, ses chausses et sa chemise à la rivière, quai au Blé (1); ces vêtements étaient trempés de sang et d'épais caillots collaient au pourpoint.

CHAPITRE VI.

Ordonnance émanant de la Cour, défendant de porter armes offensives sans autorisation spéciale de l'autorité souveraine. Autre édit sévère rendu contre ceux de Valenciennes.

Un placard émané du Roi fut publié le 14 décembre, portant avis que Sa Majesté, par lettres patentes d'ordonnance datées du 3 septembre dernier, avait, pour des raisons y exprimées, défendu, sous des peines rigoureuses, à qui que ce fût de lever quelque troupe de guerre, de racoler soldats ou les solder sans expresse autorisation du Roi et de sa chère et aimée sœur la duchesse de Parme et Plaisance, gouvernant pour S. M. en ces pays de pardeça, et devait cette autorisation être expressément signifiée, en lettres patentes, expédiées en la forme habituelle. L'édit ajoutait que, nonobstant ses défenses, le Roi savait pertinemment, par avis lui communiqués de divers lieux, que beaucoup de mauvais esprits, perturbateurs et fauteurs de désordres, ne cessaient d'exciter par tous moyens à révolte et commotion,

(1) En sa qualité de seigneur de l'Étape, Vaernewyck avait quai au Blé un local — on dirait aujourd'hui un *bureau* —, où il passait une bonne partie de son temps; c'est ce qui fait que, des événements qui se passent au quai, aucun ne lui échappe, non plus que de ceux se rapportant au marché contigu.

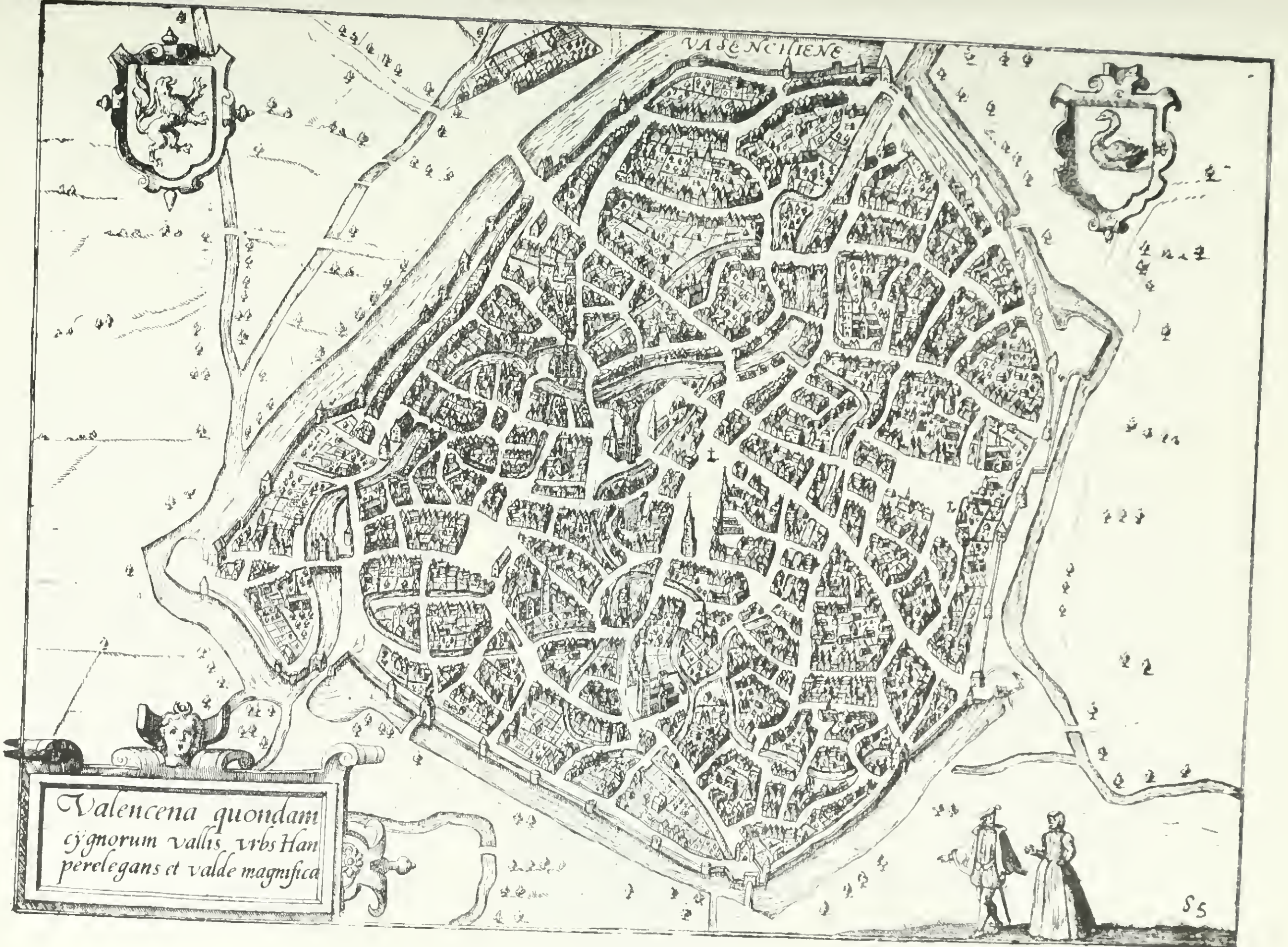


Tournai au xvie siècle, d'après Guicciardini.

émeutes et prises d'armes, les sujets de la couronne, ce qu'il n'était point séant de tolérer. Ayant examiné la cause, Sa Majesté donnait ordre à tous gouverneurs, régents, conseils provinciaux, hommes de loi, officiers et magistrats de ses états, de bien prendre soin que désormais semblables dérèglements et soulèvements de populaire ne se produisissent plus, leur enjoignant de remplir avec zèle et soin leurs offices et devoirs. En somme, pour venir au fait, quiconque serait convaincu d'avoir, sans commission valable, brevet et due autorisation de S. M. ou de Madame la Régente sa sœur, engagé des soldats, ou poussé quelqu'un de leurs sujets à prendre les armes, serait arrêté et mis à mort de ce chef, comme ennemi, violateur des trêves et perturbateur de la paix publique.

Subsidiairement, il était défendu à quiconque, qui ne se trouvât pas au service de Sa Majesté ou de sa sœur prédite, de se porter hors de sa résidence habituelle, par troupes et sous bannières, en harnais, armé de tels bâtons ou engins de guerre que ce fût, sous peine d'être tenu pour rebelle séditieux, et comme tel puni et mis à mort. Si d'aucuns, disait l'édit, se permettaient de contrevenir aux présentes, de former bandes, troupes ou conciliabules, nous autorisons chacun à leur courir sus, les traitant comme ennemis du royaume, et en même temps à piller leurs domaines ou biens, requérant à cet effet l'aide et assistance des autorités, en tant que la contravention et désobéissance au présent édit ait été suffisamment établie à charge des contrevenants. Ordonnons en outre que les biens ainsi préemptés demeureront acquis au preneur, soit que celui-ci appartienne ou non à nos troupes de guerre. Il demeure bien entendu que les nobles, marchands, bourgeois et autres qui ont coutume de voyager par le pays portant pour leur sécurité et protection, sans nulle feintise, quelqu'arme ou mousquet, ne sont pas compris dans cette défense, aussi longtemps qu'ils n'auront pu prendre autres dispositions. En outre, il est défendu à chacun de transporter aucuns armets, cuirasses, mousquets, fusils, rouets, piques, lances, hallebardes ou autres bâtons et armes de guerre quelconques, d'un lieu à un autre, soit ouvertement ou secrètement, sauf avec autorisation et permis de S. M. le Roi ou de sa sœur, ou encore du gouverneur de la place d'où le transport d'armes s'effectue, ainsi que du gouverneur du lieu de destination, vente ou distribution.

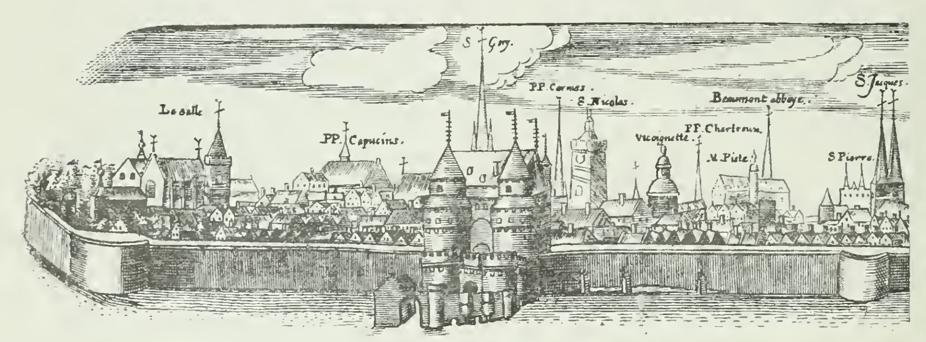
Toute contravention entraînera confiscation des armes et engins saisis, outre une amende du double de la marchandise prohibée. Les contrevenants seront en outre appréhendés et mis en prison afin de s'assurer du but de leur convoyage et transport, et, au cas où l'on conçoive quelque fâcheuse présomption ou suspicion, mis à la question et torture. De tout quoi S. M. désire recevoir, lui ou sa sœur prédite, avis et information, afin d'appliquer telle rigueur que de besoin, après instruction dûment poursuivie. Quant au montant des armes saisies et amendées, il en sera disposé comme suit : Un tiers sera confisqué au profit du Roi, l'autre à celui du dénonciateur, l'autre enfin demeurera à l'officier



VALENCIENNES AU XVIe SIÈCLE, D'APRÈS GUICCIARDINI.

qui aura fait la saisie. Il est ordonné de porter ces dispositions à la connaissance de tous, afin que nul ne puisse prétexter ignorance, et les présentes dispositions seront immédiatement rendues exécutoires.

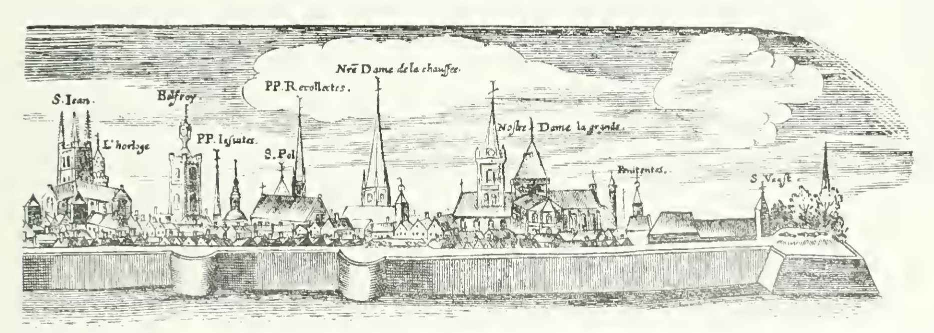
Un édit rendu contre ceux de Valenciennes fut publié le même mois et le même jour de la prédite année. Il ordonnait en substance ce qui suit : Leurs Majestés ne doutaient pas qu'en ce moment diverses nouvelles et versions n'eussent cours pour ce qui regardait la ville de Valenciennes, et que ces bruits ne reçussent croyance selon l'affection, passion et inclination de chacun. D'aucuns, notamment, se laissaient persuader que les troupes cantonnées près de la ville prédite, s'y trouvaient disposées en vue d'attenter à la paix de religion, intervenue d'accord avec les nobles confédérés. Leurs Majestés, en vue de prévenir ces erreurs, consentent à notifier ouvertement à tous la véritable situation de ces affaires, à savoir : Notre cher et féal



Panorama de la ville de

chevalier, messire Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, bailli et capitaine de notre ville de Saint-Omer, et, en l'absence de notre neveu, le marquis de Berghes, commis en qualité de stadhouder, capitaine et haut-bailli de notre pays et comté de Hainaut, et présentement aussi gouverneur de notre prédite ville de Valenciennes, au su et par les ordres et instructions de notre chère et bien aimée sœur, la duchesse de Parme et de Plaisance, gouvernante, en notre lieu, de nos prédits pays de pardelà, s'est commis et interposé près de ceux de la nouvelle religion en la dite ville de Valenciennes, les engageant à abandonner les églises et lieux consacrés dont ils se sont emparés de leur propre chef, indûment et frauduleusement, sans que rien, dans les traités conclus avec eux, les puisse en aucune façon autoriser à agir ainsi. Le prédit médiateur leur conseilla de tenir désormais leurs prêches hors de la ville prédite, au lieu à ce chef désigné et commis, aussi bien de congédier tous ministres étrangers au pays, ainsi que cela s'était fait en plusieurs villes de ces pays de pardelà. Ainsi avertis, et quoiqu'ayant promis de se conformer aux dits avis, les Réformés n'en ont tenu compte, bien au contraire. Messire

de Noircarmes s'étant expressément rendu au milieu d'eux, pour leur prescrire un lieu de prédication et une place réservée dans les faubourgs de la ville, ils n'ont tenu compte de l'avis à eux adressé, ni daigné comparaître. Bien plus, ils ont incontinent lancé un avis convoquant ceux de la secte à tenir une agape ou communion nocturne selon le rite et la manière de Jean Calvin, et cela dans l'église Saint-Géry qui est la plus importante de notre prédite ville de Valenciennes. En vain les prédits ministres ont-ils été semoncés et chapitrés d'abord par le magistrat de la ville, ensuite par le seigneur de Noircarmes, entre deux portes ; enfin, et principalement, par des délégués leur adressés, le lendemain, en la ville de Condé, le tout en vue de les détourner de tenir la prédite agape, leur démontrant et prouvant le grand péril et la prochaine désolation et ruine qu'ils attireraient sur leur ville en persévérant dans leur dessein. Ils se sont obstinés à refuser de surseoir à leur repas, alléguant que celui-ci était décidé et fixé et devait



Valenciennes, d'après d'Oultreman.

irrévocablement avoir lieu, vu l'impossibilité où ils se trouveraient de contremander l'affluence de peuple, qui pouvait bien s'élever à quinze ou seize mille hommes, qu'ils s'attendaient à voir accourir aussi bien des villages avoisinants que de la ville même. Ils déclaraient préférer mille morts plutôt que renoncer à ce que, en leur qualité de pasteurs et gardiens, ils tenaient pour leur devoir et office, ajoutant que, dussent-ils se trouver cette fois forcés de renoncer à leur banquet, celui-ci n'en aurait pas moins lieu plus tard, si tel était leur bon plaisir. Or, en pareils festins, il est, entre autres choses perverses et mauvaises, fait solennelle abjuration et reniement des croyances de l'église catholique, qu'ils traitent de romaine. On y fait aussi serment de poursuivre, entraver et persécuter la dite église par tous les moyens possibles. Un tel gouvernement est non seulement scandaleux, intolérable et sans aucun exemple en nul pays, mais la gravité et péril de pareille sédition se trouve d'autant plus grands que la prédite ville de Valenciennes est une place frontière, dont nous avons d'autant plus lieu de redouter la défection que l'un des ministres calvinistes est étranger et que tous les autres ont été bannis des pays d'au delà.

Les mêmes ministres, nous en avons reçu bon rapport, sont si impudents et téméraires qu'ils osent déclarer en leurs prêches que leur consistoire ne doit soumission ni à nous, ni au magistrat de la prédite ville de Valenciennes. Or, comme sans conteste la dite ville nous appartient, par droit patrimonial, et comme il nous incombe de pourvoir à la sécurité d'icelle, nous avons, sans retard, pour ces motifs, et pour autres notables mobiles, dans l'intérêt de la tranquillité des bourgeois et habitants, ordonné à Messire de Noircarmes d'y tenir garnison. En même temps, nous avons mandé à ceux de la ville, par nos lettres du 26 novembre dernier, que nous n'agissons ainsi que dans l'intérêt commun, déclarant expressément que nous n'entendions ni ne voulions, en aucune manière, entraver ni enfreindre l'accord intervenu avec les prédits nobles confédérés, ni celui formé entre eux et le seigneur de Noircarmes, lequel de son côté promettait de ne rien entreprendre dans ce sens. Nous ajoutions que, la ville acceptant et agréant la prédite garnison, le dit seigneur viendrait s'établir avec sa femme et sa maison dans la dite ville de Valenciennes.

Nous avons compris que les prédits habitants avaient eu tout d'abord bonne intention de nous obéir et de recevoir la dite garnison, ainsi qu'il convient à de bons et fidèles sujets; toutefois, plus tard, se ravisant, ils ont déclaré au seigneur de Noircarmes que les ministres réformés et aucuns autres avaient à ce point induit le commun peuple en erreur, que la garnison ne fut plus acceptée. Et, ce qui plus est, au mépris de la fidélité et soumission qui nous est due, comme sans garder nulle raison ni aucune révérence, ils se sont enhardis à sortir en masse et armés de la ville, faisant tous leurs efforts pour battre ceux de nos soldats envoyés par Messire de Noircarmes au prieuré ou hospice de Saint-Sauveur lez la ville, voulant piller et rober jusque dans leurs quartiers. Par ainsi ont-ils subséquemment déchargé sur nos troupes prédites force coups de canons et armes à feu de fort calibre, puis gâté et démoli le couvent des Chartreux, l'église Saint-Vaast ainsi que les faubourgs proches des dits couvent et église. Or ce même couvent a par eux été pillé et mis à sac trois ou quatre fois, depuis que le 5 de ce mois de décembre, ils ont annoncé leur intention à notre prédite sœur la duchesse régente, comme ils l'avaient, précédemment, fait connaître au seigneur de Noircarmes, avec force autres frivoles et impertinentes allégations. Ils sont demeurés obstinés en leurs prédits refus, malgré les dépêches qui leur ont été itérativement adressées, les menaçant de la privation de leurs privilèges et de notre indignation, en cas d'entêtement de leur part. Nous leur avons rappelé et représenté la révérence et la soumission dont ils nous sont redevables, les assurant que bonnes mesures seraient prises pour que la prédite garnison ne leur fît subir nul dommage ni vexation, par actions, par paroles ni en autre manière. Par lesquels faits est bien établie la désobéissance, hostilité et rebellion des habitants de notre prédite ville de Valenciennes, comme nous avons voulu en informer chacun par les présentes, que nous ordonnons sans retard, ni délai, faire crier, annoncer et publier, en toutes

villes et communes de notre pays et comté de Flandre, au lieu habituel des publications. Nous défendons sévèrement à tout un chacun, à quelqu'état, qualité ou condition qu'il appartienne, de hanter ou fréquenter la dite ville de Valenciennes, d'y faire aucun commerce, transit, d'y aller ou venir, d'y porter vivres, comme aussi nous interdisons d'accorder à ceux de Valenciennes aucune faveur, appui, aide ou assistance, jusqu'à ce qu'ils aient accepté et exécuté ce qui leur est enjoint. Et seront les contrevenants tenus pour alliés des rebelles et factieux, et comme tels exécutés par la corde en même temps que leurs biens seront confisqués. Défendons, de même, que personne, pour prêter appui et assistance à ceux de Valenciennes, se permette de tenir conciliabule, ou de se rendre hors de son lieu de résidence habituel en armes ou autrement, à moins qu'il ne soit à notre service, inscrit comme tel sur nos contrôles et placé sous les ordres d'un de nos capitaines, dûment commissionné; ceci sous peine de poursuites, confiscation de biens, exécution et supplice, comme ci-dessus est dit. Et tiendrons pour rebelles, ennemis et traîtres au pays, tous ceux qui transgresseront le présent édit. Et en ce qui vous concerne, de concert avec tous officiers, subalternes et magistrats, vous pourvoirez et tiendrez ordre à ce qu'il n'advienne aucun rassemblement ni désordre, chacun faisant, en cela, ses meilleurs devoirs et s'acquittant de sa charge en telle façon qu'il en puisse obtenir bon rapport ainsi qu'il convient. Et pour le maintien et observance des présentes, veuillez instruire et faire instruire à charge des transgresseurs, passant à l'exécution des peines comminées plus haut, sans nulle faveur, répit ou tolérance que ce soit, ni sans rien omettre de ce qui est prescrit. Pour ce faire, nous vous donnons, ainsi qu'aux prédits officiers, pleine autorité, force et spéciale commission, et voulons que chacun vous obéisse ainsi qu'à eux, car tel est notre bon plaisir. Donné en notre ville de Bruxelles sous notre contrescel, ici imprimé en placard, le 13 décembre 1566.

Au-dessous on lisait :

De par le roi en son conseil, signé : d'Overloepe. Encore plus bas, on lisait en gros caractères : Publié en consistoire public du Conseil de Flandre, étant présents messires les avocats, procureurs et autres divers assistants, ce 18 décembre 1566.



CHAPITRE VII.

Les notables de Gand, réunis en collace, sont appelés à chercher les ressources nécessaires pour solder la garde gantoise. Nouvelles répandues à Gand: à peine celles-ci arrivées, la garnison entreprend de molester fortement les habitants.

La collace se réunit le mardi 17 décembre. On représenta aux notables que le sac des églises et couvents, auquel nous avions assisté le 22 août précédent, avait montré clairement dans quel péril les gens ayant quelqu'avoir, laïques ou religieux, se trouvaient d'être spoliés de leurs biens. C'est pour ce motif que messires de la Keure avaient levé un corps d'environ six cents hommes, chargés de veiller et besogner pour la plus



Lansquenets, d'après Hans Schaufelein.

grande sécurité de tous, aussi bien la nuit que le jour. Appréciant les circonstances pénibles de l'heure présente, la Keure avait enrôlé deux cents nouveaux gardes; il en résultait une dépense mensuelle de plus de huit cents livres de gros. Chaque personne ecclésiastique ou laïque s'étant cotisée d'après ses moyens, il se trouvait toutefois qu'un grand nombre avaient négligé de solder leur quote-part, alors qu'il était urgent, dans l'état présent des choses, de maintenir cette prédite garde jusqu'à ce qu'il fût pourvu par le

Prince ou d'autre façon à la complète sécurité de la ville. Conséquemment, les échevins avaient, en vue de créer les ressources indispensables, avisé que l'on pourrait imposer d'un sou le broc de vin de quatre pintes, de quelque qualité qu'il fût. Ecclésiastiques et laïques, sans exception aucune, solderaient cette imposition pendant deux ou trois ans, ou moins si l'on trouvait plus promptement remède.

Messires les échevins ne voyaient pas de moyen plus expédient et avaient reçu de la Régente un octroi revêtu de cinq signatures. Lecture fut donnée de cette pièce, et il fut convenu que l'on inviterait les notables de la ville à avancer les fonds nécessaires, ou, sinon, qu'on les emprunterait en banque, quitte à se libérer à l'aide du produit de l'impôt d'accise prédit. Quant à ceux qui avaient payé leur cotisation pour rétribuer la garde, on les rembourserait du produit de la même accise, en commençant par ceux qui s'étaient exécutés les premiers, et ainsi de suite. Après cet exposé, Messires de la Keure les prièrent, par la voix de l'un de leurs pensionnaires, Jean Du Boos, de qui émanait la proposition ci-dessus exposée, de se réunir en assemblée afin de délibérer et de rapporter leur décision au collège des échevins.

Les notables s'étant retirés, en effet, et chacun s'étant concerté avec ses pairs, selon la coutume, on trouva que, sauf meilleur avis, le moyen préconisé par les échevins n'était ni sage ni expédient. Le vin, atteint d'un impôt de plus en plus écrasant, deviendrait inabordable pour les gens du commun; il ne se consommerait plus, et, dès lors, tandis que le nouvel impôt demeurerait improductif, la ville aurait à payer l'intérêt de l'emprunt, sans posséder aucune des ressources indispensables à cet effet. N'avait-on pas déjà fait, en d'autres temps, les mêmes constatations en ce qui concerne la ferme de la bière dite *crabbeleere*? Celle-ci donnait un bien plus gros rendement d'accises, avant la taxe des cinq sous par tonne, car le produit de l'impôt diminua sans que nulle épidémie ou commotion politique expliquât cette diminution. Or la ville, cette fois, était menacée de perdre deux mille livres ou plus du droit d'accises pour l'exercice qui commençait en mai 1567. Le peuple s'était déshabitué de boire, à la suite des exhortations pieuses et admonestations que lui avaient fait entendre les nouveaux prédicants; l'année était mauvaise, d'ailleurs, et les bénéfices du travailleur étaient précaires. On payait en Zélande le setier de vin de Poitou un denier de cuivre; il faudrait donc mettre — ce serait du moins le cas des bourgeois non exemptés, — cinq gros en plus, du chef de droit d'accises. Qui donc boirait du vin désormais? Comptez en outre les droits d'entrée et autres frais, ainsi que le bénéfice des débitants; en vérité le vin ordinaire devenait une frayeuse marchandise, dépassant le prix des vins de Rhin et autres grands crus. Les conseillers et ecclésiastiques, en tout autre temps exempts du droit d'accise, ne payaient qu'un gros par setier en vertu du nouvel impôt, et cela seul faisait plus de dix-huit cents livres de gros par an. Les gens du populaire devaient payer ce gros à leur tour, en surcharge des anciennes taxes d'accise qu'ils soldaient



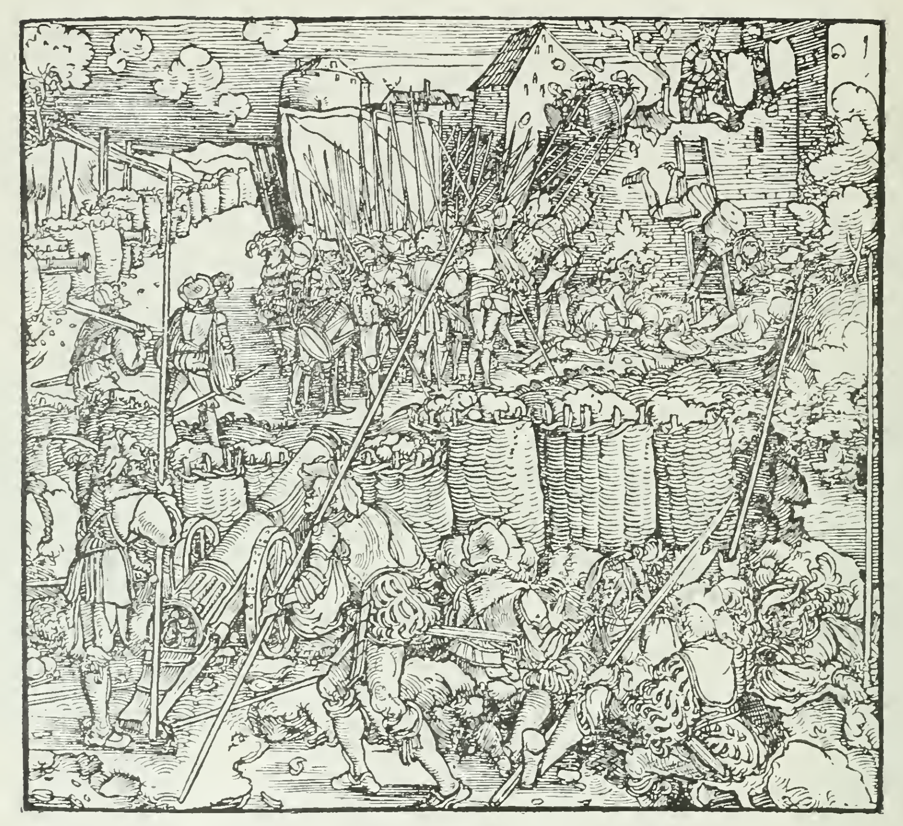
La fabrication de la bière et du vin au XVIe siècle,
d'après une gravure des Œuvres de miséricorde de Martin de Vos, gravées par Crispin de Passe.

depuis nombre d'années aussi bien pour la bière que pour le vin. En somme toute la charge leur incombait. Les prêtres n'avaient ni femmes ni enfants à nourrir; ils avaient au contraire maints avantages refusés aux laïques et se trouvaient libres de tout. Ils avaient, au demeurant, bonne part de responsabilité aux émeutes, par leur mauvaise vie et graves abus. Beaucoup de prêcheurs calvinistes étaient des ecclésiastiques apostats. Les Pays-Bas se trouvaient bouleversés par leur fait; nuls commerce ni industrie ne marchaient; l'artisan traversait un moment bien difficile et beaucoup tombaient en grande pauvreté. Il est vrai que messires du Conseil étaient élus avec exemption; mais aujourd'hui que leur position était menacée, et celle du clergé avec la leur, il eût été juste qu'ils se défendissent eux-mêmes et supportassent, pendant quelque temps du moins, la charge des accises à l'instar des gens de petit état. Il était à noter que les conseillers, au moment où la franchise d'impositions leur avait été concédée, n'étaient qu'au nombre de vingt, tandis que les exemptés étaient maintenant au nombre de quatre cents, sans compter tous ceux qui consomment en toute franchise de droits, sous le couvert de quelque privilège ou grâce à la complicité des ecclésiastiques, au grand préjudice des accises communales.

Mus par ces considérations et par un grand nombre d'autres que je passe sous silence, la généralité des notables répondit aux échevins que le meilleur expédient serait d'abroger l'octroi actuel pour en solliciter un autre. Les ecclésiastiques et messires du Conseil payeraient, à l'égal des autres habitants et bonnes gens de la ville, l'accise sur les vins et bières, pendant un terme de deux ans, un an si cela suffisait, jusqu'à ce que les ressources nécessaires pour payer les soudards fussent parfaites.

La nouvelle se répandit à Gand, le 18 décembre, d'une incursion que les hoquetons rouges de la garnison auraient faite à Hauthem-Saint-Liévin. Ils y auraient, à la suite de certains différends avec le bailli de cette commune, incendié la demeure de ce magistrat; mais ces nouvelles ont été reconnues fausses. Il y eut tout lieu de présumer que le sinistre avait eu une origine accidentelle, car à deux heures de la nuit on retira les moutons de l'étable; la flamme avait, de la grange, gagné le toit de chaume neuf de la maison d'habitation. Beaucoup de moutons, quelques-uns disent cinquante, périrent, sans compter, perte bien déplorable, qu'une ample provision de blé fut détruite par les flammes.

Les gueux firent courir à Gand, et ailleurs, la nouvelle que ceux d'Anvers avaient délégué certains chefs, ou fondés de pouvoir, de leur consistoire, qu'ils appelaient l'église réformée, afin de prier et supplier la Régente d'entrer en arrangement avec ceux de Valenciennes. La Régente aurait répondu à ces ouvertures en faisant incarcérer les députés calvinistes. Leurs coreligionnaires d'Anvers auraient fait mander à la Duchesse qu'elle eût à les traiter d'autre façon et plus conformément à leurs droits, ajoutant que, lorsqu'il s'agirait pour eux de la contraindre, ils trouveraient trois nations prêtes à faire cause commune avec eux, savoir : les Anglais, les Ostrelins et



Prise d'assaut d'un village au xvie siècle, d'après Hans Burgkmair.

les Allemands. Mais on sut bientôt que toutes ces nouvelles étaient fausses. Si je les rapporte, comme je l'ai fait de racontars analogues en maint endroit de ces mémoires, ce n'est pas que je leur aie jamais attribué aucune créance, mais parce que tels bruits sont le meilleur moyen de faire connaître les dispositions d'esprit où se trouvaient ceux qui les mettaient en circulation. Je donne de telles bourdes pour ce qu'elles valent. Les versions que je rapporte ne sauraient faire foi, mais elles serviront à tenir en mémoire les préoccupations de l'esprit public au moment où naissait et se propageait tel ou tel récit. Je n'ai point de familier (1) qui vienne m'informer de ce qui se passe ailleurs,

(1) *Familier, familierken*, est dans les campagnes flamandes, notamment en West-Flandre, un esprit familier comme celui attribué à Socrate. Seule une telle connivence pourrait donner à l'écrivain une ubiquité qui lui est naturellement refusée.

et n'en voudrais pas avoir. Je n'ai pas non plus de secrétaire qui transcrive mes notes. J'ajouterai que, bien souvent, ayant consulté des secrétaires de notre ville, avec lesquels je me trouve en excellents termes, relativement à certains faits qu'ils ne pouvaient ignorer, je les ai trouvés très dissimulés à mon égard. Comment donc m'y prendre pour écrire ce que j'ignore? N'est-ce pas beaucoup déjà de sauver de nombreux faits de l'oubli? Qui sait, j'ai peut-être rapporté les événements plus exactement que maint greffier, car celui-ci non plus que moi ne pourrait tout savoir. On gare, et il est nécessaire de garer mainte chose; d'où résulte que la vérité est souvent méconnue et tenue sous le boisseau. Quant à moi, n'ayant aucun désir de faire imprimer ni rendre publics ces mémoires, j'ai écrit sans beaucoup me contraindre. Je ne suis pourtant point présomptueux à l'excès, et me rends et rétracte bien volontiers lorsqu'une erreur m'est démontrée.

Je reprends donc mon récit. On disait à Gand, le 19 décembre, que deux chariots chargés d'armes à feu, principalement d'arquebuses, traversant la ville venant d'Anvers, avaient été arrêtés hors la porte de la Mude, et préemptés par les soldats de la garnison. On prétendit que ces armes, destinées aux Réformés de Valenciennes, avaient été transportées par cette voie détournée en vue de dérouter plus sûrement la surveillance.



Monnaies des Pays-Bas,
à l'effigie et aux armes de Philippe II.

On apprit aussi à Gand que Sa Majesté avait fait frapper cent mille ducats, portant sur une face son effigie et sur l'autre une croix avec la légende : *Sacra bellorum*, ce qui signifie : la guerre sainte. Cette devise, disait-on, visait les Pays-Bas, et cette monnaie était destinée à payer les troupes que l'on enverrait dans nos régions. Nobles et vilains conçurent une égale affliction de ces nouvelles et se disaient : *Que nous veut le Roi? Prétend-il fouler et détruire son peuple? Nous n'encourons aucun reproche, et sommes plus qu'au regret de ce qui s'est passé, car nous avons couru de grosses aventures, risquant corps et biens en bravant les malveillants. S'il nous font encore, en outre, subir ces grandes guerres et oppressions, mieux vaut mourir!*

Les villes étaient en outre accablées, les campagnes rançonnées par les garnisons étrangères qui leur faisaient subir maint dommage. C'est ainsi que, vers ce temps, Liévin Henricx, habitant, rue longue de la Monnaie, la maison portant l'enseigne de *la Grenade*, rentrant de la campagne vers son logis en compagnie de son petit garçon, fut arrêté par les hoquetons rouges qui

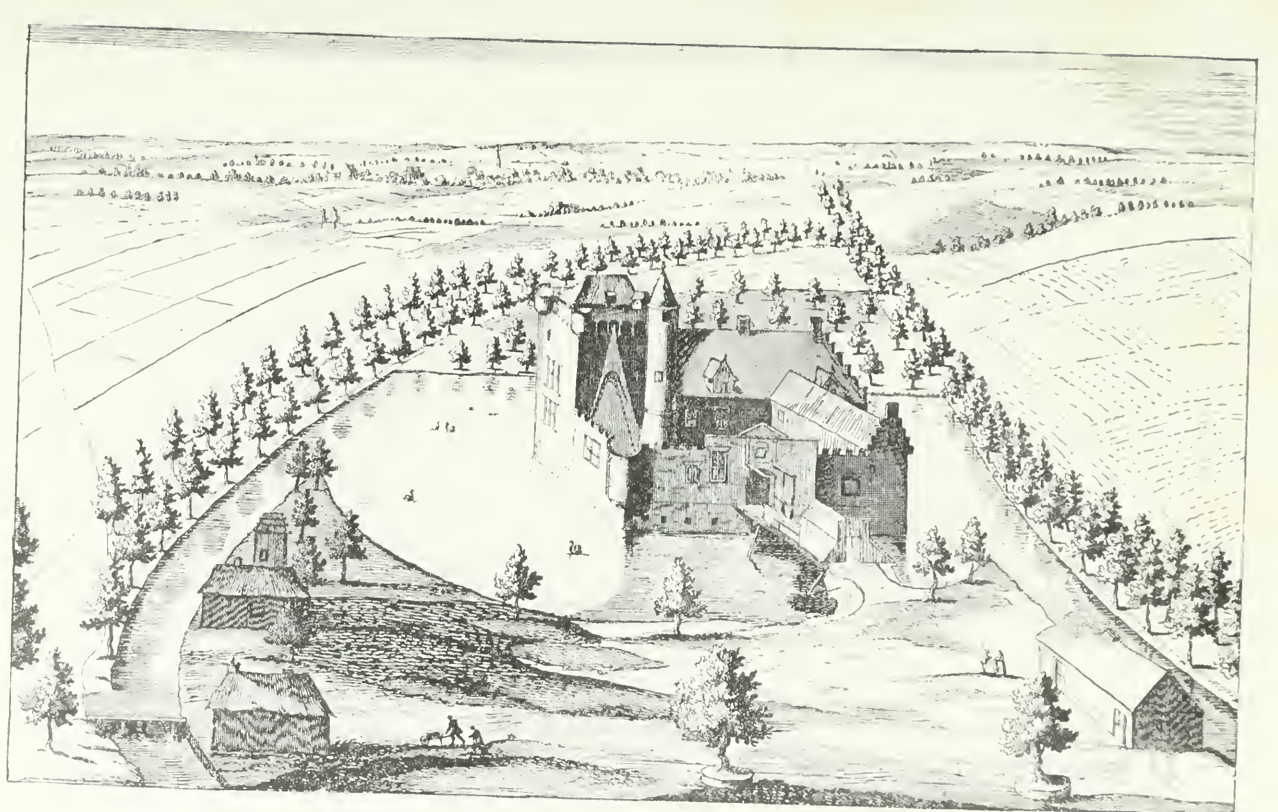
voulurent lui dérober sa cape. Comme il la tenait ferme, ils le rouèrent de coups et trouèrent son manteau. Un campagnard fut attaqué de même à la traverse de Saint-Bavon près le Château Neuf; ils lui prirent son arquebuse; dans la bagarre, survinrent d'autres hoquetons rouges qui blessèrent l'homme aux jambes. D'aucuns disent qu'ils lui avaient tranché les jarrets, ce dont il mourut. Des bateliers descendus de leurs embarcations se portèrent au secours du blessé, mais ils furent assaillis par un si grand nombre de gardes wallonnes qu'il leur fallut battre en retraite. Ils emportèrent dans un bateau la victime de ce guet-apens.

CHAPITRE VIII.

Le curé d'Exaerde. Grand nombre de gueux que renfermait la garde gantoise. Les gueux de Zeghelsem près d'Audenarde. D'un Carmélite à Gand et d'un Jacobin. Tumulte à Ypres. Le curé de Sleydinge. Méchants prétextes qu'alléguaient les moines défroqués.

En dépit des digues, je veux dire des garnisons, le flot des gueux montait si haut qu'il semblait impossible de lui résister. On n'aimait guère les prêtres, en particulier les moines; ils étaient d'ailleurs souvent d'une grande partialité. Il en manqua coûter la vie au curé d'Exaerde qui s'était fait beaucoup d'ennemis, vivant en guerre ouverte avec un de ses collègues que l'on accusait de pencher vers la Réforme et auquel il avait suscité deux ou trois procès. Une nuit que le dit curé était, en compagnie de son bedeau, allé porter les derniers sacrements à une de ses ouailles, il fut en grand péril. Deux trappes avaient été disposées sur son chemin et s'il eût, par aventure, mis le pied sur l'un de ces pièges, il eût été lancé à la hauteur d'un premier étage. Mais le sacristain s'en aperçut et l'avertit. La dernière trappe avait été faite à l'aide de tréteaux de scieurs de long. Lorsque le public eut vent de cette embuscade, les partisans de la gueuserie s'en réjouirent bruyamment et dirent : *Si l'on se met à prendre au piège les papistes, gare à eux. Il est temps qu'ils cherchent un trou où se terrer.* D'autres disaient : *Le Dieu qu'il tenait à la main l'eût peut-être tiré de là!* En revanche, les honnêtes gens s'affligeaient de pareils attentats et voyaient avec douleur croître les chances de succès des pervers.

On constatait que les gardes de la milice des échevins penchaient fortement dans le sens de la Réforme, et offraient de bien faibles garanties pour la sécurité publique. En effet, lorsqu'ils montaient la garde, le jour, à la porte de Bruges, il arrivait souvent qu'ils allassent par groupes écouter les



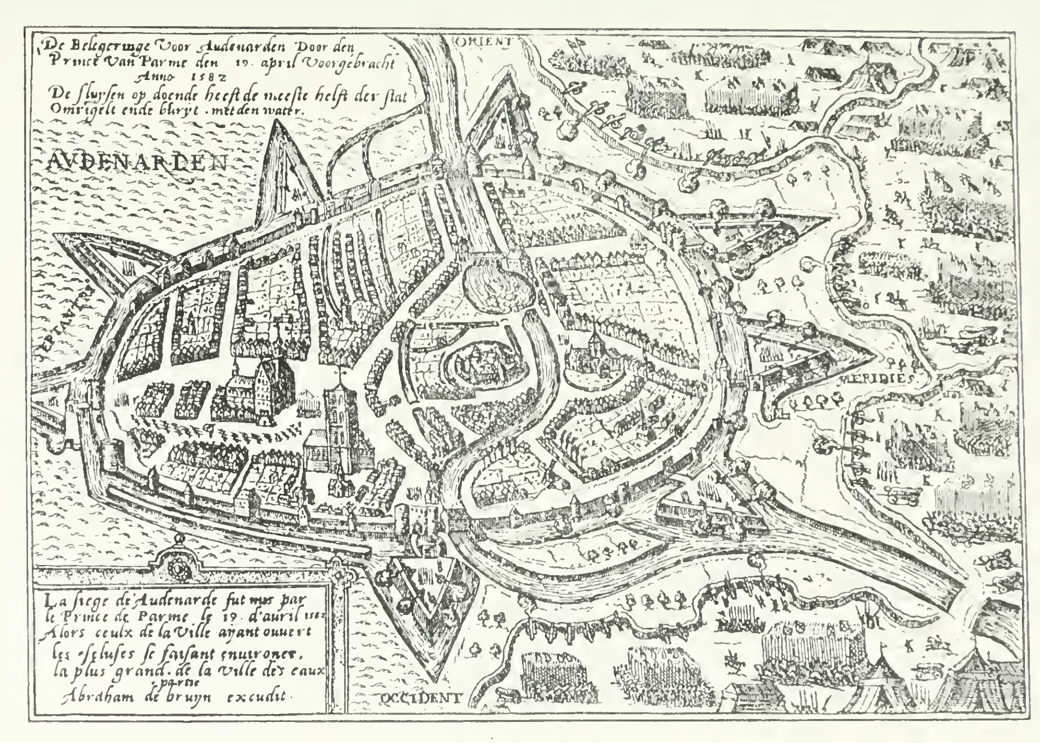
VUE D'EXAERDE ET DE SON CHATEAU, D'APRÈS LA *Flandria illustrata* DE SANDERUS.

sermons des Calvinistes. Ce qui plus est, lorsqu'ils patrouillaient la nuit, même lorsqu'ils marchaient sous le commandement de leurs capitaines, on les entendait chanter des psaumes, en français et en flamand.

Certain rentier de Zeghelsem, paroisse située à six milles de Gand et deux milles d'Audenarde, étant venu en mon logis ce 21 décembre 1567, me rapporta comment, dans les trois paroisses les plus proches de la sienne, les sacristains avaient abandonné leur service à l'église, refusant de réclamer leurs émoluments et gratifications des suppôts de paroisse, ou de réunir les dîmes du curé. A Saint-Corneille, le desservant lui-même avait abandonné la cure, ne voulant plus dire messe ni célébrer office, et renonçant à son casuel. Quoique l'on n'eût rien brisé dans l'église de Zeghelsem, ceux de cette paroisse avaient été menacés des violences des gueux d'Audenarde et des environs, notamment lorsque leurs bandes se dirigèrent sur Grammont, où, comme il a été dit précédemment, ils manquèrent leur coup puisque cette échauffourée coûta, soit par justice soit autrement, la vie à une quarantaine des leurs. Ils avaient promis alors de purger Zeghelsem, à leur retour, des idoles; mais comme on l'a vu, ils oublièrent de revenir.

Les gueux d'Audenarde s'étaient fait construire une maison hors ville au carrefour de Heyne, où prêchaient les ministres de la foi nouvelle. Ils s'y rendaient beaucoup plus volontiers qu'en leur église habituelle, bien que celle-ci fût plus proche, plus commode, et qu'elle fût leur église paroissiale. La même personne, sans détours et de religion catholique, déclarait que les gens venaient d'un mille à la ronde, et de plus loin encore, pour suivre les prêches d'Audenarde. On les entendait de grand matin passer, avant qu'il fît jour, par Zeghelsem. De vieilles gens, hommes et femmes, appuyés sur leur bâton, venaient de plus de trois lieues, ce qui leur faisait, en comptant le retour, six à huit lieues de chemin en un jour. Il me dit, en outre, qu'un homme instruit s'était pris de discussion avec les ministres et les avait confondus, mais sans pour cela les assagir ni les convertir, car ils voulurent se jeter sur lui et le battre. Dieu sait ce qui de tout cela est vrai. En tout cas, les prêches réformés se poursuivirent de ce côté au milieu d'un énorme concours de peuple. Il arrivait aussi que, de nuit, certains individus, parcourant la paroisse de Zeghelsem ou d'autres, chantaient force psaumes aux abords de fermes dont les habitants n'aimaient pas à entendre de ces psalmodies. Les chanteurs se proposaient sans doute ou de molester les gens, ou de les exciter à partager et leurs pratiques religieuses et leurs croyances.

Un Carme ou frère de Notre-Dame prêcha l'Avent en l'église Saint-Michel à Gand. Il s'exprima à peu près à la façon des prédicateurs réformés qui évangélisaient le faubourg : il déclara notamment qu'il n'existe que deux sacrements, les cinq autres cités par les théologiens ne méritant aucunement d'être comparés à ces deux sacrements, lesquels n'étaient autres que le baptême et la sainte Cène, incontestablement créés par Jésus-Christ et les apôtres. Il ajouta qu'il n'entendait décrier ni louanger le sacrifice de la messe.



Audenarde au XVI[e] siècle, d'après Hogenberg.

Ce moine avait une bonne façon de prêcher à certains égards, mais bégayait souvent, répétant certains mots à outrance. Lorsque frère Jean De Croocq, Jacobin, vieillard instruit, monta en chaire à Saint-Michel, le jour de la Saint-Nicolas, il s'écria : *Fi! chaire, tu pues l'hérésie!* Il ajouta que prêtres et marguilliers de Saint-Michel n'étaient que de petits sots pour avoir chargé pareil prédicateur de prêcher l'Avent. Les prêtres et marguilliers ainsi pris à partie étaient d'honnêtes et prudents hommes qui l'écoutèrent proférer ce blâme, et ne s'en prirent qu'à son amour de la foi, grand âge et zèle excessif. Beaucoup de personnes venaient, quoiqu'il leur fallut, pour cela, de grand matin et par les ténèbres se rendre à l'église, écouter le prédicateur si vivement blâmé. Parmi les auditeurs se distinguaient plusieurs hauts personnages du conseil de Flandre et aussi le président, maître Jacques Martins. Les capitaines de Gand, instigués par les Jacobins, avaient, disait-on, dressé une embuscade pour s'emparer de ce prédicateur; mais celui-ci fut prévenu. Or, contraint plus tard à faire quasiment amende honorable de certaines de ses allégations, ce moine déclara que l'on ne pouvait emporter de ses sermons que des lambeaux décousus, mais que, pour le juger, il aurait fallu tenir compte de la suite entière de ses discours, attendu qu'il ne pouvait en une heure de temps exposer un corps de doctrine : on le blâmait donc bien à tort. D'après ce que l'on me dit, il citait force textes sacrés et invoquait mainte autorité respectable. Ce qui lui allait au cœur, c'est que tant de gens avaient été déjà suppliciés sans compter, pour le fait de religion, et frustrés de tout leur avoir. Il pleurait sur le sort de femmes et d'enfants réduits à la misère, sans gagne-pain désormais, vaguant par le pays, à charge des bonnes gens forcés de venir à leur aide.

Ces temps troublés avaient fait beaucoup décroître la dévotion publique. A peine le tiers de la population des paroisses se rendait-il à l'église les dimanches et jours fériés. Le saint sacrement était le dimanche, avant la grand'messe, à l'église Saint-Jacques, promené dans un petit vase ou coupe, escorté de trente-six dévotes personnes, le cierge à la main; car les principaux ciboires avaient été cachés et enfouis en terre; dans le nombre se trouvait le précieux ciboire de vermeil pesant trente-trois marcs six onces et deux angelots, dont le cerne est de cristal monté en or massif, orné de perles et de pierreries; tout le demeurant est d'argent doré (1).

Vers ce temps, le bruit courut d'une émeute ou échauffourée dont la ville d'Ypres et sa banlieue avaient été le théâtre; mais on savait peu de chose des faits, sauf que les esprits avaient été montés à ce point qu'un pré-

---

(1) Étant marguillier de Saint-Jacques, Vaernewyck était bien informé; il a donc dépeint avec complaisance cet important objet. Il s'agit d'un ciboire du XVe siècle dont il nous reste un bon dessin du XVIe siècle attribué au peintre Liévin Vander Schelden. Ce dessin fut retrouvé dans un exemplaire de *l'Historie van Belgis* de notre chroniqueur. Kervyn de Volkaersbeke, dans son histoire des *Églises de Gand*, donne plusieurs détails extraits d'inventaires anciens où il est question de cette remonstrance, due à quelque célèbre ciseleur flamand et gardée en grande estime, ainsi qu'une reproduction du dessin du XVIe siècle.

dicateur, haranguant la foule, avait eu la manche percée d'une balle.

Le curé de Sleydinge, près Gand, ayant fait ses réflexions sur les événements qui se déroulaient sous ses yeux, fit à ses paroissiens et ouailles deux ou trois sermons pour prendre congé d'eux, et abandonna sa cure, où cependant il devait s'estimer heureux et qui lui rapportait un revenu de près de trente livres de gros. Tout en pleurant, il demanda pardon aux assistants, de n'avoir ni honnêtement, ni sincèrement accompli son ministère. Il offrit à tous ceux qui lui avaient payé des funérailles, ou autres offices analogues, de leur rendre leur argent, en quelque grand nombre qu'ils se trouvassent. La façon d'agir du clergé n'était pas, d'après lui, conforme aux devoirs que trace la loi chrétienne, les prêtres ne recherchant que leur profit et non le salut de leurs ouailles, ainsi qu'il appartiendrait. Étant parvenu à cette conviction, le dit pasteur ne voulait pas persévérer plus longtemps en pareil office, et préférait manger de la terre, comme un misérable ver, plutôt que d'user plus longtemps d'une fortune aussi mal acquise Il s'en fut, effectivement, en Brabant, et se fit prédicant réformé aux abords de la ville de Malines. On ajoutait qu'il prêchait avec onction, attirait grand concours et se montrait très charitable.

Un grand nombre de prêtres et religieux, hommes et femmes, quittèrent en ce temps les ordres, déposant l'habit et retournant à la vie du siècle. Plus d'un à Gand agit de la sorte, au grand étonnement de tous; mais ces apostats se défendaient en disant qu'ils étaient entrés dans les ordres malgré eux et avant l'âge d'entier discernement; d'autres alléguaient que le sac des églises leur avait présagé l'expulsion de tous religieux : ayant dû abandonner leurs saints refuges, ils ne s'étaient pas éloignés de ceux-ci comme des renégats qui se tournent vers l'hérésie, mais comme gens que de fâcheux pronostics effrayent. C'était encore là un conte bleu, car, s'ils avaient été sincères, rien n'eût empêché ces fugitifs de retourner à la discipline monastique quand les troubles cessèrent. Mais point : ils laissèrent là le froc qu'ils avaient jeté aux orties et s'en furent, qui en Angleterre, qui en France, qui enfin à Clèves, en Allemagne, ou chez les Ostrelins.

Quelques-uns emmenaient avec eux quelque caillette, et des religieuses débridées partaient sous la sauvegarde de jeunes compagnons. On put aisément voir par là où le bât les blessait. Il s'en trouvait toutefois, dont l'intention était bonne quoique l'action ne fût ni sage ni discrète, et qui déclaraient préférer subir mille misères plutôt que d'entendre et de voir quotidiennement se déchaîner l'infernale envie qui règne dans les couvents. Un grand nombre, en se défroquant, ne recherchaient pas l'œuvre de la chair, mais voulaient vivre, dans le monde, en plus étroite conformité avec l'esprit divin qu'ils n'avaient pu le faire dans leurs cloîtres. Ces derniers, cependant, ont été créés et ordonnés en vue d'établir une règle étroite; mais il en est des religieux comme des Pharisiens dont parle l'Écriture sainte : ils battent les terres et les mers, traversant même l'océan pour enrôler quelque recrue, et, celle-ci gagnée, ils

la rendent moralement dix fois pire, et en font un enfant de damnation, lui enseignant à craindre les hommes et négligeant le principal, c'est à dire le commandement divin. Une souris les effraie mais ils avaleraient un chameau.

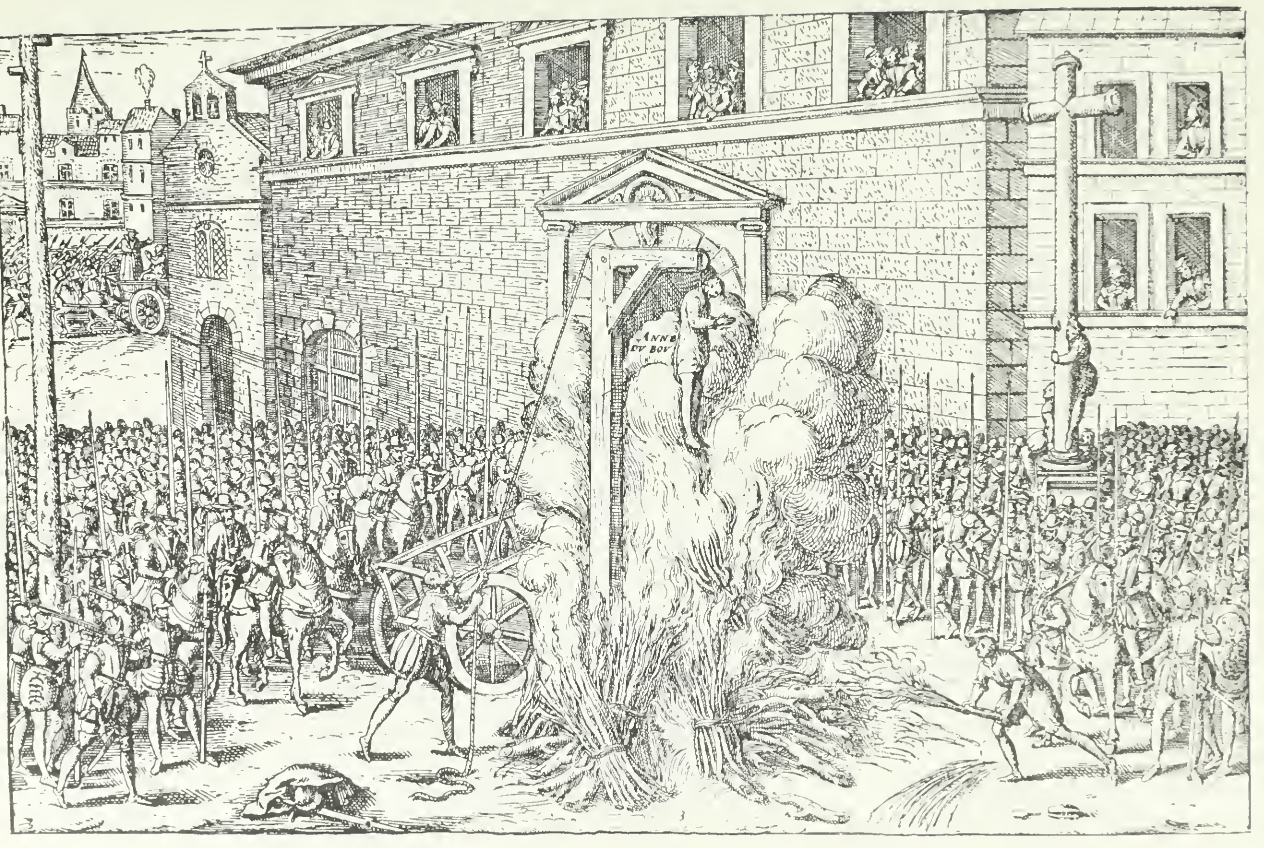
C'est de quoi témoignent Erasme de Rotterdam, Jean Tauler, et nombre d'autres hommes éclairés; mais il ne faut pas approfondir ces choses, et il suffit de suivre les bonnes institutions des ordres religieux.

CHAPITRE IX.

Horribles événements que rapportent certains prêtres venus de France et que l'on redouta voir se réaliser en nos pays. Émotion de la communauté calviniste gantoise suscitée par trois jeunes étourdis catholiques.

Certains religieux qui s'étaient enfuis de France, et d'autres qui y avaient été témoins de ce qui s'y passait, s'effrayaient de ce qu'ils y avaient vu, et il semblait, en effet, que les événements prenaient en nos pays même tournure. Ils rapportaient comment le clergé, investi pour la première fois du pouvoir souverain, en abusait tyranniquement vis à vis des laïques. Ils disaient que le Conseil du Roi avait décrété que Messieurs du Parlement examineraient, de concert avec le clergé, toutes poursuites et actions judiciaires afin d'aviser aux moyens les plus pratiques pour avoir raison des hérétiques. Ces ordres de la cour avaient en somme eu pour résultat immédiat de déchaîner la persécution la plus violente.

La ville de Paris comprend six ou sept seigneuries ou bailliages. Or, incontinent, des poursuites et des arrestations eurent lieu dans chacune de ces sections. Les pauvres patients furent traînés à la torture comme des animaux à la boucherie. On les fit, à l'aide de cordes, descendre et remonter dans un brasier, les pieds ramenés en arrière jusqu'à la nuque, comme on lie un turbot. On leur dilatait la bouche à l'aide d'une petite fourche de bois, si bien qu'ils n'eussent pu adresser au ciel que des invocations mentales. On les empêchait de la sorte de crier et de gémir, d'édifier les spectateurs par quelques paroles de résignation ou de les scandaliser par des blasphèmes. Une botte de paille se trouvait liée sur leur dos; il arrivait que, celle-ci prenant feu, les cordes venaient à se rompre et les infortunés alors tombaient dans les flammes. Ces estrapades duraient parfois une demi-heure ou plus, de sorte que ces malheureux étaient rôtis vifs. D'autres, liés à un poteau, étaient brûlés à petit feu : un petit bûcher était dressé jusqu'à hauteur de leurs genoux seulement, si bien que l'on entendait grésiller dans les flammes les veines et les chairs. Ces supplices et



Réformé pendu au-dessus d'un bucher, d'après Hogenberg.

une foule d'autres faisaient périr quantité de personnes, en six ou sept lieux d'exécution parfois, le même jour. Ni le sexe ni l'âge le plus tendre ne trouvaient grâce.

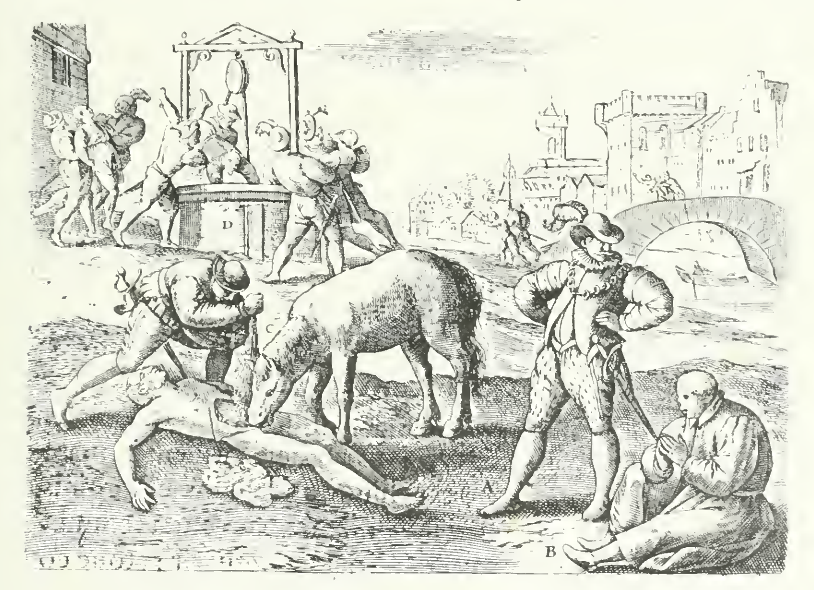
Ce spectacle fatiguait le peuple de Paris et souleva son cœur de dégoût. D'horribles visions poursuivaient la nuit les spectateurs de ces supplices, et l'opinion se révolta contre ces lamentables exécutions qui n'avaient que trop longtemps fait périr tant de gens à cause de leurs opinions religieuses. Le peuple opinait qu'un cœur de pierre se serait ému des souffrances endurées par ces malheureux pour demeurer fidèles à ce qu'il considéraient comme la loi de Dieu. Il ajoutait que certes les moines qui les poursuivaient n'eussent pu en supporter la centième partie. Ces moines devaient être aux yeux de Dieu de bien plus grands pécheurs que ces victimes de leur haine, et ils eussent beaucoup mieux mérité de périr par la main du bourreau. Ces propos et d'autres circulaient dans la foule, et il semblait à la plupart que l'enfer était, de par ces exécutions, déchaîné sur Paris.



Le prince Louis III de Bourbon Condé,
d'après Balt. Jenichen.

Cette effroyable persécution n'empêcha pas certains prêches calvinistes d'avoir lieu hors Paris, ni la foule de s'y rendre en masse. On voulut s'y opposer par la force. Le duc de Guise sévit contre les Réformés à main armée, et en massacra une partie. La sédition éclata aussitôt par toute la France; endossant le harnois, les partisans de Condé, que l'on appelle huguenots, s'écrièrent qu'il était temps d'arrêter cette violence et tyrannie. Le sang coula à flots dans la généralité des villes et bourgades, ces gens

s'entre-tuant comme bêtes. Jusque là le clergé se flattait de l'emporter, et, partout où il avait le dessus, sa fureur persécutrice se livra plus largement carrière. Mais la chance étant venue à tourner, s'apercevant que leur parti faiblissait, ils furent pris de panique. L'esprit public était outré contre eux. Ils n'osèrent plus se montrer nulle part, mais se réfugièrent dans les caves et souterrains, se faisant raser les cheveux, pour que, repoussant, tous eussent même longueur et qu'il ne demeurât trace de tonsure. On leur avait appris en effet que les huguenots examinaient la chevelure des gens suspects et si quelqu'inégalité décelait une tonsure, celui qu'on soupçonnait d'avoir porté la soutane était aussitôt poignardé. Encore ne se contentait-on pas toujours d'une exécution aussi sommaire, car à beaucoup on écorchait le crâne et



Supplices de religieux en France, d'après le Theatrum crudelitatum hæreticorum (1592).

on les faisait périr misérablement, A d'aucuns on ouvrait le ventre; on bourrait ensuite l'estomac de poudre à mousquet et on mettait le feu à celle-ci, comme à charge de bombarde, amenant ainsi exécrablement la mort des patients. On parlait de certains abbés auxquels les huguenots avaient ouvert le ventre pour leur bourrer les entrailles d'orge ou d'avoine, que l'on faisait ensuite manger par des chevaux ou des porcs qui en même temps leur rongeaient les intestins. Ces horreurs, et nombre d'autres que je passe sous silence, avaient engagé force ecclésiastiques français à s'expatrier. Ceux qui demeuraient cachés suppliaient et faisaient supplier l'autorité de laisser en paix les huguenots avec

beaucoup plus de persistance qu'ils n'en avaient mis naguère à réclamer des poursuites contre les hérétiques. La mort surgissait maintenant à leurs yeux, et leur perte apparaissait certaine si Dieu n'intervenait en leur faveur et n'apportait remède à leurs maux. Ni les Taborites en Bohême, ni les Hussites déchaînés en Moravie ou en Saxe, ne déliraient au même point que les huguenots par haine du clergé.

Un jeune ministre nommé Balthasar, auquel on avait interdit la prédication à Hulst, mais que le public estimait fort, prêcha, le 22 décembre, hors la porte de Bruges, en leur église à demi construite. Pendant son prêche, trois jeunes hommes poussèrent leur tête dans l'église, et l'un d'eux s'écria : *Comment ce voleur de prédicant est-il là, à mentir ainsi!* ou autres propos de ce genre. Ce qui souleva une grande émotion parmi l'auditoire, quoique le prédicateur suppliât tout le monde de demeurer calme. Les gens de l'assemblée, hommes et femmes, couraient çà et là en criant : *à mort! à mort!* Le perturbateur fut renversé, piétiné, et peu s'en fallut qu'un batelier ne le poignardât. L'homme suppliait qu'on l'arrachât à la foule et le menât prisonnier chez le Grand Bailli. Il n'en demandait pas davantage. Ceux qui le prenaient en pitié, et laissaient parler leur conscience, intercédèrent pour lui et disaient aux plus animés : *O chers frères, faites paix et ne détruisez pas une créature de Dieu!* Il échappa de la sorte aux mauvais traitements, et fut capturé, ainsi que l'un de ses compagnons, le troisième ayant réussi à prendre la fuite. Ceux du prêche lièrent leurs prisonniers comme ils purent, avec les cordes qui se trouvaient à portée et qui n'étaient autres que des câbles employés par les charpentiers au travail de l'église. On dissimula les deux délinquants derrière un rideau pendu dans le temple, mais certaines femmes furieuses voulaient se jeter sur eux et leur arracher la langue à ce qu'il semblait ; elles leur lancèrent durement leurs chaises d'église sur la tête. Ces traitements pouvaient leur faire croire, s'ils avaient été lettrés à suffisance, qu'ils avaient été capturés par les Tupinambas ou les Tupin Ikind (1). Mais leur torture fut heureusement évitée, car on les livra aux gardes de la ville qui les conduisirent au Châtelet du marché aux Grains, et les y incarcérèrent; ils étaient escortés d'une foule de gueux.

En même temps un épouvantable vacarme s'éleva à cette extrémité de la ville (le faubourg de Bruges). Portes et fenêtres se fermaient partout; une foule de gens de la ville se précipitaient vers la poterne, armés de leurs hallebardes, glaives, mousquets, dagues, etc., dans l'idée que l'on mettait à mal les gens du prêche. Ceux qui accouraient à la rescousse s'écriaient que leurs frères, sœurs, pères, mères, femmes ou autres parents et alliés se trouvaient là, et qu'ils n'entendaient les laisser ni maltraiter ni mettre à mort, mais couraient les venger et les couvrir de leur corps. Le poste, qui veille à la porte, ferma celle-ci devant ce tumulte; mais ceux de la ville criaient : *Ouvrez, ou nous ouvrirons la*

---

(1) Les Topinambous ou Tupinambos, horde sauvage du Brésil.

porte de force! Ceux de l'intérieur, amenant en ville leur prisonnier, ne savaient ce qui se passait. Ce fut une confusion pleine de péril.

L'auteur principal de la bagarre était un fils de prêtre, tisserand de la Mude, marié à une fille de prêtre, gentille personne, du nom de Van Dixmude, dont le père, chanoine de Saint-Jean, avait par suite de la petite vérole perdu la peau de la tête et portait sur le crâne une calotte d'argent; il finit par être emporté par son mal (1). La rumeur publique affirmait que les perturbateurs avaient été instigués et stipendiés par le clergé pour susciter ce scandale. Ils auraient bu l'argent qui leur avait été donné, et, de fait, ils étaient gris. Toutefois je ne me porte garant d'aucun de ces propos.

CHAPITRE X.

Une armée se forme en West-Flandre. Les Wallons incendient quatre couvents. Le gros des Réformés rapidement accru. Mensonges répandus à l'envi par les papistes et par les gueux. Cinq exécutions faites à Lille par la hart.

La nouvelle parvint à Gand, le soir de Noël, que près de quinze mille hommes du parti des gueux, réunis en armée à l'ouest de la Flandre, se disposaient à marcher, par Lille, sur Valenciennes, afin de débloquer cette ville. Toutefois, le lendemain, le chevalier Charles de l'Espinoy me certifia qu'il n'y avait que quatre mille soldats, piètrement équipés. D'après lui, le rappel au tambour avait été battu au quartier d'ouest, en diverses communes, et l'on avait fait un ban comme quoi les recrues du parti gueux recevraient, outre une prime d'enrôlement d'un riksdaler, une livre de gros à titre de solde mensuelle. Les équipement et armes étaient fournies gratuitement aux nouveaux arrivants.

Nous apprîmes de même le second jour de Noël, 26 décembre, que quatre couvents avaient été incendiés proche Tournai. Les religieux, disait-on, avaient été avertis, préalablement, qu'ils eussent à déguerpir et à enlever autant de leurs biens que bon leur semblât. C'étaient deux couvents d'hommes et deux couvents de femmes. Le feu avait été mis aux bâtiments la nuit du

(1) Le chanoine varioleux dont il s'agit, était atteint probablement d'une gangrène du cuir chevelu; la substitution d'une calotte d'argent à l'épiderme dévoré par le mal rentre dans les pratiques de l'époque. Il faut l'identifier avec Melchior Van Dixmude, mort le 20 septembre 1537, ou Liévin Van Dixmude, fils de Jean et Jacqueline Dullaert, mort le 15 décembre 1562; tous deux furent chanoines de Saint-Bavon (primitivement Saint-Jean), après avoir été moines de l'abbaye de Saint-Bavon.

lundi au mardi, à onze heures, et les couvents cernés par les troupes dont il est fait mention plus haut, grossies de tout ce qui s'y était joint. Du haut de



Destruction des images, d'après le Theatrum crudelitatum hæreticorum (1592).

leurs remparts, les Tournaisiens avaient pu voir défiler treize enseignes et, d'après la rumeur publique, quatorze nouveaux détachements devaient venir s'adjoindre à ce premier effectif.

Les portes de Tournai s'ouvrirent devant l'armée calviniste; mais telle fut l'affluence du populaire qui se porta de la ville au faubourg pour voir ces bandes, que l'on dut fermer les portes pour que la ville continuât à être gardée. Un homme apporta dans Tournai un fragment de cloche, aussi gros que le permettaient ses forces, et pourtant il ne l'avait payé que quatre sous. Leurs drapeaux étaient rayés de blanc, noir et rouge, et portaient, au centre, une large croix de Bourgogne, entourée de lettres dorées, retraçant quelque devise wallonne, car c'étaient tous Wallons et non Flamands de l'ouest. Mention fut faite aussi d'une bannière décorée de deux épées affrontées et d'une bible. D'après certains narrateurs, chaque enseigne n'eût comporté que deux cents hommes, tous fantassins, mais d'après d'autres sources, il y aurait eu comme renfort huit cents cavaliers. C'était merveille assurément que ces gens eussent l'audace de se hasarder aussi effrontément, au mépris de l'édit royal rapporté en notre précédent chapitre VI, et défendant, sous peine de mort, toute

prise d'armes, ou attroupement d'hommes de guerre, sans autorisation expresse de Madame la Régente ou de ses fondés de pouvoir! Pour suspendre ainsi leur vie et leur fortune à un fil, il fallait que ces gens eussent perdu toute crainte et fussent prêts à tout.

Très effrayés de ces nouvelles, les gens d'église dénouèrent complètement leur sac à mensonges, afin d'intimider les gueux qui semblaient avoir perdu toute réserve. Ils dirent que l'on attendait à Gênes la venue du Roi, et que l'on faisait là de grands préparatifs : de somptueux bateaux étaient affrétés, dont un destiné au Roi et qui serait couvert d'argent. Six cardinaux viendraient de Rome au devant de lui, parmi lesquels Granvelle, évêque d'Artois, que les gueux appelaient *le diable rouge*, et qu'ils accusaient de tous nos désordres, lui faisant le reproche de rallier magiquement les princes et nobles à la cause du Roi.

On prétendait qu'une discussion, qui avait failli tourner à la rixe, s'était élevée à la cour entre de grands personnages et le cardinal, parce qu'il les avait menacés de faire mettre à mort leurs femmes légitimes, trop peu zélées, d'après lui, pour la cause catholique. Le même Granvelle avait taxé des seigneurs très influents à la cour, s'assurant une fortune considérable, pendant que les nobles avaient dépensé leur patrimoine à la guerre, au service du roi, tout en exposant leurs jours, et, de la sorte, les plus braves serviteurs de Sa Majesté avaient réalisé moins de bénéfices qu'il n'en avait conquis, sans prendre le moindre mal. Le Roi, disait-on, amenait force bandes espagnoles et italiennes.

Les catholiques affirmaient que la Reine d'Angleterre, s'étant convertie à la religion catholique romaine, faisait en secret célébrer des messes en son palais, enjoignait à son clergé de garder les sept grandes fêtes de l'année, enfin avait enjoint à la communauté luthérienne allemande de Londres de se ranger à ses idées ou de quitter l'Angleterre sans répit.

De telles nouvelles, à vrai dire, trouvaient médiocre créance. Le peuple disait que les papistes — c'était son expression, — inventaient toutes ces fadaises parce qu'ils suaient la peur. La menace d'un voyage du Roi avait été souvent employée aux Pays-Bas. N'avait-on pas déjà disposé pour sa venue des relais de poste et annoncé à d'importants personnages qu'il était arrivé à Gênes par la voie de mer et venait occuper ses provinces à la tête de forces redoutables. Tantôt son arrivée était fixée à la Saint-Bavon, puis reculée jusqu'à la Saint-Martin, pour être différée enfin jusqu'à Noël (1). On

(1) A l'époque où écrivait Vaernewyck, Philippe II, sollicité de toute part de se rendre en Flandre, écrivait à Pie V, par l'intermédiaire de Requesens, qu'il veillerait à l'exécution rigoureuse aux Pays-Bas des articles veillant au châtiment sévère des hérétiques, et qu'il se rendrait lui-même dans ses états pour tenir la main à l'exécution des édits; mais nul ne fut dupe de cette promesse : *Je le sens dans mes os*, disait Granvelle, *personne ici ne croit au voyage de Sa Majesté dans les provinces.* Cette promesse de voyage que jamais Philippe ne songea à exécuter servait de prétexte à ses tergiversations et semblait la panacée qui dût guérir tous les maux des Pays-Bas.



Portrait d'Elisabeth, reine d'Angleterre (1533-1603), d'après C. David.

affirmait d'autres fois qu'il s'acheminait secrètement en poste et tomberait en Flandre avant que l'on soupçonnât son approche. Maint autre racontar avait cours, sur lequel force paris s'engageaient, mais autant en emporte le vent! Le populaire refusait donc toute créance aux nouvelles que l'on inventait sans répit, disant que c'étaient mensonges de prêtres et que ceux-ci en tenaient prêts un bateau entier.

Le bruit courut à Gand, deux jours après la Noël, que les soldats dont j'ai parlé plus haut étaient arrivés près d'Audenarde, à proximité du monastère d'Eename, et que parmi leurs commandants se trouvait, comme chef d'un fort détachement, Liévin Onghena, revêtu d'un uniforme de velours cramoisi.

On apprit aussi que le jour de Noël n'avait été célébré à Tournai par aucune des cérémonies dévotes que l'Église a instituées en témoignage d'allégresse à l'occasion de la naissance de notre Rédempteur. Tous les ouvriers avaient vaqué à leurs œuvres serviles; ils en avaient du reste fait autant à la Toussaint, se conduisant, non comme chrétiens, ni même gueux, — si ce que l'on rapporte est vrai, — mais comme mamelucks et payens exclus à jamais de la communion des saints.

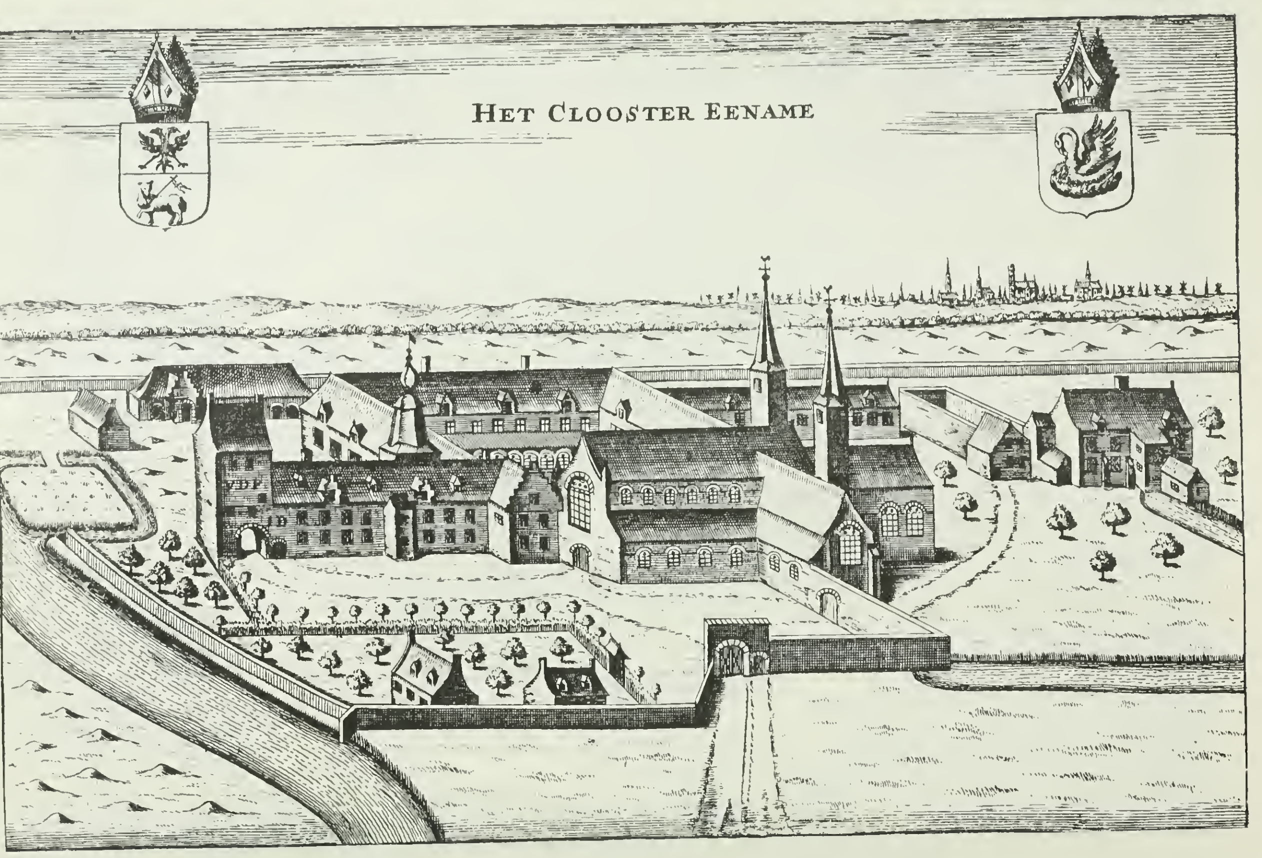
Enfin on apprit encore à Gand, pendant les jours de Noël, que cinq larrons qui s'étaient disposés à mettre au pillage la demeure de notables de Lille, pendant que ceux-ci s'étaient rendus au prêche, avaient été pendus. Ce qui prouve que l'on trouve toujours de l'ivraie dans la populace, et des gens prêts à nuire à l'un et l'autre parti.

CHAPITRE XI.

Comment les gueux excitaient leurs partisans; par quelles fables et faux semblants ils engageaient le peuple à prendre les armes, et combien les prétextes qu'ils alléguaient étaient mensongers.

Décidément, tous les gueux semblaient devenus belliqueux, puisque ceux qu'ils avaient incités à aller se poster tranquillement et pacifiquement devant la chaire des prédicants parlant en rase campagne, acceptaient des armes offensives sans que la parole de Dieu les y autorisât en rien. Il est vrai qu'ils se couvraient de ce faux semblant, qu'il faut faire état de la volonté de Dieu, plutôt que d'un prince temporel, ajoutant qu'ils obéissaient volontiers au Souverain en tant que la gloire de Dieu n'en souffrit aucunement, car c'est de la volonté divine qu'il fallait, disaient-ils, avoir, avant tout, souci.

Certes ces préceptes sont inattaquables, mais ils n'avaient pas certitude



Abbaye d'Eename, d'après la Flandria illustrata de Sanderus.

que leurs doctrines fussent toutes émanées de Dieu et révélées par lui, ou propres à étendre et accomplir le règne de Dieu. Bien loin de là, elles sonnent de façon séditieuse et s'éloignent en bien des points de l'orthodoxie antique de nos saintes croyances. Ignorants des choses de la foi, en dépit de leur présomption, ils étaient hautement blâmables de refuser soumission et obéissance à l'autorité. Il n'appartient pas, en effet, à un simple laïque, homme ou femme, de juger si Messires du Conseil appliquent à bon droit leurs lois et arrêtés, ni si les médecins suivent bien fidèlement les préceptes de Galien; c'est à des hommes doctes et sages qu'il appartient de tenir consultation et controverse sur de tels points.

Ils objectent, sur ce point, que Dieu fait de la sagesse humaine pure folie, que le Seigneur remercia son Père céleste d'avoir caché la portée de ses enseignements aux maîtres et rabbins, pour la révéler aux simples et aux humbles de ce monde. Moïse et David étaient pauvres bergers, et pourtant ils furent élus au premier rang des prophètes de l'Éternel. Amos, dans son septième chapitre, dit au roi Amasias qu'il n'est pas fils de prophète, mais gardeur de troupeaux employé à la récolte des figues, et choisi par le Seigneur alors qu'il menait paître les bêtes; Abacuc, avant d'être prophète, servait les moissonneurs; Élisée labourait les champs lorsque la voix du Seigneur, parlant par la bouche d'Élie, l'appela au don de prophétie. Mathieu, auquel incomba l'insigne mission d'écrire l'évangile du Dieu vivant, n'était-il pas publicain? Le monde n'a-t-il pas été illuminé par Pierre, Jean et d'autres apôtres, simples pêcheurs avant que l'Esprit divin souffla sur eux? Pierre est le pasteur auquel le Christ a confié ses brebis. Tous ceux-là n'étaient ni Frères mineurs, ni Jacobins, ni Bénédictins, ni de ces Pharisiens honorables, saints et sages aux yeux du monde, mais dont les cœurs furent jugés par le Seigneur pleins de péché et d'ordure puisqu'il déclara que des pécheurs avérés, femmes de mauvaise vie et larrons entreraient avant eux dans le royaume de son Père, lisez après avoir fait pénitence.

Nous ne contredirons pas ces arguments et d'autres analogues; mais, de ce que le Seigneur ait miraculeusement doué et éclairé certains hommes d'humble condition, il ne s'ensuit pas du tout, que tous participent également à ses grâces, car ignorance n'est pas plus vertu que science n'est péché. Paul était certes un homme instruit, mais il versa d'abord dans l'erreur; car il fut tout d'abord un esprit endurci, qui entreprit de changer la loi de Moïse émanée de Dieu même, en une loi de miséricorde; sa science ne fut pas d'un médiocre secours au grand apôtre dans les luttes qu'après sa conversion il soutint contre les Pharisiens, les Esséniens, les Libertins et d'autres gentils. Origène est d'avis que le savoir contribue puissamment à notre foi, et c'est en quoi s'accordent aussi saint Jérôme et tous les docteurs d'une orthodoxie éprouvée. La science toutefois engendre un mal qu'il faut écarter, je veux dire que les sages doivent se garder d'être enflés ou orgueilleux de leur savoir.

S'il est réel que nos gueux soient, à l'instar des apôtres, suscités par la



Saint Jérome, gravure de J. Wierix, d'après Albert Durer.

volonté de Dieu, ainsi qu'ils le prétendent, où sont les signes et la confirmation de cette allégation? Les apôtres guérissaient malades, sourds et aveugles, ressuscitaient les morts, parlaient diverses langues, etc.

Seraient-ils par hasard apôtres non en fait mais seulement en apparence? Apôtres peut-être, non du Christ, mais de l'Antechrist. Que signifient les rabâcheries de ces enthousiastes de nos jours? Quel bien en est-il résulté? Parlaient-ils des langues étrangères? Produisaient-ils autre chose que des récriminations insensées? Leurs signes ont été que les frères se sont massacrés entre eux, que l'enfant a frappé mortellement son père, la femme son époux, et toutes ces horreurs se commettaient au nom du Seigneur, ainsi que le prétendit l'hérésiarque Bullinger lui-même, l'an 1526, le 7 février.



LES PRINCIPAUX RÉFORMATEURS ALLEMANDS DU XVIe SIÈCLE,
Fragment d'une gravure contemporaine.

Mais rompons là-dessus. Certes les actes pervers des gueux, leurs violences, dont le mobile m'échappe, n'ont pas été inspirés par un zèle saint et un excès de vertu mal inspirée. A les en croire, ils s'étaient aperçus que l'on voulait, de plus en plus, entraver leur propagande apostolique; s'ils s'étaient résignés, on en fût venu au point de les opprimer complètement, de prendre au collet leurs zélateurs les plus dignes et de les pendre haut et court. C'est ce qu'ils entendaient prévenir, ne réclamant d'ailleurs que la faculté de pouvoir écouter et suivre la parole sainte dans toute sa pureté, au grand profit de leurs âmes. Si l'on prétendait les en empêcher et les forcer à croire aux superstitions anciennes, l'heure était venue de s'inspirer de l'exemple des Mattathias et de Machabée! Telles étaient leurs paroles d'après la rumeur publique; mais ces sentiments étaient-ils au fond de leurs cœurs? Dieu seul le sait qui sonde les âmes.

Il y en eut, parmi eux, de tout genre. Parfois les meneurs trompaient cruellement de pauvres paysans du quartier de l'ouest, disant, comme on le peut supposer et comme la nouvelle en courait : *Joignez-vous à nous : force grands seigneurs et chevaliers nous attendent avec un parti de cavalerie. Les nobles, des chaînes d'or au cou, en armure au clair, sont montés en selle; acceptons leur assistance. C'est aux papistes que l'on court sus; ils nous ont dès longtemps opprimé et ont tiré le plus clair de notre avoir : il est temps de mettre un terme à leurs exactions. Venez de tout cœur à la rescousse; vous serez riches à jamais; vous aurez avec nous accompli une œuvre pie. Ils veulent tenir sous le boisseau la parole de Dieu que nous voulons faire resplendir. Dieu sera avec nous; n'ayez point crainte. Soyez courageux, l'heure est venue que l'on eût en vain espérée depuis mainte année. Secouons leur joug inhumain et l'obéissance que les hommes veulent nous imposer. Les Allemands, les Ostrelins et les Anglais en sont venus à bout, à une époque où pareille entreprise était bien plus périlleuse et plus difficile qu'aujourd'hui. Le peuple n'est plus aussi mauvais ni aveugle qu'il l'était jadis, tant s'en faut : les porteurs de la bonne parole ont préparé les esprits. Ils ont frayé pour nous le passage, et ouvert devant nous une route bien commode. Nous n'avons qu'à nous y engager et nous conduire au demeurant d'après les événements. Ils ont fenaillé avec la parole; à notre tour de prouver que nous sommes des hommes et à agir. Notre tâche sera aisée. Tous ces pays nous sont acquis, partout où nous nous montrons, nous trouvons, non des adversaires mais des amis. Le peuple afflue au devant de nous : il aspire à servir notre cause, comme le poisson désire de l'eau. En fût-il autrement, et s'emparât-on de quelques-uns d'entre nous, que leur fera-t-on? Nous ne voulons verser le sang de personne, mais détruire des idoles de bois et de pierre; notre intention la plus criminelle est de dénicher et détruire les nids où les vautours et les éperviers se réfugient, c'est à dire les couvents où gîtent les cafards* (1). *Les nids détruits, les oiseaux prendront leur vol et chercheront à s'établir ailleurs. Point d'autre moyen de nous débarrasser de ces monstres que d'en arracher jusqu'aux racines, comme on fait de l'ivraie. Ils chercheront à se défendre du bec et des griffes, comme ils ont fait en d'autres pays où les choses n'ont pu se faire sans effusion de sang. A nous de maîtriser cette résistance en nous montrant dès le début implacables, afin d'éviter que, pour avoir fait montre de trop de longanimité, nous ne tombions de nouveau sous le pouvoir de la bête monstrueuse qui nous sauterait à la gorge et nous étranglerait.*



LABOUREURS AU XVIe SIÈCLE, *d'après V. Mennher.*

C'est par de tels mensonges qu'ils égaraient les pauvres campagnards et entraînaient tous ceux qu'ils pouvaient séduire; si bien que ces malheureux, croyant aller à la fête, s'en allaient hélas à la mort, comme je l'ai fait voir et n'aurai que trop l'occasion de le démontrer encore. Il n'est permis de dépouiller

(1) *De cloosters waer de cappaerts in schulen.* Cafard pourrait fort bien avoir *cappaert* pour origine.

personne de ce qui lui appartient (tournez la chose comme il vous plaira), car c'est un mauvais juge celui qui instruit et exécute une sentence sans avoir entendu témoins et partis. De même ce sont mauvais sujets et scélérats, ceux qui, sans avoir dûment reçu charge à cet effet de l'autorité, entendent troubler et dépouiller la communauté. Tout le mal qui en résulte se trouvera inscrit à leur actif. Ils auront à en rendre compte. Ceux-là aussi sont des hommes de mort que l'autorité et les lois anciennes condamnent à périr et à être effacés du nombre des vivants, pour empêcher qu'ils ne procréent des scandales pires et de plus grandes calamités.

CHAPITRE XII.

De deux batailles perdues par les gueux, et des honneurs que la victoire rapporta au seigneur de Noircarmes, ainsi que des faveurs et profits qu'elle lui valut de la part de Sa Majesté. Un homme riche est décapité: comment les gueux le vengèrent et mirent le feu à un manoir. D'une ordonnance publiée à Gand. Capture faite par les Lillois. Comment le sire de Backerseele entra en négociation avec les gueux gantois.

C'est ce qui advint à ces gueux séditieux, le 27 décembre, troisième jour de Noël et anniversaire de saint Jean l'Évangéliste. Une bande de gueux équipés en guerre, passant sous les murs de Lille, fut aperçue par les Lillois, qui exécutèrent à pied et à cheval une sortie en masse; leurs troupes tombèrent sur les dits gueux et une escarmouche s'engagea. Le combat dura depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, soit quatre heures. Les gueux, trop faibles et mal soutenus par peu ou prou de cavalerie, manquant aussi de poudre, eurent enfin le dessous. Une centaine demeurèrent sur place d'après certaines évaluations. Le reste, deux cents hommes environ, prit la fuite, chacun se réfugiant où il put. Une partie des fuyards, vivement poursuivis, se jeta dans une église et s'y défendit longtemps; mais, ceux de Lille ayant mis le feu à l'édifice, tous périrent, sauf un ou deux qui se blottirent dans les chéneaux et — comme l'Amalécite fit à David, — purent porter aux leurs de tristes nouvelles. Quant à ceux de Lille, les papistes comme ils les appellent, une vingtaine des leurs demeurèrent sur le carreau; mais les blessés furent nombreux de part et d'autre.

On prétendit que l'évêque de Tournai, qui, n'osant demeurer dans son diocèse, avait abandonné son siège épiscopal pour se sauver à Lille, était l'instigateur de cette affaire. Mais Dieu sait ce qui en est, et si l'évêque avait seulement songé à ce qu'on lui imputait.

Lille

1 La porte de S. Pierre
2 La porte de Courtray
3 La porte de rencau
4 La porte de fie
5 La porte de S. Saulueur
6 La porte des malado
7 La porte des molenica
8 La porte de barr
9 L'eglise de S. Pierre
10 L'eglise de S. Estienne
11 L'eglise de S. Maurice
12 L'eglise de S. Catharine
13 L'eglise de S. Saulueur
14 L'hospital de S. Saulueur
15 L'hospital de S. Jehan
16 L'hospital de S. Nicase
17 Les Cordeliers
18 L'hospital de Comtesse
19 La Court de l'empereur
20 La maison de la ville

Vue de Lille, d'après Guicciardini.

Une forte bande de gueux se rendit également le dimanche 29 décembre, jour de la Saint-Thomas, suivant la Noël, dans la paroisse de Roubaix avec l'intention de piller et d'incendier, et notamment de jeter bas certain couvent de femmes qui se trouvait là. Les bandes d'ordonnance, ayant eu vent de ces desseins, accoururent à pied et à cheval. Là se trouvaient les troupes du seigneur de Boussu, les troupes de Rues, de Morkeercke, Douai, Saint-Amand et d'autres, nommément celles du seigneur de Resseghem qui commandait ses hommes en personne. La rencontre se fit à Waterloos près Lannoy, entre Menin et Tournai, à une demi-lieue de Roubaix. L'action s'engagea derechef et les combattants se lancèrent les uns sur les autres comme des dogues enragés. On se battit, de dix heures du matin jusque vers quatre heures du soir, et l'action ne se termina que lorsque plus de six cents gueux eurent mordu la poussière. Il y eut peu de morts de l'autre parti, les catholiques se trouvant à cheval, bien armés et pourvus d'artillerie, tandis que les gueux étaient à pied et mal pourvus de mousqueterie. Quant à la population du couvent, elle avait pris la fuite aussitôt que la venue des gueux lui avait été annoncée.

On rapportait que les gueux portaient sur leurs étendards et sur les bandereaux de leurs trompettes les armes et insignes du comte d'Egmont, prince de Gavre et gouverneur général de la Flandre. Ces drapeaux auraient été pris dans l'église d'Armentières, ville qui lui appartient. Cinq nobles gentilshommes auraient chevauché, assurait-on, au milieu d'un groupe de gueux, portant au col des chaînes d'or deux ou trois fois doubles. On disait aussi que les gueux étaient si mal équipés que leurs pieds passaient par leurs chaussures, et qu'ils étaient aussi mal en point que ribauds et vagabonds, ne cherchant que rapine et pillage, comme les Tectosages (1), ainsi nommés parce qu'ils étaient vêtus de sacs, peuple maraudeur et assassin, qui jadis descendit de Gaules en nos régions comme un ramassis impur de bandits, et qui néanmoins avait fait trembler l'Asie entière, soit le tiers du monde. D'après les partisans des gueux, au contraire, ceux-ci étaient fort bien équipés, et c'est pour cela qu'ils les appelaient les *blancs valets* (2).

Vers ce temps-là, Messire d'Hassincourt, chevauchant en vue de faire baptiser un enfant, mourut en route, ce qui fit grande liesse aux Réformés qui le traitaient de grand papiste, mais causa un vif chagrin aux catholiques qui le tenaient pour bon zélateur de la foi chrétienne.

Le sire de Noircarmes tira grand avantage de la défaite des gueux. On disait qu'au début de l'action, il avait attaqué et battu bien cinq cents gueux, à la tête de deux cents de ses hommes; mais il avait pris de bonnes dispositions, avait de la cavalerie, et disposait d'une suffisante réserve. Toutefois, avisant l'instant favorable, il avait engagé l'action avant d'avoir

(1) Voir plus haut, livre I, page 33.
(2) C'est-à-dire revêtus d'armures polies (blancs harnois).

concentré son effectif tout entier. Ce succès et d'autres analogues l'avaient mis fort en faveur au près de notre Roi très noble et très chrétien (que Dieu garde), ce qui lui valut l'ordre espagnol d'Alcantara et de la part du roi une rente en guise de libéralité, qui, à ce que l'on disait, valait huit mille florins par an.

Vers ce temps, un riche homme du pays wallon, se trouvant pris de boisson, traversa un cimetière en compagnie de son valet; avisant une croix ornée de sculptures, il se prit à la mettre en pièces. En vain le domestique qui le suivait l'incita-t-il à ne pas en agir ainsi; le maître, que de trop copieuses rasades avaient achevé de mettre hors de sens, brisa tout. Il fut de ce chef mis en prison, et, comme le bris d'images de Dieu et des saints était maintenant défendu sous peine de mort, il fut décapité par autorité de justice. Au courant du fait, certains gueux, alors qu'ils tenaient les champs, ont mis le feu à la maison de l'officier de justice auteur de la sentence, montrant ainsi la perversité et la grande partialité de leur cœur.



Crime de lèse-majesté divine, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (*Anvers*, 1570).

En une autre circonstance, un noble, sortant de son manoir à la tête d'un parti de cavaliers, pensa qu'il aurait raison d'une bande de gueux et les molesta; mais, se mettant sur la défensive, ceux-ci le forcèrent de fuir et mirent le feu à son castel qui demeura longtemps en ruines, les dégâts se chiffrant par milliers d'écus.

Le dernier jour de décembre, une ordonnance publiée à son de trompe interdit de donner des aubades aux bourgeois, de planter des « nouvel-an » la nuit suivante; de se masquer ou de faire momeries, le jour de l'an et les autres jours où l'on avait coutume de le faire, tels que treizièmes jours, treizièmes veilles, lundis perdus. Il était interdit de même de mettre en vente ou d'exposer, la treizième veille et à la Sainte-Pharaïlde, des objets à offrir en présents qui fussent dérisoires de l'autorité ecclésiastique ou laïque.

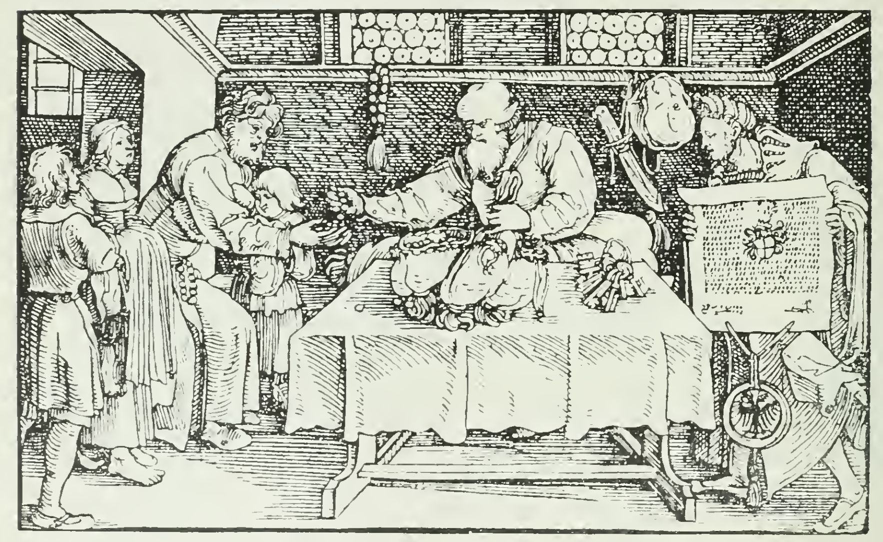
On sut à Gand, le 3 janvier, que ceux de Lille avaient réussi à capturer une charge de fûts de vin, dont quelques-uns se trouvèrent pleins de testons, sorte de monnaie française qui vaut vingt gros. Certains avis étaient parvenus à ce sujet au président à Gand. On fit circuler le bruit que le consistoire secret des gueux avait dès longtemps mis des fonds à la disposition des huguenots français, alors que ceux-ci étaient belligérants, et c'est à titre de réciprocité que les huguenots de France prêtaient leurs



ALLÉGORIE DE LA GUERRE, D'APRÈS MARTIN DE VOS.

ressources aux gueux de nos régions, aujourd'hui que ceux-ci se trouvaient en péril. Cette assertion, toutefois, ne reçut point confirmation; ce qui fit dire au public que c'étaient des inventions de papistes aux abois, cherchant à calomnier les gueux, au prix de tous les mensonges. Mettons que ce fût une fable; il n'en demeurait pas moins suffisamment de méfaits à charge des gueux.

Le sire de Backerseele, étant venu à Gand, entra en colloque avec le consistoire gueux et des paroles aigres ne tardèrent pas à être échangées. Les gueux lui reprochaient de n'avoir point tenu parole, mais au contraire d'avoir travaillé en sens contraire. Backerseele aurait dit : *Si l'on veut vous empêcher de célébrer des baptêmes et des mariages d'après vos rites, c'est parce que vous faites*



L'AUMONE, PAR HANS BURGKMAIR.

jurer à ceux qui reçoivent ces sacrements de porter à l'Église romaine une haine irréconciliable, en quoi vous méconnaissez les concessions qui vous ont été faites. Les gueux ripostaient qu'on les calomniait fort, ce qui était arrivé fréquemment déjà, et qu'il n'y avait nul semblant de vérité dans les reproches articulés contre eux. Certes ils faisaient abandon de beaucoup de superstitions de l'église catholique, peu recommandables en somme; mais il ne s'ensuivait pas qu'ils jurassent de faire la guerre à cette communion. Ils traitaient de superstitions tout ce qui ne plaisait pas à leurs têtes fêlées ou gênait leur incrédulité, et jusqu'aux sacrements de la sainte Église.

La nouvelle fut, entretemps, colportée sous le manteau, qu'à la première occasion, les prêches calvinistes seraient interdits.

Les gueux semblaient à présent très zélés pour l'aumône. On s'en apercevait bien à Gand où le nombre de mendiants allant de porte en porte se trouvait fort diminué. C'était là de la part de la secte une bien grande perversité, quoiqu'ils prétendissent que ce fût un bienfait de Dieu. Par leurs aumônes, ils attiraient les pauvres gens et leur dérobaient, par leurs pernicieuses doctrines, ce qu'ils avaient de plus précieux, à savoir leurs âmes immortelles. Ils faisaient donc beaucoup plus de tort que de bien et créaient des maux intolérables, outre que la vérité était, par eux, méconnue et combattue.

Ils faisaient un tort considérable aussi à l'état de clergie, puisque leurs ministres se mêlaient de baptiser, marier, inhumer, démolissaient dans leurs prêches les saintes croyances de l'intercession des saints et du purgatoire, contrairement aux innombrables traditions de l'Église, et des doctrines les mieux établies des saintes écritures.

Je pus constater que le jour de la Circoncision, à la grand'messe chantée en l'église Saint-Jacques, pas une âme ne se présenta à l'offrande. L'orgue avait beau jouer et le prêtre se tenir prêt, la patène à la main, pendant que le bedeau criait : *Faites tous offrande!* Tout le monde, d'ailleurs, put vérifier alors que les autres jours fériés, non plus que lors de la solennité que je cite, on ne voyait à l'église le quart des paroissiens.

CHAPITRE XIII.

Comment une troupe s'empara de Tournai au cri de : Vive le gueux! Les Gantois font bonne garde. Comment le comte d'Egmont y vint et fut reçu par la noblesse et les troupes de la garnison; comment Backerseele se rendit au temple gueux. Quel avis reçurent les calvinistes d'une requête présentée à la Cour par ceux de Valenciennes.

Quoique le mal parût croître sans cesse, Madame notre gouvernante, poussée par l'esprit divin de mansuétude et, d'accord avec son conseil et d'autres nobles seigneurs zélés pour la tranquillité du pays, fit tous ses efforts pour rétablir la paix avec le moins possible de préjudice pour ses sujets. Les ailes des gueux se trouvèrent rognées, là où ils avaient pris le plus hardiment leur essor. De même que l'on éteint ça et là le feu d'un incendie en attendant que l'on acquière la force voulue et assez d'eau pour éteindre le foyer du sinistre, de même il est expédient de circonvenir une sédition pour l'empêcher d'étendre ses ravages.

La cour prenait grand souci et s'alarmait fort de ce qui se passait, soit à Valenciennes, soit à Tournai. C'étaient là, en effet, d'importantes places et bien fortifiées où le feu calviniste faisait rage, comme le prouvaient des étincelles, une véritable conflagration, et de plus l'incendie de certains cloîtres.



Entrée de troupes dans une ville,
d'après une gravure allemande du XVIe siècle.

Or ces faits revêtaient une importance plus grande encore, si l'on considérait que ces villes étaient proches de la frontière française. A ce sujet, on apprit le 4 janvier, à Gand, que la garnison du château de Tournai avait, secrètement, introduit des troupes de pied, avec le dessein de contraindre la ville et la maintenir en sujétion. Ces troupes de renfort, guettant le moment propice, s'étaient, par une ruse de guerre, jetées dans la ville, au cri de : *Vive le gueux!* comme alliées des gueux; sans tarder, elles s'étaient emparées des maisons de tous les partisans des gueux, et de la sorte on pouvait avoir bon espoir pour ce qui regarde Tournai. Or, on ajoutait que les gueux anversois, peut-être d'intelligence avec leurs coréligionnaires de Tournai, étaient fort peu rassurés.

On faisait double guet à Gand, car à l'effectif ordinaire de la garde municipale se trouvaient adjoints les bouchers, poissonniers, bateliers ainsi que les corporations des archers et coulevriniers. Une ordonnance du Grand Bailli et de la Keure interdisait aux membres des corporations d'assister aux prêches du faubourg sous peine de confiscation de leurs franchises. Or, le privilège de maîtrise des bouchers et des poissonniers, au lieu de s'acheter, est transmis par héritage et ceux qui en sont investis sont obligés d'assister en toute

occasion les magistrats et la loi lorsqu'en cas de péril ils sont à ce requis; c'est de là que vient leur surnom d'enfants du prince : *s princen kinderen* (1).

La situation était si tendue à Gand, par suite de la cherté et mauvaise récolte des grains, que les bateaux qui voulaient traverser la ville en payant la taxe de transit étaient préemptés conformément aux vieilles coutumes (2).



Blason des bouchers gantois, *d'après l'Armorial de* L. Vander Schelden.

A la Sainte-Pharaïlde, par un affreux brouillard, le comte d'Egmont entra à Gand, vers quatre heures de l'après-midi. Au-devant de lui chevauchèrent certains gentilshommes de la ville et les deux capitaines Wyckhuse et Stoppeleere, commandants des régiments gantois; item les cavaliers des troupes d'ordonnance du sire d'Hoogstraten, et les cavaliers dits hoquetons rouges, tous en garnison en la ville.

Arrivé à son hôtel, l'ancienne cour de Fiennes, au quai au Blé, le comte d'Egmont mit pied à terre et on lui apporta un coussin sur lequel il posa les pieds, les rues étant fort boueuses ce jour-là. On fit le même honneur à un jeune homme de sa suite. Les soldats tirèrent des salves de mousqueterie; les cavaliers, notamment, lâchaient deux ou trois mousquetons suspendus aux arçons de leur selle (3), ce qui fit cabrer les chevaux,

(1) Le privilège d'hérédité, auquel Vaernewyck fait allusion, appartenait à la corporation des bouchers de par un octroi échevinal datant de 1325, confirmé par Philippe le Hardi. En 1429, les bouchers reçurent de Philippe le Bon le droit d'arborer des armoiries sur l'étendard de leur métier. Charles-Quint qui détruisit les privilèges de toutes les autres corporations en 1540, respecta ceux des bouchers, stipulant que le métier, comme le rappelle Vaernewyck, aurait à *assister notre capitaine du château de Gand et notre Grand-Bailli tant et quand ils seront à ce requis*. Dérogation singulière aux idées de son temps, le très catholique empereur, dans l'octroi du 14 février 1540, en confirmant l'hérédité de maîtrise aux bouchers, stipule que ce privilège sera accordé non seulement aux enfants mâles légitimes, *ou naturels seulement nés des bouchers hors de mariage*. Il est à noter que cet octroi souleva des protestations de la part de la corporation.

(2) Le droit d'étape était une précaution contre les manœuvres des accapareurs. Le magistrat avait le droit de faire exposer en vente publique les blés convoyés sur le territoire de Gand, à moins que le propriétaire de la cargaison ne préférât rebrousser chemin. Les blés préemptés étaient vendus pour compte de celui-ci, sur le marché s'étendant devant la maison de l'Etape. Voir plus haut, p. 91.

(3) Il s'agit du long pistolet appelé pétrinal. Chaque mousquetaire, outre son rouet long, en portait un ou deux dans les fontes de sa selle ou pendus à l'arçon.



La Cour de Fiennes, quai au Blé, a Gand (*Etat au début du XIXe siècle*).

de telle sorte que nombre de femmes se réfugièrent en l'église Saint-Michel. Une telle bousculade se produisit dans la foule, debout ou assise sur le quai au Blé, que deux spectateurs furent jetés à la rivière par ceux qui se garaient des chevaux, et que l'on vit flotter les capes et les chapeaux des noyés.

La veille encore, une fille, allant vers huit heures, dans l'obscurité, chercher de l'eau à l'escalier du pont de la Liève, s'était noyée. Elle avait laissé, à la première marche de l'escalier, les petits patins dont elle était chaussée, et le soir du jour de Sainte-Pharaïlde son cadavre fut retiré de la rivière.

Aussitôt après l'arrivée du comte, les échevins et pro-échevins se rendirent chez lui pour lui souhaiter la bienvenue et l'entretenir de diverses affaires relatives aux événements de ces temps troublés.

Ils lui rendirent visite derechef le lendemain, accompagnés d'autres notables, parmi lesquels maître Pierre De Rycke, avocat, et quelques-uns de ses confrères, entre autres Jean Diericx fils, personnage fort disert, hardi, instruit, connaissant plusieurs langues, mais penchant vers la Réforme. Plusieurs points furent traités. Le comte notamment leur exprima le désir de voir cesser ces repas nocturnes qu'ils appelaient le sacrement des autels, et reçut la promesse que ces agapes n'auraient plus lieu.



Armoiries de Jean Diericx, *d'après l'Armorial de* L. Vander Schelden.

Le sire de Backersele, secrétaire du comte, se rendit au temple du faubourg le matin du même jour qui était un dimanche, et les calvinistes, incités par leur prédicateur, attendirent jusque longtemps après midi sonné pour avoir réponse de lui. Or il faisait un temps détestable. Mais il refusa d'entrer en colloque, disant qu'il ne viendrait point et qu'ils eussent à se souvenir de l'avertissement qu'il leur avait précédemment donné.

Le 13, vers l'après-midi, le comte quitta Gand pour Audenarde et prit la direction de l'Ouest. Les soldats du Château Neuf avaient, cette nuit, monté la garde en son hôtel. Outre d'autres troupes de service, ils avaient été requis au nombre de cinquante, tous bien équipés et commandés par un capitaine portant l'armure de pied en cap.

Le 10 janvier, ceux de Valenciennes ripostèrent au rigoureux édit qui les visait, par la supplique suivante adressée à la cour :

« Altesse sérénissime et nobles confédérés :

« Ceux qui font profession de suivre l'Évangile en la ville de Valenciennes remontrent, en toute humilité, comment ils ont tout mis en œuvre en vue d'obtenir la jouissance paisible du droit de pratiquer la religion réformée, comme Votre Altesse les y avait autorisés. Ils ont sollicité Messire de

Noircarmes, leur gouverneur, d'entrer en arrangement avec eux et de déterminer certains points ou articles, d'après lesquels ils auraient à se conduire et gouverner en conformité des intentions et désirs de Son Altesse, exprimés aux trois membres de l'ordre. Dans leur bon vouloir et désir de poursuivre et obtenir accord et appointement, les requérants se sont, pendant plus d'un mois, efforcés de s'entendre avec le seigneur de Noircarmes, se rendant à Cambrai et autres lieux où il plut au dit seigneur de les assigner et faire comparaître. Toutes ces tentatives furent vaines, le seigneur de Noircarmes prétextant chaque fois, pour les débouter et forcer à revenir à la charge, qu'il se trouvait empêché et retenu. Lorsque, finalement, il leur avait accordé de pouvoir choisir, hors ville, des lieux pour la pratique de leur



Siège d'une ville au XVIe siècle, d'après Hans Schauffelein.

religion, ils se déclarèrent prêts à faire abandon des églises et à sortir de la ville; mais ils furent forcés de surseoir à ce projet, attendu que le prédit sire de Noircarmes renonça à l'accord intervenu en alléguant que des lettres émanées de Son Altesse avaient formulé cette restriction qu'Elle entendait

se réserver à elle-même le choix et la désignation des lieux à affecter au culte réformé. En dépit de ces faits, le prédit seigneur motiva, par la résistance, déchéance et rebellion des habitants de Valenciennes, les tentatives faites par lui postérieurement pour jeter des troupes dans la place. A dire vrai, les requérants reconnaissent avoir fait à ce quelqu'opposition par suite de leur défiance marquée et, principalement, pour le souvenir récent du fardeau et dépens de plus de cinquante mille florins leur imposés, du rapt de femmes et filles, de la ruine de leur industrie, chômage et arrêt de trafic, et autres pertes et peines très grièves qui leur ont été infligées par l'introduction de troupes en leur ville, il y a quatre ans environ, le jour même où la promesse leur avait été faite, hautement et solennellement, que nulle garnison ne leur serait plus imposée.

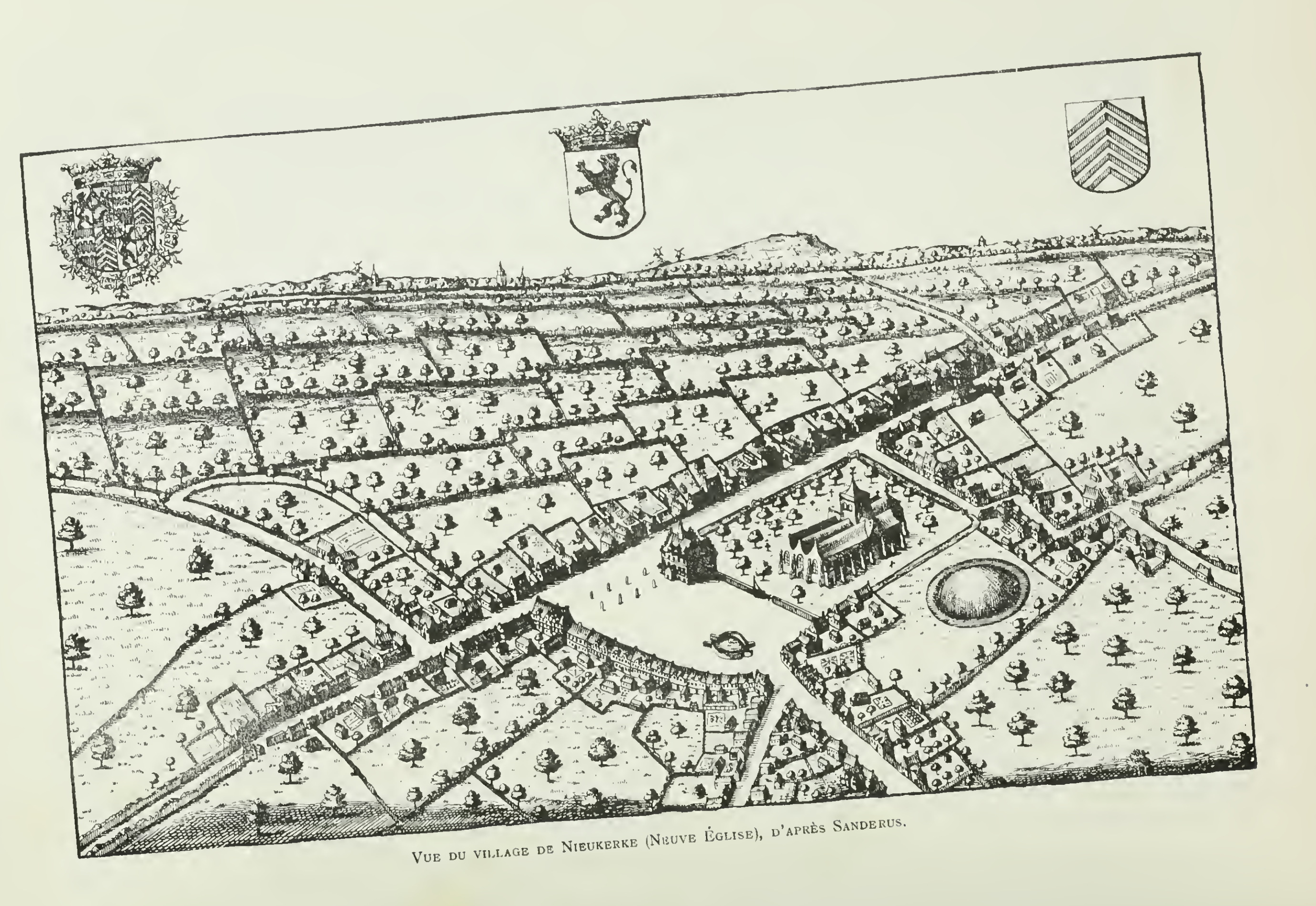
« Or, pour divers autres causes, raisons et faits plus amplement exposés et déclarés en la remonstrance et requête jointe et annexée à la présente, ils se trouvent dénoncés ouvertement dans une ordonnance de Son Altesse comme déchus, rebelles marqués et livrés, mis à prix comme proie et butin, à leurs ennemis. Ils sont demeurés, en raison de cet arrêt, plongés dans la pire désolation et en péril manifeste de se trouver détruits et ruinés d'une manière complète.

« C'est en vue de prévenir pareille extrémité qu'ils supplient Votre Altesse de leur venir en aide par tous moyens licites accessibles à Votre Grandeur, notamment en confiant et remettant, au nom des impétrants, la présente remonstrance et requête aux mains de Messeigneurs des divers ordres, suppliant, en outre, que Votre Grandeur daigne lire la dite pièce, afin qu'elle soit convaincue de la justice et légitimité de la cause où tendent les dits requérants. Ainsi faisant fera bien Votre Altesse.

« De Votre Altesse les très humbles et obéissants serviteurs, confessant la foi évangélique en la ville de Valenciennes. »

Cette pièce fera assez voir à chacun quel but poursuivaient ces gens, et à quel point ils étaient infectés de la nouvelle doctrine calviniste. Bien mal leur en prit, comme entendrez ci-après.





Vue du village de Nieukerke (Neuve Église), d'après Sanderus.

CHAPITRE XIV.

Comment ceux de Valenciennes, hasardant une sortie, furent combattus et repoussés. Défaite des gueux de Nieukerke dans l'Ouest. Capture d'un chariot d'argent. D'un carrousel qui eut lieu à Gand, place d'Armes. Remonstrance en onze articles adressée à la cour par ceux de Valenciennes.

Le onze du prédit mois, ceux de Valenciennes firent une sortie à deux enseignes de gens de pied, soit afin de ravitailler la ville, soit avec le dessein de surprendre l'ennemi. C'est ce que l'on ne sait trop, mais ils se rencontrèrent à peu de distance de la ville avec les troupes d'occupation et furent battus et massacrés. Trois enseignes du parti de ceux de Valenciennes se trouvaient dans l'abbaye dite de Saint-Jean et avaient réussi à faire par l'Escaut pénétrer en ville un convoi de vivres; mais les troupes, que la cour avait cantonnées dans diverses places sous Valenciennes, allèrent mettre le siège devant l'abbaye.

Ces hostilités ne prouvaient guère le désir que disaient éprouver, de trouver paix et armistice, ceux qui venaient de présenter une requête tout en tenant la campagne à main armée. Ils ne pouvaient s'y prendre plus mal pour obtenir grâce. Leur conduite était faite, au contraire, pour exciter la colère de l'autorité. Tels sont bien les effets de l'aveuglement sur l'entendement des hommes!

Il semblait à de misérables manants du quartier ouest de la Flandre que, sans nul droit, ni titre, ils pourraient s'emparer de la suprématie. C'est ainsi que, le 13 janvier, la nouvelle parvint à Gand que près de six cents paysans de l'Ouest s'étaient réunis en bande et avaient été attaqués par cent trente hommes de la garnison d'Ypres, qui les mirent en fuite et saccagèrent Nieukerke (1) à ce que l'on dit.

La garnison, d'après d'autres versions, aurait pris d'abord quartier dans Nieukerke, consommant sans payer dans les auberges. Les cabaretiers suivirent les soldats pour obtenir de l'argent, mais n'en reçurent que de la monnaie de reître; sur quoi le tocsin fut mis en branle, ce qui fit accourir une foule de paysans, mal pourvus de ce qui convient pour livrer bataille. Les soldats les poussèrent dans un carrefour d'où ces pauvres gens espéraient pouvoir sortir, puis s'emparèrent de leurs mousquets et pistolets. Quelques maisons de Nieukerke furent pillées et les soldats d'Ypres rentrèrent au quartier, quelques-

(1) Aujourd'hui Neuve-Église, commune de la Flandre-Occidentale, près de la frontière française.

uns munis de trois ou quatre mousquets et plus. Si ce dernier récit est véridique, il y a lieu de blâmer les troupes de garnison qui sont cause de ces désordres.

On affirmait positivement à Gand, le 14 janvier, qu'un chariot transportant de l'argent d'Anvers sur Valenciennes avait été capturé près de Baesrode par les archers de la Gouvernante, qui, secrètement avertis, sortirent en armes, à une heure du matin, de Bruxelles, au grand étonnement et émoi des bourgeois de cette ville. Non seulement le chariot enlevé, mais encore six des convoyeurs furent ramenés sous bonne escorte à Bruxelles.

Le bruit courait que ceux de Maestricht, ville à moitié bourguignonne et à moitié liégeoise, songeaient à prendre part à la lutte, conjointement avec ceux



Batterie de canons au XVIe siècle, d'après une gravure allemande.

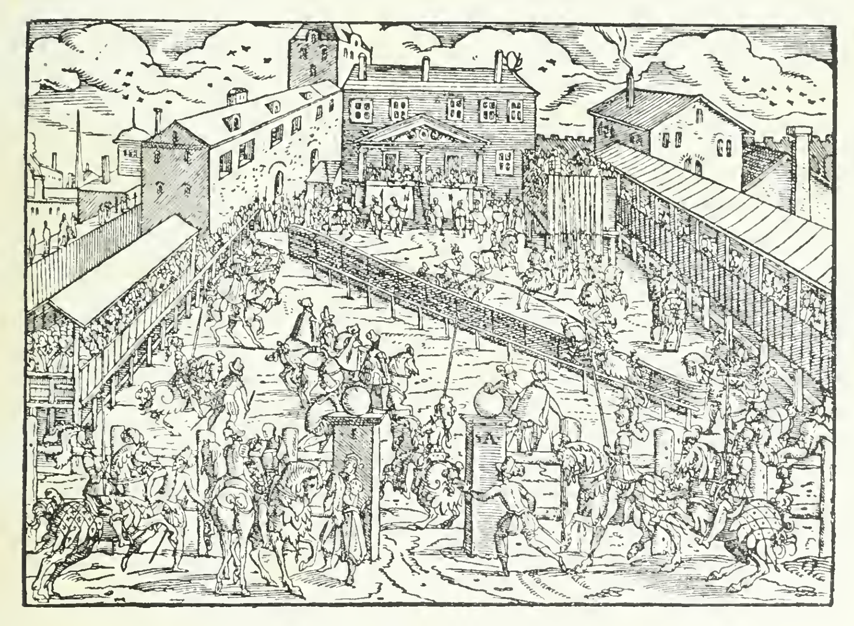
de Leeuwarden, ville de Frise qui sert de siège aux États de cette province. Enfin ceux de Groningue auraient envoyé de l'artillerie de fort calibre aux rebelles. En revanche, des canons étaient dirigés sur Valenciennes, non pour défendre la ville mais pour l'assiéger et battre en brêche.

A Bruges où les Calvinistes étaient peu à craindre, on interdit et entrava les prêches tenus dans le faubourg. Il est toujours facile, on le sait, de garder une place dont personne ne fait le siège.

On faisait bonne garde à Gand. Des postes de soldats campaient chaque nuit sur divers marchés de la ville. A l'hôtel de ville, deux échevins, l'un de la Keure, l'autre des parchons, montaient la garde dans la salle scabinale en compagnie de deux nobles, de deux notables et d'autres serviteurs et fonctionnaires. Vingt ou vingt-quatre soldats se tenaient dans la Vierschare, prêts à

tout événement. La maison scabinale et les portes de la ville étaient gardées aussi le jour par des postes. La maison des batteurs d'huile, marché aux Grains, avait arboré un drapeau, et les fenêtres étaient toutes garnies de harnais de guerre. Beaucoup d'armes offensives et défensives se trouvaient placées en faisceaux au-dessus des fenêtres, et les jours de marché surtout une escouade de soldats occupait la maison.

Le prédit 14 janvier, il y eut à la place d'Armes, de midi à deux heures, un carrousel des gentilshommes montés du régiment d'Hoogstraten en garnison à Gand. Ils coururent la bague, en visant un anneau de plomb fixé à une petite potence placée au mur de la cour des archers de Saint-Sébastien. On disait que l'enjeu était un cheval, et que les jouteurs avaient faite une mise. Ils joutèrent joyeusement, brillamment armés jusqu'aux dents et la visière



Course a la bague, d'après J. Amman.

baissée. Les hoquetons de velours dépassaient la cuirasse, richement diaprés et couverts, selon l'ordonnance, de point piqué, large d'une palme, qui semblait brodé. Ils étaient empanachés, et suivis de pages et d'écuyers également montés. Chaque course était signalée par les sonneries d'une ou deux trompettes, et certains cavaliers réglaient la joute. L'anneau de plomb était pendu de telle sorte qu'il devait demeurer à la lance de celui qui visait bien au centre. De tels carrousels avaient eu lieu souvent déjà, et furent répétés après.

Ceux de Valenciennes qui s'intitulaient : l'Église réformée de Valenciennes, présentèrent à la cour, le 15 janvier, une remonstrance où onze points ou articles étaient présentés en témoignage de leur non-culpabilité. Après un préambule très humble, ils s'excusaient d'être, dans l'ordonnance de la Gouvernante du 14 décembre les concernant, taxés d'avoir refusé de renvoyer ou laisser s'éloigner les prédicants ou ministres étrangers; ils alléguaient que nulle conclusion, ni accord, n'étaient intervenus sur ce point.

Quant au second fait mis à leur charge, par le mandement de la Gouvernante, soit leur refus de comparoir devant le sire de Noircarmes, lorsque celui-ci les avait assignés à une des portes de Valenciennes, dans le but de leur indiquer un emplacement hors de la dite ville, ils répondaient qu'ils en avaient agi comme le gouverneur lui-même. Celui-ci, en effet, invité à signer certain compromis assurant à leur communauté la libre pratique de leur culte, avait différé sa venue de près d'un mois. Quand il survint enfin, le 20 novembre, accompagné, outre sa suite, d'une forte troupe de cavaliers, il réclama immédiatement les membres du consistoire. Ceux-ci n'ayant pas été avertis de cette visite, ne se trouvèrent pas prêts immédiatement. Aussitôt il se mit à protester, menaçant la ville de grands désastres, sévices et misères avant que dix jours fussent révolus, et, après avoir exhalé sa colère en menaces, le gouverneur se retira.

Troisièmement, les requérants ont été accusés d'avoir, au mépris des ordres du sire de Noircarmes, annoncé la célébration de la Sainte Cène; mais ils déclarent que nulle défense n'avait été formulée encore à cet égard, et que cette cérémonie avait été tolérée en divers lieux. Dans la pensée des requérants, Madame la Gouvernante ne poursuivait que l'accord des nobles confédérés. Il est à remarquer en outre, que, d'après les déclarations du sire de Noircarmes, l'exercice intégral et complet du culte réformé se trouvait autorisé en même temps que les prêches. La libre pratique de leur religion ayant été promise, il ne serait ni raisonnable d'en punir ceux de Valenciennes, ni de les placer dans une situation moins favorable que celle concédée à d'autres villes du pays. Les requérants se sont aperçus que le sire de Noircarmes, en les privant des droits acquis, n'a d'autre but que de complaire à l'évêque de Cambrai.

Quatrièmement, on reproche aux impétrants qu'ils ont poursuivi leurs prêches dans les temples, se préparant à célébrer la Sainte Cène. Ils répondent, sur ce point, que, lors de l'appointement dont il a été question, ils ont promis non seulement de faire abandon de leurs temples, mais même de quitter la ville. Mais les atermoiements du sire de Noircarmes ayant eu pour résultat de les laisser dans l'ignorance du lieu qui leur serait concédé pour l'exercice de leur culte, ils ont continué à suivre les errements établis, en attendant la solution nouvelle dont ils avaient reçu la promesse.

Cinquièmement, pour ce qui regarde l'abjuration de la foi romaine, ils font observer que leurs prédicateurs et ministres prémunissent tous ceux que

la bonté de Dieu détourne des croyances de l'église catholique pour les initier à la doctrine de l'ancienne religion catholique et évangélique universelle, d'éviter de se rendre encore à la messe ou de participer à aucune superstition ou idolâtrie. Or, ceux qui tiennent compte de ces conseils sont tenus pour membres sincères de l'Église réformée, sans que nulle abjuration ou rétractation leur soit demandée. C'est de quoi font foi de nombreuses attestations écrites. Quant à ce qui est de déclarations qui pourraient être faites spontanément dans ce sens, elles ne seraient qu'un renouvellement des engagements que l'on a pris, en notre lieu et place, lors de la célébration de notre baptême, notamment de renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

Sixièmement, ils déclarent être surtout surpris du reproche que leur fait l'ordonnance de réclamer de ceux qui assistent à la cérémonie de la Cène le serment de poursuivre et de persécuter, où il se peut, ceux de la religion catholique; les requérants, si l'on découvre un seul homme auquel un tel serment a été demandé, se soumettent au châtiment que mérite un attentat scandaleux, intolérable, séditieux et périlleux pour l'Etat. Mais c'est le contraire qui est avéré, car leurs prédicateurs prient et font prier, à l'imitation de Jésus-Christ, pour ceux qui les ont poursuivis ou les persécutent encore. Il y a plus: les requérants sont en droit d'affirmer que le commun peuple ne se fût pas de la sorte tenu en paix et obéissance, si les ministres, soit dans leurs sermons, soit dans leurs enseignements habituels, n'avaient incité leurs auditeurs à se tenir calmes et pacifiques, à rendre le bien pour le mal, à subir les avanies des ignorants et des insensés, à prier pour eux, à supporter l'injure, le dommage, l'opprobre et le mauvais gré, plutôt que les causer à autrui. Sans cela il eût été bien difficile à ceux du commun de livrer cours à leur douleur, à l'indignation et à la colère que soulèvent papistes et moines, qui, si longtemps et si grièvement, les ont joués, dupés et trompés en matières aussi sérieuses et capitales que l'espoir en la vie future et le culte divin. Il est de notoriété absolue et générale, en effet, que les attentats de ces trompeurs, leurs desseins et leurs efforts ne tendent qu'à persécuter, détruire et anéantir ceux dont le vœu est de servir Dieu paisiblement, pacifiquement et silencieusement selon sa parole divine. Il va de soi, les requérants le déclarent pour conclusion, que si les ministres calvinistes exigeaient de leurs frères un tel serment, ils ne manqueraient pas de les inciter à en sortir les effets et à tourner en dérision les ecclésiastiques. Or, loin de là, beaucoup de catholiques, c'est-à-dire ceux qui ne se laissent pas égarer par la passion mais qui parlent d'après la saine raison, rendent témoignage de l'esprit pacifique et tolérant des ministres et confessent que ceux-ci ont fait tout leur possible et tout leur devoir pour pacifier leurs coreligionnaires.

Septièmement, les requérants constatent que leur consistoire, d'après l'ordonnance, refuserait obéissance au Roi, comme aux magistrats de Valenciennes, et cette prétention aurait été, de bonne source, référée à Sa Majesté. Sur ce point, ils prennent à témoin quiconque a entendu leurs prédications,



SIÈGE DE VALENCIENNES, D'APRÈS HOGENBERG.

car on ne saurait convaincre aucun membre de leur consistoire de la moindre désobéissance aux lois, ni désigner personne qui ne soit prêt à remplir de plus en plus scrupuleusement son devoir de fidèle sujet, et aussi à payer octroi, accises, tributs, impôts, levées et subsides, ordinaires et extraordinaires, ainsi qu'il a été fait jusqu'à ce jour. A dire vrai, ils ont déclaré et confessé que si le Souverain ou le magistrat ordonnent ou enjoignent quelque chose qui soit contraire à la parole de Dieu, et par conséquent aussi à la conscience et au salut des âmes, ils se trouveraient unanimement forcés, à l'exemple des apôtres du Christ, d'obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes.

Huitièmement, quant au passage où leurs ministres sont accusés d'avoir séduit le commun peuple, l'engageant à repousser la garnison même de vive force, ils y font une large rature. Ils reconnaissent que les ministres, interrogés sur les inconvénients que pouvaient présenter des troupes d'occupation, ont répondu qu'une fois la garnison acceptée l'exercice du culte se trouverait entravé, que les ministres devraient s'éloigner, les uns comme étrangers, les autres comme proscrits. Le texte de l'ordonnance ne laissait à cet égard aucun doute et telle était bien l'intention du seigneur de Noircarmes.

Ils invoquèrent aussi le souvenir de la déloyale conduite du concile de Constance qui, après avoir donné un sauf-conduit à Jean Huss, ne l'envoya pas moins au bûcher. Les menaces proférées par le gouverneur leur devaient donner à réfléchir, alors même qu'en toute autre affaire celui-ci se trouvât le plus digne de foi de tous les seigneurs. L'exemple récent de ce qui s'était passé à Saint-Amand, et le traitement subi par un ministre de cette localité, devait être remis en mémoire, aussi bien que les faits arrivés à Tournai. Les horribles menaces proférées par certains soldats contre les ministres faisaient assez voir quelle serait désormais la liberté de leurs prédications. Le sire de Noircarmes n'avait-il pas, dans une correspondance, révélé le dessein de troubler complètement les prédications et d'interdire totalement la pratique du culte réformé, tout en feignant de n'introduire des troupes à Valenciennes que pour prémunir cette ville contre les entreprises des Français? Les requérants désirent savoir en quelle façon ils ont donné matière à pareille défiance; comment on les a si rapidement pris en suspicion. Si l'on craint que la place ne soit surprise par les Français, il y a lieu de remarquer que, loin de fortifier et d'armer Valenciennes, on en a fait, récemment, sortir quantité d'artillerie. Il est à observer, en outre, que l'on a concentré, autour de Valenciennes, pour en faire le siège, les troupes qui occupaient les positions les plus proches des frontières de France, et, de la sorte, celles-ci se sont trouvées dégarnies et sans défense. Conséquemment, il serait plus facile aux Français de passer la frontière et de venir à la rescousse de ceux de Valenciennes, au cas où ceux-ci se trouveraient de connivence avec l'étranger, chose à laquelle, Dieu soit loué, ils ne songeaient pas, étant trop instruits de la fidélité due au Roi. Certes l'idée ne leur viendrait pas de sauver leurs biens, ni leur vie, par un compromis froissant la conscience, et ils entendaient marcher dans la crainte de Dieu.

Suivent diverses considérations sur l'agréation des troupes de garnison; mais force m'est de les supprimer pour couper au plus court.

Neuvièmement,, le seigneur de Noircarmes, pendant que l'on balançait à laisser pénétrer ses soldats dans la place, a si bien fait, disent-ils,qu'il a incité des troupes à ruiner la ville et à ravager les alentours. La communauté réformée de Saint-Amand, notamment, avait subi de graves dommages : on y avait pillé, dérobé et saccagé de pauvres gens, allant jusqu'à retirer les bas des pieds des petits enfants, violant femmes et filles, les mettant ensuite à l'encan au son du tambour. Un malheureux grièvement blessé avait été rôti à petit feu. Or, toutes ces atrocités n'avaient pour but que d'outrager la religion réformée, autorisée et introduite cependant par appointement intervenu entre Son Altesse et les nobles signataires du compromis. Les soldats étaient tombés sur les faubourgs, pillant et affamant la ville, assassinant des gens qui ne les provoquaient pas. Faut-il s'étonner que ceux de la ville, se trouvant attaqués de la sorte et persécutés mortellement, se soient mis en garde et sur la défensive, afin de se préserver de telles violences? Si quelques soldats du sire de Noircarmes ont mordu la poussière, ce n'est pas à ceux qui ont si modérément et raisonnablement défendu leur existence qu'il faut s'en prendre, mais à ceux qui les ont si déraisonnablement attaqués.

Dixièmement, ajoutent-ils, s'ils ont démoli le couvent des Chartreux et certaines maisons des faubourgs, ce n'est pas pour leur plaisir, car il est clair qu'ils n'ont pas d'intérêt à détruire leurs propres habitations; mais il leur a bien fallu prendre des mesures pour se couvrir contre les assauts soudains de ceux qui, de toutes les façons, conspirent à leur ruine.

Onzièmement, pour ce qui regarde le reproche d'avoir pillé, trois ou quatre mois auparavant, le couvent des Chartreux, les requérants ne savent qu'une seule chose, c'est que des gens qu'ils ne connaissent pas ont, à l'insu du consistoire, brisé les images au dit couvent. Si certains vols ont été commis, ceux-ci, de l'aveu des Chartreux eux-mêmes, ne sont pas imputables à des gens de Valenciennes. Les requérants reconnaissent d'ailleurs que de tels faits méritent châtiment.

Ils écrivaient ensuite : voici les causes et mobiles des horribles menaces dont nous avons été l'objet comme aussi du siège, des assauts et attaques dirigés contre nous, du pillage de nos biens, des événements qui livrent nos existences à nos ennemis. Vous saurez pourquoi l'on nous interdit si sévèrement tout réconfort ou assistance, mettant à prix également les jours de ceux qui nous donnent quelque témoignage, gage ou marque quelconque d'amitié. En tout cela les requérants ne pourraient voir que le zèle et dévouement de Son Altesse au service de Sa Majesté; mais, après information plus complète, ils espèrent que la colère et indignation suscitées à leur égard seront calmées et qu'ils bénéficieront en paix des garanties qui leur ont été assurées par le compromis conclu avec les fédérés. Les requérants représentent à Son Altesse l'énorme dommage et ruine de tout le pays, fait très regrettable et douloureux. S'il



Combat au XVIe siècle, d'après H. Schauffelein.

n'était question que des corps et des biens des requérants, ceux-ci l'ont de tout temps fait voir, leurs vies et fortunes étaient bien au service de Sa Majesté et aussi de Son Altesse, et cette bonne volonté de remplir leur devoir ne faisait que croître chez les dits requérants. Mais lorsqu'il s'agit du service de Dieu, du salut ou de la damnation des âmes, ils supplient Votre Grandeur de considérer de quelle importance est un tel objet, et combien l'homme qui craint Dieu attache de prix à observer semblable devoir.

Ici ils rapportent l'exemple des trois monarques hébreux, de Daniel et d'autres encore, pour marquer à quel point il est malaisé d'extirper de force, par le glaive ou par engin qui soit, les croyances qui se trouvent imprimées au fond du cœur. Ils rappellent comment les Juifs s'offrirent à la mort plutôt que de laisser souiller le temple de Jérusalem par Petronius qui voulait y placer la statue de l'empereur romain Caligula, sur l'ordre même de l'empereur. Les

requérants déclaraient que, s'ils n'avaient été bloqués à l'improviste, ils eussent fait amende honorable, se prosternant aux pieds de Son Altesse avec leurs femmes et enfants, pour y recevoir tous le coup mortel; mais il ne leur eût pas été possible d'accepter pour garnison des soldats qui, s'emparant de leurs femmes et filles, de leur avoir et de leur existence, commettant les atroces et honteuses vilenies dont leurs voisins avaient été victimes déjà, leur auraient en outre enlevé l'exercice de leur religion, les condamnant non seulement à la mort matérielle, mais à la mort spirituelle qui n'a point de fin. Or, s'il était possible aux requérants de détourner de telles perspectives en se présentant tous à la mort comme firent les Juifs sous Petronius, les requérants se déclarent prêts à ouvrir les portes de leur ville et à se mettre à la merci de Son Altesse et de Sa Grandeur; mais ils protestent qu'ils aiment mieux mourir, avec femmes et enfants, que d'être frustrés de l'exercice de leur religion.



Charles IX, roi de France (1560-1574).

Si toutefois il semble à Son Altesse que l'intérêt du service de Sa Majesté soit de posséder garnison à Valenciennes, les requérants supplient que cela se fasse sous les ordres de Votre Grandeur, avec promesse qu'il n'en résultera aucune persécution en ce qui touche au domaine de la conscience et du culte, comme il a été convenu lors du compromis intervenu avec les seigneurs confédérés. Ils prient Votre Grandeur d'examiner si une telle exigence les doit faire tenir pour rebelles et déchus de tout droit. Ils se permettent ensuite

d'exposer à Votre Altesse quels tristes résultats Elle provoquerait en poursuivant la même ligne de conduite; comment la ville et le pays se trouveront mis à feu et à sang, dans quelle extrême misère et affreuse panique sont plongés les esprits. Ils remontrent à quel point les fléaux déchaînés des épidémies, des guerres, des disettes et famines ont diminué le nombre des sujets du Roi de France, emportant plus de deux cent mille hommes. Ensuite que beaucoup de personnes d'importance et de grande fortune, de braves capitaines et officiers expérimentés, ont péri dans les récents troubles et guerres civiles; que les grandes, puissantes et riches cités ont été pillées et saccagées; que les gens de guerre, gorgés du butin conquis en France, sont retournés en leurs pays, et qu'en somme, le royaume, à la suite de ces luttes nées du fait des religions, s'est trouvé à deux doigts d'une ruine complète. Au demeurant, la conclusion a été, que, pour sauver un faible reste de population et de richesse, il a fallu recourir à un édit de pacification. Cet exemple, si présent à la mémoire de tous, si voisin et si concordant, devrait inciter tous ceux qui veulent être comptés parmi les fidèles et sincères serviteurs de S. M. et les zélateurs du bien public, à employer toute leur sagesse, crédit, ascendant et autorité en vue d'arrêter les calamités déjà déchaînées et les empêcher de causer la ruine totale du pays et de le noyer dans un flot de tribulations.

Quant aux moyens à mettre en œuvre, les requérants disaient n'avoir pas pour mission de les indiquer mais de les subir, fût-ce au prix de leurs corps et de leurs biens, exception faite de ce qui touchait le salut de leurs âmes et le pur service de Dieu, notamment l'exercice du culte conformément aux enseignements des prophètes et apôtres, que l'on ne pourrait méconnaître sans encourir la colère du Tout Puissant, Roi des Rois et Seigneur de tous les Seigneurs. Ils supplient au demeurant Votre Grandeur d'agir d'après sa sagesse, zèle et pouvoir, afin que les requérants, délivrés des tribulations actuelles, et trouvant occasion de vivre chacun paisiblement et pacifiquement en sa demeure, le repos et le calme soient rendus au pays et maintenus jusqu'à plus ample résolution et arrêt de S. M. et des États Généraux du pays. Ainsi faisant, Votre Grandeur fera bien.

J'ai résumé les points essentiels de la remonstrance dont il s'agit. Elle démontre, à la vérité, à quel point ils étaient décidés et affermis dans leur nouvelle religion; mais, de même que des enfants voudraient en remontrer à leurs parents, ils disaient : *Si vous ne nous permettez pas cela, voici le mal qui en sera la conséquence.* Ils n'entendaient pas être gouvernés d'après la volonté de leurs parents, mais d'après leur propre fantaisie, tant leur religion nouvelle leur paraissait bonne, sainte et rationnelle. Il en est résulté pour eux de bien grands désastres et soucis, comme on l'apprendra par la suite de ce récit, car ils se tenaient sur une défensive armée, ce qui ne sied pas à de loyaux sujets — quoiqu'ils palliassent leur attitude en alléguant leur souci de la parole divine. A ce propos, d'ailleurs, des objections sérieuses se présentent, car ils agissaient déraisonnablement, méconnaissaient la parole de Dieu en ajoutant trop foi aux enseignements de prêtres étrangers et novateurs.

CHAPITRE XV.

Ordonnance publiée à Gand. Ce qui advint à ceux de Nieukerke: sauve-qui-peut en West-Flandre. Comment le Grand Bailli confisqua certains livres suspects en l'église des gueux à Gand: grandes commotions à Gand et aux environs. Carrousel de la bande d'Hoogstraten. Nouvelles reçues de Valenciennes.

Les affaires de ceux de Valenciennes prenaient fâcheuse tournure; nous apprîmes à Gand, le 17 janvier, que le siège de cette ville était poussé avec vigueur; en même temps, on annonça qu'un terrible incendie éclaté à Bruxelles avait dévoré vingt à vingt-quatre maisons et coûté la vie à plusieurs personnes.

Vers ce temps, Liévin de Schutere, fils de Jean, tomba à la rivière sur le tard; Jean van Loo, fils de Josse, le ramena à terre, à l'escalier en face la Fleur de blé, quai au Blé, mais la victime de cet accident était glacée de froid, et se plaignait d'un choc reçu à la poitrine en heurtant le pommeau de sa rapière; or il n'avait pas d'épée mais se trouvait pris de boisson et souffrait de l'eau et du froid. Le guet se trouvait au Miroir, au bas du pont Saint-Michel, mais il ne pouvait courir au secours du noyé en dépit de ses cris lamentables. De Schutere est mort trois ou quatre jours après, du froid qu'il avait subi. Vers le même temps, un cavalier de la bande d'Hoogstraten se noya aussi. Le 22 janvier il fut ordonné, à son de trompe, que les vagabonds eussent à sortir de la ville de Gand; défense fut faite à quiconque, bourgeois aussi bien qu'aubergistes, de loger étrangers sans en donner avis aux échevins, de louer ou vendre maisons aux dits étrangers sans bonnes et valables références offrant suffisante garantie de leur bon renom et moralité; en outre, en cas d'incendie, une lanterne avec chandelle allumée devait être fixée à chaque façade en saillie de trois pieds; suivaient diverses autres dispositions analogues.

La nouvelle survint aussi des excès commis à Nieukerke, localité de l'Ouest, par les soldats du corps d'occupation; ils avaient notamment dérobé du coffre-fort d'un homme riche, d'ailleurs catholique, ses valeurs et son argenterie. Certains habitants du pays ainsi éprouvé se sauvèrent à Gand, munis de leur avoir; pour le transport seul, par eau, il leur en coûta bien dix escalins de gros. Leurs armes leur avaient été enlevées dans leur pays, comme aux Tournaisiens.



L'incendie, d'après Hans Burgkmair.

Ceux de Valenciennes, persévérant dans leurs desseins, ont exécuté une sortie et brûlé derechef un couvent, ce qui était dommage.

Le dimanche 27 janvier, messire le Grand-Bailli se rendit, avec ses hallebardiers et assistants, à la nouvelle église des gueux lez Gand, et saisit tous les petits livres, chansons ou poèmes satiriques tournant en dérision le clergé. Il opéra cette saisie aussitôt les prédications terminées, pendant que l'auditoire et le prédicant faisaient leur prière de concert. Les prédicants eux-mêmes avaient averti les libraires de ce qui arrivait, et les avaient priés de s'abstenir de mettre en vente les diatribes et notamment des pamphlets des anabaptistes. On prêchait là en deux endroits : dans le temple et en plein air. De maigres prédicants, dont l'extérieur n'annonçait guère le bien-être et dont l'aspect famélique faisait peine à voir, faisaient verser à leurs auditeurs des

larmes d'attendrissement. Il se trouvait là bien près de trente mille personnes, mais il n'y eut aucun trouble, sauf lorsque le capitaine Van Wychuus, étant gris, se prit à brutaliser la foule, exigeant que les auditeurs paisibles lui fissent remise de leurs lances, hallebardes et autres bâtons offensifs, de sorte qu'une forte cohue se trouva soulevée au faubourg de Bruges, entre les deux portes. On disait que quelques-uns des hommes de guet lançaient leurs armes par dessus le pont, dans les eaux du Waldam, soit que l'affluence du public leur fit peur, soit que, portés en secret pour les gueux, ils redoutassent d'avoir à tourner leurs armes contre leurs coreligionnaires. Je ne sais auquel de ces deux mobiles ces hommes obéissaient; peut-être bien les éprouvaient-ils tous deux à la fois. De ci, de là, la presse fut telle que certaines gens churent dans les ruisseaux. Les femmes portant des enfants se trouvaient en un extrême péril. Le populaire s'échauffait peu à peu : ceux qui se trouvaient sans armes commencèrent à déchausser les pavés de la rue, comme si le moment était proche d'en venir aux mains.

Le capitaine Wychuus aurait dit à Marc De Mil, gros bourgeois revenant du prêche : *Toi, gros bélitre, tu seras pendu pour cela!* A quoi le prédit Mil répondit sans s'émouvoir : *Non pas, capitaine, il n'en sera point ainsi.* Le même Van Wychuus apostropha, en ces termes, Madame de Denterghem qui s'en revenait dans son carrosse : *Garce, qu'as-tu fait là-bas!* En maint lieu de la ville, notamment rue Magelein et rue de Brabant, cet officier souleva le trouble en traitant de voleurs, de coquins et de traîtres certains hommes irréprochables, et disant à certains chefs de famille : *Holà! nous sommes les maîtres maintenant; les gueux sont à bas, et on ne trouvera pas assez d'arbres pour vous pendre!* Il tint maint autre discours incongru et déraisonnable, séant fort peu à un chef chargé du maintien de l'ordre. Le populaire s'en émut beaucoup, et le capitaine n'était guère bien vu des calvinistes dont quelques-uns lui eussent volontiers dévoré le foie. Beaucoup de catholiques, du reste, n'approuvaient ni les paroles ni les actes du capitaine, et disaient que c'était un cerveau brûlé, que sa conduite avait fait congédier par le comte de Rœulx. On lui donnait le sobriquet de *capitaine La Navette,* parce qu'il avait appartenu à la corporation des tisserands, quoiqu'il vécût noblement et eût valets et chambrières. Il convient aussi de dire que les paroles du prédit Wychuus étaient en partie bien inspirées et véridiques; mais l'heure n'était pas venue de s'exprimer de la sorte.

Le même jour, à la tombée de la nuit, il y eut une plus forte bagarre au marché aux Grains. Les veilleurs ne laissaient passer personne. Beaucoup de gens mirent flamberge au vent. On gardait le Châtelet afin d'empêcher le peuple de délivrer les prisonniers. Toute la ville se trouva en émoi. La bande d'Hoogstraten s'en mêla également, quoiqu'il n'y eût aucun danger et que leur émotion vînt seulement du grand nombre de gens qui venaient du prêche, et se trouvaient quelque peu vexés par les propos peu mesurés du prédit Wychuus. *Nul ne s'est rebellé lorsque le Grand-Bailli s'est emparé des livres,*

disaient ces gens, *chacun se soumettant à justice, mais si Wychuus poursuit ses vexations, tout sera bientôt en l'air.*

Le lendemain, comme s'il n'y avait eu aucune émotion, la bande d'Hoogstraten réunit tout son effectif au marché du Vendredi, en armes et en grande



Bandes armées, d'après J. Amman (1564).

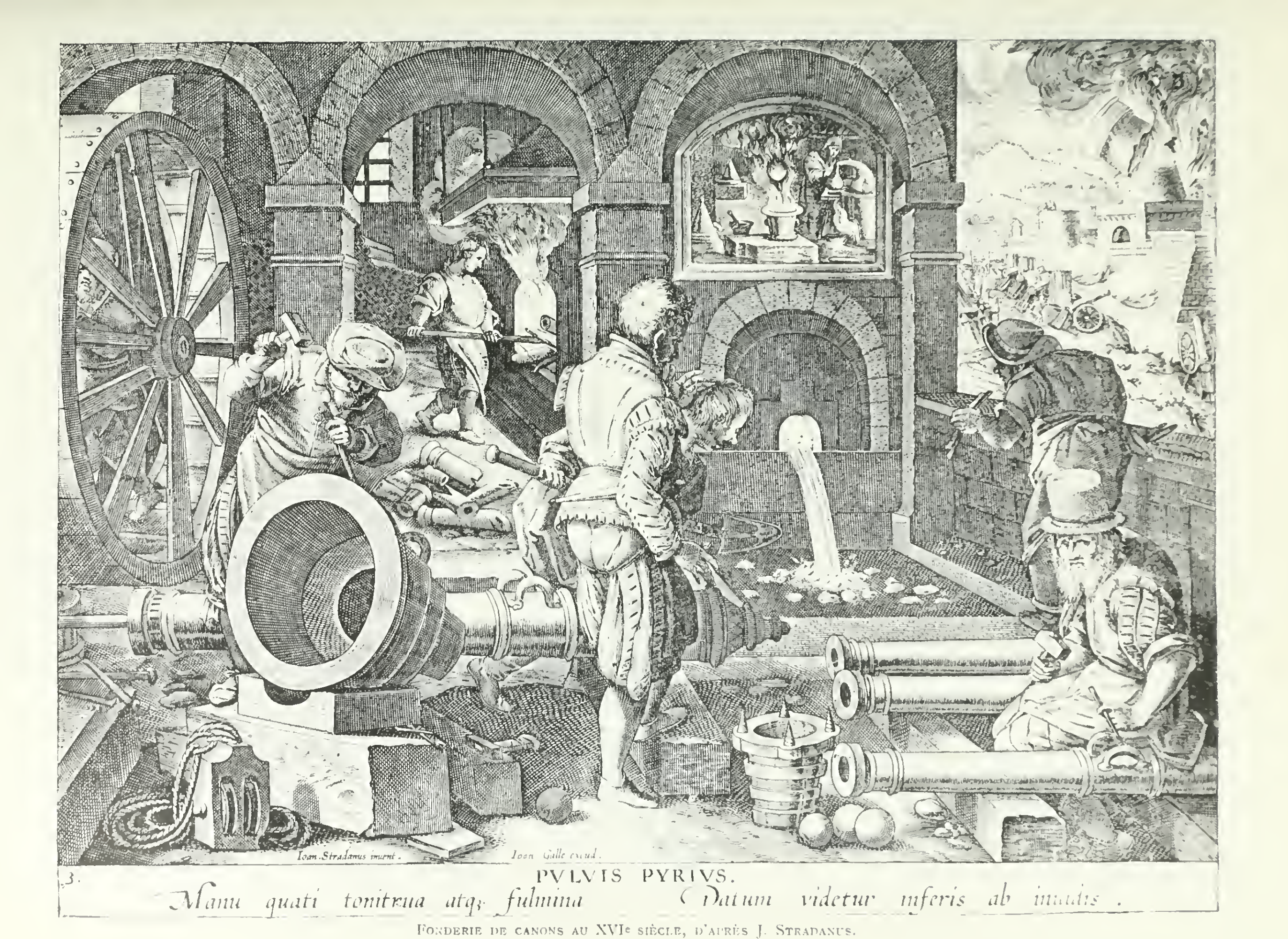
tenue, très triomphalement, la lance au poing. Beaucoup de gentilshommes se trouvèrent là, portant des hoquetons à pans de velours rouge ou pers, couverts de broderies; on remarquait aussi beaucoup d'armures émaillées (1) et quelques gros panaches de plumes. Beaucoup montaient de fringants chevaux, grands et forts. En comptant les pages, gentiment équipés et montés également à

(1) *Gëemailleerde* peut signifier simplement : décoré. La mode en 1566 était aux armures gravées à l'eau-forte à la façon de Milan (travail au burin) ou de Nuremberg (décor au pinceau).

cheval, il se trouva là environ cent quarante hommes. Tous s'étant trouvés réunis à neuf heures du matin, le corps, en belle ordonnance, défila, trois hommes de front, par la courte rue Saint-Georges; le Grand-Bailli de Gand et certains nobles de la ville tenaient la tête. Ils galopèrent ainsi jusqu'à Mont-Saint-Amand, où ils furent passés en revue. Après quoi, ils coururent la bague de plomb. Un jeune homme, qui jamais ne buvait vin ni bière, se fit surtout remarquer par son adresse. En plus d'une occasion déjà, il avait remporté le prix de la joute à la lance, ce qui n'est pas facile étant donné le galop rapide du cheval, le poids du harnais et de la lance, enfin l'obstacle de l'armet dont la visière baissée rend le coup d'œil bien incertain. Leurs exercices terminés, ces cavaliers rentrèrent en ville à midi sonné.

Le bruit courait, sur ces entrefaites, que l'on ne tarderait pas à interdire et à empêcher les prêches. D'aucuns disaient que ce serait dans trois semaines, d'autres avant quinze jours. Mais ceux de Valenciennes tenaient bon et semblaient n'être pas faciles à émouvoir. D'après la rumeur publique, ils possédaient un effectif de quinze mille hommes bien armés, prêts à défendre la ville. Ils avaient, d'après la même source, coulé deux ou trois forts canons du bronze des cloches, et cette artillerie portait à un mille et au-delà. Leurs remparts étaient garnis d'artillerie, si drûment que les pièces se trouvaient à un pas seulement l'une de l'autre: en outre ils avaient puissamment fortifié la ville. Celle-ci n'était accessible que d'un côté, et celui-ci avait été très bien fortifié. Quant au demeurant, se trouvant en terrain plat, ils se tenaient prêts à tout inonder à bref délai. D'abondantes provisions de blé se trouvaient enmagasinées dans certaines églises et couvents, et ils avaient de même mis en réserve nombre de bestiaux. Ils demandaient deux choses : l'une était que l'on ne leur imposât plus les désagréments d'une garnison comme celle dont ils avaient été si fortement éprouvés et maltraités qu'ils ne tolèreraient plus, disaient-ils, rien de pareil. Mais quelques cavaliers de la bande d'Hoogstraten, en garnison actuellement à Gand et qui s'étaient trouvés à Valenciennes à l'époque dite, affirmaient que les habitants n'avaient subi tort ni dommage. De l'avis général, ils alléguaient les torts des soldats dans le but d'écarter une garnison qui entravât par la force l'exercice de leur nouvelle religion, et la mît à néant. L'autre point, et le principal, sur lequel ils ne se lassaient pas de revenir, était qu'on leur passât la pratique de leur culte; ceci obtenu, ils étaient prêts à tout ce qu'il serait licite d'exiger d'eux. Oui, le cas échéant, ils payeraient tribut au Roi et n'épargneraient, à son service, ni leurs corps, ni leurs biens.

La crainte régnait qu'on ne les condamnât à la potence ou au bûcher et que l'on ne confisquât les biens des principaux et plus notables commerçants, parmi lesquels un vieillard à barbe grise dit Michel Herlyn, aussi riche qu'un comte. Ils préféraient mourir les armes à la main, et seraient convenus de mettre le feu à leurs demeures lorsque tout serait désespéré. De la sorte le roi trouverait sa ville en cendres et dépeuplée. Ils ne voulaient pas solliciter



Fonderie de canons au XVIe siècle, d'après J. Stradanus.

le secours des huguenots, leurs coreligionnaires, quoique l'on eût redouté une telle alliance, et que, d'après certains racontars, il se fût trouvé, près Paris, une armée de cinquante mille hommes. On disait aussi que la Gouvernante exigeait la soumission de ceux de Valenciennes en trois choses : Premièrement, qu'un château fût construit en leur ville, à leurs frais, et reçût garnison ; secondement, qu'ils payassent les frais de l'investissement de leur ville ; troisièmement, que douze habitants fussent livrés à sa merci. Toutefois beaucoup de ces bruits, en ce qui touche le premier point notamment, furent démontrés mensongers et pour bonne part inventés par les partisans de la gueuserie qui se plaisaient à exalter les Valenciennois, leur force et leur résistance. Il n'a pas été établi qu'à Valenciennes les cloches aient été enlevées des tours des églises, et encore moins que l'on s'en fût servi pour couler des canons.

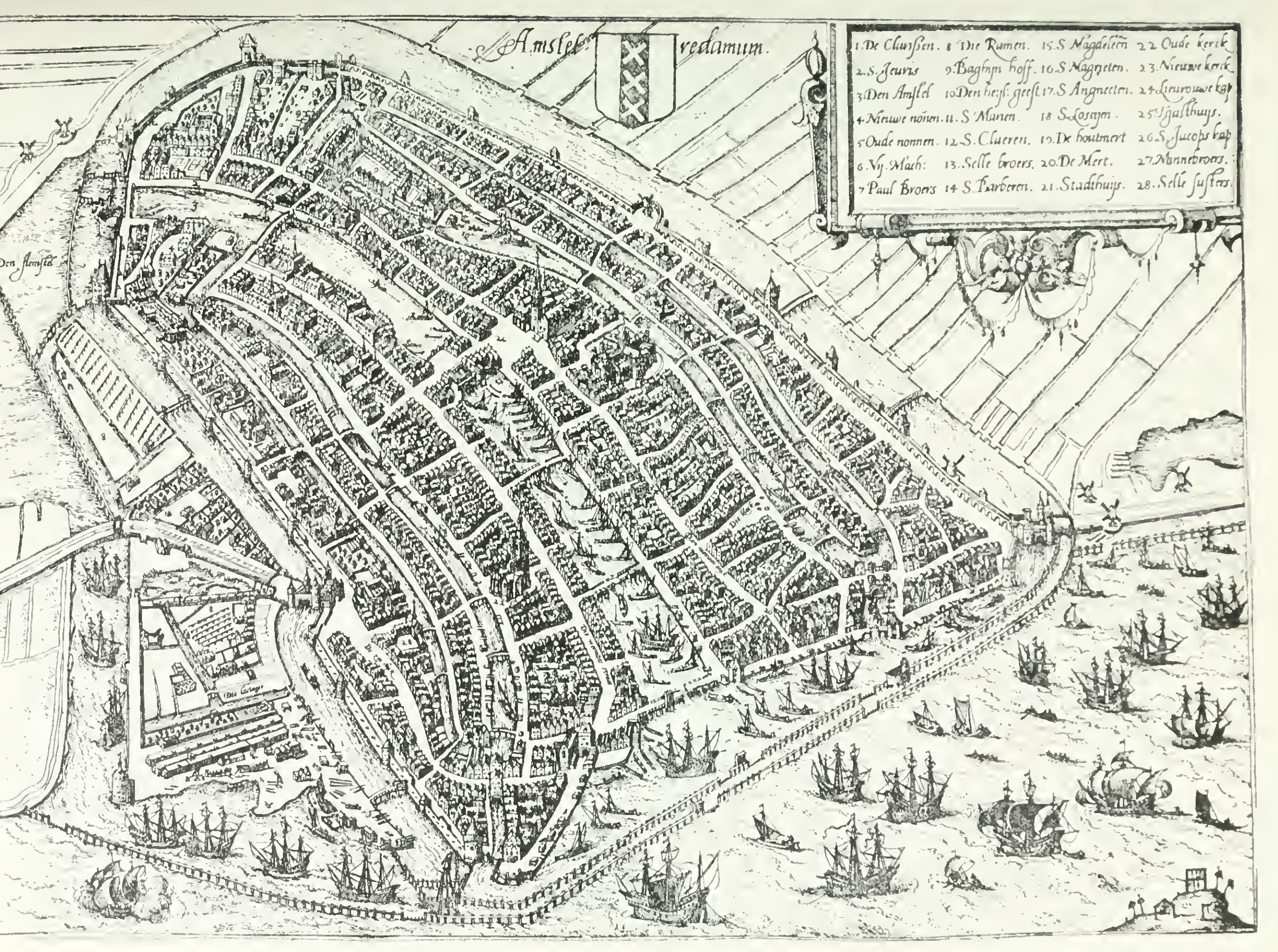
CHAPITRE XVI.

Les religieux maîtres et maîtresses d'école sont appelés à la maison scabinale de Gand. Comment certains requérants d'opinion calviniste se tournèrent vers le conseil, et quelle réponse leur fut faite. Comme quoi le prince d'Orange eût volontiers, par ses lettres, pacifié la ville d'Amsterdam dans le sens de Sa Majesté. Visite au temple des gueux à Gand : comment il était disposé.

Prêtres, religieuses et béguines, ou autres personnes analogues qui instruisaient les enfants en leurs écoles, furent appelées par les échevins de Gand le 28 janvier, et reçurent mission de veiller rigoureusement à ce que les enfants confiés à leurs soins ne participassent en aucune façon aux doctrines prêchées au faubourg, ni à des enseignements quelconques réprouvés par la Foi. L'après-midi du même jour, le bailli et le souverain de Saint-Pierre ramenèrent certain prisonnier qu'ils avaient capturé plus avant dans le pays et qui fut écroué au Châtelet (1).

Le 30 janvier, dans l'après-midi, les membres du consistoire réformé et deux de leurs ministres se rendirent chez messires du conseil, qui se trouvèrent réunis, en même temps que les suppôts et postulants du conseil. Lecture fut donnée d'un ordre de Sa Majesté transmis aux échevins, par lequel les prêches calvinistes étaient interdits désormais. A quoi, d'après la version de

(1) La seigneurie de Saint-Pierre avait une police indépendante, une prison, un pilori, des officiers de justice, etc.



Vue d'Amsterdam au XVIe siècle, d'après Guicciardini.

leurs coreligionnaires, les réformés du consistoire répondirent en grande révérence et convenance parfaite, disant entre autres qu'ils obéiraient aussitôt que le comte d'Egmont, gouverneur de la Flandre, leur ferait la même injonction. Or, ils avaient obtenu de lui délai pour prêcher et se rendre aux prêches. Ils désiraient donc recevoir ses ordres avant de prendre un parti, et, par conséquent, se montraient plus respectueux de la volonté du comte, qui n'était qu'un serviteur infidèle, que de celle du Roi et de sa sœur, alors que leur devoir, comme loyaux sujets, eût été d'obéir sans atermoiement aucun. Leur réponse fit assez voir quelles étaient leurs intentions et montra, en même temps, qu'ils étaient soutenus par le comte, ce que l'on n'osait dire encore, le fait n'ayant guère transpiré comme il advint depuis, ainsi qu'on l'entendra.

Les gens de la secte, après ce colloque, s'en vinrent rangés comme Chore, Dathan et Abiron contre Moïse. Les faux prédicateurs allaient devant, et la foule se trouva nombreuse sur leur passage, quoiqu'il fît un sale temps froid et venteux.

Les Gantois reçurent avis, vers ce temps, que le prince d'Orange, qui au fond était un grand gueux, on le vit bien plus tard, s'était rendu en Hollande, notamment à Amsterdam où les prêches calvinistes avaient lieu, en quatre endroits différents, et ce dans certains couvents et lieux consacrés, tels que le couvent des Frères mineurs. Le prince avait ordonné de surseoir aux prédications et d'évacuer les monastères et autres édifices voués au culte. C'était chose malaisée, et, pour un peu, catholiques et réformés en fussent venus aux mains; si bien que l'on enrôla et encadra de chaque parti deux cents hommes armés, avec mission de veiller au maintien de l'ordre public. Sur ce, les gueux se soumirent et leurs prédicants abandonnèrent leurs locaux. L'un d'entre eux s'en alla prêcher au faubourg; les autres continuèrent leurs exercices dans certains entrepôts ou grands magasins où l'on a coutume d'emmagasiner les marchandises importées de l'Orient.

Les mêmes mesures produisirent les mêmes résultats à Leyde, Delft, Harlem; là aussi, les réformés se trouvèrent contraints de sortir de la ville et de tenir leurs prêches dans les faubourgs. A Gouda il n'y eut aucune précaution à prendre, car cette localité était demeurée exempte des prédications calvinistes. Tels châteaux sont aisés à garder qui n'ont point subi de siège! A Gouda aussi on n'avait pas brisé les images, ni causé aucun dommage à la grande croix de bois qui renferme je ne sais combien de centaines de « clixe claps » (1).

La conviction générale était que les dépêches de S. M. défendaient les prédications des doctrines nouvelles que l'on désigne par le nom de Jean Calvin et sous l'appellation de confession d'Augsbourg. S'il en était autrement, le Roi viendrait lui-même les armes à la main rétablir l'orthodoxie. Afin que S. M. n'eût pas sujet de s'irriter davantage, et en vue de détourner de nos

---

(1) *Daer ic en weet niet hoe veel hondert clixe claps in es.* Le mot *clixe claps*, qui semble une onomatopée, nous paraît intraduisible. Peut-être s'agit-il d'ex-votos en clinquant?

pays la ruine et les plus grandes calamités, les autorités, de concert avec les magistrats des villes et campagnes, firent toute diligence pour faire exécuter l'ordre royal. Notre vertueux souverain en effet avait écrit que si les prédications étaient suspendues, il viendrait en prince pacifique regler les questions d'ordre religieux au mieux de l'intérêt général.

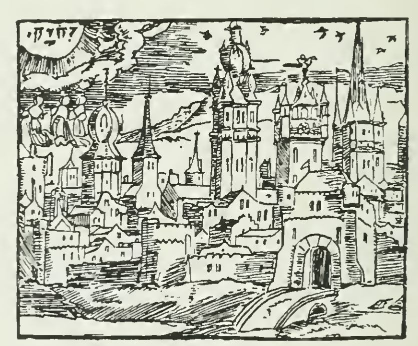


L'Assaut, d'après une gravure de H. Schauffelein.

Nous reçûmes, le premier février, des informations de Valenciennes. Ceux de la ville, feignant d'abandonner précipitamment la place, s'étaient jetés hors les remparts avec un convoi de chariots chargés de coffres et bagages, et sur

lesquels se trouvaient des damoiselles coiffées de templettes (1) et la chaîne d'or au cou. Un certain nombre de valets à pied escortaient les voitures. Voyant cela, les soldats de la ligne d'investissement, et surtout des nobles, montèrent à cheval et attaquèrent le convoi, croyant bien faire un riche butin et enlever les damoiselles en même temps que leur bagage. Mais aussitôt que les choses prirent cette tournure, les femmes sautèrent à bas de leurs voitures, faisant mine de se sauver. Ceux de Valenciennes, sur ces entrefaites, envoyèrent sus aux pillards un parti de cavaliers tenus en réserve et bien munis de mousqueterie et d'autres armes; en même temps, ils lâchèrent aux assaillants une bordée de leur artillerie, et les arrangèrent de telle sorte que l'on voyait des quartiers d'hommes et de chevaux voler dans l'air, à ce que l'on assure. Près de cent vingt hommes, parmi lesquels beaucoup de nobles, demeurèrent sur le carreau.

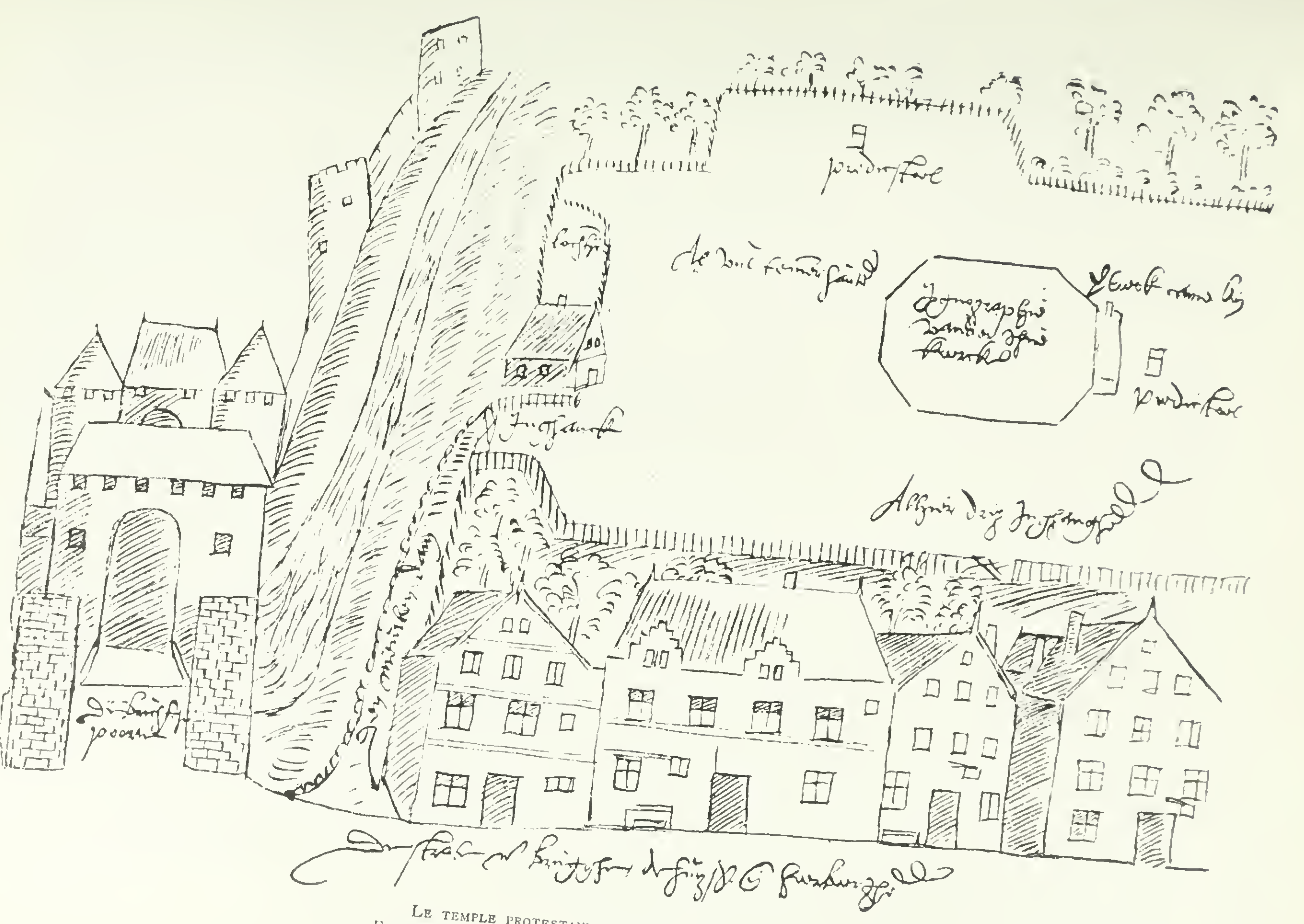
Le dimanche 2 février, jour de la Chandeleur, le Grand-Bailli et le premier échevin de Gand se rendirent à tour de rôle, l'un le matin, l'autre l'après-midi, à l'église réformée, alors que l'on n'y prêchait point, afin de s'assurer si l'on y tenait des armes à feu en réserve. Ils visitèrent deux chambrettes, appartenant à certain réduit établi derrière la chaire du prédicateur, et destinées aux réunions des membres du consistoire. Ils s'assurèrent aussi que l'on n'avait pas déposé, sous la chaire, des armes quelconques ou quelques projectiles; mais leurs recherches demeurèrent sans résultat. Or une vieille femme qui se trouvait dans le temple, ignorant le but de la visite du premier échevin, s'en alla au devant de lui et lui souhaita chaudement la bienvenue, remerciant Dieu d'avoir fait revenir ce magistrat de ses erreurs anciennes, et de lui avoir accordé la grâce de prendre rang dans la communauté calviniste et d'en embrasser les opinions. Les gueux, aussitôt, répandirent le bruit que les prêtres, qu'ils nomment papistes, avaient persuadé aux magistrats que le consistoire était un arsenal bourré d'armes et d'artillerie.



Gand au XVIe siècle,
d'après une gravure de Josse Lambrecht.

Dieu, qui sait tout, démêlera la vérité en tout ceci. Quant à moi, ayant entrepris de consigner par écrit ces nouveautés qui jamais n'avaient été ouïes depuis que Gand est Gand et la Flandre Flandre, je me suis enhardi au point de me rendre en ce temple

(1) D'après le *Dictionnaire rouchi-francais* de Hécart, le mot *templettes* désigne une coiffure de femme consistant en un ressort garni de rubans, qui prenait le contour de la tête et se terminait par deux plaques rondes formées de fil de fer et recouvertes d'étoffe de soie plissée à petits plis. Ces plaques serraient les tempes et retenaient les cheveux.



LE TEMPLE PROTESTANT BATI A GAND EN 1567,
Fac-similé d'un dessin original de M. VAN VAERNEWYCK.

gueux. Ce n'était point afin d'entendre lecture de ce qui s'y enseignait, mais pour me rendre compte des dispositions intérieures, car j'étais persuadé que cette construction n'aurait pas longue durée et désire en laisser quelque souvenir à la postérité.

Le temple était construit sur plan octogonal et entouré d'une galerie dans toute son étendue de sorte qu'il était plus large à la base qu'au faîte. Le bois y entrait comme élément principal de construction, à l'instar des églises moscovites; toutefois, entre les montants de charpente il y avait des remplages en briques assemblées avec du mortier de tanneurs (*hudevettersmoortel*). La partie inférieure, aussi bien que la partie supérieure, se trouvait éclairée par un grand nombre de fenêtres dont les vitrages n'avaient d'autre décor que des textes, tels que les dix commandements de Dieu et des sentences tirées de l'Écriture Sainte; encore cette ornementation n'existait-elle qu'aux fenêtres les moins élevées au-dessus du sol. Le temple vu de l'intérieur ou de l'extérieur ressemblait à une énorme lanterne ou à un grand manège. J'ai eu l'occasion de dire au 3[e] chapitre du livre IV qu'il mesurait en longueur cent cinquante pieds et en largeur cent trente, d'après ce que m'assura du moins le maître menuisier Guillaume de Somere qui, de concert avec son frère Liévin, s'était diligemment employé à cette construction. Une partie clôturée, de vingt pieds de long, était à l'intérieur réservée aux hommes qui y trouvaient des sièges. Les femmes se plaçaient au centre, séparées des hommes par une barrière garnie de banquettes et sur laquelle, d'ailleurs, pouvaient s'appuyer les hommes occupant les places leur réservées. Des fermes, habilement assemblées, s'élevaient jusqu'au faite de la voûte. La chaire, faite en bois de sapin et à la mode antique, occupait le fond de la vaste salle réservée dont je viens de parler, où se tenaient habituellement les femmes et filles, et dont l'entrée, en vue d'éviter la cohue, avait bien cinquante pieds de large. Des bancs fixes se trouvaient derrière la chaire et sur les côtés de celle-ci, touchant de l'autre extrémité aux deux petites salles avec foyers. Sur ces bancs, prenaient place les enfants et jeunes gens qui recevaient l'enseignement des principes de religion ou catéchisme par demandes et réponses. Ces leçons étaient données et reçues de si bon cœur, que maint cœur en eût été réjoui et que mainte larme d'émotion pieuse en fût venue aux yeux, si leur religion avait été recommandable. En outre, le soir des jours non fériés, ils ont coutume de s'enseigner mutuellement le chant des psaumes, ce qui causait une bien sainte allégresse, chacun comprenant les belles paroles de l'Écriture formant le texte des cantiques. Le temple était très proprement couvert de chaume. Quant à la galerie établie au bas et régnant tout autour de l'édifice, elle était couverte en planches de Medenburg, dont les jointures étaient soigneusement rendues étanches à l'aide de bandes de toile et de goudron.

Les trois temples gueux établis en la ville d'Anvers formaient chacun une sorte d'amphithéâtre ellipsoïde, bâti en pierre et très solidement construit; car on sait que, grâce à un large trafic, il règne dans cette cité une grande richesse.

Seulement deux doctrines se partageaient les esprits de ceux qui avaient fait abandon de la religion catholique. Les uns suivaient les enseignements de Jean Calvin; les autres adhéraient à la confession d'Augsbourg. L'ancien dogme, pratiqué de temps immémorial et qu'ils traitaient de papisme, se trouvait, au demeurant, la troisième doctrine publique enseignée à Anvers, mais elle obtenait de loin le moindre succès. A ce que disaient les gueux, les Calvinistes et les Luthériens, ou ceux de la confession d'Augsbourg, étaient séparés sur un nombre très restreint de points, sauf en ce qui concerne la Cène; encore, ces divergences étaient-elles sans importance, car les premiers disaient que le Christ se trouvait spirituellement représenté à ce repas de communion, tandis que les seconds affirmaient la présence réelle. Ils étaient toutefois d'accord sur ce point que quiconque communiait respectueusement recevait toutes les grâces et faveurs que peut assurer la présence de Notre Sauveur. Les Luthériens s'éloignent toutefois de la doctrine catholique en ce point, que d'après eux le corps véritable de Jésus-Christ en même temps que le pain se trouvent exister dans les espèces consacrées, tandis que l'Église nous enseigne qu'après la consécration sacramentelle le corps du Christ a pris la place du pain dont seules persistent les qualités extérieures, telles que blancheur, rondeur, goût, etc. soit les accidents et nullement le pain matériel.



Martin Luther (1483-1546), d'après L. Cranach.

Parmi ces sectes si divergentes s'en était glissée une quatrième, voire une cinquième. C'était les anabaptistes et les libertins, mais ceux-ci devaient se garder de toute propagande publique. En somme, c'était une vraie Babel.



Réunion du Conseil, d'après Hans Burgkmair.

CHAPITRE XVII.

Le consistoire gueux de Gand est derechef mandé au Conseil de Flandre; notifications émanant de ce dernier. Le curé de Sleydinge prêche près de Malines; il est pris et pendu. Le comte d'Egmont rentre à Gand; les magistrats et le consistoire calviniste se rendent chez lui en députation.

Le consistoire gueux, lequel se faisait plus volontiers appeler église réformée, quoique sa réforme ne fût rien moins que légale, le consistoire, dis-je, fut de nouveau, à la date du 3 février, convoqué devers le conseil au Château des Comtes, et reçut lecture de neuf articles qui tous visaient la secte ou étaient de nature à lui porter ombrage, leur intimant notamment qu'ils eussent à se séparer et à licencier leur consistoire. Les prêches à l'endroit accoutumé, à l'extérieur de la ville, ne seraient plus tolérés ; les ministres avaient à renoncer désormais à baptiser, marier, distribuer la communion, ou pratiquer autres rites analogues, comme aussi à effectuer enterrements à l'intérieur ou aux abords de leurs temples, plus divers autres points atteignant dans leur ensemble, comme je l'ai dit plus haut, le nombre de neuf. D'après d'autres renseignements, la Cène seule ou agape nocturne leur aurait été interdite, en

même temps que leurs collectes au profit des pauvres, car leurs libéralités servaient à attirer à leur confession les indigents de la ville, et ils refusaient de faire aumône à ceux qui ne s'affiliaient pas à leur communauté. Quand cette nouvelle fut connue de la classe nécessiteuse, elle y produisit une telle explosion que l'on eût dit que l'ordonnance arrachait aux pauvres le pain de la bouche. De sorte qu'une résolution bien légitime produisit une fâcheuse commotion parmi le peuple, tant il est vrai que l'on sait tourner toute chose à mal.

Les membres du consistoire, au nombre d'une vingtaine, furent, dit-on, menés en une salle d'où on les fit sortir à tour de rôle, leur demandant de déclarer s'ils entendaient obéir aux prescriptions, qu'on venait de leur faire connaître. La réponse de chacun fut libellée à part, et, avant d'introduire un nouveau consistoriant, il fallait que celui précédemment interrogé se fût retiré. D'aucuns promettaient d'obéir; d'aucuns invoquaient l'accord consenti par Egmont, disant : *Vous voulez nous enlever ici en secret ce qui nous a été publiquement concédé. Si vous entendez révoquer l'accord, faites-le du moins ouvertement à son de trompe, afin que nul n'en ignore et que nous soyons indemnes vis à vis de la communauté, ou vis à vis de ceux qui nous ont confié le soin de maintenir la paix!* Toutes ces réponses ayant été inscrites furent transmises par la Cour à la Régence. Le comte d'Egmont était attendu chaque jour;



Charrois de guerre au XVIe siècle, d'après Hans Schauffelein.

certains d'entre eux s'étaient engagés à se conformer aux instructions que le comte leur donnerait. Celui-ci s'était rendu dans le quartier Ouest de la Flandre, où les prêches avaient cessé, et où certain prédicateur avait été pendu pour quelque méchef près de Nieukerke. Les granges neuves dans lesquelles se faisaient les prêches avaient été démolies. Les réunions calvinistes avaient aussi été interdites complètement aux environs de Bruges.

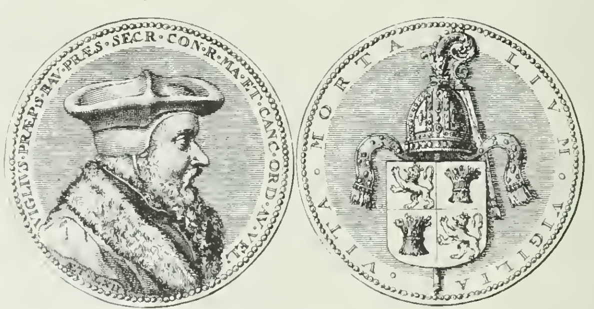
Le 4 février, on saisit un chariot chargé de bouches à feu qui portaient

des boulets de la grosseur d'une paume. Cette prise fut amenée rue Haut-Port à Gand et les engins furent remisés en l'auberge dite : *la Rose*. On les avait trouvés sous des nattes et de la paille, soit en vue de les préserver de la pluie, qui sans relâche était tombée toute la nuit, soit afin de conduire secrètement ces munitions à Valenciennes. Il appartiendra au juge de discerner la vérité et de démêler quels étaient les destinataires de l'envoi.

Quoique les prêches, de la doctrine nouvelle bien entendu, eussent été défendus et arrêtés ailleurs, on poursuivait les prédications à Malines, où cependant siège la haute cour, et cela en deux endroits proches la ville mais en plein air, soit hors la porte d'Anvers et hors celle de Neckerspoel.

Les gens de Malines — du moins ceux qu'on traitait de papistes parce qu'ils demeuraient fidèles à la foi romaine, — reprochaient vertement aux Gantois de n'avoir pas pendu Hermes (1), ministre calviniste qui avait prêché près de Gand, et dont les discours étaient fort séditieux et hardis, car il déclarait que l'heure allait sonner de la chute de l'Église romaine, dût-il en coûter la vie à cent mille hommes. Il s'était rendu à Maestricht et aux environs, y prêchant et incitant la populace, à telles enseignes qu'ils avaient brisé toutes les images, qu'ils traitaient d'idoles; par un surcroît d'avanie, ils leur avaient mis la corde au cou et les avaient traînées par les rues au bûcher. Ces faits s'étaient passés non seulement à Maestricht, mais à Hasselt, à Tongres et en d'autres villes et villages.

Parmi les prêcheurs qui exerçaient leur mission à Malines était l'ancien curé de Sleydinge près Gand, dont il est question plus haut au chapitre VIII de ce livre. Pendant qu'il paraphrasait je ne sais quel texte de la bible, il fut appréhendé par le souverain bailli de Vilvorde, Gantois d'origine, accompagné d'un petit groupe de serviteurs. L'officier de justice en question avait fait battre cinq ou six tambours aux abords du lieu de prédication, de sorte que les auditeurs, surpris, et croyant qu'une forte troupe se préparait à les assaillir, s'enfuirent, tandis que trois ou quatre sergents postés parmi les auditeurs s'emparaient du ministre, de certain avocat de Malines et d'un ou deux personnages qui s'étaient le plus mis en évidence. Les gueux en furent outrés, disant que c'était l'œuvre de ce gros porc de Viglius, président de la cour et qui,



Médaille a l'effigie de Viglius d'Aytta de Zuichem.

(1) Sans doute Herman Moded, dont il a déjà été question plus haut; voir, notamment, p. 187.

ayant volé le prieuré de Saint-Bavon, était du coup devenu seigneur de Sleydinge. *Un honnête homme, craignant Dieu, n'eût rien fait de pareil*, disaient-ils, prononçant ainsi jugement sur une personne qui pouvait se trouver, aux yeux du Tout-Puissant, beaucoup plus digne qu'ils le ne prétendaient.

Le ministre prisonnier fut amené devant la cour, et condamné à confesser publiquement ses méfaits à Malines et en deux ou trois autres lieux. C'est ce qu'il fit; mais, croyant tirer au large, il fut appréhendé derechef et pendu à un arbre. De diverses parts, cependant, les meilleurs témoignages s'élevaient en faveur de ce ministre, aussi bien de la part de catholiques et de prêtres qui l'avaient connu, que de réformés le certifiant honnête homme, craignant Dieu et de bonnes mœurs. Le malheur voulut qu'il devint hérétique. J'ignore ce qui porta l'autorité à le traiter si durement puisqu'il avait fait amende publique.

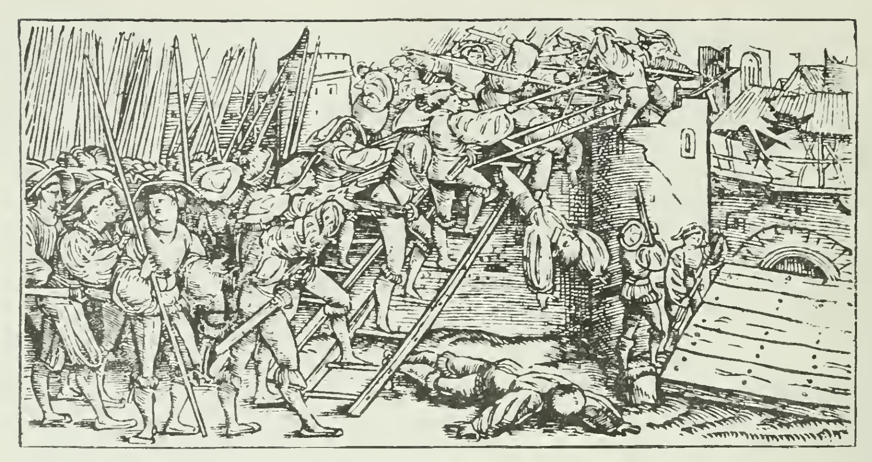
Le comte d'Egmont entra à Gand le jeudi 7 février, vers midi, et fût reparti le même soir si le sire d'Hoogstraten n'était arrivé à Gand, pour conférer, avec le gouverneur, de certaines affaires. La bande d'Hoogstraten, qui était campée à Gand, devait partir la veille; mais l'arrivée de son chef retarda son départ. Un détachement bien armé des troupes artésiennes, casernées au Château Neuf, monta la garde la nuit à l'hôtel d'Egmont où dormit le comte (1). Le lendemain, vendredi, après sept heures, cette garde retourna en bonne ordonnance, tambour et fifre en tête, au prédit château. Le Grand-Bailli, les échevins de la Keure et le consistoire calviniste, à son tour, s'en furent souhaiter la bienvenue au comte et l'entretenir.

Divers bruits furent, à ce propos, mis en circulation. Les gueux déclaraient que tout, pour eux, allait au mieux. Le comte aurait reproché au Grand-Bailli et aux échevins d'avoir défendu aux gueux de faire dans leur temple la collecte pour les indigents. Aussi les calvinistes sortirent-ils de l'hôtel d'Egmont le visage souriant, et s'en allèrent boire un coup de vin rue Haut-Port. Il parut bientôt qu'ils avaient déguisé la vérité, car l'interdiction touchant les pauvres que les gueux attiraient grâce à leurs aumônes, n'émanait pas des magistrats mais de la Régente en personne. Loin de malmener les échevins, le comte les traita de la façon la plus amicale, s'exprimant en revanche assez durement à l'égard du consistoire, un tas de brouillons, déclarait-il, dont il ne se préoccupait plus d'aucune sorte. Telles furent les nouvelles qui circulèrent parmi les catholiques et aussi parmi quelques familiers de la maison scabinale.

Le même vendredi, le comte quitta la ville; ainsi fit également le sire d'Hoogstraten, emmenant sa bande précédemment en quartier à Gand. Ceux de la ville avaient eu à payer ces cavaliers, notamment pour une part du prix de leurs chevaux, sous menace de pillage des fermes des environs. Ces exigences avaient été déférées au conseil du Vieux-Bourg en même temps qu'aux magistrats de Gand. Plusieurs auraient bien voulu qu'on ne les payât point.

---

(1) L'ancienne cour de Fiennes, quai au Blé; voir p. 346.

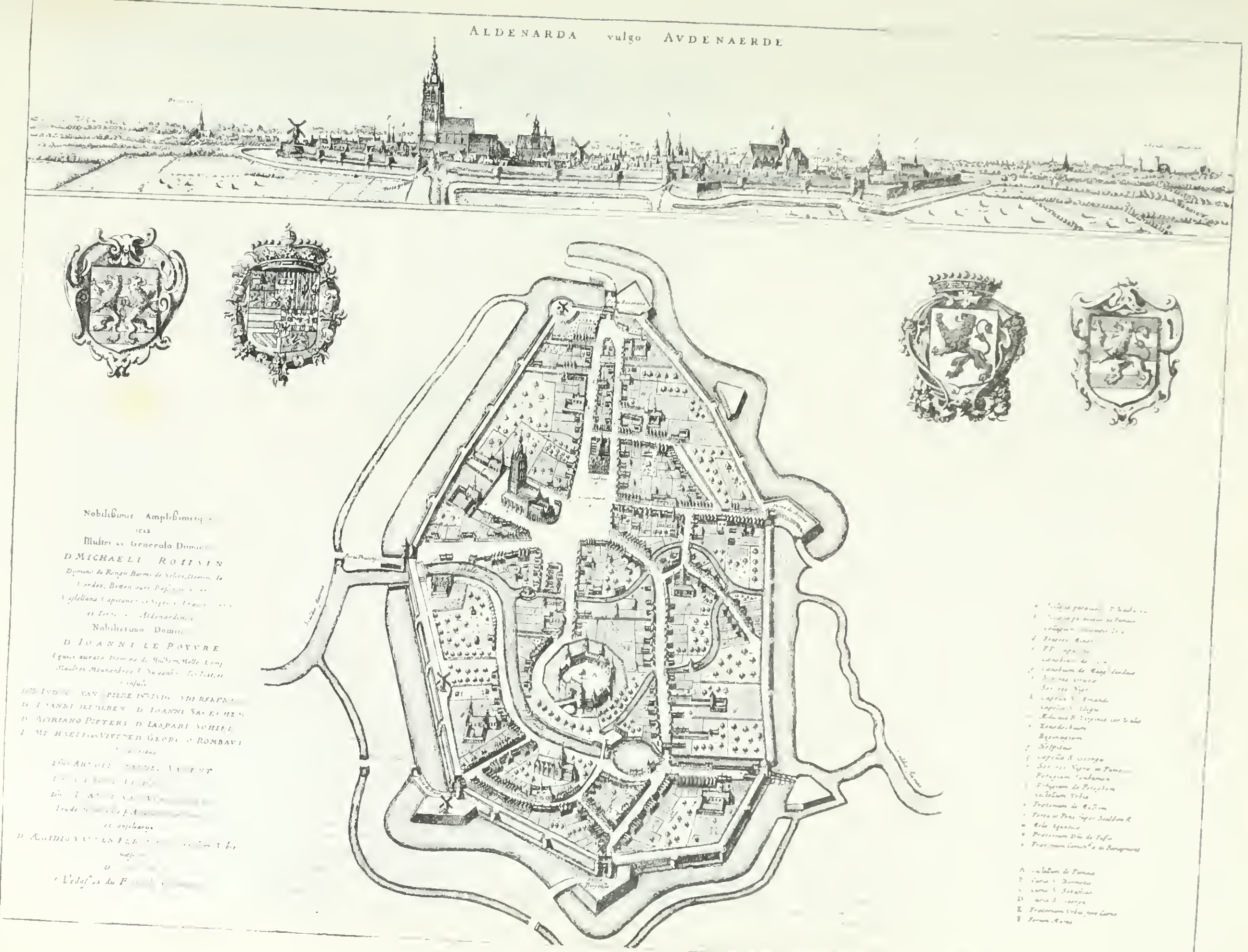


Pillage d'un village au XVIe siècle, d'après Hans Schauffelein.

On avait, en effet, demandé à ces soldats si la ville pouvait, en cas de danger, compter sur leur aide et protection; ils répondirent que cela ne rentrait pas dans leur consigne. Ils demeuraient logés à Gand, s'amusant fort, et nombre d'entre eux disaient hardiment qu'ils n'aimaient pas les papistes, non pas qu'ils voulussent quitter l'ancienne religion, mais parce que les papistes étaient avares, cruels et envieux et formaient, disaient-ils, une mauvaise engeance. Ergo, il ne fallait pas compter sur eux.

Certaines personnes honorables de la ville de Gand murmuraient, demandant pourquoi l'autorité les contraignait à solder ces cavaliers, pourquoi l'on dépêchait à Gand des soldats dont la solde n'était pas payée, tandis que l'on enlevait, pour les expédier. à Luxembourg et ailleurs, les troupes que les Flamands et les Gantois subsidiaient de leurs propres deniers.





VUE D'AUDENARDE, GRAVÉE PAR VAAST DU PLOUICH.

CHAPITRE XVIII.

La place d'Audenarde reçoit une nouvelle garnison. Deux prisonniers faits dans l'Ouest. Émotion populaire à Gand. Nouvelles diverses. Ce que représentaient les queues de renard et les chaînes de fer portées par les nobles confédérés. Ceux de Valenciennes effectuent une sortie. Réprobation soulevée des deux parts par les prédicateurs. Plusieurs personnes noyées.

Vers ce temps-là, le sire de Backerseele, conseiller et secrétaire du comte, introduisit à Audenarde un capitaine et un détachement de troupes. Cette garnison, entrant en ville, fit le colimaçon à la grand' place, et un des hommes, croyant son mousquet seulement bourré de papier, lâcha une charge de dragées de plomb qui, portant dans la foule, tuèrent trois personnes, parmi lesquelles un jeune homme riche natif d'Audenarde.

On avait fait rendre leurs armes à ceux de Lille, Ypres et de tout le quartier Ouest, et on disait que cette mesure serait appliquée partout. Le Procureur général de Gand, Maître Jean de Bruune, chevauchant non loin de Courtrai, un de ses valets entendit deux hommes dire de son maître : *Je vois venir l'homme qui a été la cause principale de tout le grabuge en West-Flandre.* Aussitôt le magistrat les fit arrêter, et ils se trouvèrent bien marris, car on constata qu'ils portaient des armes sous leurs vêtements, et étaient en outre munis de certaines missives destinées à convoquer certains conciliabules calvinistes.

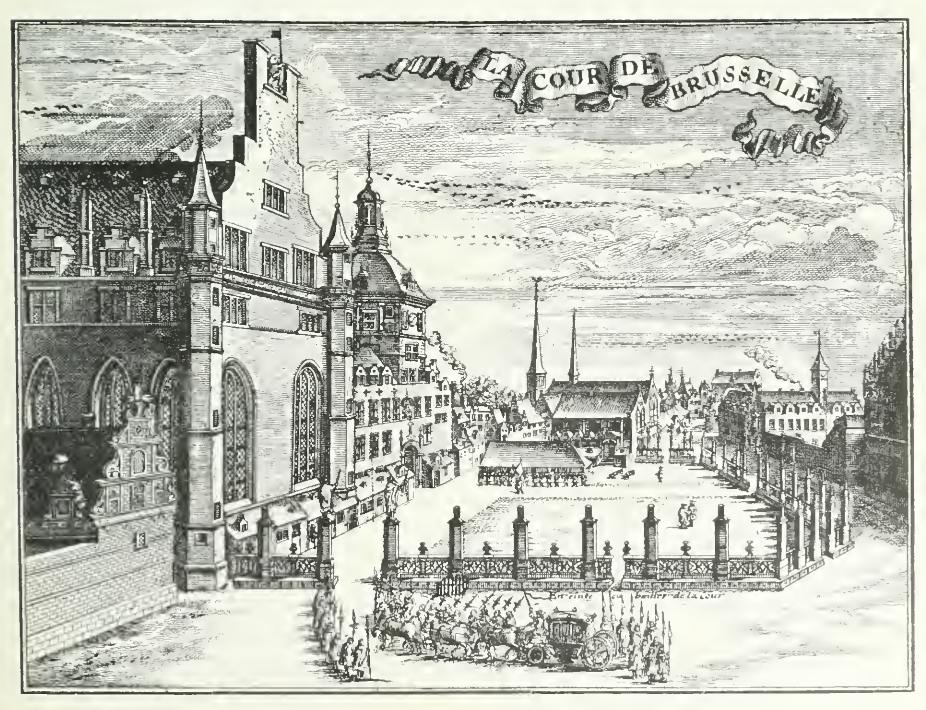
Le 12 février, quatre ou cinq Wallons, de la nouvelle garnison du Château Neuf, étant pris de boisson, voulurent empêcher les gens de passer par les deux barrières, lez le château, soit par la voie publique. Les soldats mirent l'épée à la main et les gardes de la ville postés au pont de bois vinrent à la rescousse des passants. D'autres soldats du Château qui se trouvaient à jeun vinrent empêcher un conflit, mais un autre Wallon ivre survint, qui voulut attaquer les sergents de la ville à main armée. Les hommes de la garnison aplanirent encore ce conflit et séparèrent les querelleurs. Sur ce, les Wallons en goguette rentrèrent au Château et, du haut des remparts, tirèrent deux ou trois coups de feu à gros plomb aux gardes de la ville, si bien qu'un batelier du nom de Renier Van der Sluus, qui se trouvait sur le pont de bois, reçut un projectile à travers la jambe. Telle fut l'issue de cette sotte algarade.

Guillaume Stevins, batelier gantois, qui avait servi en mainte guerre et surtout comme habile bombardier, rentrant de Tournai, dit le 14 février que dans la prédite ville, les biens de près de quatre-vingts habitants avaient été

confisqués et que plus de trente assignations venaient en outre d'être lancées. Il était sévèrement défendu de fournir aucune arme à ceux du Tournaisis auxquels on avait enlevé jusqu'à leurs dagues. Parmi les condamnés se trouvait un homme possédant une maison valant près de deux mille couronnes. De notables personnes, bourgeois de Tournai, venaient se réfugier à Gand. Toutefois ces assertions de Guillaume Stévins n'ont pas reçu confirmation ultérieure et pourraient ne pas être conformes aux événements.

On dit qu'Herman le prêcheur, appréhendé vers cette époque par les gens de l'évêque de Liége, avait été amené à Hasselt, petite ville ressortissant du diocèse du prince-évêque. Herman risquait de payer de la potence son apostolat, car il avait excité ceux de Maestricht à honnir leurs images saintes, et, cette ville appartenant par moitié à l'évêque, celui-ci redoutait une propagande qui corromprait ses États et les soulèverait contre le pouvoir ecclésiastique.

Tel était encore le fâcheux renom des gueux que Madame la Gouvernante, elle-même, fit à Bruxelles clôturer et murer les bailles entourant son palais. Elle fit barricader de chaînes les rues de Bruxelles, car l'on prétendait avoir



Les bailles de la Cour, a Bruxelles.

vu entrer des cavaliers la lance en arrêt, portant pour fanions des queues de renard et à côté de petites écuelles de bois ou de fer blanc. On en avait vu ailleurs sur divers points de Bruxelles, portant à leur cou ou au col de leurs montures des chaînes de fer, entendant faire voir par là, premièrement qu'ils n'entendaient pas — ainsi que certains prélats le leur avaient reproché, — se cacher dans un terrier comme renards, mais exhibaient ces queues de renard au grand jour; de même avaient fait les Goths pour affirmer leur courage, car Procope écrit que les Perses les plus vaillants ne pouvaient sans terreur voir les fortes lances que les Goths dardaient sur leurs poitrines. Les chaînes de fer marquaient leur indomptable courage et leur dessein de ne se laisser intimider par aucune violence. Hélas! on eût pu en conclure plutôt qu'ils seraient chargés de fers avant que les événements fussent tous accomplis. Mais leur pensée ne s'arrêtait pas à la captivité qui pouvait les attendre. Qui sait, d'ailleurs? Peut-être espéraient-ils mettre aux chaînes les papistes et leurs suppôts, comme ils disent, ou faisaient-ils allusion aux menaces de capture proférées contre eux, ou peut-être aux propos de ceux qui disaient que l'or pour eux se changerait en fer, et qu'une chaîne de fer leur siérait mieux qu'un collier d'or.

On apprit à Gand, le 15 février, que ceux de Valenciennes avaient exécuté une sortie comme ruse de guerre, convoyant sous la conduite de quelques hommes d'armes trois ou quatre chariots chargés de tonneaux de goudron ayant apparence d'autre marchandise. Les soldats assiégeants voulurent s'emparer de ce butin et arrivèrent à une centaine de cavaliers ou plus. Ceux de la ville alors se retranchèrent derrière leurs chariots et, s'armant des engins à feu qui s'y trouvaient cachés, tirèrent dans le tas et tuèrent force hommes et chevaux. On dit que près de deux cents hommes sont restés sur le carreau. Ces événements remonteraient à près de huit jours. Or, comme Liévin Van Crombrugghe, demeurant à Gand près le pont de la Lys, voulait se rendre à Valenciennes pour ramener son bateau dès longtemps retenu là-bas, il mourut en route, à près de trois lieues de Gand; il venait de manger un peu de saumon, car on était en carême. Je vis le chariot ayant servi à ramener sa dépouille mortelle à Gand; son âme était partie ailleurs. Dieu lui fasse miséricorde!

Le dimanche 16 février, les prêches reprirent avec énergie aux environs de Gand. Ce jour-là, huit enfants reçurent le baptême. Frère Jean Van der Haeghen, prêchant à Saint-Jacques, y attira un tel concours de public que l'église se trouva comble et que les auditeurs montèrent jusque sur les autels, ce qui marquait trop peu de respect pour le sacrifice qui s'y célèbre : je m'étonne que les ecclésiastiques n'empêchent pas que pareil objet subisse le contact déshonorant de notre séant ou de nos pieds. Très éclairés sur un point, sont-ils aveugles sur l'autre? Les chrétiens d'Asie lavent ou brisent les autels où nos prêtres ont dit messe, avant d'y célébrer la messe à leur tour, car ils estiment la nôtre impure au prix de la leur. Pourquoi ne purifions-nous pas nos autels de pareille profanation, ou plutôt pourquoi la tolérons-nous? Remar-


J. v. Velde
dit.



A Het Konings Hoff. B. Die Capelle C. De Zael. D. 't Hoff van Nassouwen. E. 't Hoff van C. de Fointes F. 't Hoff vanden H. van Arschot G. Kouwen-berg kercke H. Het Kaets spel. I. Het Steeck spel. K Den Dool-hoff.

LE PALAIS DES DUCS DE BRABANT, A BRUXELLES

quez qu'un Juif ne consentira jamais à superposer d'autres livres à l'Écriture sainte, mais a toujours soin de placer au-dessus cet écrit sacré. De telles précautions sont louables lorsque le culte de Dieu, la plus importante de nos obligations, n'est pas affaibli par de telles formalités. Mais ceci m'écarte de mon sujet.

Un Jésuite fort instruit prêchait à Saint-Jean tous les jours ouvrables, pendant le carême, de quatre à cinq heures de relevée. Il portait le surplis comme un prêtre. Il avait jadis prêché en l'abbaye de Saint-Pierre, et, comme l'abbé voulait lui donner treize réaux de gratification, il les avait refusés. Il était le supérieur d'un couvent de Jésuites en un quartier. La science du frère Jean Vander Haeghen et celle de ce Jésuite n'empêchaient pas les partisans de la gueuserie de les détester cordialement. Ils appelaient Jean Vander Haeghen le petit coq (1) ou le séducteur de femmes, lui reprochant d'avoir des relations criminelles avec femmes mariées, nonnes et béguines. Ils le traitaient d'ivrogne et de goinfre faisant merveille à quelque plantureux festin où coulait à flots le vin de Rhin, allant le même jour en plusieurs maisons se faire prier à faire bombance. Ils appelaient le Jésuite hypocrite et rat d'église, disant en outre que l'un et l'autre dégoisaient en chaire force mensonges, si bien que souvent Vander Haeghen ne savait comment pallier la témérité de ses propos. Les catholiques, en revanche, disaient beaucoup de mal des prêcheurs de grand chemin. C'étaient, d'après eux, des apostats, ayant parfois trois femmes à la fois, comme c'était le cas d'Herman de Zwolle, à qui l'on offrait de très savoureuses rasades de malvoisie; d'aucuns de ces prêcheurs portaient la marque sur le dos, ils étaient possédés du démon, et autres propos analogues, voire qu'ils étaient damnés d'avance et couverts de malédictions dès le ventre de leur mère, les enfants de celles qui allaient aux prêches. On disait que des prêcheurs partiaux des quatre ordres avaient tenu pareils discours, ce dont beaucoup de gens étaient mécontents et se moquaient fort; mais je n'en crois rien.

Le 18 février, on retira de l'eau, au pont Saint-Jean, derrière l'hospice, un soldat de la bande d'Hoogstraten, noyé depuis longtemps. Son corps fut trouvé contre le pont, la tête en bas. Des gens passant en barque à cet endroit le prirent pour un poteau; ils y plongèrent leur gaffe en passant, et virent ainsi que ce qu'ils prenaient pour un pieu était un cadavre. On le porta et déshabilla en un jardinet au bord de l'eau, au delà de la porte Neuve, en présence de quelques soldats et des sergents de la ville. Deux Frères du rempart lavèrent le corps fort décomposé et sentant très mauvais. Sa tête avait beaucoup souffert, mise en pièces peut-être par les gaffes des pêcheurs. On dit à l'un des Frères cellites : *Prenez sa chemise avec les dents et tordez-là*, et le frère, par simplesse d'esprit ou pour telle autre cause, tordit, en la tenant entre ses mâchoires, l'orde chemise de ce noyé. On trouva sur le corps, en une bourse, quatre réaux, et en une autre huit escalins de gros. Le noyé avait gardé une dague et une rapière, son uniforme et une mule, l'autre ayant

(1) On a vu plus haut, p. 267, note 1, l'explication de ce sobriquet.



Saint Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre de Jésus, d'après Jérome Wiericx.

disparu. On pensait qu'il devait porter sur lui près de quarante livres de gros; dès longtemps ses camarades avaient offert, à qui le retrouverait, une livre de gros, mais toutes les recherches tentées étaient demeurées vaines. On le roula dans des nattes et l'enterra.

Peu de temps avant, un vieux colporteur tomba à l'eau et se noya. Il était de Gand et souvent on le rencontrait à la Maison des échevins ou en la salle du Château des Comtes. Dieu ait toutes les âmes en sa sainte garde. Ainsi soit-il !

CHAPITRE XIX.

La Gouvernante remercie plusieurs grands personnages et leur donne congé. Nombreuses nouvelles méritant confirmation. Incendie du couvent des Frères mineurs à Anvers. Les gueux forcent le Marcgrave et ses hommes à crier : Vive le Gueux! Situation épineuse où se trouvent ceux de Valenciennes. On se prend à désarmer ceux des environs de Gand. L'église de Baesrode saccagée à l'intérieur.

A les en croire, les gueux reçurent de bonnes nouvelles les 19 et 20 février et conçurent les meilleures espérances. On assurait que la Gouvernante avait donné congé à nombre de grands seigneurs et puissants personnages qui en étaient ravis. Les gueux ne manquèrent pas de répandre le bruit que la Gouvernante, revenue sur ses premières déterminations, eût bien voulu les gagner, mais qu'ils se garderaient d'accepter ses avances. Ils disaient aussi qu'à la tête de chaque consistoire gueux se trouverait placé un des gens de cour qui venaient d'être remerciés. Le consistoire de Gand aurait pour protecteur le sire d'Hoogstraten. A l'instar d'Éacide (1), les gueux interprétaient les choses plus volontiers à leur bénéfice qu'à leur détriment. Leur zèle et leur passion pour de nouveaux dogmes leur faisaient méconnaître les lois de la sagesse, de la vérité et de la justice et transgresser la paix due au commun de l'humanité.

La nouvelle parvint à Gand que certains Frères mineurs du couvent d'Anvers, faisant bonne chère en temps de carême, dans certaine tourelle de leur maison, y avaient, entre autres viandes, fait rôtir un chapon et une épaule, et mis en outre un autre chapon au pot; ils étaient en société de quatre petites femmes de la confrérie, dont deux mariées, l'une notamment à certain mercier d'Anvers. Or, ils avaient fait si bon feu que la tourelle incendiée avait fait du couvent un vrai brasier. Les femmes s'étaient enfuies, les unes en camisole et les autres telles qu'elles sortaient du lit, si bien qu'elles

(1) Vaernewyck fait sans doute allusion ici au fils d'Éacide, Pyrrhus, roi d'Épire, célèbre par son optimiste témérité.

avaient été promenées en ville en cet équipage, accompagnées de fifres et de tambours. Le mercier auquel on avait ramené sa femme lui avait fermé la porte au nez. L'os de l'épaule de mouton et les reliefs de chapon avaient été promenés également par les rues. Le sire de Brederode (1) aurait dit que l'on n'avait que faire d'éteindre l'incendie de ce couvent qu'il traitait de lupanar, qu'il fallait laisser le feu accomplir son œuvre, en prenant soin seulement de préserver les maisons des bourgeois. Plus tard, il apparut que ce récit était en beaucoup de points mensonger, et forgé par les gens partiaux gagnés à la gueuserie et qui eussent voulu voir brûler tous les couvents. Le fait est que le couvent brûla la nuit du dimanche 16 février. Le feu ne fut nullement combattu, ni aucune échelle dressée pour le sauvetage, vraisemblablement à cause de la haine que le peuple portait aux frères. On assura que, loin d'abriter des femmes, le couvent n'est pas même la nuit habité par les moines, qui, craignant pour leur vie, logent chez des amis et des connaissances sûres. Il en résulterait que le feu peut avoir été mis par l'imprudence de certains soldats chargés de garder le couvent ; peut-être ceux-ci incendièrent-ils intentionnellement le logis.

Il a été constaté que tous les compagnons étrangers à Anvers avaient été expulsés de cette ville. Aussitôt sortis des murs, on les racolait et ils formaient des bandes et groupes. Le Marquis d'Anvers, en recevant la nouvelle, se porta au milieu d'eux à cheval, et leur demanda ce qu'ils voulaient. Quelques-uns lui répondirent qu'il n'avait pas à se mêler de leurs affaires et, sur ce, rapières et couteaux sortirent des fourreaux et des gaines. Un hardi compagnon, s'élançant en avant, saisit le marquis par les épaules ou par la nuque, en s'écriant : *Tu as fait verser tant de sang innocent que je pourrais bien tirer sur toi, en compensation*, et il l'ajusta d'un pistolet. En somme, cette bande de gueux inspira au Marquis une telle terreur qu'il fut forcé, pour avoir la vie sauve, de crier par trois fois : *Vive le Gueux!* lui et son entourage ne pouvant efficacement résister.

Quelques hommes de ces bandes laissèrent entendre qu'ils comptaient mettre en déroute le corps d'armée qui assiégeait Valenciennes. Ceux de cette ville avaient exécuté diverses sorties, surpris par ruse leurs ennemis et massacré une partie de ceux-ci. Leur protestation, dont il est parlé en ce quatrième livre, chapitre XIV, avait été répandue partout, imprimée en trois ou quatre langues, publicité plus propre à ameuter le pays et à soulever son animosité contre la Régente et son conseil qu'à rétablir la paix et obtenir miséricorde. Madame la Gouvernante et ses conseillers étaient loin de demeurer inactifs, mais prenaient soin d'empêcher que le peuple, prêtant foi aux pamphlets de ceux de Valenciennes, ne fût égaré et séduit. Peu de jours après, elle fit en effet répandre parmi le peuple une riposte écrite en français. Elle y exposait, en réponse aux allégations de ceux de Valenciennes, ses arguments

(1) Henri de Brederode, seigneur de Vianen, burggrave d'Utrecht.



PORTRAIT D'HENRI DE BREDERODE, SEIGNEUR DE VIANEN, BURGGRAVE D'UTRECHT.

et quel tort ceux de cette ville lui avaient fait. De la sorte, un clou pouvait chasser l'autre. J'eusse eu plaisir à ajouter cette pièce aux présents mémoires, mais je n'ai pu me la procurer et d'ailleurs je ne comprends pas le français, ne connaissant que ma langue maternelle. Ceux de Valenciennes, en tout cas, demeuraient en fort mauvaise odeur auprès de la Régente, si bien qu'elle fit défendre à ceux de Mons en Hainaut, et des villes avoisinantes, de prêter asile à quiconque sortait de Valenciennes, ceux de Mons et du plat pays des alentours ayant l'habitude de recueillir les Valenciennois.

Le bruit courait à Bruxelles que l'on ne tarderait pas à désarmer les habitants de Gand, de beaucoup d'autres villes et aussi les campagnards. On prohiberait toutes armes offensives telles que bâtons, lances, hallebardes, mousquets et pistolets. Exception toutefois serait faite en faveur de ceux qui consentaient à prêter serment de défendre et protéger Sa Majesté et son conseil, l'église catholique et les personnes ecclésiastiques, leurs couvents, oratoires et propriétés. On disait également que le duc d'Albe se trouverait en ces Pays-Bas, avant Pâques, ou vers le dimanche des Rameaux, l'an 1567, à la tête de 14.000 hommes rompus au métier de la guerre, et que c'en serait bientôt fait des prêches réformés.



Médaille a l'effigie du duc d'Albe (Van Loon).

Peu après, la nouvelle touchant la confiscation et interdiction des armes de guerre se trouva confirmée. Dans certaines paroisses de nos environs, notamment Heusden, Zwynaerde et autres, les campagnards se trouvaient, sous des peines sévères, contraints de livrer les armes en leur possession. Ces armes étaient transportées au Château Neuf et leurs propriétaires en recevaient récépissé. Les paysans se plaignaient surtout de ce qu'on voulait leur enlever les fourches servant à engranger bottes et gerbes et, en fin de cause, on leur laissa ces outils.

On apprit aussi que des soldats étaient survenus à Baesrode et avaient mis en pièces tout ce que renfermait l'église. D'aucuns prétendaient que c'étaient des Namurois envoyés par la cour à Eecloo, avec mission d'en châtier les habitants. D'après d'autres, c'étaient des gueux qui voulaient se jeter dans le pays de Waes. Ils étaient arrivés dans des bateaux de cuir (1). Peut-être

(1) Le texte dit : *ende waren te schepe in hueden anghecommen*, ce que Mr F. Vander Haeghen explique dans une note par : *snelvarende schepen*, vaisseaux rapides. Nous ne pouvons admettre cette traduction et penchons à croire qu'il s'agit de bateaux de cuir, qu'un corps d'armée emportait pour pouvoir, le cas échéant, établir un passage, ou peut-être de ces barques plates que l'on voit si souvent représentées dans Hogenberg, chargées de soldats et portant à l'arrière une sorte de capote-abri souvent peinte et qui pouvait être en cuir.

étaient-ce les vagabonds expulsés d'Anvers. Il était souverainement invraisemblable, en tout cas, que ce fussent les gardes wallonnes de Namur, envoyées par la Régente, car les iconoclastes n'avaient pas de plus mortels ennemis. Le Namurois, l'Artois, le Hainaut et le pays de Liége étaient peu ou prou infectés des nouvelles doctrines; il n'était donc guère admissible que les profanateurs d'églises fussent venus de là. Mais le peuple voyait les affaires embrouillées à ce point, qu'il ne discernait plus rien de ce qui l'entourait. Il paraissait clair, toutefois, que les affaires des gueux se gâtaient de jour en jour, en beaucoup de places. Toutefois, comme on l'entendra, il restait beaucoup à faire, mainte chose à remettre à l'endroit.

CHAPITRE XX.

Les Gantois sont invités à prêter serment: querelles et terreurs que provoquent cette mesure parmi la foule. Ceux de Valenciennes, rigoureusement investis, effectuent une sortie: ils sont, avec perte, rejetés dans la place.

Conformément aux ordres de la Régente, les échevins de la Keure de Gand convoquèrent, à partir du 27 février, leurs administrés en vue de réclamer d'eux le serment. On commença par ceux de la rue longue de la Monnaie et du marché du Vendredi, savoir tous chefs de maison ou chefs de famille. Le lendemain, dernier jour du mois, on fit, entre huit et neuf heures, venir par devant les échevins, et cela sous peine d'une amende de trois livres parisis, les hommes de la courte digue des Pierres (rue Saint-Georges), de près Saint-Jacques, de la rue des Peignes, de la rue Royale, du marché au Bétail, de la Porte-Neuve, du Chantier, d'une partie de la rue neuve Saint-Jacques contiguë au marché au Bétail, et de la rue des Chevaliers. Je fus parmi les personnes convoquées ce jour-là, ma demeure se trouvant rue neuve Saint-Jacques.

La réunion eut lieu en la chambre neuve, et nous fûmes, après avoir attendu une couple d'heures, introduits en présence des échevins, les habitants d'une rue ou d'un voisinage à la fois. Le second pensionnaire, maître Jean Du Boos, exposa, à huis clos, qu'il était enjoint à chacun, de par Madame la Régente, ainsi que par le Grand-Bailli et les échevins, de livrer les armes en sa possession, telles que lances, bâtons (1), hallebardes, mousquets, pistolets à

(1) Par bâton on entendait toute arme blanche ; ici il s'agit évidemment d'épées ou sabres de munition, puisque l'on autorise le port des rapières, armes de ville et presque de parade.

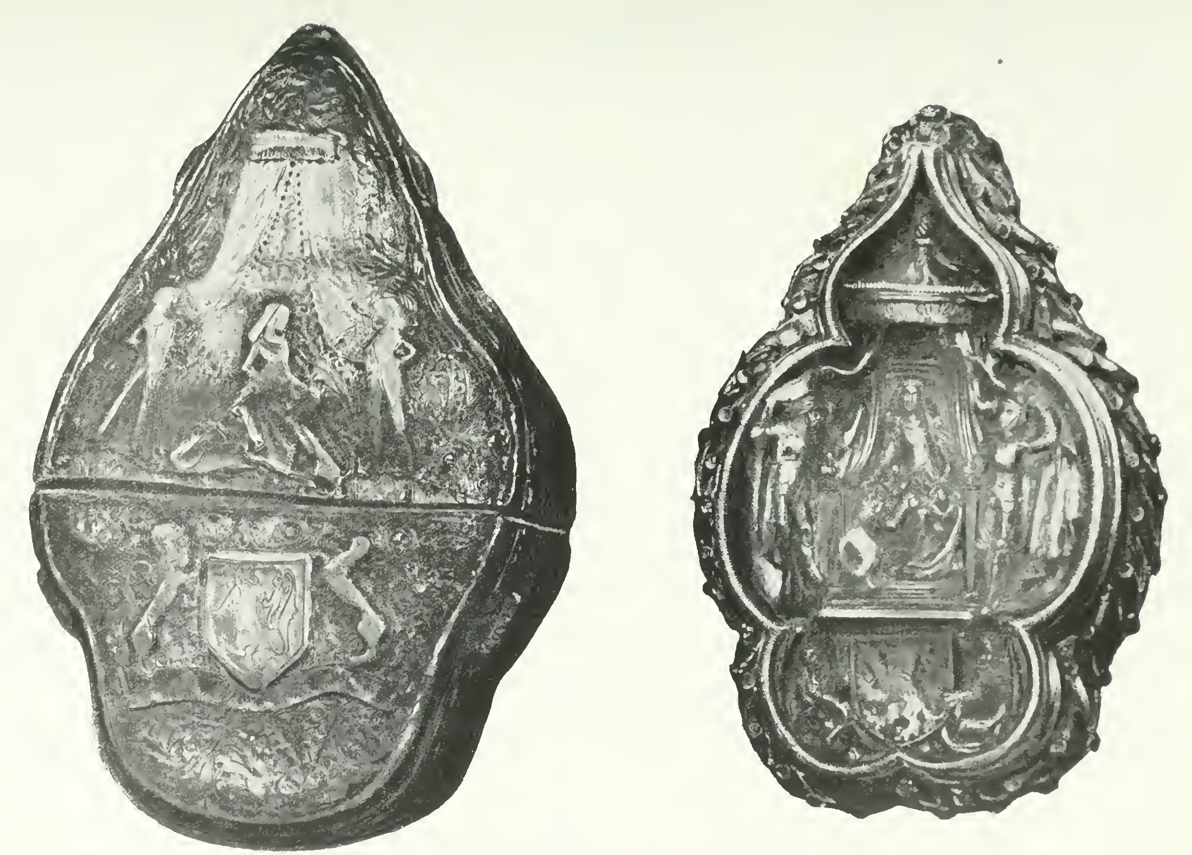
rouet, harnois, cuirasses, etc., à l'exception des rapières, couteaux et poignards. Toutefois autorisation de conserver son équipement offensif et défensif était accordée à quiconque faisait serment (1) de demeurer fidèle et bon serviteur de Sa Majesté le Roi et du magistrat, de n'user de ces armes que pour défendre églises, couvents, hospices et hôpitaux avec ceux qui les habitent, et de protéger toutes propriétés y afférentes. Ceux qui refusaient le serment demandé seraient contraints, sous des peines corporelles, de livrer leurs armes, avant le lendemain soir.

Le premier secrétaire, Roland de Hembyse, donnait ensuite lecture de la formule du serment et le résumait conformément à la minute écrite. Après quoi, tous ceux qui consentaient à jurer se trouvèrent invités à passer dans un retrait contigu, tandis que les non assermentés demeuraient en présence du collège scabinal. Tous ceux qui étaient condescendants et obéissants, — et je fus un des premiers — se rendirent dans la chambre prédite où le secrétaire Balthasar Van Hane inscrivit nos noms. Nous entendîmes bien, que pendant ce temps, une discussion s'élevait entre les échevins et ceux qui se rebiffaient, refusant de prêter le serment exigé. Ceux-ci, au demeurant, s'offraient à jurer serment au Roi, à se montrer fidèles observateurs des lois et à exposer pour leur défense leur existence et leur fortune; ils promettaient en outre de ne porter préjudice ni aux ordres religieux ni à leurs propriétés, de respecter les prêtres; mais l'obligation d'avoir à les couvrir et à les défendre leur semblait de la part des magistrats une exigence déraisonnable et qu'il ne pouvaient admettre : *Qu'ils s'engagent tout d'abord*, disaient-il, *à protéger notre famille et notre avoir, et bien volontiers, nous nous engagerons, sous serment, à titre de réci-*



ARMOIRIES DE LA FAMILLE HEMBYSE, D'APRÈS L'ARMORIAL MANUSCRIT DE L. VANDER SCHELDEN.

(1) La formule du serment proposé aux bourgeois et manants de la ville de Gand, a été conservée; en voici la teneur, d'après la *Notice* consacrée par Gachard aux archives de la ville de Gand (page 152, pièce nº XXX). *Formulaire du serment que l'on pourra proposer aux bourgeois et mannans de la ville de Gand, de la part de Son Altèze et par charge d'icelle, ou de Monseigneur le Prince de Gavere, gouverneur du pays de Flandres, et de prendre les armes de ceulx qui ne vouldront faire ledict serment en la forme et manière que s'ensuyt. Asscavoir qu'ilz jureront d'estre obéissans au Roy, son Altèze et au magistrat, et d'entretenir et faire tout ce que, de la part de Sa Majesté, sadicte Altèze et du dict magistrat, leur sera enjoinct et commandé, sans povoir proposer aulcune réserve, condition ny dispute de conscience; d'entretenir l'anchienne religion receue et exercée jusques à présent ès pays de par deça; ne donner ny laissier donner destourbier ou empeschement en l'exercice et cérémonies de ladicte religion: conserver les gens d'Eglise et leurs biens: resister à toutes foulles, brisemens, saccaigements et massacres que l'on vouldra faire sur les églises, monastères, cloistres, hospitaulx et lieux pieux, et sur les personnes y demeurans, ensamble sur tous aultres mannans et habitans de ladicte ville : à payne que ceulx n'aians ou ne veullans faire ledict serment seront tenuz d'apporter et rendre promptement leurs armes ès mains de l'officier et magistrat, et les refusans, dilaians ou retenans chiez eulx, d'estre chastiez et puniz par la vye.*



Custodes et plaques des messagers de la Keure de Gand,
conservées au Musée archéologique de cette ville. Ces plaques sont l'œuvre du célèbre orfèvre Corneille de Bont.

procité, à protéger tout ce qui est à eux. Il se pourrait, sans cela, que, tandis que nous nous occuperons bénévolement de monter la garde pour leur compte, des malveillants se jettent sur nos maisons et propriétés et les mettent au pillage! Toutefois ce n'était pas là que le bât les blessait; mais ils ne pouvaient se décider, dans leur haine du clergé, à prêter le serment exigé; il leur répugnait surtout de promettre de maintenir l'église catholique romaine en ses droits traditionnels. Toutes leurs représentations ne servirent de rien : on leur demanda si, oui ou non, ils admettaient la formule du serment sans y rien changer.

Quand ils se furent retirés, ceux que l'on avait menés dans la chambre après qu'ils se fussent offerts à prêter serment sans objections, et dont les noms avaient été inscrits par le secrétaire Van Hane, retournèrent en la salle scabinale. La formule du serment leur fut lue de nouveau et ils eurent à la répéter les doigts levés. Moyennant quoi, ils reçurent l'autorisation de demeurer armés et purent retourner chez eux. Or la plus grande moitié se refusait au serment, et l'on disait que, sur cinquante maisons que compte la courte digue des Pierres, six hommes seulement consentirent à jurer. De notre voisinage, qui forme une partie de la rue neuve Saint-Jacques, pour huit qui prêtèrent le serment, il y en eut six qui le refusèrent, et notez que ce voisinage passe pour très catholique.

Lorsque certaines personnes qui avaient consenti à prêter serment sortirent de la maison scabinale, — Liévin de Moor et Jean Serlippens de la rue longue de la Monnaie se trouvèrent du nombre, — ils furent tournés en dérision par les polissons et mauvais garnements qui les montraient du doigt, disant : *Regardez, voilà les papistes, les flatteurs, les marqués, les hypocrites!*

Les messagers des échevins chargés de citer les bourgeois devant les magistrats, furent molestés également en paroles par certains individus. Quelques-uns criaient que c'était tous voleurs et gredins qui faisaient serment, et que le mieux serait de leur raser une grande tonsure, comme aux prêtres, et de leur mettre des bonnets carrés et des soutanes. Ce serment cependant avait été fait à Bruxelles, affirmait-on, par le prince d'Orange, le comte d'Egmont, le comte de Meghem, le duc d'Arschot, le comte de Hornes et force autres personnages d'importance et princes en grand crédit.

Le public s'inquiétait fort, à Gand, de cette prestation de serment; ceux-là surtout s'en émouvaient, qui avaient cueilli quelque mûre dans la ronce calviniste, et ils advisaient entre eux pour savoir que faire. Les choses prirent ensuite meilleure tournure, car il s'en trouva une moitié disposée à prêter serment qui tout d'abord avait refusé de prendre aucun engagement. Mais Dieu seul peut savoir de quel cœur ils se soumirent. Un grand nombre, après avoir pris la résolution de refuser le serment, firent de mûres réflexions sur les perspectives qui s'ouvraient devant eux et, en fin de compte, comparurent et acceptèrent la formule. Bien entendu, l'on ne comptait guère sur un engagement pris de la sorte, sous l'empire de la contrainte; mais, en tout état de choses,



Le char de la guerre, d'après Martin Hemskerck.

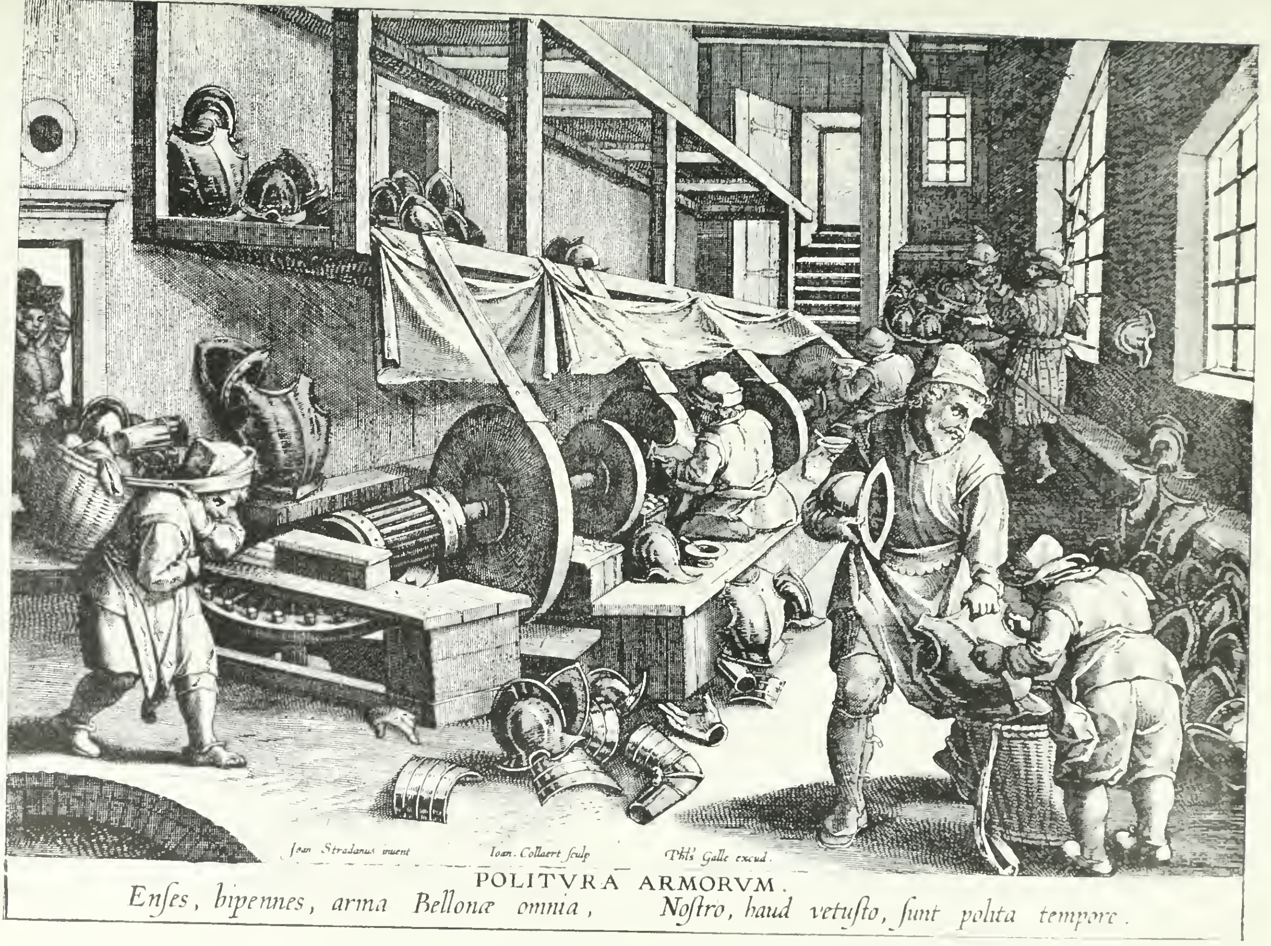
ces retardataires étaient mieux dans les grâces du magistrat, que ceux qui s'obstinaient à refuser tout serment et se gardaient d'adresser aux échevins des pétitions ou d'humbles suppliques pour obtenir d'être reçus à merci. Plusieurs étaient fort travaillés déjà par la crainte. Il leur semblait que quelque grave péril les menaçât, d'autant plus que la formule du serment impliquait l'engagement d'être fidèle au Roi, aux magistrats et à la loi, ce qu'ils voulaient promettre bien volontiers, mais en se réservant pour ce qui formait le surplus. Le nombre de ceux qui, de prime abord, s'étaient, sans difficultés, prêtés à la formalité, s'étant accru au-delà de ce que l'on eût jamais pu croire, les récalcitrants craignaient que, ne formant plus qu'un très petit groupe, ils eussent de sérieux dommages à redouter, au cas où le Roi surviendrait, ou s'ils étaient appelés à répondre de leur attitude.

Une nouvelle partout répandue nous apprit vers cette époque que la ville de Valenciennes serait prochainement battue en brêche, dans trois directions, par des batteries de vingt canons chacune. Des pièces d'artillerie avaient été de diverses localités convoyées vers la ville assiégée, notamment de Malines qu'habitent les principaux maitres canonniers, facteurs et fondeurs d'artillerie. Combien il était regrettable que les Valenciennois, refusant d'obéir aux autorités, menassent les choses au point qu'une importante place frontière, grande



Un combat au XVIe siècle.

et superbe ville, pleine de somptueux édifices et d'habitants riches et accrédités tels que négociants et autres, dût prochainement se trouver livrée à la destruction et au pillage. Le bruit courait que les assiégés avaient effectué une sortie nouvelle et voici comment : Un paysan. poussant des moutons devant lui, s'était présenté sous les murs de Valenciennes, feignant de vouloir subrepticement introduire son troupeau dans la place afin de la ravitailler et d'obtenir de sa marchandise le prix le plus élevé. Ce fait, on l'a vu par les dispositions du



Un atelier d'armurier au XVIe siècle, d'après J. Stradanus.

placard cité en mon livre III, chapitre VI, était rigoureusement interdit. Or, mon paysan, se trouvant surpris par les hommes de la garnison d'investissement, se tint comme s'il avait en eux pleine confiance et ne les considérait pas comme des ennemis; il leur demanda au contraire par quel chemin il lui serait le plus aisé de pénétrer en ville et d'échapper aux troupes faisant le blocus. En somme il prit la route où il savait que ceux de Valenciennes s'étaient postés en embuscade; mais les soldats de la garnison, l'ayant suivi, pensèrent bien avoir les moutons pour butin et le prendre lui-même en contravention à l'édit de Sa Majesté. Or ceux de Valenciennes, plus nombreux et mieux armés, saillirent de leur embuscade, tombèrent sur les soldats d'occupation, en tuèrent bonne part et firent entrer le troupeau dans la place, à la barbe des assiégeants. Ceux-ci, il est vrai, n'avaient pas organisé un blocus rigoureux, mais occupaient certains villages et forts aux abords. Le siège régulier et décisif de la ville ne faisait que commencer. Si l'histoire de toutes ces sorties est véridique, il est certain que leurs affaires ne s'en trouvaient guère améliorées. Ils faisaient comme ces méchants enfants qui entassent tort sur tort, et donnaient de la sorte à l'autorité sujet de les traiter sans miséricorde.

CHAPITRE XXI.

Des troupes qui traversèrent Gand. Cruautés dont ceux d'Audenarde furent l'objet de la part des troupes d'occupation. Ce que l'on disait des événements de Valenciennes et de Zélande. D'une bataille livrée devant Anvers et d'une violente et dangereuse commotion qui s'éleva en la dite ville. Sages mesures prises à cette occasion par le prince d'Orange.

Dans la matinée du 4 mars, cent cinquante soldats wallons, petits hommes trapus, mais alertes et vifs, entrèrent à Gand par la porte de Bruges, se dirigeant par la porte de la Mude vers l'île de Walcheren en Zélande. Les arquebusiers n'avaient d'autre pièce d'armure que le cabasset et étaient précédés d'un tambour sans fifre. Arrivés à la hauteur de la rue aux Draps, ils lâchèrent à un Gantois robuste et bien fait de sa personne, qui s'était placé sur leur passage pour les voir, un coup de feu qui lui fit à la joue trois ou quatre blessures. Les piquiers marchaient derrière les arquebusiers bien armés suivant l'usage avec le casque, le corps de cuirasse et des cuissards descendant jusqu'aux genoux. C'étaient d'assez beaux hommes, au milieu desquels un étendard, un tambour et un fifre. Suivaient encore force arquebusiers, puis les bagages. On disait que ces troupes venaient de Deynze.

Un lamentable événement se produisit le dimanche après mi-carême, près d'Audenarde. Les Réformés, s'en allant comme d'habitude au prêche en leur temple, érigé non loin de la ville, un paysan portant un marteau survint parmi les calvinistes et, vu l'édit interdisant de se rendre armé aux prêches, quelques soldats de la garnison voulurent s'emparer du délinquant. Or les gens des environs d'Audenarde ne perdant pas facilement la carte et ne s'intimidant guère, un compagnon du paysan ramassa des pierres et les lança aux soldats afin de venir en aide à son camarade. Ce qui mit ces gens dans une telle fureur qu'ils coururent vers le temple gueux, en ce moment bondé d'hommes, de femmes et d'enfants qui probablement ne savaient rien de la querelle qui venait d'éclater. Quelques-uns de ces reitres enragés et hors de sens passèrent le canon de leurs arquebuses par les fenêtres et tirèrent à bout portant dans la foule, comme on tirerait un vol de pigeons assis dans un champ. D'aucuns ayant chargé leur arme de ballettes qui portent le coup en éventail et font nombre de victimes, il y eut quantité de blessés; cinq hommes demeurèrent tués sur place, et douze ou treize succombèrent à leurs blessures. Une femme eut tout le sein déchiré; une autre femme accoucha, de peur, d'un enfant mort et paya elle-même sa dette de sa mort. Il y a tout lieu de croire que la peur a causé plus d'une maladie à des assistants; mais on ne possède aucun renseignement sûr à cet égard. Les auteurs de ce massacre semblaient avoir été allaités par des tigresses ou nourris par des cannibales, tant ils avaient mis de cruauté et de barbarie dans cette attaque dirigée contre des gens paisibles, qui ne leur avaient causé aucun tort et qui se trouvaient sans nulle défense. On pense quels cris déchirants s'élevèrent de cette église! Il en fut ainsi lorsque les Germains entrèrent, le glaive au poing, dans un théâtre de Rome et promenèrent parmi la foule, sur leurs épaules, les cadavres de hauts personnages tels que Caius Caligula, que Cassius Chereas et ses complices avaient mis à mort. On assure que le reste de la garnison d'Audenarde s'indigna d'une telle atrocité et eût préféré se livrer à d'autres faits d'armes.

Une foule désarmée, en effet, est facile à exterminer; or ces pauvres gens avaient dû par ordre supérieur, tout comme les Gantois et ceux d'autres villes, livrer leurs armes. Certes ce sera une lourde responsabilité pour les assassins lorsqu'ils paraîtront devant le trône de Dieu, qui ne laisse nul acte sans récompense ou sans vengeance, sauf repentance et expiation.

Le même jour, il y eut prêche dans l'église verte près de Gand, et vingt enfants reçurent le baptême; les parents, qui désiraient les faire ondoyer par les ministres, attendaient jusqu'au dimanche ou jour férié suivant leur naissance, et beaucoup d'enfants étaient amenés du plat pays. Sentant bien que les prédications seraient prochainement interdites, les gueux disaient, soit à Audenarde, soit à Gand : *Si l'on nous interdit d'aller au prêche comme nous le désirons, nous obéirons, car un compromis est intervenu entre le Comte et nous. Nous y demeurerons fidèles jusqu'à ce qu'il soit dénoncé.*

Le pays autour de Valenciennes était, disait-on. ravagé à quatre lieues

à la ronde. On avait entamé le creusement des tranchées et l'on y élevait des parapets. Les gueux affirmaient que ceux de la ville se tenaient prêts à tout événement et comptaient parmi eux des ingénieurs du plus haut mérite, qui avaient fait creuser des galeries souterraines leur permettant de tomber sur les derrières de l'ennemi en même temps qu'ils l'attaqueraient de front. Des chaines barricadaient les rues. de cinq en cinq maisons, et aux mêmes distances se trouvait un canon. Un « cavalier » (1) avait été dressé Grand'place, sur lequel on avait mis en batterie trois bombardes portant à une lieue. Vérification faite, on put constater que toutes ou presque toutes ces nouvelles étaient de simples bourdes.

Quelques navires montés par des gueux pensèrent débarquer en Zélande, mais furent salués de boulets par ceux de Flessingue. Ils coururent le pays non loin de là. Des troupes furent envoyées également en Zélande par la Gouvernante; mais, ne pouvant se procurer des bateaux pour opérer la traversée, les soldats durent passer la nuit sur la digue. D'aucuns prétendent que ceux de Flessingue ou du château de Rammekens ont tiré sur des navires chargés de troupes dépêchées par la Gouvernante, ce qu'ils ont pu faire inconsciemment, car les défenseurs d'une rade ou d'un port peuvent difficilement savoir quels gens se trouvent dans les navires faisant voile vers eux.

Ceux qui s'étaient trouvés expulsés d'Anvers, renforcés de gens de divers quartiers, notamment de bannis ou de fugitifs venus du pays wallon et d'ailleurs, prirent la mer sur certains bateaux et pensèrent descendre en Zélande, mais ils furent, comme il a été dit, reçus par des volées de boulets. Ils opérèrent quelques débarquements, et, à ce que l'on raconta, ils pillèrent de fond en comble l'église de Baesrode, plus une autre qu'ils rencontrèrent en amont d'Anvers, et l'on crut savoir qu'ils avaient été enrôlés par des nobles calvinistes. Ces derniers enrégimentèrent encore d'autres troupes, pour grande partie composées de Français et de Tournaisiens, et destinées à occuper les châteaux et forts au pouvoir des dits gentilshommes calvinistes. Ces recrues furent passées en revue sans armes à Austruweel, si proche d'Anvers que certains habitants de cette ville se rendirent parmi eux, leur octroyant gratis des vivres, tels que pain, beurre, fromage et autres. Ceux qui agissaient de la sorte étaient leurs coréligionnaires et leur voulaient du bien; comme on dit, que l'affection tire plus fort que sept chevaux.

Ces gens de guerre, en attendant, gênaient fort les campagnards, forcés de pourvoir en partie à leur subsistance. Trois petites enseignes était formées et l'on en recrutait trois nouvelles. On racolait des hommes pour compléter cet effectif, et parmi ceux qui levaient des recrues se trouvait certain Paul Van Hulze de Gand, jadis brasseur à la *Tête de Maure*, sur la petite place

(1) L'auteur se sert encore du terme *catte*, chat, qui, dans Joinville et dans ses contemporains, désigne un beffroi d'assaut. Le *chat*, *chastiel* au XVIe siècle, est un cavalier ouvragé élevé en terrassement, destiné à recevoir une batterie.



Vue de Flessingue, d'après Guicciardini.

touchant le marché du Vendredi, mais qui s'était avec sa famille fixé à Anvers. Un autre Gantois se trouvait de la partie, savoir certain Claudin Goetghebuer, jeune gentilhomme qui ne s'était jamais bien conduit et avait dissipé tout son avoir, entretenant ouvertement, quoique marié, des femmes publiques; il avait passé beaucoup de temps au prison pour dettes et pour autres méchefs.

Le jeudi 13 mars, dans la matinée, les bandes calvinistes encore en voie de formation furent attaquées par les sires de Villers et de Beauvoir (1) qui menaient environ cinq cents arquebusiers secondés par une réserve tenue à l'écart, formée de la garnison de Lierre et d'un parti de cavaliers. Les gueux lâchèrent bravement leur artillerie sur les assaillants, mais sans beaucoup de résultat. Cette artillerie, d'ailleurs, n'était guère considérable et les calvinistes, dont beaucoup étaient encore sans armes ni équipement, ne disposaient pas de grands moyens de défense. Les troupes catholiques tombèrent sur eux, après des feux de mousqueterie qui portaient si bien qu'il en résulta de sérieuses pertes. Les chevaux, ayant chargé à leur tour les bandes des gueux, durent lâcher pied et fuir, si bien que dans cette déroute environ sept cents périrent sous les balles, sous le glaive ou noyés. Les gueux, bien entendu, racontent que trois cents seulement des leurs ont péri. Les survivants s'enfuirent. Une vingtaine de ces fuyards se réfugièrent dans une maison, espérant se sauver, mais leurs ennemis mirent le feu au bâtiment et les firent périr misérablement. Soixante prisonniers environ, liés deux à deux, furent dirigés sur Duffel et on les chargea de bagages comme des goujats; oui on leur mit sur les épaules des fardeaux tels que ceux-ci eussent composé suffisante charge à des mules ou à des chevaux, si bien que certains tombaient de fatigue et de faiblesse, et ruisselaient du sang coulant de leurs blessures. Alors de ci de là, en guise de repos, on les pendait à quelque arbre. Une trentaine environ furent exécutés de la sorte; les autres périrent en route, sauf dix-huit qui furent menés à Bruxelles et enfermés dans une cave comme si ç'avaient été des bêtes. Six furent ensuite pendus à des arbres, six autres obtinrent la vie sauve parce qu'ils n'avaient pas été enrôlés mais s'étaient contentés de venir voir l'affaire. Leur capitaine Alonso (2), qui montait un petit cheval, aurait été presque coupé en deux d'un coup d'épée à deux mains. Or, c'était un courtisan banni de la cour, et son frère, se trouvant à Anvers, avait voulu s'emparer de l'hôtel de ville, superbe et solide construction, comme un autre séditieux Jean dans Jérusalem assiégée. Ceux d'Anvers se trouvèrent en complet désarroi pendant que se déroulaient les péripéties de ce combat. La populace était en pleine ébullition, et trente ou quarante mille hommes voulaient se porter au secours des gueux qui venaient de se faire battre au faubourg comme il a été dit.

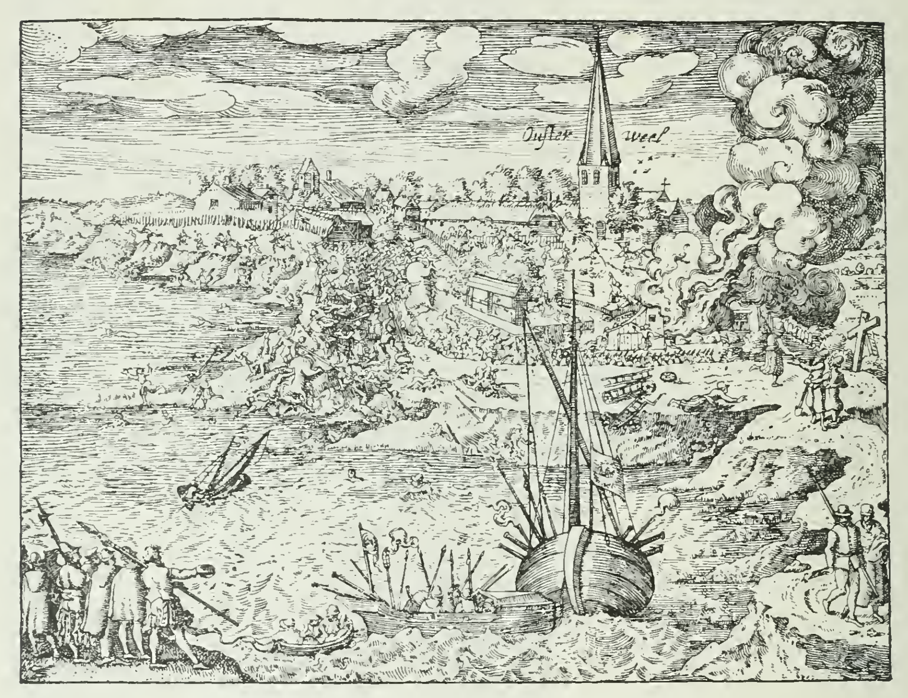
(1) Philippe de Lannoy, comte de Beauvoir. Le récit que Vaernewyck fait de cette échauffourée et des incidents qu'elle provoqua à Anvers est très exact; cf. Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. IV, p. 370 et suiv. De Lannoy était commandant des gardes de la Régente à Bruxelles.

(2) Le chef de cette expédition calviniste avortée était Marnix de Tholouse, frère du célèbre Marnix de Sainte-Aldegonde.



Hotel de ville d'Anvers, d'après Blaeu.

Mais on leur refusa passage, tenant les portes fermées. Courant par masses compactes aux remparts, ils exigèrent que l'on ouvrît la ville, et force fut de livrer les clefs; mais on en apporta une qui n'était pas celle de la porte et, grâce à ces atermoyements et délais, on les empêcha de courir à la rescousse des gueux du dehors, et, de la sorte, ceux-ci purent être battus et faits prison-



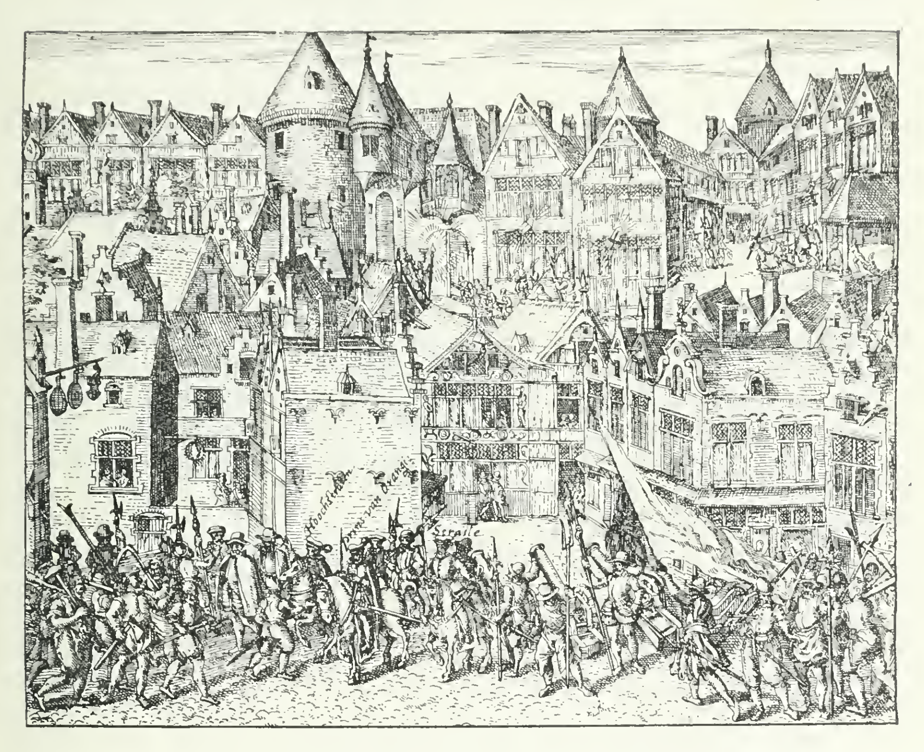
Combat d'Austruweel (13 mars 1567), d'après Hogenberg.

niers conformément aux dispositions prises par les capitaines assaillants.

Le prince d'Orange, de son côté, avait pris des mesures concordantes, car, présumant bien qu'une bataille ne tarderait pas à s'engager sous Anvers, à l'endroit prédit, il avait la veille fait démolir un pont afin d'éviter que les gueux de la ville ne prêtassent main forte et assistance à ceux de leurs alliés que viendraient attaquer les troupes détachées par la Régente. Alors même que les personnes honnêtes et sages n'eussent pas consenti à cette sortie de la populace, celle-ci, grossie par la racaille étrangère et les malveillants toujours prêts à pêcher en eau trouble, et qui, dans de puissantes villes de négoce, se trouvent en grand nombre, eussent pu se livrer à de tels excès que l'on ne fût point parvenu à les tenir en respect, ce qui fût surtout arrivé s'ils

avaient pu se servir de ce passage, auquel ils voulaient courir. C'eût été pour cette illustre et notable cité une vilaine tare, quoique la majorité n'y fût pour rien, que ce soulèvement à main armée contre l'autorité.

Les gens d'Anvers ne se calmèrent pas pour n'avoir pu prendre part à l'action mais occupèrent en force, et tous en armes, les marchés et rues princi-



EMEUTE A LA PLACE DE MEIR, A ANVERS (13-14 MARS 1567), D'APRÈS HOGENBERG.

pales. Le prince d'Orange les eût calmés volontiers, mais ils s'écriaient que leurs amis et parents avaient misérablement péri sous leurs propres murs, sans aucune assistance. La canaille et les vauriens qui eussent été heureux de voir les affaires prendre mauvaise tournure pour les gens d'ordre, vociféraient et criaient à l'unisson : *A bas les papistes! A bas les papistes!* si bien que l'on ne parvenait pas à les faire taire, pas plus que l'apôtre Paul ne parvint à Éphèse à faire cesser les cris poussés à cause de l'idole de Diane. Ils avaient onze bombardes qu'ils avaient chargées de galets. Une pièce de gros calibre, pointée au pont de Meer, était prête à balayer toute la rue ; le bel hôtel de ville, construit récemment à grands frais, comme je l'ai dit, eût été en péril ainsi

que maint hôtel privé et d'autres beaux édifices, car ils avaient, comme privés de sens, chargé un canon de près de 16 livres de poudre. Dieu sait quelle eût été l'explosion de pareil engin et l'ébranlement qui en fût résulté pour la ville!

Afin de leur rendre quelque sang-froid, le prince d'Orange leur jura qu'ils garderaient le libre exercice de leur religion aussi longtemps que la chose demeurerait en son pouvoir, jusqu'à la venue du Roi notre Sire, et qu'il s'efforcerait d'obtenir de la Gouvernante que, jusqu'à ce délai, la pratique des rites calvinistes ne leur attirât aucun mauvais traitement.

On put voir alors toutes les rues étinceler du reflet des armures. Les gueux avaient disposés leurs femmes et enfants dans la ville neuve afin de livrer bataille plus librement, car Anvers était partagée en deux sectes, même au point de vue de la Réforme : les Calvinistes d'une part, les Luthériens de l'autre. Les Luthériens appuyaient l'autorité, à laquelle se joignaient aussi les nations d'Espagne et d'Angleterre qui entretiennent à Anvers un perpétuel commerce, y maintenant des banques et des comptoirs. Ce parti se renforçait de toutes les troupes de la garnison et des catholiques en état de porter les armes aussi bien que des ecclésiastiques qui, redoutant fort d'être pillés et égorgés par les Calvinistes, disaient: *Écartez ces ennemis, et nous supporterons comme la généralité des habitants notre part des accises et contributions de la ville!* Toutefois ils ne tardèrent pas à oublier cet engagement. Tels les enfants, qui promettent tout lorsqu'ils voient la verge levée, quitte à ne rien tenir lorsque la menace se trouve écartée.

La querelle entre les deux sectes était née, disait-on, de ce que certains Calvinistes n'avaient pas dissimulé leur dessein de piller et dépouiller le clergé, comme l'accusait assez leur cri : *à bas les Papistes!* Les Luthériens résistaient à ces excitations. Ils requéraient, comme pour entamer la lutte, l'assistance des soldats et de leurs alliés; mais le prince d'Orange réprouvait toute violence, s'efforçant de maintenir la paix en tout lieu. Parcourant les rues à cheval, désarmé, en simple pourpoint et tête nue, chevauchant d'un parti à l'autre, il fit si bien que leur fureur frénétique commença à s'apaiser. Il avait, en outre, fait détruire certains ponts de façon à empêcher beaucoup de Luthériens de venir rejoindre ceux de leurs coréligionnaires formant un rassemblement en armes. En somme, l'intervention de ce digne seigneur peut être considérée comme un insigne bienfait de Dieu, et il convient de lui en garder une extrême gratitude car son zèle, à ce que l'on assure, l'exposa à recevoir des projectiles d'un scélérat (1).

Herman de Zwolle, l'effronté prédicant gueux, s'échappa je ne sais comme de la petite ville de Hasselt, ressortissant à l'évêque de Liége, et on l'a vu parcourir la ville d'Anvers, un ou deux pistolets à la ceinture et suivi d'une garde de corps de cent ou deux cents hommes. On prétend

---

(1) Dans un attroupement formé près de la Porte Rouge où le prince s'était porté, un drapier lui mit sur la poitrine le canon de son arquebuse en s'écriant : *Meurs, vil traître, qui as fait périr nos frères!* Un émeutier détourna le coup pour d'Orange, dont l'heure n'était pas venue.

que, pendant l'émeute, il apostropha le prince d'Orange du nom de traître. D'aucuns disent, mais cela semble une bourde, que pour s'échapper de Hasselt il s'était affublé d'un costume de paysan, et sortit poussant devant lui une vache. Les soldats lui ayant demandé où il comptait mener sa bête, il aurait répondu qu'il voulait la vendre pour en faire argent, les lansquenets s'étant emparé de tout ce qu'il avait. Cette réponse fit rire les soudards qui laissèrent aller le faux paysan.



Saint Augustin,
d'après une gravure du XVIe siècle.

La population d'Anvers se trouvait bouleversée et troublée de sens. Les catholiques traitaient leurs adversaires de Calvinistes, par dérision, et ceux-ci appelaient les Papistes : *Mangeurs de Dieu* (Dieu leur pardonne!) ; à chaque instant on semblait près d'en venir aux mains. Les Calvinistes, semblait-il, s'étaient rangés à l'avis du païen Averrhoës qui disait que, sous la calotte des cieux, on ne saurait voir race plus indigne et plus perverse que les chrétiens, attendu que les autres sectes adoraient Dieu, tandis que celle-ci le dévorait. Comment pourrait-on satisfaire les esprits obtus et obstinés? Au nom du ciel, qu'on veuille le remarquer! nous ne mangeons pas les saintes espèces comme tel autre aliment qui se consomme en nous; mais, comme le dit fort bien saint Augustin, nous l'absorbons comme un remède spirituel dans la sainteté duquel nous nous consumons nous-mêmes. Les ordres et les injonctions de Notre Seigneur à cet égard sont si pressants que l'on devrait s'en contenter et que le blasphème diabolique, dont les impies souillent ce qu'ils ne sauraient comprendre, devrait bien cesser un jour.



CHAPITRE XXII.

Prédicateurs catholiques pris à parti par une commère. Incendie à Gand. Estime où l'on tenait les prédicateurs calvinistes et propos qu'ils tenaient. Ceux d'Anvers promettent d'accepter une garnison; du capitaine des gueux à Anvers. Le calme se rétablit sur divers points des Pays-Bas. La tête de Herman, le prédicateur gueux, est mise à prix; il est mis hors la loi. Soldatesque à Deynze. Valenciennes prise d'assaut.

Sauf quelque querelle éclatée, de temps à autre, entre particuliers, le calme semblait rétabli maintenant à Gand. Une de ces petites émotions, se produisit pendant le carême, le dimanche 14 mars. Le frère Van der Haeghen prêchant à Saint-Jacques, une femme, à l'issue du sermon, le saisit à la gorge en criant : *Tu nous a raconté là des faussetés et des mensonges.* Le moine riposta : *Femme, tu as bu un coup de trop; retourne chez toi, sinon viens en notre couvent et nous te convertirons bien.* Mais elle riposta hardiment qu'elle ne le craignait pas, mais s'engageait à confondre son imposture, les Écritures à la main, du meilleur cœur du monde, et montrerait qu'elle s'était enivrée du vin de la parole de Dieu. Quant à mettre le pied dans son couvent, elle s'en garderait bien. *Tu es*, lui dis le frère, *dans la mauvaise voie. — Tâche, animal de papiste*, lui répliqua-t-elle de façon fort incivile, *de me mettre en meilleur chemin.* On ajoute que la même commère avait, à deux reprises, tancé le jésuite qui prêchait en l'église Saint-Jean, sans nul souci de ce qu'il fût théologien. Cette femme qui se nommait Van den Baers, fut le lendemain, à l'heure du sermon, guettée par les hommes de garde, en l'église Saint-Jacques, mais elle n'y vint pas. Quelques-uns disaient qu'elle était à moitié folle ; d'autres la prétendaient de bon sens.

Un incendie éclata le dimanche 16 mars, vers neuf heures du soir, rue des Douze Chambres à Ackerghem ; mais il n'y eut que deux petites étables de perdues, le vent fort heureusement s'étant mis à souffler dans la direction d'une prairie, sans quoi c'en était fait de beaucoup de petites maisons à toit de chaume habitées par de pauvres gens.

Les périls de chaque jour jetaient, à Gand le peuple dans un extrême désarroi. Le lieutenant du bailliage et l'un des capitaines de la ville faisaient le guet à la tête d'une escouade de hallebardiers et de valets, afin qu'il ne résultât pas quelque commotion dangereuse de l'état où se trouvaient les

esprits, car certains malveillants avaient fait entendre le cri : *A mort! A mort!* Mais on n'avait pu constater qui étaient ces gens-là, le fait s'étant produit à la nuit close. On soupçonnait toutefois que c'étaient quelques vauriens étrangers comme il en loge habituellement en la Sale impasse (1), ou en d'autres rues avoisinantes. Le 17 mars on nous fit savoir que tout était désormais tranquille à Anvers, les émeutiers ayant déposé les armes. A Lille, un homme, pour n'avoir pas dénoncé un ministre réformé logé chez lui, ainsi que l'ordonnaient les édits, fut pendu ainsi que sa femme.

Les prédications se poursuivaient toujours au temple calviniste de Gand, et l'on y baptisa un grand nombre d'enfants, notamment le prédit 17 mars, qui fut un dimanche, car il leur était défendu de prêcher les jours de semaine. Le ministre déclara en chaire, dit-on, que son collègue était absent pour cause de maladie et n'eût eu garde sans cela de s'absenter, ne demandant qu'à exposer sa vie pour la vérité. Les gueux faisaient grand cas de maître Jean Micheus qui connaissait l'hébreu, le grec, le latin, le français, le flamand littéraire (2) et, en somme, d'après leurs dires, six ou sept langues. C'était un homme de petite taille et frêle complexion, mais grandement et puissamment instruit, comme le reconnaissaient les catholiques eux-mêmes; toutefois les matières dont il traitait dépassaient l'intelligence du vulgaire. Aussi celui-ci estimait-il surtout maître Pierre Datenus, prédicant habituel du temple réformé, les autres ministres parlant en plein air afin de satisfaire en divers endroits les fidèles empressés en foule aux cérémonies. Micheus était suivi par les plus érudits et les plus intelligents.

Beaucoup de gens s'étonnaient fort de voir que l'on n'appréhendait pas ces prédicateurs. On disait que si ceux-ci jouissaient d'une telle impunité, c'était bien parce qu'ils ne relevaient pas de leur propre volonté seulement, mais étaient envoyés et couverts par de puissants protecteurs. Les ministres, au demeurant, en mainte occasion avaient fait des déclarations dans ce sens, s'exprimant en ces termes : *Chers amis, ne croyez pas que nous soyons de pauvres vagabonds agissant sans y être poussés par personne. Non, disciples bien-aimés, non pas; nous sommes les émissaires de princes et de seigneurs puissants. Comment nous enhardirions-nous, sans la protection des princes, à aventurer notre vie en cette entreprise, sans laquelle nous trouverions certes à nous employer et à prêcher tout notre content à moindre péril?* De même que certain Flamand du nom de Balthasar était l'aumônier du duc de Clèves, de même maître Pierre Datenus, né dans l'Ouest vers Cassel, se trouvait être le prédicateur du comte Palatin près du Rhin. On disait aussi que le comte d'au delà d'Embden et beaucoup d'autres nobles prêtaient la main aux prédications.

Nous apprimes, le 18 mars, que ceux qui s'étaient rendus à Valenciennes

(1) *Vuylsteghe* ou *Vuilstraetkin*. Une rue portant cette dénomination existait entre le marché aux Grains et le quai aux Herbes, à l'angle de l'ancien Hôtel de Vienne. Elle existait encore en 1859 et fut à cette époque fermée parce que, ne répondant à aucun usage au point de vue de la circulation, elle justifiait trop son antique appellation de *sale impasse*.

(2) *Overlandts vlaemsch*, littéralement : flamand des pays d'au delà, ou néerlandais.

n'étaient pas tombés d'accord avec ceux de la ville sur la question de solde, mais les Anversois avaient décidé de recevoir en garnison quatre cents cavaliers et deux enseignes de troupes de pied, afin de protéger la ville contre les malveillants qui s'y étaient réfugiés de toute part et contre les étrangers qui de temps immémorial y affluent.

Le capitaine gueux défait sous Anvers se nommait Jean Denys. Il avait jadis frayé avec le magistrat de Gand et rempli certain office; mais, dissipateur et de mauvaises mœurs, il fut vers ce temps-là ramené prisonnier à Anvers. On dit que le 19 mars un certain nombre de ses soldats, capturés lors de l'échauffourée d'Austruweel, furent pendus, car on vit le bourreau de Bruxelles se diriger de la ville vers le faubourg porteur d'un sac de licous. Or, on dit que trente hommes furent pendus à des arbres. La verge rouge de Brabant en avait de même fait auparavant exécuter sept.



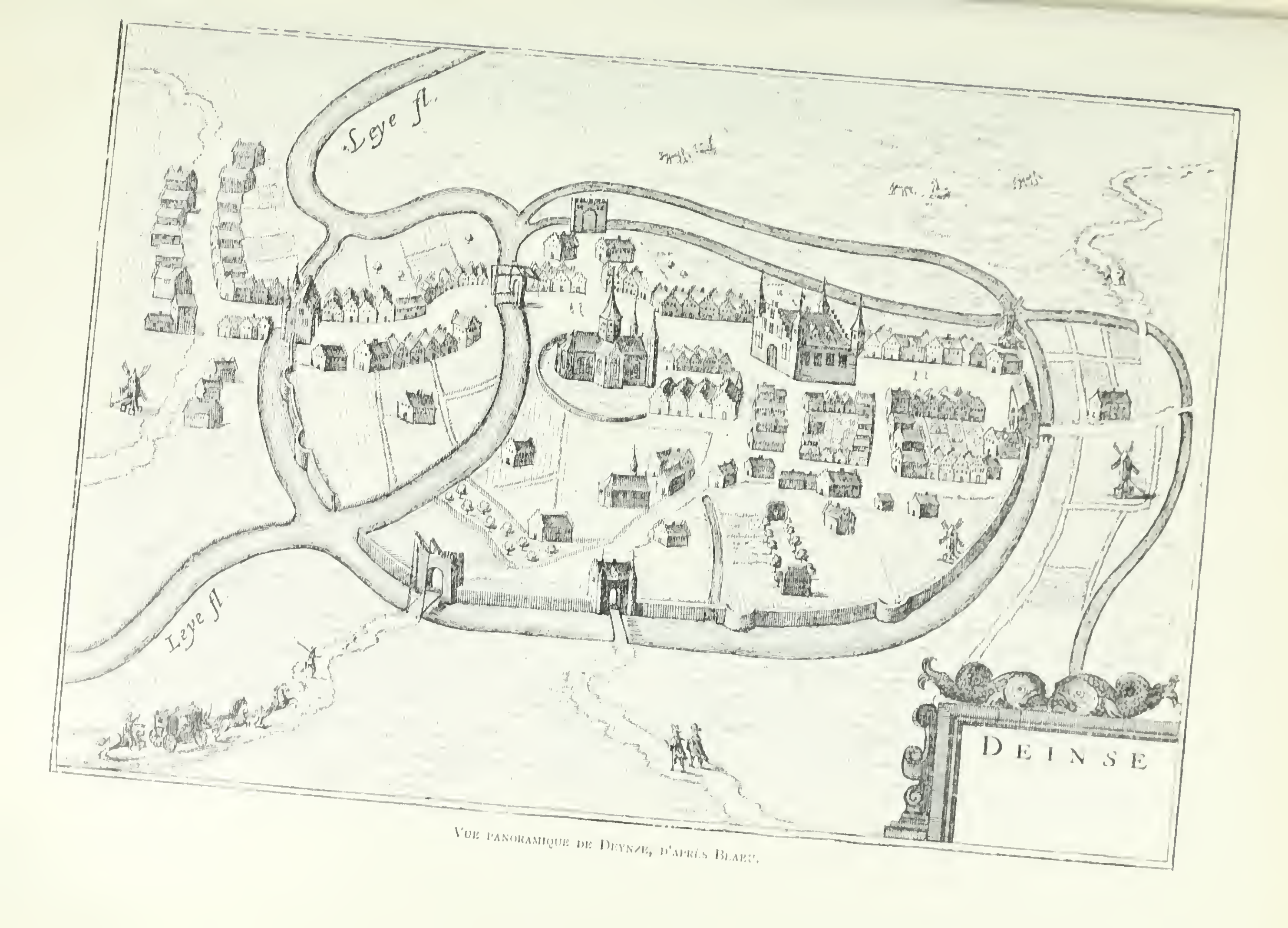
GUILLAUME, DUC DE CLÈVES,
d'après HENRI ALDEGREVER.

Tout était calme à Audenarde, grâce à la sagesse du magistrat et à cent cinquante hommes de garnison qui tenaient la ville en respect. Les prédications gueuses aux abords de la ville avaient cessé. Sauf une ou deux prédications, il en avait été de même à Deynze et dans toute la région ouest.

Le 22 mars, il fut défendu à son de trompe d'héberger le prédicateur gueux Herman; il y allait de la hart pour ceux qui le recevraient sans le dénoncer aux magistrats. Celui qui s'emparerait de sa personne obtiendrait une prime de cinquante livres de gros. Les polissons huèrent l'homme à cheval chargé de lire cette ordonnance. On disait que la tête de Herman était taxée à Anvers six cents florins.

Comme on prétendait que ceux de Deynze ne cessaient pas encore leurs prêches en plein air, une troupe de soldats enrôlés pour Valenciennes furent envoyés chez les Deynzois. Ils mirent à sac certains objets que renfermait le temple des Calvinistes, puis s'installèrent dans les maisons de quelques-uns de ces derniers, et s'y firent régaler. Ils y trouvèrent, quoique l'on fût en carême et que la semaine sainte approchât, des viandes bouillies, étuvées et rôties, du moins à ce que l'on rapporte. Le bruit courait aussi que certaines maisons d'Audenarde avaient, par ordre de la cour, été mises sous scellé.

Deux calvinistes continuaient à prêcher à Gand, l'un au temple, l'autre en plein champ. Ce dernier, qui n'était autre que Nicolas Vander Schueren, lorsqu'on



VUE PANORAMIQUE DE DEYNZE, D'APRÈS BLAEU.

lui disait qu'il perdrait à ce jeu corps et biens, répondait : *Ils peuvent prendre mon corps et mon avoir, mais non mon âme.* Or il avait du bien et, en outre, une belle femme, comme Nicolas, un des sept diacres du temps des apôtres! Ceux qui se trouvent en rapport avec ce personnage, notamment des catholiques ses voisins, rendent, touchant ses mœurs, le meilleur témoignage : ils attestent que sa vie est irréprochable, qu'il est sobre, ainsi que l'exige d'un directeur spirituel l'apôtre Paul, prenant à peine un petit verre de vin lorsqu'il dîne avec des amis, et y trouvant à boire trois ou quatre coups. L'homme est d'ailleurs de figure avenante ; il est délicat et petit de sa personne, marche posément, et son extérieur est très édifiant. Ces semblants de vertu trompent d'autant mieux le public!

Le 22 mars, et le lendemain, dimanche des Rameaux, la ville de Valenciennes fut battue en brèche, à telles enseignes que la tour Saint-Nicolas lez le rempart fut minée et que la toiture s'effondra. Le Beffroi aussi se trouvait fort mal en point. De grandes clameurs et des lamentations s'élevèrent dans la ville lorsque ces édifices s'effondrèrent.

Le lendemain, vers quatre heures, certaines personnes se laissèrent, des murs de la ville, choir dans les fossés, et des offres de reddition furent faites, car les habitants avaient cessé d'être d'accord. On leur offrit la vie sauve s'ils voulaient abandonner leur ville, en emmenant prisonniers avec eux et livrant leurs ministres et les principaux capitaines et notables de la ville appartenant à leur consistoire. C'est ce qui fut fait, et ils amenèrent avec eux trois ministres et quelques calvinistes d'importance, parmi lesquels Michel Herlin, vieillard à cheveux blancs possédant dix mille, d'autres disent quinze mille florins de revenu annuel. Peu de temps avant les troubles, il avait acquis trois ou quatre seigneuries. Il faisait un gros commerce de vins et d'autres marchandises, de sorte qu'il assurait par son trafic la vie à beaucoup de gens. Les bateliers le regrettaient surtout, comme leur ayant fait gagner beaucoup d'argent. On disait que ses fils s'étaient enfuis en France avec autant d'or qu'ils en pouvaient porter. Le père perdit une forte somme qu'il avait fait expédier d'Anvers sur Valenciennes. comptant qu'elle s'y trouverait plus en sécurité. Or cet argent se trouvait dans un tonneau avec d'autres marchandises et le tonneau lui-même se trouvait dans un coffret de fer ; mais la cassette fut surprise et appréhendée; d'après ce que l'on assurait, il y avait là en espèces six mille couronnes d'or. Tous ces prisonniers furent dirigés sur Bruxelles, où ils arrivèrent après capitulation à discrétion. Certaines villes, apprenant quelle avait été la destinée de Valenciennes, se décidèrent, si disposées qu'elles fussent à soutenir le parti calviniste, à baisser pavillon et à entrer en arrangement avec la cour. De ce nombre furent Amsterdam et Bois-le-Duc. En somme, grâce à Dieu, les affaires prenaient une tournure favorable.

A Anvers, le texte de la convention conclue entre le prince d'Orange et les habitants, était colporté par les rues. Une des clauses de cet accord stipu-



ATTAQUE NOCTURNE D'UNE VILLE, D'APRÈS J. STRADANUS.

lait que les Calvinistes anversois pouvaient conserver leurs pratiques religieuses, jusqu'à ce que la Cour et les États des Pays-Bas en disposassent autrement. Ces placards furent colportés aussi à Gand et en d'autres localités; mais la duchesse et son conseil, bien loin de ratifier le compromis contracté par le Prince, ordonnèrent que l'on eût à cesser immédiatement les prêches. Il pouvait en effet s'écouler assez de temps avant que les États se réunissent et statuassent, pour que quelque fâcheux événement survînt en attendant. Ces faits toutefois laissaient assez voir de quel côté penchait le prince d'Orange.

CHAPITRE XXIII.

Comment le Grand-Bailli de Gand se rendit en Zélande: comment le seigneur de Mouscron vint de Bruges prendre sa place. Incendie à Ackerghem. Comment ceux d'Amsterdam et d'Anvers se prirent à fuir; comment ces villes après avoir été fortement infectées de gueuserie se rallièrent. Publications faites à Gand touchant les consistoriants et les ministres.

Le 27 mars, le Grand-Bailli de Gand, très noble homme messire Adolphe de Bourgogne, seigneur de Wacken, Capelle et autres lieux, partit sans bruit pour la Zélande, à la tête de ce qu'il jugea pouvoir choisir parmi les quatre régiments de Gand de soldats d'élite et d'une fidélité éprouvée.



Médaille d'Antoine de Bourgogne, seigneur de Wacken, d'après Van Loon.

Il avait rendu de grands services au roi, à son père l'Empereur et à sa tante, comme amiral de cette mer des Pays-Bas, en organisant pour Sa Majesté et d'autres nobles des transports d'Espagne aux Pays-Bas, et vice versa. Il fut donc, comme protecteur de ces pays, chargé par la cour de tenir en assurance l'île de Walcheren, et de veiller à la sécurité de la mer avoisinante. Cette charge lui fut conservée aussi longtemps que les éventualités demeurèrent menaçantes. Le sire de Mouscron (1), souverain officier de Flandre, vint de Bruges le remplacer. Il s'installa au logis de l'abbé de Ninove, non loin de l'église Saint-Jean, qu'habite Josse Cobbaert. Le ménage de celui-ci fut défrayé désormais par son hôte qui tenait table ouverte en ce logis.

(1) Ferdinand de la Barre, seigneur de Mouscron, souverain bailli de Flandre.

Un incendie fut signalé le lendemain, en la rue des Broussailles (1), à Ackerghem, à huit heures du matin. Le feu prit aux deux côtés de la rue, en la rue qui mène à la maison du Perroquet et en la ruelle derrière la taverne dite : *A l'armée allemande*.

C'était pitié à voir car c'étaient toutes pauvres maisons couvertes de chaume. On disait que le feu avait pris de nouveau au même endroit où il s'était déclaré peu de temps avant; d'aucuns disaient que des cendres jetées, mais où demeuraient quelques étincelles, avaient été chassées par le vent jusqu'au chaume des toitures. Les pauvres habitants de céans s'étaient, lors du premier incendie dont j'ai fait mention, vivement félicités de la miséricorde de Dieu; mais maintenant leurs doléances, lorsqu'ils virent leurs masures en feu, faisaient peine à entendre. Plaise au ciel qu'ils obtiennent quelque consolation et réconfort, et que les bonnes âmes se portent à leur secours, comme elles ont fait souvent de si bon cœur, ce qui leur vaudra une récompense éternelle!

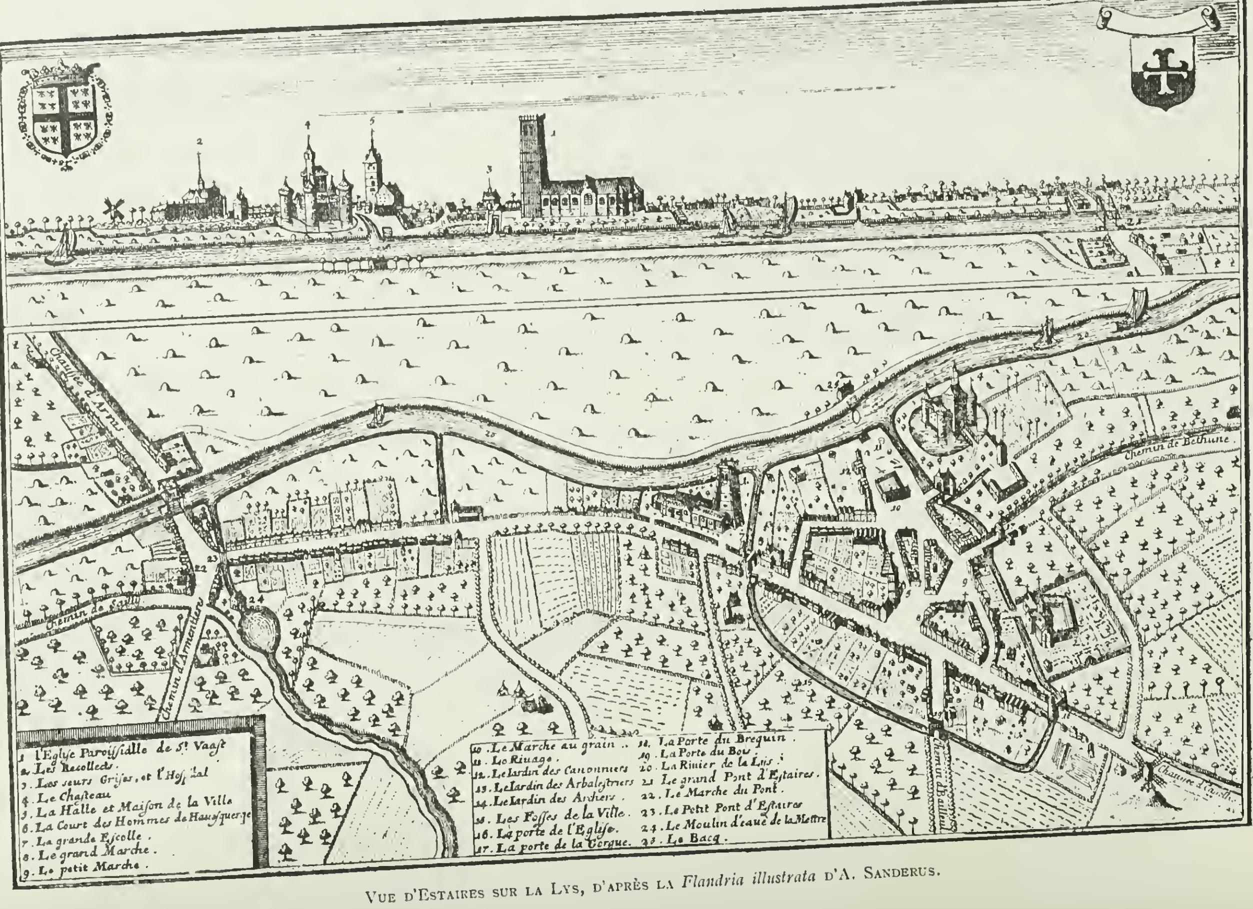


Lecture d'un édit, *d'après la Praxis de J. de Damhoudere.*

La prise de Valenciennes étant une nouvelle hors de contestation désormais, près de quatre mille personnes ont fui d'Anvers, se sentant compromises. Certains chariots amenèrent à Gand des femmes qui, disait-on, recherchaient leurs maris, cités à comparoir à Tournai endéans certains délais, sous les peines les plus rigoureuses. Ceux d'Anvers eurent la puce à l'oreille en voyant quelles fautes ils avaient commises, et quels étaient leurs torts envers Sa Majesté. Voyant Valenciennes emportée d'assaut et occupée, les principaux meneurs et les ministres en prison, les villes de Bois-le-Duc, Amsterdam et d'autres fort compromises, s'efforcer d'obtenir merci, ils s'adressèrent à la Gouvernante et à Son Altesse pour leur déclarer qu'ils renonçaient volontiers aux prêches, qu'ils acceptaient de recevoir garnison, et se conduiraient de même que les autres villes du pays, sollicitant uniquement rémission et oubli de leurs mésus. Mais ce n'était pas là ce que voulait la Cour : elle entendait punir les malveillants et les excitateurs après enquête convenable, rétablir l'ordre comme il lui plairait et comme il lui semblerait utile.

Le 29 mars soit la veille de Pâques, on donna, au balcon de la maison scabinale, lecture d'un édit sur le fait de la nouvelle religion. La même

(1) *Cruepelsteghe* peut se traduire par rue des Broussailles, rue du Fardier ou rue des Boiteux, étant données les licences orthographique que prend Vaernewyck.



Vue d'Estaires sur la Lys, d'après la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus.

publication se fit ensuite à tous les points accoutumés de la ville, à son de trompe. Elle signifiait à chacun de quelle façon ceux du consistoire de Gand s'étaient conjurés avec le consistoire d'Anvers, Tournai, Valenciennes, Ypres, Estaires et autres, levant de l'argent pour solder des gens de guerre destinés à les protéger et à se rébeller avec eux contre Sa Majesté. Un des ministres calvinistes de Gand s'était rendu en compagnie de certains membres du consistoire gantois dans l'ouest, d'où le dit ministre, du nom de Pierre Datenus, était originaire. Ils y avaient fait des collectes et réuni de l'argent. Des conciliabules avaient été organisés aussi à Gand, en l'auberge de *l'Étoile* au marché aux Grains; on y recevait l'argent contre reçu, pour l'expédier ensuite à Anvers. De tout quoi les prédits auraient à répondre vis à vis de Sa Majesté et de son suprême Conseil, au grand dam et regret des bons et paisibles bourgeois de la ville de Gand. Même, les douze assistants ou vicaires des prédits s'étaient permis de collecter des aumônes pour les pauvres comme aussi au profit de la fabrique d'église de leur nouveau temple et oratoire hérétique, et cela sans nulle autorisation, octroi ou volonté de Sa Majesté.



Chariots du XVIe siècle, d'après H. Schauffelein.

D'autres charges étaient exposées dans le même placard, notamment le sacrement du baptême que les ministres s'étaient enhardis à administrer, non seulement aux enfants nouveaux-nés de la ville, mais aussi à ceux qu'on leur amenait de l'extérieur. Il leur était enjoint, sous certaines peines, de renoncer à ces pratiques et de cesser leurs prêches. Les ministres prédits étaient mis hors la loi, et quiconque les logerait menacé de mort; le temple gueux fut le jour même fermé par les magistrats.

Ainsi finit la prédication des gueux ou Calvinistes le saint jour de Pâques, soit le 30 mars 1567, alors qu'elle avait duré à Gand onze mois pleins.

Les sommes que les consistoires de Flandre seuls comptaient lever, se montaient bien, disait-on, à 400.000 florins; la huitième partie, soit 50.000 florins, était versée déjà et certaines bandes de gens de guerre qui tenaient les grandes routes en recevaient demi-solde, avec la perspective d'être pleinement payées le jour où l'on se servirait d'eux. Mais ceci vint aux oreilles de la Gouvernante qui les engagea pour son propre compte, et, de la sorte, le calcul des gueux se trouva déjoué. On disait néanmoins que le jour de Pâques et après on avait constaté des rassemblements à une demi-lieue de Gand. Des gens de Gand et d'Eecloo se seraient réunis pour assister à un prêche. Toutefois ce bruit demeurait sujet à caution. On parlait aussi de soldats



Maximilien II, empereur d'Allemagne (1564-1576).

rencontrés à environ une demi-lieue de Gand, hors la porte Saint-Liévin. Maximilien licenciait aussi en Allemagne une forte armée qu'il avait levée contre les Turcs en Hongrie; il y aurait eu là cent quarante quatre enseignes de troupes. Bref le pays était sens dessus dessous; mais, Dieu merci, le temps était meilleur et moins périlleux qu'il n'avait été.

Les prédits diacres ou aumôniers des gueux étaient gens fort instruits et fort considérés : c'étaient Liévin Brakelman, Martin Volckaert, Martin Dierkins, Nicolas De Zaleere, apothicaire au marché au Poisson, Pierre de Bellemakere, Liévin Van den Wynckele, brasseur à l'enseigne du Pot d'étain, Adam Ayman et autres semblables. Malheureusement ils avaient fait un fâcheux usage de leur intelligence en ce qui regarde la religion, troublant la paix publique et soulevant la colère légitime de Sa Majesté.

Certes c'était une action hardie et perverse de vouloir changer la religion et l'ordre établi, et de même ils encouraient un juste châtiment pour leur révolte contre leur légitime prince et maître suprême. Ce sont là deux crimes que ni Dieu ni les hommes ne peuvent tolérer. Il fut constaté depuis, grâce aux aveux que la torture arracha à quelques-uns, que non seulement ils voulaient piller et assommer les religieux, mais aussi d'autres honorables personnes, bourgeois, bourgeoises, ou catholiques riches; ils espéraient lever quatre mille cavaliers sans compter les gens de pied, si ce que l'on rapporte est exact. Leur confiance reposait sur la protection et belles promesses qu'ils escomptaient de la part de certains grands seigneurs et personnages importants, et aussi sur l'énorme affluence de gens du peuple soulevés, et chaque jour accrus en nombre, par les novateurs qui se livraient à une large propagande.



Livre Cinq.



Prisonniers de guerre, d'après Hans Schauffelein.

CHAPITRE I.

Trois enseignes de troupes arrivent à Gand; l'une poursuit sa route, les deux autres demeurent. Ceux du Consistoire et les autres gueux fuient en masse. Calamités qui s'appesantissent sur ceux de Valenciennes. Combat entre Brederode et le duc Henri. Querelles et rixes populaires.

Quand ces Pays-Bas eurent été assez longuement tourmentés par les désordres calvinistes, ils commencèrent à être opprimés par les troupes étrangères. Or le 2[e] jour de Pâques, dernier jour du mois de mars, vers deux heures de l'après-midi, une enseigne de soldats, tous Wallons, fit son entrée à Gand par la porte Saint-Liévin; c'étaient ceux que l'on avait rencontrés aux environs de la ville. Ils étaient galamment équipés. Ils traversèrent la rue Magelein, puis le Vieux-Bourg, et sortirent par la porte de la Mude, se dirigeant, disait-on, sur Axel.

Ils marchaient cinq de front, les arquebusiers précédés d'un tambour, tous le cabasset d'assaut en tête. Puis venaient les piquiers, avec un tambour, un fifre et une bannière constellée d'étoiles; tous portaient la demi-armure au clair. Un gros d'arquebusiers suivait encore; ceux-ci tiraient rapidement des salves de leurs gros mousquets. Cette arrière-garde semblait coiffée de casques d'assaut en bronze; mais, à les voir de près, c'étaient des morions dorés et brillamment gravés (1). Cette enseigne comprenait environ deux cents hommes. Des chariots chargés de bagages, de femmes, d'enfants et de malades, fermaient la marche.

---

(1) Vaernewyck dit que les casques étaient : *verghu!t ende gheamelgiert zeer triomphant.* A traduire littéralement, il faudrait en conclure que les gardes wallonnes portaient des casques décorés de riches émaux ; mais il s'agit vraisemblablement de gravures, dans les hachures desquelles les graveurs disposaient un émail à froid, et qu'ils doraient ensuite à la feuille.

Le même jour, vers cinq heures, deux autres enseignes entrèrent à Gand, par la porte du Persil, venant de Zwynaerde et de Seeverghem où elles avaient fait halte pour loger. Ces soldats-ci entrèrent trois de front; c'étaient aussi tous Wallons, bien équipés.



Soldat, d'après J. Amman.

L'une de ces enseignes était sous les ordres de Messire de Montenbruges, l'autre était commandée par Messire de Licques, Grand-Bailli de Lens en Artois. Les arquebusiers aussi tiraient roide et d'effroyable manière, et la première bande ou enseigne, débouchant sur le marché aux Grains, tira avec une rapidité étonnante. Les soldats de la garde bourgeoise, postés en la maison des Batteurs d'huile, sous le commandement du capitaine Wychuus, ripostèrent de même. Or un homme encore jeune, assis aux Trois Rois, à côté de la femme qu'il avait épousée une année avant, reçut une balle en pleine poitrine. Le sang jaillit par le dos, d'une plaie placée plus bas que la blessure causée par l'entrée du projectile, de sorte qu'il semblait que le coup eût été porté d'en haut. On présuma donc qu'un des soldats de garde à la maison des Batteurs d'huile, à laquelle il faut monter par un perron, avait oublié que son arme était chargée à balle et avait causé ce malheur. Le blessé s'affaissa dans les bras de sa femme et rendit l'âme incontinent. C'était un batelier et sa femme était femme de peine chez un boulanger (1). Elle eut bien du chagrin.

Les deux enseignes, conduites au marché du Vendredi, y firent à tour de rôle le colimaçon. L'une se rendit ensuite au fossé des Corroyeurs où se trouvaient ses logements, et l'autre prit ses quartiers marché du Vendredi et rue longue de la Monnaie. C'étaient tous soldats alertes et dispos, bien vêtus et armés ; mais les arquebusiers étaient presque tous de petite taille. Ils étaient

---

(1) Le *Dagboek* de Van Campene, publié par Fr. de Potter, nous fait connaître le nom du malheureux batelier : Paul Fenneman (p. 56).

suivis de nombreux chariots de bagages, et l'on disait que quelques gentilshommes faisaient partie de ces bandes. Il tombait alors une petite pluie.

Ces troupes avaient séjourné à Bruges cinq mois. Un de leurs porte-étendards, Gantois d'origine, fut, comme il arrivait au marché aux Grains, mis en garde par quelques gens qui le connaissaient, car il avait participé aux méfaits des iconoclastes à Gand. Se voyant reconnu, il abandonna son drapeau et prit la fuite, de sorte qu'il put gagner le large.

Les membres du consistoire et aumôniers calvinistes de Gand, voyant ces troupes prendre possession de la ville, et apprenant que d'autres bandes occupaient de même d'autres localités, se trouvèrent mal à l'aise. Ceux qui s'étaient jusque là médiocrement souciés des conséquences de leur conduite, conçurent une vive frayeur; si bien que tous abandonnèrent la ville en toute hâte. Dieu seul sait quel deuil et quelle désolation règna dans nombre de familles! Or c'étaient presque tous gens riches et de grand crédit, tous considérés et estimés. A Anvers des milliers d'hommes s'expatrièrent aussi. Ils ne savaient où se rendre : l'Angleterre, disait-on, leur était fermée par deux édits successifs; la France également. Notre Roi aurait, en effet, envoyé des ambassadeurs au Roi de France aussi bien qu'à la reine d'Angleterre, pour obtenir que ni l'un ni l'autre ne consentissent à recevoir dorénavant dans leurs états ceux de ses sujets des Pays-Bas qui se réfugieraient dans leurs royaumes. Toutefois l'on sut dans la suite que c'étaient là des mensonges; car il ne fut jamais établi que quelqu'un de nos compatriotes, cherchant asile en France, en Angleterre ou en tout autre pays, ait été expulsé ou se soit vu refuser le droit d'asile. Bien plus, les réfugiés furent fort favorablement accueillis par plusieurs princes étrangers qui cherchaient par tous les moyens à les attirer et conserver.



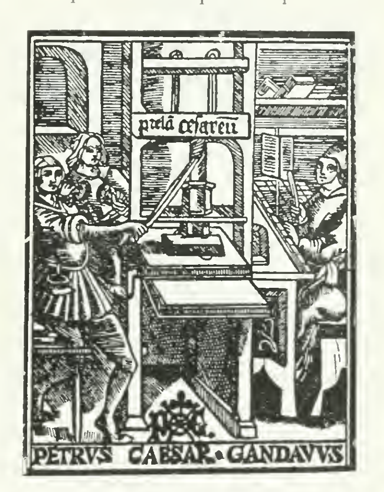
Portrait de la reine Elisabeth d'Angleterre, par Crispin de Passe.

Vers ce temps, il se trouva à Saint-Pierre un imprimeur qui travaillait



UNE IMPRIMERIE AU XVI[e] SIÈCLE, D'APRÈS J. STRADANUS.

secrètement et en cachette. Afin que l'on n'entendit pas gémir les presses, il avait choisi une grande maison isolée, savoir la maison à laquelle se trouve joint un grand enclos emmuraillé, sise au sommet de la rue neuve Saint-Pierre et récemment encore habitée par Liévin de Secleers, bailli du Vieux-Bourg, sire de Gothem. Quelque précaution que l'on prit pour garder le secret, les livres furent saisis et soumis à la justice du prélat de Saint-Pierre. On soupçonnait que ce fussent livres hérétiques et condamnés. D'où il conste que jamais ne reposent les esprits inquiets et excitateurs qui, par leurs écrits, poussent le peuple à se rebeller. Les causes pour lesquelles Dieu permet qu'il nous arrive de telles épreuves, ne sont point introuvables, mais il serait trop long de les exposer ici.



Marque typographique de l'imprimeur gantois Pierre De Keyser.

On apprit, par malheur, que ceux de Valenciennes avaient fort à souffrir des soldats de leur garnison. Les gendarmes s'emparaient des logis si bien que les habitants n'avaient d'autre ressource que de se réfugier dans les combles, comme s'ils n'eussent plus eu nul droit sur leur domicile ni sur leurs meubles. Ils ne pouvaient plus chercher les moindres provisions sans en demander l'autorisation, et ne pouvaient faire un pas dehors sans être accompagnés de soldats. Et pourtant les gueux insinuaient que trois villes voulaient maintenir le drapeau gueux. C'étaient, disaient-ils, Amsterdam en Hollande, Bois-le-Duc en Brabant et Maestricht au pays de Liége, et ils prétendaient que ces villes étaient soutenues par les encouragements de certains personnages.

La Régente ayant écarté de la cour le sire de Brederode et, avec lui, le comte de Culembourg, le comte Louis de Nassau et environ vingt-six autres, pour la plupart seigneurs wallons, le sire de Brederode se retira en sa petite ville de Vianen, et y subit un siège, entouré de gentilshommes calvinistes, renforcés d'autres gens de guerre. Or, le duc Henri de Brunswick, qui habite la Hollande, s'étant séparé dès longtemps de sa femme pour cause de religion, elle étant luthérienne et lui bon catholique, rencontra, avec une bande de soldats, le comte de Brederode qui se trouvait, de son côté, avec une troupe en rase campagne. Il y eut entre eux longue lutte et escarmouche; enfin le duc Henri fut repoussé avec perte ; mais j'ignore combien il y eut d'hommes tués dans cette action.

Les dimanches et jours de fête on voyait à Gand les soldats se promener en groupes nombreux, en beaux accoutrements de diverses couleurs. Quelques-

uns avaient des chausses de velours vert et tous portaient la rapière au côté.



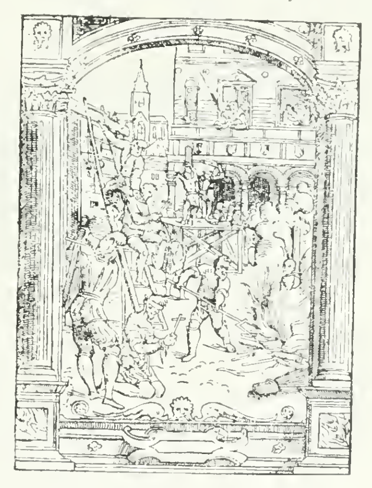
Armoiries du duc de Brunswick.

C'étaient là, disaient certaines gens, les prédicateurs qui se chargeraient désormais de catéchiser les gueux au son du fifre et du tambour, avec le glaive, l'arquebuse et la pique. Certains prêtres, qui dans leur déraison croyaient parler avec sagesse, disaient : *Que les ministres calvinistes viennent donc discuter avec ces soudards!* Mais les gens du commun, entendant de tels discours, les appelaient lourdauds et ânes qui, ne sachant se défendre par la parole de Dieu et la saine raison, devaient recourir à la violence. Ceux qui prononçaient ces jugements n'avaient pas tout à fait raison, car il se rencontrait de fort honorables personnes ecclésiastiques capables de battre les doctrines hérétiques par des textes et des arguments. Mais en revanche, on trouvait force baudets ignares, si bien que, de cinquante clercs, il ne s'en trouvait guère un seul assez disert pour tenir tête à un prédicateur gueux bien ferré. Or, tandis qu'il comptaient sur les reîtres pour la conversion des hérétiques, il semblait beaucoup plus vraisemblable que les gueux convertissent les soudards s'ils demeuraient longtemps en contact et parvenaient à se comprendre. S'il se trouvait en effet des soldats qui répudiaient et méprisaient les gueux, d'autres n'étaient guère bien disposés pour le clergé, et parfois on les entendait de la fenêtre chanter en français quelque petit psaume réformé.

Le public était fort divisé et parlait avec passion. Certaines femmes — on sait bien que leurs paroles ne peuvent tirer à conséquence, — disaient que leur plus cher désir était de voir tous les gueux pendus; d'autres répliquaient qu'elles voudraient que chaque papiste eut un pape dans les boyaux, et autres paroles incongrues, dont les hommes eux-mêmes et le clergé surtout n'avaient pas la décence de s'abstenir, livrant trop volontiers carrière à leurs rancunes, au point de devenir impitoyables et cruels par un amour trop jaloux de la vérité. Il était malaisé de savoir où l'on en voulait venir, car lorsqu'il arrivait à certains d'exprimer la pensée qu'il serait à désirer que ces dissentiments religieux n'entraînassent pas effusion de sang, on leur répliquait qu'il n'y aurait guère de sang versé puisque les gueux seraient pendus. Si quelque chose devait couler, ce ne serait pas du sang; mais, peut-être, dans leurs dernières transes, souilleraient-ils leurs chausses d'autre manière. Chacun appréciera si de telles paroles sortent d'un cœur bien chrétien, et à quel point elles cadrent avec la charité évangélique. L'apôtre Paul ne souhaita ni la potence, ni la hart aux Gentils, mais de souffrir plutôt persécution pour leur salut; il suivait

en cela l'exemple de Moïse. Mais telles gens en sont aussi éloignés que la terre est distante des cieux. D'autres de ces harpies furieuses disaient que, bien volontiers, elles payeraient les licous qu'il faudrait pour pendre tous les gueux ; d'autres, au contraire, souhaitaient que les prédicateurs catholiques eussent plusieurs barils de poudre à canon dans les poches. Autant de poils du diable ! Dieu nous soit en aide !

Lors de la tournée que je fis, l'an soixante sept, à l'issue du carême, avec les bons messieurs de la paroisse Saint-Jacques en l'honneur du Saint-Sacrement et des prédications, d'aucuns nous dirent : *Ils vont quérir vin et bière pour le Saint-Sacrement.* D'autres ripostaient : *Non pas, ils vont chercher des œufs.* Voilà comme les railleries et mauvais propos n'avaient point cessé.



Peines capitales au XVIe siècle, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (1570).

Or, le vendredi 4 avril, on pendit un homme à Tournai ; à un autre on coupa d'abord la langue, puis le poing; finalement on le brûla vif, ce qu'il supporta fort courageusement. Il avait vilainement et méchamment traité le Saint-Sacrement des autels, le blasphémant et méprisant publiquement ainsi que les saintes huiles. Jean Denys et quelques autres furent pendus à Vilvorde. Il avait commandé les gueux dans l'Ouest, à Waterloo et au dessus d'Anvers. Soumis à la question, il avait révélé beaucoup de secrets, ce qui lui avait valu la faveur d'être pendu seulement.

Le 6 avril, dimanche de Quasimodo, les soldats wallons en firent des leurs au Reep (1), à Gand. Une bande de ces hommes voulut emmener malgré elle une fille de mœurs légères. Or Pierre le pâtissier, qui habitait rue aux Vaches près de chez maître De Buck, le géomètre, et était un mauvais sujet, pris de boisson, — il venait de faire la cuisine chez l'écolâtre de Saint-Jean, (aujourd'hui Saint-Bavon) — tira son couteau et voulut s'opposer à l'enlèvement. Mais un de ces coquins lui planta traîtreusement un poignard dans le flanc vers l'aine, si bien que le fer passait de part en part. Le blessé gémissait comme un bœuf frappé à mort et succomba avant la nuit.

Pierkin Alverdobbelt (2), sergent de la garde échevinale, eut à peu près

(1) *Reep*, Quartier du Bas-Escaut, aujourd'hui à peu près complètement disparu à la suite des travaux exécutés il y a quelques années pour la transformation du centre de Gand. C'était l'endroit où se trouvaient le plus de maisons de débauche.

(2) On peut conclure du contexte que le nom de *Alverdobbelt* est un sobriquet plutôt qu'un nom de famille; il signifie : celui qui a tout perdu en jouant aux dés, et convient donc parfaitement à un mauvais sujet.



LE MEURTRE, D'APRÈS HANS BURGKMAIR.

le même sort. Un soldat wallon agaçant un cheval que montait un enfant marché aux Grains, Pierkin pria cet homme de cesser le vilain jeu. Aussitôt il reçut un coup de dague à la poitrine; le coup glissa à cause d'un plastron cuirassé que portait le sergent; mais un coup de poing dans l'œil renversa Pierkin, et son agresseur, aussitôt, lui fendit la tête d'un coup de rapière que l'on entendit par tout le marché. La victime appelait tous les assistants en témoignage du méchef qu'il venait de subir, disant que, sous peine de la hart, il ne pouvait pas se défendre. Mais il avait lui-même bien des torts envers autrui, de sorte que c'était ici querelle de vaurien à mauvais drôle. Dieu fasse miséricorde!



CHAPITRE II.

Démolition du temple gueux construit près de Gand. Le ministre Herman et les damoiselles gantoises. Éclipse de soleil; causes des éclipses de soleil et de lune. Mise en vente des matériaux provenant de la démolition du temple gueux.

Les prêches en plein air ayant, comme je l'ai dit, été supprimés, le temple calviniste de Gand fut démoli le 9 avril. Maître Arthur Boessins, par ordre de messire de Mouscron, bailli de Flandre, lieutenant du Grand-Bailli de Gand, se rendit à la tête de son régiment, dès cinq heures du matin, tambour et fifre en tête, au temple du faubourg. Les démolitions furent entamées sur le champ. Les soldats du sire de Licques avaient fourni également un détachement, et ils s'empressaient sans nul souci d'éviter les dégradations aux matériaux. On les voyait frapper, à coups de lances, les vitrages, et ils sciaient ou hachaient les poteaux soutenant la toiture. Dix ou douze hommes armés manœuvraient une scie à l'aide de cordes. Deux ou trois autres es-



Tambour et fifre, d'après J. Amman.

couades, chacune de quarante hommes d'armes, tiraient sur des câbles, renversaient certains étançons, et faisaient de larges brèches dans les parois du temple. Parfois leurs cordes se rompaient sous l'effort, et l'on voyait alors les soldats tomber pêle-mêle, semblables aux gardes du Sépulcre saint lorsque le Christ leur apparut en disant : *Me voici* ! Alors même que la corde ne se rompait pas, il leur arrivait de choir.

Ainsi que les iconoclastes, au mois d'août dernier, alors qu'ils détruisaient les images et ornements des églises, moûtiers et hospices, couronnaient leurs chapeaux et bonnets de fleurs de soie volées dans les couvents de femmes et ailleurs, — de même on vit des démolisseurs du temple gueux passer dans la ganse de leur chapeau des carreaux ou débris de vitrage arrachés de leurs plombs en l'église gueuse.

Vers huit heures du matin, je vis la moitié de l'édifice déjà détruit. Des sièges d'homme, à trois pieds, recouverts de cuir, ouvrant et fermant, comme les escabeaux avec lesquels on a coutume de se rendre aux représentations rhétoricales, étaient emmagasinés dans la partie réservée au consistoire ou dans quelqu'autre coin du temple, et servaient aux auditeurs des prêches. Les soldats s'en emparèrent et en disposèrent à leur fantaisie. Pour ma part, je n'emportai qu'un morceau de verre large d'une palme en souvenir du fait.

Le pommiel sur lequel se dressait l'épi de faîtage et sa girouette fut brisé en mille pièces, les soldats, sotte et puérile invention ! prétendant qu' Herman, le prédicateur de grand chemin, y était enfermé.

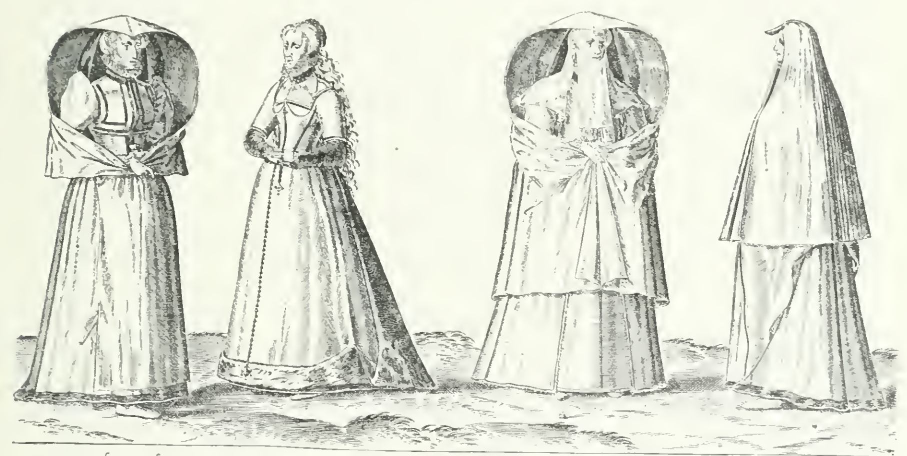
Vers dix heures du matin, toute la construction se trouva détruite, sauf la partie postérieure à laquelle tenaient encore deux ailes, longues chacune de près de dix-huit pieds, formant la rotonde couverte de planches. Afin d'en tirer meilleur parti, les acquéreurs furent autorisés à abattre les menuiseries eux-mêmes, ce qu'ils firent de façon à éviter, autant que possible, les avaries, sans compter que ces matériaux dressés avaient meilleur aspect qu'à l'état de décombres.

C'est vers cette place que d'habitude se tenaient les *vers à soie* d'Herman. C'est ainsi qu'il appelait les jolies femmes, bien parées, affublées de chapeaux de velours et de soie et autres colifichets. Il priait la foule de leur faire place, ce qui faisait dire à ces caillettes qu'il était l'esclave des dames ; et certaines riches damoiselles, même en présence de leurs maris, ne se gênaient pas pour lui sauter au cou et l'embrasser, lorsque l'occasion s'en présentait. Ainsi que d'autres prédicants, il était souvent invité et amené à des parties de plaisir. Les gueux en somme les traitaient avec beaucoup d'égards, comme si ç'avaient été de précieux objets de sainteté ou de nouveaux Tanchelin.

Tandis que l'on démolissait le temple calviniste, la porte de Bruges avait été tenue fermée aux deux endroits de passage. Un guichet, que l'on ouvrait et fermait pour chaque personne, avait seulement donné accès, des deux côtés, à d'honorables personnes dont les intentions n'étaient en aucun point suspectes. Devant chaque porte, et aux deux côtés, se trouvaient rangés des soldats

portant des mousquets la mèche allumée, des armes de hast et des armes blanches.

La foule se porta sur les tours du rempart et par delà les murs de la ville, en traversant les retranchements de terre, pour voir ce qui se passait. Chacun, d'après ses dispositions d'esprit, hasardait propos frondeurs ou moqueries. Maître Nicolas De Hondt, secrétaire du doyen de Renaix, parlait ainsi : *Quand de la ville je l'ai entendu choir, je me suis dit : Elle tombe, la prostituée de Babylone. Maître François Goethals aura de quoi dicter !* Je lui répondis, sachant ce qu'il voulait dire, qu'un tel travail servirait plutôt à outrer les haines des partis qu'à l'édification, les esprits étant encore loin d'être apaisés. Or, voici ce qu'il avait en vue. Maître Goethals (1) m'avait dit lui-même quel était



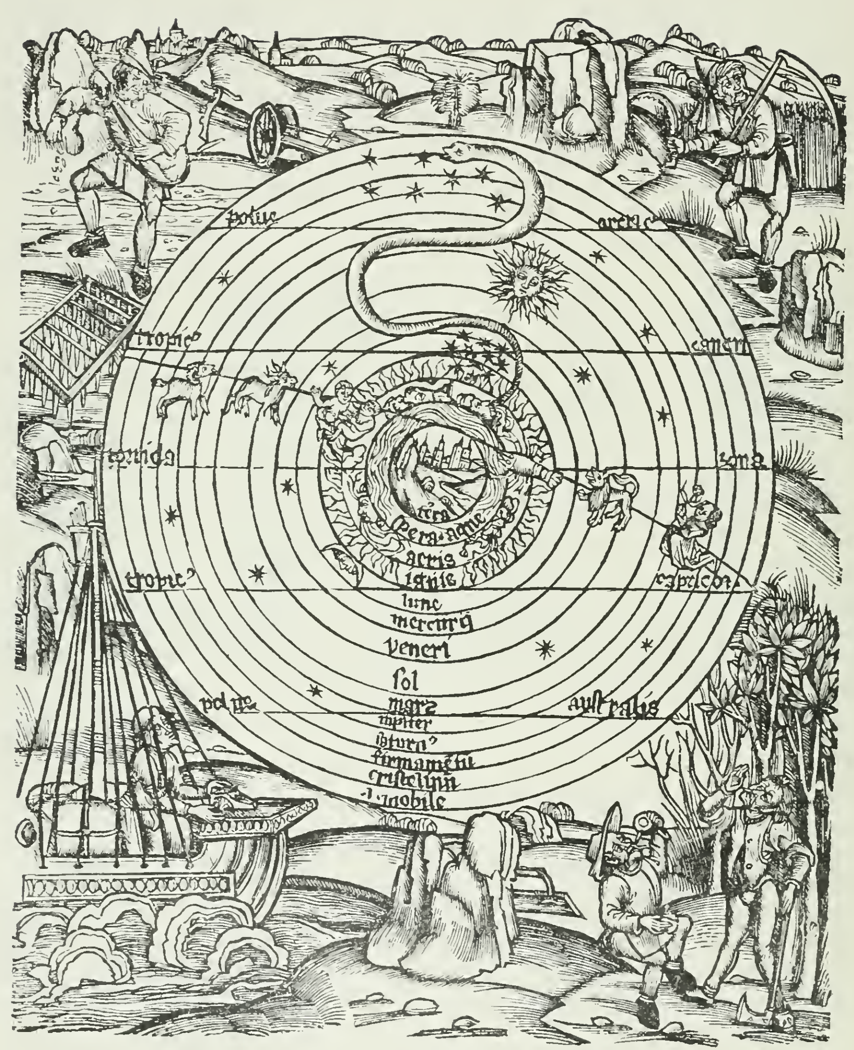
Costumes de femmes belges du XVIe siècle,
d'après une gravure du temps.

l'écrit dont il s'occupait, et m'avait demandé de l'aider, ce à quoi je ne pouvais me décider, attendu que son but était non d'édifier mais de railler les gueux. Il demandait par exemple : *Quel est leur encens en leur temple?* Réponse : *Des chaufferettes* (2) *puantes*, et ainsi pour chaque point.

Les gueux se tenaient cois. Ils avaient perdu la voix comme s'ils eussent eu devant eux la gueule béante d'un loup. Mais d'aucuns prétendaient que les démolisseurs de l'église gueuse avait tous été mandés aux Dominicains par le frère Jean Van der Haeghen.

(1) Il s'agit sans doute ici du jurisconsulte et poète François Goethals, qui fut professeur à l'université de Louvain, puis à celle de Douai, où il mourut en 1616. Catholique fervent, il obtint du pape l'autorisation, quoiqu'il fût marié et père de onze enfants, d'embrasser le sacerdoce, du vivant et du consentement de sa femme, Catherine van Gobbelschroy, de Louvain ; celle-ci prit le voile à l'abbaye de Denain, en Hainaut.

(2) « Lollepotten », dit le texte flamand.



LE SYSTÈME ASTRONOMIQUE, TEL QU'ON LE CONCEVAIT AU XVIe SIÈCLE,
d'après une gravure du temps.

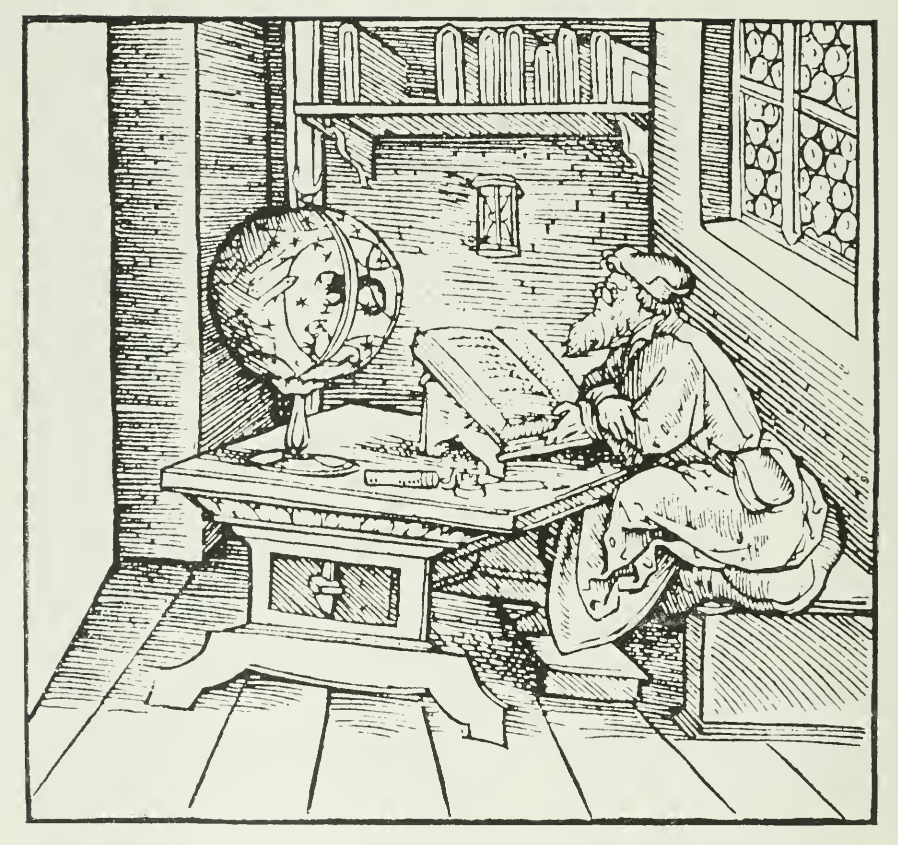
Comme je retournais voir le travail, le lendemain matin, j'entendis un homme, du voisinage de la porte des Tours, demander à un passant comment allait la besogne des démolisseurs : *C'est*, disait-il, *le même destructeur qui a brisé les images de nos églises qui renverse aujourd'hui le temple gueux. Il en a une belle habitude, c'est vraiment édifiant.* Ils en avaient au capitaine Arthur Boessins. Des ivrognes disaient à leurs compères : *Vous n'irez plus manger des gauffres au temple gueux, ni boire chopine, ni vous faire embrasser.* Maint autre propos du même genre circulait. Il convient de dire que certaines gens prenaient faim en suivant les offices, vers midi, et ceux qui étaient très éloignés de leur maison mangeaient une ou deux gauffres que l'on avait coutume de faire cuire, soit dans le temple soit aux abords de celui-ci. Certains auditeurs avaient le cabas bien garni, puis allaient quérir à l'auberge une demi-bouteille de vin ou un pot de bière, selon leur bourse. Le temple servait aussi de rendez-vous à des gabeleurs et à des fillettes, qui se réunissaient bien plus par dévotion vénérienne (1) que par ferveur gueuse.

Or, pendant la démolition du temple, il se produisit une éclipse de soleil, ce dont les passants et gens de rues se préoccupaient fort. D'aucuns posaient des cuves d'eau devant leurs maisons, d'autres des vases d'eau, avec des miroirs au fond ; d'autres prenaient tout simplement des miroirs, d'autres de petits papiers percés de trous, afin de voir la figure et disposition du soleil qui ressemblait au croissant de la lune. Afin que les gueux ne disent pas que ce fût un miracle et que le soleil voilait sa face, la démolition du temple calviniste marquant l'obscurcissement de la clarté et de la vérité de la parole divine, je démontrerai que l'éclipse est chose naturelle et comment elle se peut produire. Cette éclipse était aussi complète que la plus considérable remontant à vingt-deux ans, car elle dura deux heures et huit minutes, commençant à dix heures moins quatre minutes, pour cesser quatre minutes après midi.

Comme le déclarent tous astronomes, astrologues, mathématiciens ou géomètres, et comme l'expérience véridique nous l'enseigne, l'éclipse de soleil se produit pendant le laps de temps que la lune met à passer perpendiculairement sous le soleil. Le cours de la lune est en effet sous le soleil, car entre les deux astres se trouvent notamment les planètes Mercure et Vénus. La lune, de la sorte, passe comme un écran entre la terre et le soleil, si bien que nous ne pouvons recevoir la lumière solaire que lorsque lune et soleil se sont éloignés et séparés l'un de l'autre. L'éclipse de lune s'opère de la façon que je vais dire. La lune est un corps céleste qui reçoit sa lumière du soleil, de même que font les étoiles ; sans cette source de clarté, toutes seraient obscures. Or, lorsqu'il arrive, par le cours naturel des astres, que la lune se trouve au-dessus de la terre et que le soleil se trouve droit en dessous,

---

(1) *Uut een Venus-devocie*, dit pittoresquement Vaernewyck.



ASTRONOME, D'APRÈS H. BURGKMAIR.

la sphère ou masse terrestre empêche le soleil d'envoyer ses rayons jusqu'au corps de la lune. Celle-ci, par conséquent, perd son éclat antérieur et demeure obscurcie jusqu'à ce que les deux astres se soient déplacés (ainsi que je l'ai déjà expliqué) de façon que le soleil puisse éclairer un peu la lune par les côtés du globe terrestre, et ainsi de suite, de plus en plus, jusqu'à ce que toutes les parties sortent de l'ombre où elles demeuraient, la terre servant d'écran entre la lune et le soleil. Si quelqu'un me demandait : comment se fait-il que les étoiles, qui, je l'ai dit, reçoivent également leur éclat du soleil, n'aient pas d'éclipses, je lui répondrais : Cela vient de l'énorme distance que les étoiles occupent dans le firmament au-dessus du soleil, car trois planètes gravitent entre, savoir : Saturne, Jupiter et Mars, et l'ombre de la terre, projetée par le cône du soleil, ne peut s'étendre assez loin pour obscurcir les

étoiles. Toutes choses très faciles et simples à saisir pour quiconque en a quelqu'expérience. Mais beaucoup de gens du peuple, ignorant ces phénomènes aussi bien que beaucoup d'autres opérations admirables de la sphère céleste, leur crédulité les entraine en maint panneau.

C'est ainsi que certaines nations idolâtres s'imaginèrent que la lune qu'elles voyaient subitement s'obscurcir était frappée des maléfices de quelques sorcières. C'est pourquoi ils allumaient des feux et jetaient des gerbes enflammées en l'air, faisant en outre un grand vacarme de cymbales et de cloches afin de purger l'air de sortilèges et venir en aide à la lune, cette noble lampe des nuits. Une éclipse jeta aussi le trouble dans les esprits des Macédoniens, prêts à se mesurer avec les Romains sous les murs de Perrhébie. Ils crurent que ce trouble planétaire et obscurcissement de la lune présageait la confusion de leur roi Persée, sa défaite et la ruine de ses états. Les Romains conservèrent tout leur sang-froid, avertis qu'ils étaient par Caïus Sulpicius Gallus, un des chefs de leur deuxième légion, que l'éclipse se préparait et avait des causes naturelles qu'il leur expliqua, comme Tite Live l'écrit en son livre XLIV, au paragraphe XXXVII. Item, le roi Archélaüs, n'ayant reçu de personne l'explication des éclipses, en concevait une telle terreur qu'à chaque éclipse de soleil il faisait clôturer son palais royal et raser son fils; c'est pourquoi Sénèque lui désigna comme précepteur le sage Socrate, qui parvint à le guérir de ses terreurs en lui en expliquant la cause innocente et naturelle. Nous avons longuement et profondément exposé ces sujets et autres analogues dans le XXVe livre de notre *Philosophie laïque* (1), lequel est à cause de la matière appelé : *Livre céleste.*



Astronome, d'après J. Amman.

La démolition de l'église calviniste de Gand terminée, on vendit le bois et autres matériaux, tels que planches, bordails, corniche, chaume, souvent par parties, par tas ou par accumulation. On cédait une charrette de moellons pour un demi daelder. Et au cours des enchères, en guise de coup de marteau, on lâchait un coup de mousquet à la façon des cavaliers. De la sorte, la vente se faisait sous le mousquet et tout allait à moitié prix. Il est vrai que les bois avaient beaucoup souffert de la dé-

(1) *Leeken philosophie.* Travail de Vaernewyck qu'il laissa inédit et dont le manuscrit a disparu, comme nous l'avons dit plus haut, p. 137, note 1. L'auteur y avait vraisemblablement condensé tout ce qu'il avait pu réunir de lumières sur l'état des sciences et des arts de son temps, tout comme le moine Théophile, trois siècles avant lui, et il s'y montrait, comme celui-ci, le précurseur des encyclopédistes Diderot et d'Alembert.

molition, la bâtisse ayant été disjointe à coups de háche et jetée bas de force; les madriers étaient aussi mal équarris et pleins de nœuds. Enfin, beaucoup de gens, craignant que, par ce temps encore menaçant, les événements ne prissent une face nouvelle, n'osaient risquer des enchères.



CHARPENTIERS, PAR J. AMMAN.

Les capitaines des autres régiments disputèrent le produit de la vente à Boessins qui voulait s'emparer de la totalité de la somme, attendu qu'il avait employé ses soldats à tout démolir; à quoi les autres ripostaient que, s'ils avaient été avertis, ils en auraient fait leur part. Les capitaines Stoppelaere et Boessins en vinrent presqu'aux mains. Les charrettes emportant les bois vendus à la première vacation se trouvaient arrêtées sous la voûte de la porte de Bruges par ordre du prévôt. Deux heures après, elles purent poursuivre leur route. Il fut dit que les acquéreurs étaient autorisés à prendre livraison, mais que l'on eût à surseoir à toute nouvelle enchère.

CHAPITRE III.

Dernière sommation à ceux de Gand qui n'ont point prêté serment. Les ministres calvinistes et d'autres hérétiques bannis d'Anvers. Rixes fréquentes entre les sergents gantois et les soldats wallons. Le prince d'Orange quitte la ville d'Anvers. Énormes charges imposées à cette ville. Destruction des environs de Valenciennes. Déplorable massacre à Ypres.

Le dix avril, il fut, à Gand, ordonné à son de trompe que tous intimés qui n'avaient pas comparu pour quelque empêchement légitime à première sommation, étaient tenus de se présenter endéans les trois jours, pour prêter serment. Il ne serait plus adressé aucun nouvel avertissement, disait l'ordonnance qui fut publiée le jeudi, matin et après midi. De la sorte, les magistrats n'ayant pas l'habitude de siéger le dimanche, il ne restait que deux jours. Les non-comparants étaient exposés à des peines judiciaires, et ceux qui gardaient devers eux leurs armes étaient condamnés à mort. La même peine atteignait ceux qui, après

avoir livré leurs armes, en achetaient sur nouveaux frais. Une dernière sommation fut adressée en même temps à tous compagnons étrangers logés en chambre, et à tous jeunes gens majeurs, ce qui leur causa une notable crainte. Le serment leur déplaisait fort en ce qu'il leur enjoignait de maintenir l'Église romaine telle qu'elle est arrivée jusqu'à nous, et en outre d'aider à protéger monastères, églises et hospices, personnes et biens ecclésiastiques. D'aucuns, à ce requis, aimaient mieux fuir que prêter pareil serment. Item, le lendemain 11 avril, il fut enjoint à tous calvinistes et prédicateurs réformés, par voie d'un édit publié de grand matin, d'avoir à vider, endéans certain laps de temps, les États de Sa Majesté dont ils étaient bannis.

Le 12 avril entrèrent à Gand, liés trois par trois, des prisonniers dont on ne connaissait pas l'identité (1).



Soldat, par J. Amman.

Les soldats formant la garnison de Gand se battaient fréquemment entre eux. Les Flamands formant la garde communale en venaient surtout souvent aux mains avec les Wallons. Ces derniers suscitaient surtout l'animosité en prenant, où ils les trouvaient, des filles qu'ils emmenaient avec eux pour passer leurs fantaisies ; car dans leur quartier il n'était pas demeuré de filles publiques : toutes s'étaient sauvées de chez les Wallons, car ceux-ci, quoique galamment accoutrés, étaient peu chargés d'écus, recevant eux-mêmes très peu de solde. Quelques-uns avaient entraîné une fille au Château Neuf et l'y avaient rembourrée (2); puis ils la ramenèrent à la porte des Gueux, longue digue des Pierres, de façon à la conduire hors de la ville. Mais les gardes de la porte leur crièrent : *Lâchez cette femme!* Douze ou seize lames sortirent aussitôt du fourreau, de part et d'autre, et les coups d'estoc et de taille se mirent à pleuvoir. Quelques Wallons furent jetés par terre et eurent les côtes caressées à coups de plat de sabre. Pendant la bataille, la fille se sauva. Chose étonnante, il n'y eut dans cette bagarre aucune effusion de sang, d'où l'on conclut que sous leurs vêtements ils étaient cuirassés (3).

Les mêmes soldats s'étaient, le 13 avril, battus déjà hors de la porte de

(1) *Die zeer perplex waren.* Le sens indique la traduction de ce mot emprunté au français par un homme qui déclare ignorer cette langue. Si Vaernewyck savait de quels prisonniers il s'agit, il ne manquerait pas de tracer leur biographie.

(2) *Ende haddense daer upghevult.*

(3) *Dat zij onder haer cleeren hert waren* : littéralement, qu'ils étaient durs sous leurs vêtements. Il s'agit probablement de mailles qui empêchaient les coups de pointe de pénétrer mais laissaient fort bien sentir un coup de plat.

Termonde. Un Gantois, cette fois, avait reçu d'un Wallon un tel coup de taille (1) à la figure que celle-ci semblait fendue et que l'on pouvait voir, tout à crû, sa mâchoire et ses dents. Son sang jaillissait à flots lorsqu'il revint de la rixe. Or, le même soir, un soldat passant près du pont de la Lys, le casque en tête et l'arme au bras, pour se rendre à son poste de garde, trois frères, abatteurs de



Soldat blessé, d'après J. Amman.

profession, lui cherchèrent querelle et l'égorgèrent comme ils eussent fait d'une bête. On eût pu poser les mains dans les blessures, tant elles étaient larges : le cou était presque tranché; une affreuse blessure entr'ouvrait le défaut de l'épaule; enfin le ventre était ouvert. Ce pauvre homme, qui ne cherchait noise à

(1) *Eene fleere.* Terme que Mr F. Vander Haeghen commente par le mot : *Vuists'ag*, qui, d'après le reste du contexte, ne peut être exact. *Fleere* : soufflet, est pris au figuré.

personne et avait à diverses reprises crié qu'il ne voulait pas se battre, périt donc misérablement. On a coutume de dire que bouchers et écorcheurs sont batailleurs dangereux, étant faits à jouer du couteau et à vivre dans le sang : ils égorgent tant de moutons, de vaches, bœufs et porcs, que la vie d'un homme ne leur pèse guère.



Boucher, d'après J. Amman.

Les soldats de la garde gantoise avaient également livré bataille aux Wallons au faubourg de la Mude, et blessé quelques-uns des leurs. Aux abords de la porte du Persil, les nôtres avaient enlevé une ou deux filles. Mais ces créatures s'y étaient faites déjà, les suivant dociles comme des agneaux et, comme nous pouvions le voir, marchaient avec eux dans les rues la main dans la main.

Le 14 avril, comme l'herbe commençait à poindre aux pâtis, on apprit qu'à Anvers et ailleurs, beaucoup de gens compromis prenaient la fuite, et qu'il en était ainsi dans beaucoup de villes de Brabant, Flandre, Hollande, Zélande et Hainaut. Les fugitifs flamands gagnaient surtout la Frise, Clèves, la Gueldre, Juliers, l'Est, l'Angleterre, la France et les pays limitrophes.

Les pays pauvres s'enrichirent de la sorte aux dépens de nos contrées. Le philosophe a donc raison de dire : *La corruption, désolation et déchéance de l'un fait la prospérité, développement et fortune de l'autre.* C'est le cours des choses humaines, réglé par Dieu en vertu de certains décrets mystérieux et voilés que pénètre sa Toute-Puissance.

Le prince d'Orange quitta Anvers vers cette époque et disait les larmes aux yeux : *Adieu ! Anvers ! je ne puis rien pour toi !* On raconte qu'il ajouta : *Ceux-là me suivront qui veulent sauver leur vie et leur fortune.* Si bien qu'une foule de gens prit le même chemin et que l'on chargea maint navire à la porte Marie (1), où de longs jours durant, du matin au soir, on voyait charger des marchandises et objets mobiliers.

Beaucoup de gens emmenant leur avoir vinrent chercher asile à Gand; d'autres se réfugièrent ailleurs. D'importants comptoirs anversois se fermèrent, des nations se dispersèrent. La ville était taxée à 3.000.000 florins néanmoins, et les bourgeois se lamentaient, alléguant qu'ils ne sauraient payer d'impôts puisque c'en était fait de la prospérité de la ville et que son trafic l'abandonnait. Ceux qui avaient des rentes sur la ville eussent bien voulu retrouver leur capital, quelque perte qu'il leur eût fallu subir.

---

(1) *Maeyeghat*, ou *Maevgat* : porte Marie, remplacée en 1624 par une porte monumentale, érigée en l'honneur du roi d'Espagne Philippe IV, ce qui lui fit donner le nom de porte Royale.



Vue panoramique d'Anvers en 1565.

A quatre lieues aux alentours de Valenciennes, le pays était gâté et ravagé. Les soldats qui avaient mené le siège espéraient bien le pillage de la ville, mais on n'en vint pas là, et ils cherchaient à se rattraper sur les campagnes. Véritable désolation !



ARMOIRIES DE GUILLAUME DE NASSAU, PRINCE D'ORANGE.

Les Valenciennois s'en allaient, les uns après les autres, d'autant plus qu'ils n'entrevoyaient aucun terme aux mauvais traitements dont ils étaient l'objet. Nombre d'entre eux se repentaient, du fond du cœur, d'avoir prêté l'oreille

aux séductions des calvinistes. Leur ministre Lagreyne, en qui ils avaient grande confiance, avait été emmené en prison. Malheureusement, il n'est guère étonnant que le commun peuple, masse ignorante, soit tombé dans l'erreur, égaré par l'appât des prédications nouvelles, puisque ces erreurs damnables avaient donné le change à des hommes d'une science peu commune, diserts en diverses langues telles que le grec, l'hébreu, le latin, etc., comme l'étaient quelques ministres, en outre d'une grande et plaisante éloquence.

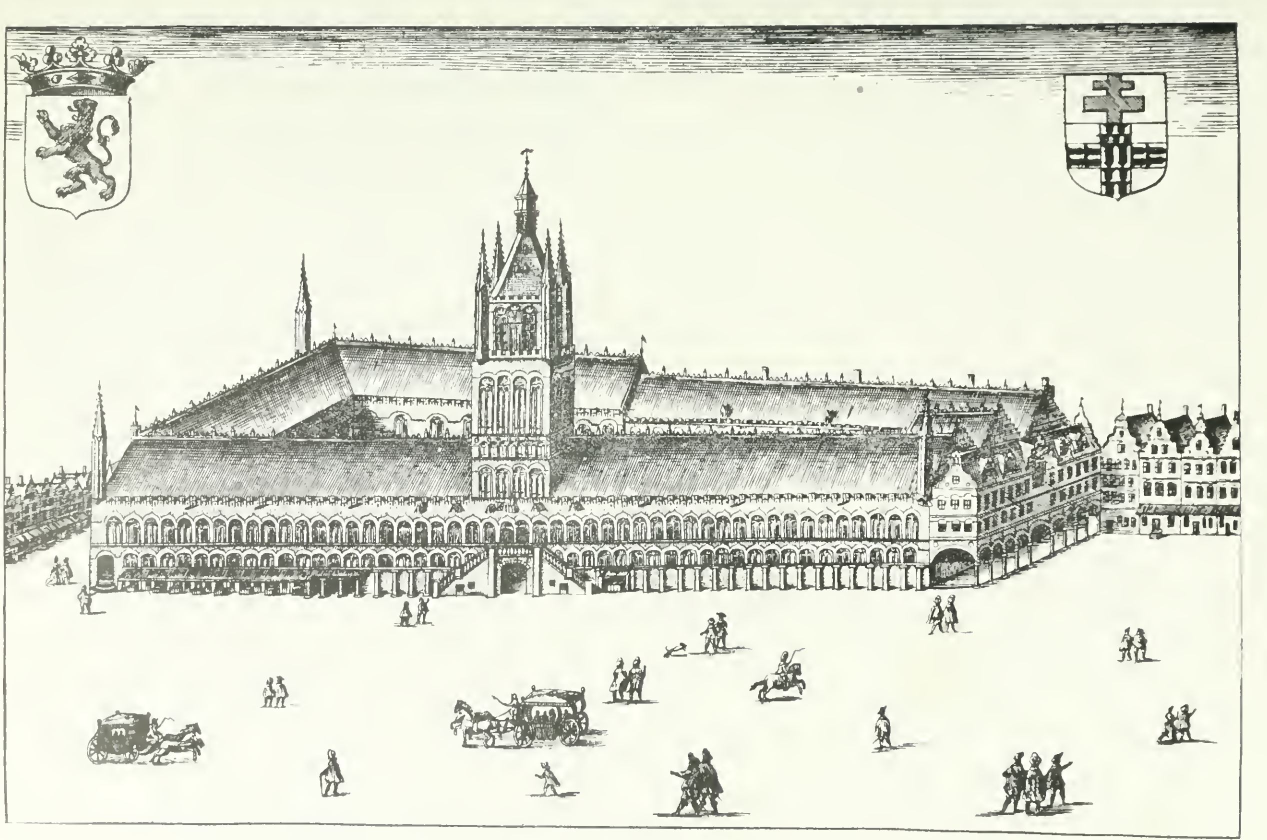
On apprit sur ces entrefaites les noms des seigneurs que la cour tenait pour suspects d'hérésie et faisait surveiller, notamment le prince d'Orange, le sire de Brederode, le sire de Berghes, le comte Louis de Nassau, le duc de Clèves, le comte de Culembourg, d'autres encore.

Le mercredi 16 avril, comme on faisait à Ypres des préparatifs pour mener pendre un prédicant et deux briseurs d'images, les troupes de la garnison se rangèrent autour de la potence. Or, comme on procédait aux derniers préparatifs de l'exécution, les suppliciés, d'une voix lamentable, invoquèrent le nom du Sauveur. A ces cris, certaines gens du peuple joignirent leurs prières, excitant les condamnés à se confier en Dieu, à prendre bon courage et ainsi de suite. En résumé, ils leur conseillaient de ne pas perdre leur âme en même temps que leur corps. Les soldats, au bruit, se retournèrent et, déchargeant leurs mousquets sur cette foule désarmée, tuèrent treize personnes et en blessèrent une quarantaine (1). Un tel méfait souleva dans la ville une immense clameur. Aux yeux de tous les gens raisonnables, les soldats auteurs de ce massacre soulevèrent la réprobation qui s'attache aux scélérats et aux bandits pour quelque forfait abominable.

Vers la mi-carême, on suspendit la garde que certains échevins tenaient de nuit avec certains bourgeois et nobles hommes. Il n'y eut plus, à l'hôtel de ville, de poste que jusqu'à dix heures du soir, après réception et lecture des billets portant les noms des étrangers logés en diverses hôtelleries, tavernes ou ailleurs. Cette vérification de billets elle-même ne tarda pas à tomber en désuétude comme inutile, attendu que les gueux étaient partout intimidés et comme disparus sous terre, et que nul n'osait relever la tête.



(1) Les troupes d'occupation ne parlant guère que l'allemand, le wallon ou l'espagnol, on comprend quels terribles malentendus pouvaient éclater entre ces soldats et nos populations qui s'exprimaient exclusivement en flamand.

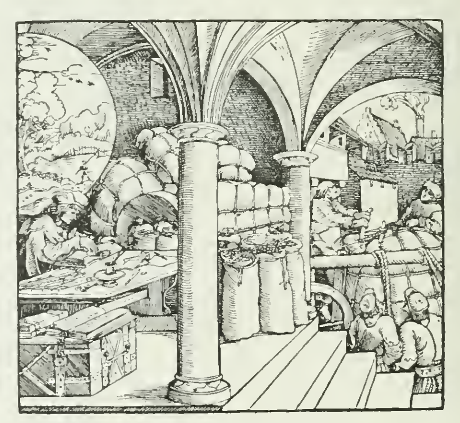


Les Halles et la Grand'Place à Ypres, *d'après la Flandria illustrata* d'A. Sanderus.

CHAPITRE IV.

Collace tenue à Gand touchant les fortes accises de la ville et autres points concernant les impôts. Soldat pendu dans le Château Neuf. Comment la bande de Licques quitta Gand, et comment la ville fut le même jour occupée par une autre bande placée sous le commandement du capitaine Germeny. La moitié des troupes communales licenciée. Bon marché de la viande et du beurre.

Il y eut réunion de la Collace le jeudi 17 avril, et l'on discuta s'il convenait d'affermer les prochaines grandes accises, ou de les faire recevoir. Les échevins avaient obtenu de taxer d'un sou chaque pot de vin de quelque qualité qu'il fût, de sorte qu'en vue d'alléger les lourdes charges incombant à la ville, ecclésiastiques, membres du conseil et dignitaires quelconques payeraient leur part des lourds impôts supportés par la ville. La question fut ensuite agitée de savoir si l'on estampillerait, du sceau commun des villes de Gand et d'Anvers, les obligations que les banquiers d'Anvers avaient émises ou émettraient encore à charge de la ville de Gand, forcée d'emprunter à intérêts, pour parfaire la solde des quatre régiments gantois. Ceux d'Anvers, en effet, n'entendaient prêter cours à nulle obligation qui ne portât le sceau prénommé. On demanda, en outre, si l'on ne mettrait pas au denier treize l'imposition fixée au denier quatorze par l'octroi autorisant l'aliénation de certaines rentes, en vue de l'achèvement du nouveau canal. L'argent nécessaire pour ce travail n'avait, en effet, été obtenu qu'à moitié.



Banquier du XVIe siècle.

Quant à la recette des accises, il fut décidé qu'afin d'éviter la mauvaise administration ou la fraude, la recette serait, comme d'usage, affermée, attendu

que rien ne vaut l'œil de l'intéressé. On admit aussi l'impôt d'un sou par pot de vin de toute qualité, sans exception d'aucun consommateur. Quant au troisième point, il fut convenu que le sceau fédératif serait employé pour la sécurité des banquiers. En quatrième lieu, le taux de la rente, dont l'import devait solder les frais du canal, fut fixé au denier treize, ce qui en définitive n'atteignait pas le coût de l'escompte qu'eussent exigé les banquiers anversois. La collace ajouta, par voie de conseil, qu'elle abandonnait à la discrétion des échevins le soin d'examiner s'il ne convenait pas de licencier en tout ou en partie la garde communale, les périls les plus imminents semblant éloignés et ces troupes coûtant par mois 800 livres de gros. Il parut enfin de conseil à l'assemblée de permettre à ceux qui avaient, pour cet objet, prêté de l'argent à la ville, de prendre, pour le montant de leur créance, intérêt dans la construction du canal projeté. Des représentations touchant les mêmes points furent faites par certaines assemblées de notables.

Le mardi 22 avril, veille de Saint-Georges, certain Guillaume Ronckaert, originaire de Maestricht, fut conduit hors du Château Neuf, traîné sur une claie. C'était un beau garçon, d'une trentaine d'années, semblait-il. On lui avait fixé sur la poitrine un écriteau grand d'un peu plus d'un pied, et portant six à huit lignes écrites en français. Il avait les mains liées sur la poitrine et le corps appliqué par le dos à un poteau. Les soldats du Château Neuf lui faisaient escorte, marchant en rangs serrés, quelques-uns revêtus de leur armure, portant comme armes offensives des arquebuses et des coustilles ou hallebardes, précédés et suivis de tambours battant une marche, sourdement et faiblement. Ils débouchèrent en cet appareil par le pont Neuf, traversant la rue neuve Saint-Jacques, le marché au Bétail, la rue des Peignes, le marché du Vendredi, la rue longue de la Monnaie et le marché au Poisson. Parvenus au marché aux Grains, ils rebroussèrent chemin, faisant le tour de la double potence qui se trouve sur la place et s'en retournèrent comme ils étaient venus, regagnant, par la courte rue Saint-Georges, la Château Neuf. Là se dressait une potence neuve, solidement charpentée. Le quidam y fut pendu avant le coup d'onze heures. Dieu ait son âme!

Cette exécution se fit sur les glacis du Château, à proximité de la porte des Gueux et de Mont-Saint-Amand, afin que tous ceux qui passaient par la longue digue des Pierres en fussent témoins. Les soldats demeurèrent rangés, au pied des murs, en ordre de bataille, jusqu'à ce que le bourreau de Gand eût fait son œuvre. On disait que ce patient expiait une désertion. Il se serait enrôlé, en effet, parmi les soldats de la garnison du Château Neuf, et avait prêté serment; mais, peu de temps après, voyant se dessiner l'étoile des gueux, il s'était, sans demander congé, enfui avec deux autres hommes de la garnison. Il se lamentait maintenant de s'être laissé séduire par eux et de s'être avec eux fait inscrire sur les contrôles gueux, dans la pensée de servir les Calvinistes; mais, comme on l'a vu, livre IV, chapitre 21, des émissaires de la cour et des troupes aguerries avaient dispersé les bandes gueuses. Un des

trois déserteurs avait reçu trois coups de feu et néanmoins criait encore : *Vive le gueux!* Ce qui prouve à quel point ils étaient disposés à aider les calvinistes à accomplir les desseins qu'ils projetaient en haine du clergé. Un cavalier lui fit sauter la cervelle et en apporta la nouvelle au Château, ce qui lui valut des rasades de bienvenue. Le second de ces transfuges fut fait prisonnier dans la bataille, et pendu avec d'autres, pour sa rébellion et trahison.



Exécution d'un soldat, d'après J. Amman.

Quand au troisième, s'étant tiré de cette algarade, il s'enfuit jusqu'à Deynze, avec l'intention de se faire inscrire derechef parmi certains cavaliers du parti catholique, dont quelques-uns, le reconnaissant, lui conseillèrent de fuir, dans l'intérêt de sa sécurité; mais il espéra que ses méfaits demeureraient celés, et resta à Deynze. Il fut immédiatement appréhendé par le prévôt du régiment et conduit à Gand pour être livré aux mains du bourreau. En arrivant, il porta certaines

accusations contre Gérard Fernants, hôtelier de l'Ange, rue Haut-Port, non loin du marché au Poisson. Confronté avec cet homme, il lui reprocha d'avoir aidé à réunir des fonds pour les troupes calvinistes et mis successivement en cause d'autres personnes encore. Fernants opposa à son accusateur des dénégations énergiques; néanmoins, il fut le soir même arrêté en son logis et incarcéré au Châtelet. Or, c'était un joyeux compagnon qui jadis avait habité, au bout de la rue Baudeloo, une maison à laquelle touche un beau jardin, où l'on se rend pour jouer aux boules.

Le soldat pendu au Château Neuf était de mine fort honnête, considéré par ceux du Château comme un brave garçon et des plus pacifique. Le malheur voulut que ses bonnes qualités ne parvinrent pas à le préserver d'une dangereuse tentation, péril auquel nul n'échappe sans l'expresse protection de Dieu. J'entends dire que le Ciel peut nous empêcher de choir, mais que la tentation n'est épargnée à personne.

Le prédit 22 avril, les soldats logés à Gand au marché du Vendredi, marché au Bétail, rue longue de la Monnaie et dans ce quartier, quittèrent la ville, tambour battant avec armes et bagages, leurs hardes et leurs femmes chargées sur des voitures. Ils devaient loger à Loochristy et aux environs de cette commune pour gagner ainsi Anvers, où l'on attendait la Régente et où d'autres troupes se concentraient. Ils n'avaient, à Gand, rien payé de ce qu'ils avaient pris; la plupart, d'ailleurs, n'avaient aucune ressource. Leur commandant était Monsieur le capitaine de Licques. A ce qu'ils disaient, ils avaient un arriéré de solde de six mois à recevoir. Pourtant cette troupe comptait des gentilshommes. La plupart de ceux qui portaient des lances s'entretenaient à leurs frais et s'étaient logés dans les meilleures maisons, de sorte que les gens riches eurent le plus de chance. On disait que ceux qui avaient pris leurs quartiers au fossé des Corroyeurs, recevaient régulièrement leur paye et défrayaient convenablement leurs hôtes. Ces dernières troupes étaient placées sous les ordres du colonel de Montembruges et avaient plusieurs capitaines.

En quittant Gand, les prédits soudards empoignèrent tous ceux qu'ils trouvèrent sur leur route et qui leur parurent gens de petit état. Ils les chargèrent de leurs armures et de leurs bagages, les poussant ainsi jusqu'à ce que ces valets improvisés trébuchassent et ne pussent aller plus avant. Ils ne se faisaient pas faute de se faire servir, n'importe où, tout ce qu'ils jugeaient convenable. Quelques jeunes gens s'étant permis d'y trouver à redire manquèrent d'être passés au fil de l'épée, et un bailli de village, qui voulut intervenir, fut battu et foulé aux pieds.

Le même jour, vers quatre heures de relevée, une enseigne de soldats, venant de Deynze, entra à Gand par la porte de Bruges. C'étaient également Wallons ou Artésiens. Ils marchaient cinq de front sur trente-cinq lignes à la file. Arrivés marché du Vendredi, ils firent le cercle alertement et tirèrent deux feux de file si bravement que tous en furent étonnés. C'étaient aussi fantassins, armés à la légère, bien armés et équipés. Leur drapeau, échiqueté de blanc

et noir, était porté par un homme brave et de grande taille. Ces troupes furent logées marché du Vendredi, rue du Chantier, rue neuve Saint-Jacques, au Pas et ailleurs, dans les habitations des calvinistes. Leur capitaine se nommait Germeny.

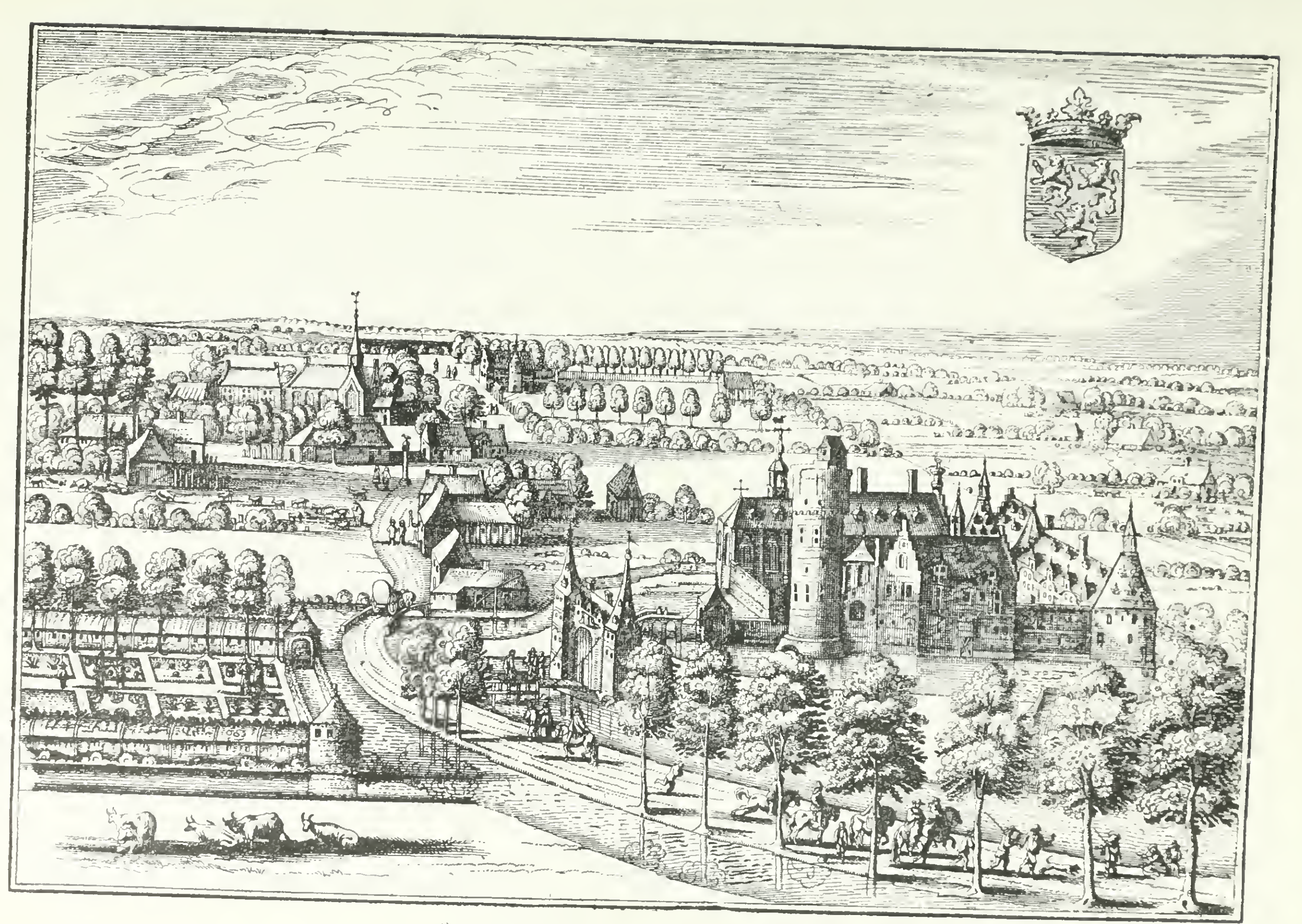


PORTE-ENSEIGNE DU XVIe SIÈCLE, *d'après une gravure du temps.*

Le 25 avril, en conformité des remontrances formulées dans la dernière réunion de la Collace, la moitié des soldats de la garde gantoise fut relevée de son serment et licenciée : savoir cent hommes par régiment, ce qui fit quatre cents. Il demeura un effectif également fort de quatre cents hommes; mais on en licencia pour en reprendre de congédiés, et l'on fit en cela acte de favoritisme. Quoique la solde de chaque garde ne fût que d'un réal par jour, quelques-uns suppliaient de conserver leur poste ou faisaient agir des influences, tant les temps étaient difficiles et les salaires devenus rares.

Vers cette époque le Sire de Liedekerke, qui occupe le beau manoir de Liedekerke près d'Alost, acheta pour une forte somme les villes de Veere et de Flessingue en Zélande, dans l'île de Walcheren. Le produit de ces deux seigneuries se chiffre bien par un revenu de 25000 florins.

Quoique les affaires allassent fort mal, le Seigneur ne manquait pas, pour cela, de nous accorder quelque faveur. C'est ainsi que le beurre était bon marché, puisque la livre de beurre frais valait 3 gros ou 3 gros 1/2 seulement. Le lard aussi se trouva fort gras et meilleur qu'il n'avait été de mémoire d'homme, et peu cher. Cela provenait des arrivages énormes d'excellent poisson qui précédèrent le mardi gras, et dont beaucoup de gens se contentaient. Faute d'argent, la Boucherie était peu courue. Les paysans exigeaient de leurs moutons plus que les bouchers n'en voulaient donner; ils se trouvèrent forcés de les céder vers Pâques et vers Pentecôte au même prix, après les avoir gardés et engraissés, bien malgré eux, un long temps, ce qui donnait des moutons superbes.



Chateau de Liedekerke, d'après A. Sanderus.

CHAPITRE V.

Madame la Gouvernante entre à Anvers escortée de cavaliers et de fantassins; une exécution capitale dans cette ville. Collace tenue à Gand concernant le produit des accises. Divertissements divers à Gand. Amsterdam en péril. De vingt-six personnes citées à comparoir devant le magistrat, et qui c'étaient.

Le samedi 26 avril, dès l'aube, les soldats dont il a précédemment été question, sortis de la place de Gand où ils avaient tenu garnison, entrèrent en la ville d'Anvers, de concert avec d'autres troupes, jusqu'à concurrence de seize enseignes. Et le lundi 28 avril, Madame la Gouvernante arriva à Anvers accompagnée de quatorze cents cavaliers, et se rendit incontinent à l'église Notre Dame, pour entendre la messe. Il fut annoncé aux habitants qu'ils ne devaient aux gens de guerre de la suite de la duchesse que le bois de chauffage, la lumière et les literies qui leur seraient nécessaires.

Une querelle s'éleva entre un Anversois et un soldat qui lui voulait faire violence. Or, un trompette, venu d'Espagne, sonna parce qu'il vit des gens accourir à la rescousse du bourgeois molesté. Il fut de ce chef arrêté en même temps que le soldat provocateur de cette querelle et deux autres soudards, qui, sur quelqu'autre point, avaient molesté les habitants. Les deux premiers de ces perturbateurs furent incontinent pendus, et, sans l'arrivée inopinée de la Gouvernante, les deux autres auraient eu le même sort.

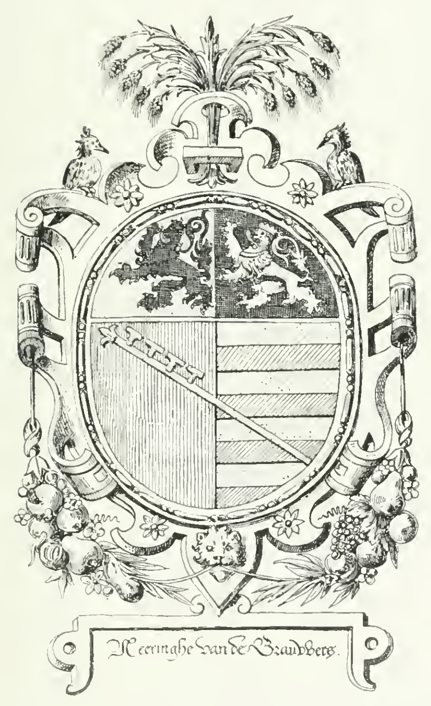


Trompette du XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

Une nouvelle réunion de la Collace eut lieu à Gand le même jour. On s'y occupa de faire connaître et de discuter les prix d'adjudication peu rémunérateurs atteints, au premier feu, par les rentes de la ville dont le cens, pour quelques-uns des biens présentés, n'équivalait guère qu'à la moitié du prix habituel. Il fut décidé que l'on inscrirait un chiffre provisoire, équivalent au rendement présumable; la ville, pour le cas où ce revenu supposé ne serait pas atteint, garderait notamment par devers

elle, les accises sur le vin et la bière, se chargeant de faire rentrer ses taxes par ses propres diligences, à ses risques et périls. La bière dite *Keyte* entrerait en ville moyennant un impôt de neuf sous par baril, soit trois sous de moins que les accises ne prélèvent sur la bière dite : *Crabbeleere*. Si les brasseurs de Gouda refusaient d'introduire leur *Keyte* dans ces conditions, ils seraient bien libres de demeurer chez eux.

Il importe de noter ici que la *Keyte* ne payait habituellement que deux sous d'impôt, et qu'il était avéré que la ville de Gand consommait annuellement plus de quatorze mille tonneaux de cette boisson ; d'où il conste que l'on buvait tous les ans quatorze mille tonnes de *Crabbeleere* en moins. Si la *Keyte* n'était pas venu faire la concurrence à la *Crabbeleere*, cette bière en effet eût été seule consommée par les habitants; or, elle payait douze sous par tonneau à la ville tandis que la *Keyte*, ainsi qu'il a été dit, n'était taxée que deux sous. C'était là pour la ville un préjudice de quatorze mille demi-florins, soit sept mille florins, c'est à dire mille soixante-six livres, treize escalins, quatre deniers gros. Comme on n'exigeait que neuf sous par tonneau, cela donnerait sept sous de bénéfice, en plus, sur chaque fût et n'équivaudrait pas encore à une prohibition. La ville, outre la taxe ancienne, de deux sous par tonneau, trouverait en outre quatorze mille fois sept sous, ce qui, calculé en livres, escalins et deniers, équivalait à sept cent soixante quatorze livres, treize escalins et quatre deniers gros. A diverses reprises cette innovation avait été suggérée aux échevins par les fermiers de la taxe sur les bières; mais leur avis n'avait pas jusque là prévalu, quelques échevins présumant que les brasseurs de Gand poussaient sous main à cet expédient, afin d'écarter subitement la *Keyte* de la ville, les brasseurs de Gouda refusant d'importer leurs produits ou ceux-ci ne trouvant plus preneur, attendu que le pot de bière, payé 18 mites jusque là, en coûterait désormais 21. Maint bourgeois ou bourgeoise de Gand trouvait la *Keyte* fort de son goût. En été surtout, on la tenait pour fort saine et d'un goût délicat, en même temps rafraîchissante et



Blason de la corporation des brasseurs gantois, *d'après l'Armorial de* L. van der Schelden.



Vue panoramique de la ville de Gouda,
d'après le recueil de G. Braun *et* Fr. Hogenberg : *Civitates orbis terrarum* (1576-1618).

diurétique, si bien qu'elle est fort recommandée à ceux qui souffrent d'échauffement. Les brasseurs de *Crabbeleere* et d'autres prétendaient en revanche que leurs bières étaient beaucoup plus fortes et plus nourries, prenant à partie la *Keyte* : ils la prétendaient brassée à Gouda d'eau fort sale, dans laquelle maint cabinet d'aisance lâchait ses immondices. Ses apparentes qualités lui venaient de son trajet par mer; or, ce qui prouvait bien qu'elle était indigente en orge, c'est qu'elle ne se pouvait garder sans aigrir et se gâter promptement. Ils prêchaient manifestement pour leur chapelle; mais les fermiers de la taxe avaient émis l'avis que messires les échevins consentissent seulement à soumettre la *Keyte* à une accise de neuf sous par tonneau, quitte à observer si cette taxe ferait baisser la consommation, et à agir en conséquence du résultat. Toutefois ils ne croyaient pas que l'importation se trouvât diminuée. Les échevins avaient prié les fermiers d'indiquer, le cas échéant, tels moyens qu'ils pourraient trouver expédients pour venir en aide à la ville, dans la position précaire où se trouvaient ses finances. Les échevins promettaient de tenir bonne note des conseils des fermiers, et la taxe dont il a été question ci-dessus ayant indiquée entre autres remèdes à la crise, les échevins témoignèrent leur reconnaissance à ceux qui leur venaient si efficacement en aide.

Les cavaliers que l'on nomme hoquetons rouges entrèrent à Gand par la porte de Bruges, le 29 avril, soit le mercredi jour de sainte Catherine de Sienne, entre huit et neuf heures du matin. Ils se dirigèrent vers le Château Neuf dans lequel ils furent logés. Montés sur de bons chevaux, armés de mousquets, ils chevauchaient sur trois rangs. A part un fort petit nombre, ils portaient de petits fanions rouges à la crête de leurs armets. En prévision de l'arrivée de cette troupe, les magistrats de Gand avaient fait porter au Château Neuf une grande quantité de literies, ajoutant jusque quatre draps de lit par homme, afin que ces soldats trouvassent bon gîte. Ceux-ci avaient bivouaqué un jour ou deux à Royghem, et avant à Mariakerke, car ils avançaient par très courtes étapes, ce qui ne faisait pas le compte des campagnards.

Fin avril, la nouvelle courut derechef, sous le manteau, qu'un fort parti de gueux se réunissait en Hollande ou devers là; mais on sut, après, que c'étaient fables pures.

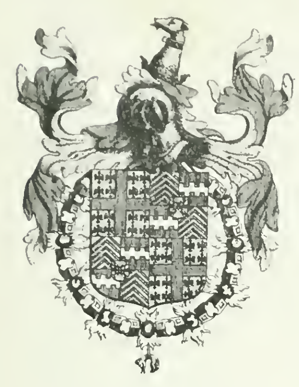
Le prédit 29e jour d'avril, il y eut le soir une partie de grosse paume comme en usent les Espagnols et Italiens, à laquelle prirent part le capitaine général des fantassins et cavaliers de la garnison, le capitaine de Licques et ses officiers, ainsi que Messire de Montembruges. Le mail avait été tracé au marché au Bétail, et l'on y joua souvent encore, toujours vers le soir, et aussi parfois au marché du Vendredi. Personne n'excellait comme le capitaine à lancer cette balle, plus grosse que la tête, haut, loin et fort. On disait qu'il était de première force aussi à jouter à cheval, à la lance. C'était un bel homme de trente-six ans environ.

Le 30 avril, veille de mai, les soldats étrangers en garnison à Gand, plantèrent le Mai. Ils firent au marché du Vendredi un colimaçon magnifique et



Joute militaire au XVI[e] siècle, d'après Josse Amman.

fort rechaussé par l'éclat de leur équipement, beaucoup portant des haumes dorés et des armures fourbies au clair. Ils tirèrent roide et, leur mouvement opéré, ils déroulèrent leurs files et reconduisirent à la maison leur capitaine et ses officiers, logés en la rue des Peignes, chez la veuve de messire Gérard Triest. Ils plantèrent un Mai au milieu de la rue. Ils menaient avec eux deux chariots décorés d'arbres de Mai, et chaque soldat, arquebusier aussi bien que lancier, portait un rameau vert.



Armoiries du Baron de Montigny.

Le jour de Saint-Philippe et Saint-Jacques, décéda en Espagne le marquis de Bergues qui, en compagnie du sire de Montigny, s'était au début des troubles rendu à la cour de Madrid en qualité d'ambassadeur. Ledit Montigny était frère du comte de Hornes, que l'on accuse d'être partisan des gueux, ou tout au moins non favorable aux papistes (1).

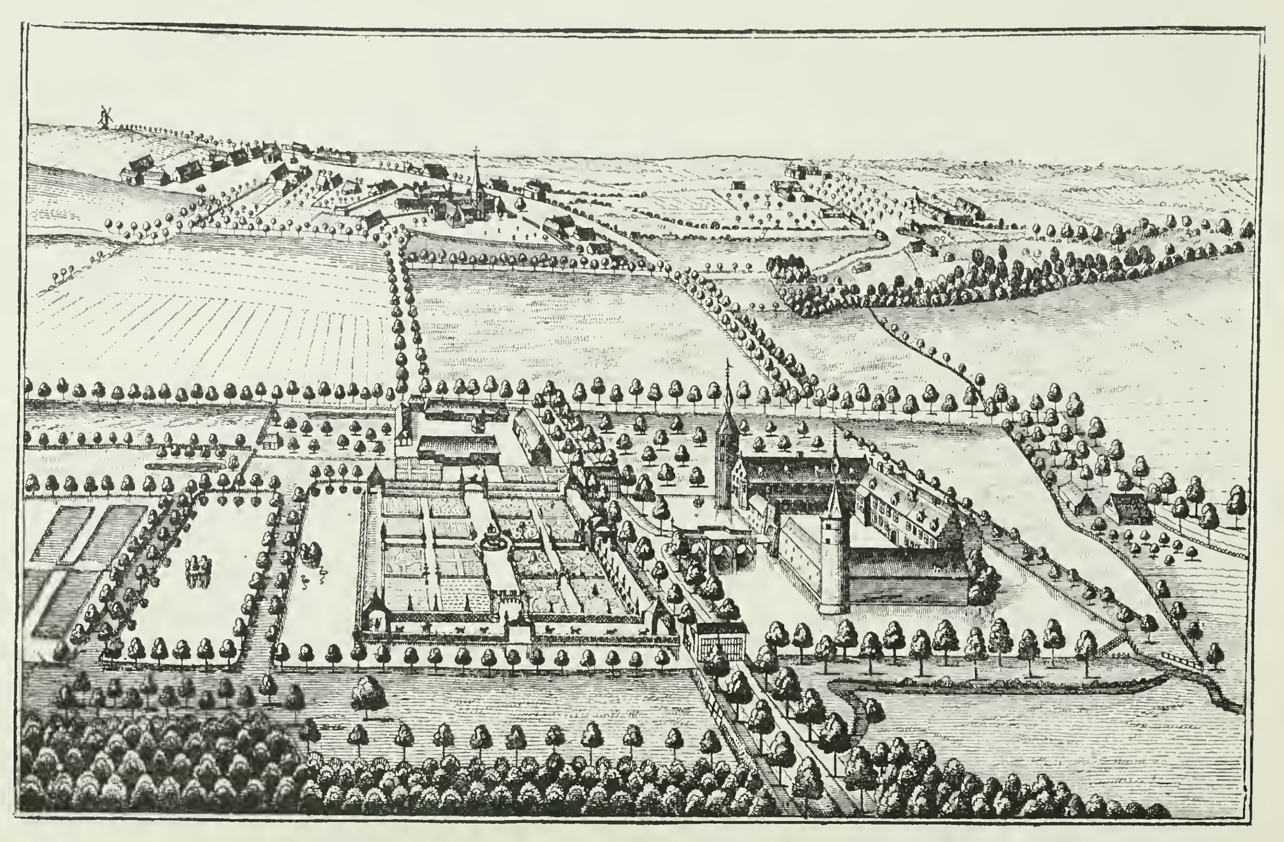
Le même jour, un des quatre capitaines de Gand, le commandant Boessins, défila, à la tête de son régiment, par le Pont Neuf. Le capitaine à cheval, vêtu de vert, était accompagné de deux tambours et d'un fifre, d'un drapeau et d'un porteur d'espadon, le reste à l'avenant suivant la coutume. Chaque soldat portait en main un petit Mai; un chariot pavoisé de verdure suivait la troupe qui planta le Mai devant la porte du premier échevin, le chevalier Damman, sire de Oombergen, demeurant à l'extrémité de la rue des Peignes, près du marché au Bétail. Un Mai avait été planté aussi devant la demeure du Grand-Bailli, au Marais, et les soldats avaient reçu de ce personnage, à titre de gratification, une tonne de *Clauwaert* (2). Un autre Mai avait été mis devant le logis du souverain bailli Mouscron; mais j'ignore quelle largesse ce seigneur et le premier échevin firent aux hommes du capitaine Boessins. Ceux-ci tirèrent de nombreuses salves devant la maison du souverain, et dansèrent paisiblement avec les filles sur la place qui s'étend près de cette habitation. De la sorte, il semblait que ces temps troublés se transformaient en un semblant de joie publique. Le sire de Montembruges, notamment, capitaine de six enseignes d'infanterie,



Armoiries du marquis de Bergues.

(1) Vaernewyck a noté plus haut le départ de Jean de Glymes, marquis de Bergues, et de Florent de Montmorency, baron de Montigny, envoyés en Espagne pour exposer à Philippe II les griefs des confédérés. Cf. livre III, chapitre 8, p. 207, et la note.

(2) Espèce de bière.



Vue du chateau d'Oombergen, d'après la Flandria illustrata d'A. Sanderus.

joua de nouveau ce jour-là à la paume espagnole, avec une balle grosse comme deux fois la tête.

Le 5 mai, l'on apprit à Gand qu'il était, de par la cour, enjoint à ceux de Valenciennes poursuivis pour contravention aux édits, de faire valoir tout ce qu'ils croyaient pouvoir contribuer à leur défense. D'aucuns en conclurent que tous leurs biens se trouvaient confisqués. La nouvelle courut, en même temps, que six mille hommes environ s'étaient rassemblés à Vianen, près d'Utrecht, en Hollande et avaient pensé, huit jours avant, surprendre et mettre à sac la notable ville de commerce Amsterdam. Ils eussent pu exécuter ce dessein si leurs troupes avaient donné l'assaut à l'un des côtés de la ville une heure plus tôt; car ils projetaient d'assaillir les remparts à deux endroits à la fois, et simultanément. Un parti devait se jeter sur le côté de la ville qui semblait le plus mal fortifié et le moins bien gardé; les bourgeois et la garnison se jetant tous au devant des assaillants, un corps de ces rebelles, qui se tiendrait en embuscade, pourrait alors donner l'assaut aux remparts dégarnis. Mais leur coup manqua; aussi reprirent-ils la mer, et envahirent Waterland, qu'ils mirent à sac et à feu. On affirmait que des troupes avaient été envoyées contre ces bandes et se trouvaient aux prises avec elles.



Armoiries de Jacques Tayaert, *d'après l'Armorial de L. Vander Schelden.*

Les échevins firent le même jour citer devant eux vingt bourgeois riches et considérés, qui s'étaient fort compromis dans les nouvelles doctrines. Cette citation devait se répéter de huit en huit jours; or, les amis des prévenus auraient bien voulu que les délais fussent de quinzaine en quinzaine, mais cela ne leur fut pas accordé. Peu avant déjà, six hommes, de distinction également, suppôts de la Réforme, avaient été cités devant messires du conseil.

Voici les noms de ceux invités à comparoir devant le magistrat. Premièrement, maître Pierre de Rycke, bourgeois de Gand, riche propriétaire et praticien de grand savoir, possédant de notables emplois et dignités, à tous égards homme de bien et d'honneur; puis maître Corneille Theymont et maître Christophe de la Becque (1), dont les père et mère, Wallons d'origine, étaient venus se fixer à Gand, gens riches dont les filles avaient épousé les hommes les plus respectables de la ville, notamment Liévin van Huerne, receveur hors la porte de Thourout, et maître François van der Haghen, greffier criminel de la Keure; le quatrième était maître Jacques Tayaert (2); le cinquième, Jean de Coninck; le sixième, Jean Ruytynck.

(1) Avocat au conseil de Flandre, né à Douai.
(2) Jacques Tayaert, ou Teyaert, également avocat, né à Axel.



Siège d'une ville au XVIe siècle, d'après J. Stradanus.

Quant aux bourgeois cités devant les échevins, c'étaient : premièrement Jacques van der Haghen, sire de Gotthem, homme de petite taille mais très courtois, savant et disert autant que le prédit maitre Pierre de Rycke, bourgeois de la ville et de sang noble; ensuite venait Jean Van der Luere, gros homme qui n'avait guère bon renom à cause des grands bénéfices qu'il tirait d'un commerce de blé et de vin, car c'était un puissant marchand; le troisième était Liévin Henricx (1), honorable négociant en soieries, chétif de stature mais d'une vie pieuse et édifiante; le quatrième, Marc De Mil, grand et corpulent de sa personne, était à la tête d'un important négoce de toiles et possédait de grandes richesses; Jean De Vos, un brave homme de haute stature, rentier qui s'occupait d'affaires parfois et habitait le Vieux-Bourg, venait le cinquième; le sixième, Martin Volckaert, homme de taille avenante, dirigeait un gros commerce de grains; le septième, Pierre Van Hoorebeque, faisait le même trafic; Jacques Lobberjoos (2), un des secrétaires des marchands de grains de nation wallonne à Gand, et bourgeois dans l'aisance, était le huitième de la liste; Regnier de Pestere venait le neuvième; il était fils de maître Martin de Pestere (3) qui sa vie durant avait été, près de Messires de la Keure, secrétaire de requêtes et en autres offices. Regnier de Pestere avait été investi du même emploi, mais révoqué parce qu'il approuvait la gueuserie et la favorisait; dixièmement on comptait Abraham Dossaert (4), homme âgé; onzièmement, Martin Dierkens, fils de prêtre et rentier; douzièmement, maître Jean Pyls ou Piels (5). Ceux que je viens d'énumérer étaient tous hommes dans la force de l'âge et bien



Armoiries de Jean de Vos, *d'après l'Armorial de L. Vander Schelden.*



Armoiries de Regnier de Pestere, *d'après l'Armorial de L. Vander Schelden.*

(1) Le même nom se trouve orthographié ailleurs Heyndricx.

(2) Parfois ce nom est écrit Laubejois.

(3) Le Martin de Pestere dont il est question ici, secrétaire de la Keure pendant trente ans, périt en 1567, le 27 février, des mauvais traitements que lui infligea la populace soulevée. Voir le *Dagboek* de Van Campene, p. 52.

(4) D'après le *Memorieboek van Ghent* ce nom s'écrivait : Abr. Rossaert.

(5) D'après la même source, le nom de ce personnage aurait été Priels.

établis, disposant de larges ressources (1). Il en était de même de ceux dont je fais suivre les noms : treizièmement. Charles Oegheert (2) ; quatorzièmement, Guillaume De Coninck; quinzièmement, maître Corneille Rediable; seizièmement, maître Chrétien De Rycke; dix-septièmement, Nicaise Van der Schueren, qui s'était fait ministre des gueux et se trouvait être un petit homme de mince apparence, ainsi qu'il appert du chapitre 2 de mon livre I et du chapitre 22 de mon livre IV. Je ne connaissais que de nom Georges Van den Boomghaerde, fils de Baudouin Van den Boomghaerde, qui, ainsi qu'il est dit au chapitre 9 de mon livre I, s'était naguère fort hardiment exprimé devant les échevins; celui que je nomme ici pouvait compter dix-huit ans. Un célibataire d'environ cinquante ans, Liévin De Smet, riche marchand drapier établi au *Samson*, rue Haut-Port, compte ici pour le dix-neuvième, et la liste est fermée par certain Jean Coucke que je ne connaissais pas.

Ces vingt-six personnes ont, hélas bien malgré elles, dû errer au loin comme il a été rapporté au chapitre 1 de ce livre V, ci-dessus (3) ; ces infortunés étaient cités maintenant en outre devant la justice criminelle, en sorte qu'ils étaient frappés coup sur coup et pouvaient s'attendre à une affliction plus complète et plus grande encore.

Jeunes gens, qu'un tel exemple vous apprenne à tous combien il est périlleux de se mettre en hostilité avec le magistrat, de lui refuser obéissance, ou de se bander en nouveautés défendues, toutes choses qui prennent généralement vilaine tournure et s'interprètent mal ! Les magistrats seront et doivent être magistrats, de même que des vauriens sont vauriens. Qui sert une autorité n'en sert point d'autre. C'est pourquoi saint Paul dit à bon droit : *Celui qui résiste à l'autorité, méconnaît la volonté du Très-Haut.*



Citation en justice,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere.

On a pu juger précédemment de la fâcheuse aventure de ceux qui ont détruit les images et les ornements des églises et autres lieux consacrés; j'aurai l'occasion de revenir sur ce point, notamment dans le chapitre prochain. En admet-

(1) Les textes des édits de confiscation, mis en regard du pitoyable état des finances espagnoles que le duc d'Albe devait essayer de galvaniser sans y réussir, expliquent comment Vaernewyck énumère parmi les victimes de la répression tant de personnes honorables et de « larges ressources ».

(2) Ootgheer, suivant le *Memorieboek van Ghent;* la même source donne à Corneille Rediable le nom de Van Reiable.

(3) Vaernewyck, qui se répète souvent, a déjà énuméré ces notables calvinistes au chapitre 2 du livre IV ; voir plus haut, p. 279.

tant que les honneurs rendus aux images des saints soient chose condamnable (ce qui n'est pas, ce culte bien compris étant, au contraire, hautement louable), certes il n'appartenait pas à ces laïcs pervers de traiter aussi brutalement les images du Christ en croix, de la Vierge, sa bien-aimée mère, et des benoits saints.

Certes, on ferait bonne justice de celui qui s'introduirait de vive force chez autrui et y briserait tout, selon son caprice et fantaisie. Combien sont plus coupables ceux qui se sont permis de tels accès de rage dans la maison de Dieu, comme on l'a pu voir dans les seize chapitres qui, dans mon livre II, ont été consacrés à cet objet.

CHAPITRE VI.

Exécution de trois iconoclastes par pendaison au marché du Vendredi. Les habitants du dit marché et du quartier voisin présentent requête au magistrat en vue d'être exemptés de loger des soldats. Comment ceux ci sont sortis de la ville et ont opprimé les paysans.

Le 7 mai, soit un mercredi, trois iconoclastes payèrent à Gand leurs méfaits du dernier supplice. Voici comment la chose se passa.

Les tambours des quatre régiments de la ville battaient l'appel aux carrefours de tous quartiers, selon l'usage, pour rassembler les soldats à l'heure dite, leurs chefs en tête, convenablement équipés, chacun portant ses armes et son armure. Cette troupe formée en rangs, ainsi que les troupes de la garnison commandées par le capitaine Montembruges réunies marché du Vendredi, se rendit par le pont de la Décollation au château des Comtes. Les quatre capitaines étaient présents, accompagnés d'un fifre et d'un tambour; un tambour sans fifre fermait la marche. Les enseignes étaient déployées, et la troupe bien équipée avait des armures au clair; elle menait, pour le livrer aux hommes de justice (en tête desquels marchait le chevalier Pierre van Hoverbeque, second bailli de Gand), certain Gilles Van Hauweghem, vannier de profession, petit homme d'aspect avenant, que l'on était allé prendre à la prison du Châtelet, et qui, chemin faisant,



Vannier du XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

chantait des psaumes, s'excusant de toute faute pour tout rejeter sur autrui et parlant avec animation et colère.

Arrivés place Sainte-Pharaïlde, les troupes marchèrent devers le pont du Comte. Un détachement franchit le pont, de sorte que l'arrière-garde occupa les abords du Château des Comtes, attendant qu'on lui remit encore deux patients qui y étaient emprisonnés et que, peu d'instants après, le prédit bailli en fit sortir sous bonne escorte. C'était certain Georges De Ghusseme, brouetteur de la place de l'Écluse, grand et bel homme vêtu de deux larges chausses rayées; puis certain Georges van Westhuuse, forgeron établi au Vieux-Bourg, homme bien découplé, mince et âgé d'environ cinquante ans. Je le connaissais beaucoup, et sa conduite n'était pas fort bonne. Ses compagnons pouvaient avoir de quarante à quarante-quatre ans. Les deux prisonniers amenés en dernier lieu, le brouetteur surtout, criaient fort haut, protestant qu'ils mouraient pour avoir repoussé l'idolâtrie, ils voulaient dire les images, et cela, par la faute des papistes, alors que nul n'eût pu leur reprocher d'avoir jamais dérobé une courte (1).

Tous trois furent conduits, en cet équipage et en dépit de leurs protestations, à la maison scabinale, où leur procès fut instruit. On les convainquit d'avoir pris une large part aux méfaits des iconoclastes. d'avoir pillé églises et moûtiers, l'un armé d'un marteau d'armes, l'autre d'un merlin, et d'avoir causé grand dégât; et certes ils eussent fait pis, si loisir leur en eût été laissé. En conséquence, ils furent condamnés à périr par la hart, au marché du Vendredi. Et, lorsque sonna midi, ils furent de la maison des échevins conduits entre les rangs de la troupe par la petite rue de la Maison des échevins et la rue du Serpent jusqu'au marché du Vendredi, sans qu'ils cessassent de parler à haute voix à la foule. Une échelle se trouvait dressée près de la double potence, encore pucelle, sur la place occupée déjà par les troupes du commandant Montembruges, qui empêchaient le populaire de déboucher sur la place par les rues et ruelles avoisinantes, de sorte que le marché était complètement libre, sauf tout autour les hommes d'armes groupés surtout à l'entrée des rues.

Les soldats de la ville escortèrent, jusqu'à la maison dite *Tooghuus* (2), les échevins et les prédits condamnés, puis ces troupes se mirent également en devoir de garder libre le marché. Ceci fait, un groupe d'hommes d'armes se tint près des magistrats; du nombre se trouva le capitaine Wychuus portant d'une main une

---

(1) Petite pièce de monnaie, valant deux *mites*.

(2) Cette maison, que J. Huyttens et Mr F. vander Haeghen ont confondu erronément avec l'Utenhovesteen, se trouve du côté Sud du marché du Vendredi (no 42 actuel); sa façade a été modernisée. Les autorités s'y réunissaient lorsque quelque événement important se passait au marché : exécutions, réunions politiques, inaugurations, etc. C'est ainsi que le souverain, lors de son entrée solennelle à Gand, prêtait le serment de respecter les privilèges de la commune à l'une des fenêtres du *Tooghuus*, tandis que le peuple, sur la place, l'acclamait et lui jurait à son tour fidélité.

Son nom est bien *Tooghuus* et non *Hooghuus*, comme le montre ce passage des comptes-communaux de 1380-1381 : *het huus an de vrydachmaerct daer men ute toocht*. Cf. J. Vuylsteke, *Verzamelde Prozaschriften*, t. IV, p. 97.

rondache bien dorée, de l'autre une javeline ou *ardague* (1). On amena tout d'abord le brouetteur, qui éleva la voix sans que la foule, refoulée loin de la potence, le pût entendre; il fut de la sorte conduit au supplice et exécuté. Puis vint le forgeron qui s'agenouilla près de la double potence, et monta ensuite l'échelle, tout en prononçant quelques paroles que de loin il était impossible de saisir. Deux pères Augustins se trouvaient là qui l'exhortaient à repentance. Le dernier supplicié fut le vannier, qui, lui aussi, s'agenouilla et se courba jusqu'à toucher les pavés de sa face, comme on ferait pour lapper une pâtée (*sic*), mais il se redressa ensuite, répéta sa prière et, escaladant l'échelle, il affirma, entre autres propos, lorsqu'il fut arrivé au dernier échelon et s'adressant au bailli : *qu'on lui avait injustement reproché d'avoir causé l'incendie chez Madame Van den Hesch dont il avait, en compagnie d'une chambrière, eu mission de garder la maison. C'est faussement qu'il avait été accusé*, disait-il, *d'avoir négligé de veiller à la chandelle pour faire la cour à la servante*, galanterie dont il disait être aussi complètement innocent que de l'incendie. *Or*, affirmait-il, *ces accusations fausses lui coûtaient la vie*. Après maint autre propos, il fut jeté du haut de l'échelle et mourut; mais avant, les frères que, disait-on, il ne voulait point écouter, s'étaient retirés. Les trois suppliciés pendaient, côte à côte, à l'un des bras de la potence, dans la direction du terre-plein de Wannekin (2). Dieu prenne leurs pauvres âmes en pitié! Georges le forgeron et Gilles le vannier étaient pendus dos à dos, le vannier à l'extrémité de la potence; le brouetteur était pendu à l'autre pointe de celle-ci, de sorte que le forgeron se trouvait au milieu. Suivant d'aucuns, le forgeron et le brouetteur, pendant leur captivité au château des Comtes, auraient tenu tels propos qui ne pouvaient guère les blanchir, laissant entendre qu'ils prendraient leur revanche une fois libres, ne s'imaginant pas que leur vie fût en péril, et ces propos, si ce que l'on raconte est exact, auraient largement contribué à les perdre.



Soldats, d'après J. Amman.

Cette exécution faite, Messires de la loi se retirèrent; les tambours battirent, et les régiments et troupes de la garnison rompirent les rangs. Or il était une heure environ lorsque justice se trouva faite.

Sur ces entrefaites, les habitants du quartier du marché du Vendredi, re-

(1) Terme espagnol pour désigner une courte arme de hast.

(2) *Wannekins aerde*, la petite place où se trouve actuellement le grand canon, à l'extrémité du marché du Vendredi. Ce nom provenait d'une brasserie : *'t Wannekin*, le petit Van, contiguë au pont du Laitage.

mirent requête aux échevins de la Keure pour se plaindre du dommage excessif que leur causaient les soldats qui, logés chez eux, les ruinaient à plat, d'aucuns ayant trois, quatre, six, huit, voire dix de ces hôtes incommodes à loger. Les requérants suppliaient qu'on leur allégeât la charge, en procédant à une plus équitable répartition. Il en fut ainsi, et les soldats en question furent logés plus au loin et d'une façon plus juste; mais aussitôt les habitants formulèrent une requête nouvelle afin d'être dispensés de nourrir les soldats cantonnés chez eux, alléguant qu'ils ne se pouvaient plus longtemps acquitter de ce soin, par suite de la cherté des vivres, et du fâcheux état de tout commerce. Ils disaient qu'à Anvers les choses étaient réglées de la sorte, et que les soldats s'y contentaient de recevoir des habitants l'huile, la chandelle, le vinaigre et le chauffage sans plus.

Ayant pris leurs références et constaté qu'il en était réellement ainsi, les échevins consentirent que l'on en agît à Gand de même façon, et de la sorte les soudards cessèrent d'être nourris aux frais de l'habitant. Cela ne fit guère le compte des soldats, car la faim est un glaive aigu. Ces hommes étant mal soldés, et pour la plupart sans ressources qui leur eussent permis de payer leur nourriture ou de cuisiner pour eux-mêmes — leur paye, disaient ils, leur manquait depuis quatre mois —, sont sortis de la ville et, faisant invasion dans les campagnes, ils en ont ramené force poules, jambons, beurre, œufs, etc.



Armoiries de Liévin Dherde, *d'après L. Vander Schelden.*

Les hoquetons rouges casernés au Château Neuf menèrent leurs chevaux dans les prairies de l'Heirnisse, et leur donnèrent pour pâture l'herbe qui sert habituellement à nourrir les vaches du quartier (1); certains de ces soudards fauchaient l'herbe et la mettaient par bottelées sur leurs chevaux pour la conduire au Château Neuf, en dépit de ceux qui se plaignaient de pareils procédés. Comme il faut être juste en toute matière, je dois convenir que beaucoup de Gantois se félicitaient fort des rapports qu'ils avaient avec les soldats qui se montraient respectueux et honnêtes envers leurs hôtes. Il y avait parmi ces soldats des gens de toute espèce, pour dire le vrai. Au *Saumon* près de la Lys, les soldats brisèrent les carreaux. D'autres, ailleurs, avaient commis maint méfait, mais ils furent arrêtés et enfermés par leur prévôt en la maison de Liévin Dherde, proche du pont du Lait battu (2), à la petite digue des Pierres.

---

(1) Un octroi souverain accordait le droit de vaine pâture dans l'Heirnisse aux gens de ce quartier.

(2) Ce pont du Lait battu touchait à l'une des portes primitives de Gand, au nombre de quatre. On a

Ce logis, en effet, était veuf de son locataire qui avait pris la fuite avec toute sa famille. Les soldats captifs se trouvaient enfermés dans une écurie qui se prolongeait presque sous un des tabliers du pont et qui avait ainsi été transformée en prison.

Le prévôt de ces troupes avait été logé au marché près du Pont Neuf, chez Josse Seys, mais il était allé s'établir au prédit logis de Liévin Dherde, tout en laissant à Josse Seys la charge de lui fournir certains objets de literie.

CHAPITRE VII.

Reddition de Vianen. Arrivée du comte de Meghen à Amsterdam. Bannissement de trois iconoclastes gantois: noble entrée du comte d'Egmont à Gand à l'occasion du renouvellement du magistrat. Comme quoi l'abbé de Saint-Pierre se retira à Saffelaere. Comment furent appréhendés les nobles gueux: étranges rumeurs et autres affaires.

Le 9 mai l'on reçut à Gand la nouvelle de la reddition de la ville de Vianen aux mains du duc Uric de Brunswick, qui se tenait en Hollande et y acquérait force domaines et terres seigneuriales. Un grand nombre de gentilshommes sortis de la place s'étaient jetés dans des vaisseaux mais avaient été surpris et capturés par le comte d'Herenberghe.

Le comte de Meghen était entré à Amsterdam, ce qui avait mis en fuite force marchands opulents de la ville, pour la plupart habitants de la rue aux Herbes potagères, rue principale d'Amsterdam. Ces fugitifs gagnaient Emden, Brême, Lubeck et autres villes d'Allemagne. Quatorze enseignes de soldats partisans des gueux, cantonnées dans le Waterland, et ayant pillé et incendié des couvents, ont été, dit-on, consignées dans cette région.

Ce jour-là trois des iconoclastes prisonniers à Gand furent menés à la maison scabinale vers midi, et manifestèrent une joie extrême lorsqu'ils apprirent qu'ils

---

longtemps donné au cours d'eau que ce pont traverse le nom de fossé d'Othon, et le nombre de gloses historiques dont cette fosse a fait l'objet est infini. Chargé en 1894, à l'occasion du comblement de ce cours d'eau, d'y exécuter des fouilles, Hermann van Duyse put se convaincre que la prétendue fosse othonienne était un petit canal intérieur, dont la profondeur n'avait jamais dépassé deux ou trois mètres au dessous du plus fort étiage. Des fouilles poussées jusqu'au sol vierge ne firent retrouver que des débris de poteries et des monnaies du XVIe siècle.

ne seraient point exécutés pour leurs mésus. L'un d'eux, Hollandais d'origine, compagnon chez le menuisier près le pont Saint-Michel, fut banni pour cinquante ans des terres et comté de Flandre. Quant aux deux autres, bannis de la ville chacun pour cinq ans, le premier d'entre eux était le messager de Tournai, habitant Gand; le second était le fils de Jacques De Pruet, le forgeron établi rue Basse, à côté de Josse Van der Saffelt. Le fils du forgeron prétendit qu'il n'avait fait que tenir la corde, pendant que son père enlevait le crucifix du jubé de l'église Saint-Jacques. Or, le père avait pris la fuite, car la rumeur publique l'accusait de s'être fort distingué parmi les briseurs d'images, et c'était, du reste, un gaillard déterminé et vigoureux, mais sans nul avoir. J'en ai parlé plus avant au chapitre 2 de mon second livre. Le messager de Tournai fut condamné à rétablir à ses frais une image brisée par lui. Tous deux, en outre, eurent à payer les frais de leur entretien en prison.



Libération d'un prisonnier, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere.*

Le même jour on fit, dès l'après-midi, de grands préparatifs pour la réception du comte d'Egmont parti d'Anvers où, comme il a été dit, se trouvait Madame la Gouvernante, pour venir le lendemain 10 mai renouveler le magistrat. Les hoquetons rouges sortis du Château Neuf s'étaient tous portés au devant de lui, assez loin de la ville, leurs drapeaux rouges sur la crète des armets, les mousquets et les lances en arrêt, formant une forte troupe à laquelle s'étaient joints les régiments gantois en bel équipage, tambours battants, enseignes au vent et armes au clair, exception faite du régiment qui montait la garde en ville. On remarquait dans ce cortège, le souverain bailli Mouscron, Monseigneur de Montembruges et ses gentilshommes, ainsi que deux capitaines de Gand, savoir Wychuus et Boessins, ce dernier arborant, sur une casaque de cavalier de couleur verte, une chaîne d'or en sautoir. Un parti de nobles gantois s'était joint à cette troupe. Une des bandes de Wallons ou Artésiens était sortie en ordre de bataille avec tambour, drapeau, lances et mousquets. Ils abattirent à coup de feu, une figure taillée de granit qui ornait la façade du tanneur Jean De Grave, rue Saint-Georges, et aussi une statue de damoiselle à cheval ornant la façade de la demeure de Gilles Danins, marché au Bétail. Les gros éclats qui tombèrent dans la rue eussent pu écraser quelqu'un grâce à cette extravagance. Ceux dont on mutilait ainsi la propriété durent faire bonne mine à ce mauvais jeu, dont les Wallons s'amusaient fort par malignité naturelle.

Le soir, vers sept heures, le comte entra en ville : la garnison du Château Neuf rangée en armure blanche comme anges, les drapeaux flottant au vent (1), salua le sire d'Egmont, au passage, d'une salve des canons de bronze qui armaient le rempart. Le comte, toutefois, défendit de tirer arquebusades dans l'intérieur de la ville. Il entra entouré de tous côtés d'une foule de nobles, et traversa le marché au Bétail où les bandes wallonnes ouvrirent leurs rangs pour le laisser passer au son des fifres et des tambours mais sans mousquetades. Les hoquetons rouges, ouvrant la marche en longues files sonnaient des trompettes et des clairons, très triomphalement.



Tanneur du XVIe siècle, *d'après Josse Amman.*

Le lendemain vers dix heures, avant que les nouveaux échevins fussent proclamés, on lâcha quittes et libres six hommes arrêtés avec les autres iconoclastes, mais qui furent indemnes, au prix de la longue captivité qu'ils avaient subie, en grande misère et souffrance, tremblant de perdre la vie. C'étaient de pauvres compagnons, que leurs femmes avaient nourris en prison autant que leur indigence le leur permettait. Au demeurant, ils n'eurent à solder que le prix de geôle ce qui était déjà fort lourd pour eux.

Vers midi, on proclama les noms des nouveaux échevins et Messire Jean Damman, sire de Oombergen, se trouva pour la troisième fois investi des fonctions de premier échevin de la Keure.

Le prélat de Saint Pierre (2) se tenait à Saffelaere (3). On prétendait qu'il s'était fait entourer de fossés, et avait, en guise de canons de campagne, fait amener de grosses pièces de vin. Vers ce moment, il avait envoyé à Saffelaere soixante-douze muids de seigle. Il voulait, assurait-on, se fixer là-bas et céder son siège abbatial, conservant devers lui une belle pension toutefois. L'abbé de Grammont était, disait-on, désigné comme son successeur. Le travail et commerce de boissons et de vin (4) ne convenait plus au prélat de Saint-Pierre qui

---

(1) *Vliegenden veendel.* L'expression : drapeau déployé est insuffisante pour traduire ce terme qui sert à exprimer ces « saluts de couronnement », que les soldats exécutaient avec d'énormes bannières de soie à courte hampe et qui exigeaient, pour peu qu'il y eût du vent, un énorme déploiement de force musculaire.

(2) François Helfaut.

(3) Résidence seigneuriale des abbés de Saint-Pierre.

(4) Les abbés de Saint-Pierre, munis dès le XVe siècle de privilèges de toute nature, n'ayant aucune accise à payer, avaient établi proche la ville des guinguettes et débits de vin, fort appréciés des buveurs, mais dont la concurrence soulevait les protestations perpétuelles des taverniers gantois. Le public s'associa souvent à ces récriminations, on l'a vu plus haut dans le présent ouvrage; néanmoins les cantines des

faisait sagement la part des observations présentées plus haut au cours de mon récit.

Les gentilshommes, qui s'étaient enfuis de la petite ville de Vianen, appartenant au sire de Brederode, ont été surpris au nombre de soixante-dix environ par le sire d'Aremberg. Ils montaient avec leurs troupes cinq navires; mais, par la faveur et volonté du ciel, on captura précisément le bâtiment sur lequel tous ces nobles étaient embarqués, tandis que quatre vaisseaux chargés

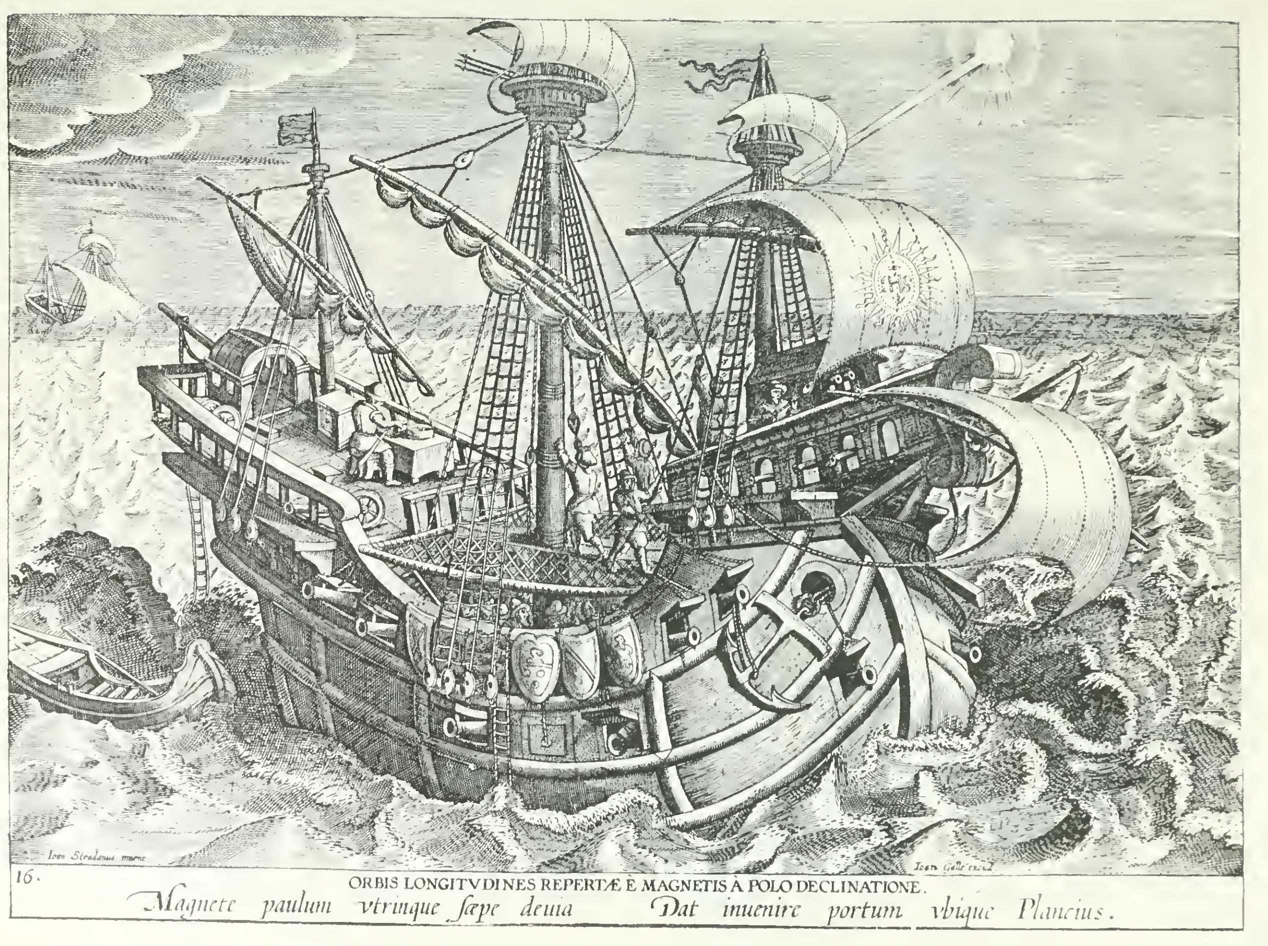


COMBAT NAVAL, D'APRÈS H. SCHAUFFELEIN.

de soldats et de munitions purent gagner le large. On prétendait que le vaisseau conquis portait une tonne de monnaie destinée à racoler de nouvelles troupes.

Parmi ces prisonniers se trouvaient deux frères, fils du défunt comte de Batenbourg dont la mère, la comtesse douairière, était encore en vie. Là se

abbés existèrent encore au Pré des moines jusqu'au XVIIe siècle. L'abbaye tenait beaucoup à son privilège de *franc cellier*, et aux bénéfices qu'elle en tirait. Voir la notice d'E. de Busscher, dans les *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, t. XI, p. 378.



NAVIRE DU XVIe SIÈCLE, D'APRÈS JEAN STRADAN.

trouvèrent pris Messires Dangelot et Van der Aa. Quant au seigneur de Brederode, il réussit à se sauver on ne sait trop où. Les autres gueux et hérétiques réunis à Vianen furent cernés par les nôtres. Le chanoine doyen de l'église Notre-Dame d'Anvers avait mandé ces nouvelles par écrit au doyen de chrétienté de Gand.

Le 11 mai, à la tombée de la nuit, les hoquetons rouges sortirent du Château Neuf, escortant deux voitures fermées, et prirent la route d'Anvers. Aussitôt les gueux affirmèrent qu'ils emportaient en cachette les fiertes, de fin or, de saint Liévin et saint Bavon, qui fut comte de Hesbaye, pour en faire à Anvers battre monnaie pour payer la solde des gardes wallonnes. Les fiertes, à dire vrai, avaient, avant les émeutes, été mises en sûreté au Château; mais les malveillants qui inventaient ces histoires de monnaie battue aux dépens des châsses bénites, furent bien confondus par l'évidence lorsque l'exposition publique des fiertes se fit derechef en l'église Saint-Jean, aujourd'hui intitulée Saint-Bavon.

Le lundi 12 mai, vers midi, Bette Steels qui demeurait près de l'Escaut, plus bas que la maison du *Panier sans fond* (1), dans le logis de feu Hugues De Weers, appelé le bordel des bourgeois, se pendit à une cordelette. Elle demeura si belle après sa mort que c'était merveille et son col ne portait aucune trace de strangulation. La corde qu'elle avait employée n'était pas un licou serrant mais faisait simplement le tour de son cou. Deux os faisaient saillie de son cou comme si elle eût eu les vertèbres rompues. On dit qu'elle avait pris cette triste résolution par déplaisir de la conduite d'un garçon qu'avait, en l'épousant, son deuxième mari. Souvent elle s'en allait battant la campagne et sa déraison, on le voit, prit une triste fin.

Le comte d'Egmont, logé en son hôtel, près du quai au Blé, se préparait le 13 mai, à visiter le Sas, port gantois dont les travaux étaient dès lors fort avancés, mais il fut précipitamment mandé à Bruxelles, où des seigneurs allemands qui désiraient s'entretenir avec lui venaient d'arriver. Il s'est donc rendu à la cour le même jour, escorté par les hoquetons rouges.

Ces hoquetons rouges, fort mal payés, causaient de griefs dommages aux bonnes gens, comme je l'ai dit. Michel Brakelman louait du président de la Cour et prévôt de Saint-Bavon, Viglius, une prairie située à la Reke. Les voisins avaient désigné celle-ci aux soldats, afin de les détourner de leur propre avoir et parce qu'au demeurant le président Viglius leur semblait assez riche pour pouvoir supporter quelque dégât. Les déprédations exercés par les maraudeurs équivalaient bien, d'après l'évaluation du prédit Michel, à 12 livres de gros, car l'herbe avait été fauchée à ras de terre. Des poursuites furent de ce chef sollicitées par le locataire.

---

(1) Une maison dite le *Panier sans fond* se trouvait rue du Bas-Poldre, et appartenait à la corporation des tondeurs de laine. Confisquée par Charles-Quint, par son ordonnance du 14 décembre 1541, elle fut donnée au chapitre de Saint-Bavon.

Parfois, les hoquetons rouges alléguaient, pour trouver un prétexte à fourrager, que l'on avait annoncé quelque prêche en plein air. Ils partaient alors pour revenir au logis, chargés de jambons, poulets, boudins, salaisons, beurre, œufs et autre mangeaille de toute nature qu'ils étaient parvenus à arracher aux gens de plat pays. Et pourtant les campagnards se plaignaient plus vivement encore des lansquenets appartenant aux deux corps en garnison à



CAPTURE DE BÉTAIL PAR DES SOLDATS, D'APRÈS H. SCHAUFFELEIN.

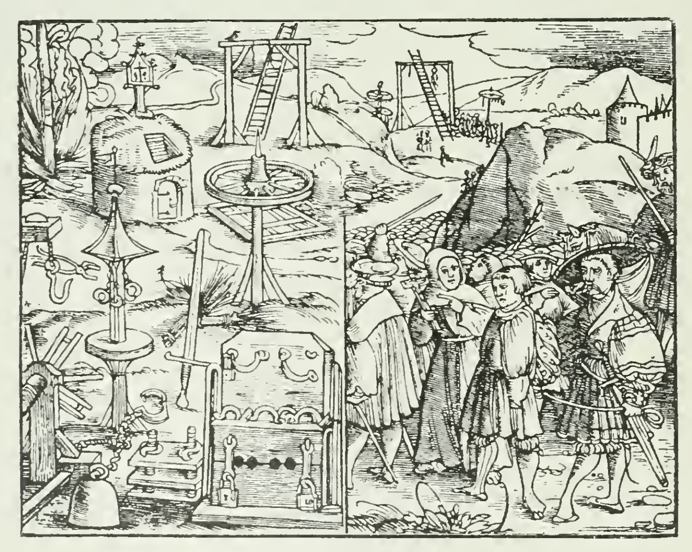
Gand. Ces soldats étaient les mêmes qui, lors de la bagarre sous Anvers, avaient défait les gueux victorieusement. Ils se paraient encore parfois des dépouilles de ceux qu'ils avaient passés au fil de l'épée, dépouilles que les gueux eux-mêmes avaient dues à des vols, car certaines cottes blanches avaient été taillées dans des frocs de quelques moines spoliés et chassés. On pouvait compter encore, dans ces vêtements, les trous pratiqués par arquebusades, les balafres provenant des coups de lance et de rapière qui avaient jeté bas les soudards réformés.



CHAPITRE VIII.

Nouvelle exécution de cinq gueux ou iconoclastes près de Gand; exécutions analogues à Anvers. De certains prisonniers; ambassades venues d'Allemagne. Sédition parmi ceux de Gand et les soldats étrangers.

C'est ainsi que ces pauvres fous de gueux, qui pensaient bien opprimer les clercs et innover une toute autre police, se trouvèrent eux-mêmes mis à bas, en partie massacrés, prisonniers, envoyés à la potence ou réduits à prendre la fuite. C'est de la sorte que les choses se passèrent encore



PEINES CAPITALES ET INSTRUMENTS DE SUPPLICE AU XVIe SIÈCLE,
d'après une gravure du temps.

le 16 mai. A cette date, en effet, cinq hommes qui criaient fort et se lamentaient comme s'ils n'eussent eu rien à se reprocher, furent exécutés par les échevins de la seigneurie de Saint-Pierre. Le matin, dès cinq heures, tous cinq furent menés en chariot, sans qu'on leur donnât pour réconfort l'assistance — qu'ils ne réclamaient pas, d'ailleurs, — de pères ni de confesseurs, de la montagne de Saint-

Quentin (1), par la porte des Chaudronniers, la rue des Champs, le marché aux Grains, le marché au Poisson, la rue longue de la Monnaie, le marché du Vendredi, la rue des Peignes, puis par la courte et la longue rue Saint-Georges, environ à un mille de la ville, sur la route d'Anvers, où tous cinq furent pendus au même arbre.

Au lieu du supplice, ils se réconfortèrent l'un l'autre de leur mieux, s'exhortant, en citant l'Écriture Sainte, à mourir en se repentant de leur mieux de tous leurs méfaits. Cette exécution avait été fixée à cette heure matinale afin d'éviter ce que les récriminations et les discours des condamnés avaient de peu édifiant pour le populaire. On avait expérience suffisante de la façon dont s'étaient tenus les trois derniers briseurs d'images exécutés en ville ; on se souvenait des accusations qu'ils lançaient au Grand-Bailli en disant : *Il en est plus d'un qui marche devant ou derrière nous, et mérite un châtiment plus que nous.* Ils avaient en vue des serviteurs de la loi qu'ils désignaient parfois par leurs noms. Ces cinq suppliciés expiaient la part qu'ils avaient prise au sac de l'abbaye de Saint-Pierre et à d'autres affaires du même genre, comme aussi des méfaits d'ordre divers ayant rapport à l'iconoclastie. La sentence, envoyée par la cour aux échevins de Saint-Pierre, était rendue depuis la mi-octobre, soit depuis sept mois déjà; mais, messires les échevins, en leur sagesse et prudhomie, avaient reculé l'exécution, à cause de l'incertitude des temps, et aussi mûs par le charitable désir de voir, grâce à ce délai, quelqu'un des prisonniers obtenir rémission de la peine capitale.



Cour de justice.
d'après H. Schaufelein.

Les échevins, hélas, tenaient encore devers eux des sentences comminées contre d'autres prisonniers qui, dans leurs cachot, étaient loin de se douter du terrible arrêt qui, depuis sept mois, s'était abattu sur eux!

(1) Ainsi appelée d'une chapelle du même nom, qui se trouvait tout au haut de la rue des Femmes Saint-Pierre. C'est près de cette chapelle, fondée en 1300 par Armand de Suynaerde, d'après Sanderus, que se tenait le célèbre marché des poteries. *Potjesmarkt.*



Descente de croix,
d'après Karl van Mander.

Les cinq condamnés dont j'ai rapporté le supplice n'avaient pas été sentenciés par Messires de Saint-Pierre; mais lorsqu'ils furent, ainsi qu'il a été dit, menés pendre et exécutés, on enchaîna leurs cadavres, afin qu'ils demeurassent longtemps, pour l'exemple, aux fourches patibulaires. Dans le nombre, on comptait un fort alerte compagnon qui, pour ce qui est de monter à l'escalade, n'avait certes point son pareil. Il avait au couvent des Frères mineurs joué le personnage de Nicodème, mais non en due forme ni dévotion. Tandis que Nicodème descendit notre benoît Sauveur du bois sacré de la croix, de même ce gueux enleva l'image du Christ de la croix, mais sans laisser la croix debout, comme avait fait Nicodème. La prétention de ce vaurien était que cette image et d'autres analogues suscitaient du scandale; ayant ôté la croix du jubé, il courut grand risque d'y laisser la vie. En tout cas, la mort devait être la conséquence de sa sotte équipée.

Quelques-uns des condamnés avaient habité naguère l'abbaye de Saint-Pierre, et, dans leur interrogatoire, ils ne tarissaient pas en détails sur l'intempérance, la paresse, la perversité des moines et autres abus dont ils avaient été témoins pendant leur séjour au monastère. A quoi les juges répliquaient : *Ce n'est pas cela que l'on vous demande; disculpez-vous vous-mêmes, les autres porteront bien leur coulpe.* Mais, sur ce point, la surexcitation de leur esprit était telle qu'il n'était pas possible de les apaiser. Aucun d'entre eux, au début, ne pensait qu'il y allât pour lui du dernier châtiment; mais tous croyaient en être quittes à bien meilleur compte. L'événement ne devait que trop leur démontrer que les juges appréciaient leurs fautes d'autre façon.



VOL D'ANIMAUX DOMESTIQUES, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (1570).

Le même jour, après que justice eût été faite comme on l'a vu, les hoquetons rouges ont en grand nombre chevauché sur la route d'Anvers. C'était là une fort désagréable rencontre pour certains campagnards qui, par le même chemin, amenaient leur denrées à la ville, car c'était jour de marché, c'est-à-dire vendredi. Il leur semblait bien que s'ils manquaient au logis, pendant que ces hôtes incommodes prenaient champ du côté de leurs fermes, il ne s'y passerait rien d'avantageux ni d'agréable pour eux.

On avait fait trois prisonniers aux environs de Gand, deux ou trois jours plus tôt; mais, l'innocence de deux de ces gens ayant été suffisamment reconnue, ils furent relâchés.

A Anvers, à ce que d'aucuns rapportaient, on avait arrêté vingt et une

personnes suspectes ; d'autres portaient ce nombre à trente. Or, le 16 mai, la nouvelle nous parvint qu'à Anvers il y avait eu huit à dix exécutions par la hart, non pour iconoclastie mais pour excitation à l'émeute.

Le troisième jour de Pentecôte, le 20 mai, le souverain et le bailli de Saint-Pierre, Gérard Rym amenèrent par la porte du Persil trois hommes et une femme captifs, les hommes étaient couplés par des liens, les mains garottées derrière le dos; la femme avait une seule main liée par derrière. La foule présuma qu'il s'agissait de ministres qui, par leurs prêches, avaient causé des attroupements de populaire.

La nouvelle parvint aussi à Gand que deux ou trois ambassadeurs étaient



Chef et soldats allemands du XVIe siècle.

d'Allemagne arrivés à Anvers, accompagnés de quatre-vingts à cent cavaliers, avec mission de réclamer paix et accord, et d'obtenir, pour les marchands et banquiers ou nations d'autres pays, le droit de reprendre, selon la coutume ancienne, leurs habituelles transactions. Les ambassadeurs devaient aussi s'efforcer d'obtenir, quant au fait de religion, le plus de latitude possible. C'étaient là des suppositions et propos ayant cours dans le public, plutôt que des nouvelles formellement avérées. Peut-être bien n'avait-on soufflé mot encore des questions effleurées ci-dessus.

Une commotion, légère il est vrai, mais qui, si l'on n'y eût mis ordre, eût pu dégénérer en sérieuse émeute, éclata à Gand le dernier jour de Pentecôte, soit le 21 mai.

Or, le dit jour, vers quatre heures de l'après-dînée, quatre gardes wallonnes, des hoquetons rouges, s'étaient installés à boire chez le valet du Grand-Bailli au marché aux Grains. Sortant de chez lui, ils entrèrent dans un cabaret, *le Moulin*, proche la prison. L'hôte et l'hôtesse se trouvèrent d'aventure absents. Les soudards demandèrent un pot de bière, et la fille, craignant qu'ils ne payassent fort mal leur écot, refusa de leur servir à boire. Les quidams se prirent à parler fort haut et, à ce que l'on dit, ils maltraitèrent cette servante; d'après d'autres, ils versèrent un pot de bière sur sa lampe. Après cet exploit, ils sortirent bruyamment du logis et furent entrepris par l'hôtesse du premier cabaret où ils s'étaient rendus, la femme du valet de messire le Bailli; elle les invita à être paisibles. Comme il arrive pour la moindre algarade, les polissons et bientôt aussi les passants, accourus au bruit, s'amassèrent rapidement, afin de se rendre compte de l'événement. Cet attroupement porta ombrage aux hoquetons rouges peu soucieux de risquer leur peau dans une émeute. Ayant mis flamberge au vent, ils firent mine, après des menaces, de courir sus aux gens de la ville; ce que voyant et oyant, les Flamands de garde à la maison des Batteurs d'huile, indignés de voir ainsi menacer leurs amis, sortirent partiellement de leur corps de garde, en armes. Un vif échange de paroles entraina une mêlée, et l'un des Wallons eut la joue ouverte d'une balafre. Les soldats, poursuivis par les sergents de la commune et les polissons, qui se prirent à leur jeter des pierres, furent menés jusqu'au marché au Poisson. Là, un détaillant, un peu pris de boisson, se trouvant sur le passage des Wallons arrivant en pleine course, la rapière au poing, reçut d'eux un coup de taille suivi d'un second qui le coucha à terre. Ils portèrent encore à ce malheureux un coup d'estoc au cou, si bien que le sang jaillit à flots et que l'homme semblait perdu. A ce spectacle, les gens de la ville ne se possédèrent plus de fureur; quoique sans armes, jeunes et vieux voulaient courir sus aux soudards. Par aventure un homme, débouchant de la rue Haut-Port, où le malheureux détaillant succombait sous les coups de ces furieux auxquels il n'avait fait aucun mal, entonça à coups de pied, aidé de la foule, un des étaux du marché; de la sorte le dallage se trouvait détaché et il plut bientôt carreaux et pavés sur les soldats. Les hoquetons rouges, prenant parti pour leurs camarades, étaient accourus des postes établis marché du Vendredi, rue longue de la Monnaie et ailleurs. Voyant la tournure que prenait l'affaire, les gardes wallonnes se précipitèrent dans les logis qu'ils occupaient rue longue de la Monnaie et dans les rues avoisinantes, et revinrent avec leurs mousquets qu'ils chargeaient fortement à balles, apprêtant, d'autre part, leurs lances et hallebardes. Leurs tambours battirent l'alarme au marché du Vendredi, de sorte que, de tous les points de la ville où des Wallons étaient logés, il accourait des soldats pour la plupart armés jusqu'aux dents, brandissant lances, glaives et arquebuses.

Le populaire, de son côté, se précipita de toutes parts sur le lieu du tumulte, mais sans harnois ni arme d'aucune sorte; d'aucuns parce que les ongles leur

chatouillaient, d'autres par pure curiosité. L'homme dont j'ai parlé plus haut, certain Jacques Hesseloos, valet de la confrérie des arquebusiers, n'ayant aucune arme, s'empara d'une forte perche de frêne, suffisamment pesante, servant à transporter les tinettes d'eau, et son bâton au poing courut se poster au milieu de la rue longue de la Monnaie, afin de barrer le passage aux hoquetons rouges.



Lutte armée,
d'après J. de Damhoudere (1570).

Il en aveignit deux qui s'étaient jetés dans une maison pour quérir leurs mousquets et leurs corselets; il frappa l'un si violemment qu'il s'affaissa en se tordant de douleur. Tous les Wallons qui se trouvèrent à sa portée eurent le dessous. Il leur détachait de si terribles horions de sa massue sur les bras, que les rapières volaient, jonchant le sol autour de lui; il frappait si drû au défaut de l'épaule et aux flancs, qu'il abattait ses adversaires d'un coup. Échauffé par la lutte et cherchant quelqu'un en état de lui montrer les dents, il arrachait les bandes à crevés qui ornent les chausses des soldats wallons, les défiant d'oser se mesurer avec lui. Pendant qu'il les tenait terrifiés comme un troupeau de moutons, il les mettait au défi d'oser porter la main à ses bras. Il se battit ainsi avec une intrépidité et une énergie très grandes, sans se préoccuper de ses adversaires. Un capitaine de gardes wallonnes arriva finalement et le somma de mettre un terme à ses violences : *Cher capitaine*, lui cria Hesseloos, *je ne puis voir maltraiter nos gens; envoyez-moi cinq à six de vos plus rudes cavaliers, et je les combattrai avec ce seul bâton pour arme.*

Le Bailli de Gand étant survenu à son tour, la foule fut dispersée, et Hesseloos fut sommé derechef de rentrer chez lui.

Un autre Gantois, bien intrépide aussi, s'était, armé d'une rapière, attaqué à lui seul à huit soldats wallons, et leur avait taillé des croupières; malheureusement une pierre, lancée par ceux-là même pour lesquels il combattait, l'atteignit à la tête à l'improviste, de sorte qu'il cessa de combattre et que les Wallons, bien armés, passèrent outre et débouchèrent sur le marché au Poisson, faisant fuir la foule.

La sédition apaisée, un certain nombre de jeunes gens de la ville, qui avaient lancé force pierres, furent faits prisonniers. Les Wallons occupaient le marché du Vendredi, gardant les issues des rues, comme si, chose à laquelle personne ne songeait, ils s'attendaient à être attaqués. Un vieillard de la ville, venant à passer là, fut atteint d'un coup de pierre qui lui creva l'œil. C'est



Un Marché au poisson au XVIe siècle,
d'après Hans Bol.

ainsi que deux fois de suite, dans le cas de ce vieillard, comme dans celui du détaillant blessé par les soldats, l'innocent ne fut pas le bon marchand dans cette affaire.

Une nouvelle querelle surgit, vers sept heures du soir, non loin de chez moi. Un quidam ayant dit qu'il était convenu que, dans toutes les villes, les garnisons seraient assommées, et qu'il fallait donc à Gand aussi faire place nette, un soldat wallon qui comprenait le flamand ayant entendu ce propos, se prépara à frapper de son arme celui qui s'exprimait si imprudemment. Hans Kijvije, mon ancien valet, qui se trouvait là, intervint; il saisit le Wallon par le bras, de manière à l'empêcher de faire usage de son arme, puis



A chacun sa peine ! Gravure de Hans Burgkmair.

le lâchant, tira lui-même son épée et lui dit : *S'il vous faut quelque chose, adressez-vous à moi*! Ainsi se produisit maint fait déraisonnable et injuste. La cause de ces querelles était la rancune, l'envie ou l'orgueil, sentiments qui souvent naissent entre gens de nations diverses que mettent en présence les éventualités d'une guerre. Chacun, en effet, veut exceller en courage et valeur; et, comme souvent ceux qui se querellent ne se comprennent pas entre eux, ils se lancent les uns sur les autres, sans rime ni raison.

La jeunesse est, pour bonne part, cause de ces perturbations, car elle se jette de gaité de cœur dans mainte affaire que, d'esprit plus rassis et l'âge mûr survenu, on se garderait bien d'entreprendre. Certains jeunes gens sont si

primesautiers et dépourvus de modération qu'ils ne sauraient dormir avant d'avoir fait quelque misère à autrui. Le poète Juvénal a fort bien expliqué cela dans sa troisième satire.

Les gens de Gand pensaient : *Ces Wallons feraient bien de se montrer honnêtes; ils causent assez de préjudice à ceux de notre ville et de notre banlieue et se font, sans bourse délier, nourrir par nombre d'habitants. Maint Wallon qui chez lui n'est qu'un pauvre compagnon, vit comme un seigneur aux dépens du bourgeois dont il occupe le logis. Ils sont envoyés ici pour le maintien de l'ordre, et non pour susciter émotion comme ils l'ont fait ici.*

Les Wallons étaient d'avis que les Flamands n'avaient qu'à courber la tête et se tenir à merci. N'étaient-ils pas en effet, eux, Wallons, les agents de l'autorité, et les rebelles qui s'étaient rendus aux prêches réformés, n'avaient-ils pas, par leur désobéissance aux édits, perdu le droit de parler et d'agir? Mais dans toutes ces choses, et pour l'un comme pour l'autre, il y avait lieu de tenir une juste mesure.

CHAPITRE IX.

Comment fut licencié, à trente-deux hommes près, ce qui restait des soldats de Gand. Arrivée à Gand d'ambassadeurs d'Allemagne. Ordonnance publiée à Gand touchant l'observation de la paix. De la Marquise de Bergues. De maître Jean Onghena; comment celui-ci fut emprisonné. De ceux d'Overembden, et de diverses nouvelles.

Le jeudi 22 mai, soit le premier jour ouvrable après les jours de Pentecôte, les soldats des quatre régiments de la ville furent licenciés. On ne garda plus sous les armes que trente-deux hommes qui, tant et quand il serait besoin, se tiendraient prêts à prêter main-forte à l'autorité, dès qu'ils en seraient requis.

Ce service serait rétribué par une solde permanente de deux gros par jour, et, lorsque cette garde se trouverait requise pour quelque patrouille ou exploit, la solde serait augmentée de quatre gros. Plus d'un cavalier se lamentait d'être ainsi congédié, alors qu'il n'y avait guère à espérer d'ouvrage.

Les gardes maintenant jouaient leurs lances aux dés en la Cour du Prince, où leur licenciement leur avait été signifié. On pouvait acheter deux lances pour un escalin. Les arquebuses, morions et épées se vendaient bon marché aussi. Mais la ville, dont les finances étaient en déficit de près de 8000 livres,

ne pouvait plus longtemps entretenir ces troupes. Le plus grand péril et besoin semblaient d'ailleurs, grâce à Dieu, avoir disparu.

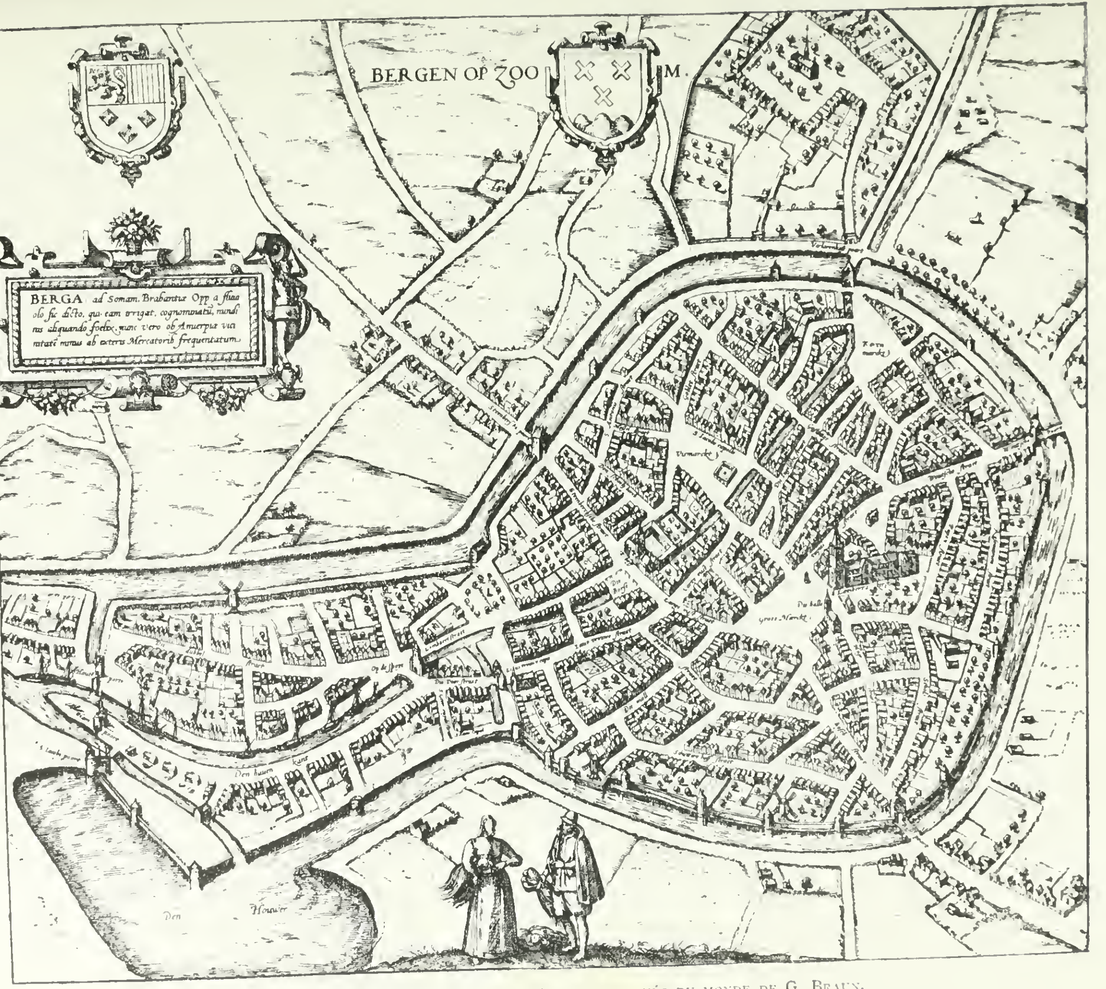
Le même jour, des ambassadeurs envoyés par l'empereur d'Allemagne, Maximilien, entrèrent à Gand en équipage. Ils étaient arrivés à Anvers avec une escorte de plus de cent cavaliers, mais ils avaient renoncé à se faire accompagner de la plupart de ceux-ci. Ils se disposaient, en effet, à passer en Angleterre, voyage que l'on ne saurait faire à cheval, et le transport par navires est, pour les chevaux, très coûteux et pénible. C'était, disait-on, en vue d'un mariage, entre don Carlos, fils de Ferdinand, et la reine d'Angleterre. Une mission de la reine d'Angleterre s'était, longtemps avant, rendue en Allemagne. C'étaient grands et gras hommes, à barbe d'un noir d'ébène; ils avaient au col, passées en sautoir, des chaînes d'or si grosses, qu'on les eût dit forgées de fer. Les capitaines des Wallons leur firent une entrée triomphale à la tête d'un détachement de troupes, et les échevins leur offrirent le vin d'honneur.


Armoiries de Maximilien II, empereur d'Allemagne.

Une ordonnance, publiée à son de trompe à Gand le 23 mai, défendit à quiconque de s'enhardir à soulever quelque trouble en ville. Si à l'avenir les soldats étrangers en venaient aux mains entre eux ou bien avec quelqu'habitant, chacun avait à se garder d'intervenir, sous peine d'encourir la colère des échevins. Ces magistrats feraient bonne justice à ceux qui leur dénonceraient des abus commis à leur préjudice. Une prime de vingt florins serait accordée en récompense à quiconque dénoncerait celui qui, dans la récente émeute, avait lancé la première pierre. Les échevins avaient parfaitement saisi que les désordres dont les Wallons avaient été eux-mêmes les fauteurs, risquaient, par suite de faux rapports, de leur être imputés à crime par la cour.

Vers cette date, la marquise de Bergues dont le mari était mort en Espagne, comme on l'a vu au chapitre 5 du livre V de ces mémoires, publia en sa ville de Berg-op-Zoom, un édit comminant le bannissement à bref délai contre tous ceux qui auraient fait baptiser des enfants, les auraient tenus sur les fonts baptismaux, ou auraient contracté mariage suivant le rite calviniste. Les Réformés qui feraient retour à la foi catholique obtiendraient en revanche de pouvoir demeurer. Mais tel fut, dit-on, le nombre de ceux que cette ordonnance décida au départ, que la marquise, craignant la ruine complète de sa seigneurie, dût rappeler les proscrits.

Maître Jean Onghena fut arrêté à Anvers le samedi 24 mai, veille du jour de la Sainte Trinité. Averti de ce qui le menaçait, il avait répondu qu'il n'y avait aucun péril et qu'il avait, maintes fois déjà, reçu des avertissements sans nulle



Vue de Berg-op-Zoom, d'après le Théatre des cités du monde de G. Braun.

raison. Comme on lui disait qu'il y allait de sa vie, et comme on lui donnait instamment le conseil de fuir, il répondit : *où voulez-vous que je me cache, dans*



Illustration du Livre de guerre de L. Fronsperger (1555), par J. Amman.

les bois ou dans les haies? Toutefois il promit de s'en aller aussitôt que seraient arrivés sa femme et son fils, qu'il eût désiré établir à Anvers. Mais il n'en entra pas moins effrontément en la salle où se trouvait le dressoir chargé d'argenterie appartenant à Madame la Gouvernante, et se campa hardiment près de ce buffet. Il y fut bientôt reconnu par les serviteurs et pages du premier échevin de Gand, messire Jean Damman, qui se trouvait en visite près de Madame la Gouvernante; en somme, il fit si bien qu'il se jeta dans la gueule du loup. Il lui advint ce dont il avait jugé ne courir aucun péril. La vérité est qu'il avait peur de ne pas trouver, en d'autres pays, les franches repues que lui valaient à Gand, dans les fêtes, ses tours de baladin. Peut-être, aussi, était-il las de la vie, ou bien encore advint-il, tout simplement, que la poire se trouva mûre, comme on dit vulgairement. Maître Onghena avait été un des principaux chefs des gueux à Gand et le lieutenant de son frère Liévin, leur chef suprême. Néanmoins il fut généralement plaint à Gand, car on l'aimait pour sa gaité et l'on eût voulu que son frère, que l'avait séduit, lui et beaucoup d'autres, se

fût trouvé à sa place, d'autant que Liévin n'avait pas d'enfants tandis que maître Jean en avait beaucoup et de tout petits.

Le bruit vint aussi à Gand que l'on tournoyait à Anvers, y rompant mainte lance. Des vaisseaux, triomphalement pavoisés de tendelets et de bannières, aux armes de Sa Majesté et de la Gouvernante, ornés aussi de tapisseries, voguaient sur l'eau afin de récréer la foule et de donner fêtes (1).

La nouvelle nous parvint aussi qu'un fort parti de lansquenets allemands était arrivé en Hollande. Les nobles de la bande de Brederode s'étaient emparés d'un Triest de Gand, le fils d'Adrien Triest du Sablon, et d'un autre Gantois.

On disait qu'une telle foule de fugitifs s'était, du plat pays, jetée dans Overembden, que l'on ne savait où les loger. D'autre part, beaucoup d'habitants de nos régions, s'étant enfuis vers ce pays pour échapper aux édits, s'étaient en allés aussi de là sans prendre avis ni autorisation du magistrat comme il est d'usage local. Ils revinrent par troupes, espérant qu'une trêve de religion allait intervenir ici, comme le pouvaient faire présumer les nouveaux prêches mentionnés plus haut. Mais, voyant la chance tourner, ils se sont empressés de rejoindre leurs gîtes à Embden ou ailleurs. Maint réformé, s'apercevant qu'il risquait fort de ne pas pouvoir pratiquer chez nous librement son culte, se joignit à eux au départir. Furent aussi du voyage ceux de notre pays qui s'étaient compromis trop avant en fait de gueuserie, et avaient lieu de redouter châtiment.

Ce que voyant, l'autorité imita le pêcheur qui se doute que le poisson abonde dans sa nasse, ou l'oiseleur qui guette un bon coup de filet à la tenderie aux pinsons. Ils tirent habilement à eux leur proie, lui fermant toute issue de façon à la capturer toute entière. De même, le magistrat, subitement courroucé et tirant à lui le piège, appliqua à tous ceux qui affluaient à Overembden une ordonnance en vertu de laquelle les nouveaux arrivants devaient résider pendant six ans dans la localité, et se trouveraient forcés d'abandonner le tiers de leur avoir si, ce temps révolu, ils entendaient quitter la ville. N'est-ce pas là, confirmation du proverbe du téméraire qui disait : *Si Dieu ne me veut, le diable priera pour m'avoir?* On refuse dans nos pays d'accepter ceux de la religion nouvelle, attendu qu'il ne convient pas qu'il y ait divers dogmes en terre chrétienne, ou même on les expulse; mais ailleurs, comme dans la seigneurie du comte d'Overembden, et en d'autres pays, médiocrement pourvus de population et d'argent, on sollicitera, préoccupé d'intérêts purement temporels, l'immigration des hérétiques comme apportant la prospérité et la fortune à leur patrie nouvelle, laissant par leur départ la ruine et la désolation dans ces Pays-Bas, jadis considérés comme une mine d'or. Des lettres sévères de la Gouvernante interpellaient, disait-on, le comte ou la comtesse d'Overembden, dont le fils est encore mineur, notamment sur l'envoi fait ici, par la faction calviniste de cette

(1) Une de ces fêtes est représentée dans un curieux tableau de H. Willaert appartenant au Musée de peinture de l'académie d'Anvers.



Tenderie aux oiseaux, d'après J. Stradanus.

région, de prédicants calvinistes, fait qui recevrait châtiment en temps et lieu. Le comte aurait fait répondre qu'il n'était pour rien dans tout cela, et autres propos touchant le même objet.

On apprit aussi qu'une armée d'Italiens enrôlés par le Saint-Père ayant opéré sa jonction avec des Piémontais, des Savoisiens, et un certain nombre d'Espagnols envoyés par le Roi, notre sire, était venue devant Genève, pensant prendre par siège ou assaut cette ville qui, par ses défenses naturelles, tant rivières que rochers, est considérée comme une des plus fortes de la chrétienté. Cette cité est défendue et protégée par un vaillant peuple, c'est à dire par les Suisses ou Confédérés, proches de Genève, et dont les pays sont, dès longtemps, empoisonnés par les doctrines de Jean Calvin, qui, de là, se sont répandues en mainte ville et notamment à Lausanne. Dix cantons suisses ont été convertis aux mêmes impostures par Ulrich Zwingle, naguère prédicateur à Zurich. Ainsi en est-il de beaucoup d'autres cantons encore, car on en compte jusqu'à quinze. Ceux de Genève, soutenus par leurs alliés suisses, auraient, disait-on, attaqué, battu et dispersé, les troupes catholiques, et l'on faisait entendre que les Suisses se faisaient fort d'accourir, lorsque besoin serait, au nombre de cent mille pour débloquer Genève. Comptez bien toutefois que ce sont là billevesées gueuses.

En Allemagne, jusqu'à Fribourg en Brisgau, et plus loin encore jusque parmi les évêchés allemands, tout était paix et concorde au témoignage de ceux qui revenaient de ces régions. Chacun pratiquait librement son culte, et la religion catholique conservait nombre de temples. Ceux qui y venaient étaient bien venus; ceux qui s'abstenaient d'y paraître n'étaient pas comptés, car on n'obligeait personne, si ce n'est par sages admonestations et discours, à se rendre où il ne lui plaisait se trouver. A vrai dire, s'il fallait prendre à la lettre les propos des gueux, le clergé catholique de là-bas payerait souvent des gens pour obtenir qu'ils suivent les offices, afin que les affaires du culte semblassent demeurer en bon point. Mais, en dépit de cela, les églises étaient bien désertes, disait-on.

Le dogme catholique est rigoureusement maintenu en Bavière, en Autriche et en d'autres pays d'Allemagne; mais dans les provinces de l'Est, on ne trouve ni moine ni prêtre, non plus qu'en Danemarck, Gothie, Suède, Livonie, Poméranie, Prusse, Mecklembourg, et en d'autres contrées germaniques, etc.

En ce qui regarde la France, le bruit courait que les Huguenots ou Calvinistes y étaient entièrement défaits. A dire vrai, ils tenaient encore, de ci de là, leurs prêches dans des temples solidement construits en pierre blanche hors des villes; mais maintes fois ils se trouvaient assaillis, et les arrestations décimaient leurs rangs de jour en jour.

La nouvelle nous parvint aussi que certains prédicants rassemblaient encore, la nuit, entre Bailleul et Cassel, des gueux qui au début se rendaient en armes à ces conciliabules, mais qui, bientôt après, se hasardèrent à y venir désarmés. C'étaient, à ce qu'il paraît, des gens misérables et sans ressources, ou des



Portrait du pape Pie V,
d'après une gravure de F. Hulsius.

vagabonds compromis dans le bris des images et autres méfaits du même genre. Ils n'eussent pas osé paraitre au jour; mais, comme les Hussites des cavernes de Bohême, ils cachaient leurs pratiques dans les ténèbres de la nuit, de crainte de châtiment.

Le 28 mai, veille de la Fête-Dieu, on amena de Wynckel à Gand par la porte de la Mude, pour les livrer aux magistrats, cinq individus qui, disait-on, avaient refusé de suivre l'*ommeganck* de Wynckel, où l'on porte, avec force chants et sonneries de trompettes, une grande croix de bois, et où courent des danseuses et des diables ayant queues de chanvre attachées à leurs ceintures. Il convient de dire qu'on porte entre autres aussi, dans cette procession, comme je l'ai vu mainte fois, le Saint Sacrement.

CHAPITRE X.

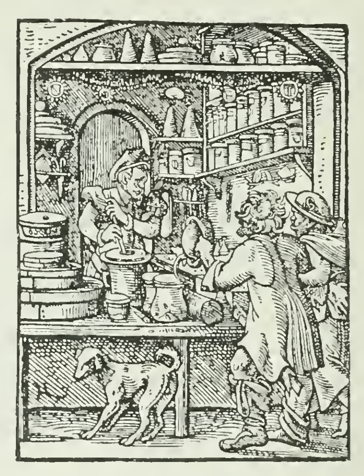
Les soldats qui, à Ypres, ont tiré sur le peuple, sont pendus. Occupation d'Amsterdam par les lansquenets. Prisonnier amené à Gand. Mauvaise action d'un soldat à Anvers; il subit la peine capitale. Comment les hoquetons rouges sont accueillis à Scheldewindeke, à Renaix et en d'autres communes. Nouvelles dispositions prises à Gand pour le logement des soldats.

J'ai narré plus haut les troubles éclatés à Ypres, à l'occasion de l'exécution de certains iconoclastes. Cette commotion, d'après le témoignage de plusieurs, avait inopinément surgi sans que ceux de la ville y eussent aucune part. Un enfant était tombé parmi la foule; on avait voulu le ramasser, et les soldats s'imaginant, faute de sens, que la foule leur voulait arracher les condamnés qu'ils s'occupaient à mettre à mort, se prirent incontinent à attaquer la foule, canardant à coups d'arquebuse et blessant grièvement ceux dont le seul crime était d'avoir interpellé et soutenu de leurs discours les condamnés, ainsi qu'on a pu voir au livre IV, chap. 3. Trois ou quatre de ces soldats wallons, vers ce temps-là, payèrent de leur vie leur odieux méfait. Ils furent pendus pour avoir frappé ceux qui ne méritaient pas la mort, et s'être de la sorte rendus punissables dans l'exécution même d'un arrêt capital. On disait aussi que, vers la même époque, rigoureuse justice devait être faite d'un prédicateur ou ministre. Avant de le brûler vif, on lui aurait coupé la langue et les mains, mais j'ignore pour quel motif.

Des lansquenets allemands envoyés par la Gouvernante sont arrivés en grand nombre à Amsterdam; les catholiques parlent de trente mille hommes. Les habitants apportèrent les clefs de la ville aux capitaines de ces troupes et,

paraît-il, on n'eût pas trouvé trace de gueuserie, car chacun, ayant crainte, se se tint coi et caché.

Un prisonnier fut, le 27 mai, introduit à Gand par la Walpoorte à la porte de Bruges, et conduit au Château des Comtes. Il dit au peuple groupé sur son passage : *Chers frères, je ne suis ni bandit, ni voleur; on me charge de fers parce que j'aime la parole de Dieu, qu'il faut aimer au dessus de tout*, ou telles paroles ayant même sens. Quelques-uns le prirent pour un ministre réformé. On s'attendait, d'après certain bruit, à voir le même jour citer devant la justice dix-huit personnes dont plusieurs fort riches et considérées. Parmi elles, on nommait Nicolas De Saleere, apothicaire au marché au Poisson; Liévin Tock, négociant, rue des Prêtres, près Saint-Sauveur; Jean Weyns, orfèvre, rue longue de la Monnaie, qui s'était expatrié et avait gagné la ville de Wesel. En son exil, comme il était l'époux d'une jolie femme dont il avait plusieurs enfants, il devint malade et fit mander sa femme; mais il mourut avant qu'elle l'eût pu rejoindre, succombant, comme il est facile de le concevoir, à la tristesse et à l'angoisse qui lui serrait le cœur. Or, c'était un homme de mine avenante, robuste et bien portant. Dieu prenne son âme en miséricorde!



Apothicaire du XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

Le jour de la Fête-Dieu qui tomba le 29 mai, tandis que circulait la procession de Saint-Pierre escortant le Saint-Sacrement, certaines personnes de bonne compagnie se trouvèrent jouant au trictrac tout en prenant une collation dans le jardin de Pierre Vande Velde, communément appelé le *Pré aux oies*, et l'on entendait, jusque dans la rue, le bruit des coups portés sur damier. C'est pourquoi, le prédit Pierre a été appréhendé et conduit à la prévôté Saint-Pierre, entre deux sergents, ce qui lui fut à grande honte, car beaucoup de personnes le virent emmener, sans savoir ce qui lui avait valu cette arrestation. D'après les uns, on aurait trouvé des livres prohibés en son logis, et l'on disait que d'autres seraient de ce chef appelés en responsabilité devant les juges. Toutefois je vis, en suivant la procession du Saint-Sacrement de la paroisse Saint-Jacques, que lorsque le pieux cortège passa devant le *Lynwaet-rynck* (1), il se trouva là deux soldats wallons qui, sans révérence

(1) On désignait sous ce nom à la fois le groupe de maisons formant le côté Est du marché du Vendredi, où se tenait spécialement le marché aux Toiles, — et aussi une maison de ce groupe. Voir Fr. De Potter, *Gent*, t. VI, p. 383. — Voir, à propos du marché aux Toiles, l'étude d'E. Dubois dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 1900, pp. 308-329.

pour le saint mystère, luttaient sans se soucier le moins du monde du cortège et gardaient effrontément leurs chapeaux sur la tête. Or, c'étaient là cependant les gens que l'on nous expédiait comme bons et parfaits chrétiens, avec mission d'occuper diverses villes où il était nécessaire de maintenir les gueux en respect (1).

On ne dit qu'un salut en l'honneur du Saint-Sacrement alors que de coutume cette cérémonie avait lieu en quatre ou cinq reposoirs. Ce fut au Vieux Rempart, au bout de la rue Baudeloo; Jean Van Zeele y prit le parole. Or, d'après le dire d'un vieux prêtre, ce voisinage aurait renfermé force gueux et très peu de catholiques, mais l'événement prouve que cette opinion était inexacte. Il est toujours sage de ne pas prendre pour argent comptant tout ce qui se raconte, car maint discours naît de l'esprit de parti ou manque de sérieux fondement.

Le prédit jour de la Fête-Dieu, à Anvers, un soldat paria de tirer un coup d'arquebuse de la Tête de Flandre, où il se trouvait, jusque sur l'Escaut, de façon à faire passer le projectile entre un homme et une femme, couple marié, qui se trouvaient côte à côte sur le pont d'un navire prêt à partir. Et en vérité, soit qu'il fut ivre ou fol, il déchargea son arme et les étendit morts tous deux. Or c'étaient personnes fortunées, le mari étant un notable commerçant. Un tel crime, une perversité si grande fit arrêter son auteur sur le champ, et, pour s'être joué du sang humain, tuant qui ne l'avait jamais offensé comme on tirerait un corbeau ou quelque ramier, il fut incontinent condamné à être décapité. Et chose bien due, comme si la volonté de Dieu eût été que son supplice fût accompagné de beaucoup de souffrances, il arriva que l'exécuteur faillit à lui porter le coup de glaive où il convenait, si bien qu'il dût lui porter des coups répétés avant que mort s'ensuivît. Ceci advint parce que cet homme, qui n'avait pas craint de tuer des êtres inoffensifs, fit devant la mort la plus piteuse contenance, tant le supplice le terrifiait.

Un parti de hoquetons rouges sortit du Château Neuf le 30 mai, plutôt pour prendre que pour donner. Arrivés à Scheldewindeke, un village situé à deux lieues et demie de Gand, devers le pays d'Alost, ils mirent tout au pillage, arrachant leur avoir aux habitants et les robant comme s'il y eût guerre déclarée. Quiconque y trouvait à redire, était cruellement battu, voire blessé. Ils maltraitèrent grièvement le nommé Aloïs de Vos, que l'on avait, de l'auberge où il se trouvait, requis de venir empêcher le pillage de son logis. Apprenant ces mésus, le bailli de la commune a pris avec lui six à huit hommes, et ordonné de sonner le tocsin. Ceci fait, près de quatre cents hommes armés de fourches, bâtons et leviers, s'attroupèrent

---

(1) Vaernewyck ignore ou, peut-être, feint d'ignorer que beaucoup de bandes envoyées aux Pays-Bas pour dompter l'hérésie, se composaient surtout d'hérétiques, lansquenets racolés en Suisse dans les cantons protestants, Souabes et protestants de Prusse, etc. Chose étrange, ces reîtres, se battant pour qui les payait le mieux, avaient comme aumôniers des ministres luthériens et calvinistes, et fort souvent on put, dans les villes où les soldats allemands procédaient à l'exécution de calvinistes convaincus d'avoir fréquenté les prêches, voir ces soldats faire cercle au prêche d'un de leurs hérétiques pasteurs.



Vue de la Tête de Flandre devant Anvers, d'après le Théatre profane du Brabant de J. Le Roy.

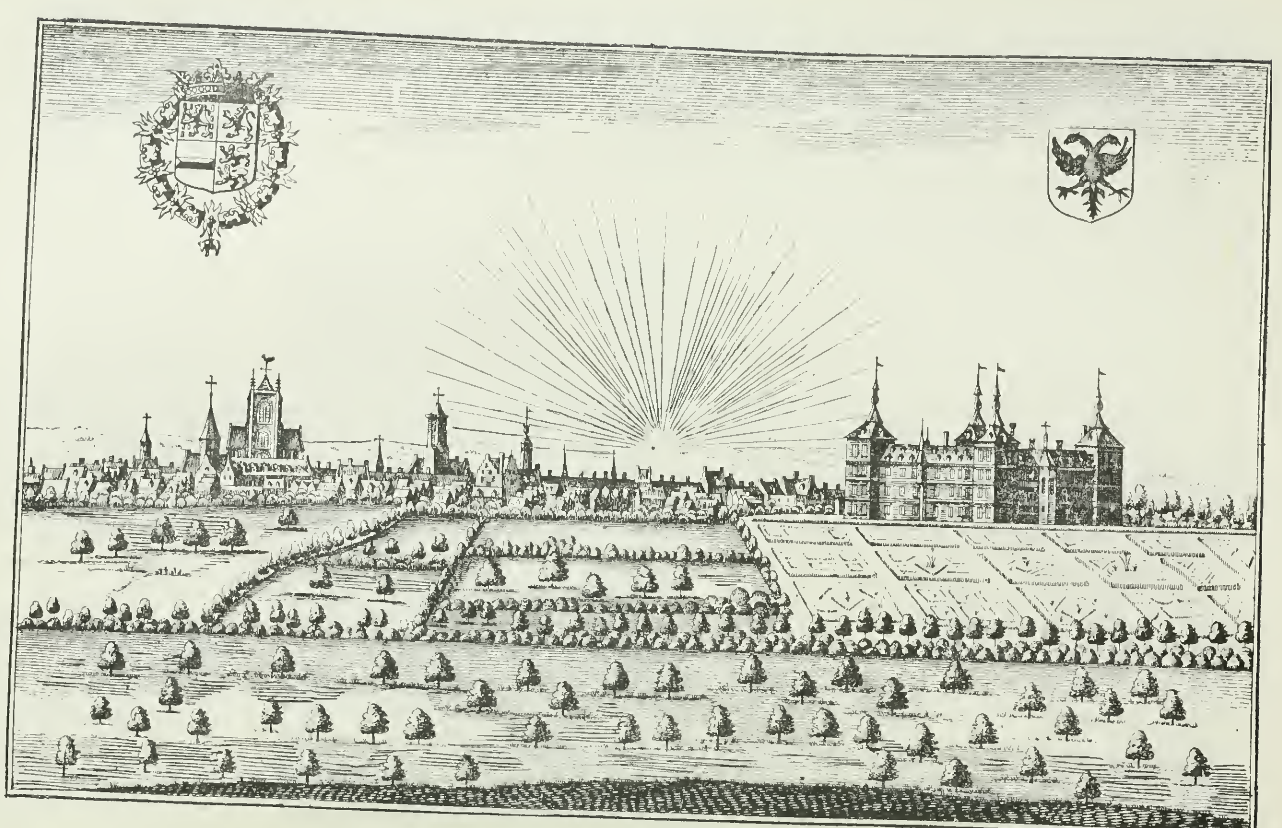
et coururent sus aux larrons. Les hoquetons rouges, aussitôt, s'enfuirent de toute leur vitesse de ci de là, comme se disperse un essaim de frelons qui cherche pâture. D'aucuns plantaient là leurs chevaux et couraient se cacher, car les paysans étaient bien décidés à n'en pas laisser échapper un seul. Les mêmes troupes avaient visité Renaix mais n'avaient pas reçu plus gracieux accueil des Renaisiens. Ceux-ci, se pelotonnant en rangs serrés, comme font les sangliers lorsqu'ils chargent, pensèrent les assommer tous : ils leur firent demander grâce et, dit-on, promettre de ne jamais remettre pied chez eux. A Zwynaerde ils trouvèrent de même telle résistance, qu'ils durent au plus vite demander leur salut à la vitesse de leurs chevaux. C'était là le résultat bien légitime de toutes les avanies qu'ils avaient infligées aux villageois, car ils pénétraient dans les maisons et fermes poussant devant eux, au départ, veaux et autre bétail; ils enlevaient, à la barbe des gens, la viande des saloirs, s'emparant des fourches qui se trouvaient là, en disant : *Ah, voilà qui servirait aux paysans à nous porter des coups!* et vite ils allaient mettre en gage ou dépenser au cabaret ces outils aratoires à moins qu'ils ne préférassent les lancer à l'Escaut ou à la Lys. Ils ne reculaient devant aucun excès, faisant frire des poulets dans le beurre et autres extravagances dans ce genre. Il y en avait néanmoins que l'on n'avait guère de mal à satisfaire, comme il convient à d'honnêtes soudards.



Cuisinier, d'après J. Amman.

Les ecclésiastiques gantois étaient de fort méchante humeur parce que désormais ils étaient, eux aussi, requis de loger des soldats; car, depuis fin mai, les hommes de la bande du commandant de Montembruges, qui précédemment étaient cantonnés dans les maisons des gueux du fossé des Corroyeurs, du Vieux-Bourg, et d'ailleurs, reçurent leurs quartiers de façon à se trouver concentrés au marché au Bétail, rue Saint-Georges, rue neuve Saint-Jacques, rue du Chantier et aux abords du Château Neuf; ils désiraient, d'après la rumeur publique, se sentir les coudes.

D'après ce que l'on promettait, les billets de logement ne seraient valables que pour un mois; ce laps révolu, la coupe faisant le tour, les soldats seraient



Vue de Renaix, d'après la Flandria illustrata d'A. Sanderus.

logés dans d'autres quartiers, sans exception de maisons catholiques ou calvinistes. Le magistrat avait pris des mesures pour procurer aux soldats, moyennant un prix des plus modéré, le beurre, le pain, le fromage et la viande; mais dans beaucoup de ménages, où ne se trouvaient logés qu'un ou deux hommes, on préférait les nourrir pour rien ou à moitié prix, plutôt que d'avoir la peine de cuisiner pour eux, ce qui pourtant, eu égard à la pauvreté de leur escarcelle, n'eût pas accablé leurs hôtes d'un bien grand souci. Or, un prêtre du nom d'Érasme, qui, en compagnie d'un autre prêtre, du nom d'Odard, habitait le Pas, se voyant forcé de recevoir des gendarmes en pension, avait fait emmagasiner le bois de son bûcher dans la belle salle de sa maison neuve tout récemment bâtie, et prétendit contraindre les soldats, ses pensionnaires, à occuper une petite chambre, sur la cour de sa maison, tandis qu'il donnait à sa servante une belle chambre au rez-de-chaussée. Les soudards prirent la chose fort mal, et il en résulta un échange de gros mots tels que : *vilain* et *méchant*. D'autres prêtres prenaient également difficilement leur parti des mesures nouvelles, ce que n'ignorait pas le peuple qui ne manquait pas de dire :

Vous voyez bien que ces prêtres ne veulent entendre raison d'aucune sorte, ni subir aucune charge : ils ne paient ni accise ni octroi, ni dixième denier, mais prélèvent eux-mêmes de gentes dîmes sur la propriété d'autrui. A part ceux qui tiennent des concubines, ils n'ont aucun souci de femmes et d'enfants, tandis que le commun d'entre nous subit toutes ces charges. Or, par surcroît, il nous faut solder sans cesse de nouvelles accises. Nombre d'entre nous gagnent bien durement leur pain, sont forcés en outre de loger des gens de guerre et doivent les recevoir en patience. Mais ces prêtres sont si accoutumés à la liberté (1) *et au bien-être qu'une puce les blesse et qu'un moustique les fait crier à l'assassin!*


Chanoine au XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

Tel était le langage de ceux qui n'aimaient pas les personnes ecclésiastiques, car on découvre aisément les fautes de ceux que l'on déteste. Il y avait aussi des soldats qui ne penchaient pas non plus en faveur du clergé; mais il convient de dire que certains prêtres donnaient pour rien plantureuse chère aux soldats, alors qu'ils n'étaient tenus envers eux, comme il a été dit au livre V, chapitre 6, qu'à l'huile, au vinaigre, à la chandelle et au bois. C'est ainsi que maitre Philippe

(1) *Liberthcyt.* Cela signifiait tout simplement privilège au temps de Vaernewyck ; le contexte donne philosophiquement à ce mot un sens qui peut se passer de commentaire.

Dhoyere, chanoine de Saint-Bavon, habitant au pont du Pas, nourrissait gratis le porte-étendard, sa compagne et ses enfants.

Le dernier jour de mai, furent élargis à Gand six prisonniers enfermés au Château des Comtes, où les avait emmenés le bailli du Vieux-Bourg ou sa brigade. On avait reconnu qu'ils avaient bien peu de chose à leur charge pour se voir ainsi emprisonnés. Ils n'avaient fait, en effet, que suivre à deux ou trois reprises les prédications en plein champ. Ils durent toutefois payer les frais de geôle et, après avoir subi cette honte et longue angoisse, devaient trouver leurs logis bien maltraités par les soldats. Ces hommes avaient été arrêtés à Doorezeele, à Scheldewindeke et aux environs, comme il est rapporté au livre V, chapitre 9.

CHAPITRE XI.

Du grand nombre de gens qui s'enfuirent d'Anvers et d'ailleurs. Exécution de Michel Herlyn et d'autres réformés à Valenciennes; troubles qui accompagnèrent ces exécutions. Ambassadeurs allemands. Ce qui advint de Charles Beerick. Émeute à Anvers; confiscation de livres. Comment se gouvernait la garnison de Gand.

On affirmait comme avéré, que Madame la Gouvernante avait elle-même mandé que les affaires de religion avaient fait fuir d'Anvers tant de gens que trois mille huit cent dix maisons de la ville se trouvaient inhabitées. C'était là un état de choses intolérable, car nombre de personnes ont, pour seul avoir, une ou deux maisons, dont le loyer leur permet de passer pour riches et de posséder un crédit considérable. Un tel préjudice affligeait grands et petits dans tous les quartiers de mainte ville; si bien que ceux-là même qui penchaient fortement en faveur de la religion catholique, en arrivaient cependant à parler dans le même sens que les gueux, critiquant les prêtres et l'autorité ecclésiastique. Inspirés uniquement par le regret qu'ils éprouvaient de perdre tant d'argent, ils reconnaissaient que le clergé était l'unique cause de tant de dommages et de malheurs, que les laïques devaient expier au grand dam de leurs corps et de leurs biens.

Le troisième jour de juin, on apprit à Gand l'exécution de messire Michel Herlyn, le plus puissant marchand de Valenciennes et des villes voisines, décapité à Valenciennes en même temps que son fils. Ayant reçu avis qu'il aurait à subir sa peine, le père se porta deux ou trois coups à la poitrine à l'aide d'un canif ou poinçon qu'il réussit à se procurer, j'ignore de quelle manière. Il agit ainsi, soit par désespoir et manque de courage, soit

peut-être aussi par grande résolution et orgueil; c'est ce que je ne déciderai pas. Mais il fut aussitôt, perdant son sang, inanimé ou ne valant guère davantage, porté dans un fauteuil à bras sur l'échafaud. Il fut en cet appareil décapité et envoyé devers le souverain Juge, le 30 mai. Son fils fut exécuté de la même manière et tous leurs biens furent confisqués. Un autre honorable marchand eut la tête tranchée, en même temps, et deux prédicants ou ministres, l'un français, l'autre tournaisien de naissance, furent pendus. Michel Herlyn était un homme de haute taille, honnête, de grand âge, à barbe et cheveux blancs, ressemblant fort à Jean Ryckaert de Gand.



Une décapitation au XVIe siècle.

Comme l'exécution de personnes aussi notables et aussi riches était considérée à Valenciennes comme chose quasi incroyable, une femme, assistant au supplice des Herlyn, plaignait tout haut la mort lamentable de ces importants bourgeois et tint à peu près ce discours : *Seigneur! si de si puissants richards n'obtiennent aucune rémission et sont si rigoureusement frappés, quel sort peut nous attendre, nous pauvres gens?* Un soldat qui se trouvait près d'elle lui allongea un soufflet, d'où surgit une bousculade. De sorte que les autres soldats, ne sachant ce que c'était, ont mis en joue leurs arquebuses et tiré, comme gens hors de sens, dans la foule, d'où résulta la mort de huit personnes, sans compter un grand nombre de blessés.

Ces pauvres gens de Valenciennes étaient d'autant plus à plaindre, en de telles extrémités, qu'ils avaient à subir, en outre, chez eux des soldats qui, s'emparant de leurs plus belles salles et de leur avoir, ne leur laissaient que le grenier de leur maison. En vérité, les soldats, par telle malhonnêteté et frénésie, ne pouvaient s'attirer que grande honte et méritaient d'être punis de mort. Il n'est pas difficile de frapper un troupeau de moutons, ou de détruire une foule sans défense. Or, personne de Valenciennes ne pouvait garder autre arme que son couteau de table. Voilà comment cette ville est livrée en proie aux larmes et au deuil, comme une veuve ou comme une femme délaissée, dure expiation

de sa folie et de grossières erreurs, dont nul n'est exempt, d'ailleurs, s'il n'est couvert de la droite du Seigneur et protégé par la grâce divine.

Un accident s'est produit le même jour à Anvers. Le comte d'Egmont, faisant une course à cheval, a été désarçonné et pris sous sa monture, si bien qu'il fut relevé blessé.

D'autres ambassadeurs allemands que ceux dont j'ai fait précédemment mention, se sont rendus, en la même ville, près de la Gouvernante. Ceux-ci étaient envoyés par le duc Auguste, marquis de Saxe, et Joachim de Brandebourg, tous deux électeurs; d'autre part ils représentaient le marquis Georges, Frédéric, duc de Wittenberg, Guillaume, landgrave de Hesse, et Charles, marquis de Bade. On ignore quels furent le but de leur visite et la teneur de leurs pourparlers. D'aucuns présumaient, pour dire le vrai, qu'il était question des affaires religieuses; d'autres, que l'on s'occupait de fixer une nouvelle frappe de monnaie, pour les pays chrétiens tels que l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, l'Angleterre, etc.; cette mesure, disait-on, était tout près d'être adoptée et eût mis un terme à de vieux abus que dès longtemps ceux d'Allemagne s'efforcent de faire disparaître.



Médaille de Joachim II, électeur de Brandebourg.

Cent trente personnes de Valenciennes viennent, à ce que l'on assure, d'être atteintes par des condamnations capitales.

Un Gantois, Charles Beerick, qui a visité naguère Jérusalem, le tombeau de sainte Catherine, le Caire et Damas, s'étant compromis dans le parti gueux, s'était vu arrêter à Utrecht, le 24 avril, pour avoir pris les armes contre Sa Majesté. On lui enleva incontinent son harnois, ses armes et un paquet de joyaux, le dépouillant jusqu'au linge. Certaines charges ayant été introduites contre lui, il fut, le 24 mai, amené en Zélande. La cour l'avait, pour ses méfaits, condamné aux galères, les uns disent à perpétuité, d'autres parlent de six ans. Quoiqu'il en soit, cet arrêt lui tomba comme une pierre sur le cœur, quoique ce fût un vaillant et courageux homme, chevalier de l'ordre de Jérusalem. Il envoya message à d'aucuns de ses amis, à Anvers et ailleurs, car il avait, à Anvers surtout, des amis puissants; mais il n'obtint rien de personne, attendu qu'il s'était fort mal conduit, ayant causé grand dommage à sa femme,

l'ayant maltraitée et ayant mangé tout son bien. Cette femme cependant, ayant pu le visiter, vit sa misère et sa peine, et en prit grand'pitié; il avait au corps une chemise qu'il portait depuis plus d'un mois sans qu'elle fût lavée. Elle offrit de vendre, si cette rançon le pouvait sauver, son petit patrimoine qui valait environ cent livres de gros; mais on dit que cela ne pouvait servir. Il se fit aussi remettre ses lettres et titres de chevalerie, mais tout cela fut en vain.



Chevalier de l'ordre de Jérusalem, *d'après J. Amman.*

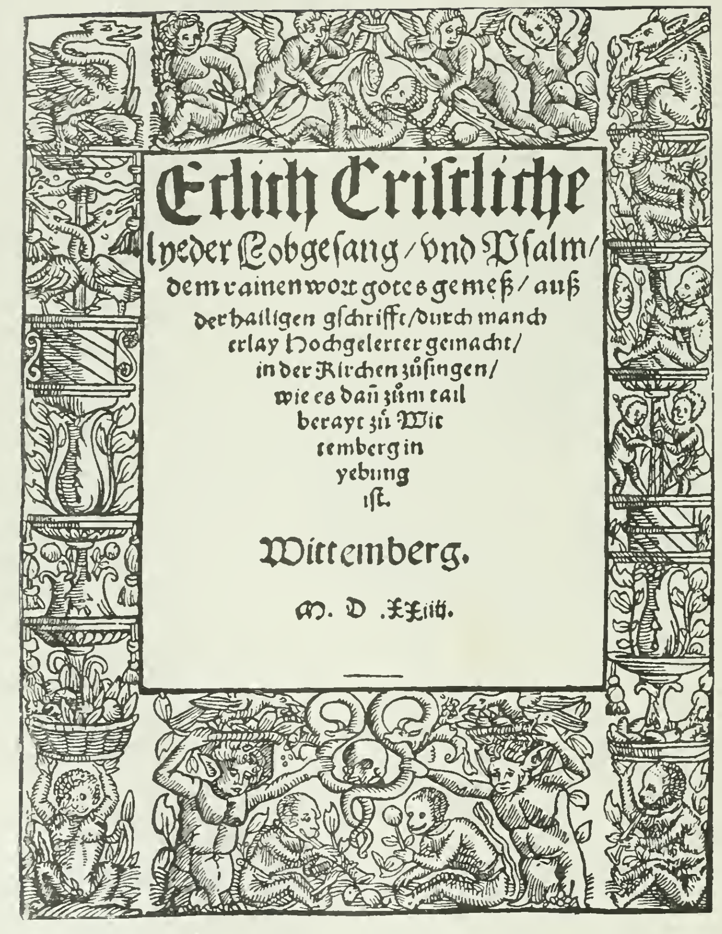
On rapportait aussi que Charles Van Destele, riche célibataire, Gantois de naissance, mais fixé à Audenarde où il avait à diverses reprises occupé les fonctions d'échevin et de trésorier, s'était trop mêlé en ces nouveautés; d'Audenarde il s'était réfugié à Anvers, à l'époque des troubles. Mais il fut dénoncé, et pris à l'occasion d'un voyage fait par lui à Audenarde. Il obtint, toutefois, d'être relâché sous forte caution, avec ordre de se remettre aux mains de l'autorité, tant et quand il en serait requis par Messires.

Il y eut une petite émeute, vers ce moment, à Anvers. Certains marchands, s'étant pris de querelle avec le poste chargé de veiller à l'entrée de la ville, il y eut échange de coups et d'arquebusades, de sorte qu'il resta quelques combattants sur le carreau. On faisait mince état d'amener un homme au pied de la potence. La verge rouge du Brabant avait fait, à Vilvorde et ailleurs, pendre tant de gens à des gibets ou à des arbres, que, dans certaines places, on les voyait pendre par grappes, dos à dos, ce qui formait un triste spectacle. Or tous ces pendus ne faisaient que payer leur participation au soulèvement. Partout où l'on parvenait à s'emparer des rebelles, on les exécutait sans répit ni miséricorde. Prières ni intercessions n'y pouvaient rien.

Vers cette époque, le bailli de Saint-Pierre poursuivit et arrêta, à l'endroit dit : *Mauvais marché*, hors la porte du Persil, un baril et une caisse de livres, pour la plupart infectés de l'erreur calviniste, et parmi lesquels se trouvaient force estampes en feuilles; le tout, si ç'avaient été livres honnêtes, eût bien valu deux cents écus. Expédiés par Tournai, ces imprimés, partis de Genève, étaient destinés à pénétrer à Anvers, mais ils furent interceptés en route et portés à la prévôté de Saint-Pierre. Des arquebuses précédemment préemptées avaient été placées en même lieu. Messire Guislain Temmerman le prévôt,



Ballots de marchandises, *d'après l'Arithmétique de V. Mennher.*



Etlich Cristliche
lyeder Lobgesang/vnd Psalm/
dem rainen wort gotes gemeß/ auß
der hailigen gschrifft/durch manch
erlay Hochgelerter gemacht/
in der Kirchen zůsingen/
wie es dañ zům tail
berayt zů Wit
temberg in
yebung
ist.

Wittemberg.

M. D. XXiiij.

Fac-similé du titre d'un recueil de cantiques protestants (1524).

mon parent, m'avait dit que c'étaient, pour la plupart, petites bibles, où se trouvait, à la fin, imprimée leur confession et règle de conduite.

Les soldats encore cantonnés à Gand, se composaient de deux enseignes d'infanterie commandées par le capitaine Montembruges, en majeure partie des Artésiens, du pays dont Arras est la capitale. On leur avait persuadé que Gand était peuplé de mauvais drôles qu'il convenait d'opprimer et de châtier d'importance. Toutefois, ces troupes ayant passé quelque temps à Gand et appris à connaître les habitants par un commerce quotidien, la plupart d'entre eux disaient ouvertement qu'ils ne croyaient pas qu'il y eût au monde gens meilleurs. Ils étaient si bien disposés en faveur des Gantois que, malgré leur pauvreté, — bien grande, puisqu'ils recevaient irrégulièrement leur solde, — ils offraient volontiers quelque pot de certain vin qu'ils avaient droit d'acheter sans payer d'accises, et disaient que leur cœur débordait de sentiments de gratitude pour les bontés et amitiés reçues de ceux de Gand. Les Gantois, en effet, traitaient ces soldats fort honnêtement, nourrissant beaucoup d'entre eux sans y être tenus, sachant que ces pauvres gens, n'ayant pas depuis cinq à six mois reçu leur solde, en étaient à devoir porter au Lombard leurs hardes et linge. Ce que voyant, les Gantois, naturellement hospitaliers et compatissants, étaient si remplis de pitié qu'ils prélevaient parfois sur le repas de leurs enfants de quoi nourrir ces soldats.

Par ces bons procédés naquit entre eux une vive amitié et un excellent accord, si bien que lorsque les soldats recevaient ordre de leurs fourriers de changer de logis, tous en étaient marris, sauf ceux qui, vu leur grande pauvreté, ne pouvaient suffire aux dépenses entraînées par l'entretien de leurs hôtes.

CHAPITRE XII.

L'évêque de Tournai répand sa miséricorde sur ses ouailles; comment cette faveur fut amenée. Du sac de l'église d'Oostwinkel. Lamentable exécution de Pierre Backereel à Audenarde. Jean Van Wynghene de Renaix. La répression sévit à Lille.

Vers ce temps, notre pro-échevin le chevalier Jean Damman et le pro-échevin des Parchons, Jean Hembyze, qui, en compagnie du chevalier Pierre de Vos, échevin de la Keure, et de certains pensionnaires de la ville, avaient passé un long temps à Anvers, auprès de Madame la Gouvernante, rentrèrent chez eux. Le prédit pro-échevin se rendit en sa seigneurie d'Ombergen et, de là, se rendit, pour affaires personnelles, à Bruxelles vers le 6 juin.

Le dimanche 8 de ce mois, le doyen de chrétienté prêcha le matin pour annoncer que notre révérend père en Dieu, Monseigneur l'évêque de Tournai

l'avait investi d'une mission de paix; le chargeant de notifier, verbalement, à tous ceux qui s'étaient laissé égarer par l'hérésie soit de Calvin, soit de quelqu'autre secte, que quiconque se repentait du fond du cœur, sincèrement, et voulait faire retour à la véritable foi chrétienne et catholique, obtiendrait pardon et remise entière de tous méfaits, mésus et erreurs, tous prêtres et clercs étant à cet effet autorisés par lui évêque, agissant comme pasteur et chef de l'église en cette province. Les enfants baptisés par les ministres calvinistes seraient portés en églises catholiques, et là dûment exorcisés et rebaptisés, conformément aux coutumes et traditions de tout temps en vigueur au sein de l'église catholique. Les enfants baptisés en dehors du rite calviniste pourraient être tenus pour dûment baptisés, ce sacrement leur ayant été imposé au nom de la très sainte Trinité. Serait considéré comme nul tout mariage prononcé par les calvinistes et gens d'autres sectes, si les conjoints ne venaient réclamer et recevoir la bénédiction nuptiale en l'église catholique romaine. Leurs enfants, quel qu'en fût le nombre, seraient tenus pour bâtards et exclus de tout droit à hériter de leurs auteurs; l'héritage de ceux-ci passerait à leurs plus proches parents en guise d'hoirie, tandis que ces enfants demeureraient forclos et inaptes comme il est dit.

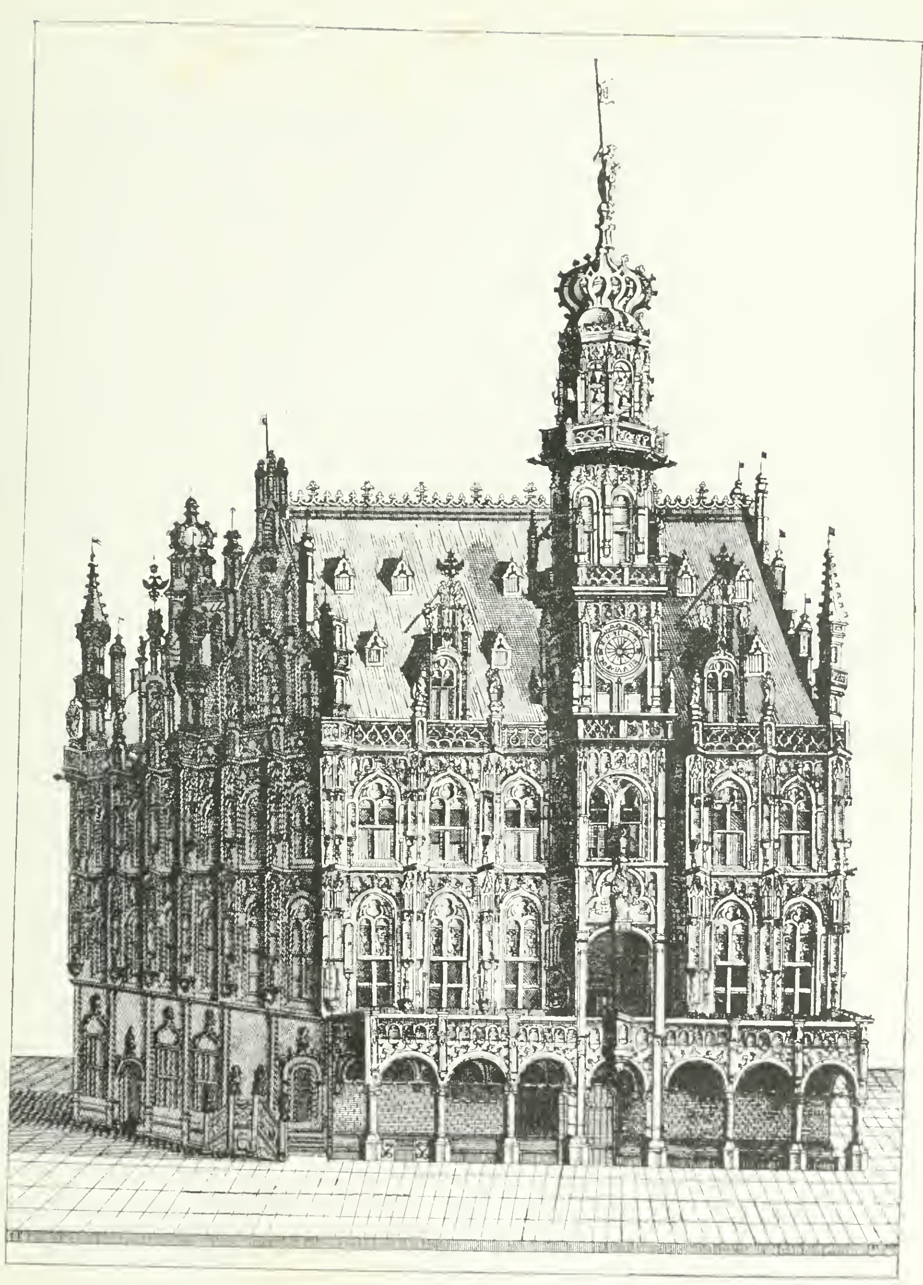
On disait que vingt-huit personnes avaient été arrêtées, toutes de la seule commune d'Oostwinkel, les unes comme elles venaient tenter leur justification, les autres dans d'autres circonstances. Beaucoup de riches ont dû abandonner leur résidence en divers lieux du pays. Mais ceux d'Oostwinkel expiaient leur participation au sac de leur église, alors qu'ils n'avaient fait que se ranger à la voix de leur pasteur qui leur avait dit : *Mes enfants, expulsons ces idoles de notre temple.* Il leur avait donné l'exemple, en effet, lacérant son livre et commettant d'autres extravagances encore, sous prétexte que l'ordre d'en agir ainsi lui avait été transmis par l'autorité supérieure. Ces briseurs d'images ont été emprisonnés; mais le prêtre qui les avait incités et poussés au dégât, a pris la fuite en temps utile.

Environ trois cents hoquetons rouges, bien montés et en armes, sont sortis le 8 juin, dès trois heures du matin, par la porte du Persil.

Le 9, 10 et 11 juin, le bruit qui s'était déjà répandu antérieurement courut derechef, de la prochaine arrivée dans ce pays de huit ou dix mille Espagnols et Italiens commandés par le duc d'Albe. Cette armée comprendrait trois à quatre mille cavaliers. On avait prétendu longtemps qu'ils viendraient par le Piémont et la Bourgogne; d'après d'autres, on les aurait vus sous Paris, où ils auraient tout pillé. Aussitôt qu'ils seraient rendus ici, on restaurerait l'inquisition dans ces Pays-Bas.

On nous rapporta, à Gand, le 11 du prédit mois de juin, que certain Pierre Backereel ou Backereeu d'Audenarde (1), riche bourgeois, dont le revenu

(1) Le nom de cet homme serait Jean Backereel, d'après les mémoires de C. et Ph. Van Campene, édit. De Potter, p. 62.



L'Hotel de ville d'Audenarde, d'après A. Sanderus.

n'était pas inférieur à deux cents livres de gros l'an, ayant été arrêté pour participation aux agissements des gueux, fut mis à la question extraordinaire. Comme il se trouvait fort affaibli, on lui fit du feu, ouvrant pour lui donner de l'air une fenêtre de la salle de l'hôtel de ville, où se trouvent la chambre de question et la prison. Se trouvant à bout de souffrances, plein de crainte et de désespoir, il demanda de pouvoir respirer un peu en s'accoudant à la croisée, où étant et mesurant son coup, il se lança d'un bond hors de la fenêtre. Ce que voyant, les valets qui se trouvaient là, le saisirent par les pieds, mais n'eurent pas la force de le maintenir et durent le lâcher de sorte qu'il tomba de la hauteur d'un étage sur le pavé, la tête la première. Il reçut à la tête et à la poitrine d'effroyables blessures, qu'attestèrent les flaques de sang répandu sur le marché. Les gueux disent qu'il avait voulu se soustraire à la barbarie des tortionnaires; les autres alléguèrent qu'il avait agi par désespoir, lassitude ou orgueil.

On disait également que Jean Van Wynghene, de Renaix, un drapier, homme le plus grand de la Flandre, avait également subi la question à Audenarde. Il s'était compromis dans le clan de gueux. Toutes les semaines il arrivait à Gand, à cheval, logeant au *Cerf bigarré*, ou ailleurs, et, si tel était son caprice, il s'en allait aux prêches sur sa monture, ayant d'ailleurs coutume d'en user de même à Audenarde. Sortant du *Cerf bigarré*, avec d'autres maîtres fous de sa sorte, il avait, en chevauchant par les rues et le marché aux Grains, chanté des psaumes. Il s'imaginait n'avoir personne à craindre, attendu que, quoique simple campagnard pour dire le vrai, il comptait à la cour des parents qui avaient beaucoup d'influence, notamment le docteur Hermes et d'autres personnages de ce genre. On disait d'autre part qu'il portait une arquebuse pendue à ses arçons, comme un capitaine ou chef de troupes, ainsi que maître Gilles Coorne; mais il serait admissible qu'il portât cette arme à feu pour sa sécurité personnelle et non pour protéger un prédicant, des ministres ou tels autres gueux.



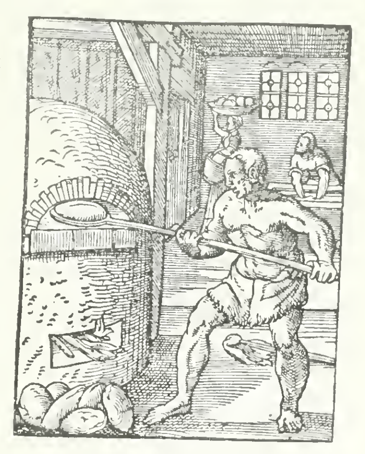
Arrestations à l'entrée d'un bois, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (1570).

Philippe Van Rooyen, qui venait de Lille, nous apprit que, de ce côté aussi, l'on faisait rigoureuse justice, arrêtant, mettant en prévention et exécutant par le fer, la hart ou le bûcher. Il rapporta que les baillis exécutaient des tournées aux environs de Lille, arrêtant quiconque s'était publiquement et clairement compromis parmi ceux de la gueuserie. Beaucoup étaient pendus à des arbres.

C'était un spectacle pitoyable de voir les gens se réfugier, la nuit, dans les bois et se rendre au travail, le jour, à la faveur d'un déguisement, car c'est la nuit souvent qu'on allait les appréhender dans leur lit. A ce que l'on rapporte, les officiers et baillis se montrent parfois honnêtes et humains en leur office, car ils attaquent et forcent sciemment d'autres maisons que celles des suspects, afin de donner à ceux-ci le temps de se sauver et d'éviter le dernier supplice.

On dit aussi que ces proscrits, se réunissant dans les bois où ils se cachent la nuit, se catéchisent mutuellement, se prodiguant de bons conseils à leur façon; non qu'ils aient, parmi eux, de savants prédicants ou ministres, mais chacun d'eux ayant à cœur de consoler et réconforter son prochain. Ainsi agissaient les Vaudois, en France, et les Mirandoliens (1).

La rumeur courait aussi que, peu de temps avant, un prêche en plein champ avait été tenu à Ypres, dans la région de l'Ouest, ce qui était d'une grande audace et bien fait pour enflammer le courroux de l'autorité. Qu'il en fût à Lille comme on l'a vu plus haut, c'est chose dont il ne faut pas s'étonner outre mesure. Lille, en effet, est une forte petite ville dont la juridiction foraine s'étend à bien quatre milles, ce qui fait que l'on y amenait beaucoup de gens suspects, qui recevaient ensuite châtiment sur place, d'où l'on pouvait conclure que la justice de céans était fort rigoureuse et sévère.

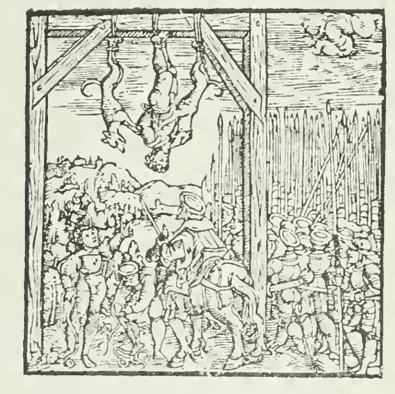


Boulanger du XVIe siècle,
d'après J. Amman.

Le treize juin, on condamna à mort Pierre Backereeu, dont j'ai parlé plus haut, et un autre Audenardais. Tous deux avaient été fort durement soumis à la question. Le compagnon d'infortune de Backereeu, iconoclaste avéré et qui avait causé maint dégât, imputa à Backereeu, en dépit de ses dénégations, de l'avoir induit à mal en lui payant huit sous par jour pour briser les images. Or tous deux ont été pendus le vendredi sur la grand'place d'Audenarde. Le prédit Pierre, en raison des blessures reçues dans la chute dont il a été question ci-dessus, fut porté au gibet dans un pétrin de boulanger, tant il se trouvait affaibli; or il était fort aimé, bien vu et considéré de tous, vu les grandes générosités qu'il faisait aux pauvres. Il semblait inconcevable, à maint et mainte, que pareil homme dût avoir une si honteuse et misérable fin. De même ceux de Valenciennes s'étaient étonnés et effrayés, de voir exécuter Michel Herlyn et son fils; de même aussi les

(1) *Merindolanen*, dit le texte flamand.

Achéens ne pouvaient en croire leurs yeux, lorsque fut pris et mis à mort leur excellent capitaine Philopomène, dont les talents militaires étaient incomparables. On avait d'autant plus pitié du dit Backereeu que, pour ainsi dire, il reçut trois fois le coup de mort. Tout d'abord, ses membres avaient été rompus par la question; en second lieu, lors de sa chute de la fenêtre, il s'était brisé la tête et la poitrine et l'on peut croire que les os s'en trouvèrent broyés ; et voici que, la troisième fois, la hart lui serrait le col. Et pourtant ç'avait été un homme si honoré et si riche que, pour sa récréation, il avait, au faubourg d'Audenarde qu'il habitait, fait établir un jeu de paume. Jugez de la douleur et des regrets qu'il dut, outre tant de supplices, éprouver en son cœur de se voir ainsi, devant des valets et des servantes, pendu comme un larron, tel on pend aux fourches un chien dont les membres ont été rompus par l'assommeur de chiens (1).



Homme pendu entre deux chiens, *gravure du XVI*e *siècle.*

Seigneur mon Dieu! quel triste sujet de méditations et comme un tel sort est immérité! Certes, d'aucuns lettrés lorsqu'ils virent ce malheureux porté sur une civière à la potence, se seront souvenus du destin de Callisthène qui, ensanglanté, fut, comme une masse informe, promené dans l'armée d'Alexandre de Macédoine. Non que je veuille comparer l'innocence de ce Backereeu à celle de Callisthène, mais je veux seulement comparer entre elles les destinées de ces deux hommes. Ne possédant aucun renseignement sur la cause de ce Backereeu si sévèrement puni, je me garderai bien d'apprécier la sentence des magistrats pour n'être pas taxé de présomption. Je suis bien certain d'ailleurs que la justice a proportionné le châtiment au délit, non sans y mettre certaine mansuétude (2).

(1) *Den Hondtslagher.* Ce singulier fonctionnaire se promenait encore au XVIIIe siècle dans quelques-unes de nos villes, traquant les chiens errants, surtout à l'époque de la canicule, assommant les caniches qui s'aventuraient dans les églises, etc. Au steen d'Anvers se trouve encore la massue de bois dur, renforcée de clous et de ferraille, et le baudrier de cet étrange agent de l'autorité. Dans les gravures de Hogenberg relatives aux troubles des Pays-Bas, on voit souvent des cadavres calvinistes et des carcasses de chiens au même gibet. La tradition en remontait fort haut. Galbert de Bruges décrit l'exécution à Ypres d'un des assassins de Charles le Bon, le prévôt Bertulphe; il rapporte « qu'on entoura le col du condamné de boyaux « de chien et approcha la gueule d'un chien de sa bouche au moment où il rendait le dernier soupir, « voulant montrer qu'il avait l'âme d'un chien. »

(2) Ce passage est fort intéressant au point de vue de la psychologie de Vaernewyck. Celui-ci semble considérer comme ayant joui d'un minimum de peine l'homme qui, broyé deux fois par la torture, fut porté à la potence dans un pétrin. Mais il est manifeste que le chroniqueur a cru devoir ici masquer sa pensée; quelques lignes plus haut, il a exprimé clairement que tant de barbarie le choque : *'t es zeer quaet verdient,* dit-il en parlant du supplice de Backereel, et ce mot honore le cœur qui l'exhale involontairement.

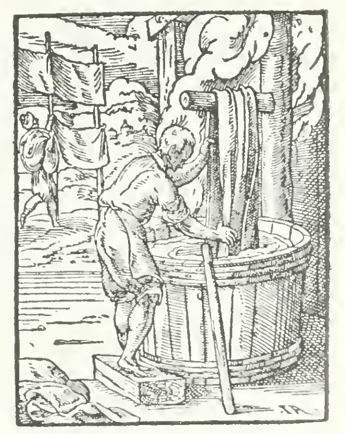
Toutefois les jugements de Dieu sont admirables! Quelle disproportion il apporte au partage des souffrances humaines! Mais je ne veux pas aventurer le pied dans cet abîme sans fond.

CHAPITRE XIII.

Effronterie de certains prisonniers. Diversité des hommes. Nouvelles diverses. Gentilshommes gueux enfermés à Vilvorde. Les magistrats de Bréderode. Effets visibles, à Gand, de la misère publique résultant de ces temps troublés.

De même qu'il est, en ce monde triste et dévoyé, divers genres de mort, aussi bien que différents genres de bonheur et d'affliction, de même il est des caractères bien dissemblables, des opinions et humeurs divergentes. L'un est hardi, l'autre timide; tel est endurci, l'autre facile à émouvoir et mansuet. Ainsi l'ont fait bien paraître les divers prisonniers qui, à la suite des émeutes suscitées par la gueuserie, se trouvaient détenus à Gand.

Certains de ces iconoclastes demandaient pourquoi les magistrats les tenaient si longtemps enchaînés, disant qu'ils n'avaient rien à se reprocher. Ils s'étaient, disaient-ils, contentés de frapper à la porte de certaines maisonnettes et, comme nul ne leur ouvrait, ni ne leur donnait réponse, ils s'étaient vus forcés de frapper derechef, si bien que l'huis s'était trouvé facilement rompu. Ils parlaient ainsi des tabernacles du Saint-Sacrement que, sans redouter de faire injure au Tout Puissant, ils avaient rompus dans les églises et couvents. Mais si quelques-uns poussaient jusque là l'audace et la témérité, d'autres étaient fort tourmentés et anxieux. Ainsi disait-on que maître Guillaume Rutsemeelis, enfermé au Château des Comtes, avait fait, en son cachot, appeler un prêtre pour lui réciter la messe; il aurait à genoux suivi les prières et accepté de communier, Dieu sait de quel cœur! Et comme il ne m'appartient de juger personne, je ne me permettrai pas de dire qu'il fut sincère ou ne le fut pas.

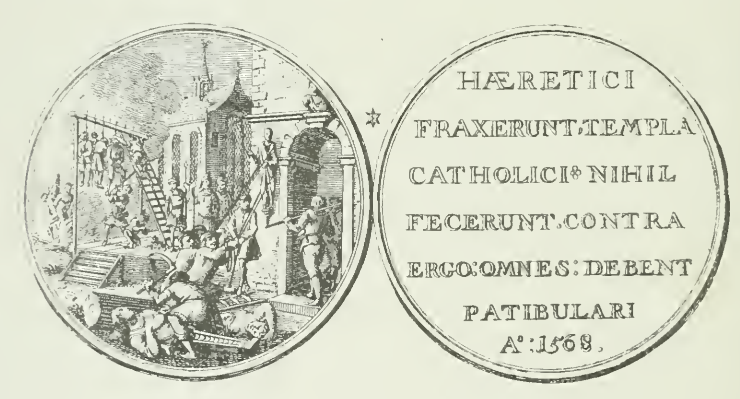


TEINTURIER DU XVIe SIÈCLE.
d'après J. Amman.

Bien moins rassuré encore se montrait maître Gilles Coorne, teinturier en

écarlate, qui, pourtant, avait belle prestance. On affirme que la peur et l'ahan l'ont à ce point réduit qu'à peine le pourrait-on reconnaître et que Rutsemeelis, si ce qui se raconte est exact, a dû lui relever le courage maintes fois. D'autres se décidèrent vers la même époque à aller, hors ville, à confesse et à communion, faisant si bien que certains prêtres leur signaient le billet qu'ils étaient bons et loyaux enfants de l'Eglise. Munis de ce témoignage ils allaient chez le doyen de chrétienté et requéraient de lui confirmation de leur bonne dévotion, alors qu'ils avaient à se reprocher maint délit, tel que bris d'images, etc. La vie est belle et la nécessité fait galoper de vieilles haridelles. Certains eussent bien volontiers mis un masque pour se sauver de la potence.

On disait qu'à Audenarde deux autres individus avaient été pendus depuis l'exécution des deux patients dont l'un était le prédit Backereel. Tous payaient la part prise par eux aux émeutes, commotions et rebellions hérétiques. On ajoutait qu'à Valenciennes tout allait à complète destruction. Il y aurait eu, de



Médaille contre l'inquisition, d'après Van Loon.

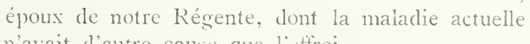
nouveau, trente pendus; puis derechef soixante autres; encore en restait-il une centaine à exécuter. Ces nouvelles, toutefois, furent controuvées dans la suite. Peut-être émanaient-elles de quelques catholiques cruels (1), qui eussent voulu qu'il en fût ainsi, et dont le cœur se gonfle de joie lorsqu'ils savent que l'on met un hérétique à mort sur quelque point. Ah! s'ils voyaient le triste état des cœurs de ceux qu'ils poursuivent ainsi de leur haine, ils verseraient des larmes de sang et certes auraient de meilleurs pensers et plus chrétiens!

Madame la Gouvernante prolongeant son séjour à Anvers, le bruit courut que tout y était perturbé et incertain. D'aucuns dirent que Madame avait été frappée d'apoplexie. Quoiqu'il en soit, elle se tenait toujours à l'écart, refusant

(1) Le manuscrit porte le mot « papistes », *papisten*, raturé et remplacé par *wreede catolijcke*.

de recevoir personne. Chose que les gueux surent mettre à profit, disant que Dieu la punissait de la tyrannie qu'elle avait fait peser sur les fidèles. Les fidèles, c'étaient eux; quant aux infidèles, leur langage eût fait croire que c'étaient nous. Ils appelaient de même tyrannie ce que d'autres tenaient pour bonne et équitable justice, faisant grand honneur et profit à la gloire d'un prince ou d'une princesse.

On trouvait beaucoup à épiloguer aussi sur la chute de cheval du comte d'Egmont. Pour certains son aventure rappelait celle de Saül, car chacun se mêlait de juger toutes choses d'après son sentiment.

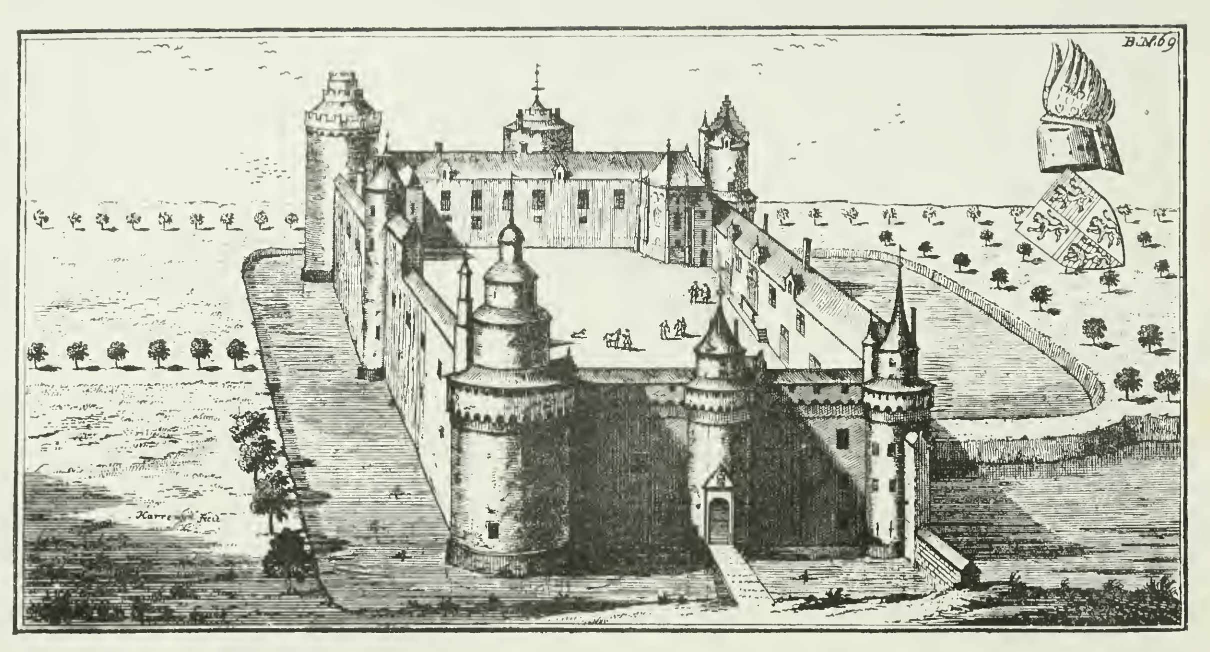
Le bruit courait aussi, ce qui faisait grand peur au peuple, qu'une très rigoureuse inquisition allait être bientôt rétablie. Si jusqu'ici l'on avait brûlé les hérétiques, le temps était venu où on les ferait rôtir à petit feu. On rapportait qu'en Espagne, les condamnés, traînés au supplice sur la claie, étaient, en route, attendus par diverses gens, notamment leurs voisins, qui, chemin faisant, les criblaient de coups de couteaux, de poinçons et de dagues. Le populaire était terrifié de la venue de cette armée formidable d'Espagnols et d'Italiens que le duc d'Albe amenait aux Pays-Bas. Il y aurait beaucoup à relater ici touchant la manière dont ils traversèrent le Piémont et la Bourgogne; mais les gueux disaient que les Suisses, au nombre de plus de 80.000, s'étaient portés devant eux, les auraient cernés près d'un fleuve ou lac, et en auraient fait un grand carnage, les noyant en masse. Parmi les morts se seraient trouvés le prédit duc d'Albe ainsi qu'Octave Farnèse, duc de Parme et de Plaisance,  époux de notre Régente, dont la maladie actuelle n'avait d'autre cause que l'effroi



Armoiries d'Octave Farnèse, duc de Parme et de Plaisance.

On n'avait que faire d'Ovide, ni de Lucien, le poète grec, pour enjoliver toutes ces fables; car, de toute part, soufflaient des mensonges de force à faire tourner des moulins. Chacun savait harnacher et caparaçonner les choses de telle sorte que tout semblait arriver à ses souhaits. Les gueux mentaient d'une part, les catholiques de l'autre, et beaucoup de personnes d'honneur, de crédit et de sens, ecclésiastiques ou laïques, avalaient ces bourdes et en eussent attesté la véracité par serment, telle était leur foi dans les racontars que leur avaient ou écrits ou rapportés des gens de crédit.

Parmi tant de nouvelles inexactes, il s'en trouva qui n'étaient que trop véridiques; notamment que vers ce moment deux fils du sire de Batenbourg avaient été mis en prison à Vilvorde. C'étaient deux jouvenceaux, barons sans barbe au menton, dont la mère, comtesse fort zélée pour les gueux, était encore en vie. Ces jeunes gens, pris à bord d'un vaisseau calviniste, ont versé bien des larmes,



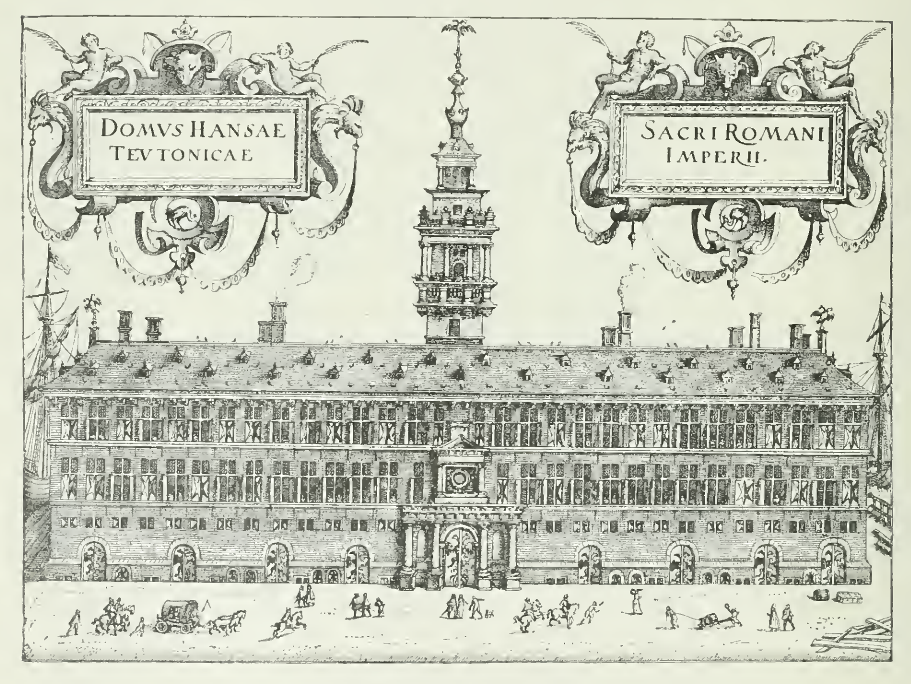
Vue du chateau de Vilvorde,
d'après le Théâtre profane du duché de Brabant de J. Le Roy.

croyant que c'en était fait de leurs jours. Dans la même prison se trouvait un personnage important appelé Cocus; un autre encore, seigneur français des environs d'Arras. Ce dernier se plaignait d'avoir dépensé près de quinze mille florins pour la gueuserie et redoutait qu'en outre elle lui coûtât encore la vie. Ils avaient, en marchant, les yeux levés au Ciel, attendant de là-haut leur réconfort et envoyant à Dieu plus d'un soupir. Maître Jacques Hesselins, conseiller de Gand, a été chargé d'entendre ces prisonniers. S'étant rendu à Vilvorde, il demanda aux jeunes Batenbourg à quelle religion ils appartenaient; ils répondirent : à la religion chétienne. Il leur demanda s'ils étaient Calvinistes, Luthériens, Anabaptistes, Libertins ou de quelqu'autre secte. A quoi l'aîné des jeunes Batenbourg répondit : qu'ils n'étaient rien de tout cela, et ne s'appuyaient sur aucune secte ni sur aucun enseignement, ni invention humaine, mais empruntaient les fermes assises de leur foi aux révélations des quatre Évangélistes et des Apôtres. Il fut impossible d'obtenir d'eux aucune autre déclaration. Ces prisonniers avaient obtenu de se promener à l'intérieur du château dans la cour et la grande salle, revêtus de robes de chambre et de chapeaux de couleur bise, et tous portaient vêtements de même sorte. On affirmait que des personnages de la plus haute importance s'étaient, d'Allemagne, rendus à Anvers, près de la Duchesse gouvernante, la suppliant de faire merci aux jeunes Batenbourg. Mais ces démarches, loin de réussir, n'avaient attiré aux amis des accusés que de fort aigres reparties de la part de la duchesse. De sorte que l'on ne peut encore prévoir quelle tournure prendra cette affaire, mais qu'il y a lieu de tout craindre. On n'a pas encore entendu dire que maître Jean Onghena ait été exécuté; comme il était grand inventeur de farces et rhétoricien de notoriété, lui-même aurait dit : *Je ne suis pas malade, et pourtant je sens que le mal régnant m'emportera.*

Le Prince d'Orange avait dès longtemps gagné l'Allemagne, où résident les parents et alliés de sa femme, les principaux princes de la Hesse. Lui-même possède le long du Rhin le pays de Katzenellenbogen et beaucoup d'autres seigneuries encore. Le sire de Bréderode s'est également rendu près du duc de Clèves. Les officiers et échevins qu'il avait commissionnés à l'administration d'aucunes de ses villes et communes de Hollande, avaient été destitués par la Cour, étant, comme bien l'on pense, du parti de leur maître. Mais s'excusant d'avoir servi leur seigneur et souverain comme il convient à de loyaux serviteurs, ceux-ci obtinrent d'être restitués en leurs charges et états, moyennant de prêter serment de fidélité à la maison de Bourgogne. Le comte de Hornes est absent du pays lui aussi; il a levé sur ses terres de Nevele, en Flandre, bien 80.000 florins, à ce que l'on dit, et, muni de cette somme, il s'en serait allé tenter la fortune du jeu. Maints autres personnages de marque qui se sentaient suspects de gueuserie, ou, qui n'ayant point pris parti, n'entendaient pas de se ranger du côté de la Gouvernante, en procédant judiciairement contre les hérétiques, ont pris congé et se sont tenus cois à l'étranger.

D'Anvers, devenu la résidence de la Gouvernante, arrivaient peu de

nouvelles, sauf que le commerce et le trafic y étaient complètement anéantis. Les Pays-Bas entiers et d'autres contrées limitrophes se lamentaient d'être privés de leurs riches et honnêtes commerçants qui tenaient nombre de pauvres gens en aisance, tandis qu'il ne demeurait plus dans les bonnes villes que des indigents sans perspective aucune de salaire désormais, et que l'on saurait à grand'peine sustenter. Quoique l'on fût au cœur de l'été, on pouvait s'apercevoir à Gand de la misère générale, puisque la chambre des pauvres était appelée à intervenir au-delà de ses ressources.



La Maison hanséatique a Anvers.

Les fripiers en pouvaient rendre témoignage, comme on le pouvait voir d'ailleurs aux marchés tenus chaque semaine. A peine y voyait-on mettre en vente un habit de rencontre ou quelqu'ustensile de cuivre ou d'étain pour vingt objets de même sorte que l'on y eût trouvés autrefois. Était-ce parce que les nécessiteux ne laissaient pas vendre leurs gages? Non pas, mais parce qu'ils avaient tout aliéné déjà, sauf les misérables nippes qu'ils achevaient d'user, comme gens à bout de toute ressource et sans nulle espérance. On put voir aussi à quelles extrémités ces infortunés se portaient pour maintenir leur chétive

existence. On les voyait se répandre de tous côtés dans les rues, s'efforçant de ramasser les immondices et le fumier répandus sur le sol. Ils envoyaient leurs petits enfants chercher les ordures de la voirie, et ceux-ci en emplissaient chapeaux, petits cabas, pots et autres récipients, à l'aide de leurs mains, bien misérablement. Un tel spectacle brisait le cœur (1)!

On voyait étalés, vers le pont du Minnemeersch, le Château Neuf et la longue Digue des pierres, les petits tas de fumier, seul avoir et trésor de ces pauvres gens, si nombreux que l'on eût eu grand'peine à les compter. Que le Seigneur tout puissant change en vin l'eau qui les désaltère, et en pain leurs jeûnes cruels! Qu'il adoucisse avec le miel de ses consolations divines l'amertume de leurs larmes! O Saint Maître omnipotent, assistez votre peuple misérable et votre communion durement éprouvée en ces jours d'amertume! Nous riches, nous avons encouru votre fureur, et c'est sur les pauvres gens que s'abat votre colère. Nous avons raillé de saintes croyances, méprisé vos augustes sacrements, bafoué vos prêtres! Ceux-ci n'ont pas observé vos commandements; au lieu de paître vos agneaux, ils les ont tondus, oui parfois écorchés. Ils n'ont pas pansé ni guéri leurs pieds blessés ou rompus, mais envenimé leurs plaies et leurs meurtrissures en les accablant de coups! Le corps de la communauté chrétienne est endolori de toutes parts! Seigneur, lève-toi et souviens-toi de ta miséricorde infinie! Ne persévère pas jusqu'au bout dans ta fureur; par les amères souffrances de ton fils, daigne guérir nos maux, couvrir nos péchés et les effacer de ton souvenir, afin que nos esprits rénovés et notre vie meilleure proclament ta grandeur et chantent éternellement tes louanges! Ainsi soit-il (2)!

Pour revenir à mon récit, il faut que je rapporte une autre cause de misères pesant sur ce piteux peuple gantois. Par ce que je dirai, il sera facile de comprendre à quel point de misère et de besoin le commun peuple se trouvait réduit dans toutes les autres villes, régions et villages du pays.

Or, ceux qui avaient été enrôlés parmi les quatre régiments de la ville de Gand avaient été licenciés et ne trouvaient profit ni travail. Sur plus de huit cents hommes, à peine avait-on pu en conserver aux gages une centaine, chargés de garder les portes extérieures de la ville par quartier et conformément à l'ordonnance.

Gand avait conservé en outre, comme garnison, deux enseignes de piétons artésiens dont l'une avait pour colonel Mons[r] de Montembruges et l'autre Mons[r] Germeny. Ces soldats, qui depuis quatre mois n'avaient reçu de solde, souffraient souvent la male faim, ce qui vraiment était pitié. Poussés par la nécessité, ils dépouillaient les campagnards des environs ou, dans la banlieue, faisaient la

---

(1) Il faut lire dans le P. De Jonghe la description du lamentable état où la ville de Gand et ses environs se trouvèrent réduits après le siège de Farnèse, en 1585, pour comprendre la déchéance d'une ville si puissante à l'époque des Artevelde, et qui finit par être réduite, pour ainsi dire, à l'état de misérable bourgade au commencement du dix-huitième siècle.

(2) Nous ne croyons pas devoir insister sur le noblesse de sentiments qui se fait jour dans ces belles paroles de notre chroniqueur.



Mendiants, d'après Lucas de Leyde.

cueillette des cerisiers, se jetant sur cette proie avec une avidité telle qu'ils arrachaient les branches et gâtaient les troncs, ce dont plainte était portée aux capitaines. D'aucuns de ces pillards, tombant des arbres, se brisaient bras et jambes. Ils cessèrent d'aller à crédit acheter du beurre, du pain, de la bière et de la viande, car on ne leur livrait plus que denrées avariées, telles que beurre rance, fromage gâté, chair de vieilles vaches et autres victuailles analogues.



Le paiement de la solde, d'après Hans Burgkmair.

Vers le milieu du mois, de l'argent était arrivé au château pour payer leur solde ; mais on attendait, pour en faire la répartition, la venue des commissaires qui le compteraient.



CHAPITRE XIV.

Comment les échevins de Gand ordonnèrent de réparer églises et couvents et de les étoffer derechef de sculptures. Récriminations soulevées par ces instructions. Cinq enseignes d'infanterie dévastent les environs d'Anvers; beaucoup de ces soldats sont condamnés à la hart. Quatre enseignes de lansquenets passent lez Anvers, et quatre enseignes entrent à Amsterdam.

Vers le 17 juin, comme à divers jours qui précédèrent ou suivirent cette date, les échevins firent mander les chef-hommes et jurés des métiers et confréries, ainsi que les doyens des corporations. Il fut enjoint à ces dignitaires, de concert avec leurs suppôts, de faire réparer et renouveler leurs rétables et autres ornements d'église détruits pendant la révolte des iconoclastes, besogne qui naguère incombait aux sacristains des églises, couvents ou oratoires. Ils devaient énumérer par écrit, pour la gouverne des échevins, tous les autels des églises, couvents ou oratoires dont ils avaient charge et pouvoir, stipulant quelle gilde, confrérie ou métier avait coutume d'en assumer jadis l'entretien, afin que l'autorité connût les édifices où naguère ces divers collèges possédaient des autels particuliers. Ces injonctions étaient la conséquence d'une lettre adressée aux magistrats de Gand par la Gouvernante, et dont j'aurai à m'occuper plus loin.

Toutefois, beaucoup de gens attaquèrent cette mesure, trouvant injuste qu'une telle charge fût imposée aux suppôts des confréries et à d'autres qui n'avaient pris aucune part aux excès des iconoclastes, quoiqu'on pût à la rigueur les accuser d'avoir consenti aux dégâts, puisqu'ils eussent pu défendre leur avoir, le mieux garder ou le céler, en temps opportun, comme avaient fait les plus avisés d'entre eux. La décision des magistrats semblait assez conforme à la loi de Dieu qui, ainsi que le rapporte Josèphe, les Juifs s'étant souillés d'un commerce impur avec les filles de Moab, punit non seulement ceux qui avaient commis cette abomination, mais encore ceux qui, en raison de parenté avec les coupables, eussent eu pour devoir de les empêcher de poursuivre leurs desseins.

L'avis de certaines personnes était que l'on fît remettre les choses en état par ceux qui les avaient mises si mal en point. C'eût été souveraine justice sans doute; mais, quoi! les iconoclastes pour majeure partie, on pourrait dire pour la totalité, étaient vauriens, n'ayant de chausse qu'à une jambe et de soulier qu'à un pied. Or, ces garnements s'étaient envolés bien loin ou avaient été

pendus. Il y avait bien, de ci de là, quelques iconoclastes qui se tenaient celés en notre ville et dont la situation était sortable, mais ceux qui les connaissaient ne trouvaient pas expédient de les dénoncer et de les livrer aux échevins, car ils redoutaient d'avoir bientôt à se reprocher leur mort. Il y avait aussi des gens riches qui s'étaient mêlés de briser les images, et qui, du fond du cœur, eussent désiré réparer le mal arrivé de leur fait, en payant le quadruple de ce qu'ils avaient détruit, afin d'être désormais libres et tranquilles. Mais ils n'osaient se faire connaître, et d'autres, au courant de leur situation, évitaient de leur en parler, se disant : *Qu'ai-je à y voir?* ou encore : *Dieu sait comment ils prendraient mes paroles!* De part et d'autre, on craignait un colloque qui eût pu ébruiter l'affaire et coûter à quelques-uns leur vie et leurs biens.

Le 18 juin, deux femmes de Hollande ou de Frise entrèrent en l'église Saint-Jacques, à Gand, et contemplèrent les dégâts qu'y avaient exercés les iconoclastes. Elles dirent : *Bah! ce n'est guère la peine, ce que l'on a détruit ici, au prix de chez nous; avant six semaines, on reviendra briser ici les images d'autre façon.* Un homme qui portait un rochet, ayant entendu ces paroles, se déshabilla et courut chez le bailli. Mais les femmes avaient disparu pendant ce temps.

Lorsque la nouvelle des mesures prises par les magistrats pour restaurer les églises, parvint aux oreilles des gueux, ceux-ci se demandèrent si l'on allait sur nouveaux frais instituer les petites idoles et autre bimbeloterie dans les temples catholiques. Ils étaient hors d'état de comprendre et de saisir l'esprit qui anime Notre Mère la Sainte Église, qui, en installant dans la maison de Dieu les images du Christ, de sa sainte mère et des saints, n'a poursuivi d'autre but que de fixer le benoît souvenir et d'exhorter à la dévotion de ceux que les images représentent. Que l'embellissement des églises soit agréable à l'Éternel, c'est de quoi témoignent les incomparables trésors dont fut orné le temple de Salomon, comme aussi la riche ornementation du tabernacle décrit en l'Ancien Testament. Jamais, on le sait, le Seigneur ne se montra plus courroucé que lorsqu'il expulsa de son temple ceux qui le souillaient en le transformant en marché. J'ai eu déjà l'occasion d'insister sur ce point.

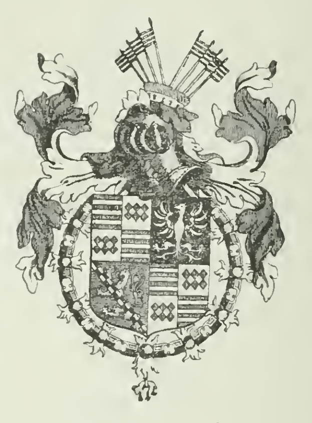
Messire le Grand-Bailli de Gand revint de Walcheren en Zélande dans notre ville, vers cette époque, après une absence qui n'avait pas duré moins de..... (1).

A la date renseignée plus haut, cinq enseignes de fantassins, cantonnées à Anvers, ou près de cette ville, furent envoyées vers quelque frontière et comprirent, d'après l'itinéraire qui leur était tracé, que l'on voulait les licencier. C'est pourquoi, aussitôt sortis de la ville, ils pillèrent tout sur leur passage, dépouillant gens et maisons, notamment un riche lazaret desservi par des nonnes et situé sous les murs d'Anvers. Ils exercèrent force ravages, arrachèrent au souverain ou prévôt de la Verge-rouge du Brabant trois ou

(1) Lacune dans le manuscrit.

quatre prisonniers dont il s'était assuré; ils l'eussent lui-même massacré s'il n'avait pris hâtivement la fuite.

La nouvelle de ces déprédations étant parvenue à Anvers, on fit de grand matin lever les autres troupes de la garnison, qui s'armèrent promptement et sortirent sous le commandement du comte de Mansfelt, avec dessein de punir ces malveillants. Une partie de ces derniers fut en effet capturée, et, le même jour, quarante ou cinquante de ces détrousseurs furent pendus à des arbres. C'était, en vérité, une triste preuve du malheur des temps, de voir que ceux même qui portaient l'uniforme et se trouvaient de garde, étant en outre Wallons, de pays non infectés d'hérésie, se pouvaient oublier à ce point et par leurs excès égaler les gueux eux-mêmes.



Armoiries du comte de Mansfelt.

Vers ce temps, la nouvelle fut apportée comme certaine à Anvers que le Roi notre Sire arrivait et se trouvait sur mer, prêt à débarquer dans la quinzaine. On ajoutait que le duc d'Albe avait reçu ordre de suspendre sa marche et même de rétrograder avec son armée. Mettons ces racontars où nous avons mis les autres. On effraie les enfants et les fait demeurer cois en les menaçant de l'arrivée du loup-garou. Il peut être expédient quelquefois, même pour de grands personnages, de faire circuler de tels bruits, employant à cet effet lettres et autres moyens de faire peur à la foule et de la maintenir en respect (1).

Vers ce temps aussi quatre enseignes de lansquenets allemands arrivèrent à Borgerhout, près d'Anvers, et reçurent des logements à l'intérieur de la ville. Ils venaient d'Amsterdam, accompagnés, disait-on, de quatre ministres ou prédicants luthériens. Or, beaucoup de gens s'étonnèrent de voir de la sorte introduire de telles gens dans les bonnes villes, que l'on s'efforçait de purger d'hérétiques calvinistes ou martinistes. Mais les Allemands ont de vieille date la coutume de mener avec eux sous les étendards, lorsqu'ils partent en campagne, un prédicant ou ministre qui les assiste dans leur dangereuse profession, les détournant des mauvaises voies en leur prêchant la parole de Dieu, et leur représentant le salut éternel de leurs âmes. Ainsi les hommes d'armes se rendaient près de Jean-Baptiste, en ce dûment et divinement inspirés, pour lui demander de sanctifiants avis. En ce point, les Allemands surpassent et couvrent de confusion mainte nation catholique, bien moins préoccupée du salut spirituel, et très jalouse cependant du bon renom chrétien et catholique. Toutefois on trouve parmi ceux

(1) Vaernewyck fait encore allusion ici aux moyens dilatoires auxquels Philippe II recourut pendant des années, promettant de venir en personne pacifier les Pays-Bas chaque fois qu'il lui semblait expédient de désavouer les rigueurs de ses régents.



Portrait de Philippe II, d'après une gravure du XVIe siècle.

d'Allemagne des gens rudes et brutaux, raison de plus de leur prêcher le bien, et plût au ciel que les enseignements de leurs ministres fussent tous honnêtes et sincères!



Soldat allemand, *d'après J. Amman.*

On dit que quatre enseignes des mêmes troupes allemandes, elles aussi accompagnées de leurs ministres et prédicants, sont encore demeurées à Amsterdam.

Le vingt juin, quatre soldats artésiens, pour s'être enhardis à marauder à la campagne, maltraitant et dépouillant les paysans, les frappant et les menaçant, ont été cassés en public, au marché du Vendredi, et bannis de toutes troupes ou bandes d'ordonnance d'hommes d'armes. Tout leur équipement leur fut enlevé et on les chassa de la sorte, dépouillés et nus. La sévérité de cette exécution résultait surtout de ce que les capitaines ou prévôts avaient, trois semaines avant, publié défense expresse de commettre pareilles déprédations.

CHAPITRE XV.

Deux hérétiques exécutés, place Sainte-Pharaïlde, par la potence. De ceux d'Hazebrouck. D'un carme d'Ypres. De ceux de Tournai et de quelques autres prisonniers.

Le samedi 21 juin, par un temps sec et venteux qui faisait la poussière se lever en épais tourbillons, les tambours des deux régiments en garnison à Gand battirent l'appel vers huit heures du matin, et les tambourinaires firent un cri, ce qui n'est point la coutume, leur rôle habituellement se bornant à faire entendre un roulement d'appel. Les tambours et les fifres se firent entendre de nouveau vers une heure après midi. Les soldats, en armure et en armes, recommencèrent à se rassembler devers le logis du capitaine Montembruges qui habitait, rue des Peignes, la maison de la veuve de Mons[r] le chevalier Gérard Triest.

En même temps, un trompette de la ville sonna, rue neuve Saint-Jacques, près du marché au Bétail, et en d'autres endroits, comme il est d'usage. Une

ordonnance fut publiée défendant que personne allumât dans les rues des feux de Saint-Jean, à l'occasion de la prochaine fête du saint, fixée au lundi 23 du mois courant; défense était en outre faite de courir en suivant les pèlerins que l'on a coutume de mener baiser le chef de Saint-Jean en l'église du dit saint, cérémonie qu'accompagnent d'habitude de grands cris des pèlerins, malades, et force folies et extravagances à l'aide desquelles on prétend distraire et encourager à achever leur vœu ces pèlerins qui se trouvent en fort mauvaises dispositions lorsqu'ils arrivent proche la tête de Saint-Jean. Comme les nuits à cette époque sont fort courtes et se sont guère fraîches, il accourt à ce pèlerinage, aux heures nocturnes, beaucoup de gens de mœurs peu recommandables. L'ordonnance notifiait aussi que l'on allait rendre publiquement le compte de la gérance des draps.



Plaque tombale de G. Wenemaer.
(*Musée archéologique de Gand.*)

Les troupes s'étant rassemblées, comme je l'ai dit ci-dessus, se sont rendues à la place Sainte-Pharaïlde, leur lieutenant en tête, par la rue longue Monnaie, le marché au Poisson et le Pont du Comte. Leurs harnais, fourbis au clair, luisaient comme argent; ils portaient lances, arquebuses, etc. Ayant cerné toute la place, jusque près des maisons, ils postèrent des gardes aux coins des rues. Tout cela se trouva fait avant deux heures, tandis que le Sous-Bailli se trouvait posté près du château des Comtes, dans l'attente des événements.

Un chariot couvert d'une bâche se trouvait arrêté devant l'hôpital fondé et doté par Messire Guillaume Wenemaer, un homme grand comme un géant, qui fut tué en combattant au pont de Rekeling près Deynze, l'an 1325 (1). Ce chariot étant rempli d'enfants et de valets, on les en fit tous descendre, et les soldats, l'ayant traîné en travers de la rue qui du pont de la Décollation (2)

(1) Voir la notice d'Hermann van Duyse dans *l'Inventaire archéologique de Gand*, f. 22.
(2) La rue haute du Soleil, aujourd'hui disparue à la suite du dégagement du château des Comtes.

débouche sur la place, en firent une barrière derrière laquelle la foule se trouvât maintenue. Les curieux toutefois, défaisant la bâche, purent bien suivre des yeux ce qui se passa.

Le Procureur Général, maître Jean de Brune, sortit bientôt, à cheval, du château, accompagné de maître François Hembyse, qui, en l'absence de Messire Liévin van Secleers, sire de Gotthem, Bailli du Vieux-Bourg, faisait office de tenir la verge de la Prévôté. Un patient long et décharné fut amené; il était misérablement vêtu, n'ayant qu'une veste de coutil ou canevas, et deux pauvres chausses de toile noire laissant voir ses jambes à nu, jusqu'au-dessus des genoux; il n'avait chaussures, bas, ni couvre-chef. Le bourreau lui fit prestement escalader l'échelle, cependant que maître Antoine De Potter, frère carme déchaux, l'incitait à un acte de foi, ce à quoi le condamné répondit de tout cœur, invoquant le Seigneur d'un cœur troublé et soupirant à telles enseignes que l'on voyait de loin sa poitrine haleter. Et fut, par ainsi, pendu à la potence simple qui se trouvait là dressée. On fit sortir aussitôt de la prison un petit homme qui pouvait, comme l'autre, compter une quarantaine d'années, et qui se trouvait également fort mal accoutré. Celui-ci fit sa prière, s'agenouillant sur le pavé, puis, conduit sur l'échelle, parla très éloquemment en français, si bien qu'il émut tous ceux qui l'entendirent et le comprirent. Le moine dont il a été question déjà, l'exhorta également à la Foi, et, de même que l'autre, il invoqua de tout cœur le nom de Jésus-Christ, et disant à la foule : *Adieu, mon freers* (*sic*), il fut pendu à côté de son compagnon d'infortune. Le dernier des deux patients eut de loin la vie la plus dure, quoique le bourreau, un lourd et fort compagnon, leur brisât la nuque en leur posant le pied sur la tête.



Cordonnier du XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

Les deux cadavres, descendus à l'aide d'une poulie, furent placés sur une charrette, couverts de paille et menés aux fourches patibulaires hors les murs. Le premier de ces suppliciés était un ancien cordonnier d'Axel, Flamand d'origine; le second était originaire d'un village dit Merville, à trois lieues environ au-dessus de Lille. Ils étaient accusés d'avoir fait, en émeutes gueuses, rudesse à l'autorité jusqu'à menacer gens de justice de leurs mousquets allumés pour empêcher l'arrestation de ceux de la gueuserie. Le petit Français se trouvait particulièrement compromis, pour avoir à main armée, l'arquebuse en arrêt, menacé le Bailli d'Hazebrouck, réclamant de lui plus qu'il n'était en son pouvoir d'accorder. Contrairement à tout droit, ils avaient fait prêter serment au Bailli de leur

révéler si, dans ses voyages, il n'avait pas vu ou su qu'il se trouvât, quelque part, des soldats, et tels autres faits peu louables de la part de simples vassaux. Ce petit homme habitait Hazebrouck quoiqu'il fût de Merville. On prétendait qu'il n'eût pas été possible de signaler à Hazebrouck plus de trois catholiques sûrs. Les seuls étaient le prédit Bailli, certain Jacques Covael et Toussaint Pollyn. Les défections étaient d'autant moins rares que le curé d'Hazebrouck, comme un pasteur épeuré de voir les loups se jeter parmi les brebis du Christ, s'était enfui abandonnant sa cure, et cela quoiqu'il passât pour prêcher de fort doctes sermons.

Un frère carme déchaux d'Ypres qui, se fiant à sa grande science, avait l'habitude d'aller de ville en ville prêcher très hardiment contre les gueux, s'en fut depuis à Hazebrouck. Les habitants de la West-Flandre en faisaient grand cas et grand éloge, disant qu'afin de répondre au désir de certains parieurs, il avait invité les ministres calvinistes à une discussion publique. Mais son invitation n'eut aucune suite. Les prédicants lui répondirent qu'il était défendu de par le Roi de disputer des choses de la religion, et de la sorte laissèrent en plan ceux de leurs adhérents qui avaient tenu le pari. Les catholiques, qui l'emportaient, offrirent le montant de la gageure à l'église qui en avait grand besoin pour effectuer les travaux de réfection.

Cet ecclésiastique aurait écrit, à ce que l'on dit, à certains catholiques des environs de Dixmude, des lettres datées en ces termes : *écrit de Turquie*. Il me semble qu'un homme de savoir et d'intelligence eût pu s'abstenir de telles locutions, car il ne convient pas de traiter de Turcs des chrétiens, et il eût mieux fait de nourrir à l'égard de malheureux frères égarés des sentiments fraternellement pitoyables. Certes, c'eût été beaucoup plus le devoir d'un religieux et d'un apôtre de la vérité. Si beaucoup de conversions sont impossibles à obtenir, c'est que ceux qui les devraient promouvoir emploient plus volontiers, pour ressusciter l'adolescent défunt, le bâton d'Élisée que son esprit, et gouvernent leurs ouailles plutôt par la crainte du châtiment que par la charité. Ces façons d'agir ont obtenu, à vrai dire, l'approbation de certains catholiques; je ne saurais toutefois y souscrire, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels.



Costume de Carme,
d'après J. Amman.

L'exécution terminée à Gand, comme il a été rapporté, les troupes retournèrent d'où elles étaient venues : d'aucunes en la maison des Merciers, marché du Vendredi, où jour et nuit ils tenaient grand-garde, d'autres en diverses rues

et quartiers où les avaient cantonnés leurs fourriers. En route, ils se livrèrent à leurs folies habituelles, déchargeant leurs arquebuses sur les enseignes et images qui décoraient les maisons de la rue longue de la Monnaie. D'un coup ils trouaient parfois l'enseigne en trois ou quatre endroits, tant leurs mousquets se trouvaient outrageusement chargés. Le prévôt reçut de ce chef les doléances de certains négociants qui lui représentèrent que, sans provocation aucune de leur part, on détruisait, à leur grand dam, des enseignes qui leur avaient coûté dix à vingt florins et au delà. Il reconnut que c'était fort mal agir, et dit qu'aussitôt désignation faite des coupables, il les ferait mettre aux fers pour trois ou quatre jours, assurant que les capitaines recevraient ordre de tenir sévèrement la main à ce que de tels faits ne se présentassent plus. Il ajoutait qu'il ferait bon les punir, attendu que ses hommes étaient souvent jeunes, écervelés et devaient être rigoureusement tenus en bride. Tout cela, par malheur, ne réparait pas le préjudice causé aux habitants.

La potence à laquelle avaient été pendus les deux rebelles dont j'ai rapporté la fin, ne fut pas érigée pour la circonstance. Elle se trouvait dressée depuis la Mi-Carême, soit depuis quatorze semaines. Elle demeura prête à servir, ainsi que deux autres doubles potençes qui occupaient le marché aux Grains et le marché du Vendredi. Preuve manifeste que les affaires ne sont point toutes réglées, à moins que ces apprêts ne visent exclusivement l'intimidation des malveillants.

Le gibet de la place Saint-Pharaïlde avait été étrenné par un Wallon, qui ne parut guère pressé de mourir, se cramponnant des jambes à l'échelle et s'arrêtant pour une longue pause à chaque degré. Si bien qu'il s'écoula une longue heure avant qu'il fût expédié. La condamnation qui le frappait, avait été prononcée contre lui par Messires du Conseil pour émission de fausse monnaie.

Nous apprîmes sur ces entrefaites que l'on continuait à appréhender et à incarcérer à Tournai des partisans de la gueuserie. Or, quoiqu'il y eût déjà soixante-dix prisonniers, ou plus, au château de Tournai, on ne parvenait pas à arrêter aucun de ceux qui avaient incendié les couvents des environs.



CABARET DU XVI[e] SIÈCLE,
d'après Hans Sebald Beham.

Or à Gand fut arrêté, et enfermé à la prévôté Saint-Pierre, un cabaretier du faubourg de la porte de l'Empereur, du nom de Vincent Salomon, mais plus connu sous le sobriquet de *Zeecxkin* (1). Il se trouva enfermé dans un cachot fort incommode.

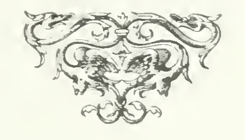
On me transmit, le 21 de ce mois, un refrain composé par maître Jean Onghena depuis sa captivité à Anvers, mentionnée dans un de mes

(1) Terme trop naturaliste pour être traduisible.

précédents chapitres. Tout d'abord l'auteur se plaignait d'être affligé et perturbé au milieu des diverses sectes qui se partageaient l'esprit public. Il disait comment l'un veut suivre Calvin, l'autre Martin, un autre encore maintenir les dogmes anciens. Chacun dit que Jésus-Christ est présent ou non. D'aucuns disent : *Le Christ a tout accompli, il ne reste qu'à croire, espérer et se reposer en lui.* D'autres prétendent qu'il faut se faire baptiser derechef, le baptême de notre enfance n'étant ni valable ni sincère. On trouve aussi une secte, dite des Libertins, qui veut mettre en commun toutes les choses de ce monde. Ceux-là prétendent que nul n'a le droit de rien posséder en propre, et ils mettent leurs femmes en commun.

Dans la dernière strophe de son poème, maître Jean dit qu'on lui a enseigné à détruire, et point à adorer les statues, mais que, pour les avoir simplement vu jeter bas, il lui a fallu quitter ses pauvres petits enfants et aller au loin errer en exil. Finalement, il disait que, parvenu à Anvers, il y avait été appréhendé comme un agneau et jeté en prison, abandonné de tous ses amis. Son seul espoir demeurait en Dieu, sans la sainte volonté duquel nul ne lui pourrait faire tort d'un cheveu. C'est du Seigneur que maître Jean attendait sa grâce. Le refrain de cette pièce de vers signifiait que l'auteur était uniquement confiant en Dieu qui est la voie, la vérité et la vie, et comme devise on lisait : *Amour triomphe de disgrâce* (1).

Or, l'enquête ouverte sur ses faits et gestes rapporte qu'au temps de l'iconoclastie il groupait en bandes les briseurs d'images, leur désignant la besogne à faire. Il avait, se trouvant à Tronchiennes, fait voir un faux brevet de commandement qui lui avait servi à égarer la populace ; il s'était, d'ailleurs, d'après un bruit généralement accrédité, montré, à l'instar d'un cadet de régiment ou d'un chef, armé d'une hallebarde dorée.



(1) *Liefde verwint Onghena.* Calembourg du genre de ceux que l'on rencontre fréquemment parmi les devises des rhétoriciens flamands du XVIe siècle.

CHAPITRE XVI.

Bruits touchant certain Charles Van Destele. Prédications de Frère Jean Vander Haeghen en la paroisse Saint-Jean. Nouvelles touchant les princes gueux confédérés, touchant le duc d'Albe, et autres rumeurs. Arrestation de Hans Claeijs. Comment certaines gens, pour avoir répandu de fausses nouvelles, furent cités devant les échevins et même menés en prison.

Les 22 et 23 juin, veille de la Saint-Jean, on apprit à Gand, de source certaine, que Charles Van Destele avait été arrêté à Audenarde et qu'à son grand dam, le Bailli lui souhaita la bienvenue en son avènement au Grand-Bailliage, car il convient savoir que les gueux avaient promis à Van Destele de le nommer Grand-Bailli d'Audenarde, au cas où les papistes eussent le dessous. D'autres prétendaient que ce n'était là qu'un simple racontar, mais que son père Liévin Van Destele, fils d'Henri Van Destele de Gand, ainsi que Jean Meynkins, mari de sa sœur, s'étaient constitués otages et caution en sa faveur. Ces dernières allégations se vérifièrent dans la suite.

Le 25 juin, jour de Saint-Éloi, frère Jean Vander Haeghen, prêcha en l'église Saint-Jean, avant midi, et dit, entre autres, qu'il était profondément regrettable que l'on eût naguère pris si peu soin d'instruire le peuple en ce qui regarde la Foi. Il avait rencontré de vieilles gens ignorant leur *Pater*, chose que cependant doit connaître tout chrétien ainsi que l'*Ave Maria*, le symbole de Nicée et les dix commandements de l'Église. Il disait que de bonne heure, il fallait imprimer ces prières dans la mémoire des enfants. Les hérétiques devaient faire rougir les chrétiens de leur indifférence, par l'ardeur avec laquelle ils répandaient les catéchismes qu'ils employaient à enseigner la jeunesse. *Nous nous sommes*, disait-il, *endormis sur nos livres, et cependant peu s'en faut que nous ne devenions payens. Nous faisons grand cas de courbettes et de génuflexions, mais les pratiques essentielles qui intéressent le salut des âmes et nos devoirs envers Dieu, sont volontiers négligées. C'est ce qui a rendu nécessaires ces hérésies qui nous ont réveillé et nous ont, par leurs manifestations diaboliques, assez donné à travailler*. Si quelqu'un avait tenu pareils discours, seulement cinq à six ans plus tôt, il eût fort bien pu lui en cuire; mais le temps semblait comporter maintenant plus de liberté et de sincérité que dans le passé.

L'après-midi du même jour, les bandes des deux capitaines cantonnés à Gand simulèrent une alarme au Ham, tirant des salves de leur artillerie, for-

mant embuscades, etc. Ils tirèrent au but dans un anneau à qui gagnerait une poire à poudre et un cabasset d'assaut. De l'avis de quelques-uns, ils s'attendaient à besogner prochainement, car certains gueux réfugiés à Overembden, mandaient que le jeune comte d'Embden levait force gens de guerre. Les seigneurs et princes de la confédération, notamment le prince d'Orange, le duc de Clèves, le comte de Hornes, le comte de Nassau, le sire de Brederode et d'autres nobles se seraient, pendant quinze jours, réunis en une place forte, pour tenir conseil; ils attendaient, disait-on, grand appui des pays d'Allemagne, où l'on s'indignait à la pensée que tant de gens fussent chez nous persécutés et mis à mort pour le fait de religion. Le sergent fourrier de Messire de Montembruges avait dit qu'il redoutait d'avoir, avant longtemps, rude besogne. Toutefois, à mon avis, ces nouvelles paraissent bien sujettes à caution. On disait également que la Reine d'Angleterre recevait cordialement en son royaume tous ceux qui émigraient de nos pays. Il n'y avait d'exception que pour les voleurs et coquins qu'elle faisait traiter d'après leurs mérites.



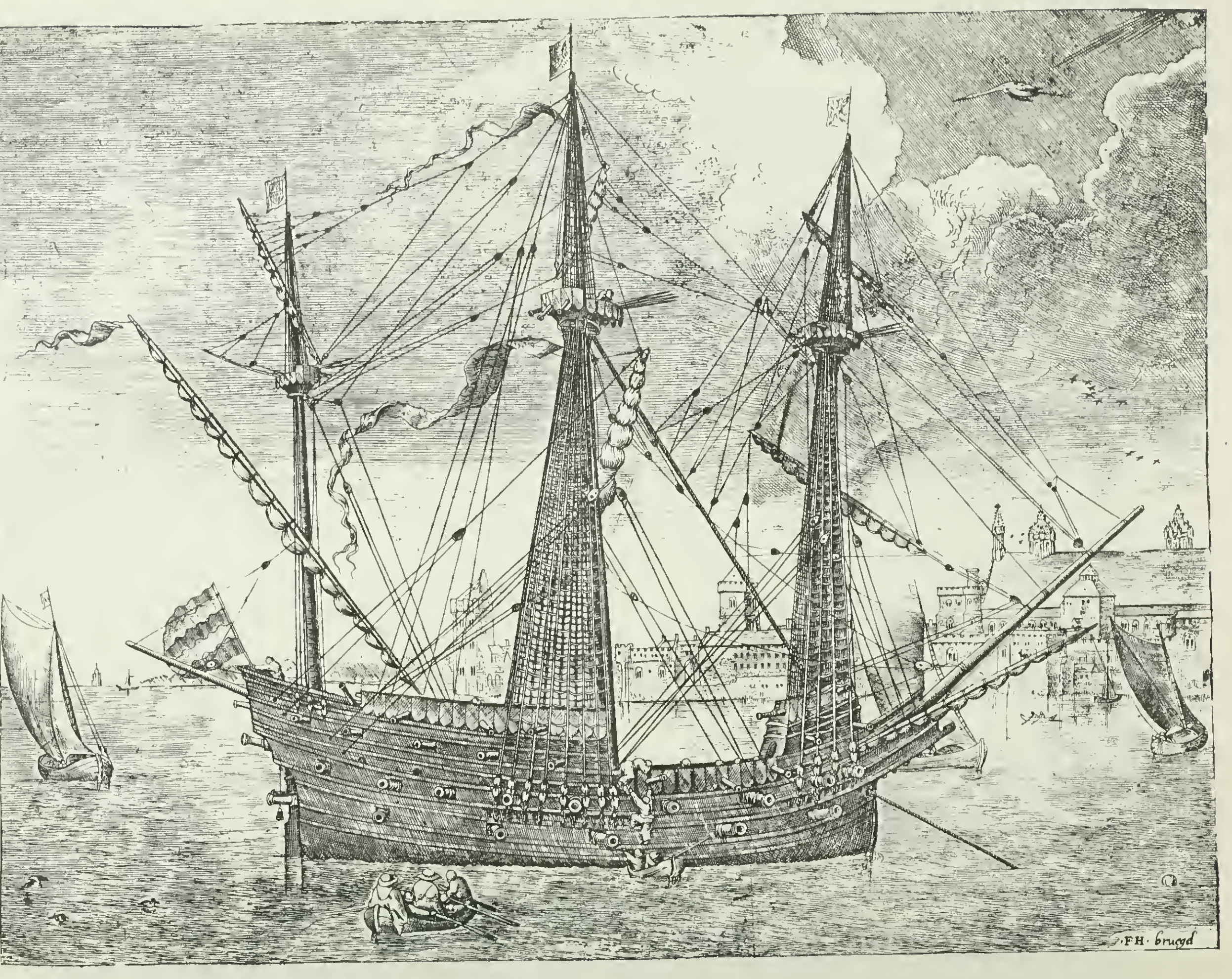
Armoiries du sire de Brederode.

Revenu de Rome, le valet du doyen de chrétienté de Gand rapporta que, se trouvant à Gênes, il y avait vu dans le port, trente-six galères et neuf vaisseaux de guerre, tous équipés de troupes, artillerie et vivres. Cette flotte avait amené d'Espagne le duc d'Albe et douze mille soldats qui maintenant marchaient vers Alexandrie en Lombardie, sans que l'on sût si leur destination était Genève ou ces Pays-Bas.

De telles nouvelles, réitérées pendant tout le cours de l'année, faisaient gonfler le cœur de maint et maint. On avait grand'peur d'être travaillé par les soldats espagnols, après avoir pendant douze longs mois subi force chagrins, anxiétés, angoisses et nécessités diverses, et tout cela après avoir subi une dure disette de grains et un hiver exceptionnellement rigoureux.

Il faut que Dieu soit bien en courroux, quoiqu'il ne nous frappe pas encore en raison de nos fautes! Il faut améliorer notre vie et prier Dieu!

On colportait sous le manteau, vers le 26 juin, la nouvelle que quatre prédicants gueux étaient de retour à Gand et reprendraient bientôt les prêches. Le frère Jean Vander Haeghen avait dit, d'après la rumeur publique, qu'il ne concevait pas que l'on eût arrêté, de concert avec les Allemands, une nouvelle frappe de monnaie, — chose qu'ils sollicitaient depuis longtemps dans l'intérêt de leur commerce, l'interdiction de leurs monnaies en ces pays leur causant lourd préjudice. Il craignait beaucoup en revanche, qu'à l'instar de la convention intervenue en matière de change, un accord interviendrait en fait de religion, non

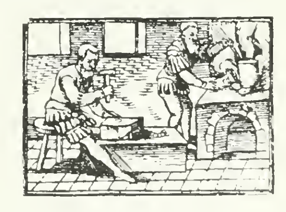


Navire de guerre, d'après François-Jérome Breughel ou Bruegel.

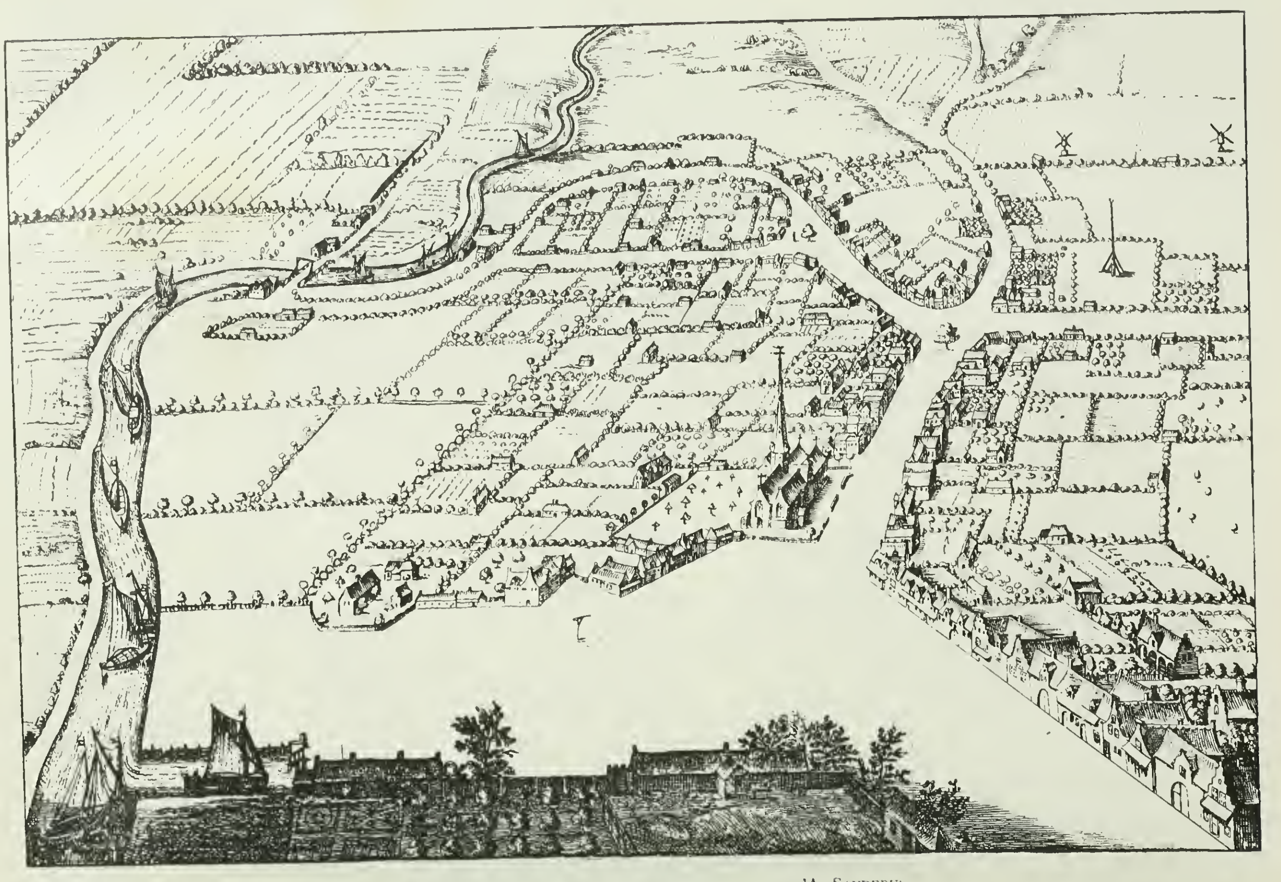
pour imposer le dogme catholique romain, que nous pratiquons, mais plutôt la confession d'Augsbourg. On avait eu, disait-il, raison des diablotins, mais des démons six fois plus puissants commençaient à montrer les cornes. Il entendait parler des grands seigneurs et nobles qui, d'après lui ou d'après ce qu'il avait ouï dire, devaient se mettre de la partie. La convention en ce qui concerne les monnaies était déjà affaire faite, puisque simultanément, ou fort peu de temps après, on frappa pour les Pays-Bas et ceux d'Allemagne une nouvelle sorte de monnaies d'argent, savoir : écus de 32, 16 et 8 sous et l'on annonça que bientôt on frapperait de même des monnaies d'or. J'entends bonnement que l'on ne voulait pas du tout par là nous imposer la confession d'Augsbourg, mais tendre à une paix amicale, de sorte que nous, pas plus qu'eux-mêmes, ne songions à exciter troubles et querelles ès matières de religion. Et si je ne fais erreur, je crois que mon vœu est bien plus près de se réaliser que celui du frère Vander Haeghen.


Frappe de monnaie au XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

Vers cette époque, certain Hans Claeys, de Saint-Bavon lez Gand, s'étant pour ses affaires ou commerce rendu à Lokeren, au Pays de Waes, y fut appréhendé. Il s'était montré fort zélé parmi les briseurs d'images, notamment en l'église Saint-Jacques, où, d'après ce qu'on lui reprochait, il avait rompu les verrières de Sainte-Barbe et celle des savetiers, les plus beaux vitraux peints de la ville.


Monnayeurs, *d'après l'Arithmétique* *V. Mennher* (1565).

Les gueux prétendaient qu'à Cassel il y avait régulièrement encore des prêches en plein champ, mais la nuit. Cette assertion n'a jamais été confirmée. Le 27 juin, aucunes gens, qui tenaient pour la gueuserie, déclaraient que les ministres recommenceraient leurs prêches à Gand, ou dans les environs de cette ville; le 28, on ajoutait que les quatre ministres gueux s'étaient rendus près de Messires les Échevins. Le bruit courait bien parmi les gueux que prochainement les consistoires, pour le moment dispersés, latitants et cités à comparoir sous de graves préventions, rentreraient en possession de leur avoir librement et sans réserve. Or, les catholiques et ceux qui se trouvaient mieux informés rectifiaient en ce sens qu'il n'y avait pas à Gand de ministres gueux et qu'ils n'avaient pu se rendre par conséquent chez les Échevins. Toutefois certaines personnes, des femmes notamment, avaient été mandées à la maison scabinale



Vue de Lokeren, d'après la Flandria illustrata d'A. Sanderus.

et sommées d'expliquer les raisons qui leur faisaient colporter telles nouvelles qui riment à sédition et à révolte. D'aucunes répondirent qu'à la vérité elles avaient tenu ces propos, mais par plaisanterie seulement, croyant qu'il y aurait prêches en ville et dans la banlieue, mais par le fait des prêtres de l'ancienne église. En dépit de ces excuses, ces bonnes langues furent rigoureusement châtiées par les magistrats qui les dispensèrent de recommencer pareilles plaisanteries. Les agents et valets des magistrats reçurent ordre d'arrêter, par toute la ville, quiconque s'enhardirait à colporter encore des propos aussi malséants. Un orfèvre, Guillaume Van der Kene, fut appréhendé pour avoir voulu engager un pari.

Or, l'anniversaire revenait précisément des prêches qu'ils avaient à la male heure commencé près de Gand. Ces prêches, en effet, dataient juste du mois de juin de l'an dernier. D'où cette opinion que les ministres reprendraient leur besogne juste au lieu et à la date où, l'année d'avant, ils avaient commencé leur propagande. Des femmes et filles allaient jusqu'à dire qu'elles avaient vu les ministres et les fils du comte de Batenbourg pénétrer au Château Neuf. Le mensonge était manifeste, car les enfants du sire de Batenbourg étaient toujours enfermés à Vilvorde, dans des transes et des angoisses dont témoignaient suffisamment leurs larmes.

Rien n'était vrai non plus quant au retour que devaient bientôt opérer ceux du consistoire. Maître Pierre Covael, avocat près le conseil de Flandre, avait, au contraire, dit que les six personnages cités devant le Conseil seraient bannis et, du chef de non-comparution, frappés de confiscation totale. Tout cela fait voir combien certains gueux sont tatillons, et combien ils eussent désiré faire tout marcher à leurs souhaits; c'est pour cela qu'ils répandaient ces bourdes.

CHAPITRE XVII.

De deux habitants d'Axel fustigés de verges à Gand, par ordre du Conseil. Coup de main exécuté sur Eecloo. Exécution d'un maître d'école par la hart, en cette localité, et quelle défense il présenta au magistrat. Comment la doctrine de Calvin s'était répandue en nombre de communes des environs d'Eecloo. De trois sortes de gueux qui, dit-on, ne pourront obtenir merci.

Signe évident qu'il n'y avait nulle apparence de changement politique, il advint le 28 juin que deux hommes d'Axel furent, par ordre du Conseil, attachés à un pieu sur un échafaud, et battus de verges si fort qu'on les entendait pleurer tout haut; ils se trouvaient en chemise, les yeux bandés comme gens dignes d'être mis à mort. Des gens des environs d'Axel, voyant

cette exécution, dirent qu'ils croyaient que l'un de ces patients avait été déjà supplicié. Ils étaient châtiés pour s'être roidis contre l'autorité, protégeant et aidant à cacher les ministres de la secte, et opposant à la justice telle rebellion qui semblerait confiner au crime. Ils furent subsidiairement bannis pour cinquante ans. L'un d'eux avait occupé à Axel les fonctions de Bailli, mais n'avait pas bonne renommée, ce qui faisait dire à quelques-uns qu'il n'y avait rien de favorable à en espérer. Il y eut deux autres condamnés auxquels furent infligées des amendes et peines plus légères, en raison de leur culpabilité moins grave.

Le bourreau, sa tâche accomplie chez nous, s'est immédiatement rendu à Eecloo et y a pendu un petit maître d'école qui, d'après certains bruits, avait aidé les iconoclastes de ses conseils, ou bien qui, les esprits semblant pacifiés, se serait enhardi à tenir chez lui réunion et prêche. Il avait été appréhendé entre minuit et une heure du matin, lors de la chevauchée que firent sur Eecloo les hoquetons rouges accompagnant le souverain Gérard Rym, bailli de Saint-Pierre. Trois autres arrestations avaient été effectuées, en outre, cette nuit-là, notamment celle d'un autre maître d'école, maître Jean Spieghelman. Une vingtaine des principaux notables d'Eecloo réussirent à prendre la fuite, mais plus misérables que ne furent oncques les Vaudois, en leur linge, pieds nus, sans bonnet, et forcés d'aller ,en cet équipage, se cacher dans les blés. D'autres furent pris d'une telle panique, qu'ils s'enfuirent la nuit, à travers champs, à cinq ou six milles, croyant entendre, sur leurs talons, le galop des soldats. Ils avaient été pris d'une terreur mortelle, car les hoquetons rouges avaient, au milieu du silence de la nuit, sonné de la trompette et fait, en rompant les huis des maisons, un tel tapage qu'ils chassèrent tous les oiseaux du nid. D'après quelques-uns, ils ne demandaient pas mieux que de les laisser s'évader. Quant aux prisonniers, ils étaient accusés de s'être, sur invitation des gueux d'Axel, rendus dans cette localité pour monter la garde autour du prédicateur, au début des prêches et lorsqu'ils étaient encore fort en vigueur.



Intérieur d'école, d'après J. Amman.

Touchant le maître d'école qui fut pendu, il s'appelait Jean Vander Muelene, paralysé de tous ses membres, surtout des mains. Il était tordu et déjeté en arrière et complètement contrefait, et avait toujours été un pauvre garçon. Lorsqu'il fut soumis à l'interrogatoire des magistrats, on lui demanda comment il s'était permis de désobéir à ceux de la loi qui, voyant ses élèves en péril

d'être infectés de ses pernicieux enseignements, lui avaient enjoint de fermer son école. Il repartit qu'il n'avait pas d'autre gagne-pain que celui d'enseigner et que ses juges pouvaient apprécier si un malheureux infirme, estropié, comme il l'était, des mains et des pieds, pouvait trouver, pour nourrir sa femme et ses petits enfants, un autre état que celui de tenir école. Il se déclara tout prêt à renoncer à sa profession si ces messieurs voulaient assurer sa subsistance; mais il ne pouvait se faire à l'idée de mendier et d'importuner son prochain, quand il se sentait à même de gagner son pain honorablement, avec la grâce de Dieu. Il ignorait, disait-il, comment il eût pu corrompre les enfants dont il corrigeait les mœurs, s'efforçant de les instruire en la loi de Dieu et de leur apprendre à aimer et à redouter le Seigneur. Comme on lui demandait pourquoi son enfant n'était pas baptisé, il répondit : *Y aurait-il un délai fixé pour ce sacrement?* et comme les juges lui répondaient affirmativement, il dit : *Comment alors se fait-il que le Christ lui-même attendit jusque trente-trois ans le baptême?* Comme toutefois il n'entendait pas être confondu avec les anabaptistes, il se prêtait bien volontiers, disait-il, à faire baptiser son enfant, pourvu que le prêtre prononçât la formule en flamand, de façon à la rendre intelligible pour tous, conformément aux rites des ministres qui étaient venus prêcher céans. Il lui fut demandé pour quelle raison il désertait l'église, quel reproche il avait à lui faire? pourquoi il n'y avait pas fait baptiser son enfant? et si l'église était mauvaise à son sens? Sa réponse fut qu'il n'avait pas de reproches à faire à l'église, que c'était une construction comme une autre, faite de mortier, de pierre et de bois, où certes il conviendrait travailler, à savoir à propager parmi le peuple la parole de Dieu. Les juges lui dirent que cela se faisait, mais il le nia, alléguant que l'on y faisait force simagrées idolâtriques en l'honneur de figures de bois, de pierre ou autres. Il visait — Dieu nous soit en aide! — le Saint-Sacrement de l'autel. Or, les prêtres, d'après lui, étaient pétris d'avarice et de perversité.

On lui fit observer qu'il lui était interdit de soutenir de telles doctrines; mais, méprisant les injonctions des échevins, il continua de plus belle, alléguant que, dans ce qui touche au domaine divin, il faut obéir à Dieu avant de se ranger à la volonté des hommes. En somme, comme il s'obstinait et refusait d'obéir à justice, il fut condamné à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuivît, et fut branchié à un arbre, comme une chauve-souris, le long de la route d'Eecloo à Raveschoot. Dieu fasse paix à son âme, qui, j'en ai peur, est bien en péril! Le bruit courait qu'il avait vendu son petit avoir et ses hardes, et s'était mis en route pour fuir; mais ses frères d'Eecloo le supplièrent de demeurer avec eux, et, retournant devers eux, il s'en fut à la mort.

Non seulement cette lèpre d'hérésie infecta Eecloo, mais elle a gagné nombre de paroisses voisines, telles que Aygem, Maldegem, Waerschoot, Oostwinkel, Ronsele, Somergem, Ursel, Hansbeke, Lovendegem et d'autres encore; de sorte que, lorsque l'un ou l'autre prêtre romain prêche en ces paroisses, ses ouailles aiment mieux se promener au cimetière que de demeurer

au prône. Beaucoup de riches hommes du pays d'Eecloo, ayant fui leurs maisons, sont actuellement passés en Angleterre.

D'après ce que l'on assure, trois sortes de personnes compromises en matière de gueuserie demeureraient, de par la volonté du Roi, exclues de tout pardon. Tout d'abord ceux qui en églises, couvents, hospices ou chapelles, auraient commis bris, pillage ou vol, ou quelqu'un de ces trois délits; en second lieu, ceux qui auraient pris les armes pour défendre leur parti et pousser leurs affaires de façon à tout tenter pour réduire à merci les catholiques; troisièmement, les conseillers et membres des consistoires qui avaient servi de chefs aux rebelles, malgré que les dits conseillers expliquassent et coloriassent leur conduite, comme s'ils n'avaient eu d'autre rôle que celui de surveillants et de gardiens, préoccupés de les détourner et préserver de désordres et séditions. En fait, ils avaient, de l'opinion de mainte personne sensée, fait surgir les pires causes de discorde et de perturbation et auraient entraîné de bien pires désordres si l'on n'eût mis un terme à leur gouvernement. Hélas, les hommes sont demeurés fidèles aux défauts d'Adam et Ève, nos premiers parents. Nous voulons nous disculper de toute faute et fermons les yeux à l'évidence de nos erreurs, comme nous venons de le voir, par l'exemple de ce maître d'école boiteux, claudicant aussi bien fort en la Foi. Il nourrissait ses écoliers de doctrines fausses et condamnées, et, après avoir privé son enfant de baptême, comparait celui-ci à Jésus-Christ, qui, étant sans souillure, n'avait que faire de rémission. Ergo, sa comparaison était détestable, car le baptême nous est indispensable, et ce n'est rien apprendre à personne que de raconter qu'une église est bâtie de pierre et de bois! Or, elles sont consacrées au culte et au service de Dieu; le Saint-Sacrement y repose; on y répand la parole divine; on y prie en commun; on y pratique mainte œuvre louable, et c'est pour cela qu'un tel lieu est considéré et doit être tenu pour spécialement sanctifié. Quant à ce que cet hérétique prétendait de l'idolâtrie dont sont entourées les images, son langage ne rimait à rien, car nous n'en agissons pas comme il le soutenait, et, si une erreur est commise de ce chef, il est possible de reprendre avec douceur celui qui se trompe. Mais Dieu pénètre les cœurs des hommes, et il ne nous appartient pas de porter des jugements téméraires, même sur ceux qui prétendraient leur doctrine bonne, sincère et émanée de Dieu, comme ont coutume d'assurer ces chrétiens apostats ou hérétiques.



CHAPITRE XVIII.

La fierte de Saint Liévin, exposée à Gand, reçoit les dévotions de beaucoup de fidèles. Quolibets dont elle est l'objet de la part des gueux. Comment une femme boîteuse, que la rumeur publique déclarait miraculeusement guérie, fut interrogée par les magistrats.

Le dimanche 29 juin, fête de Saint-Pierre, la fierte du fidèle ami de Dieu, saint Liévin, fut exposée en l'église Saint-Jean. On avait coutume de la porter jusqu'à Hautem-Saint-Liévin, où d'ailleurs il y avait, ce jour-là, un assez grand landit. Quantité de jeunesse y courait même nuitamment, ou pour un sol ou trois gros se faisait voiturer jusque là. On voyait revenir de là maints compagnons, la cuiller au bonnet et portant des bâtons de cierges tressés suivant l'usage ancien. Mais il y avait aussi force gens qui faisaient grand honneur à la fierte et lui rendaient hommage, y plantant force cierges, offrant des ex-voto en cire, etc., tout comme si gueuserie n'eût oncques existé au pays. Beaucoup de gens venaient aussi, de loin, faire leur offrande. Alors apparut bien que la fierte n'avait pas été dépouillée de métal précieux, comme les gueux l'avaient prétendu.

Mais les gueux, dont la malignité se trouvait aiguisée d'autant, dirent que les prêtres ne porteraient pas la fierte, ou ne poursuivraient leur commerce de bimbeloterie que bien certains, d'avance, de faire recette. Ils ajoutaient que l'on ne voyait jamais prêtres, confrères ou moines baiser la fierte ou se faire bénir, non plus qu'ils ne présentaient ex-voto en cire ou cierges, ou ne se rendaient pour faire hommage en pèlerinages et pardons. N'était-ce pas preuve qu'eux-mêmes, tout les premiers, n'avaient en leurs saints foi, ni conscience? Les gueux, on le voit, étaient décidés à chercher poux en têtes chauves, et à trouver toujours le ragoût trop mou ou trop dur, comme l'on dit vulgairement. Eh! nul n'est forcé de donner qui ne le veut. On ne demande rien à celui qui ne fait nulle offrande. D'ailleurs, ces minces oboles de cuivre n'appartiennent pas au clergé, mais, — je le pense du moins — elles servent à embellir le temple de Dieu, et certes ce sont deniers bien employés. Si les prêtres ne baisent point les reliques et n'en réclament point les bénédictions, c'est peut-être à tort. Pourtant, je trouve dans les écrits de certaines corporations pieuses, vivant au milieu des infidèles, que prêtres et laïcs à l'envi fêtaient les reliques des saints martyrs, et les honoraient très révérencieusement, et cela passé plusieurs siècles déjà. La dévotion a-t-elle faibli depuis? A ceux-là de se disculper que l'accusation peut atteindre.

Les femmes tinrent grand conseil et s'étonnaient à qui mieux, aux abords

de l'église Saint-Jean, le jour prédit, parce qu'une femme boîteuse avait pu laisser sa béquille près de la châsse du saint. C'était, disaient les gueux, un tour de vieille guerre auquel les papistes avaient eu recours, dès longtemps, en maint endroit : c'était une trouvaille babylonienne des prêtres de Baal (1), qui, pour aveugler le peuple, excitaient les femmes à telles momeries. Si le fait était vrai, on en voudrait consigner de bons témoignages, dressant procès-verbaux de certification dûment entérinés par le magistrat; on ne manquerait pas non plus d'en faire le sujet d'un prône éloquent, où se trouveraient consignés tous détails et toutes circonstances. Mais, au contraire, bien peu savaient le nom de la femme ni d'où elle sortait, sauf que certains la disaient domiciliée hors la porte de la cellule Saint-Pierre (2). Quant à moi, je présume que si l'affaire était simplement une imagination des dévotes si aisément crédules, et un miracle bien sujet à caution, on peut croire qu'il fallait s'en prendre beaucoup plus à une dévotion trop ardente qu'à quelque fourberie et surtout à la cautèle des prêtres. Mais on ne pense jamais de bien de ceux que l'on hait, et l'on n'hésite pas à leur reprocher ce qui n'est que soupçon. Or, le pouvoir de Dieu n'est point diminué par le miracle de ses saints. Ces révélations de leur puissance n'ont rien d'insolite; car il existe des milliers de miracles, accomplis même par des saints après leur mort ; à preuve, ce qui advint des restes mortels d'Élisée, à preuve encore les fleurs qui, selon le témoignage de saint Augustin, ornaient l'autel de saint Étienne, et beaucoup d'autres phénomènes analogues. Puisque le Tout-Puissant guérit mainte maladie par des herbes et substances qui ne l'ont ni servi, ni honoré, combien il est plus naturel que sa bonté se révèle par l'intercession des benoîts saints qui lui ont témoigné tant d'amour. Il a d'ailleurs dit : *Ceux qui me servent seront les préférés de mon Père*. Ce n'est pas aux saints qu'il faut attribuer le mérite des miracles, mais à Dieu qui les emploie comme ses dignes instruments, et à qui tout le bénéfice de ces bienfaits doit être rapporté.

Certains gueux disaient que la femme en question, appelée devant les échevins, avait subi un interrogatoire en due forme. On lui demanda de dire avec précision à quelle époque elle s'était prise à boîter et autres choses analogues. La réponse aurait été qu'elle boîtait depuis deux ans, et s'était vue d'abord dans la nécessité de se trainer à l'aide de deux béquilles, tant les rhumatismes la tourmentaient. Le mal s'était adouci au bout d'un an, lui permettant de ne plus s'aider que d'une béquille. Mue par sa dévotion à saint Liévin, elle s'était rendue à l'église et s'y était trouvée enflammée d'un

(1) Baal, qui en sanscrit signifie tout simplement Seigneur ou Dieu, revêtira longtemps encore dans les langages d'Occident une signification que le mot ne comporte pas.

(2) On ne pourrait traduire autrement *Sinte Pieters celle*, porte dont la langue populaire a fait, il est vrai, *Peterselie poorte*, porte du Persil, dénomination que, non sans stupéfaction, l'étranger voit traduire par : porte de Courtrai.

Note des éditeurs : Antérieurement, le nom de la porte a été traduit par porte du Persil, conformément à la version d'Hermann van Duyse, dans le manuscrit original de sa traduction (livre III, chap. 9). Nous conserverons dorénavant le nom de porte de la cellule Saint-Pierre.

tel zèle dévotieux qu'elle avait manqué faiblir; la tète lui tournait, elle s'était sentie guérie et avait abandonné sa béquille que l'on avait passée entre les barreaux de la fierte. *Mais, bonne femme*, lui dit-on, *vous boitez toujours. — C'est vrai, messires*, répondit-elle, *je me sens encore bien mal aux jambes, et ne suis point vraiment guérie comme je l'avais pensé.* Le miracle, vous le voyez, ne devait guère être tenu en estime, c'était simple rêvasserie de femme. Guérir la claudication d'une jambe brisée, ce serait certes un éclatant miracle, mais une jambe rhumatisée va mieux ou plus mal d'après le temps et la saison; il ne faut donc pas en faire état en pareille matière. Toutefois la béquille attachée à la fierte donne à beaucoup de personnes simples (1) une vive foi et grande confiance en saint Liévin.

Il s'en trouva qui répandirent le bruit que la béquille elle-même avait eu son miracle, et se trouvait si solidement fixée à la fierte que l'on ne pouvait pas l'en arracher. Il serait à souhaiter que les gens fussent moins pervertis et ne fissent renom que de miracles véritables; car autant il pensent, par ainsi, relever la renommée des saints et leur commerce, autant ils prêtent non seulement aux hérétiques, mais à toutes personnes sensées, sujet de tourner tels contes bleus en dérision. Ces miracles imaginaires feraient douter des miracles authentiques, de même que l'habitude du mensonge fait révoquer en doute toutes les paroles d'un menteur, s'avisât-il d'être sincère. Or, il advient suffisamment de signes par l'esprit malin, parmi les Turcs, en la ville de Brousse, en Turquie, qu'occupent aussi les Tartares, et cela par les restes de leurs saints et de ces personnages vivants qu'ils appellent *neffes-oglij* (?). Je le démontrerais volontiers si besoin était, mais cela m'arrêterait inutilement puisque mes dires ne serviraient qu'autant qu'ils seraient véridiques; or, je ne connais les choses que par ouï dire, et n'en suis donc pas sûr.

CHAPITRE XIX.

Pendant un orage, le diable retourne la tour de Meire. De l'image de Notre-Dame de Meire: excès des gueux dans cette commune. De quelques affaires gantoises. Combien le cri de : « Vive le gueux! » est tombé en discrédit.

Le jeudi 3 juillet, on vit à Gand, quoique l'on n'entendit pas de tonnerre, des nuages noirs s'amonceler dans la direction du sud. Un orage violent se déchaînait pendant ce temps sur Heusden, à un mille et demi de Gand, et plus fort encore sur Meire, paroisse proche d'Alost, où l'on fait grande dévotion à Notre-Dame.

(1) *Simpel lieden*; ce sont les bonnes gens, ceux qui n'ont pas souci de se composer eux mêmes, et pour usage personnel, un traité *de natura rerum*.



Atelier de peintre au XVIe siècle, d'après J. Stradanus.

Enfonçant ses griffes dans la flèche de la tour, le démon l'a complètement retournée, de sorte que la pointe se trouva à la place où s'étaient trouvés les cheneaux. Le malin arracha quatre corbeaux de pierre qui supportaient la charpente de la flèche; or chaque corbeau eût été pour six hommes robustes un lourd fardeau; il lança aussi sur le parvis de l'église une poutre réduite en échardes comme fagots de menu bois à cuire gauffres. Des gueux demandèrent si la petite idole en bois peint que l'on adore à Meire sous le nom de Notre-Dame n'aurait pu faire miracle et tenir le diable en respect (1), alors qu'on lui attribue tant d'exploits miraculeux,... d'un bon rendement, disaient-ils, grâce à la simplicité des campagnards. Ils ajoutaient que les Frères mineurs d'Alost et d'autres prédicateurs ne rougissaient pas de recommander tous les ans cette figurine de bois en raison de ses miracles. Un peintre, disaient-ils, chargé de remettre à neuf la statue, lança de fureur la sainte effigie dans un marécage, parce qu'il ne trouvait aucun bénéfice à réaliser sur ce travail. D'honnêtes personnes l'en retirèrent; or, elle se trouva radieuse comme les anges, et telle on la voit encore en l'église. Ce magnifique éclat lui aurait été donné par l'eau du marais. Quelle certitude et preuves existent de tout cela, c'est ce que nul ne pouvait dire.

On raconte des faits analogues en ce qui regarde une image de Notre-Dame conservée à Aerschot; on ne saurait, d'après l'histoire, l'embellir d'aucune peinture, car elle n'entend pas être repeinte, disent les mécréants.

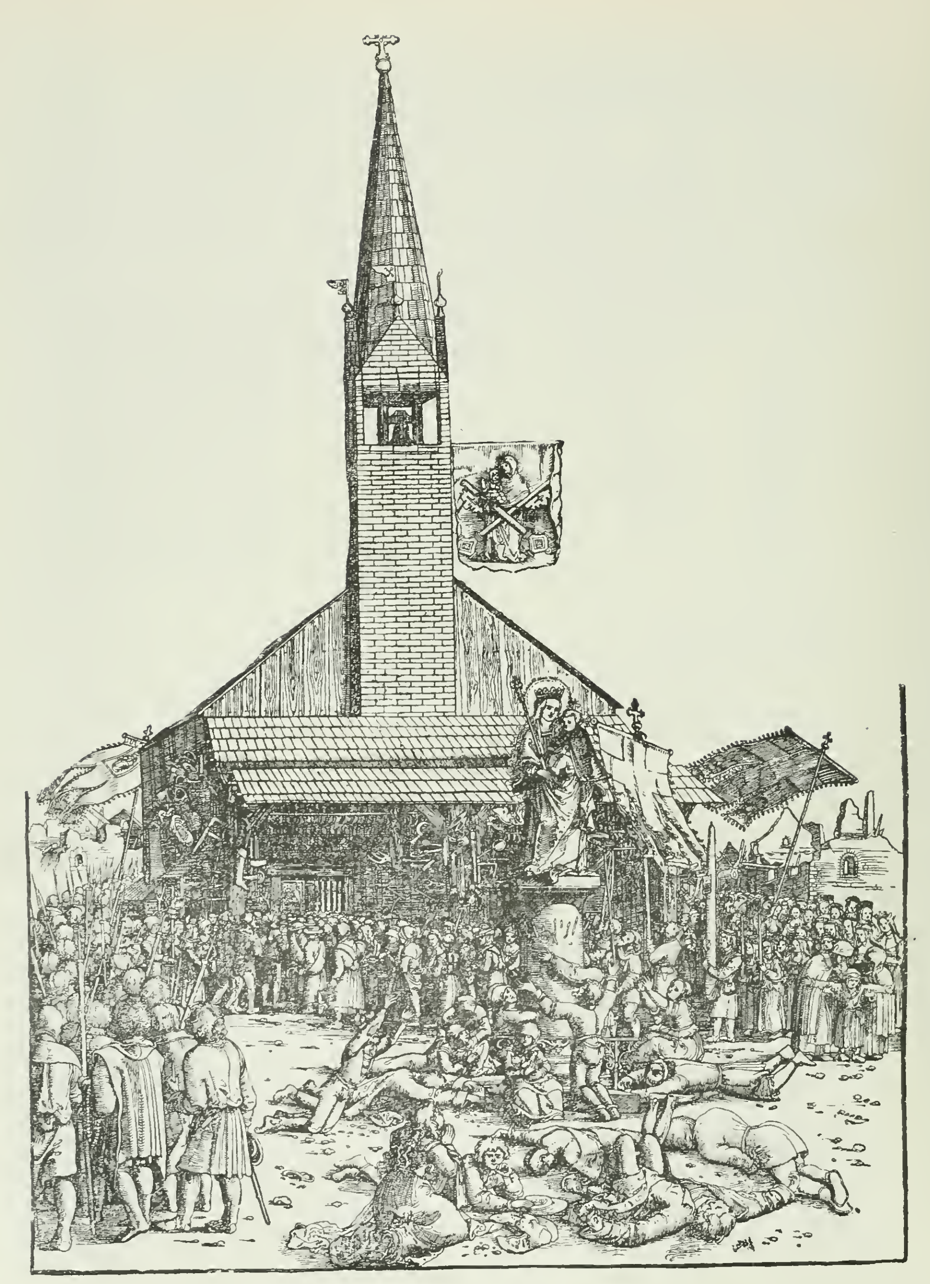
Je n'ai garde de contester ces miracles, mais encore faut-il voir s'ils ont été soumis à compétent examen, et bien éprouvés.

Les gueux se sont aussi distingués à Meire. A l'époque des briseurs d'images, comme on célébrait dans cette commune la fête de l'Assomption, ils se trouvèrent à Meire accompagnés de deux ministres. L'un de ceux-ci, Allemand, portait une longue barbe. Tous deux prêchaient les doctrines réprouvées de Calvin le Picard (2). Un certain nombre de gueux se rendirent à l'église, pénétrant jusque dans le chœur et chantant psaumes. C'était fort mal, et le curé s'en trouva fort courroucé, car les psaumes des gueux entravaient le chant liturgique en latin et faisaient les chantres se tromper. Le curé les invita donc à se taire, tout au moins jusqu'à ce qu'il eût fini ses offices. Ils obéirent et se retirèrent, d'après les indications de gens qui les avaient mis au courant, dans la sacristie où ils trouvèrent prêt un déjeuner qui attendait prêtres et sacristains, et consistant en un jambon et autre provende. C'est ainsi, disent les gueux, que les prêtres se raffermissent le cœur avant de partir pour la procession; de la sorte ils peuvent marcher d'un pas plus ferme et jeûner plus longtemps pour travailler à l'édification des bonnes gens qui les suivent. On peut compter sur les hérétiques pour apercevoir tels défauts chez

---

(1) Tout naturellement les Luthériens et Calvinistes croyaient, autant que Luther lui-même, à l'intervention matérielle du diable.

(2) On sait que Calvin est né à Noyon, dans le département français actuel de l'Oise.



Pélerinage a la Vierge, d'après Michel Ostendorfer.

les ecclésiastiques, mais ils n'ont garde de rougir de fautes bien plus graves qu'ils commettent eux-mêmes, telles que manger chair les jours de vigile et commettre autres blâmables excès.

Or ces vauriens gueux, qui venaient de loin et avaient dents bien aiguisées, dévorèrent tout, si bien que le curé et ses aides, lorsqu'ils pensèrent déjeuner, ne trouvèrent que des os et des écailles d'œufs. Faisant bonne mine à mauvais jeu, ils se turent, car les gueux se trouvaient armés et en force, de sorte qu'il n'y avait parti à prendre que de garder la paix avec eux. On pensa que le seigneur de Meire, qui se trouvait au village, et qui penchait pour les gueux, les avait appelés chez lui et avait spécialement mandé les prédicants réformés. Ces événements, qui m'ont été rapportés par des gens dignes de foi, se sont passés à Meire il y a un an environ.



Batelier, d'après J. Amman.

Mais, pour poursuivre mon récit, il faut que je rapporte que, le prédit 3 juillet, les hoquetons rouges quittèrent de nouveau la ville pour aller à Eecloo; de même ils se rendirent à Thielt le 5 du même mois. Comme ils passaient, sonnant de la trompette, au quai aux Herbes, quelques bateliers, qui se trouvaient là à bord de leurs vaisseaux, dirent : *Voilà les voleurs rouges* (1) *qui partent en frairie, pour faire dommage au pauvre monde.* A quoi d'autres repartirent : *C'est bien la faute aux gueux. Tout ce que nous souffrons est leur œuvre.* Mais les bateliers répondaient : *Prenez vous-en aux papistes; ils ont tout fait, et toutes ces émotions et peines qui nous éprouvent sont leur faute.*

Le même jour, vers sept heures du matin, on appréhenda à Gand un insensé, pour certains mésus par lui commis. La foule courant pour le voir emmener, comme il est d'usage, un garçonnet d'origine bruxelloise courut parmi la foule, tenant à la main un petit couteau nu ou dague; or il trébucha, et son arme pénétra si malheureusement dans sa hanche ou dans son ventre qu'il fut porté expirant à la Byloke.

Or vers dix heures, le même jour, Ysebaert Van Poucke, un homme de bonne mine, fut, en son linge, tête nue, portant un cierge auquel était appendue une main de cire, mené du château des Comtes en l'église Saint-Michel, pour y faire amende honorable. Étant officier et bailli de Biervliet, le patient avait entamé la mâchoire d'un de ses collègues, pour une querelle surgie à propos

(1) Littéralement : les hoquetons voleurs, *roof ro*[illegible], pour *roode r*[illegible] hoquetons rouges, calembourg intraduisible.

de leur office et, de ce chef, il avait été, pendant un an déjà, tenu en prison.



Béguine, d'après J. Amman.

Vers cette date, si je ne fais pas erreur, deux ou trois béguines et un enfant se trouvèrent dans une barquette, au béguinage Sainte-Élisabeth (1). Leur esquif étant vieux et mal étanche, l'eau y pénétrait. Ce que voyant, les béguines se jetèrent hors de la barque et s'élancèrent sur la rive; une seule demeura, se préoccupant de sauver l'enfant de son mieux : elle le jeta sur le bord, mais, hélas, ne réussit pas elle-même à se sauver, car la barquette sombrant l'entraîna au fond de l'eau. Personne ne répondit à ses signes de détresse, et elle périt ainsi victime de son courage et de sa commisération. Dieu le lui rende en Paradis!

Vers ce temps, le nom de gueux se trouva bien obscurci et ce parti sembla fondre comme neige au soleil; de sorte que l'on put railler et moquer ceux qui, après avoir montré une arrogance telle qu'il semblât que rien ne les pût maîtriser ni atteindre, n'osaient plus souffler mot, comme s'ils avaient été matés. Au début de notre troisième livre, le lecteur a trouvé au chapitre XV une de leurs chansons satiriques. Tout en déchirant et brûlant les autres refrains blasphématoires, j'ai cru pouvoir reproduire ceux-là à cause des doubles sens très ambigus qui s'y rencontrent, plutôt que pour quelqu'autre motif. On ne trouvera pas malséant que je consigne ici un refrain qui ridiculise les gueux à leur tour, car, comme il est dit : *Celui-là rit le mieux qui rit le dernier*. Salomon dit qu'il faut répondre au fou selon sa folie afin qu'il ne se croie pas sage, et il dit aussi que l'on trouvera, dans les méditations de la sagesse, la réponse qu'il convient d'opposer au railleur (2). C'est pourquoi j'ai rapidement écrit ces rimes :

Hélas, jadis j'étais triomphant
Moi : *Vive le gueux*, que l'on voyait partout;
On me dédiait chansons quasi amoureuses;
Beaucoup parlaient de moi avec éloge,
Et ne voulaient plus se séparer de moi.

---

(1) C'est l'ancien Grand-Béguinage; il était complètement entouré de larges fossés et ceinturé de murs comme une petite ville, indépendante des quartiers avoisinants.

(2) *Responde stolido secundum stultitiam ejus, ne sit sapiens in oculis suis*. Proverb., XXVI, 5. — *Sape. fili mi. et laetifica animum meum : ut respondere possim ei qui exprobaturus esset mihi rem aliquam.* Proverb., XXVII, 11.

Grands et petits, tous étaient à ma dévotion.
On voyait les nobles parader dans les rues,
Les petites écuelles des gueux à la ceinture.
Ils y ont bu le vin clairet.
L'un les portait nettement battues d'argent,
L'autre d'étain, un autre de bois.
Mon nom était si avant imprimé dans le cœur du peuple
Que chacun parlait de moi hardiment comme d'un héros.
Mais aujourd'hui, que la terreur m'assaille,
Je ne trouve plus d'amis qui se tournent vers moi;
Je suis honni de tous, le diable en porte la coulpe!
C'est dans le malheur que l'on apprend à connaître ses amis!

* * *

Au début, corps et biens m'étaient offerts de tout cœur.
D'aucuns moinillons, frères, sœurs et béguines,
Qui mettaient la liberté bien au-dessus de la vertu,
Commençaient, grâce à moi, à montrer le bout de l'oreille,
Et se rendaient par douzaines au sermon
Des libertins que l'on nomme Calvinistes.
C'étaient toutes têtes en l'air. Jamais cela ne s'est vu.
Comme on riait alors de ceux qui traînaient la sandale dans les couvents.
C'étaient tous corbeaux bigarrés, tachés de blanc et de noir.
Dans la vie mondaine, les maisons étaient couvertes de gâteaux (1).
Tout s'y comptait par cinq, ils en étaient bien assurés.
Hélas, maintenant ils courbent piteusement la tête
Car ils logent le diable en leurs escarcelles.
Ceux qui leur faisaient bonne mine les repoussent :
On voit la broche vautrée dans les cendres.
Les étourneaux ont pris leur vol, ainsi font les pinsons.
C'est dans le malheur que l'on apprend à connaître ses amis.

* * *

Où sont-ils, désormais, ceux qui chantaient mes louanges,
Ceux qui fièrement se paraient d'écuelles et de jetons
Ornés de deux mains enlacées figurant la fidélité?
Où sont-ils, ceux qui galopaient portant des queues de renard au bout de leurs lances (2)

(1) *Vlaen*, flans, une sorte de crème cuite au four, l'idéal des pâtisseries, le dessert par excellence des repas des kermesses et franches repues flamandes.

(2) Allusion aux mascarades organisées à Bruxelles par Brederode, d'Egmont et d'autres nobles qui appelaient Granvelle maître Renard, et s'efforçaient de le ridiculiser en toute occasion.

Parce que, disait-on, les renard se trouvaient en défaveur?
Les renards ont montré qu'ils n'étaient pas encore en détresse,
Ni forcés de se cacher en terriers et tanières.
Les chaînes de fer, solides comme acier trempé
Dont les gueux se paraient bravement pour chevaucher (1),
Faisaient voir que c'étaient vases d'airain
Prêts à me défendre en tout lieu.
Les voilà tous en fuite, comme téméraires
Dont toute la force s'en est allée en écume.
Leur force ne pèse pas autant qu'une plume,
Ils n'osent plus, nulle part, entrer en campagne.
Et c'est pourquoi je puis bien lire dans le creux de ma main :
C'est dans le malheur que l'on apprend à connaître ses amis.

Au Prince.

Tant que fus en prospérité, je fus honoré;
Mais la fortune me trahit, et personne ne fait plus état de moi.
Ah! comme ils croissaient en prospérité, les consistoires
Qui enseignaient la sagesse en leurs églises vertes (2).
Ils semblaient, réunis, un sanhedrin de philosophes.
A leur grand dam, ils ont levé des écus
Pour armer des soldats. L'argent ne manquait point.
Mais leur sagesse étant tournée en malice,
Ils coururent d'eux-mêmes à la mort.
L'un tomba sous la griffe de Noircarmes;
L'autre fut pris par Reesseghem. Tout fut perdu.
Plus d'un put raconter ses misères à un madrier de bois (3);
Plus d'un encore repêcha son bien derrière le filet;
Les gueux de jadis redevinrent papistes,
Ce qui me fait écrire en trempant ma plume dans le sang :
Gueux et *Vive le gueux* sont à jamais au cercueil.
C'est dans le malheur que l'on apprend à connaître ses amis.

---

(1) Les partisans de la Réforme avaient substitué la bure et la serge au velours et au satin, et des chaînes d'acier aux joyaux d'or et de vermeil.

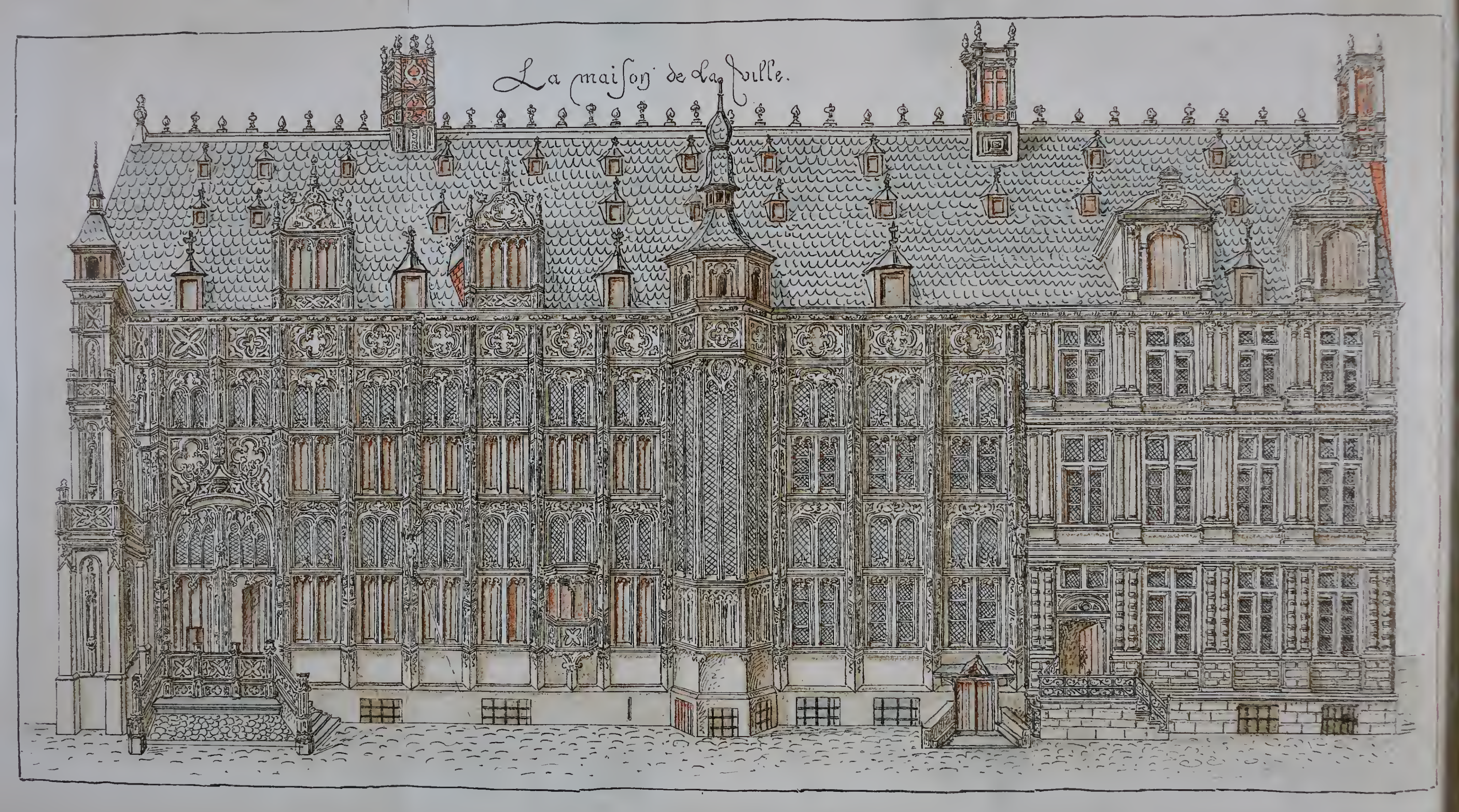
(2) L'église verte, la verte tente, dans le langage des réformés, — souvent un argot, — c'étaient les désignations données au plein air, à la forêt où l'on improvisait un temple, un camp.

(3) Ceux auxquels Noircarmes et ses émules donnaient pour confidents le bourreau et le gibet. Le refrain de Vaernewyck n'est pas d'un style lyrique bien élevé, et il le sentait bien, puisqu'il s'excuse d'avoir dû le rimer *vitement*. Le temps, Oronte, ne fait rien à l'affaire!

'ace

l'un

aire
ious
lési-
tion
dier
s tôt
nant
fera
celle
pour
pour
par
foi
avec
ssu-
ation
mer
nnes
nous
ujets
yant
nne-
nant
, les
à la
édite
vous
iront



L'Hotel de la ville de la Keure de Gand (1518) avec la Bollaerts Kamer (1581-1582). Façades vers la rue haut-port, d'après une aquarelle de Liévin Vander Schelden (1584).

CHAPITRE XX.

Placard émané de la Cour lu à la tribune de l'hôtel de ville : collace tenue à Gand pour obtenir réduction des charges de la ville.

Le 7 juillet, il fut donné lecture, à la bretèque de l'hôtel de ville, d'un placard envoyé par la Gouvernante aux échevins en ces termes :

Copie :

Chers et féaux. Sur le vu de lettres reçues récemment par l'intermédiaire de monsieur de Billy, de Notre Gracieux Sire, par lesquelles Sa Majesté nous mande qu'Elle n'a pu se rendre en ces pays aussi rapidement qu'Elle le désirait, pour la nécessité qui est ici de sa présence pour l'examen et application aux affaires de par deça de la meilleure et plus expédiente manière de remédier aux nécessités. Sa prédite Majesté ne fera défaut de venir en ces pays, le plus tôt qu'il lui sera possible et cela avant la fin du courant été. Sa Majesté tenant pour assurés la joie et contentement de cette bonne et grande nouvelle fera ressentir à tous ses bons et féaux sujets, ne pouvait manquer d'informer d'icelle les Échevins, les advertant et leur ordonnant d'instituer prières publiques pour le propice et heureux voyage de Sa Majesté lorsque celle-ci mettra à la voile pour se rendre en ces prédits pays, afin que cette venue de Sa Majesté soit signalée par tels remèdes qui siéront à la gloire de Dieu, conservation de notre antique foi catholique et chrétienne, servation du commun état des prédits pays, et qu'avec pleine sollicitude et faveur, Sa prédite Majesté adresse à Son Altesse l'assurance d'en user ainsi qu'il lui a fréquemment mandé, d'après son inclination naturelle ; ajoutant que ce serait lui faire offense de lui supposer ou présumer autre intention, attendu qu'Elle vient en vue, non de corrompre ses bonnes villes et sujets, mais, au contraire, pour les protéger et conserver. Ainsi nous a chargé Sa Majesté de faire savoir à qui il appartient, que les prédits sujets s'appliquent de nouveau à leurs travaux, commerces et trafics habituels, ayant pleine confiance en la bonté et clémence de Sa Majesté, de quoi vous donnerez information et avis aux bourgeois et habitants de la ville de Gand, tenant bon regard et surveillance quant à ceux-là qui se voudraient départir, les avertissant et admonestant que ceux-là seront notés qui n'oseraient se fier à la clémence de Sa Majesté, et seront tenus pour indignes du tout, de la prédite grâce et de pardon. Afin que nul n'en puisse prétexter ignorance, vous est ordonné de tenir note de ceux qui se sont départis ou se départiront

encore, et vous mettriez en défaut en vous gouvernant d'autre sorte. Or, afin que Sa Majesté fasse plus pleinement connaître toute l'étendue de sa clémence contre ceux qui l'ont offensée, comme fauteurs des désobéissances, scandales et discordes, commises en ces pays lez un an, de tout quoi Dieu Notre Seigneur a reçu grièves offenses et tous bons chrétiens, et zélateurs de la divinité véhémentement scandalisés, et Sa Majesté provoquée à juste colère et indignation envers iceux, avons voulu vous informer qu'il est nécessaire que les égarés reviennent à résipiscence, se réconciliant avec Dieu Notre prédit Sauveur, rentrant dans le giron de l'église catholique, marquant toute déférence due à Sa prédite Majesté, à ses officiers et magistrats; en outre que les églises violées et outragées, détruites, autels rompus, images et autres sacrés objets par iceux profanés seront restitués en leur primitif et respectable état. Lesquels moyens sont les plus apparents et convénients pour apaiser la colère de Dieu et de Sa Majesté, afin d'impétrer plus sûrement grâce et rémission de leurs prédits délits et mésus.

Chers et amis, le Seigneur vous ait en sa sainte garde. D'Anvers, ce 3 juillet 1567. Signé : Marguerite, et plus bas : Doverloope. La souscription était : A nos chers et amés Bailli et Échevins de la ville de Gand.

Cette lecture ouïe, beaucoup de gens s'en réjouirent extrêmement; mais, quand ils soupesèrent le texte dont ils avaient pu alors obtenir copie, ils se trouvèrent derechef accablés et affligés, tant ce document leur sembla inextricable, obscur et voilé, au point d'en devenir inintelligible. En dépit des menaces que cet écrit formulait contre ceux qui gardaient méfiance, ils n'avaient garde de se fier aux assurances que l'ordonnance prodiguait à qui voudrait rentrer au pays et reprendre possession de ses propriétés et commerce habituel. Ceux qui avaient à l'étranger des amis fugitifs, n'osaient pas leur envoyer paroles d'espoir ou d'assurance par écrit, pour ne pas s'exposer à recevoir plus tard reproches, et être cause de la souffrance et de la peine de ceux qu'ils affectionnaient. Car la faute et la coulpe ont toujours une crainte galopant à côté d'elles. Tous ceux qui réfléchissent sont ainsi mal rassurés; mais je laisse à ceux qui se reconnaissent suspects, le soin de décider si l'on peut avoir raison de ne pas prêter plus grande confiance et croyance aux assurances royales. Qu'ils reprochassent au placard de n'être pas suffisamment clair, semble reproche fondé, car les échevins de Gand ont réclamé de la cour un peu plus de clarté, ce qui leur valut une apostille que derechef ils pouvaient interpréter à volonté, si toutefois ce que l'on en dit est exact; mais je n'ai pas eu l'occasion de voir cette nouvelle dépêche de la Cour.

La collace se réunit à Gand le même jour, sans autre objet que de s'occuper de la situation précaire des finances gantoises et de rechercher les moyens d'y obvier. Mais pour alléger les dettes de la ville, force était de créer des charges nouvelles et de réclamer l'autorisation d'y ajouter une imposition supplémentaire, par la vente de rentes du denier seize au denier douze, au moindre taux d'intérêt possible, de façon à assurer à la trésorerie les ressources



Le pays de Waes au XVIe siècle, estampe de Fr. Hogenberg.
(On remarque, à droite, le canal de Gand au Sas).

nécessaires pour racheter en capital certaines obligations que la ville avait autrefois émises pour acquérir des fonds. On pourrait ainsi rembourser certains banquiers d'Anvers qui avaient prêté à intérêt l'argent indispensable au remboursement de diverses dettes urgentes, notamment la création du Sas à la côte maritime, qui était à peu près achevée alors et qui, Dieu merci, l'est aujourd'hui complètement. Or ce dernier travail mérite bien d'être vu, car on le dirait coulé d'un jet. Sous la cuvette existe un blocage de trass, de carreaux, de parpaing, et autres matériaux, exécuté sur hauteur d'homme et qui en certains endroits atteint quinze à seize pieds de profondeur; le tout reposant sur de forts pilotis reliés entre eux et rattachés par de lourds madriers. En dehors du canal s'avance en mer une solide jetée de pilotis, où se trouvent construites deux maisons de plaisance et autres choses qui comblent les visiteurs d'étonnement.

La ville de Gand avait grand besoin d'argent pour payer la solde des gendarmes que les échevins avaient levés pour assurer la sécurité publique, et qui tous étaient de pauvres cavaliers n'ayant d'autre avoir que leur paye.

Les emprunts antérieurement contractés formaient une lourde charge; car, tous les trimestres, les intérêts des intérêts croissaient d'autant. Il sembla donc aux échevins et aux notables que, dans l'état actuel des choses, et sauf modification au cours des événements, on ne saurait mieux faire que de vendre certaines rentes de la ville afin de désintéresser les banquiers d'Anvers, dont les avances coûtaient beaucoup plus que ne pouvaient rapporter les propriétés de la ville.

Il n'y eut aucun corps de notables qui exprimât une opinion contraire, malgré que le premier pensionnaire de la Keure, maître Josse Borluut, notifiât, au nom du collège général des échevins, que la ville n'avait plus guère que dix mille six cents livres de gros de revenu au lieu de treize mille qu'elle avait l'habitude d'encaisser; il ajoutait que la dette s'élevait à plus de dix mille livres de gros.



CHAPITRE XXI.

Exercices des troupes wallonnes cantonnées à Gand. Nouvelles touchant le duc d'Albe. Combien de gueux avaient péri aux batailles rangées ou autrement. Quels propos avaient cours à Gand sur le compte du président Viglius: quolibets que lui adressaient d'anciens gueux. Départ des hoquetons rouges.

Le prédit 8 juillet, le tambour battit vers six heures du soir et un cri fut fait en flamand que les soldats eussent à se présenter sous les armes, le lendemain à cinq heures. Il en fut ainsi, car le tambour éveilla les soldats dès quatre heures, et, réunis vers cinq heures environ, ils défilèrent par la rue courte Saint-Georges vers six heures pour se rendre, enseignes éployées, au Ham.



Soldats du XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

Ils se rangèrent en ordre de bataille dans un pré fraichement fauché, puis aussi dans un pré où la fenaison n'avait point encore été faite, et cela se faisait pour l'instruction des recrues. Ces manœuvres durèrent jusque vers midi, heure à laquelle une fausse alerte fut, intentionnellement, donnée à la garnison, par ses commandants.

Le 9 juillet, le bruit courut que, cette fois, de science certaine, le duc d'Albe s'était trouvé à Gênes la veille de Pentecôte, et avait à l'heure présente gagné la Lorraine, à la tête d'environ dix mille hommes de troupes espagnoles, italiennes et allemandes, parmi lesquelles se trouvait un certain nombre de cavaliers. Trois colonels allemands commandaient sous les ordres du duc; chacun possédait douze enseignes de lansquenets, ce qui fait trente-six enseignes. Le duc d'Albe se serait séparé des troupes italiennes qu'il avait acceptées seulement pour effectuer le passage des montagnes sans malencontre de la part des Suisses, et de ceux de Genève. Telles étaient les nouvelles, recueillies et reçues par écrit, que me répéta mon parrain, messire Guislain Temmerman, prévôt de Saint-Pierre à Gand.

Les événements semblèrent bientôt confirmer ses dires, car, en diverses paroisses des environs de Gand, chariots furent demandés pour aller jusque Luxembourg, à la rencontre des troupes attendues, pour se charger des bagages et permettre aux commandants de renvoyer les charrois qui les avaient menés jusque là. Ces chariots et chevaux étaient payés par taxation ou corvée, et Messire de Berlaymont reçut mission de mener ces chariots au devant du Duc.



Armoiries du duc d'Albe.

D'aucuns ayant reproché au prélat de Saint-Pierre d'héberger des gueux en son château de Zwynaerde, force fut au majordome de cette maison de plaisance de chercher logis ailleurs.

Le vendredi 11 juillet, on dit que les hoquetons rouges recevraient congé, ou seraient renvoyés aux frontières. On disait que les deux régiments de fantassins commandés par les capitaines Montembruges et Germeny les suivraient bientôt. Toutefois, on les avait changés de quartiers, savoir une partie dans les paroisses Saint-Jean, Saint-Nicolas et Saint-Michel, après qu'ils eussent passé deux mois en la paroisse Saint-Jacques. La nuit précédente, certains individus avaient été arrêtés à Saint-Pierre. Ils étaient, disait-on, au nombre de cinq.

Le bruit courait que, jusqu'à présent, plus de cinq mille gueux avaient péri soit les armes à la main, soit par justice. On assurait aussi véhémentement que le roi notre sire arrivait d'Espagne, car on avait à cet effet arrêté en Biscaye, à Bilbao et ailleurs, des navires qui durent débarquer leur chargement et accepter nouveau frêt pour le service de Sa Majesté. Beaucoup de navires attendaient aussi en Catalogne, et le vent, soufflant du sud, favorisait beaucoup le départ des côtes d'Espagne.

Le docteur Viglius, président du Conseil et prévôt de Saint-Bavon, était venu passer quatre ou cinq jours en son hôtel et avait reçu la visite de plusieurs notables personnes. Entre autres, on lui demanda s'il ne consentirait pas à restreindre le droit de franchise de toute accise sur le vin, dont jouissaient ses suffragants, les chanoines de Saint-Jean, aujourd'hui Saint-Bavon. Il y aurait pour chaque chanoine franchise de consommation, fût-ce de quatre ou cinq pots de vin (1), soit autant qu'ils en pouvaient boire. Depuis le nouvel impôt qui forçait chacun, ecclésiastique ou laïc, de payer un gros par pot, on constatait que les chanoines consommaient, tous les ans, force vin outre celui qui leur

(1) *Stoopen*, mesure de quatre pintes. La consommation d'un chanoine et de ses gens de maison se trouvant fixée à seize ou vingt pintes de vin par jour, le fisc aurait prélevé une accise sur le surplus de la consommation. Cette proposition fut, comme on le verra, repoussée par Viglius au nom de la liberté.

Vue du chateau de Zwynaerde, d'après A. Sanderus.

était livré franc de taxe, et en outre gagnaient tous les ans douze ou treize livres de gros au vin qui, sans acquittement de droits, était tiré de leurs caves. Ils empochaient ce revenu sans hésiter, alors qu'ils n'avaient droit à d'autre exemption qu'en ce qui touchait à leur consommation. La ville souffrait grand préjudice de cette façon d'agir, puisque, sous couleur de puiser à la cave du chapitre pour la consommation des chanoines, on livrait indûment au trafic beaucoup de vin franc d'impositions, et cela par l'intermédiaire de gens dont la plupart ne jouissaient d'aucune franchise. Maintenant que la ville était tombée en grièves préoccupations et portait de lourdes charges, il y avait en même temps nécessité et justice à rechercher les moyens de créer telles ressources idoines à remettre les finances en meilleur état.

On affirme que le Président aurait répondu qu'il n'entendait pas laisser péricliter les libertés que lui ou les siens avaient possédées de temps immémorial, et que, d'ailleurs, les affaires du chapitre ne le concernaient pas. La seigneurie de Saint-Bavon ne devait-elle pas, au demeurant, être avec tous ses habitants, aussi loin que les limites de la ville abbatiale s'étendaient sur le territoire de Gand, exempte de toute taxe? Si certains habitants, ne participant pas à ces immunités, s'en allaient quérir vin ou bière en la seigneurie de Saint-Bavon, c'était affaire aux échevins d'y mettre le holà, et ni lui ni les siens n'y pouvaient rien et n'avaient à s'occuper de l'identité de ceux qui venaient chercher un pot de vin ou de bière. Plutôt que renoncer à des privilèges et libertés acquis, le Président déclara que, malgré son col tors, sa main contrefaite et son pied boîteux, il s'en irait en Espagne soumettre le cas à Sa Majesté le Roi. Mais beaucoup de gueux, voire bon nombre de prêtres portaient rancune à l'homme, disant qu'il s'était fait prêtre en ses vieux jours pour s'emparer goulûment des plantureux revenus de la prévôté, au lieu et place de l'abbé de Saint-Bavon, comme s'il n'avait pas pu s'engraisser à suffisance des nombreux et lucratifs offices qu'il avait cumulés à la Cour du Roi, et qui l'enrichissaient si bien que, parfois, il expédiait batelets chargés d'argent à ses amis de Frise, car il était Frison d'un petit village près de Dokkum, nommé Metselweer (Metslawier) (1). Il avait soin, d'autre part, de s'assurer tous les bénéfices qu'il trouvait à sa portée, vendant bois et futaies, dérodant notamment toute la forêt de Loo, comme si, nouveau calife de Bagdad, il ne pouvait jamais être assez gorgé d'or. Sa personne n'échappait pas aux malins propos. Il ressemblait beaucoup plus, disaient les mauvaises langues, à un muid de cervoise qu'à un pasteur spirituel. Son col tors le faisait ressembler au Canope, idole d'Égypte faite d'une cruche à laquelle se trouvait soudée la tête d'une antique statue de Ménélas. En revanche, ceux qui croyaient connaître de près le Président, lui attribuaient grande sagesse et subtil esprit, et le disaient du plus agréable commerce. Ils le louaient de s'attacher à enrichir ses amis; quand à ses diffor-

(1) D'après la *Biographie nationale* (t. I col. 590), Viglius d'Aytta serait natif de Barrahuys, près Zuichem en Frise.



VIGLIVS ZVICHEMVS. FRISIVS.

Atria Iustitiæ haud opus est servare dracones;
Pervigil est Divæ Viglius ante fores.
Hinc illum ob vigiles animos vigilesq; labores,
Præposuit summo Belgica Consilio.

PORTRAIT DE VIGLIUS D'AYTTA DE ZUICHEM,
PRÉVOT DE SAINT-BAVON (1507-1577).

mités, il était injuste de s'en prendre à lui qui ne faisait que subir la volonté de Dieu, et ce n'était pas là matière à raillerie.

Les hoquetons rouges quittèrent Gand les 10, 11 et 12 juillet. Le 11, un gros escadron de cette troupe manqua écraser un vieillard sous le pas des chevaux au marché au Poisson, chargeant de coups d'estoc les chariots au passage; enfin, rue des Champs, ils manquèrent assommer un homme de la crosse de leurs arquebuses. Ils se conduisaient parfois, non comme des hommes, mais comme des brutes déraisonnables, sans compter qu'ils causèrent grand dommage aux habitants de Saint-Bavon et à ceux d'alentour, robant



Scène de la vie des Camps au XVIe siècle, d'après Hans Schauffelein.

leurs moissons et autre avoir. Ils s'étaient suffisamment fait connaître comme pillards et voleurs au Ham, où, trois jours plus tôt, se trouvant pris de boisson, ils s'étaient conduits comme en pays conquis. Des faucheurs ayant fauché un pré, les soldats sortirent brusquement du château et s'emparèrent de l'herbe, à la barbe de ceux que l'affaire regardait, et cela quoiqu'on fût convaincu que ce pré appartînt au président Viglius à titre de prébende ecclésiastique. On peut plus aisément s'imaginer que je ne pourrais l'exposer par écrit, quels excès ils commirent, en partant, dans nos campagnes, où, semblait-il, ces soudards avaient pleine liberté de donner jour à leurs mauvaises dispositions. Leurs méfaits furent encore aggravés par l'état d'ébriété où ils se trouvaient au boute-selle, comme il a été dit plus haut.



CHAPITRE XXII.

Terrible incendie à Caprycke, Une tempête, accompagnée de tonnerre et de grêle, cause de grands dommages en divers quartiers de la Flandre. Bannissement et confiscation des biens de six gueux cités devant le Conseil de Flandre. Nouvel incendie à Leerne-Saint-Jean. Évasion de prisonniers. Horoscopes divers que les femmes de la secte tiraient d'un sarment de ronce. Autres nouvelles.

Le 12 du prédit mois de juillet, qui fut un samedi, une triste nouvelle parvint à Gand vers le soir. Nous apprimes qu'un violent incendie avait éclaté et faisait rage à Caprycke, environ à trois lieues de la ville. On pouvait voir les reflets du brasier du Vieux-Bourg et du pont de Décollation, et surtout du haut du Beffroi et des autres tours de la ville, car l'air était chaud et sec, et cette température estivale, qui n'avait pas eu d'équivalent depuis plus de douze ans, s'était si longtemps prolongée qu'il n'y avait plus d'herbe nulle part. Tout se trouvait, par ainsi, mis à sec, et, en maint endroit, l'eau était baissée et même avait disparu. Quoique Caprycke soit le siège de beaucoup de gens aisés, se livrant à la fabrication du drap et tissant de belles et solides étoffes de laine, les maisons y sont généralement couvertes de chaume. Cette localité fait le même commerce qu'Eecloo, qui n'est guère éloigné de là et où les affaires avaient pris fâcheuse tournure, les habitants véhémentement incriminés d'hérésie ayant dû prendre la fuite. Le 15 du prédit mois, on sut à Gand que l'incendie avait mis en cendres, à Caprycke, cent vingt demeures, ce qui fut grand dommage, sans compter le dégât fait en ces maisons et fermes de tous meubles, bestiaux et autres biens.

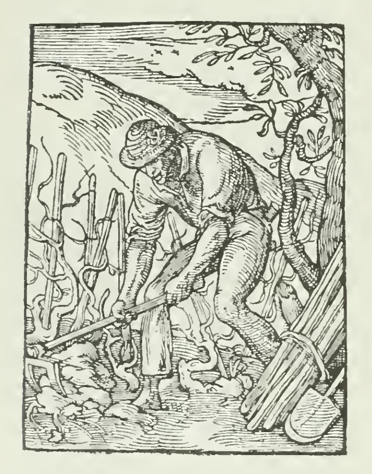
Une épouvantable tempête de pluie, grêle et foudre s'était, la veille, abattue sur le pays de Courtrai. On eût dit que l'ouragan accourait du Lauwberg (1), près de Lille, sur Menin, sur Haerlebeke, puis par Thielt et Caneghem jusqu'à Tronchiennes, pour retourner ensuite se perdre dans les Polders. Les ravages de cette trombe, en beaucoup de points, ne s'étaient pas étendus sur plus d'un quart de mille en largeur. La force de l'ouragan avait à Haeltert renversé un moulin à vent et un manège (2); nombre de chariots qui se trouvaient chargés de par les champs avaient été poussés au loin par l'effort du vent et beaucoup de

---

(1) Sur le territoire de la commune de Lauwe (Flandre occidentale), sur la route de Lille à Courtrai.

(2) *Peerdemeulen*, installation destinée à moudre des écorces, etc.

moulins, maisons, granges, étables, arbres et portes avaient été jetés bas par la tempête. A Tronchiennes, vingt-cinq gros arbres plantés sur les terres de Michel Brakelman se trouvaient déracinés, et les arbrisseaux voisins étaient tordus comme liens destinés à réunir les grosses pièces en fagots. On avertit Liévin Petrins que son portail, sa grange et son écurie, à Somergem, avaient souffert des dégâts. Les arbres fruitiers se trouvaient dévastés partout à la ronde, et le blé, que l'on se préparait à moissonner bientôt, semblait haché ou foulé aux pieds. La force du vent qui souffla pendant cet orage fut réellement incroyable. D'aucuns redoutaient que ce déchaînement des éléments ne laissât debout arbre, maison ni végétal. La lumière du jour se trouva complètement obscurcie, comme si le soleil eût été couché. Ainsi, les filles de Loth crurent assister à la fin du monde lorsque Sodome, Gomorrhe, Adama, Seboim et Zegor périrent par le feu du ciel et sous les boulets de bitume, car elles voyaient un vaste brasier s'étendre à l'horizon.



Paysan au travail, d'après J. Amman.

La moisson se trouva bien maltraitée aux environs de Courtrai, où l'on cultive d'excellent seigle. Les blés versés furent livrés aux pourceaux, et ce qu'ils laissèrent fut employé comme fumier sur place. Il se trouva, près de Courtrai également, qu'un gros arbre fut renversé. Or ses racines élevées en l'air entrainèrent une masse de terre d'une grande étendue. Lorsque ces vents d'orage, qui soufflaient tous dans le même sens, eurent cessé, l'arbre ainsi renversé se releva de lui-même, comme s'il eût eu vie et se replaça si exactement en la cavité qu'il avait précédemment occupée qu'il était à peine apparent qu'il eût été renversé. Quoique ce fût un arbre énorme d'étendue et de poids, la pesanteur de la motte de terre demeurée attachée aux racines avait suffi à opérer ce singulier résultat. A Hazebrouck, les vêtements du curé se trouvaient étendus en un pré; l'orage en lança une partie sur la cime des arbres, et le reste tomba dans un ord et puant trou à rouir; or, à proximité se trouvait une eau limpide, mais il était écrit que les vêtements du révérend subiraient le baptême du rouissage et devraient être rincés derechef pour les laver de la souillure des arbres et de l'eau pestilentielle du puits.

Ces quelques particularités permettront de juger de ce qui se passa en d'autres localités, d'où je n'ai reçu aucunes nouvelles. On assure que les pertes d'un fermier, censier de la prévôté de Saint-Bavon à Gand, s'élèvent à trois cents livres de gros. A certains endroits, les grelons tombèrent si volumineux qu'il n'en fallait que trois pour parfaire le poids d'une once.

Le 15 du prédit mois, les six individus de la secte cités devant le Conseil de Flandre furent, pour non-comparution, bannis pour cinquante ans du pays et comté de Flandre comme contumaces et cités par défaut. C'étaient maitres Pierre de Rycke, Corneille Theymont, Christophe Delabeque, Jacques Teyaert, Jean de Coninck et Jean Ruytynck. Tous leurs biens furent par sentence confisqués au profit de la couronne. Ces condamnés étaient gens riches et honorables, mais, hélas! endurcis en la doctrine de Calvin, et convaincus d'avoir résisté à la volonté de Sa Majesté le roi en ce qui concerne les ordonnances sur les troubles. Ils se trouvèrent de la sorte réduits en grande peine pour n'avoir pas ajouté foi à ceux qui, tout d'abord, leur avaient donné de bons avis. Ils s'attendaient, en effet, à recevoir grand appui de princes et seigneurs qu'ils jugeaient devoir embrasser leur parti.

On dit que maître Pierre de Rycke a fait parvenir au Conseil un mémoire justificatif et plaidoyer, qui remplissait trois pages d'écriture, et qui renfermait tant de clarté que beaucoup en furent étonnés. Il semblait que Cicéron, Démosthène ou Phocion lui fussent venus en aide, mais cette remonstrance ne lui servit guère, et maitre Pierre Covael me dit que l'on y sentait les doctrines calvinistes en certains passages. Maître De Rycke était le plus notable des six condamnés, possédant de grands biens et terres s'étendant près de Gand, et dont d'aucuns, en vente, valaient le denier cinquante. C'était, en outre, un homme instruit, greffier du pays de Waes, emploi qui lui rapportait bien soixante livres de gros annuellement. Si tout ce que l'on rapporte est exact, le Delabeque prénommé aurait dit un jour au président du conseil de Flandre, en lui montrant un fusil à mêche pendu à son côté : *Ceci servira à défendre les ministres calvinistes.*



PRODUCTION DE MÉMOIRES ET DE PREUVES PAR ÉCRIT, D'APRÈS LA PRAXIS RERUM CRIMINALIUM DE J. DE DAMHOUDERE (1570).

Le même jour un incendie éclata à Leerne-Saint-Jean (1), à trois lieues de Gand. Le feu prit dans une brasserie et dévora une dizaine de maisons, parmi lesquelles, celle de certain Jean Lybaert, où beaucoup de blé se trouvait; il devint, ainsi que le mobilier, la proie des flammes. On réussit seulement à sauver les personnes, et l'on dit que les pertes s'élevaient à cinq cent livres de gros.

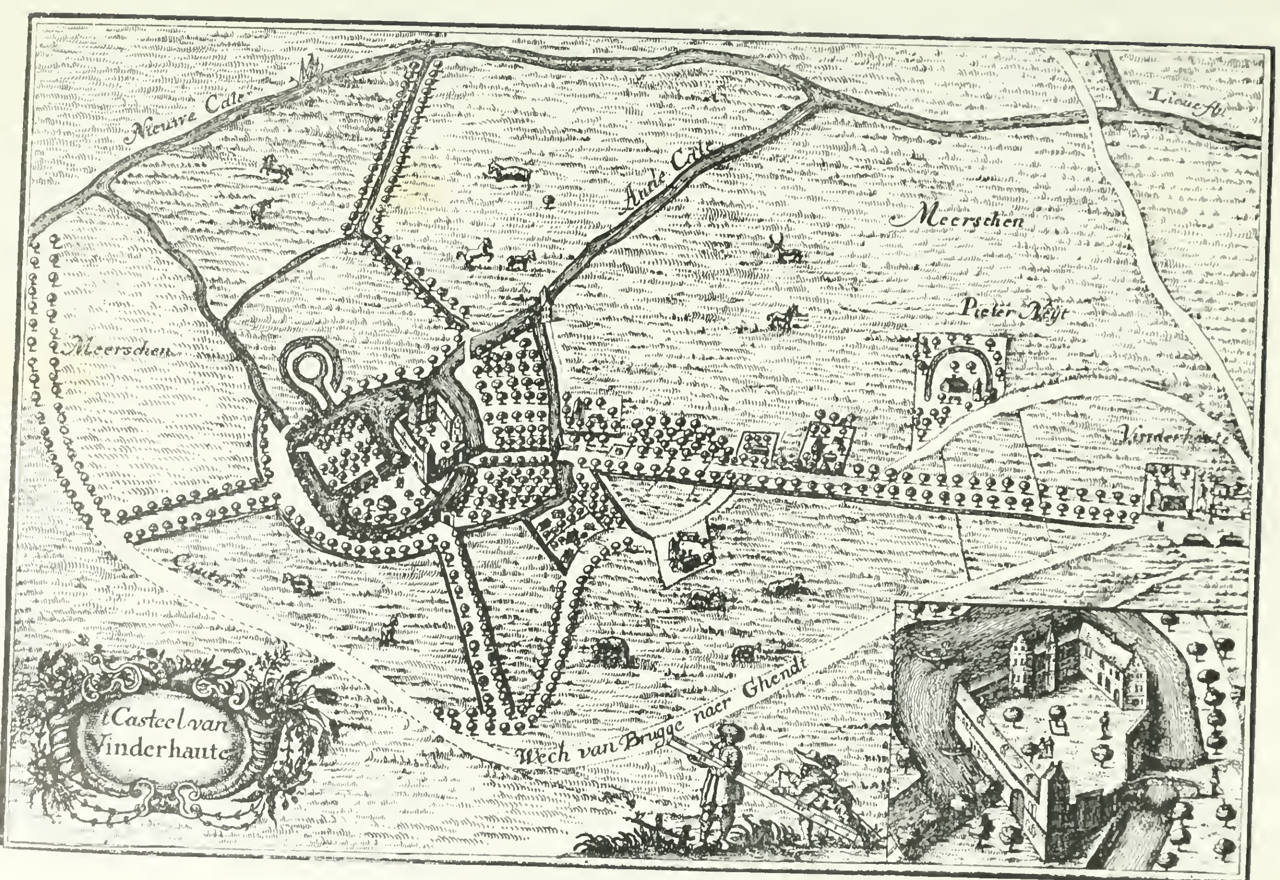
Pendant la nuit du 16, un voleur s'échappa du Châtelet à Gand. Quinze jours plus tôt un détenu pour dettes s'était de même évadé, et tous deux durent se sauver nus tant ils eurent à traverser d'étroits passages.

(1) C'est le village appelé actuellement Bachte-Maria-Leerne.

Il y eut, vers ce moment, grande rumeur parmi les commères de la ville, et même parmi les gueux, et tout cela pour une branche de broussailles poussée, près de Gand, à l'endroit où s'était élevée naguère l'église calviniste et où se dressait leur chaire à prêcher. On prétendait que les feuilles portaient l'empreinte de lettres grecques, mais on était embarrassé de les lire. De même nul ne réussit jusqu'à l'arrivée de Daniel à déchiffrer le *Mane Thecel Phares;* de même encore il fallut l'intervention d'une habile magicienne pour interpréter, ainsi qu'il est raconté au Livre d'or de l'empereur Marc Aurèle (chapitre XXXVI), les caractères qu'un monstre traça, à l'aide de l'oreille arrachée à un lion, aux portes du palais de Belina, aujourd'hui Palerme. Certains gueux écervelés prétendirent que l'on pouvait en flamand lire sur les feuilles en question : *La vérité a été prêchée ici.* D'autres fous et caillettes trouvèrent sur d'autres feuilles le premier verset du cinquième chapitre de l'épître de saint Paul aux Galates : *Demeurez fermes et ne vous courbez derechef sous le joug de la servitude.* Cette trouvaille était attribuée, par les uns, à un vieux savetier, pauvre idiot sans nulle instruction; par les autres à un apôtre gueux. Il s'en trouvait pour épeler, d'après les feuilles du buisson, le nom de *Johannes;* d'autres y découvraient le monogramme de Jésus; d'autres encore dénichaient dans les buissons d'autres mystères, tous touchant la nouvelle doctrine et favorables à celle-ci, affirmant que ces révélations étaient tantôt faites en grec, tantôt en latin; car si tel dialecte ne leur donnait pas ce qu'ils voulaient, ils s'empressaient de recourir à quelqu'autre. Le 18 juillet, on m'apporta une branche de ce buisson pour mon édification; deux rameaux verts ne portaient aucune trace de n'importe quoi, mais il y avait des parties sèches où se distinguaient aucunes stries et feuilles pourries, où ils prétendaient découvrir des lettres en les tenant à contre jour. Or, ce n'étaient que feuilles sèches, et pourtant les mauvais garçons et ribauds autrement appelés gueux cherchaient miracles en feuilles de ronces, ou comme on le disait au verger des ribauds. Mais ce n'était guère qu'oseille sauvage tirée de la gibecière des charlatans de la secte.

Il y eut aussi de bonnes femmes catholiques qui prétendirent avoir, la nuit, entendu les gueux décédés, enterrés à cette place, comme en un charnier de chevaux et baudets : *O Brederode, Brederode, où nous as-tu menés!* Ils exprimaient ainsi les intolérables souffrances de la damnation. Ces cris se faisant entendre à l'endroit où ces gens se trouvaient enterrés sont bien croyables, mais je ne puis toutefois certifier que le fait soit réel.

Les gueux prétendirent aussi que la femme guérie en touchant la fierte de Saint-Liévin, comme il est dit au livre V, chap. XVIII, se traînait derechef sur deux béquilles. Mais, comme je ne l'ai point vue, ni ne sais rien à cet égard de science certaine, je ne veux m'avancer dans aucun sens, car beaucoup de sectaires mentaient d'abondant et cherchaient à restreindre la gloire des saints bienheureux, qui pourtant, par leurs mérites, peuvent obtenir bien d'autres miracles que celui-là.



Vue du chateau et du village de Vinderhaute, d'après A. Sanderus.

CHAPITRE XXIII.

Du curé de Vinderhaute fait prisonnier à Gand, lui troisième. De ce qui advint à Haarlem d'un pendu. Combien de chefs de famille s'étaient, d'après les gueux, expatriés des quatre principaux de ces Pays-Bas.

Le 17 juillet, veille de la Saint-Alexis, le petit curé (1) de Vinderhaute, un boîteux dont les Gantois, y compris les gueux, couraient fort les sermons, fut découvert et arrêté au quartier de Terre-Neuve. Pourtant à l'époque des prêches tenus ouvertement par les ministres réformés, d'aucuns de ceux-ci avaient insisté beaucoup pour l'amener à renoncer à son ministère idolâtrique, — leur hypocrisie s'exprimait ainsi —, bien indigne d'un homme aussi savant et aussi honnête. Tout cela, comme si ces hérétiques pervers et chrétiens relaps étaient plus dignes de créance que la Communion catholique qui, depuis plus de quinze siècles, a rangé le monde entier sous sa doctrine. Ce prédicateur apostat, dont les doctrines secrètes étaient beaucoup plus perverses encore qu'il ne l'osait faire voir, ne jugea pas, en dépit des conseils de la secte, qu'il devait se compromettre au point de prêcher à travers champs, de concert avec les ministres calvinistes, les doctrines de Calvin. Il conserva sa cure; mais, ne voulant plus, disaient les gueux et autres ribauds, charger sa conscience, il se refusa désormais de dire messe ou d'officier en latin. Ce fut le motif qui surtout provoqua son arrestation, que justifiaient d'ailleurs ses démarches secrètes pour répandre de maison en maison de damnables doctrines, délit prévu expressément par les placards de l'empereur, interdisant semblables pratiques sous peine de mort et de confiscation totale.

En même temps que le curé de Vinderhaute, on arrêta le maître de la maison qui lui avait prêté asile et un Anversois qui se trouvait sous le même toit. Les gueux prétendaient que si ce prêtre refusait de célébrer encore la messe, c'est parce qu'il répugnait au péché d'avarice que commet quiconque se fait payer pareil office. Autrefois, disaient ces impies, les prêtres vendaient la participation au quart des grâces résultant d'une messe perpétuelle du Saint-Sacrement, près de deux cents livres. Or, c'est de la sorte qu'ils parvenaient à attacher de riches veuves à leur cordelle. Naguère on les a vus courant les rues, de porte en porte, présenter leurs messes, en portant un quart dans le panier de gauche, un quart dans le panier de droite, et ce commerce a bondé

(1) *Pastuerkin*. Vaernewyck emploie un diminutif très méprisant, car en flamand les diminutifs sont du genre neutre et se désignent tous par l'article *het;* c'est une sorte de... *capitis diminutio* philologique infligée à un objet du sexe masculin, et marquant discrédit dans certains cas.

leur caisse. Ce trafic, disaient-ils encore, est le plus clair de leurs ressources; certes, s'ils n'étaient pas payés pour cela, ils ne célèbreraient guère de messe par dévotion pure. S'il est réel que les messes tirent du purgatoire les âmes des défunts, les prêtres ne sont-ils pas des monstres de ne vouloir, sauf moyennant finances, délivrer ces âmes infortunées? Tels propos et autres du même genre étaient colportés en tous lieux par les gueux et durèrent toute cette année. Mais en vain blâmaient-ils la sainte messe en termes scandaleux, horribles et sacrilèges, dont les bons chrétiens doivent concevoir horreur et crainte comme d'un poison infernal, il faut bien savoir et comprendre que ce révérend sacrifice de la messe, dépassant toutes autres offrandes accessibles aux hommes, a été observé et maintenu en sa dignité depuis le temps des apôtres. Toutefois, pour réfuter et mettre à néant les arguments principaux des gueux sur ce point, il est clair que si le curé de Vinderhaute répugnait, pour n'encourir le reproche d'avarice, à célébrer la messe moyennant salaire, rien ne l'empêchait de chanter messe gratis. Mais, manifestement, ce n'était pas là que le bât le blessait; il était devenu calviniste incrédule, et se refusait à accepter la présence de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrifice de l'autel; personne, sans cela, ne pouvait l'obliger à recevoir, malgré lui, le salaire des oblations.

Les gueux mentaient sciemment et effrontément en parlant des prix élevés payés jadis pour rétribution de messes. Si quelque prêtre, le cœur débordant d'avarice, a vendu, comme Judas, à prix d'or le corps et le sang divins, ce n'est pas nous qui le défendrons; mais cela n'empêche pas que la sainte offrande, loin de mériter blâme, soit digne de tout respect et de toute louange. Quant à l'accusation lancée aux prêtres de célébrer peu de messes sans rétribution et par charité en vue de tirer des âmes du purgatoire, il ne manque pas de saints prêtres et religieux et il n'en a jamais manqué pour accomplir cette œuvre de miséricorde; mais il est vrai que la dévotion et la charité ont bien décru parmi ce genre de personnes. Mais nous, laïques, pouvons venir à l'aide de ces malheureuses âmes et les délivrer par nos ardentes prières, nos généreuses aumônes et nos jeûnes volontaires. Mais combien en trouverez-vous qui s'en soucient? Toujours prêts à voir les défauts d'autrui, nous sommes aveugles pour nos fautes personnelles. N'est-il pas au demeurant équitable d'accorder aux pauvres prêtres de vivre de l'autel, par la célébration des offices, de même qu'un artisan qui n'a rentes ni patrimoine doit tirer sa subsistance de son état ou métier? Il resterait bien des choses à écrire de ce chef, et je pourrais prouver par les livres saints, par les Pères de l'Église, et cela depuis le temps des apôtres jusqu'à nos jours, tout ce que j'ai dit touchant la sainte messe, mais cela me donnerait la matière d'un volume. Certes l'Église n'a pas des fables ni des rêves pour fondements, comme le prétendent ces apostats insensés.

Le 18 juillet parvint à Gand la nouvelle qu'à Haarlem, en Hollande, ou à Arnhem, en Gueldre, on n'était pas bien fixé, cinq prisonniers faits sur les gueux de mer avaient été pendus. On eût désiré les faire se confesser, mais ils refusèrent, sauf un qui demanda aussi la communion. Cette dernière faveur



Le Purgatoire, d'après Pierre Breughel.

lui fut refusée pour certaines raisons, mais on finit par céder toutefois à ses instances. L'exécution de ce prisonnier ayant eu lieu, il sembla au Bailli voir ce malheureux remuer encore les jambes; le juge cria donc au bourreau que le patient donnait signe de vie et qu'il eût à abréger ses souffrances. Or, l'exécuteur étant remonté à l'échelle, le supplicié tomba de lui-même du gibet, et, revenu à lui, il supplia le bailli de le sauver de la potence, chose que ce magistrat après un tel miracle crut devoir accorder. La hart ayant été examinée fut trouvée de bonne et solide matière comme les autres liens employés, et envoyée à Madame la Gouvernante à laquelle on présenta également le patient à titre de singularité. Baudouin Beijens, secrétaire du greffe de la Keure de Gand, me dit avoir trouvé ces détails dans une lettre envoyée par certains hauts personnages de la cour à la Keure prédite. Mais les gueux se moquaient de cette histoire, et en donnaient une version bien différente, qu'ils tenaient, disaient-ils, des témoins oculaires de cette exécution. D'après eux, le dernier condamné arraché à la potence était chû, la corde s'étant rompue sous son poids, ce qui avait fait dire au Bailli : *Justice a suivi suffisamment son cours. Dieu ne veut pas que l'on pende davantage.* Il avait fait ensuite donner des cordiaux au patient pour le ranimer.

On cessait de parler de la venue du duc d'Albe; son nom n'était plus guère prononcé, et certains charrois avaient été retournés, soit que l'on n'en eût que faire, soit que les chevaux, des juments, ne fussent pas jugés convenables. En même temps, les gueux faisaient circuler le bruit que de Flandre, Brabant, Hollande et Zélande, soit de quatre provinces seulement des Pays-Bas, vingt mille familles ou ménages s'étaient expatriés en Angleterre, pour ne point parler d'autres pays. Ils disaient aussi que beaucoup de campagnards, bons laboureurs, s'étaient réfugiés en ce pays où la Reine leur avait, pour un terme de dix ou vingt ans, accordés des lots de terre considérables qu'ils pouvaient cultiver sans payer cens ni redevance, le pays étant là-bas en partie inculte malgré que le sol en fût fertile et apte à rendre, en retour d'une bonne culture, de grandes quantités de céréales. Il faudrait ajouter, disaient-ils, toutes les familles qui ont quitté les Pays-Bas pour se rendre au pays des Ostrelins, en Allemagne, en France, en Gueldre, au pays de Clèves et d'Overembden, et en autres contrées où leurs croyances sont tolérées, où ils peuvent aller et venir sans être inquiétés par personne du chef de leur religion, — sûr moyen de couver force impiété et sectes hérétiques. Mais il faudrait voir si tous ces chiffres sont bien sérieux et, pour ma part, la moitié du quart de ce nombre de fuyards me paraît à peine acceptable (1).

Le prédit 18 juillet, des gens du quartier de l'Ouest parcoururent les rues de Gand en chantant des chansons de circonstance, où la misère des temps

(1) Vaernewyck, qui se défie des statistiques dressées par ses adversaires et cela non sans raison, donne, en plus d'un passage, la preuve des conséquences désastreuses que les troubles de religion eurent pour la prospérité des Pays-Bas. On a vu comment il parle, au chapitre XXII du livre V, de la ruine des foulons drapiers d'Eecloo.

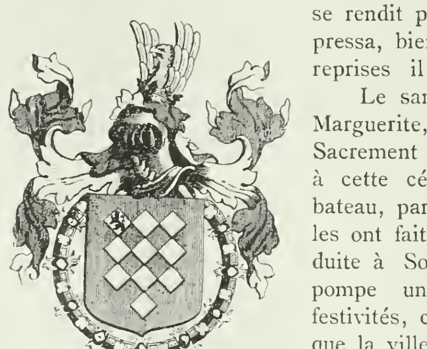
présents se trouvait dépeinte, si vivement que les gens en étaient émus aux larmes, appelant le Tout-Puissant à l'aide.

CHAPITRE XXIV.

Démolition du principal temple gueux à Anvers: la Gouvernante quitte momentanément Anvers. Nombreuses nouvelles: de l'abbé de Saint-Bernard; quinze habitants d'Oostwinkel graciés; aventure d'un fiancé que l'on ne trouvait nulle part. et de ce qui advint à certain Zeecxkin.

On commença, sur ces entrefaites, à démolir le principal temple wallon des calvinistes anversois. On enleva d'abord les ardoises de la toiture et les autres matériaux, en évitant les dégâts le plus possible, pour tirer argent des démolitions. C'était une fort belle construction, qui avait coûté six fois le prix du temple de Gand. Les murs, à hauteur d'homme, étaient bâtis en pierre de taille. Anvers renfermait en outre six autres temples, ou logis, où Luthériens et Calvinistes avaient fait leurs prêches.

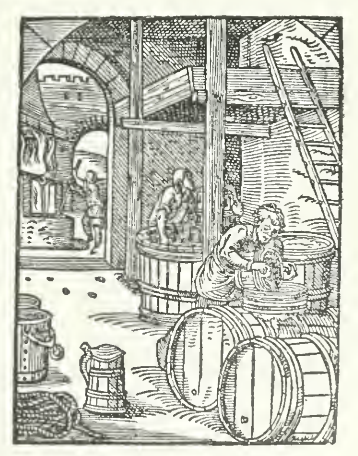
Le comte d'Hooghstraeten vint à Anvers escorté de trente-six cavaliers et se rendit près de la Gouvernante; mais il s'empressa, bientôt après, de quitter la ville. A deux reprises il fit de semblables apparitions.



Armoiries de de Lalaing, comte d'Hooghstraeten.

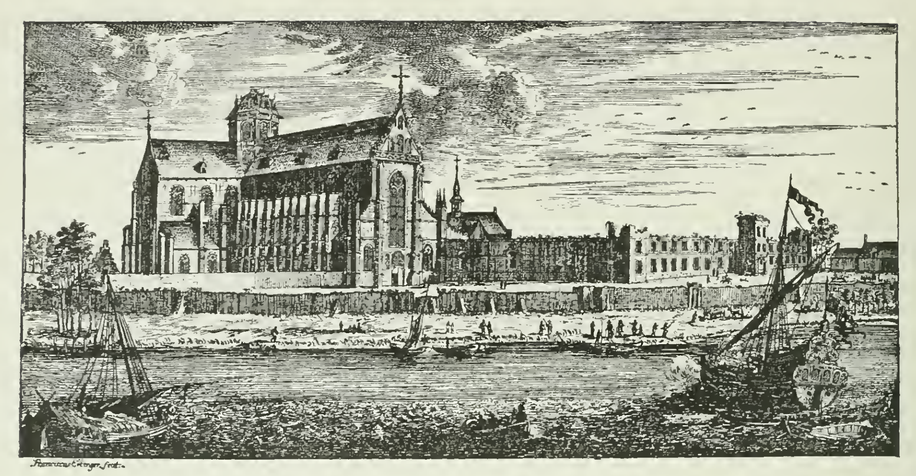
Le samedi 19 juillet, veille du jour de Sainte-Marguerite, anniversaire de la fête du Saint-Sacrement à Bruxelles, la Régente voulut assister à cette cérémonie. Elle quitta donc Anvers en bateau, par le nouveau canal que ceux de Bruxelles ont fait creuser. Les Anversois, donnant conduite à Son Excellence, organisèrent en grande pompe une manœuvre de bataille et d'autres festivités, ce qui coûta beaucoup d'argent, quoique la ville fût endettée déjà fort avant, par suite de grands travaux successivement exécutés, et parmi lesquels il faut citer notamment les nouveaux remparts de la ville et le somptueux hôtel échevinal, la ville neuve et mainte autre dépense. De plus, et par malheur, beaucoup de riches et puissants commerçants, qui naguère remplissaient la ville de prospérité, d'animation et de ressources comme une autre Sidon, avaient gagné l'étranger, emportant avec eux une bonne part de la fortune des Pays-Bas.

Le 21 juillet on annonça que six enseignes de lansquenets allemands avaient quitté le Brabant pour se porter sur Valenciennes où beaucoup de leurs camarades, commandés par le comte d'Eversteyn et d'autres, devaient bientôt venir les rejoindre. Un convoi de voitures devait, disait-on, se rendre à Bruxelles, quoique l'on eût renvoyé précédemment d'autres charrois. Un grand nombre de prélats, abbés, prévôts et évêques de ces Pays-Bas se trouvaient, assurait-on, réunis à Cambrai. D'autres disaient que le duc d'Albe ne tarderait pas à revenir au pays, on pouvait l'attendre pour la mi-août; il était en Lorraine d'après quelques-uns, mais d'autres prétendaient qu'il avait perdu sa route et ne la retrouverait pas de sitôt. On disait aussi qu'il était à Reims en France, avec dix mille Espagnols (1)... Aussi ajoutait-on que les Espagnols, au lieu de venir du sud, comme on s'y attendait, viendraient du nord, et qu'il y en aurait beaucoup de mis en pièces. Les mauvais plaisants faisaient allusion aux oranges qui portent le nom « d'Espagnols » parce qu'elles viennent d'Espagne où on les cultive ; or il en était arrivé de fortes cargaisons à Gand, en des bateaux qui, par le nouveau canal qui est orienté au nord, étaient venus se décharger au Sluyzeken. Ces nouvelles et autres semblables, notamment l'imminence de l'arrivée du duc d'Albe et du Roi, etc. offraient à certaines gens l'occasion d'engager des paris. On rapportait aussi comme avéré que Herman de Zwolle avait passé en Angleterre, où il prêchait parmi les Néerlandais qui l'y avaient précédé ou suivi. Parmi ceux-ci, se trouvent nombre de Gantois, notamment Liévin Henricx, Marc De Mil, Liévin Van den Wynckele, brasseur au *Pot d'étain*, et nombre d'autres.


BRASSEUR DU XVI[e] SIÈCLE.
d'après J. Amman.

Le bruit courut à Gand, vers le même temps, que l'abbé de Saint-Bernard, — c'est le nom d'un riche couvent construit au bord de l'Escaut, non loin de Rupelmonde, — avait prêché et fait prêcher à la mode des Calvinistes, et aurait de ce chef été mis en état d'arrestation. Toutefois on ne tarda pas à savoir que rien n'était plus faux, car le dit abbé, à ce que j'ai pu entendre, est un homme sage et disert, prêchant avec onction et éloquence comme il convient à un tel pasteur. Ceux des environs viennent en nacelle par l'Escaut pour assister à ses instructions. L'histoire de son arrestation a été inventée par les Calvinistes ou gens du même acabit. Ce qui eût pu leur suggérer cette fable, c'est qu'on

(1) Nous renonçons à traduire une série de calembourgs saugrenus dont les mots Lorraine et Reims font les frais; tout au plus hasardons-nous un équivalent.



ABBAYE DE SAINT-BERNARD SUR L'ESCAUT.

l'avait vu à Anvers chevaucher avec le Bailli de la verge rouge ou d'autres officiers ou gens de loi, car il est fort bien en cour chez la Gouvernante.

Le 23 juillet, quinze prisonniers furent élargis. C'étaient tous gens d'Oostwinkel ou des environs qui obtinrent leur grâce, sous réserve qu'ils eussent à payer les frais de geôle et à solder la réfection des images et ornements de l'église d'Oostwinkel qu'ils avaient contribué à mettre à sac. Le méfait les eût menés à la potence, ainsi que me le dit le bailli du Vieux-Bourg, s'il n'eût été avéré que leur curé lui-même les avait engagés à détruire toutes les images que renfermait son église, affirmant que l'autorité l'avait commissionné à cet égard, et leur saurait gré de vouloir bien l'aider à remplir cette tâche. Pour prêcher d'exemple, il avait lacéré devant eux le livre de l'épître et donné le signal du bris des statues des saints. Ce boute-en-train avait eu, bien entendu, l'adresse de prendre à temps la clef des champs afin d'échapper à la peine capitale qui l'attendait. J'ai traité déjà de cette affaire, en mon livre V, au chapitre XII.

En ce temps on fit à Gand d'amples recherches pour retrouver la trace d'un jeune homme, récemment marié à une belle jeune fille à laquelle depuis longtemps il faisait la cour. La douleur de la pauvre femme faisait peine à voir, et les parents, des deux parts, se trouvaient plongés dans la douleur. Enfin le 25 du prédit mois, on vit le cadavre de l'infortuné flotter près du couvent de Sainte-Claire hors Gand; on le ramena à la remorque jusqu'au Wynaert (1). On supposa que ce pauvre garçon s'était suicidé par suite

(1) Marché au Vin, actuellement place de l'Évêché; voir la note 1 de la page 67.

des chagrins et découragement qu'il éprouvait de la mauvaise intelligence de sa mère et de son beau-père Adrien Kessoy, messager de la ville. Désespérant d'obtenir son patrimoine légitime, ce pauvre homme s'était laissé égarer sans doute par les mauvaises pensées que le malin envoie aux hommes pour les perdre. Il passait cependant pour bon catholique. La femme était poissonnière, et d'habitude vendait de la morue au marché.

Vincent Salomon, connu sous le sobriquet de Zeecxkin, fut, vers ce temps-là, capturé par le prévôt de Saint-Pierre. Il se trouvait accusé d'avoir dégradé de fort belles images peintes et dorées représentant l'Empereur et la Sainte Vierge, et ornant la porte de Bruxelles (1). Tout au moins aurait-il prêté des échelles aux profanateurs. Salomon opposait à ces accusations de vifs démentis; il disait que des couvreurs, ayant travaillé chez lui, avaient laissé leurs échelles dont les briseurs d'images s'étaient emparés à la faveur de l'émeute. Mais le Bailli dressa contre l'inculpé un acte d'accusation où les faits graves abondaient, et ne cessa de demander que la peine capitale lui fût infligée. Il reprochait notamment à Salomon d'avoir blâmé et injurié publiquement en son cabaret les magistrats de Gand, les traitant de sangsues et leur prodiguant beaucoup d'autres appellations infâmes. L'accusé, d'après le Bailli, n'était guère qu'un ribaud, bon à tout faire, dissipé dès sa jeunesse. Salomon habitait le faubourg près la porte de l'Empereur, y tenant taverne, et avait, à propos des droits d'accise, mené grande noise contre les échevins, faisant cause commune avec ceux d'Alost qui prétendent que leur seigneurie s'étend jusque devant la porte de l'Empereur.

CHAPITRE XXV.

Comment les soldats wallons cantonnés à Valenciennes furent remplacés par les lansquenets allemands. Évasion d'un riche prisonnier. Nouvelles du duc d'Albe et des Espagnols. Arrivée à Gand de Liévin De Smet. Fausses nouvelles de diverse sorte. Avis venus d'Overembden.

Vers ce temps, les Wallons qui tenaient garnison à Valenciennes, et auxquels on devait quatre mois de solde, durent faire place à cinq ou six enseignes de troupes allemandes qui, jusque là, avaient été cantonnées près d'Anvers. Les Wallons réclamaient leur arriéré de solde avec de furieuses instances et protestaient contre l'ordre de départ, disant que, si l'occasion leur en était offerte, ils prendraient leur revanche sur le paysan. En présence du

(1) Cette coutume de décorer les portes de villes de peintures était générale en Flandre, et aussi ailleurs; certaines portes de Sienne et d'autres villes d'Italie ont conservé des traces de ces décors.

sire de Noircarmes, un de leurs capitaines criait, usant de tout ce qu'il connaissait de flamand : *Ghelt! Ghelt!* (De l'argent! de l'argent!), et Noircarmes, pour empêcher que ce braillard ne soulevât une révolte des troupes, le jeta bas d'un coup de pistolet. On fit comprendre aux autres qu'ils eussent à prendre patience, trois ou quatre jours encore. L'argent se trouvait en route et, d'ici son arrivée, on leur permettait de vivre aux dépens de l'habitant. La plupart de ces soldats n'avaient plus en effet la moindre ressource. L'argent arriva effectivement deux ou trois jours après, et leur solde fut intégralement payée.



Lansquenets, d'après J. Amman.

D'aucuns rapportent, mais rien n'est moins démontré, que les Allemands avaient exigé que les Wallons leur livrassent la place nette; mais ils auraient rencontré une vive résistance de la part de ces soldats auxquels on devait un arriéré de solde considérable. Les capitaines allemands auraient conseillé à leurs camarades de passer une revue hors des murs, assurant que, les voyant sous les armes, on les aurait certes payés. Les Wallons, ayant suivi ce conseil, seraient

sortis de la ville pour se ranger en bataille; aussitôt les Allemands leur auraient fermé la porte au nez, en leur criant : *Si vous voulez monnaie, allez en demander à ceux qui vous ont mis à l'œuvre, aux papistes!* Et de la sorte ils les auraient mis hors. Toutefois cette histoire, que l'on tient ici pour vraie, ne me semble guère vraisemblable à l'égal des faits narrés ci-dessus. La vraie raison du rappel des troupes wallonnes et de leur remplacement par des lansquenets est que, par suite de longs et quotidiens rapports, il y eut, au détriment de ceux qui les avaient appelés à la rescousse, quelqu'intelligence entre eux et ceux de la ville, d'autant plus qu'ils parlaient la même langue et que les Réformés s'entendent à merveille à nouer des relations.

On avait pu tout récemment apprécier le degré de confiance que méritaient au juste ces soldats wallons. Quatre d'entre eux avaient reçu ordre de garder à vue un riche négociant prévenu d'hérésie. Leur prisonnier, qui préférait la liberté à la prison, tenta de gagner ses gardiens, leur promettant les plus généreuses récompenses s'ils le faisaient sortir sain et sauf de la ville. Les soldats, séduits par ses promesses, certains d'ailleurs qu'il était homme à les tenir et en avait plein pouvoir, acceptèrent ses offres et lui promirent de jouer leur tête à son service. Ils disposèrent donc secrètement des chevaux hors la ville, et, pendant que toute la population se portait vers une issue de la ville par où devaient arriver les Allemands, ils emmenèrent leur prisonnier par la porte opposée. L'homme put de la sorte s'échapper avec trois de ses gardes, mais un de ces derniers se fit prendre et fut ramené à Valenciennes, avec les perspectives qui attendent celui qui, pour de l'argent, trahit sa consigne. On dit que le marchand qui s'évada de la sorte égalait presque en crédit Michel Herlyn. Sa principale affaire consistait en un important comptoir fixé en France. Il s'y réfugia avec ses gardiens fidèles qu'il avait promis de soutenir leur vie durant. Les Allemands qui étaient venus tenir garnison à Valenciennes n'étaient pas de la haute Allemagne, mais avaient été levés au pays de Namur, de Luxembourg (1), en Gueldre, etc.



Armoiries du comte de Berlaymont.

Le 25 de ce mois, le bruit courut que l'on préparait à Anvers les quartiers des troupes amenées d'Espagne par le duc d'Albe. Or, d'après une rumeur que j'ai rapportée déjà, les Suisses auraient barré le passage au duc et à ses troupes. Croyez-le bien, les faux bruits et les mensonges n'étaient pas chers, car nouvellistes sont fertiles en inventions. On assurait que le sire de Berlaymont

(1) Les bandes de lansquenets renfermaient un assez grand nombre d'Ardennais et Wallons, et en revanche les bandes wallonnes renfermaient nombre de reîtres allemands.

était parti au-devant du duc, et l'un de ses officiers était chargé du ravitaillement des troupes espagnoles. Ce quartier-maître avait droit au dixième de la viande consommée; les peaux, cornes et déchets de toute nature lui appartenaient également et lui rapportaient bien cent thalers par jour. Je tenais ces détails en droite ligne de maître Jean-Pierre Covael, avocat au Conseil de Flandre, qui m'assura que le duc et toutes ses forces se trouvaient près de Thionville. 1800 hommes s'y trouvaient déjà massés et ses forces croissaient toujours.

Le même 25 juillet, Liévin De Smet, un des vingt suspects intimés par la Keure, revint à Gand, se fiant peut-être en la lettre de Madame la Gouvernante à Messires de la Keure, que je reproduis en entier au chapitre XX de ce livre.

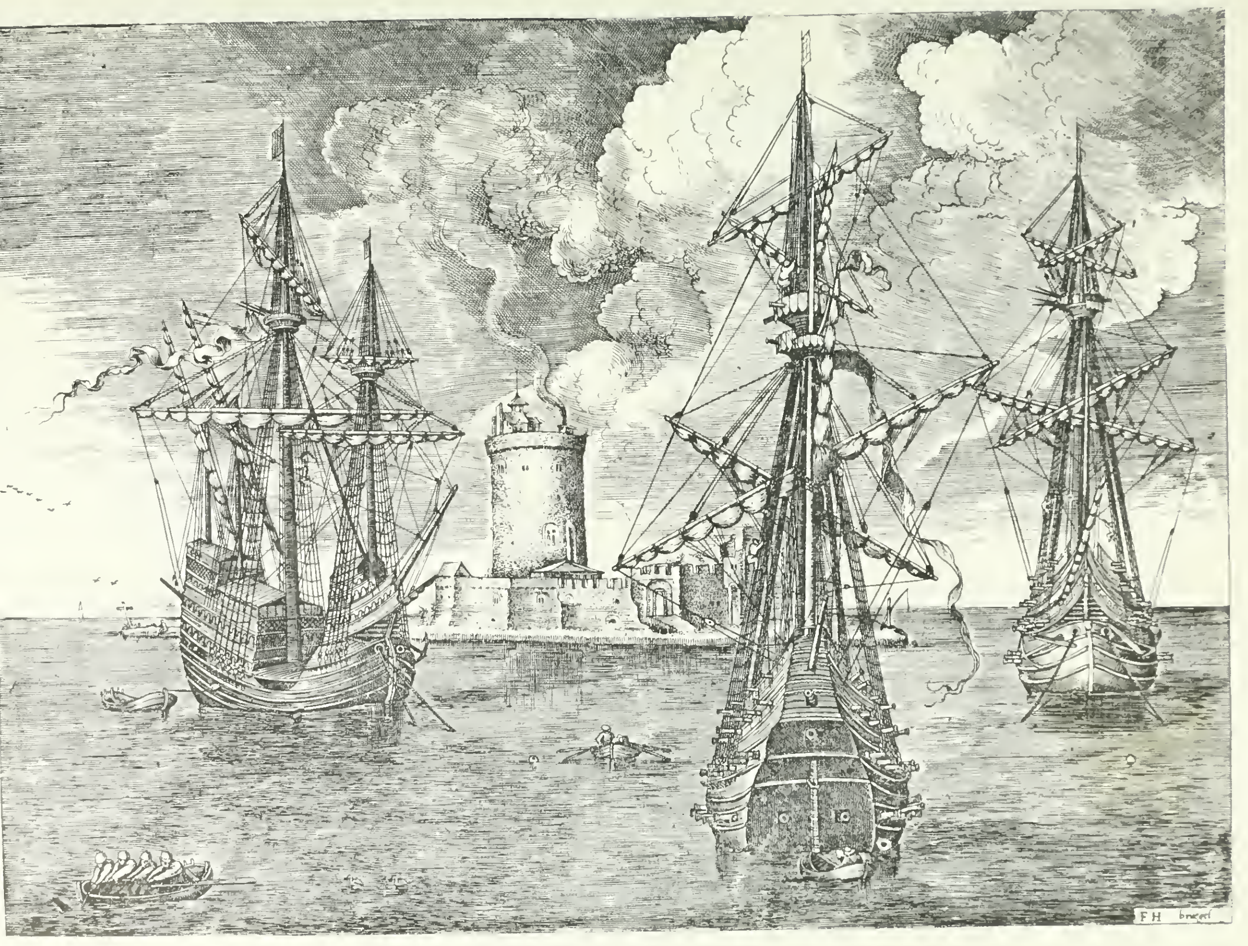
Le 27 de ce mois on dit qu'un grand miracle venait de se produire, puisque les Espagnols, en arrivant aux Pays-Bas, s'étaient métamorphosés en Allemands. Ce qui voulait dire : on nous annonce l'arrivée des Espagnols et ce sont lansquenets qui nous viennent. En effet, comme je l'ai dit, Valenciennes et aussi Tournai avaient reçu des garnisons allemandes. Quelques personnes prétendaient que ces bandes amenaient avec elles leurs ministres. Chaque enseigne aurait eu le sien, et les prédications des dits ministres se seraient faites publiquement. Comme de telles pratiques iraient directement à l'encontre des remèdes et corrections que l'on se propose d'apporter en ces Pays-Bas, je repousse ces propos comme simples inventions des gueux (1).

D'après les avis apportés le 28, les Espagnols ne se seraient plus trouvés qu'à une journée de marche de Bruxelles. Cette nouvelle aurait été confirmée par des messagers. Pourtant les chariots envoyés pour quérir les bagages étaient retournés vides. Le Grand-Bailli de Gand, Messire Van Wacken, avait récemment fait affrêter en Zélande huit vaisseaux de guerre pour aller chercher en Espagne Sa Majesté, qui sans doute arriverait chez nous à la Noël 1567, ou plus tôt. Mouscron, le Souverain-Bailli, avait préparé ses bagages pour retourner à Bruges; mais, apprenant que le Grand-Bailli se rendait en Espagne, il avait dû se résigner à demeurer en fonctions jusqu'au retour de son collègue. Le Grand-Bailli disait que, des nombreux voyages faits par lui en Espagne pour escorter princes et princesses, aucun ne lui avait été aussi agréable que celui maintenant entrepris.

Certains gueux, qui d'Overembden avaient écrit à leurs amis de Gand, se

---

(1) On comprend l'incrédulité avec laquelle un homme de bonne foi, tel que Vaernewyck, devait accueillir le récit de l'étrange anomalie que nous avons déjà signalée plus haut; mais il est avéré que les Luthériens envoyés aux Pays-Bas pour convertir les hérétiques à coups d'arquebuse, ne furent jamais entravés dans la pratique de leurs rites. Mercenaires se battant tour à tour pour le Pape ou la Réforme, ils se groupaient aux prêches publics de leurs ministres, dans quelque ville des Pays-Bas, pendant que, sur quelqu'autre point de la même localité, leurs camarades prêtaient main-forte à l'exécution de sentences capitales encourues par des Flamands ou Hollandais du chef de luthéranisme. Charles-Quint, qui savait que l'Allemagne seule est une inépuisable pépinière de soldats disciplinés, avait mis cette étrange tolérance à la mode, et ni Philippe II ni le duc d'Albe ne rompirent avec cette tradition.



Vaisseaux de guerre, d'après F.-H. Breughel ou Bruegel.

félicitaient du bon marché de la viande, du poisson et du laitage dans cette résidence. Les loyers seuls étaient chers, parce que, de toute part, les fugitifs affluaient dans cette ville trop petite. Une chambre se louait deux ou trois livres de gros l'an. Par contre le poisson arrivait vivant au marché, et se vendait un tiers de moins que chez nous. Un quartier de viande valant à Gand trois escalins ou quinze sous se débitait là pour douze gros. Ainsi du beurre et du fromage. Les étrangers en arrivant étaient reçus aux portes par des préposés qui leur souhaitaient la bienvenue, le cas échéant les aidaient à retrouver leurs amis, leur indiquaient le chemin et, pour le cas où ils étaient complètement sans relations, leur accordaient, aux frais de la ville, le vivre et le couvert pour une couple de jours, jusqu'à ce qu'ils eussent réussi avec le concours de ces délégués à se procurer un logement. Tous là-bas se traitaient de frères et sœurs. Telle était l'affluence de gens que, pour parcourir les rues, il fallait fendre la presse et que l'on s'occupait d'agrandir la ville. On eût vainement, dans ce lieu peuplé de réfugiés, cherché des pauvres tendant la main.



Comparution en justice,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere (1570).

Le 28 de ce mois, fut arrêté Liévin de Smet dont il a été question plus haut. Voulant se présenter en personne devant la Keure, il se promenait de long en large dans la salle des pas perdus de la Maison des échevins, et l'on en donna connaissance aux magistrats. Introduit près de ceux-ci, il fut interrogé sur les motifs de sa fuite. Il y eut d'amples discussions à son propos. Ses biens étaient inventoriés déjà. Or, c'était un vieillard à barbe grise, d'une situation aisée.



CHAPITRE XXVI.

Ordonnance scabinale publiée à Gand. Bourgeois dépouillés et blessés à Gand. Le prêcheur de Lathem. Fausses nouvelles diverses. Charges articulées contre Liévin De Smet. Autres propos trop longs à énumérer.

Le prédit jour, il fut ordonné, conformément aux ordres de la Régente, que chacun eût à faire baptiser ses enfants, endéans les vingt-quatre heures de leur naissance, en sa paroisse, sous peine d'amende pour les gardes-couches qui négligeraient d'avertir les échevins de toute contravention aux édits. Il fut défendu, sous peine de la hart, de tenir conciliabules pour prêcher, baptiser ou célébrer telle autre cérémonie afférente aux pratiques des gueux. Diverses autres ordonnances concordaient avec ces défenses. Apprenant ces décisions de l'autorité, certaines gens prétendirent que c'était quelque trouvaille nouvelle du coq Vander Haeghen (1), comme si l'on pouvait honnêtement endosser à ce religieux des mesures également promulguées à Anvers et ailleurs. L'autorité, au fait, s'émouvait du nombre énorme d'anabaptistes qui, pour les soustraire au baptême catholique, prétextaient le jeune âge de leurs enfants, incapables, disaient-ils, de discerner les choses de la religion, ou bien refusaient de ranger leur progéniture sous la discipline de la sainte Église romaine, qu'ils appelaient : la maudite prostituée de Babylone! Les calvinistes, luthériens et libertins versaient dans les mêmes faussetés, alléguant qu'ils rompaient toute accointance avec l'engeance romaine, dont chaque mouvement est réglé par l'avarice et la superstition; mais ceux-là tenaient à faire ondoyer chrétiennement leur progéniture par des ministres mariés, n'entendant s'adresser qu'à des pasteurs investis de leur amitié et confiance. Les hérétiques sont semblables à ces gens que rien ne saurait satisfaire. Une secte ne saurait demeurer en paix avec l'autre, et c'est ainsi que l'on voit calvinistes et anabaptistes se prendre aux cheveux, chacun prétendant que sa doctrine excelle.

L'apôtre saint Paul fait bon marché de ces esprits inquiets et présomptueux lorsqu'il dit : *Nous n'avons pas telles coutumes, non plus que l'église de Jésus-Christ.* Or, sans nul doute, l'apôtre faisait allusion déjà à certaines habitudes et erreurs ayant cours de son temps.

Le jour prédit, vers onze heures du soir environ, un habile peintre, demeu-

(1) Voir plus haut, page 267, note 1, l'explication de ce sobriquet.

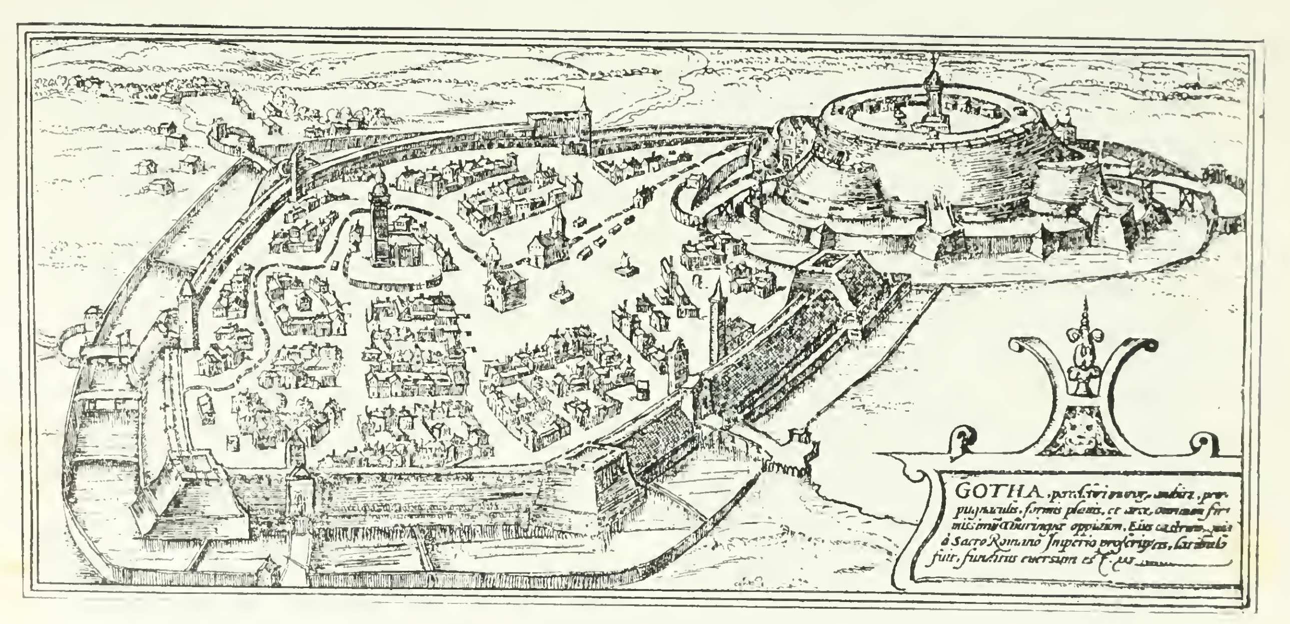
rant ruelle Saint-Gilles, entre la rue des Baguettes et la rue Savaen, fut, passant sous la porte des Chaudronniers, attaqué par des soldats wallons qui lui arrachèrent sa cape et lui allongèrent, afin de l'empêcher de crier, un coup de taille tel que sa mâchoire inférieure resta pendre au point qu'il la fallut recoudre. Ils lui portèrent en outre trois ou quatre coups d'estoc, tous mortels. On voyait à l'entrée de la rue Savaen une mare de sang, comme si l'on y eût égorgé un bœuf. Ce pauvre homme revenait d'une fête, et certes eût bien défendu sa vie s'il n'avait été surpris désarmé.

Peu de jours après, ces Wallons firent un autre mauvais coup. Étant ivres, ils avaient forcé une pauvre fille à se dépouiller de sa jupe, et la lui avaient dérobée. Une lavandière, que la clarté de la lune avait induite en erreur et qui s'était levée croyant qu'il faisait jour, avait rencontré quelques-uns de ces vauriens qui lui avaient volé des serviettes qu'elle portait sous le bras, coupé l'escarcelle, et dérobé autre chose encore. Sans doute la faim a contribué à aiguillonner la brutalité et la témérité de ces soudards.

Un jeune prêtre, curé de Lathem, âgé de vingt-deux ans environ et duquel, vu son jeune âge, on pouvait attendre peu de sagesse, aurait eu, disait-on, la fâcheuse inspiration de prêcher, le 27 de ce mois, à la mode calviniste. Lathem se trouvant à une lieue seulement de notre ville, beaucoup de Gantois curieux, que de telles équipées intéressent et que l'antique dogme romain ne saurait plus satisfaire, se rendirent à ce sermon. Ne voulant pas attirer sur eux l'attention, ces gueux n'entrèrent à l'église que lorsque le prédicateur monta en chaire, et jusque là gardèrent leurs bonnets. Le sermon terminé, comme ils ne tenaient pas à assister à la messe, ils empêchèrent le prêtre de poursuivre l'office et l'entrainèrent en un cabaret où ils burent tant de rasades que le curé se trouva pris de vin. Or, deux ou trois baillis se trouvaient prêts à l'appréhender, mais, le voyant ivre, ils lui permirent de s'éloigner à cheval.

Maître Jean Micheus avait, disait-on, repris ses sermons à proximité d'Anvers. Les prédications de grand chemin auraient également recommencé près de Bruges. De source gueuse on apprenait que le jeune comte d'Overembden avait inscrit beaucoup de soldats, sans toutefois les lever, se réservant de les solder seulement lorsqu'ils rejoindraient leurs enseignes. Le duc de Clèves, de son côté, aurait réuni une troupe de gens de guerre. Les Ostrelins, les Danois et aussi la Reine d'Angleterre viendraient sûrement à la rescousse. Des transports maritimes se préparaient; vingt-quatre navires, ou plus, attendaient à l'ancre. Mais tous ces propos étaient blasons et menaces de la gueuserie qui, suivant sa pente naturelle, roulait un torrent de mensonges.

Les catholiques, en revanche, annonçaient l'arrestation, par l'empereur d'Allemagne, du jeune duc de Saxe, enfermé dans Neustadt, au-dessus de Vienne en Autriche. Le prince prisonnier, se concertant avec d'autres nobles, aurait fomenté un complot ayant pour but de s'emparer d'une partie de l'État et de reviser les formes du culte établi. Cette conspiration semblait poursuivre une revanche à la longue captivité que le père du jeune duc avait subie, sous



VUE DE LA VILLE DE GOTHA,
d'après le recueil de G. BRAUN *et* FR. HOGENBERG : *Civitates orbis terrarum* (1576-1618).

l'empereur Charles-Quint, de bienheureuse mémoire, lequel avait mis la Saxe à feu et à sang et ravagé beaucoup de pays limitrophes. Telle serait l'origine des événements dont, selon la relation récemment imprimée, la ville de Gotha fut le théâtre. D'autres princes allemands auraient formé une ligue dans le but de se partager nos provinces; mais ce sont là, je présume, autant de fables.

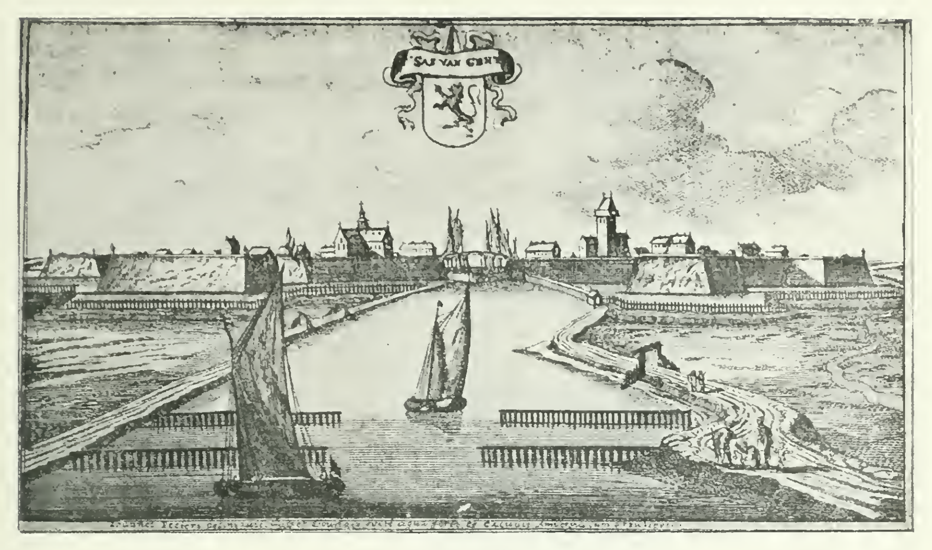
C'est avec une affliction profonde que j'appris, le 29 juillet, que le frère Liévin Van den Bossche, Dominicain, avait fait en chaire connaître à tout venant que les sacristains des quatre principales églises paroissiales de la ville, soit Saint-Jean, Saint-Jacques, Saint-Nicolas et Saint-Michel, étaient venus au couvent se plaindre de la désertion de la Sainte Table par les fidèles. Jadis, de quatre à cinq mille paroissiens, au moins une fois l'an, s'approchaient d'elle dans chaque église; mais, depuis les prédications calvinistes, à peine en communiait-il de quatre à cinq cents, soit à peine dix pour cent de ceux qui, jadis, obéissaient aux saintes et louables traditions de la sainte Église romaine.

On m'assura d'autre source que, le même jour, un homme, dont la femme s'était délivrée, se mit en quête à Gand d'un parrain et d'une marraine et s'adressa à douze personnes, sans en rencontrer une seule qui consentît à lui prêter ses offices, tous prétextant ouvertement qu'ils ne voulaient pas entrer dans une église catholique, ni en aucune manière prendre part à ses pratiques. D'autres gens démentaient ces propos, les traitant d'inventions gueuses, et affirmant que le peuple s'approchait de la Sainte Table, et pratiquait les autres devoirs de la religion avec plus de ferveur que l'on n'eût osé espérer.

On disait aussi que les cadavres de Michel Herlyn et de son fils avaient été déterrés à Valenciennes, puis jetés à la voirie d'après les uns, accrochés à la potence d'après les autres. Le bruit courut aussi qu'une sédition nouvelle s'était élevée en France, que le prince de Condé levait de nouvelles troupes à force, pour prêter assistance aux huguenots, dont le délai de tolérance était proche d'expirer, et tenir campagne contre le clergé et le Roi qui voulaient les contraindre à obéissance; mais les mesures avaient été prises à temps pour éviter toute collision et une nouvelle trêve, de douze ans, aurait été accordée à ceux de la religion dite réformée.

On disait, mais ce seront encore des racontars gueux, que, sortis de Gand, les hoquetons rouges avaient été enrôlés et inscrits en France. Ils auraient poussé le cri de *Vive le gueux!* en passant devant le couvent des Frères mineurs à Gand. Les Artésiens, qui, les uns après les autres, recevaient congé, se seraient également rendus en France pour prendre service. Mais les catholiques disaient que le roi de France et son conseil levaient des troupes en vue de mettre les huguenots à la raison et de leur rogner les ongles. On nous raconta, aussi, sur ces entrefaites, que les Espagnols qui s'approchaient et dont on avait raconté déjà tant de choses, mouraient dans leur camp les uns après les autres,... tout comme les fausses nouvelles expirent dans la bouche des menteurs.

Le prédit 29 juillet, on rompit au Sas, ou nouveau canal de Gand, la digue



Vue du Sas de Gand, d'après Jean Peeters.

séparant l'eau de rivière de l'eau de mer. Ceci se passa avec force musique et en grande cérémonie, devant le chevalier Jean Damman, sire de Oombergen, premier échevin, et d'autres nobles et notables hommes de la ville de Gand.

Le 30 de ce mois, Liévin De Smet fut derechef mandé près des échevins et demeura en la chambre de Messires jusqu'après midi sonné. Les échevins lui ordonnèrent de se tenir à leur disposition en sa demeure, sous la garde de deux sergents. Au cas où il romprait sa réclusion, il serait frappé d'une amende de mille carolus, pour lesquels il eut à livrer caution, le tout en attendant que Messire le Grand-Bailli prononçât telle sentence que de justice au nom de Sa Royale Majesté. Quant à ses gardiens, il avait, disait-on, à pourvoir à leur vivre et à leur logement.

Les gueux se chatouillaient pour se faire rire, et sous cape ils disaient : *Voyez, on se prend à garnir les villes d'Allemands; on en remplira toutes les grandes villes, et l'on enverra les Wallons parader ailleurs.* Les princes allemands, de la sorte, pourraient, en matière de religion, tout régler ici à leurs souhaits, conformément à la confession d'Augsbourg, que dès longtemps l'Empereur avait promis d'accepter en ses états; s'il avait violé ses promesses, les Allemands sauraient bien maintenant y mettre ordre. On eût dit, en vérité, que notre Roi était un enfant dépouillé de ses états patrimoniaux, et qu'il n'avait autre parti à prendre que de se laisser faire. On verra bien, d'ailleurs, si ce qu'ils rapportent et colportent des promesses de l'Empereur doit être pris à la lettre.

On sut le dernier jour de juillet que, d'après un édit rendu en France, tous ceux qui n'habitaient pas ce pays depuis trois ans étaient expulsés du territoire et devaient faire abandon total de leur avoir. C'était, cette fois-ci, un mensonge forgé par les catholiques.

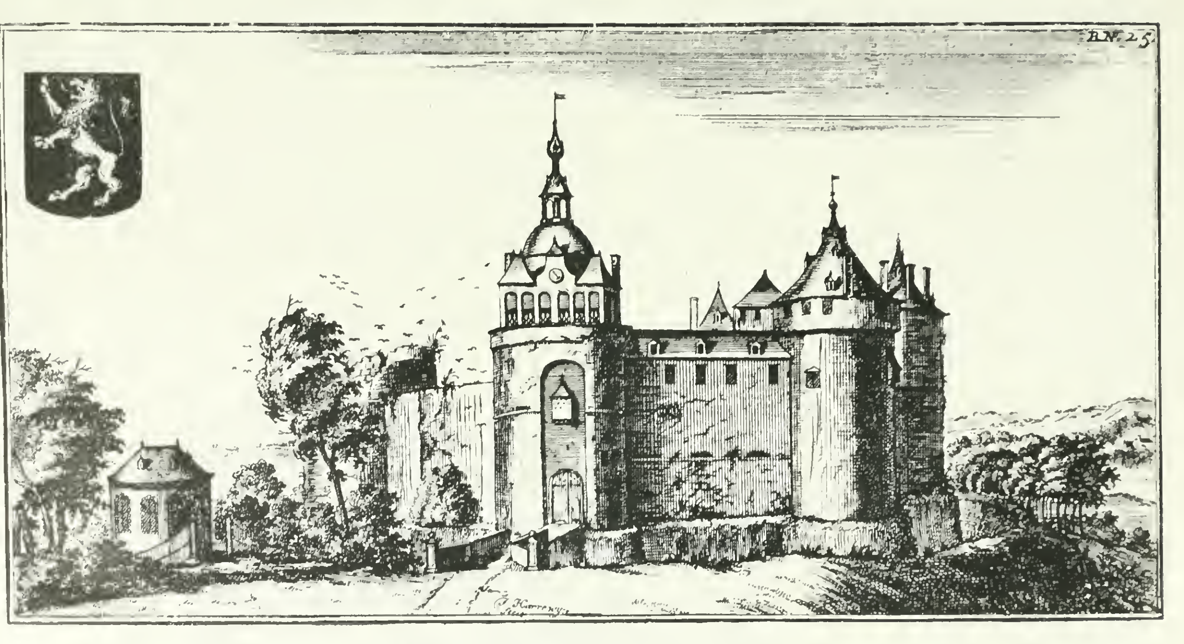
A ce que l'on rapportait, beaucoup de calvinistes — que Dieu nous soit en aide! — ne trouvant plus de ministres pour les sermonner à leur façon, se tournaient du côté des téléobaptistes, embrassant leur doctrine qui est tout aussi éloignée et divergente de la religion catholique. Le nombre de ces téléobaptistes était, pour notre ville, évalué à quatre cents. Les Dominicains en auraient fait dresser la liste avec noms et prénoms, en vue de les faire périr lorsque s'en présenterait l'occasion. Or, le traître, qui espionnait ceux de cette secte, aurait laissé par mégarde choir la liste près du couvent, et ce papier trouvé par un passant aurait été montré aux téléobaptistes pour les mettre sur leurs gardes et leur faire voir qu'on les tenait couchés en joue. Aussi une partie de ces sectaires avait-elle incontinent quitté la ville, ce pourquoi les Dominicains avaient demandé au Grand-Bailli, au Souverain Mouscron et aux échevins qu'on les jetât en prison sans retard. Ils avaient reçu pour réponse qu'il fallait d'abord indiquer où il était possible de les incarcérer, et qui se chargerait de les nourrir. Les Dominicains entendaient-ils les héberger en leur couvent, et prendraient-ils à leur charge l'entretien de leurs veuves et orphelins, si on mettait ces hérétiques à mort? C'eût été d'autant plus désirable que la ville et le pays étaient pleins de mendiants. Ces propos ont bien couleur de mensonges. S'ils ont quelque fondement, on peut être certain qu'il s'est trouvé des gens pour y ajouter bien des choses et non pour en retrancher.

CHAPITRE XXVII.

Ordonnance publiée à Gand. Préparatifs en Zélande pour l'arrivée du Roi et du duc d'Albe. Édit publié à Anvers. Élargissement de trois prisonniers à Malines. Licenciement de la bande de Germeny. Attentat criminel. Des lansquenets entrent à Anvers. Nouvelles arrestations en West-Flandre.

Le lundi 4 août fut publiée, à son de trompe, une ordonnance des échevins de Gand, enjoignant à tous vagabonds et gens sans aveu, aussi bien les soldats licenciés que tous autres, de quitter la ville, sous peine du fouet, avant le coucher du soleil.

S'étant rendu à Walcheren en Zélande, le Grand-Bailli de Gand y a fait fréter huit vaisseaux de guerre pour se porter avec ceux-ci dans les eaux

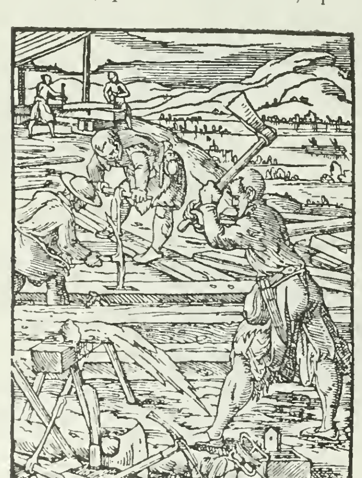


Le château de Gaesbeek, près de Bruxelles,
d'après le Théâtre profane du duché de Brabant.

espagnoles, au devant de Sa Majesté le Roi, et lui faire escorte jusqu'en ce pays où, s'il plaît à Dieu, il sera rendu pour la Noël 1567 (1). En conséquence, les dits vaisseaux avaient reçu des chargements de froment, blé et autre provende. A Bruges, le tambour avait été battu pour enrôler les équipages des prédits vaisseaux.

Vers le 8 août, les gueux, qui trouvent explication à tout, firent courir le bruit que ces armements se faisaient en vue de sauvegarder les chaloupes des pêcheurs au hareng, car, disaient-ils, le gouvernement voulait prélever un impôt sur cette pêche, mais avait rencontré refus de la part des Zélandais qui prétendaient n'avoir rencontré aucune protection, mais s'être vus forcés de se garder eux-mêmes, équipant à leurs frais certains vaisseaux de guerre.

On disait aussi que la Gouvernante s'était rendue à Louvain pour porter au duc d'Albe ses souhaits de bienvenue et ses félicitations. Le duc serait arrivé par Namur, en chaise à porteurs; il était âgé de quatre-vingts ans, et ses quartiers étaient préparés à Bruxelles à ce que l'on prétendait. Le bruit courut, aussitôt après, que l'on avait concentré de l'artillerie en cette ville, que le comte d'Egmont avait abandonnée, pour se loger en son château de Gaesbeek, près de Bruxelles, qu'il avait acquis récemment. D'après d'autres, le duc d'Albe était entré déjà à Bruxelles, etc.



Charpentier du XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

D'Anvers était parvenue officiellement la nouvelle de la publication de certain édit, signifiant que tous placards et ordonnances publiés céans depuis mai dernier par ordre de la Cour demeuraient sans effet et suspendus jusqu'à l'arrivée du Roi.

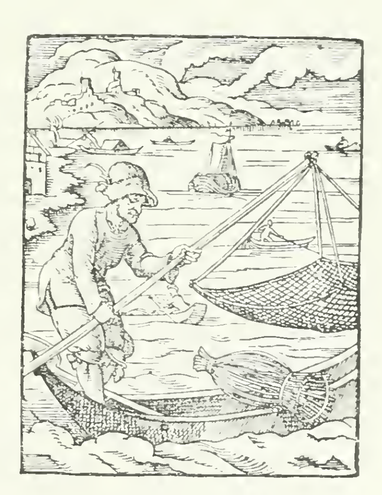
Le dimanche 10 août, jour de la Saint-Laurent, les échevins de la Keure se réunirent à l'heure de la grand'messe pour prendre connaissance de certains messages qui leur étaient parvenus de la Cour. Peu de temps après, le Procureur-Général de Gand fut appelé près de la Gouvernante. On disait qu'à Bruxelles il semblait que la ville ne fût plus la résidence de la Cour.

Trois prisonniers, qui avaient été pris en même temps que le curé de Sleydinge à l'occasion du prêche tenu par celui-ci aux environs de la ville, obtinrent d'être relaxés à Malines. L'un était un avocat riche

(1) Les sempiternelles promesses ou menaces de Philippe II de venir aux Pays-Bas se mettre lui-même à la tête des affaires, appartenaient à ce système diplomatique de l'astucieux souverain qui leurra tour à tour sa sœur la Gouvernante, le duc d'Albe et Don Juan. A diverses reprises Vaernewyck se fait l'écho de ces rumeurs, que le roi lui-même faisait répandre, on l'a déjà remarqué.

et considéré, dont il a été question plus haut, au quatrième livre, chapitre XVIII; l'autre un bourgeois habitant sa propriété entre Malines et Anvers, et qui, se trouvant à Malines pour suivre un procès, s'était, de même que l'avocat précédemment cité, trouvé au prêche et avait pris part à son organisation; le troisième était un menuisier qui avait contribué beaucoup, de son côté, à propager les nouveaux prêches et nouveautés religieuses. Mais je n'ai pas appris quelles peines ou défenses leur avaient été imposées avant de les élargir.

Vers cette époque, la bande de Germeny fut, à Gand, complètement licenciée et dispersée. On répéta alors une nouvelle qui avait couru dès longtemps déjà, savoir que quatre ou cinq enseignes allemandes qui comportent un double effectif, comme je l'ai dit plus haut, se trouvaient près d'Anvers. Les gens de guerre pesaient lourdement sur la Zélande; Veere surtout, où se trouvent beaucoup de pauvres pêcheurs, avait fort à souffrir. Le frère de l'évêque d'Arras, qui est aujourd'hui cardinal, était, disait-on, arrivé à Bruxelles, accompagné d'une nombreuse cavalerie.



Pêcheurs du XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

Le 11 août, vers huit heures du soir, deux soldats wallons sortant du Château Neuf, où ils avaient bu et s'étaient disputés, se prirent de querelle derechef près du pont où naguère se trouvait la Tour Rouge. En un clin d'œil, avant que nul en eût eu le soupçon, l'un des deux coupa la gorge à son compagnon si atrocement que la mort fut immédiate. Le corps fut emporté dans une brouette à fumier, pour être mis en terre. En vérité, c'est à ne pas comprendre quels cœurs de démons ont tels gens, aussi prompts à verser le sang humain que s'il s'agissait d'égorger un veau ou quelqu'autre bête! Tuer un homme froidement, lorsqu'il n'est pas mis sur ses gardes, n'est-ce pas faire preuve de méchanceté et d'une soif sanguinaire de vengeance plutôt que de courage? Pourtant l'auteur de ce meurtre était un cavalier de bonne mine, équipé comme un gentilhomme et marchant droit comme un cierge. On le voyait, lorsque venait son tour de garde, la lance sur l'épaule, dans les rangs de la bande de Montembruges. Il logeait habituellement chez la fille de Morslede, rue neuve Saint-Jacques, près le Pont Neuf; certes, on n'eût pas soupçonné qu'il fût l'homme de pareils coups.

On annonçait que le dimanche précédent, soit le 10 août, jour de Saint-Laurent, un capitaine et ses hommes étaient entrés dans Anvers, car des enseignes de lansquenets avaient été cantonnées autour de la ville par ordre de

la Cour. Un ministre avait été, ajoutait-on, arrêté et une vive perturbation était de ce fait née dans la ville.

La rumeur publique nous avisa, le 14 août, que le duc d'Albe et force troupes se trouvaient en Campine, prenant et ravageant tout. On prétendait qu'ils avaient pour but de prendre Overembden, la Gouvernante leur ayant écrit de ne pas perdre de vue que les calvinistes avaient envoyé leurs prédicants dans ces pays dont elle a gouvernement.

Le 14 août, une armée de lansquenets, grosse bien de douze enseignes, entra dans Anvers. Ce qui fit dire à aucuns plaisants : *Nous avons gros bénéfice, à savoir double enseigne*, car les enseignes des Allemands comprennent deux fois plus de soldats que celles des Wallons. Ils prétendaient donc avoir gagné cent pour cent au change, soit beaucoup plus que les Fockers et Welders ne tirent de leur argent. Après la troupe venait une enseigne de femmes, et une fille, coiffée d'une toque de velours avec un panache, portait le drapeau des femmes. On les mena à la ville neuve et devers le marché. Or, c'étaient de rudes soldats, non comme ces « Wallonneaux » (*Waelkins*) qui prétendaient ne dormir que sur lits de plume. Ceux-ci se contentaient volontiers d'une botte de paille, d'où vient le proverbe : *Les lansquenets ne sont pas des bêtes, quoiqu'ils couchent sur la litière.* Ils venaient de près de deux cents milles de là, savoir du pays et comté de Tyrol, où fleurit la religion catholique, comme j'ai pu le constater lors de mon voyage en ces contrées en 1550. Avis avait été donné aux Wallons, le mercredi précédent, et ils durent déguerpir dès le jeudi matin, à sept heures. On releva ceux qui étaient de garde, et des Allemands leur succédèrent. Ces Wallons formaient environ huit enseignes, mais moins fortes de la moitié de leur effectif que les enseignes de lansquenets; ils ont été envoyés en Flandre vers Baesrode, vers Bruges et vers le quartier Ouest.

Dans cette dernière région, les arrestations se multipliaient derechef; entre autres on emprisonna Nicolas Le Faulquier, marchand de grains. Il faut savoir qu'un ou deux individus tenus en prison dénonçaient des gens qui, d'après eux, en divers quartiers, leur auraient donné de l'argent pour racoler des troupes destinées à faire échec à Sa Majesté ou à quiconque voudrait entraver la religion. Si ces accusations sont fondées, ce sont là, bien certainement, des desseins pervers que l'on ne saurait excuser, ni laisser impunis. A Béthune et aux alentours de cette place, aussi bien qu'à Merville et en d'autres localités importantes, de telles accusations atteignaient les gens les plus considérables et les faisaient arrêter. Voire, d'anciens bourgmestres et telles gens qui, auparavant, allaient et venaient librement par les rues et les marchés, se trouvaient forcés de fuir. Guillaume Dez Fossez se trouva dans ce cas.

Vers ce temps, les bandes d'ordonnances furent licenciées et cela sans retour. Du nombre furent les bandes d'Orange, Egmont, Hooghstraeten, Hornes, Brederode et d'autres encore.

CHAPITRE XXVIII.

De six anabaptistes arrêtés à Anvers. D'une grande noise qui s'éleva entre les anabaptistes et les calvinistes. Départ de Monsr de Montembruges et de ses Artésiens; excès qu'ils commirent aux dépens du plat pays. Combien les campagnards eurent à souffrir des Espagnols.

Le mercredi 20 août on raconta à Gand que, le dimanche de la semaine précédente, six anabaptistes, sur treize se trouvant réunis dans une chambre, avaient été arrêtés. Le margrave les accusait d'avoir prêché ou enseigné, et, comme ils niaient le fait, il leur déféra le serment, sachant bien que les anabaptistes ne prennent jamais la divinité à témoin. Son expédient réussit, car ils refusèrent de prêter serment. En conclusion on les mit à la question aigrement, et on les condamna à mort pour désobéissance aux ordonnances tout récemment publiées par ordre de la Gouvernante.

D'autres anabaptistes avaient répondu qu'ils ne s'étaient réunis pour aucune prédication, mais seulement pour expulser de leur communion certaines personnes dont les mœurs étaient matière à scandale, et aussi pour examiner si l'on pouvait considérer comme dignes d'entrer dans leur secte, d'autres qui demandaient à y être affilées. On pouvait leur demander d'où leur venait autorité pareille, d'où leur communauté prenait sa source, elle qui est née récemment de quelques fauteurs. Où le Saint Esprit s'était-il si longtemps tenu assoupi, alors que Jésus-Christ, au contraire, a promis formellement d'assister la Sainte Église aussi longtemps que le monde sera? La foi, par exemple, aurait-elle pour soutiens un Menno (1), un curé Adam, un Thierry Philips, un Thomas Munster, un Hans Beuckels ou d'autres esprits extravagants dont les anabaptistes avaient fait leurs grands hérésiarques, et qui pourtant ne pouvaient pour la plupart s'entendre entre eux? N'est-ce pas merveille que le Saint Esprit se soit si tardivement révélé à eux et que tant d'honnêtes gens aient pendant mille ans et plus été frustrés de ses lumières? Leur erreur est telle, en vérité, qu'elle ne mérite pas la réfutation, ce qui lui est commun avec beaucoup d'autres sectes examinées en leurs principes. Et pourtant, en certains points, les critiques qui touchent les abus de l'Église romaine peuvent être fondées, hélas! Mais jamais leur propagande impie ne pourrait être excusée, car en rendant publiques

(1) Menno Simons.



Portrait de Jean de Leyde (Hans Beuckels), chef des anabaptistes, par Henri Aldegrever.

les erreurs de l'Église, ils scandalisent plus de gens qu'ils n'en édifient.

On assure que ces anabaptistes ont publié un petit livre qu'ils appellent : *Van den helighen Ghezanghe* (*Des saints cantiques*). Ce ne sont pas les psaumes de David; le texte néanmoins est rempli de passages empruntés aux livres saints qui ont été fort travaillés; on trouve aussi dans ce livret des chansons en l'honneur de ceux qu'ils nomment leurs frères et sœurs, morts par justice, et qui ont, de la sorte, fait leur sacrifice. Les dernières paroles des suppliciés et ce qui leur a été dit, sont consignés dans cet ouvrage. Ce petit livre, étant tombé aux mains des calvinistes, a été visité par ceux-ci et réimprimé, mais après une épuration de certains passages anabaptistes remplacés par des textes calvinistes. Les anabaptistes, au courant de cet épluchage, en prirent un courroux extrême. Ils demandèrent aux calvinistes qui avait pu les enhardir au point de défigurer ainsi leur œuvre. S'il leur plaisait de publier des ouvrages de propagande, libre à eux; mais il était intolérable qu'ils s'arrogeassent le droit de dénaturer et de plagier les écrits des autres. Ainsi régnaient toujours parmi ces sectaires discorde, querelle et désordre, comme ce fut le cas parmi les artisans de la tour de Babel dont le nom même signifie confusion.

Tous les soldats artésiens et autres placés sous le commandement de Mons[r] de Montembruges, quittèrent Gand le 25 août. Un peloton de ces hommes ayant rencontré, sous la porte de la cellule Saint-Pierre, un garçon boucher poussant devant lui une vache, ils l'interpellèrent, et, comme il leur répondait grossièrement, ils lui coupèrent les jarrets et emmenèrent, dit-on, sa vache.

A Lathem, ils houspillèrent les paysans, qui s'ameutaient, si bien qu'il resta des morts sur place. D'aucuns disent qu'il demeura sur le carreau six paysans et trois Wallons. D'après d'autres, il y aurait eu moins de morts. Les Wallons, armés d'arquebuses et de longues armes de hast, avaient beau jeu contre des villageois qui ne pouvaient guère leur opposer que des triques, des fourches ou des fléaux, car on leur avait enlevé toute arme à l'époque du désarmement général.

Le même jour, on se mit à préparer les logis des Espagnols. On choisit les premiers quartiers rue Haut-Port, rue longue de la Monnaie, au centre de la ville, et ces mesures furent prises sous la direction du premier échevin et de Messires de la Loi.

On racontait que les Espagnols pillaient tout à Termonde et aux alentours, où avait alors lieu la kermesse. Un paysan, auquel ils faisaient subir des vexations, s'était mis si résolument à leur riposter que six Espagnols auraient été tués par lui; mais c'étaient commérages ayant cours dans la foule. Arrivés près de Louvain, ces soudards espagnols auraient demandé s'ils étaient loin encore de terre luthérienne. Ils s'imaginaient que la ville de Gand leur était donnée à pillage, comme il leur était arrivé en certaines villes, et que le vol et le brigandage leur étaient pleinement licites. C'est pourquoi le cœur de maint Gantois était anxieux et oppressé et plus d'un soupir de détresse s'élevait au ciel.

Beaucoup de gens fuyaient leur domicile pour se réfugier chez des parents, laissant leurs maisons aux arrivants, ou, parfois, ils quittaient la ville complètement, comme si l'ennemi se fût trouvé aux portes. Les uns nous prédisaient pour un an d'occupation, les autres parlaient de deux ans; nous ne devions plus, et c'était le sort de toutes les villes, être sans garnison, et c'était à nos frais que les troupes seraient soldées. Or, la ville, à ce moment, se trouvait sans aucune garde ni force publique; il n'y avait d'ailleurs personne qui fît rébellion : tous étaient paisibles comme agneaux. Beaucoup de gens qui, précédemment, avaient eu des soldats à loger, étaient bien marris de penser que bientôt ils subiraient de nouvelles charges, d'autant plus que l'hiver approchait, où il faut user fagot et chandelle; car la saison froide est un hôte bien plus désagréable et plus coûteux que le temps chaud. Mais les fourriers n'avaient d'égards pour personne et voulaient loger des troupes où bon leur semblait et



Vue panoramique de Termonde d'après A. Sanderus.

tout premièrement aux plus belles et plus riches maisons. On croyait que Messire le président Viglius était venu à Gand, et y serait bientôt suivi par la Gouvernante pour y attendre Sa Royale Majesté, qui, assurait-on, arriverait d'Espagne par le nouveau canal de Gand; mais rien de cela ne se réalisa.

Le 26 août fut publié à son de trompe, et notifié à chacun, que les troupes de Naples et pays voisins venaient occuper la ville de Gand; que c'étaient gens d'Espagne ignorants des choses d'ici; que, par conséquent, il n'était permis à nul de leur vendre pain, huile, beurre, fromage, viande, etc. ou autres vivres et boissons, non plus que chaussures, habits et vêtements, plus cher qu'il n'est coutume aux habitants de la ville; qu'il fallait aussi se garder de leur taxer aucune monnaie au-dessus du cours véritable, cela pour qu'il ne surgît nulles noises ni discordes; il fut aussi défendu de vendre prunes autres

que prunes de Damas, pour éviter qu'il n'éclatât aucune maladie infectieuse dont la ville pût être contaminée.

Le même jour, le bruit se répandit par toute la ville qu'un gros d'Espagnols était arrivé à Wetteren, à Schellebelle et dans d'autres paroisses où les campagnards avaient subi de leur part de bien mauvais traitements. Ils s'emparaient du froment qu'ils trouvaient engrangé, coupant les épis pour les jeter sous les pieds de leurs chevaux, pour que ceux-ci en mangeassent ce qui bon leur semblait. Ils obligeaient le fermier à monter à cheval et à courir au loin pour leur rapporter du pain de gâteau et du vin. S'il revenait les mains vides, ils le frappaient, ou, lui passant la hart au col, ils faisaient mine de l'étrangler. Dans certaines fermes, ils s'emparaient des moutons et des veaux, leur coupaient la gorge et, creusant un fossé en terre, ils y faisaient du feu et rôtissaient ainsi la viande. Partout les gens du pays subissaient de graves outrages. Un paysan aurait tué trois ou quatre soldats à coups de fléau, parce qu'en sa présence ils abusaient de sa femme et de ses enfants. Il avait été amené prisonnier à la cour; mais, sa cause entendue, il avait été renvoyé indemne.

Le même jour, un chariot emmena à Gand quatre Espagnols et deux Bourguignons, pieds et poings liés. Ils furent conduits à la *Pomme d'or*, et de là au Châtelet. On leur imputait d'avoir quelque part à la campagne violé, jusqu'à ce que mort s'en fût suivie, une femme en couches, dont la délivrance remontait à cinq ou six jours seulement. Ainsi lisons-nous de la paillardise effrénée des Gabaonites qui abusèrent de la femme du Lévite en sorte qu'elle en mourut, d'où résulta une guerre si acharnée qu'elle entraîna la destruction de la tribu entière des Benjaminites. D'après ce que racontaient quelques-uns, ces malfaiteurs auraient garrotté le mari, puis besogné devant lui sa femme et ses enfants, de toutes jeunes filles. Ils auraient par surcroît mis le feu à la maison. Cela semblait une maligne invention; la première version était la plus sûre.

Ceux qui avaient vu passer l'armée et ses équipages, disaient que les hommes, rangés cinq de front, eussent occupé le terrain sur une étendue de cinq lieues.



CHAPITRE XXIX.

Comment les soldats espagnols sont logés à Gand; fâcheuses nouvelles qui circulaient; d'où venaient ces troupes. Trêve intervenue entre notre Roi et l'Empereur turc. Les Espagnols envahissent le territoire du pays de Rode. Émeute et prise d'armes à Bruxelles. Le peuple cesse de chanter psaumes.

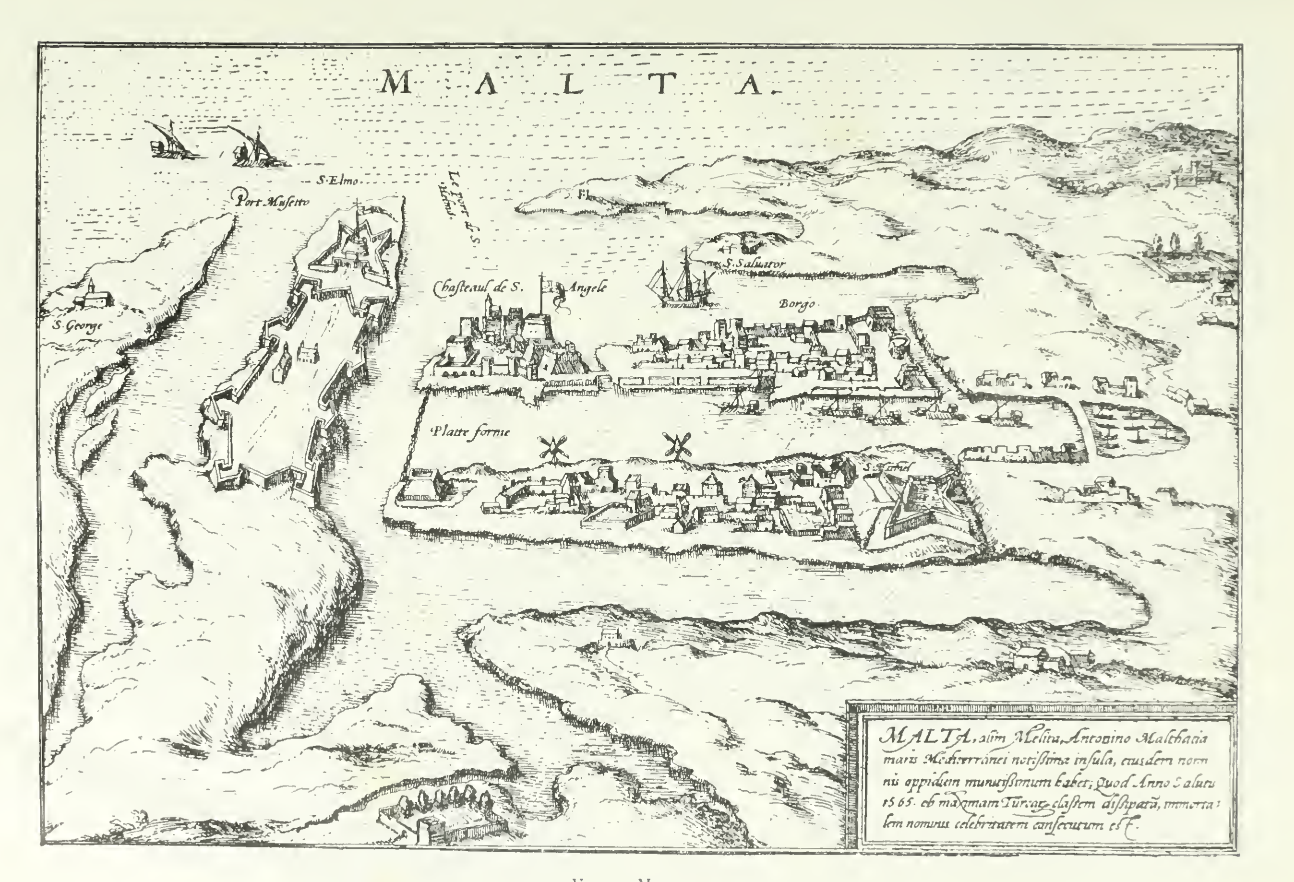
Tous les jours on arrêtait à Gand de nouveaux logements pour les troupes. On commença, comme je l'ai dit, par le marché au Poisson, la rue Haut-Port, la rue longue de la Monnaie, le marché du Vendredi et les rues voisines, le marché au Bétail, la rue neuve Saint-Jacques, la rue du Chantier, le Pas, la courte rue Saint-Georges, la Porte Neuve (Nieuwpoort), le Quatam, le Sablon, la place de la Calandre jusqu'à la Braemporte, puis jusque devers le Frères de Notre Dame et jusqu'à la place de l'Écluse. Il fallut bientôt étendre les logements bien au delà, et l'on mit à contribution le quai au Blé, le marché aux Grains, la rue des Champs, la rue de la Vallée, les maisons devant le Riche Hospice, la rue du Bourg (rue de Bruges), la place Sainte-Pharaïlde et maints autres quartiers de Gand tels que le Reep, la rue du Tortillard et celle des Rémouleurs jusqu'au pont de la Mude.

Ces préparatifs causaient à chacun grand chagrin et inquiétude. On voyait le soir déménager meubles et literies comme si les habitants étaient exposés à un pillage. Parfois, en une seule nuit, vingt à vingt-cinq familles désertaient la ville. C'était un dolent et pitoyable spectacle! Les uns faisaient peur aux autres, et les exagérations allaient leur train.

Les fourriers, pour dire le vrai, traitaient les gens honnêtement et impartialement, mieux qu'on ne l'eût espéré. Toutefois, vu le nombre des soldats, il leur fallut en mainte maison doubler le nombre de lits, mais la plupart n'eurent qu'un homme à héberger. La *Pomme de Grenade*, demeure de Liévin Henricx, un des gueux en fuite les plus compromis, reçut, en revanche. quatre Espagnols à loger. Certains de ces soldats s'imaginaient pouvoir piller les boutiques de soieries, de velours et autres magasins. C'est assez dire qu'une infinité de gens se trouvaient dans l'affliction et versaient des larmes amères.

Ces troupes avaient été ramenées et levées à Malte, une île et ville située dans la Méditerranée; toutefois la vieille ville de Malte a disparu. On les avait enrôlées aussi en Sicile, en Calabre, dans la Pouille et à Naples (1).

(1) On voit que, si les Wallons étaient Allemands et les Allemands Wallons, les Espagnols du duc d'Albe étaient pour majeure partie racolés dans les parties les plus misérables de l'Italie et des îles de la Méditerranée.



VUE DE MALTE,
d'après le recueil de G. BRAUN *et* FR. HOGENBERG : *Civitates orbis terrarum* (1576-1618).

Ils avaient à Malte lutté contre les Turcs, qui avaient commis de grandes violences dans cette île, mais avaient été repoussés valeureusement et à grandes pertes, ce qui les irritait fort et leur avait fait promettre de revenir bientôt à la rescousse.

Or, le Roi d'Espagne, sachant dans quel péril était son gouvernement des Pays-Bas, envahi par la gueuserie qui semblait l'invasion de Turcs d'une nouvelle espèce, avait cru devoir débarrasser tout d'abord ses états héréditaires de l'invasion de ces infidèles mahométans et réduire ceux-ci à l'impuissance avant que de combattre les Turcs sur les bords de la Méditerranée, de la mer Tyrrhénienne et du golfe de Ligurie. Aussi dit-on qu'une trêve de cinq ans aurait été contractée entre Sa Majesté et l'Empereur des Turcs. Il faut bien que l'on ait cessé de redouter les infidèles puisqu'on retire de leurs confins, pour les masser dans nos régions, ces troupes auquelles il avait fallu neuf mois, dit-on, pour faire le voyage. Il ne fallait donc pas s'étonner si leurs vêtements étaient en lambeaux, car ils avaient eu le temps de les user en route. Il n'y avait rien d'étonnant non plus à ce qu'ils apportassent passablement d'argent, attendu que, sur toute leur route, amassant leur solde, ils avaient vécu aux dépens des gens du plat pays.

Ils se départirent de Schellebelle et des environs, le 26 août vers midi, et se rendirent en une étape, sur le territoire de Rode, afin de mettre à contribution l'habitant, ce pays appartenant au roi de Navarre, dont les états se trouvent placés entre la France et l'Espagne; or, ce roi était favorable aux hérétiques et l'avait été depuis longtemps. D'aucuns, tout au moins, ont supposé qu'il en était ainsi.



Forgeron, d'après J. Amman.

Le mercredi 27 août, un messager des échevins manda près la Keure Pierre Van Liere, cloutier au Sablon; or c'était un vieillard, et sa ménagère, également âgée déjà, fut citée avec lui. Arrivés dans le prétoire, tous deux furent appréhendés et emprisonnés isolément. Tous deux étaient catholiques, et même trop superstitieux en beaucoup de points; mais l'avarice maudite les avait aveuglés, et l'on disait qu'ils avaient acheté à des voleurs divers articles, tels qu'habits, bijoux, rapières et tels autres qui forment le butin habituel des larrons. Or ils n'étaient pas fripiers, mais faisaient le commerce du fer.

Item le surplus des troupes espagnoles, environ douze enseignes, avaient fait leur entrée à Bruxelles avec le duc d'Albe, vieillard de haute taille portant une longue barbe grise et rare.



Entrée des Espagnols et du duc d'Albe a Bruxelles (aout 1567), d'après Hogenberg.

Le dernier jour d'août, qui se trouvait un dimanche, éclata à Bruxelles une vive querelle entre les bourgeois et les soldats espagnols. Prétentieux et pleins d'orgueil, ces derniers cherchaient volontiers noise à la foule et se montraient très excités. L'émotion aurait pris naissance en la boucherie, où ces soldats marchandaient de la viande, sans pouvoir s'accorder avec les vendeurs. Si bien qu'un des Espagnols traita le boucher de *rebelle*. Le boucher lui en donna le démenti, et, le soldat ayant tiré sa dague, le marchand saisit sa hache et l'en blessa. Du carreau des halles, la bagarre gagna la rue, et, des deux parts, les combattants accoururent incontinent. D'après leur coutume, les Espagnols prirent le parti de leur camarade, les gens de la ville en firent autant, et, quoique les Espagnols, équipés militairement, fussent de loin le mieux armés, ils eurent fort à souffrir de la populace. Trois bourgeois furent tués dans cette échauffourée, mais beaucoup d'Espagnols y furent blessés, car on dit que les Bruxellois appartenant aux confréries de l'arquebuse et de l'arbalète commençaient à arriver à la rescousse. Si le comte d'Egmont n'était intervenu pour séparer les combattants, il aurait pu en rester plus de mille sur le carreau.

On disait aussi que, le duc d'Albe s'étant présenté pour se rendre en la chambre de Madame la Gouvernante, les hallebardiers espagnols poussèrent la prétention et l'indiscrétion jusqu'à vouloir pénétrer dans l'appartement en même temps que leur chef. Les hallebardiers de la princesse préposés à l'entrée voulurent empêcher cette intrusion, et leur opposèrent la consigne; mais les Espagnols revinrent à la charge à deux ou trois reprises, si bien qu'il y eut entre eux des coups de hallebarde d'échangés et des hallebardes brisées. D'aucuns, qui croient mieux comprendre le sens de la conduite des Espagnols et veulent l'interpréter, disent que le duc d'Albe ayant une mission odieuse à remplir, — puisqu'il lui convenait punir les sujets du Roi compromis dans les affaires de gueuserie et non seulement des gens de peu, mais de hauts personnages, — il lui fallait bien prendre telles mesures qu'il jugeait propres pour la sauvegarde de sa personne.

Lorsque l'on apprit à Gand l'arrivée de ces soldats qui arrivaient en masse dans le pays et dont l'armée, campée à proximité de la ville, pouvait à chaque instant franchir les portes, les partisans de la gueuserie, jeunes et vieux, furent pris d'une telle panique que l'on pouvait traverser la ville, en tous sens, sans risquer d'entendre le moindre cantique réformé.

C'est ce qui m'a fait composer ce refrain que je placerai à la fin de ce cinquième livre (1) :

---

(1) Tout le sel de ce refrain gît dans le calembourg néerlandais établissant une confusion entre *Zalm* et *Psalm*, saumon et psaume. L'esprit de Vaernewyck ici est de l'esprit de circonstance, et l'on sait combien sont émoussées les pointes qui survivent aux événements.

Plus d'un s'étonne d'ouïr d'étranges choses,
Tout en fa'sant la part des fables qui grossissent les nouvelles.
Mais je vais rapporter une merveille véridique,
Vous dire ce que sont devenus tous ces saumons gueux,
Que l'on colportait si abondamment par les rues
Pour sourds et aveugles, et que l'on engraissait de lait.
On les criait avec la moutarde; on les envoyait en présent.
Quelques-uns, les chantant, en étaient émus aux larmes.
Les veaux de Genève avaient frayé le chemin à cette marchandise,
J'entends les calvinistes, prophètes de Baal.
Aujourd'hui, en dépit de leur outrecuidance de jadis,
Les Espagnols ont mangé tous les saumons des gueux.

*
* *

On n'entend plus souffler mot de ces saumons
Depuis que le duc d'Albe est arrivé en ces pays.
Il semble qu'ils aient été complètement mangés.
Ce sont apparemment des estomacs complaisants
Que possèdent ces Espagnols, qui, d'une dent friande,
Ont dévoré ces milliers de saumons.
Sans beurre, huile ni vinaigre, à ce qu'il conste.
Les gueux n'apportent plus leurs saumons au marché, car
La mer où ils pêchaient est cernée complètement
Et leur commerce d'antan ne les a pas enrichis,
Quoiqu'ils y aient consacré tous leurs efforts.
Car, de quelque façon qu'ils s'y soient pris,
Les Espagnols ont mangé tous les saumons des gueux.

*
* *

Ceux-ci ont fait subir aux pauvres gueux maint tourment,
Et leur en infligent maint et maint, chaque jour.
Ils leur prennent leurs saumons sans bourse délier.
N'est-ce point attentat et violence?
Certes, c'est pour les gueux une dure épreuve;
Encore doivent-ils payer, parfois de la hart,
Pour s'être tant compromis avec ces saumons,
Qu'ils ont troublé le pays jusqu'aux entrailles.
Et malgré que le goût de leurs saumons fût exquis,
Beaucoup se sont enfuis loin de ce pays;
Or, on le sait, le saumon était leur plat favori.
Mais les Espagnols ont mis un terme à leur commerce de poison:
Les Espagnols ont mangé tous les saumons des gueux.



LA PÊCHE AU SAUMON, D'APRÈS J. STRADANUS.

Au Prince :

Qui eût pu croire ou se représenter
Qu'un tel commerce eût si tôt fait banqueroute;
Car chacun vendait saumons comme tartes ou flans;
Les laveuses de vaisselle en avaient un plein éventaire!
On entendait partout crier : *Saumon! Saumon!*
On les voyait partout, nombreux comme fourmis,
En boutiques, comptoirs, cuisines ou cabarets.
On les prenait surtout à la ligne en l'église verte :
Il ne fallait pas de filets pour y pêcher saumons.
Mais à présent ce mets, convoité par tant de gens,
Est complètement mis au rancart.
Rien d'étonnant si les gueux ont maigri :
Les Espagnols ont mangé tous les saumons des gueux.

FINIS EST.



TABLE DES GRAVURES.

I. PLANCHES HORS TEXTE.

II. GRAVURES DANS LE TEXTE.

FIN DE LA TABLE DES GRAVURES DU PREMIER VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE UN.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

LIVRE DEUX.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

LIVRE TROIS.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

LIVRE QUATRE.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

LIVRE CINQ.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

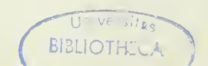
CHAPITRE XXVII.

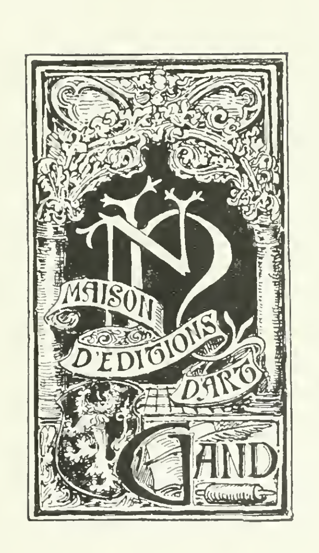
CHAPITRE XXVIII.

CHAPITRE XXIX.

Fin de la table des matières du premier volume.






MAISON
D'EDITIONS
D'ART
GAND

